



HAL
open science

**LE PROJET DE PAYSAGE COMME
COSMOPOLITIQUES TERRESTRES. Retours
d'expériences et perspectives mésologiques à partir de la
mise en place d'une Coopérative habitante de paysage
(CHP) en Haute Gironde (Nouvelle-Aquitaine, France)
cooperative (LIC) in Haute Gironde
(Nouvelle-Aquitaine, France)**

Gregory Epaud

► **To cite this version:**

Gregory Epaud. LE PROJET DE PAYSAGE COMME COSMOPOLITIQUES TERRESTRES. Retours d'expériences et perspectives mésologiques à partir de la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage (CHP) en Haute Gironde (Nouvelle-Aquitaine, France) cooperative (LIC) in Haute Gironde (Nouvelle-Aquitaine, France). Architecture, aménagement de l'espace. Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux, FRA., 2024. Français. NNT: . tel-04731084

HAL Id: tel-04731084

<https://hal.science/tel-04731084v1>

Submitted on 10 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

THÈSE DE DOCTORAT EN « ARCHITECTURE ET PAYSAGE »

LE PROJET DE PAYSAGE COMME *COSMOPOLITIQUES TERRESTRES*
Retours d'expériences et perspectives mésologiques à partir de la mise
en place d'une Coopérative habitante de paysage en Haute Gironde
(Nouvelle-Aquitaine, France)



Membres du jury :

Magali Bodeï, urbaniste, directrice, Communauté de communes de l'Estuaire, experte invitée

Éric Chauvier, anthropologue, professeur, ENSAP de Bordeaux, examinateur

Hervé Davodeau, géographe, maître de conférences HDR, Institut Agro Rennes-Angers, rapporteur

Laurence Ledu, géographe, professeure, Université de Rennes, rapporteure

Cyrille Marlin, paysagiste et architecte, maître de conférences HDR à l'ENSAP de Bordeaux, examinateur

Patrick Moquay, politiste, professeur à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, président



École doctorale
Montaigne Humanités



UMR 5319
Passages



UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE_ED 480 MONTAIGNE HUMANITES - UMR 5319 PASSAGES - ENSAP DE BORDEAUX

THÈSE DE DOCTORAT EN « ARCHITECTURE ET PAYSAGE »

LE PROJET DE PAYSAGE COMME *COSMOPOLITIQUES TERRESTRES*
Retours d'expériences et perspectives mésologiques à partir de la mise
en place d'une Coopérative habitante de paysage en Haute Gironde
(Nouvelle-Aquitaine, France)

Présentée et soutenue publiquement le 7 février 2024 par

Grégory Epaud

Sous la direction de Bernard Davasse
Géographe, professeur, ENSAP de Bordeaux

Membres du jury :

Magali Bodeï, urbaniste, directrice, Communauté de communes de l'Estuaire, experte invitée

Éric Chauvier, anthropologue, professeur, ENSAP de Bordeaux, examinateur

Hervé Davodeau, géographe, maître de conférences HDR, Institut Agro Rennes-Angers, rapporteur

Laurence Ledu, géographe, professeure, Université de Rennes, rapporteure

Cyrille Marlin, paysagiste et architecte, maître de conférences HDR à l'ENSAP de Bordeaux, examinateur

Patrick Moquay, politiste, professeur à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, président

REMERCIEMENTS

Je dédie ce travail à celui à qui je dois tant : Pier-Luc Massicotte, mari, père de trois enfants, neuropsychologue, jardinier, bûcheron et forestier dans « l'bois » de sa province natale en Mauricie, Québec (Canada).

En suivant mes premiers remerciements vont à mes précieux relecteurs : Camille Aragnou, Benjamin Chambelland, Louise Clary, Sylvain Demanie, Fanny Lafontaine, Pierre Servain et Gauthier Watelle.

À l'équipe pédagogique de l'atelier UE.3.3 « Paysage – Acteur – Territoire » avec qui j'ai pu mettre à l'épreuve une pédagogie pragmatique de « crash test » : Guillaume Duhamel, Quentin Geffroy, Luana Giunta, Laure Matthieussent, Alexandre Moisset et Romain Quesada.

Aux stagiaires que j'ai eu le plaisir d'accompagner : Gabriel Camelot, Adrien Deraillan, Thiphaine Laurent, Camille Pelletant et Chris Pividori.

D'une manière générale à tous les étudiants avec qui je m'engage pour composer des mondes à venir.

À la richesse intellectuelle et humaine de toute l'équipe pluridisciplinaire du programme de recherche MARGINOV.

À l'écoute attentive et aux inestimables échanges avec mon comité de thèse : Diane Camus, Alexandre Moisset, déjà cité, et Hélène Perriquet.

Aussi il serait malheureusement trop long de citer toutes les personnes dont j'ai pu croiser le chemin durant cette expérimentation de long cours et de qui j'ai tant appris, à toutes et tous, mon infinie reconnaissance.

À nos « manières de faire » avec les Bobines du paysage : Maxime Foucard et Nicolas Jolles.

À Bernard St-Denis, dont les conversations me manquent.

Je tiens aussi à exprimer ma joie intarissable, ainsi que ma profonde gratitude, d'être encadré dans mes « études » par Bernard Davasse, directeur de ce travail de thèse et dont la confiance sans faille m'est si précieuse : toujours phare dans la nuit épaisse, grand homme parmi les Grands Hommes.

Pour terminer, je souhaite remercier du fond de mon âme, de mon corps et de mon esprit, ceux qui offrent un sens particulier à mon existence terrestre : ma « Tribou », c'est-à-dire ma compagne Chloé et mes enfants Gabriel et Noam, source toujours renouvelée sans laquelle je n'aurais pu trouver la force nécessaire pour mener ce travail à son terme.

A tous ceux-là, mais aussi, de manière générale, à tous ceux qui sont conscients de cohabiter de manière terrestre, merci !

Financements de la recherche



PROLOGUE

« Ceux qu'il faut attacher sur terre
Pour satisfaire la beauté,
Familiers autant qu'inconnus, à l'image de la tempête,
Qu'attendent-ils les uns des autres ?
Un nuage soudain les chasse.
Il suffit qu'ils aient existé
Au même instant qu'une mouette. »

René Char (1978), La patience dans *Commune présence*.

Le désir de paysage comme paysage

Extrait d'une rencontre avec Jacques Rancière en 2020 à la librairie « La petite Égypte » à Paris pour échanger sur son dernier ouvrage *Le temps du paysage, aux origines de la révolution esthétique*¹. Classiquement, après une présentation de l'auteur d'environ une heure s'ensuivent des échanges avec la salle. Au bout d'une cinquantaine de minute, et alors que le mot paysagiste vient d'être prononcé pour la première fois après 1 h 50 de débat autour du paysage, une question revient à leur sujet :

– Une question, remarque : là vous venez de parler des paysagistes pour parler des ronds-points (note : pendant les gilets-jaunes), mais c'est un métier qui existe... vous avez parlé de la pensée du paysage en philosophie, en peinture mais finalement Louis XIV ce n'est pas lui qui conçoit son jardin. Donc, est-ce que vous avez pensé la pensée du paysage à travers la pensée des paysagistes ?

– Non, parce que, d'une certaine façon, enfin, c'est un peu compliqué. C'est-à-dire malgré tout, là, j'ai travaillais la pensée du paysage à travers des gens qui mettent en question le travail du paysagiste en tant qu'architecte. Malgré tout, c'est un peu cela qui est en jeu... Donc effectivement anti Le Nôtre, anti Capability Brown... Il y a en effet une architecture de paysage qui existe déjà et il y a un moment donné où précisément il y a une réclamation d'émancipation du paysage par rapport aux paysagistes justement. Effectivement paysagiste cela peut vouloir dire une multitude de choses. On sait à quel point les paysagistes cela peut être important aujourd'hui y compris pour des fonctions

¹ RANCIÈRE, J. (2020). *Le temps du paysage : aux origines de la révolution esthétique*. Paris, La Fabrique éditions.

sociales du genre la décoration des ronds-points... euh... du genre les petites plates-bandes que l'on nous met dans les rues de Paris et ainsi de suite, mais je dirais que, d'une certaine façon, quand on pense..., enfin malgré tout, il y a une dissociation.

C'est-à-dire il y a les paysages, en gros que vous allez voir, et il y a les paysagistes qui sont en gros, la plupart du temps, c'est des jardiniers, enfin qui dans l'temps s'appeler jardinier, quoi ! Je vois très bien à la campagne. Il y a des jardiniers, ils ont rajouté un trait d'union avec le mot paysagiste pour dire qu'ils faisaient de l'art. Mais effectivement c'est l'art d'aménager votre jardin pour qu'il ait l'air un peu bien si vous voulez. Bien sûr il y a des gens qui font des théories du paysage, mais il y a une tension entre plusieurs choses. On continue à penser pointe-du-raz, falaise et compagnie, Mont-Blanc, que sais-je, mais on continue à penser quelque chose qui n'a pas été construit par une volonté. Il y a le paysagiste, bon ben c'est un métier quoi. Il y a le paysage qui au fond est un rapport au regard et puis il y a le paysage qui est proprement en forme d'aménagement d'un territoire.

[...] Je continue à avoir envie d'aller me promener sur le sentier des douaniers à regarder l'océan même si le sentier a été tracé par la direction du paysage et sur la mer on peut voir le ferry qui va en Angleterre. Il reste néanmoins un espace suffisant pour satisfaire le désir de paysage comme paysage [...] Le paysage peut se définir comme quelque chose qui échappe à la possession. C'est intéressant d'étudier dans l'émancipation ouvrière comment le regard sur le paysage ouvre quelque chose précisément sur un espace que l'on va posséder sans le posséder. Il y a eu un moment du paysage comme ce qui est à la disposition de tous mais précisément sans être un objet de possession, sans être un objet de maîtrise. Il y a des formes de pensée du paysage... En quelque sorte l'on peut dire que l'espace vert c'est la fin du paysage d'une certaine façon par exemple. Ce que l'on nous fait aujourd'hui, même avec des bonnes intentions, malgré tout pour végétaliser et compagnie tient un peu à la fin du paysage. D'une autre manière, bien sûr, que les destructions brutales pour des installations industrielles. Mais enfin il y a encore de la défense des paysages qui se mêlent à la défense des lieux de vie. »

Journal de chercheur, mardi 12 janvier 2021

Jacques Rancière : "Le Temps du paysage" à La petite Égypte, 5 mars 2020

https://youtu.be/ni_b1upW87E (49 min)

Partir d'un doute de paysagiste ... sur le paysage

Ce travail est une reprise. Une remise sur établi, dans l'atelier. C'est-à-dire que l'objet qui se tient devant vos yeux, cette thèse, mais aussi le site internet adossé², relève pour moi de l'artisanat.

Ce sont des bricolages.

Cette reprise est celle de mon Travail Personnel de Fin d'Études (TPFE) d'architecte-paysagiste obtenu il y a une petite vingtaine d'années à l'École Nationale Supérieure de Bordeaux (Ensap de Bordeaux) : <https://omeka.archires.archi.fr/s/ensa/item/67015#?c=&m=&s=&cv=>

Mon mémoire portait sur une difficulté courante – partagée par de nombreux étudiants et professionnels paysagistes – sur l'écart entre les émotions que peuvent produire chez moi *l'expérience de paysage et le paysage comme projet*. L'enseignement que j'ai reçu m'a conduit à *penser le paysage pour l'agir* au croisement de diverses disciplines et à l'articulation de toutes les échelles de *projet* : du site au territoire, entre sociétés et environnement. Cela afin de maintenir le paysage dans son épaisseur de notion complexe (Morin, 2015). Mais finalement cette complexité ne dit rien, ou pas grand-chose, de l'expérience de paysage éprouvée corporellement, dans l'intimité, en un lieu précis et à un moment donné. Cette expérience, dont la commune importance est partagée par la plupart des paysagistes, mais aussi, plus généralement, par tous ceux qui mobilisent la notion, est de l'ordre de l'intime. C'est une ressource importante pour la pratique paysagiste. Pourtant il y a une sorte d'étrangeté entre l'émotion paysagère et le paysage comme modalité de l'action, comme une *rupture du plan* des phénomènes entre ce qui *émeut* et ce pour quoi l'on se *meut*. Si bien que lorsque l'on travaille sur le paysage en tant que paysagiste l'on finit par *perdre de vue* le paysage en tant que vécu ordinaire. Ceci est bien connu, mais reste, pour autant, un paradoxe fécond.

² URL : www.visages-paysages.com

Une piste concrète pour penser ce paradoxe est bien évidemment le corps, interface sensible au paysage (au sens de *photo-sensible*) entre l'intime *perçu* et le monde *agit*. C'est en quelque sorte lui qui *fait le lien*.

J'ai donc proposé à mon directeur de TPE, le même qui encadre ce travail de thèse, un projet de paysage sur les enjeux de la corporéité dans les territoires urbains périphériques de Montréal au Québec. Partir du corps pour *penser-agir* un territoire qui est hors *d'échelle perceptible*. Le mémoire portait sur le chemin Chambly. Ce chemin relie Longueuil, sur la rive sud du Saint-Laurent, au fort de Chambly sur les berges du lac Champlain. Il est le premier axe historique de la Nouvelle France, financé par le roi, afin de défendre la jeune colonie de Ville-Marie (future Montréal) des attaques amérindiennes qui remontaient par voie d'eau. À l'origine, il constituait un axe structurant du système seigneurial francophone pour l'exploitation de terres agricoles, puis il se transforma, en suivant l'époque industrielle et moderne, en une vaste autoroute. Ce travail m'a confronté pour la première fois à l'échelle et au phénomène spatial de la *suburbie* d'une métropole nord-américaine de plus de 4 millions d'habitants. Une prémisse méthodologique, que je m'étais imposée, était de respecter une contrainte de taille : malgré les échelles il me fallait arpenter le territoire en *corps actif* (c'est-à-dire uniquement à pied ou à vélo).

Durant chaque arpentage, en particulier le premier, il me fallut faire avec une émotion jamais encore éprouvée. Je souhaite mieux préciser cela. Je tenais pour acquis grâce à mon enseignement que le terrain pour un paysagiste constitue la *ressource* première de ses intuitions de concepteur. L'exercice et l'habitude m'avaient convaincu que le site de projet *par le terrain* devait inspirer *le dessein*. Mais *éprouver* à pied ce territoire suburbain développé autour de l'*automobilité* caractéristique des pôles éclatés « sur-modernes » et de ses *non-lieux* (Augé, 2015; Berque *et al.*, 2006) produisit l'*effet* inverse. La fatigue liée à l'effort physique n'était pas seule en cause. Cela relevait plutôt de dimensions psycho-cognitives étranges et indéfinissables. J'étais, au sens le plus littéral, *épuisé* par le terrain, comme tari.

Mes compétences, savoirs et savoir-faire paysagistes m'étaient utiles pour continuer à élaborer une production de connaissances *sur* le paysage, mais j'étais incapable d'éclairer les émotions produites à l'*épreuve* du paysage. Aussi, il me fallut puiser dans tout un nouvel appareillage

théorique dans les sciences sociales et humaines, de la géographie à l'anthropologie en passant par la philosophie, afin de mieux préciser ce sentiment. C'est ainsi que j'ai découvert la mésologie : en questionnant les territoires suburbains par la corporéité. Dans une perspective médiologique le corps est la condition d'une « médiance [qui] apparaît [...] produite par le couplage d'un corps animal et d'un corps médial » (Berque, 2005). Le corps est ainsi au cœur d'une réflexion plus générale sur l'habiter, car :

« C'est parce qu'habiter est le propre des humains [...] qu'in-habiter ressemble à un manque, une absence, une contrainte, une souffrance, une impossibilité à être pleinement soi, dans la disponibilité que requiert l'ouverture. » (Paquot & Lussault, 2007)

Cette expérience de terrain de *ville insoutenable* (Berque *et al.*, 2006) est venue interroger les conséquences normatives de la planification urbaine où prévaut la généralisation de modèles spatiaux comme biens marchands, écologiquement insoutenables, par la consommation de ressources et leur dépendance à l'automobilité. Cela a soulevé le problème de la dimension aliénante où la projection conceptuelle et imaginaire des formes produit des dystopies qui clôt le réel et le pouvoir d'action et de transformation trajective de l'expérience habitante ordinaire (Berque, 1990) pourtant condition de notre pleine humanité. Dans l'absence avérée de pluralité et d'*action*, la suburbie apparaît alors comme *un désert* (Arendt, 1961) :

« Telle la logique des systèmes d'objets de cyborg, celle aussi du marché absolu. Cet absolutisme de marché, absolutisme de machine abstrait la marchandise et le consommateur de l'écoumène, c'est-à-dire à la fois de la biosphère et de la cité. Clairement, une telle logique n'est ni écologique ni sociologique. Insoutenable, du moins en terre vivante, elle a donc structurellement besoin du désert. » (Berque, 2002)

La prise de conscience de ces phénomènes m'a peu à peu amené à déplacer ma pratique vers le paysage du quotidien en mobilisant ceux qui l'habitent par la participation et en interrogeant l'habitabilité de nos établissements humains. Après plusieurs années de pratique (de tentatives, de réussites et d'échecs entre plan de paysage à échelle régionale et aménagement à différentes échelles), il était nécessaire pour moi de reposer dans l'atelier, sur l'établi, ces questions initiales qui *me* portent depuis mon diplôme pour mieux les travailler.

Ainsi, ce travail de thèse a-t-il permis de prendre du recul vis-à-vis d'une expérience professionnelle de paysagiste qui avait amené à explorer empiriquement différentes modalités du projet de paysage participatif.

Sa réflexion s'est alimentée à différentes sources, de la mésologie au pragmatisme. Elle constitue à la fois un récit d'expériences et une exploration critique des problématiques de la pratique paysagiste et du projet de paysage.

Ce travail m'a formé en même temps que je le formais. Nous nous sommes construits ensemble.

Il n'est pas un produit, mais la marque que laisse un processus empirique et itératif.

En partie inachevé, il réclame une poursuite. Ce n'est qu'une étape. L'atelier reste donc ouvert.

« Nous ne le voyons plus comme séparé de notre vie de tous les jours, et en réalité nous croyons maintenant que faire partie d'un paysage, y puiser notre identité, est une condition déterminante de notre être-au-monde, au sens le plus solennel du mot [...] J'aimerais penser qu'à l'avenir la profession de paysagiste dépassera ses valeurs actuelles [...] et s'attachera à créer avec la mobilité de l'ordre et de la beauté. Ce qui impliquerait une profonde connaissance du terrain, de ses usages, de ses valeurs, et de ses forces politiques, économiques et culturelles qui influent sur sa répartition (...) C'est précisément dans le domaine de l'usage de la terre et du paysage communautaire qu'une imagination exercée, une conscience de l'environnement et de l'habitat peuvent être des plus précieuses. (...) C'est une manière de définir le paysage de façon à inclure la mobilité du vernaculaire, avec l'infrastructure politique d'un ordre social stable. »

Jackson J.B., 2003, (1984). *À la découverte du paysage vernaculaire : essai*, traduit de l'américain par Xavier Carrère ; préface de Jean-Marc Besse et Gilles A. Tiberghien, Actes Sud, École nationale supérieure du paysage, p. 245-263.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« La véritable crise de l'habitation réside en ceci que les mortels en sont toujours à chercher l'être de l'habitation, et qu'il leur faut d'abord apprendre à habiter. »

Martin Heidegger, (1952). *Essais et conférences « Bâtir Habiter Penser »*.

Les crises éco-climatiques qui traversent en ce moment la France comme le reste du Monde pose de manière radicale la question de la prise de décision en démocratie. De ce point de vue, la période contemporaine se caractérise par un net mouvement, basculant d'une gouvernementalité (Foucault, 1994) fondée sur la prévisibilité et sur son corollaire, la modélisation, vers un « monde incertain » qui réinterroge les modalités d'action de nos sociétés (Callon *et al.*, 2014). Ce nouveau régime d'incertitude pose de nombreuses questions tant théoriques que pratiques, demandant de relier les apports des sciences écologiques, sociales et politiques. Il s'agit notamment de s'intéresser à la construction des savoirs et des savoir-faire et du rôle de l'expertise dans les (non-)choix effectués. Il s'agit également de proposer des réponses transversales, prenant en compte la diversité des contextes éco-culturels et s'attachant à résoudre les inégalités socio-économiques. De fait, ni l'ancienne lecture universaliste du monde, ni les désuètes séparations entre humains et non-humains ne fonctionnent aujourd'hui. Le temps d'une « Nature » immuable et indépendante, simplement accessible par des faits scientifiques, a rejoint le temps politique de l'humain aux valeurs arbitraires et changeantes (Latour, 2004). Il s'est opéré dès lors « le passage d'une construction de la certitude à un approfondissement de l'incertitude » (Lascoumes, 2002). Le concept d'anthropocène, proposé en 2000 par le chimiste Paul Crutzen et le limnologue Eugene F. Stoermer, et encore débattu, contient ainsi ce terrible paradoxe : c'est une urgence de temps long qui ne peut être réduite à la seule question du climat (Tsing, 2017). Les questions écologiques doivent être prises dans un sens large, allant de l'extinction des pollinisateurs aux modificateurs endocriniens, en passant par l'omnipotence d'une agriculture intensive. Elles doivent être croisées avec les inégalités socio-économiques et les insuffisances démocratiques. Cette nouvelle ère charrie des niveaux d'incertitudes croissants selon différents

« point de seuils » à une échelle géologique très difficile à articuler avec l'histoire des sociétés humaines. La prise en compte de ces niveaux d'incertitude et de ces temporalités diverses réclame des changements de paradigme dans nos manières de penser et d'agir. Il s'agit notamment de mobiliser des registres de connaissance très hétérogènes, savants et non-savants (Collignon, 2005), et de les situer (Haraway, 2009). Il s'agit également de politiser les réponses apportées, aujourd'hui encore trop souvent technicisées, en les ancrant dans les territoires – c'est-à-dire dans une perspective terrestre – et en mobilisant les habitants qui y vivent et y agissent. Réintroduire la dimension politique invite à dépasser les clivages éculés entre nature et culture, entre humains et non-humains ou entre protection de l'environnement et lutte contre les inégalités sociales.

Ainsi, les crises éco-climatiques apparaissent-elles de plus en plus consubstantielles d'une crise plus profonde d'ordre cosmopolitique (dé)liant sociétés et milieux, autrement dit d'une crise de nos manières de faire monde (Hache, 2012). Suite au courant moderne et sous économie de marché, le développement du fait urbain et la rationalisation des territoires agricoles ont segmenté l'habitation humaine en estompant et déconstruisant les relations processuelles, tant matérielles qu'immatérielles, entre les individus et leurs milieux de vie. Ainsi, assistons-nous à une forme de désorientation des établissements humains qui vient interroger avec insistance les relations à l'autre qu'il soit humain ou non humain sous l'angle de nos « manières de faire » (Augoyard, 1979 ; Berque, 2008 ; Hoyaux, 2002 ; Paquot & Lussault, 2007). Dit autrement, ces crises mettent l'humanité, et selon des implications différentes, devant la nécessité de se réinventer pour re-composer des mondes en remettant en question nos manières cosmopolitiques d'habiter la terre. L'enjeu principal est de *faire tenir* un monde commun fait de diversités (Latour, 2007). Cet enjeu est initialement au cœur de la question du paysage. L'historien Serge Briffaud nous le rappelle quand il montre toute l'*actualité* des travaux d'Alexander von Humboldt menés à la charnière du XVIII^e et XIX^e siècle. Ce naturaliste, géographe et explorateur allemand les a rassemblés dans un ouvrage clé intitulé *Cosmos* :

« On s'est de fait largement accordé, ces dernières décennies, à considérer l'auteur de *Cosmos* comme l'un des principaux instigateurs du basculement épistémologique conduisant la géographie, qui dans sa forme classique n'était qu'un savoir relatif à la "localisation" et à la représentation, à devenir une véritable science de l'espace, dont l'objet premier est l'étude des

lois relatives à la distribution et la différenciation, sur la planète, des phénomènes naturels et humains. » (Briffaud, 2006)

Cette démarche scientifique fait du « sentiment lui-même un objet scientifiquement appréhendable et en le désignant comme l'un des espaces vers lesquels doivent en priorité s'étendre les conquêtes de l'esprit positif » (Briffaud, 2006). Cette thèse souhaite s'inscrire dans ce basculement épistémologique qui constitue, selon l'auteur, une « perspective scientifique vertigineuse » conduisant « la rationalité, pour demeurer au plus près des sensibilités humaines, à s'abîmer et à se construire à la fois dans l'irréductible empirisme de l'expression » (*Ibid.*). De fait, l'ontologie du paysage réclame de ne pas disjoindre matérialité et immatérialité, singulier et pluriel, raison et sentiment pour mener une démarche scientifique sur nos manières cosmopolitiques terrestres de faire monde :

« La conscience de la fragilité ontologique du paysage est le pendant de la nécessité, toujours potentiellement requise, d'en démontrer l'existence comme réalité partagée. Cette incertitude est une modalité même du surgissement du paysage dans nos expériences ordinaires. » (Trom, 2001)

Pour contribuer à faire face à ces défis vertigineux et incommensurables (c'est à dire en dehors de toute mesure), ce travail de thèse propose de partir du paysage et de son terrain de pratique, c'est-à-dire du niveau terrestre *du sol*, d'un point de vue paysagiste. Ainsi, cette thèse vise-t-elle à interroger par une démarche à la fois réflexive et expérimentale la co-production d'initiatives locales et à dessiner les contours d'une Coopérative habitante de paysage. Il s'agit notamment d'explorer le champ d'initiatives socioécologiques qui réorganisent les relations paysagères de collectifs d'acteurs-habitants et d'envisager sur ces bases des mondes à venir (Descola & Pignocchi, 2022).

1. Un projet de paysage qui reste à démocratiser

Dix ans de pratiques professionnelles en Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), principalement en libéral, en tant que paysagiste DPLG, c'est-à-dire considéré comme un « expert du paysage », m'ont amené à interroger la question des moyens et des buts de l'action paysagère telles qu'elle se déploie dans les territoires locaux, tout particulièrement lorsqu'elle mobilise des dispositifs relevant des politiques publiques du paysage (Charte paysagère, Plan

de paysage). Le constat effectué est que ces projets de paysage à l'échelle territoriale sont confrontés à deux grandes difficultés. D'une part, ils souffrent d'un manque de transversalité (pourtant inhérente aux questions paysagères) pris qu'ils sont dans les approches sectorielles des diagnostics classiques et des structures institutionnelles qui les portent. Il en résulte une vision détaillée du territoire, mais bien trop segmentée pour mener des actions coordonnées (Davasse & Henry, 2012). D'autre part, ils aboutissent trop souvent à des prescriptions conservatrices qui répondent mal à une demande sociale multidimensionnelle où se confrontent des expériences, des valeurs ou des imaginaires parfois radicalement différents (Luginbühl, 2001). D'autant que cette demande sociale est souvent complexe à définir et/ou à structurer malgré certaines démarches mises en place pour faire participer les citoyens à la fabrication d'un projet négocié (Bédard, 2009). De fait, ces difficultés interrogent les fondements de l'action paysagère et des projets en ce domaine. Comment sont définis les objectifs de politiques publiques de paysage sur les territoires ? Sur quoi reposent les outils et moyens mis en œuvre pour les atteindre ? Sur quels fondements scientifiques s'articulent connaissance et action en ce domaine ? Dans un contexte de crises éco-climatiques, et face à la nécessité de repenser nos manières humaines d'habiter la terre, ce questionnement renvoie en particulier à des enjeux démocratiques qui visent à appréhender le statut de l'entité paysage lorsqu'elle est rendu « disponible et mobilisable pour l'action » (Trom, 2001). De fait, cette thèse souhaite s'inscrire dans le large champ scientifique des questions concernant la politisation de l'action éco-socio-spatiale, qu'elle soit publique ou privée, et de sa démocratisation en lien avec la crise de l'expertise « moderne » (Lascoumes, 2002). Le cœur de l'interrogation mise en avant ici est bien la question des savoirs en ce domaine de l'environnement et du paysage et de leur construction dans l'action.

De ce point de vue, ce travail souhaite s'inscrire dans les réflexions qui n'opposent pas, ni ne remettent en question, démocratie représentative et de démocratie participative³. Cette partition, trop souvent pensée comme structurante, peut voiler certaines réalités concrètes qui

³ Voir notamment sur ce sujet, les travaux du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Démocratie et participation » (<https://www.participation-et-democratie.fr/>) qui rassemble depuis 2009 une importante communauté de chercheurs et d'acteurs relevant des sciences humaines et sociales.

caractérisent – au quotidien et à l'échelon local – la relation politique entre gouvernés et gouvernants : celle de la communication, de l'interpellation ou de la délibération renforçant à différents endroits la démocratie délibérative (Blondiaux, 2001). Il est alors nécessaire de faire la distinction entre une communication verticale, où l'information circule, les décisions sont mises en débat par confrontation offrant des espaces où rendre des comptes, à des situations horizontales où la délibération peut être multiple, ouverte aux discours alternatifs autre que ceux de l'agenda de l'autorité politique. La difficulté principale, d'un point de vue démocratique, est de ne pas se suffire de ces instances comme simples caisses de résonance. Il faut permettre l'intervention dans différents processus afin d'élargir les enjeux du politique et ne pas réduire la participation à un succédané d'autres formes délibératives (Rodet, 2008).

Pour ce faire, cette thèse souhaite déplacer la focale en venant interroger démocratie et participation par la prise en compte de la quotidienneté habitante comme point d'appui pour une *politisation de l'ordinaire*. De fait, l'objectif n'est pas d'interroger la démocratie participative comme système d'organisation politique réduite aux modalités de prise de décision, mais plus singulièrement souhaite travailler la participation démocratique sur les questions environnementales à l'échelle locale. De ce point de vue, ce travail s'inscrit aussi dans un moment-clef de l'histoire de l'action publique dans les champs de la conception de l'espace et de la gestion des territoires et des environnements. Ce moment est, d'une part, celui où les fondements de la gouvernance des territoires locaux changent. Ces derniers sont en train de se réorganiser profondément sous l'impulsion des dernières réformes territoriales (loi MAPTAM, Loi relative à la délimitation des régions, Loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, loi NOTRe). Ces réformes sont susceptibles de modifier les mécanismes de solidarités territoriales et de bouleverser les modes de gouvernance au sein des territoires. Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) vont probablement avoir besoin de nouveaux outils innovants d'assistance, de coopération et de participation afin de relever les défis qui ont trait à l'aménagement, au cadre de vie et à l'habitat dans un souci de développement durable en intégrant la triple dimension : sociale, économique et environnementale. Ce moment correspond, d'autre part, à l'irruption, aussi bien dans le débat public que dans la recherche scientifique, de la notion de transition qui se pose comme une nouvelle façon de répondre à la crise éco-climatique laquelle nos sociétés contemporaines sont confrontées (Berque *et al.*, 2006 ; Ghorra-Gobin, 2015).

2. La question de l'expertise et de sa politisation dans un monde en transition

L'expertise est classiquement définie comme la production de connaissances au service de la décision et de l'action (Lascoume, 2002). Devant tenir compte d'incertitude de plus en plus forte et du principe de précaution, il est légitime de s'interroger sur la manière dont ces connaissances sont produites (Callon *et al.*, 2001). De fait, le lien entre production de connaissance et action ne se noue que de manière très contingente (Demortain, 2021). De ce point de vue, l'expertise peut être comprise au sens large comme l'implication de savoirs scientifiques et/ou techniques au sein des organisations afin de fournir des repères normatifs. Il faut noter que l'on assiste aujourd'hui à un double mouvement de montée en puissance de l'expertise très présente dans tous les systèmes de décisions et dans les médias et de « crise de l'expertise » en ces temps d'incertitude et de remise en cause pour le meilleur et le pire des « dires d'expert » (Barbier *et al.*, 2013 ; Haumont, 2022). Cette situation n'est pas nouvelle, mais s'est accentuée ces derniers temps (Agacinski, 2018).

Contrairement au chercheur, l'expert ne produit pas de connaissances nouvelles, mais s'appuie sur les connaissances acquises, par lui-même ou par d'autres, pour exprimer des avis. Il est doté de compétences spécifiques et il est reconnu comme ayant une expérience particulière qui lui permet d'éclairer des situations. Il peut être ainsi source de normativité au sein des institutions de sa pratique (par exemple une entreprise) on parlera alors de « normativité interne » (Granjou, 2003). Mais il peut être aussi source de « normativité externe » lorsqu'il évalue une situation donnée en dehors de son propre cadre. Cette normativité externe s'amplifie avec la technisation de la société et des administrations conférant à l'expertise une place de plus en plus importante dans l'aide à la décision politique (*Ibid.*). Il en résulte que les interrogations adressées aux différentes configurations entre expertises et politiques ont évolué depuis la fin du XX^e siècle. Les premières interrogations remettent en question la technicité de la science moderne qui limite, par principe, les possibilités démocratiques. Cela est dû, en partie, au contexte d'innovation technologique qui engage les sociétés dans des niveaux de risques encore inconnus où savoirs scientifiques et technologiques sont plus que jamais nécessaires mais ne peuvent, seuls, assurer les prises de décisions :

« Habermas décrit les conséquences politiques de l'extension, propre à la société actuelle, de la "rationalité instrumentale" (recherche de la maîtrise des choses, de l'efficacité dans l'action, caractérisant selon Habermas l'essence de la science moderne) au détriment de la "rationalité communicationnelle" (recherche du sens et dimension de débat). Si le savoir technique de l'expert, censé faire apparaître les contraintes objectives de la réalité, est le seul fondement légitime de l'action, la dimension pratique (choix des valeurs) se trouve absorbée par la dimension technique, ce qui correspond à une dépolitisation de la société. » (Granjou, 2003)

Si, comme l'a bien formulé le sociologue François Ewald (1992), l'expertise est souvent perçue comme une « illusion nécessaire », nous constatons que la période actuelle se caractérise par une remise en cause par la société civile des « évolutions des pratiques d'expertise publique contemporaine » en vue d'une expertise plus transparente et plus démocratique (Lascoume, 2002). La multiplication de situations où les experts sont remis en question (La Hague, OGM, Amiante, Vache folle, sang contaminé, naufrage de l'Erika, usine kodak de Vincennes, plus proche de nous Covid, méga-bassines...) vient interroger l'expertise, aussi qualifiée soit elle, dans les domaines à forte incertitude comme ceux de la santé ou de l'environnement (Callon, 2002). En ce sens, la contre-expertise peut apparaître comme un contre-pouvoir. Mais expertise et contre-expertise s'affrontent souvent sur les mêmes plans de compréhension des problèmes et mobilisent, en règle générale, les mêmes outils/méthodes. Un domaine technique *en-cadre* de fait les conditions d'appréhension d'un problème et les solutions ou possibilités pour y répondre. C'est en quelque sorte le biais des approches techniques qui sont en conséquence peu adaptées aux problèmes complexes (Morin, 2015). La question de la gestion des risques est à ce titre éclairante. Claude Charlier (1995) montre combien la logique de certains choix techniques rationnels d'ingénieurs peuvent échouer dans la prise en compte des impacts socio-culturels et politiques des réponses apportées aux risques d'avalanches en milieu montagnard où :

« Par souci d'efficacité aussi bien que par routine, [chaque expert] tend à ramener la situation présente à un modèle déjà connu qu'il croit maîtriser et qu'il promeut au nom de son efficacité présumée. » (Charlier, 1995)

C'est que les situations environnementales ou de santé publique sont caractérisées par une forte hétérogénéité des données, tout autant techniques, scientifiques, que politiques, économiques, sociales ou écologiques. Alvin Weinberg (1972) propose la notion de

« Trans-Science » pour désigner ce type de problèmes qui peuvent se formuler, mais non se résoudre, en termes scientifiques. À ce titre, les travaux du Groupe d'exploration et de recherches multidisciplinaires sur l'environnement et la société (GERMES) montre dès 1975 les risques de la dépendance accrue de nos sociétés à faire de la seule science un « médiateur indispensable entre l'homme et un environnement » (*Ibid.*). Cette séparation entre les savoirs savants et ceux du quotidien s'accroît par l'expansion du domaine technocratique. Il s'ensuit une perte progressive de confiance dans le savoir rationnel qui mine les possibilités démocratiques. Le problème n'est pas celui de l'expertise en soi, mais celui des liens entre expertise et décision (Lascoumes, 2002). Ainsi, dans les travaux du GERMES deux positions peuvent illustrer deux pôles du débat qui permettent de mieux saisir les enjeux contemporains. Pour certains, il est important de revenir à une séparation plus forte entre politique et scientifiques (Philippe Roquelpo, 1996) d'autres, considèrent la distinction comme « illusoire » et invitent à des formes hybrides (Michel Callon & Arie Rip, 1992).

Le modèle de Roquelpo est un « modèle d'expertise, rejetant l'idée d'une objectivité scientifique déjà donnée, [qui est] conçu comme un effort permanent d'objectivation vers une "connaissance raisonnable aussi objectivement fondée que possible" ; il n'est toutefois concrètement réalisable qu'à condition que soit reconnue et acceptée l'image d'un savoir construit sur le doute, et que l'on s'appuie sur une "éthique de l'objectivation". » (Granjou, 2003) De l'autre côté, Callon et Rip, dont les travaux se fondent sur l'apport des sociologies des sciences, dénie toute spécificité à l'argumentaire scientifique : il est de même nature que tout autre argumentaire (d'ordre économique, politique, etc.) : « le rôle de l'expert est alors de fabriquer des "arrangements", des compromis, les plus solides possibles entre le pôle des connaissances scientifiques, celui des contraintes réglementaires, et celui des intérêts sociaux, politiques ou économiques ». Callon et Rip en conclut à la nécessité de processus d'expertise ouvert sous la forme de ce qu'ils nomment « forums hybrides » permettant une confrontation démocratique sur des sujets techniques (Granjou, 2003 ; voir aussi Theys, 2019).

Il en découle deux questions principales qui peuvent se résumer de la manière suivante : (i) quelles réformes sont-elles souhaitables ? (ii) Quelle place est-elle donnée aux savoirs scientifiques et/ou techniques ?

Ainsi, les experts ne peuvent-ils plus aujourd'hui apparaître comme détenant une certitude objective : ils doivent désormais « ouvrir la discussion, non la clore. » (Granjou, 2003). Ces questions apparaissent d'autant plus fortes en France où la tradition politique centralisatrice soulève une double remise en question : celle du savoir scientifique et/ou technique comme fondement de la décision, mais aussi les formes institutionnelles des prises de décisions (Donzelot & Epstein, 2006). D'autant que les difficultés à définir la place de l'expertise sont particulièrement saillantes par la perte d'objectivation liée au paradigme environnemental (l'homme sujet *face* à une nature objet). C'est en ce sens que l'évolution du débat a amené à la prise en compte du principe de précaution où « l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles⁴ ». Néanmoins le principe de précaution ne lève pas réellement le voile entre procédures et expertise qui réclame encore des investigations (Godard, 1997). Les problèmes sont nombreux : monopole de l'expertise où juges et acteurs sont considérés comme parties prenantes, problèmes organisationnels entre conflit d'intérêt, garanties de l'indépendance, type de mandat confié, organisation du débat public, capacité à s'auto-saisir, ou bien encore articulations entre recherche fondamentale et recherche appliquée (Leblay, 2020). Nous assistons alors à la nécessaire évolution d'une conception restreinte d'un individu spécialiste aux décisions sans appel prises au nom de la maîtrise d'un savoir à des formes plus diversifiées (contre-expertise, expertise collective), mais aussi à des expertises plurielles (pluri-disciplinaires et pluri-acteurs) cherchant à coordonner une hétérogénéité d'individus :

« On peut considérer que le devenir des pratiques d'expertise est lié à leur capacité à se démocratiser, c'est-à-dire à ouvrir véritablement leur démarche à des points de vue contrastés et, en particulier, à organiser une expertise plurielle ne s'arrêtant pas aux réseaux des seuls spécialistes et sachant faire une place véritable aux profanes. » (Lascoume, 2002)

Par conséquent le nœud est celui d'un nouveau cadrage entre expertise, politique et société, à savoir comment ces dernières peuvent accorder une légitimité à la première. En France, les

⁴ Loi no 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « loi Barnier »)

plus anciens experts sont les ingénieurs en voiries⁵ pourtant les liens entre expertise, politique et action spatiale sur l'environnement sont plus rarement interrogés. Il me semble pourtant que ces interrogations concernent particulièrement toutes les professions dites d'actions spatiales (architecte, urbaniste et paysagiste) qui sont tout à la fois « homme de l'art et des sciences » : sur quels savoirs et expertises se fondent leurs interventions ? Quelles questions démocratiques cela soulèvent dans les séparations entre expertise, participation, projet spatial et questions environnementales ? Je propose de préciser cela par l'entrée du paysage.

3. Projet de paysage et démocratie : quelles sont les cosmopolitiques en jeu ?

Participation et projet spatial sont depuis longtemps étudiés au travers de la rénovation urbaine et sociale liée aux différentes politiques de la ville⁶. Dès 1983, Hubert Dubedout, dans le rapport « Ensemble refaire la ville⁷ », souligne la « nécessaire participation des habitants » où « rien ne se fera sans [leur] participation active ». De fait, ces recherches sont principalement axées sur des expériences en territoire urbain ou péri-urbains en particulier suite à la loi Borloo relative à la rénovation urbaine votée en 2003 et la création de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) (Monbeig, 2007). La question du paysage, quant à elle, semble offrir une entrée privilégiée pour étudier différents enjeux sur d'autres territoires (Briffaud *et al.*, 2017). En effet, à la suite de la Convention de Florence, dite Convention européenne du paysage (CEP), le paysage intègre une reconnaissance des champs sociaux et politiques dans leurs implications réciproques avec l'environnement instituant le paysage comme catégorie potentielle de l'action dans le quotidien des populations. Ainsi, l'entrée par le paysage semble pouvoir être privilégiée pour accompagner le projet de territoire. Il s'agit d'un paysage « effecteur et

⁵ « En France, les premiers ingénieurs ordinaires des Ponts et Chaussées sont nommés en 1682. Cinquante ans après, en 1747, est fondée leur école et un véritable statut public est défini. Un peu plus tard, sont créés le corps des Mines (1781) et son école (1783) afin de rationaliser les exploitations minières et de maîtriser les usages nouveaux de la chimie appliquée. Ces ingénieurs sont des experts publics ayant la double mission de gérer des secteurs d'activité publique, mais aussi de conseiller les entreprises privées. » (Lascoumes, 2002)

⁶ Sherry Arnstein dans les années 70 a proposé une échelle pour pouvoir mieux les analyser avec trois critères principaux : non-participation, coopération symbolique et pouvoir effectif des citoyens (Donzelot & Epstein, 2006).

⁷ Dubedout, H. (1983). *Ensemble refaire la ville : Rapport au Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers*. Documentation française.

opérateur de territorialité » (Hoyaux, 2009), offrant la possibilité de proposer une démarche expérimentale et innovante. Pour ce faire, cette dernière doit s'inscrire dans le tissu social et écologique et articuler les échelles spatiales et temporelles.

Cette interrelation dynamique, voire processuelle, de la co-construction du soi et du monde au travers de la notion de paysage peut être interrogée au niveau sociétal à différentes échelles de temps et d'espace. Elle peut être comprise comme le « ressenti de notre participation » au monde et à l'ensemble du cosmos, « chaque personne [créant] ainsi des paysages comme un reflet du territoire dans lequel elle veut acter sa présence, en tant que spectateur bien sûr, mais aussi en tant qu'auteur, et surtout en tant qu'interprète » (Hoyaux, 2009). Ceci lie représentation du monde et action d'avec le monde rappelant la complexité de la dimension spatiale de la quotidienneté (de Certeau, 1990) et du faire avec l'espace comme condition première de notre existence humaine :

« Ce double processus de projection technique et d'introjection symbolique [...] la pulsation existentielle qui, animant la médiance, fait que le monde nous importe. Il nous importe charnellement, parce qu'il est issu de notre chair sous forme de techniques et qu'il y revient sous forme de symboles. C'est en cela que nous sommes humains, en cela qu'existe l'écoumène, et c'est pour cela que le monde fait sens. » (Berque, 2000)

Cette définition territorialisée du paysage engageant les populations n'est pas sans difficulté pour les professionnels de l'espace et de l'aménagement du territoire en particulier les paysagistes. En effet, issus de l'art des jardins, les outils d'expertise du paysagiste se sont fondés sur une approche spatiale immanentiste, voire essentialiste. Confrontée à des échelles plus importantes cette posture attribue parfois au paysage une dimension substantialiste où le paysage est appréhendé en soi comme séparé de la société (Pernet, 2014). Il est important de rappeler ici combien la notion de paysage est empreinte de nombreuses catégories conceptuelles implicites souvent inintelligibles et peu interrogées par les praticiens paysagistes qui s'appuient le plus souvent sur un faisceau de pratiques et de connaissances issues d'une culture professionnelle du *savoir-faire* (Davasse *et al.*, 2022). Pourtant les fondements et la fabrication des savoirs interrogent sur les compétences humaines nécessaires à la compréhension du monde et à sa rationalisation pour l'action sur les environnements qui le composent. La construction de ces savoirs, comme toute construction théorico-performative,

revêt de nombreux enjeux politiques et éthiques. Pour la profession de paysagiste cela ouvre un double chantier épistémologique et praxéologique (Donadieu, 2012). Si l'apport de la recherche dans l'analyse et l'évaluation des processus de projet de paysage est important (Pernet, 2019), il est aussi nécessaire d'interroger les « postulats de fond » (Catton Jr. & Dunlap, 2017) des savoirs mobilisés pour et dans l'action. Certains travaux montrent par exemple que la façon d'interroger la « constitution du social » permet de repositionner pratiques et postures paysagistes (Marlin, 2022). Cette thèse souhaite participer de ce chantier critique.

L'idée est de chercher à explorer d'autres approches pour instruire le projet de paysage. Dans cette optique, cette recherche pose l'hypothèse de la fécondité d'une dialectique entre le concept de paysage, comme modalité d'action dans la pratique paysagiste, et celui de l'habiter qui fonde la notion plus géographique d'habitant (Paquot & Lussault, 2007) :

« L'habitant convoque des affects environnementaux, des attaches sensibles aux territoires comme registre et ressort premier de l'interpellation de savoirs (techniques, professionnels et scientifiques) censés justement composer son habiter – par les projets d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement qu'ils fondent. » (Faburel, 2013)

Il est à noter que cette question de l'habiter fait aujourd'hui un retour en force tant dans le monde scientifique que dans celui de l'action, sous l'impulsion d'une attente sociale plus ou moins bien exprimée. Cet état de fait amène à poser la question de l'habiter à l'épreuve de réalisations concrètes. Il nécessite alors de ne pas discréditer par avance le discours des habitants et de prendre au sérieux leurs pratiques pour comprendre la place du paysage dans l'ordinaire (Luginbühl, 2007). En conséquence, cette thèse souhaite explorer une approche peu abordée en questionnant les contributions potentielles de la culture du paysage à l'étude plus spécifique d'initiatives et de projets socio-spatiaux tentant, dans le contexte de la crise écologique et politique actuelle, de dessiner les contours de nouvelles façons d'habiter. Les travaux de J.B Jackson, faisant suite à la géographie vidalienne, et portant sur la reconnaissance du paysage dans sa dimension quotidienne et non institutionnelle ouvre un champ large mais complexe de renouveau du projet de paysage en mettant au cœur de l'action en ce domaine les habitants (Besse, 2003 ; Jackson, 2003). D'autres travaux (K. Olwig, D.Cosgrove) « remettent en évidence l'origine *coutumière*, c'est à dire les visions communes partagées par des groupes ou des communautés humaines sur leur espace de vie quotidien, identifiables au travers de

leurs rapports aux éléments naturels, aux ressources, au milieu... » (Schreiner & Tronquet, 2017, p. 71).

Ainsi, Le projet de paysage, analysé sous l'angle démocratique, interroge l'évidence naturelle de « l'*institution* publiquement réglée des liens entre humains et non-humains » (Latour, 2002) qui se trouvent attachés de multiples manières, tant matérielles qu'immatérielles, lorsqu'ils essaient de cohabiter sur une portion terrestre. La question de l'expertise qui est ici en jeu pour renouveler la vie publique est donc bien la compréhension singulière de possibilités de comopolitiques terrestres – formes politiques de mise en relations des êtres par diverses compositions et ce de manière située – où « toute création de collectifs, que ceux-ci soient qualifiés de sociaux, de culturels, de naturels ou d'écosystémiques, met en œuvre des "attachements" qu'il convient d'explicitier en préalable à la recherche d'un monde commun » (Rudolf, 2006). Ceci offrant à chacun l'occasion de participer à son cadre d'existence dans un défi anthropologique, politique et démocratique permanent.

4. La politisation de l'ordinaire et du proche

Pour articuler paysage, habitant et participation il est nécessaire d'interroger de manière plus large les répertoires de la territorialité politique et de ses différents régimes (Segas, 2020). Ainsi, de nombreux travaux montrent combien l'ordinaire peut être une question politique qui ne peut se réduire aux arènes et dispositifs du jeu démocratique institutionnel. Dans une théorie politique de la délibération et de la représentation il faut bien évidemment favoriser une prise de parole néanmoins il ne faut pas oublier de prendre en compte le quotidien comme politisation⁸ (Leblay, 2020). Ces différents travaux montrent combien « les mondes familiers sont aussi des espaces de critique sociale et de revendication politique » (Dechézelles & Maurice, 2022, p. 8). De fait, ces recherches signalent :

« moins une simple déterritorialisation du politique que l'émergence de nouveaux types d'opérations de territorialisation et des changements de régime de territorialité. Elles analysent

⁸ « [...] La politisation est une requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités. » (Lagoye dans Favre & Schemel, 2003, p. 360-361).

la façon dont des entrepreneurs, en inventant et en construisant de nouvelles formes d'inscriptions dans l'espace, reterritorialisent le politique, dans toutes ses dimensions. » (Segas, 2020)

L'action politique citoyenne, individuelle et/ou collective, est souvent réduite aux expressions « réactives » qui s'expriment dans l'espace public. Mais cette action prend part dans un espace-temps discontinu (c'est-à-dire isolé des activités sociales du quotidien) qui est, en ce sens, « *extra-ordinaire* ». Il faut pour mener à bien l'analyse intégrer d'autres registres d'actions qui engagent différentes pratiques spatiales qui portent un sens politique. D'autant que cette politisation ne se limite pas à la proximité mais s'ambitionne de manière plus générale :

« La façon "d'habiter" participe alors d'un "régime critique" (Barbe, 2016) qui vient se poser en alternative aux formes conventionnelles d'habitat et plus largement politise les gestes du quotidien (Pruvost, 2017) : faire et habiter autrement, c'est alors remettre en cause les normes dominantes (capitalistes, productivistes). Ces formes d'installation, qui valorisent les circuits courts, le respect de l'environnement, la sobriété et la lenteur, font de l'inscription dans l'espace une réponse et une alternative à des dynamiques déterritorialisantes (la mobilité, l'internationalisation des échanges) dont la nocivité sociale et écologique est dénoncée. » (Segas, 2020)

Le problème de l'ordinaire est donc, au moins, double. Il est bien entendu celui de sa visibilité : comment est-il possible de le présenter ? De le représenter ? Comment accéder à l'espace médiatique, au sens le plus large du terme, c'est-à-dire accéder à une représentation de soi en dehors de la proximité (Peigney, 2015)? Mais c'est aussi interroger la fonction politique du quotidien ? De l'ordinaire ?

Pourtant, les démarches participatives, mobilisant les ressources locales, partent d'un présupposé distancié de structures qui se posent a priori comme extérieures et séparées d'une prise avec le réel de la quotidienneté. Cela réclame aux professionnels de l'aménagement de venir interroger leurs pratiques et leurs méthodologies de travail en mobilisant de nouveaux outils et de nouvelles manières pour intégrer cette dimension aux projets de territoire dans des contextes souvent inappropriés où pèse un manque de temps, de connaissance et de moyens. Il semble que dans ce contexte de transition nécessaire un des enjeux majeurs pour répondre à ces défis est de pouvoir expérimenter de nouvelles démarches et de nouveaux dispositifs. C'est ce qu'a souhaité ce travail de recherche en renversant le positionnement habituel de la

commande en paysage pour construire de façon concomitante le cadre d'une recherche et d'un projet de paysage (Findeli, 2015 ; Mazel et Tomasi, 2017).

À ces fins, une Coopérative Habitante de Paysage (CEP) a été mise en place durant le temps du doctorat. Elle constitue le terrain de recherche à partir duquel est interrogée, par une démarche à la fois réflexive et expérimentale, la co-production d'initiatives locales. Dans cette recherche de *reliances* (Morin, 2015), ces expérimentations doivent relever du champ de la participation et de la coopération. Il s'agit là d'un objectif majeur de ce travail. Il vise notamment à explorer le champ d'initiatives socioécologiques qui réorganisent les relations paysagères de collectifs d'habitants-citoyens.

5. La Coopérative habitante de paysage (CHP), l'hypothèse d'un chaînon manquant

L'objectif pragmatique de la recherche doctorale a donc été la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage⁹ (CHP) sur un territoire. Selon l'institut des territoires coopératifs¹⁰ la coopération implique d'être co-auteur d'une œuvre commune. À ce niveau la mobilisation du paysage peut apparaître féconde en travaillant sur l'idée d'un commun paysager. Le commun étant défini simplement comme ce dont nous prenons soin en commun car nous y tenons en commun sans pour autant nous ressembler ou nous assembler.

Le projet de mise en place de la CHP a bénéficié d'un financement du Conseil départemental de la Gironde via un appel à manifestation d'intérêt (AMI) portant sur les paysages agricoles dont il fut lauréat en 2017. La CHP est pensée comme un « chaînon manquant » positionné à côté et en relation de l'institutionnel. Considérée comme une innovation à visée socio-spatiale, elle est servie dans ses objectifs par les initiatives habitantes et les actions qui pourraient en découler. Elle relève donc d'une communauté d'intention et d'intérêt locale regroupée autour

⁹ De forme privée et d'intérêt public la démarche vise la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) sur les questions de paysage. Il s'agit d'une entreprise coopérative qui a pour objet selon la loi de 2001 « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale » (<https://www.les-scic.coop>). Une première association ayant pour titre Visages-Paysages avec différents collègues a été créée en janvier 2021 : elle préfigure cette future SCIC.

¹⁰ <https://instercoop.fr/>

des problématiques socioécologiques. Il s'agit d'associer les habitants dès le début de l'action/projet (définition des objectifs, mise en place des dispositifs méthodologiques, choix des solutions, etc.). L'idée est de former un collectif solidaire, participatif, démocratique afin de mettre une mise en dialogue des savoirs, des questionnements et des solutions/réponses. Cela revient à mettre en dialogue des acteurs/habitants autour du sens qu'ils donnent à leur réalité et à faire en sorte qu'en s'appropriant cette réalité, ils s'émancipent.

Ces dimensions réflexives ressortent des études sur les habitats participatifs où se conjugue « le chez-soi au pluriel » (Servain, 2022) comme registre de l'action collective et qui « consiste à réaliser chez soi et pour soi une partie ou la totalité du changement que l'on juge souhaitable, à terme, pour le reste de la société » (Leblay, 2020). Ces initiatives habitantes « qui débroussaillent de nouvelles façons de construire et d'habiter, constituent des innovations sociales » (Ndiaye *et al.*, 2013) en se référant à une double légitimité « d'une part la normativité du développement durable et de l'autre l'utopie de l'économie sociale et solidaire, critique de la notion de propriété privée » (*Ibid.*). Toutes ces initiatives sont autant de « signaux faibles », parfois portés et mis en avant par les personnes pour interroger institutions publiques ou privées (Vigne, 2015) où « l'enracinement dans un espace approprié [...] redonne à ces habitants la perspective d'un avenir plus lointain, au-delà de leur vie personnelle » (Leblay, 2020). La mise en place de la CHP constitue à la fois un espace expérientiel et un terrain d'investigation à partir desquels la recherche doctorale éprouve ses hypothèses et récolte, par une démarche de participation observante, des matériaux pertinents pour une recherche relative à l'action et au projet dans le domaine du paysage (Olivier de Sardan, 1995).

6. La Haute Gironde comme territoire pour une démarche de recherche et de projet

L'idée est de mettre en expérience de nouvelles façons d'habiter et de vivre dans une perspective active et critique. De fait, expérimenter, c'est sortir de certaines habitudes et de certaines normes de compréhension et d'action pour extraire de nouveaux ressorts et d'autres pratiques. Dans cette perspective les territoires en marge apparaissent comme pertinents pour devenir des cas d'étude, mais aussi des cas d'expérience. La marge, par essence, est ce qui est en dehors du cadre matriciel normatif. Par-là, elle est le lieu potentiel de la production de

l'alternative, territoire privilégié d'expérimentations et d'inventions. Je pose l'hypothèse que les territoires en marge permettent d'explorer des initiatives autres que celles que l'on peut observer dans les territoires intégrés au fait majoritaire. Ainsi, la marge est appréhendée dans une perspective positive. Il est nécessaire pour bien appréhender ces territoires de chercher à les comprendre depuis leurs limites imprécises et dans le cadre de temporalités qui leur sont propres, c'est-à-dire de les envisager depuis leur singularité. Ainsi « la marge est révélatrice de dynamique ; elle ne se comprend qu'à partir de cette dynamique, et c'est à travers le fonctionnement du système qu'on peut la découvrir et démontrer son propre fonctionnement » (Prost, 2004).

Dans la Nouvelle-Aquitaine, un territoire remarquable pour ce type d'étude est celui de la Haute Gironde. Entre périphérie et marge (Banzo & Prost, 2009), ce dernier est engoncé dans des processus de marginalisation et de dévoration dans le cadre de la métropolisation bordelaise. Reconnu comme un territoire fragile il acquiert dans le contexte de la Nouvelle-Aquitaine une nouvelle centralité géographique à l'articulation des Charentes et de la Gironde. Il requiert donc une attention toute particulière dans le cadre d'un développement harmonieux et désirable dans un souci d'égalité territoriale pour la région. Un territoire pilote (la Communauté de Communes de l'Estuaire) a permis la préfiguration de la CHP.

L'approche proposée s'inscrit donc dans une démarche qualitative de recherche-action. La démarche a cherché à décloisonner l'opposition traditionnelle entre visions expertes et profanes. Elle a souhaité favoriser la construction conjointe d'instruments cognitifs qui permettent ensuite aux acteurs-habitants-citoyens du territoire de mieux diriger des politiques de gestion et d'actions en intégrant les différents types de connaissances révélées par la participation. La recherche-action par participation-observante souhaite prendre conscience des effets de son enquête plutôt que de tenter de les minimiser :

« On tient pour allant de soi que l'observateur altère ce qu'il observe, mais que ces altérations font partie de l'objet d'étude [...] Le travail de terrain est donc nécessairement de nature interactionnelle et la présence de l'enquêteur a des conséquences dans la vie des enquêtés. Les solutions à la réactivité ne sont pas dans la régularisation, la restriction ou la suppression des interactions sur le terrain. Elles réclament que l'on devienne sensible et réceptif à la façon dont

les protagonistes se perçoivent et se traitent les uns les autres. Le chercheur est une source de résultats, non pas de contamination de ceux-ci. » (Soulé, 2007)

Pour ce travail de recherche-projet, deux approches immersives furent mobilisées :

(i) Au sein d'une méthodologie de recherche-action par Participation-Observante (PO), la recherche à étudier par itération la mise en place d'une structure coopérative d'intérêt collectif de paysage mêlant acteurs privés, publics, associatifs et citoyens du territoire de Haute Gironde. Cette structure interroge l'institutionnalisation entre intérêt général (qui le fixe ? Le représente ? Le soumet ?) et bien commun (comme construction d'un accord social entre parties hétérogènes) (Donzelot & Epstein, 2006).

(ii) Le cadre de la coopération issue d'une démarche ascendante permet d'ouvrir le champ à la collaboration. Le paysagiste-chercheur est partie prenante de la mise en place de cette structure.

La recherche s'est développée au sein d'un groupe d'habitant-citoyen(ne)s mobilisé(e)s qui participent de par leur intérêt et leurs motivations à proposer des alternatives sur ces problématiques communes à l'élaboration de la future coopérative. En ce sens, ce groupe de citoyens pilotes a constitué le groupe de co-chercheurs animés par les mêmes préoccupations que le chercheur qui veut comprendre un phénomène ou une problématique et agir pour changer la réalité à laquelle il se confronte et améliorer les situations (Reason & Bradbury, 2008). Cette coopérative par ses réflexions et actions cherche à explorer les incidences de la pensée paysagère issue de l'exploration du concept d'habiter sur le projet de paysage et cela à toutes les échelles temporelles et spatiales.

(ii) il s'est agi de tirer parti de mon propre statut social. Dans un souci épistémique propre au pragmatisme je me suis installé en Haute Gironde avec ma famille pour mener l'enquête. Cela permet d'intégrer à ce projet de recherche cette particularité d'incarner un habitant du territoire d'étude. Cette recherche viendra interroger la position et le statut de la pratique professionnelle de paysagiste sur ce basculement au quotidien du projet de paysage dans l'ordinaire.

* *

*

Au final, ce travail de thèse en recherche-action s'intéresse plus particulièrement à la question de l'habiter dans le domaine du paysage et du projet de paysage dans les territoires en marge. Il s'agit là, tout au moins potentiellement, d'un changement de paradigme concernant l'action paysagiste classique. L'approche épistémologique par l'habiter vient renverser l'ordre des choses en abordant le paysage comme visibilisation des opérations multiples de la quotidienneté en y intégrant une ontologie relationnelle entre individu/lieu et sociétés/milieus remettant en question les outils et méthodes des paysagistes dès lors qu'ils souhaitent aborder le paysage-territoire dans le contexte d'un projet (Bédard, 2009; Berque, 2000). Ce travail ne souhaite donc pas faire émerger un objet paysager institutionnel qu'il faudrait gérer, protéger ou aménager. Il vise, au contraire, à construire une connaissance dite paysagère située du côté de l'expérience ordinaire. Le paysage, entre sociétés et milieux, est mis au travail (Strat, 2016) par l'expérience habitante comme une certaine modalité relationnelle au sein de complexes¹¹ socioécologiques multiscalaires, dans le temps et dans l'espace (Davasse, 2015). À ce titre, il est considéré dans ses dynamiques trajectives entre dimensions matérielles et immatérielles éco-techno-symboliques (Berque, 2000).

Ce faisant, en travaillant dans la matière relationnelle du paysage, il initie/conforte/produit selon les opportunités des actions coopératives socioécologiques selon différentes échelles d'espace et de temps sur un territoire donné. Dans le prolongement de mon travail personnel de fin d'études et de ma pratique professionnelle le but de cette recherche-projet de paysage, est de contribuer à un effort de théorisation sur des pratiques émergentes qui suivent des intuitions convergentes afin d'identifier « un autre champ et d'autres modalités de l'action paysagiste en tentant d'en dégager certaines bases conceptuelles » (Marlin, 2017).

Il est évident que cette expérimentation pourra être jugée comme une situation volontairement aux *limites*. Au sens où elle a souhaité explorer radicalement, c'est-à-dire aux

¹¹ "Com-plexus", du latin "com" (ensemble, avec) et "plexus" participe du verbe "plecto", tisser ensemble.

limites des catégories et champs traditionnels, certaines hypothèses qui seront détaillées plus en avant. Ses conditions de réalisation favorables, que je vais essayer de poser tout au long de ce travail, sont probablement difficilement reproductibles et elle ne constitue donc absolument pas une méthode. Mais je crois qu'elle peut inspirer en d'autres contextes. Ces propositions ne sont que des tentatives. Elles devront être explorées, interrogées, mises à l'épreuve par les communautés de recherche et de pratique qui s'étoffent progressivement pour gagner en pertinence et solidité (Cohen & Ottavi, 2021 ; Dhée & Saprophytes (Lille), 2017 ; Laurence, 2019 ; Marlin & Duprat, 2023 ; Rue, 2020).

Il faut pour commencer interroger plus précisément les enjeux politiques, environnementaux et éthiques de la participation concernant les questions du paysage sur les territoires (Chapitre 1). En particulier je souhaite montrer comment dans certaines démarches mobilisant le paysage de nombreux impensés dualistes (nature/culture, sujet/objet, subjectif/rationnel) font passer à côté des compétences de l'habiter qui fondent l'habitant. En m'appuyant sur différents travaux je développe et précise alors la notion de paysage-(mi)lieu qui fonde la méthode. Je me propose de l'explorer par enquête pragmatique au travers des attachements qui sont au cœur de l'expérience habitante. Ceci fait, je me propose d'expliciter, les enjeux, les liens, les apports et les limites de cette recherche-projet en présentant le terrain de Haute Gironde (Chapitre 2). Cela éclaire en quoi et comment la Coopérative Habitante de paysage est le terrain d'une recherche et d'un projet de paysage-(mi)lieu. Je clarifie ainsi ma position de paysagiste-chercheur et la méthode de sélection de trois Ateliers transversaux de paysage (ATP) qui ont émergé du terrain. Le chapitre trois (chapitre 3) constitue une charnière dans la démonstration. Il expose les premiers matériaux et offre, en première approche, les premiers résultats. J'y adopte le *mode-récit* pour retracer les dispositifs d'élaboration de savoirs paysagers habitants des trois ATP qui ont structuré le projet : la création de contes paysagers et de scénarios paysagers, la réalisation de portraits-paysagers comme film-recherche dans un contexte de projet alimentaire de territoire et le développement d'un réseau de jardins éco-citoyens. Ces résultats me permettent de procéder à une première montée en généralité (Chapitre 4) où je m'intéresse plus précisément à la notion d'affects et d'attachements. Je montre que, loin d'être une notion fixe, l'attachement agrège des collectifs socioécologiques agissants. Par la suite, je me propose d'analyser plus en détail les enjeux politiques et éthiques soulevés par la démarche de Coopérative habitante de paysage (Chapitre 5). Je reviens sur la

création de l'association Visages-Paysages pour voir comment cela interroge les institutions de gouvernance territoriale sur les questions paysagères en participant d'une contre-culture paysagère. Dans le sixième et dernier chapitre (Chapitre 6) j'essaie de positionner la figure du chercheur-paysagiste en revenant sur les enjeux de la recherche-projet de paysage et en proposant un nouvel appareillage pour les territoires. Ce nouvel appareillage paysager souhaite mettre au travail les dimensions cosmopolitiques terrestres de compositions de monde(s) commun(s) afin d'équiper les populations sur les enjeux de démocratie socioécologique et de citoyenneté paysagère.

Notice à l'attention du lecteur

Cette thèse est constituée de deux volumes distincts :

- Ce mémoire ;
- Un site internet intitulé Visages-Paysages, URL : www.visages-paysages.com.

Ces deux volumes sont indépendants mais complémentaires. Le premier mobilise l'écriture scientifique pour présenter les résultats de la recherche. Sa composition est pensée pour être autonome. Le site internet constitue le second volume. Conçu spécifiquement pour cette thèse, il permet d'accéder à une autre mise en forme des résultats ainsi qu'à des matériaux multimédias en rapport avec la recherche-projet et une revue de presse, permettant de ménager au lecteur de multiples entrées spécifiques selon la singularité des productions.

Il s'agit également d'un outil hybride permettant à la Coopérative habitante de paysage de se développer et de prendre consistance entre recherche et action, entre science et société.

Ainsi, chacun de ses volumes peut se parcourir indépendamment. Des rappels dans le mémoire sont là pour indiquer la possible consultation de différents éléments sur le site internet Visages-Paysages. Néanmoins, sauf une exception précisée dans le texte, cette consultation peut se dérouler au rythme et au moment souhaités par le lecteur.

Autre convention de présentation dans ce premier volume, les citations d'auteur scientifique ou non possèdent un style propre (police général, corps 11 points, interligne 1,15, avec retrait) :

"Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum."

Quant aux citations issues d'échanges oraux ou de conversation de terrain (Lapassade, 1992) elles utilisent l'italique (police général, corps 11 points, italique, interligne 1,15, avec retrait) :

"Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum."

Ces choix ne souhaitent pas distinguer ou hiérarchiser les différents propos. Dans les deux cas ont été préférés des citations longues, visant à replacer les idées, les situations et les événements dans la cohérence d'un propos plus large.

CHAPITRE 1.

LE PAYSAGISTE, L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE ET LE PROJET DE PAYSAGE : HÉRITAGE, ACTUALITÉS ET OUVERTURES MÉSOLOGIQUES

« Rendez-nous les attachements, et gardez la nature, la société et l'individu !
On verra qui parviendra avec le plus d'aise à mettre en mouvement la scène du monde. »

Bruno Latour, (2000). *Ce qui nous relie*.

Dans son ouvrage *Le goût du monde : exercices de paysage* le philosophe Jean-Marc Besse trace une cartographie des problématiques paysagères contemporaines à partir de cinq « portes du paysage ». Les cinq portes qu'il retient lui permettent de dresser un inventaire des différentes conceptions et approches du paysage, faisant état de cinq perspectives ou « regards » spécifiques dus « en partie à l'éclatement professionnel et académique des différentes "disciplines" qui en ont fait leur champ d'études et d'interventions » (Besse, 2009, p. 15). Il opère alors une distinction entre le regard disciplinaire (i) du philosophe, (ii) du peintre, (iii) de l'écologue, (iv) du scientifique de sciences humaines ou géographiques et (v) de l'architecte-paysagiste et jardinier. Tour à tour, selon la position retenue dans ce kaléidoscope disciplinaire, le paysage est considéré soit comme une représentation culturelle, un territoire produit par les sociétés dans leur histoire, un territoire habité, un complexe systémique « articulant les éléments naturels et culturels en une totalité objective » ou un espace d'expériences sensibles. Il termine cet inventaire par la perspective des architectes-paysagiste¹² où le paysage est compris comme « un site ou un contexte de projet » (Besse, 2009, p. 16). Dans ce dernier cas, le philosophe fait référence à une notion de projet de

¹² Même si le glissement sémantique serait intéressant à analyser, je vais dans ce texte utilisé comme équivalent les termes de paysagiste, paysagiste-concepteur et d'architecte-paysagiste. Le paysagiste est le terme utilisé dans les formations qui conduisent au Diplôme d'État de paysagiste (DEP) ou d'ingénieur-paysagiste. Le paysagiste-concepteur est en France l'intitulé réglementaire (cf. loi Biodiversité et paysage de 2016) de ceux l'on nomme architecte du paysage (Landscape architect) dans le monde anglo-saxon. Ce terme de paysagiste-concepteur marque les conflits et revendication de sauvegarde professionnelle dans le champ du projet spatial : « Il est utilisé ici à défaut d'une reconnaissance en France du titre d'architecte-paysagiste, reconnu dans tous les autres pays francophones et par les organisations internationales » (Source : <https://www.f-f-p.org/paysagiste-concepteur/>, consulté en juin 2020).

paysage, somme toute assez classique, comme projet d'action spatiale caractéristique d'une certaine culture professionnelle d'architecture de paysage. Je voudrais interroger sous un angle épistémologique, comme point de départ dans ce chapitre, cette partition croisant enjeux de production des savoirs et enjeux d'intervention. En effet, si l'on s'en tient à ces distinctions le paysagiste aborde le paysage comme projet en tant qu'*objet à agir* en quelque sorte détourné du monde ordinaire qui correspondrait mieux aux autres catégories. Ces débats qui innervent le champ intellectuel du paysage relèvent de différents ordres : épistémologiques, praxéologiques voir éthiques (Luginbühl, 2007), c'est-à-dire que c'est tout un régime de connaissance et d'action qu'ils interrogent.

Si la fonction sociale et démocratique du paysage est aujourd'hui largement reconnue (Luginbuhl, 2001, Bédard, 2009, Montembault, 2015) et inscrite dans la Convention européenne du Paysage (CEP), la fonction sociale des paysagistes, quant à elle, ne fait rarement l'objet de recherche spécifique, ni même n'est mise en avant par les praticiens (Marlin, 2016). C'est-à-dire que si différents champs de recherche analysent les pratiques paysagistes au sein du domaine plus large des politiques publiques de paysage rares sont les travaux qui interrogent le positionnement même de praticiens paysagistes en ce domaine (Chambelland, 2019). Lorsque les praticiens décrivent leurs pratiques c'est souvent pour construire un appareillage méthodologique qui synthétise certaines dimensions de leurs *manières de faire* en fournissant des fondements intelligibles de leur agir (Davodeau, 2007). Ces écrits sont souvent aussi inspirants que peu précis et rares sont ceux qui interrogent de manière explicite leur fonction sociale¹³ et écologique dans un contexte de crises éco-climatiques (Léger-Smith, 2014). Ce premier chapitre est donc pour moi l'occasion d'exposer de la manière la plus claire le positionnement théorique de ce travail de recherche entre projet de paysage et enjeux sociaux et démocratiques.

¹³ Pour une bibliographie non exhaustive de cette culture du projet de paysage Sonia Keravel, Bibliographie Thématique : Processus du projet de paysage, www.topia.fr, novembre 2009 mais aussi Davasse *et al.*, (2022) ; David Montembault *et al.*, (2015); Faburel *et al.*, (2014); Girard *et al.*, (2022); Léger-Smith, (2014).

Ainsi, afin d'accompagner au mieux mon lecteur, j'aimerais préciser certains éléments se rapportant au domaine général du paysage. Pour beaucoup ces précisions vont apparaître comme des redites inutiles voir éloignées du sujet traité. Je reconnais que certains points qui vont suivre sont à présent bien connus, voire, en un certain sens, anachroniques. Néanmoins, dans le souci didactique de s'adresser hors du champ des initiés du paysage, il me semble nécessaire de reposer les anciennes controverses pour mieux en comprendre les enjeux actuels. D'autant que ces éléments ont participé de ma formation en tant qu'architecte-paysagiste et ont conditionné une partie de ma pratique de paysagiste, tout du moins à ses débuts, et des recherches qui s'en sont suivies. Et puis poser ces éléments va me permettre de clarifier certains impensés encore actifs tant du côté des chercheurs que des praticiens. Je voudrais pour ce faire adopter ce que Tim Ingold appelle « la perspective de l'habitant » c'est-à-dire celui qui « de l'intérieur, participe au monde en train de se faire » (Ingold, 2013, p. 108).

Pour cela, il va me falloir opérer certaines distinctions entre, non seulement paysage, politique publique de paysage, projet de paysagiste et projet de paysage mais aussi préciser les relations de ces termes avec ceux, tout aussi généraux, d'environnement et de nature pour poser au mieux les enjeux démocratiques et cosmopolitiques en ces domaines. Il faut constater que les questions de recherche concernant le paysage sont encore particulièrement vives et fécondes (Davodeau, 2021). Mais les résultats de ces travaux, montrant le caractère hybride du paysage entre « complexe socio-écologique multiscalaire » (Davasse, 2015) et « sens commun constructiviste » (Trom, 2001), ne percolent pas toujours dans les usages. Cela est dû en partie à une représentation ordinaire persistante de la notion de paysage issue de l'art pictural et qui apparaît, non sans raison, comme une notion élitiste (Roger, 1997). En ce qui concerne la profession de paysagiste, elle est encore, pour beaucoup, celle de l'art de composer parcs et jardins. Pourtant la notion de paysage est aujourd'hui reconnue pour ses nombreuses et complexes valeurs heuristiques. Elle porte en elle de multiples interrogations sur la complexité des relations entre individus, sociétés et environnement (Davodeau & Toubanc, 2010). L'apport de la recherche scientifique a permis de mieux comprendre cette complexité, voir cette « ambiguïté » (Chouquer, 2002), faisant évoluer les politiques publiques et la pratique paysagiste. Même si le rapport sur *la demande sociale de paysage* d'Yves Luginbühl pour le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire faisait état de certaines

carences dans le dialogue entre les domaines de la recherche scientifique et ceux de la pratique paysagiste (Davasse et *al.*, 2022 ; Luginbühl, 2001) il est incontestable que ces travaux ont permis l'émergence d'une pratique hétérogène et émergente regroupée sous l'expression globale de « médiation paysagère » :

« L'expression "médiation paysagère" rapproche deux termes dont l'association n'a de sens qu'au regard des évolutions récentes de leurs significations. Ce rapprochement s'effectue dans le contexte actuel des politiques de l'aménagement du territoire pour lesquelles la préoccupation du paysage comme celle de la participation du public sont des enjeux majeurs récemment cadrés tant au niveau national qu'international. » (Davodeau & Toublanc, 2010)

Ce chapitre va exposer en premier lieu comment projet de paysage et paysagiste ont pu apparaître face à certaines cultures techniciennes en aménagement, de manière ambiguë, comme une « alternative » (Marot, 1995) à des façons d'aménager modernes fondées sur le fonctionnalisme, ce qui annonçait pour d'autres la mort d'un paysage traditionnel (Dagognet, 1982). Cette alternative sera interrogée en suivant par les tensions entre paysage, projet de paysage et projet de territoire (Pousin, 2004) au travers de l'analyse des évolutions entre la commande publique en paysage et la culture professionnelle paysagiste qui y a répondu. Ce détour historique va me permettre de mieux poser comment, dans quel contexte et de quelles manières la participation, comme enjeu démocratique, s'est développée dans le projet de paysage, mais aussi d'en préciser certaines limites théoriques et pratiques quand il faut préciser les termes comme riverain, citoyen, usager ou habitant. En réinterrogeant alors le paysage par l'apport des sciences humaines et sociales, je vais essayer de montrer en quoi l'apparente diversité de certaines pratiques de projet opère sur un même plan épistémologique moderne duale. Pour appuyer mon argumentaire, je me propose d'analyser ce que je nomme une rupture épistémologique qui fonde intellectuellement et symboliquement le projet de paysagiste de « grand paysage » : le franchissement du « Ha-Ha ». Par la suite, je vais tenter de fonder une proposition théorique et pratique d'un projet de paysagiste comme mésologie active en interrogeant certains grands partages. En partant de la question de l'expérience ordinaire paysagère, je souhaite ainsi ouvrir un nouveau plan de compréhension de l'action paysagiste par le milieu. L'articulation entre habitant et paysage-(mi)lieu(x) va me permettre d'interroger de manière pragmatique les moyens et les fins du projet de paysage du paysagiste. Je vais donc m'efforcer enfin de mettre en rapport les questions du paysage en tant qu'objet

de recherche aux enjeux praxéologiques et théoriques du projet de paysage en tant que pratique paysagiste confronté à l'injonction de la participation. Je proposerais alors un autre plan de compréhension qualifié de mésologie active qui interroge les fondements de la connaissance et de l'action paysagère. En résumé, je souhaite dans ce chapitre ouvrir « la boîte noire » (Davodeau, 2007) du projet de paysage et poser les enjeux épistémiques, théoriques et pratiques du paysagiste confronté aux problématiques éco-climatiques et sociales contemporaines.

1.1. Le paysagiste dans la pratique, des héritages hétérogènes, des pas de côté

Le géographe Hervé Davodeau (2021) établit dans l'ouvrage *L'action paysagère : Construire la controverse*, une distinction précise entre « action paysagère » et « projet de paysage » :

« L'action paysagère est ici déployée par les acteurs publics dans le cadre des compétences et des outils dont ils disposent en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement et de paysage. Le projet de paysage est la modalité d'action des paysagistes pour répondre à la commande publique et privée de paysage, et moins souvent pour l'élaborer. Ces professionnels font valoir des connaissances et des savoir-faire propres qui leur permettent de se présenter comme les plus légitimes pour initier l'action paysagère, la concevoir et la mettre en œuvre. » (Davodeau, 2021, p. 20)

Autrement dit, l'action paysagère, issue de la commande publique en paysage, diffère du projet de paysage, domaine réservé des paysagistes, bien que ces derniers soient légitimes à y prétendre. Selon Davodeau, l'action paysagère relèverait de trois modalités d'action qui seraient distinctes mais interdépendantes : l'action publique (paysagère), l'action professionnelle (paysagiste) et l'action citoyenne (prise sous l'angle des conflictualités paysagères). L'action paysagère pourrait en outre être interprétée selon quatre dimensions :

« Une action *pour* le paysage puisqu'elle ambitionne d'en garantir ses qualités ; une action *sur* le paysage dans la mesure où elle cherche – même parfois a minima – à le transformer et à modifier les représentations que nous en avons ; une action *par* le paysage car il n'est pas seulement la finalité mais aussi le moyen, un outil pour conduire l'action et enfin une action *avec* le paysage entendu comme une réalité relationnelle. » (Davodeau, 2021, p. 16)

Ces distinctions dénotent le besoin de clarifier la diversité des pratiques entre actions paysagères et projets paysagistes inhérentes à la particularité de la notion de « paysage ». Pourtant, comme le soulignent les paysagistes Cyrille Marlin et Stéphane Duprat, en introduisant un dossier thématique de la revue Projets de paysage intitulé *les savoirs paysagers dans l'action*, cette façon de concevoir l'agir en ce domaine du paysage laisse à penser que le paysage est une entité *en soi* comme séparé de l'expérience ordinaire :

« La limite de cette approche est un présupposé de nature grammaticale. La position unique du paysage en complément d'action (action pour/sur/par/avec le paysage) semble indiquer que celui-ci puisse/doive être réifié (au sens large) dans le cadre d'une action paysagère. En l'occurrence le paysage y est envisagé comme une forme d'actant, d'agent, d'objet (même subjectif), de représentation, de but, d'outil, d'instrument... Elle perpétue ainsi une conception somme toute très moderne fondée implicitement sur une forme d'objectivation/instrumentalisation. » (Marlin & Duprat, 2023)

Dans ce qui suit je reviens sur ces distinctions en me penchant en premier lieu sur la profession d'architecte-paysagiste puis dans les articles 1.1.2 et 1.1.3 sur les évolutions des politiques publiques du paysage face aux questions démocratiques de participation. Je termine en 1.1.4 par poser les premières bases théoriques de l'articulation des notions habiter/habitant/habitat et paysage. Je vais m'appuyer, pour commencer, sur un texte de référence du milieu professionnel des paysagistes à la fin du XX^e siècle, publié dans le premier numéro de la revue *Le visiteur* : « L'alternative du paysage ». Son auteur, l'historien de l'architecture et philosophe Sébastien Marot¹⁴, a pour dessein d'« éclairer le renouveau de la pensée paysagère » d'alors et de « comprendre l'intérêt que prend [son] époque au miroir que la culture paysagiste lui tend ».

¹⁴ Marot S., (1995). *L'Alternative du paysage. Le visiteur* (Vol. 1, pp.54-81). Écrite à l'occasion d'une commande du Plan construction et architecture dans le cadre d'un appel de recherches sur l'Architecture des espaces publics modernes, la première version de ce texte, intitulée « Notes sur l'espace public comme paysage », est parue en décembre 1993 dans un numéro de la revue *Cité-Projets*, puis en traduction dans la revue néerlandaise *Archis* (mai 1994). Cette première réflexion, centrée sur la situation française, a été ensuite refondue et développée en vue d'ouvrir le catalogue d'une exposition présentée en mars 1995 à Anvers (*Het Landschap/The Landscape*, centre de Singel) et consacrée à quatre pratiques paysagistes contemporaines en Europe et aux États-Unis : West 8/Adriaan Gueuze (Hollande), Michel Desvignes et Christine Dalnoky (France), Torres/Lapeña (Espagne) et Hargreaves Associates (USA). C'est cette version légèrement augmentée qui sera publiée en automne 1995 dans le n°1 de la revue *Le Visiteur* fondée par l'auteur (source : <https://levisiteur.com/produit/n1-editorial/>, consulté en juillet 2023).

1.1.1. « L'alternative du paysage » : contre la « table-rase », la prise en compte de « l'existant »

Le texte « l'alternative du paysage » va nous permettre ici de préciser certains enjeux pratiques et théoriques de la profession de paysagiste mais aussi de dessiner une certaine manière pour la profession de se représenter. Relevant de la critique d'architecture, Marot vient interroger le succès à la fin du XX^e du projet paysagiste et son « alternative du paysage » par rapport au « projet d'architecte et [à] certaines formes de projet urbain ». Il commence par un constat : le modèle économique au stade de « la prédation ou du piratage » a engendré ces dernières décennies des aménagements qui ont brouillé les limites entre « monde rural » et « monde urbain ». Or, il en résulte non pas « la victoire de la ville sur la campagne », mais, au contraire, l'avènement de leur indistinction, les qualités qui permettaient de reconnaître les deux mondes s'amenuisant. D'un côté, les paysages ruraux sont un *extérieur* ouvert où le bouleversement peut être décrit en termes « de banalisation, d'appauvrissement et d'indifférenciation ». Pour l'auteur, tout se passe comme si l'évolution des techniques et des méthodes de production agricoles les rendait incapables de continuer à donner un visage à la campagne et à constituer par elles-mêmes des paysages. D'un autre côté, à *l'intérieur* de la ville, « les économies modernes de la manufacture, de la distribution, de la consommation et de la culture ne tendent pas par elles-mêmes à la construction, à l'entretien et au développement de ce théâtre commun ou de cet ordre de visibilité en soi¹⁵ que la ville, *mutatis mutandis*, a longtemps constitué ».

Pour comprendre « les symptômes des logiques déclinantes », il faudrait revenir au problème de *visibilité* que ceux-ci posent. L'auteur regrette alors « la disparition annoncée de l'équilibre ancien » que l'on retrouve dans notre culture et « nos » imaginaires. Il prend pour preuve les « deux plus fameux "paysages" de Nicolas Poussin¹⁶ » dans lesquels, « vue depuis l'espace ouvert de leurs campagnes faubouriennes [...], la distinction entre les deux mondes est claire et néanmoins progressive », tandis qu'à présent c'est toute « une territorialité moderne [qui]

¹⁵ C'est moi qui souligne.

¹⁶ Les deux œuvres, peintes à Rome en 1648, illustrent les funérailles du général Athénien Phocion et le recueil de ses cendres par sa veuve.

s'est surimposée à l'ancienne, substituant ses échangeurs, ses "plates-formes multimodales", ses propres nœuds de distribution, aux anciens pôles que constituaient les bourgades ». De là, Marot fonde son hypothèse principale : ces nouvelles territorialités sont le domaine privilégié des paysagistes. En effet, leur art et leur savoir-faire issus de l'architecture des parcs et jardins semblent les prédisposer à ces domaines d'intervention. L'intérêt des paysagistes n'est pas précisément à chercher dans les qualités formelles de leur travail mais plus profondément car ils ont construit leur culture non seulement au contact des deux mondes, urbain et rural, mais aussi à leur interface, entre-deux que l'auteur nomme « domaine de la suburbanisation » dont « la domination sur les deux autres nous paraît si décisive aujourd'hui ». Par la pratique paysagiste, il invite ainsi à mieux comprendre l'histoire de ces *suburbs* aussi épaisse et profonde que celle de l'*urbs*, la seule à retenir toute l'attention des architectes et urbanistes. Marot dresse alors le portrait d'une profession multiforme, aux multiples héritages et à l'intersection de différents domaines :

« Le métier d'architecte paysagiste est en gros identifiable partout, et l'on pourrait en proposer une histoire globale, liée à celle du jardin, de l'horticulture, liée aussi à celle des espaces publics (parcs urbains, plantations, espaces verts...), liée enfin à l'histoire de l'agriculture, des génies civil et militaire, de la cartographie de l'urbanisme, etc. »

Les premières grandes figures d'architectes-paysagiste trouvent une origine commune dans les grands parcs royaux qui occupent des échelles territoriales. Le Nôtre avec le parc de Versailles dessiné au XVII^e siècle pour un pouvoir royal fort irrigué l'esprit, sinon les plans, des conceptions du français Jean-Pierre Barillet-Deschamps, du prussien Peter Joseph Lenné ou de l'anglais Joseph Paxton au XIX^e. De l'autre côté de l'Atlantique, au milieu du XIX^e siècle, Frédéric Law Olmsted, tout impliqué dans la défense du futur parc de Yellowstone, aménage des parcs, en puisant dans le vocabulaire du monde agricole dont il est issu, au cœur de cités au développement exponentiel (Central Park à New York, Riverside dans l'Illinois, Prospect Park à Brooklyn, l'Université de Californie à Berkeley, l'Emerald Necklace de Boston, le Capitole à Washington et le Mont-Royal à Montréal). Tout ce vocabulaire spatial de grandes allées, de fossés et de bois constitue l'assise d'un « urbanisme végétal » dont Édouard André ou Jean Claude Nicolas Forestier prolongeront l'héritage au début du XX^e siècle. Ainsi, c'est par la réalisation de jardins de grandes demeures seigneuriales ou de « villas suburbaines » des environs de Paris, de domaines de chasse et d'aménagements royaux, des parcs et jardins de

résidences de campagne de faubourgs et banlieues « que la profession acquiert ses “lettres de noblesse” au XVII^e siècle. [...] elle participe alors au grand projet moderne de conquête du territoire dont ces impressionnantes structures à ciel ouvert, les jardins classiques, devaient être et sont restées les symboles [...] systèmes de parcs, *parkways*, ceintures vertes, cités-jardins, *volkspark*, espaces verts... »

La profession de paysagiste, « cousine de l’agriculture traditionnelle avec laquelle elle partage de nombreuses techniques » et héritière des Beaux-Arts aux influences réciproques entre peinture, architecture et art du jardin, œuvre depuis toujours aux périphéries, aux *extérieurs* qui sont devenus peu à peu des *délaissés*, si bien que « c’est sur le territoire du *ban* que la profession a peu à peu pris conscience des enjeux et forgé les outils d’une discipline appelée aujourd’hui à jouer un rôle prépondérant ». Il s’agit de se dégager de ce « palimpseste » d’histoires multiples où résonne « la cacophonie des voix qui s’y font entendre, du chuchotement au cri » afin « de [les] rendre simultanément lisibles grâce à des projets d’un genre nouveau qui les accorderaient mutuellement, ménageant le rythme et le ton de chacune » (*Ibid.*). Si bien que pour Marot tout l’intérêt théorique et pratique des paysagistes serait d’opérer une articulation dialectique entre les deux problématiques du paysage et de l’espace public – au sens d’espace ouvert qui donne à voir « le théâtre commun de la ville » avec un vocabulaire spécifique (places, rues, boulevards, avenues, allées, promenades, mails, squares, parcs, quais, ponts, berges, etc.). Cet espace public, disparaissant peu à peu au profit des infrastructures, les paysagistes doivent remplir la fonction de les interpréter et de les scénographier *comme* des espaces publics.

Il s’ensuit que le site est alors au cœur de la spécificité des paysagistes. C’est toute une « géographie refoulée » qu’il s’agit, pour le paysagiste, d’analyser pour retrouver une lisibilité inscrite de soi et qu’il s’agit de *révéler*. Le site assigne de *lui-même* la place de chacun et le paysagiste est le garant de cet ordre préexistant qu’il a la tâche de bien comprendre. Cette prévalence du site dans la culture du paysagiste opère un renversement qui apparaît comme un remède aux maux du fonctionnalisme en tant que logique générale d’attribution de fonctions et de programmes *ex ante* « consistant [en l’occurrence] à insérer un cahier des charges préalablement défini dans un site reconnu d’abord et surtout comme contenant abstrait, comme surface capable ».

C'est pourquoi l'intervention du paysagiste ne consiste pas comme dans certaines architectures contextualistes à intégrer harmonieusement tel bâtiment dans un site mais bien plus fondamentalement à « manifester le site¹⁷ », puisque c'est le site (et non plus son équipement) qui devient « l'idée régulatrice » du projet ». Si le site est la configuration dont il faut tirer *les enseignements*, sa lecture comme paysage devient alors une nécessité, presque une méthode pour un projet dont la vocation, ou la finalité, est de « rendre lisible » un ordre perdu. Le paysage se présente alors comme une herméneutique et le paysagiste « comme exégète (ou comme un conteur) du paysage ». De sorte que Marot souligne comment se déploie dans le cadre de l'exercice de la profession une dialectique complexe « entre représentation du site et aménagement ». L'ambivalence performative entre matérialité et immatérialité de la notion de « paysage » renforce les compétences expertes d'une « analyse inventive » (Bernard Lassus) où « la lecture [de paysage] est un héritage et le projet [de paysage] un legs » :

« En domestiquant les forces indifférentes qui saturent l'espace public, en rendant au contraire leur mesure à des données géographiques refoulées (la vue d'un coteau, le profil d'un méandre, la fertilité d'un sol, la flore d'une rivière, la masse d'un couvert végétal...), en réinterprétant des tracés ou des ouvrages anciens (l'orientation d'un parcellaire, la courbe de niveau d'une enceinte ou d'une terrasse, l'emprise de voies ferrées désaffectées...), le projet s'attache à la restauration d'un socle commun et partagé : le paysage.[...] pour rendre du sens et de l'identité aux "pays" et aux localités. » (*Ibid.*)

Ainsi, « en organisant les rapports du sol, du ciel et des horizons, la mémoire et l'évidence de leurs sites », les paysagistes interrogent la façon dont les architectes, et les représentants d'une certaine tradition de l'urbanisme, projettent couramment leur *dessein* sur l'espace public. Marot relève alors quatre grandes différences qualitatives dans les outils et méthodes entre ces professions :

- L'anamnèse qui « déchiffre des intentions et des potentialités à ménager et transmettre ». Les paysagistes visent une « représentation à la fois plus sensible (plus "vraie"¹⁸) et plus complète que les images produites par les techniques de l'urbanisme réglementaire » qui se traduit chez les architectes modernes par un renouveau des outils de représentations qui ont tendance à

¹⁷ C'est moi qui souligne.

¹⁸ C'est moi qui souligne.

l'abstraction et au conceptuel. Pour les paysagistes ces enjeux de représentation conduisent au mariage et à la multiplication des procédés formels.

- Le paysage comme processus plutôt que comme produit. L'inscription temporelle du paysage implique que « l'histoire épouse la géographie » et conduit à faire du projet une stratégie ouverte, qui « s'efforce de donner à des espaces résiduels, délaissés ou refoulés, la capacité de rentrer dans le présent et dans l'histoire en accueillant ou en suscitant des usages encore imprévisibles ».
- Une vision en épaisseur des espaces ouverts, et non plus seulement en plan.
- Une prédilection pour les limites, les abords, les environs, et, d'une façon générale pour « l'espace prochain ». « Plus qu'à la perfection des bâtiments, des équipements, des éléments ou des différents dispositifs qui "occupent" l'espace public, la qualité [des paysagistes] se marquerait à celle des relations ménagées entre eux [...], l'ensemble de ces articulations produisant une mise en scène du site lui-même. »

En conséquence, à la question initiale qui cherchait à mieux comprendre le miroir que tend la profession de paysagiste vers nos sociétés à la fin du XX^e siècle l'auteur répond que « c'est peut-être cette "pensée relative" qui résume le mieux la leçon du paysage sur le territoire contemporain : une vision qui non seulement accorde une attention particulière aux entre-deux, aux transitions, mais qui invite à lire et à projeter l'ensemble des espaces ouverts comme des espaces de relation ». Le philosophe éclaire sur une bascule car si « la période qui va des années trente au début des années quatre-vingt est une période creuse, presque une parenthèse, dans l'histoire du jardin », c'est parce que le courant moderne n'a pas produit de renouveau formel dans l'art des jardins, ce qui a mis temporairement la profession de paysagiste dans l'ombre des architectes et des urbanistes, plus enclins aux abstractions du plan. Mais pour l'auteur, les paysagistes sont actuellement les experts et les gardiens d'un ordre : celui des relations harmonieusement agencées entre l'urbain et le rural, c'est-à-dire les domaines périphériques qui caractérisent l'époque.

Trente années plus tard, dans un contexte de crises sociales et éco-climatiques, d'effondrement du vivant dû aux destructions des habitats par les aménagements et aux pollutions multiples, le « manifeste » interroge également, en creux, sur la fonction socio-écologique du paysagiste. En effet, comment ne pas être interpellé par l'absence flagrante des dimensions sociales et des problématiques environnementales pourtant déjà largement documentées à l'époque (Jollivet & Mathieu, 1993 ; Larrère & Larrère, 1997). Un commentaire décisif relégué en note permet de comprendre ce qui se joue dans cette omission :

« Tout en reconnaissant ce que le renouveau de la commande paysagère doit aujourd'hui aux préoccupations écologiques ambiantes, il faut bien voir à cet égard que la provenance et la discipline des paysagistes les mettent assez généralement en porte à faux par rapport à la vision de la nature comme pure¹⁹ [vision] qui conduit un certain écologisme basique à camper sur des positions de stricte conservation » (*Ibid.*)

Comme nous le verrons plus en détail à l'article 1.2.1, Sébastien Marot, gardien d'une tradition héritée des Beaux-Arts, ne se limite pas à interroger la pratique des architectes, il se fait le porte-parole d'une certaine tradition professionnelle paysagiste. Cette tradition conteste l'assimilation du paysage à l'environnement ce « degré zéro du paysage » (Roger, 1978) :

« Les frontières entre paysage et nature/environnement d'une part, celle entre paysage et pays/site d'autre part, sont dès lors au cœur des débats et reçoivent des traitements distincts. Sur le plan ontologique, le paysage est distingué de l'environnement selon une ligne de partage qui reprend la distinction moderne entre nature et culture, faits et valeurs (Roger, 1997 ; Cauquelin, 1995). Sur le plan des analyses empiriques, le lien entre paysage et pays est au contraire argumenté au travers de riches descriptions portant sur l'imbrication des facteurs naturels, culturels et sociotechniques dans l'émergence des paysages (Corbin, 1988 ; Luginbühl, 1992 ; Briffaud, 1995) » (Nadaï, 2008).

Ainsi, Marot précise que les « préoccupations écologiques ambiantes » ne sont pas celles des paysagistes qui sont « les nouveaux paysans ». Leur géographie du site est un terroir et la campagne, visage du pays, est dénommée « seconde nature », entendue comme une nature fécondée par la culture.

¹⁹ C'est moi qui souligne.

Cette campagne plaisante, où « nous avons pris l'habitude d'aller nous retrouver », est « comme produite et entretenue historiquement comme un artefact ». Ainsi, l'alternative du paysage que Marot s'applique à décrire est aussi un renversement du regard de l'architecte (paysagiste ou non) qui ne s'oriente plus de la ville vers la campagne mais vers le mouvement inverse. Le paysage interroge la ville par « les dispositifs scénographiques de son théâtre en réfléchissant son articulation à la nature et aux aménagements hérités de la ruralité » (*Ibid.*).

Dans le numéro hors-série *Devenir paysagiste* de la revue *Projets de paysage*, les auteurs introduisant ce numéro rassemblant des contributions sur l'histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage en France, en Europe et dans le monde (fin XIX^e-XXI^e siècle) écrivent ceci :

« De fait, cette profession a largement pris modèle sur l'architecture, pour se construire et s'extraire de l'héritage horticole. Asseoir la respectabilité des paysagistes sur l'aura qui entoure la figure de l'architecte concepteur apparaît en effet comme une ligne politique autour de laquelle se rassemblent, plus ou moins tacitement, les premiers cadres de la profession, fondateurs de l'école de Versailles. [...] Les paysagistes ont rapidement cherché à se démarquer de leurs homologues par une pratique du projet centrée sur les espaces ouverts et le vivant, usant du végétal comme d'un élément de composition spatiale et défendant une vision du projet faisant la part belle aux sites et aux territoires plutôt qu'au programme. » (Davassee *et al.*, 2022)

Bien que les paysagistes se présentent « contre les idéologies de la rupture et de la table rase », c'est toute une généalogie des relations tortueuses, parfois obscures, voire dangereuses, de la profession avec le mouvement de la modernité que ce texte, au style empreint de lyrisme, retrace. La modernité, d'abord comme courant intellectuel puis comme courant formel et artistique, y apparaît comme un vice qui *défigure* villes et campagnes par excès incontrôlés. Ainsi, le paysage, dans une tradition quasi biblique, devient comme le *visage* d'une rédemption, de la « main verte » du paysagiste, l'on attend « confusément une rédemption de l'espace public moderne, une rédemption douce, affectueuse, une médication empiriste (qui de surcroît ne coûte pas cher) sans remèdes généraux ni brutaux, une rédemption par le vide ». Plus précisément, les paysagistes, « les jardiniers du territoire », ont la mission de « sauvegarder l'articulation de l'ordre urbain et du grand paysage » par un retour, moderne s'il en est, de la maîtrise du pays. À cette fin, « les jardins et les parcs contemporains [...] sont les laboratoires

ouverts d'expériences nouvelles sur l'acclimatation locale de "l'ordre urbain" et du "grand paysage" ».

La paysagiste Isabelle Auricoste (2003) retrace les liens entre la culture du *Landscaping Garden* du XVII^e et le mouvement moderne en architecture dans son article « Urbanisme moderne et symbolique du gazon ». Elle montre combien le projet d'architecte et d'urbaniste, « maître d'œuvre d'une nouvelle société » (*Ibid.*), tout entier hérité de la période moderne et empreint de culture classique, est aussi un projet politique et social d'une humanité qui serait apaisée par les avancées fonctionnalistes d'un « urbanisme scientifique²⁰ ». C'est le projet d'une société parfaite et maîtrisée parfaitement où l'idée de « Nature » reste « immatérielle et idéologique » et dont le symbole spatial *suburbain* serait « l'espace vert » (Auricoste, 2003). Elle rappelle déjà combien l'enjeu n'est pas celui de dessiner de « nouvelles formes stylistiques d'espaces verts » mais de considérer combien les habitants des villes « qui vivent ces espaces verts, qui en réclament davantage et même parfois en créent de leur propre initiative » ont le besoin d'établir « de nouveaux rapports avec la nature dans les espaces publics, une véritable demande de savoirs sur la nature et un désir de pratiques concrètes qui s'exprime par exemple par le renouveau des jardins collectifs » (Auricoste, 2003).

En définitive, le texte de Marot illustre de manière assez précise le vocabulaire ainsi que la théorie et la pratique qui ont encore la faveur de certains enseignants-praticiens (Davodeau, 2008) et qui se sont construites à une période antécédente à la démocratie et aux questions socio-écologiques (Luginbühl, 2007). Cette culture professionnelle d'architecte-paysagiste correspond partiellement à celle dont j'ai reçu les enseignements en atelier de projet de paysage à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux au début du XX^e siècle, tandis qu'un deuxième pilier de cet enseignement était constitué par une autre voie de pratique.

²⁰ « Cette approche savante de l'organisation du territoire au service d'une conception sociale apparaît dès le début du XX^e siècle. Ainsi, tout l'ouvrage de Maurice-François Rouge, *Introduction à un urbanisme expérimental* (paru en 1951), se réfère explicitement à la doctrine de la science expérimentale élaborée par Claude Bernard » (Auricoste, 2003).

Dans *Enseigner le paysage, le projet pédagogique de la formation des paysagistes DPLG*²¹ de Bordeaux (2004) l'équipe pédagogique écrit à l'occasion de l'élaboration du programme de l'école :

« Dans le domaine du paysage, le terme "projet" hérite du caractère évolutif du projet d'architecture ; le projet de paysage est bien un processus à l'œuvre pour faire advenir une situation nouvelle. Mais le projet de paysage introduit une exigence supplémentaire. En effet, il est toujours inscrit, quelle qu'en soit l'échelle, dans l'épaisseur d'une réalité territoriale, c'est-à-dire dans une situation d'une très grande complexité qui impose non seulement de concevoir le projet comme le développement cohérent d'une idée jusqu'à sa réalisation, mais aussi de situer cette démarche par rapport aux systèmes dynamiques (naturels, culturels, économiques et sociaux) qui fondent la réalité territoriale²². »

L'héritage architectural dans ce programme est, en quelque sorte, complété. Cela dit, j'aimerais préciser dans quelle mesure cette articulation censément évidente entre paysage, projet de paysage et aménagement de territoire ne va pas de soi. Pour ce faire, il apparaît alors nécessaire de contextualiser, même sommairement, le cadre de la commande publique de paysage en France pour en comprendre certains tenants et aboutissants les plus récents.

²¹ En France, le diplôme d'architecte délivré par le gouvernement (DPLG) a été successivement remplacé par le diplôme de fin d'études en architecture (délivré jusqu'en décembre 2007) et par le diplôme d'État d'architecte (arrêté du 20 juillet 2005). La loi sur l'architecture, en son article 40, interdisant la confusion du titre de titulaire d'un diplôme d'architecte avec le titre d'architecte qui définit la profession réglementée, ce titre fut remplacé en 2016 pour les paysagistes. La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé le titre de paysagiste concepteur (article 174 de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016) postulant que : « Seules peuvent utiliser le titre "paysagiste concepteur", dans le cadre de leur exercice professionnel, les personnes titulaires d'un diplôme, délivré par un établissement de formation agréé dans des conditions fixées par voie réglementaire, sanctionnant une formation spécifique de caractère culturel, scientifique et technique à la conception paysagère » (sources : Wikipédia et www.ecologie.gouv.fr consultés en juillet 2023).

²² Auricoste *et al.*, (2004). « Enseigner le paysage, le projet pédagogique de la formation des paysagistes DPLG de Bordeaux » rédigé par les enseignants de la formation paysage de l'EAPBX et du laboratoire de recherche CEPAGE, publication financée par le ministère de l'Écologie et du Développement durable. URL : <https://hal.science/hal-04018527>.

1.1.2. La mise en place d'une politique du paysage : le « grand paysage » en projet

Le travail historique des politiques publiques de paysage a été mené de manière précise par le paysagiste chercheur Alexis Pernet (2001) dans *Le grand paysage en projet : entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus, l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance*. Je vais ici en reprendre certains éléments structurants, mais en adoptant un angle légèrement différent de l'auteur et volontairement concis. Si la profession de paysagiste s'est structurée *par* et *pour* la commande, elle a en outre participé à sa formalisation, dans le sens où les politiques publiques de paysage en France s'exercent en fonction des intrications entre visée politique, demande sociale²³ (Luginbühl, 2001) et réponse professionnelle. Le domaine est donc mouvant selon les époques et les individus à l'œuvre. Autrement dit, il importe de garder à l'esprit que cette dynamique des régimes de médiation socio-spatiale paysagère lie la maîtrise d'ouvrage (entité pour laquelle est réalisé un projet), la maîtrise d'œuvre (entité qui réalise le projet de la maîtrise d'ouvrage) et la population (cf. Convention européenne de paysage), que je qualifierai, pour le moment, d'« usagers de l'espace » ou d'« acteurs de territoire ». J'esquisserai ici, en adoptant une présentation diachronique, certains principes de ces médiations dans l'intention de revenir à la question des liens entre participation et projet de paysage dans les logiques générales des différents échelons de politiques publiques. Je montrerai qu'aborder la question du paysage par la pratique paysagiste, ne revient pas à s'inscrire *de facto* dans les questions d'aménagement de l'espace et / ou du territoire qui regroupent professionnels du paysage, maîtrise d'ouvrages commanditaires (publics ou privés), responsables politiques mais aussi enseignants et étudiants.

²³ Un rapport sur la demande sociale de paysage a été produit à l'occasion de l'inauguration du Conseil National du Paysage en mai 2001. Ce rapport tente « de cerner les attentes des Français en matière de paysage ». Sa conclusion propose de questionner plus en avant l'enjeu des représentations sociales du paysage (liens entre environnement et paysage mais aussi entre paysage et regard porté sur la société). Il préconise aussi une importante pédagogie sur la production du paysage dans les sphères de l'action politique : « il sera désormais difficile d'admettre que cette demande sociale est parfaitement nette et délimitée, mais qu'elle doit être au contraire saisie comme un ensemble d'hypothèses ou de connaissances mouvantes qu'il est vain d'utiliser comme des certitudes définitives. » (Luginbühl, 2001)

Des peintres de Barbizon à l'aménagement du territoire français des « Trente glorieuses »

Les premiers liens entre les politiques publiques et paysage remontent au milieu du XIX^e siècle quand, sous le Second Empire, le groupe de peintres de l'école de Barbizon permettra par décret la création de la plus ancienne « série artistique²⁴ ». Ainsi, l'action socio-spatiale paysagère en France trouve son origine dans des logiques conservatoires autour de « paysages remarquables » qui se précisent au début du XX^e siècle par la reconnaissance de certains sites d'échelles variables qualifiés de « monuments naturels ». C'est après la Seconde Guerre mondiale que le paysage sera rattaché à la notion d' « aménagement du territoire » (Luginbühl, 2012), qui « désigne à la fois l'action d'une collectivité sur son territoire, et le résultat de cette action » (Brunet *et al.*, 1997). En tant que catégorie d'actions de politique publique, l'aménagement du territoire en France émane d'une volonté de spécialisation économique des territoires au moyen d'une action volontariste de l'État, et ce afin de compenser les déséquilibres productifs nationaux et de répondre au « désert français » (Marchand, 2001). Dans cette perspective, l'État, qui est garant d'une vision politique et économique à long terme, assure des intérêts nationaux dépassant la somme des parties. Faisant suite à la création en 1960 du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) voit le jour en 1963. Cet outil opérationnel permet au pouvoir exécutif de développer à toutes les échelles administratives, en particulier à l'échelon régional, les stratégies retenues par le pouvoir gouvernemental (Zembri, 2016). La DATAR présente alors une structure « en cascade » qui vise à modifier, à différents échelons les territoires dans une logique de réorganisation et de spécialisation centrée sur l'idée de planification et d'appui de grandes infrastructures. De cette manière, elle accompagne les commanditaires et leurs services techniques chargés de l'aménagement et de la planification du territoire en instituant un régime de médiations

²⁴ Pour aller plus loin sur les enjeux de lieu « pittoresque » et territoire de forêt comme lieu d'interactions entre des processus naturels et des pratiques sociales complexes voir *De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de Barbizon (XIXe-XXIe siècles)* (Davasse, 2009), mais aussi *Les salons verts : parcours de la ville à la forêt* (Kalaora, 1991) et *Le musée vert : radiographie du loisir en forêt* (Kalaora, 1993).

expertes descendantes fondé en partie sur des savoirs positivistes de l'espace, c'est-à-dire une croyance en les faits physiques et matériels, qui sont consubstantiels au front idéologique de modernisation caractéristique de l'époque (Latour, 2017).

Dans ce contexte la déconcentration des services de l'État devient un enjeu majeur pour rendre opérationnelles les stratégies nationales. Ainsi, à la fin des années soixante, sont créées les directions régionales de l'équipement (DRE) assurant un rôle de conception et d'aménagement du territoire, tandis que le domaine opérationnel incombe aux directions départementales de l'équipement (DDE) héritières de la culture d'ingénieur civil « Ponts et Chaussées ». Le paysage n'est pas à l'époque identifié comme un objectif de politique publique (Pernet, 2014). Il oscille entre, d'un côté, une sauvegarde en l'état, grâce à des outils réglementaires spécifiques, de certains sites / paysages considérés comme exemplaires pour l'identité nationale et, de l'autre, l'intégration visuelle de certaines grandes infrastructures (Donadieu, 2009). Les professionnels du paysage d'alors relèvent de deux grandes catégories. La première, la plus évidente, est composée des architectes-paysagiste héritiers de l'art des jardins mais aussi de l'architecture et de l'urbanisme (voir 1.1.1). Leur champ d'expertise provient de différentes théories du paysage issues de la peinture de paysage comme Beaux-Arts, de sorte que leurs interventions sont souvent marquées par le sceau de l'esthétisation²⁵. Nous avons vu à l'article précédent de quelles manières leurs savoirs et savoir-faire sont venus interroger la culture de projet architectural en aménagement du territoire. La deuxième catégorie apparaît comme plus hétérogène, car elle se compose d'individus et de chercheurs de différents champs des sciences sociales, humaines et naturelles qui abordent le paysage comme une « science diagonale » (Bertrand, 1972) recoupant les disciplines étudiant l'environnement, tout en articulant la question des représentations à propos de l'écologie, l'agronomie ou de la géographie. Ainsi se développe « au tournant des années 1950 et 1960, une "planification paysagère" soucieuse des enjeux environnementaux et de la prise en compte d'attentes sociales récréatives (Dubost, 1983 ; Estienne, 2011) » (Davasse *et al.* 2022).

²⁵ Cet héritage les amène à dépendre du ministère de la Culture créé en 1959.

Avec la création du ministère de l'Environnement en 1971, une politique naturaliste de protection des patrimoines naturels commence à être appliquée en France. Elle se fonde sur une objectivation scientifique appréhendant le paysage dans une dimension écologique, entendue comme science. Cela aboutit, en écologie du paysage, au concept à l'entre-deux de sites et de biomes fondé sur des notions d'écosystèmes et de biodiversité (Chouquer, 2002). Cette approche trouve son expression dans la mise en place d'une réglementation qui transpose, dans le droit français, certains objectifs du droit international (Donadieu, 2009) et qui renouvelle les relations entre paysage, environnement et sociétés. Robert Poujade (1975), nommé par le général de Gaulle à la tête du premier ministère de l'Écologie nouvellement créé en 1972, écrit dans son livre *Le ministère de l'impossible* :

« Et le fait est qu'on ne peut plus concevoir la protection de la même façon. Lorsqu'on classe des milliers d'hectares (comme le massif de la Clape dans l'Aude, le golfe de Girolata en Corse, l'extrémité nord du Cap Corse, ou le Cap Bénat dans le Var) couvrant des forêts mais aussi des terres cultivées et des villages, la notion de paysage naturel ne suffit pas, celle de paysage vivant est nécessaire : il faut admettre que le paysage puisse subir une certaine évolution, sous un contrôle sévère, afin que les traits n'en soient pas altérés, grâce à l'établissement d'un plan de paysage. » (Poujade, 1975, p. 55)

À ces fins, est créé en 1972 un Centre national d'étude et de recherche du paysage (CNERP)²⁶ qui a « l'ambition de former de nouveaux praticiens capables d'aborder le paysage sous différents aspects et d'inventer des méthodes devant aboutir à des projets d'aménagement du territoire prenant en compte la dimension paysagère » (Luginbühl, 2019, p. 231). L'« approche sensible » du paysage, qui émane de la sensibilité du praticien-expert, sera ainsi mobilisée par le pouvoir central non seulement pour limiter les impacts de l'aménagement du territoire découlant de la modernisation du pays et des cultures techniques aux méthodes plus « lourdes », mais aussi réduire les contestations des populations locales face à de tels bouleversements²⁷. D'ailleurs, il faut rappeler que les infrastructures électriques ont fait partie de ces grands projets à échelle territoriale qui ont impliqué la culture professionnelle

²⁶ Pour une histoire du CNERP écrite d'un point de vue biographique voir « Histoire personnelle du Centre national d'étude et de recherche du paysage, CNERP (1972-79) », par Luginbühl, Y., 2019, URL : <https://topia.fr/2019/01/11/luginbuhl/>.

²⁷ Je reviendrai plus en détail sur cela à l'article 2.3.3.

paysagiste, un atelier étudiant de l'École nationale supérieure du Paysage de Versailles, fondée en 1976 sous la tutelle du ministère de la Culture, ayant même été judicieusement intitulé « Le grand paysage des nouvelles lignes électriques » (Camelot, 2020, p. 23).

L'outil du plan de paysage à l'échelle territoriale s'inscrit dans la culture du plan-masse, qui est un outil de la pratique architecturale pour configurer les éléments entre eux, au sein de l'espace abstrait de la feuille. Le plan est issu de l'interprétation experte du paysagiste, laquelle lui confère les capacités de définir, sinon de révéler, les qualités paysagères des territoires étudiés. Il s'agit d'un outil volontariste et anticipatoire ayant pour objectif une maîtrise planifiée des différents développements. Mais les outils et méthodes proposés par les paysagistes vont peu à peu se confronter à différentes difficultés de terrain relatives, d'un côté, à la territorialisation des politiques publiques de paysage et, de l'autre, aux apports des sciences et demandes sociales. Cette période sera marquée par l'amplification de différentes appropriations et revendications par les populations concernant des enjeux socio-spatiaux et environnementaux traduits en termes réglementaires par la notion de « cadre de vie ».

Des années 1990 à nos jours, question environnementale et politiques du paysage

Au début des années 1990, un certain consensus sur la nécessité d'aborder le paysage dans sa double dimension matérielle et immatérielle semble rassembler praticiens, chercheurs et responsables politiques. Néanmoins, le mouvement des grands travaux liés à l'aménagement du territoire a fait émerger des échelons politiques intermédiaires territorialisés qui rendent difficiles une cohérence pour les politiques publiques de paysage. La loi d'orientation du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République, crée les « communautés de communes », catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en vue de repenser les compétences nécessaires au développement économique et à l'aménagement du territoire. L'année 1995 marque un autre tournant de cette organisation qui se territorialise par le vote le 4 février de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) – dite Loi Pasqua. Cette loi signée par le gouvernement d'Edouard Balladur institue une nouvelle entité qui n'est plus seulement administrative, mais qui regroupe différentes entités territoriales autour de données géographiques et / ou culturelles : le Pays. Le Pays est une structure orientée projet qui mutualise au profit des

territoires des chargés de mission en fonction de compétences obligatoires ou optionnelles : agriculture, agenda 21, environnement (Natura 2000), etc. Cette décentralisation de la politique nationale s'appuyant sur les territoires est consolidée en 1999 par la loi dite Voynet sur l'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, puis par la loi dite Chevènement du 12 juillet 1999 qui est relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. L'approche territoriale du développement durable est désormais prise en compte dans les politiques publiques, notamment dans le cadre de la nouvelle génération des contrats de plan État-région 2000-2006 (à travers « le volet territorial »). Cette territorialisation des compétences²⁸ en matière d'actions socio-spatiales suit le cours de l'évolution des politiques de paysage à l'échelon européen : est mise en place, une politique européenne du paysage à la suite de la signature par tous les états membres de la Convention de Florence du 20 octobre 2000, dite « Convention européenne du paysage²⁹ » (CEP). Cette convention est ratifiée par la France en 2006 (décret du 20 décembre 2006). Le document propose une définition positiviste du paysage qui est issue de différents travaux de praticiens et de scientifiques et qui devient une nouvelle référence :

« "Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et / ou humains et de leurs interrelations. »

La politique de paysage entend assurer « la protection, la gestion et l'aménagement du paysage » (CEP). Elle vise alors la mise en valeur, la restauration et la création de paysages en tant que biens communs et cadres de vie des Européens, en mettant à contribution les populations dans leur définition, avec pour finalité leur bien-être ou, du moins, leur mieux-être (Donadieu, 2009). Le paysage n'est plus le décor, mais le cadre de vie ; de là, il acquiert de nouvelles dimensions politiques très éloignées de la culture professionnelle paysagiste. En complément des outils réglementaires, émergent alors de nouveaux outils de connaissance partagée ou non (atlas), de diagnostic et de projet qui se fondent sur des principes de contractualisation (plans, chartes, contrats). À l'architecte-paysagiste et à

²⁸ Voir sur ce sujet et directement en lien avec la question paysagère : « Le paysage et la réappropriation des territoires » par Auricoste, I. (2001), aussi « Patrimoine et paysages culturels » par Chouquer, G. (2002).

²⁹ La Convention européenne du paysage, dite convention de Florence est consultable à l'URL : <https://rm.coe.int/168008062a>.

l'ingénieur-paysagiste spécialistes, de manière caricaturale, de la conception et de la réalisation technique s'ajoute une nouvelle figure : le médiateur-paysagiste³⁰ qui par sa démarche doit « aider les politiques publiques à assumer la complexité de la question environnementale, ainsi qu'à placer l'environnement a portée de démocratie et de projet concerté » (Vigne & Bercovitz, 2015). Dans leur article « La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes » Hervé Davodeau et Camila Gomes Sant'Anna distinguent dans le domaine de la pratique paysagiste trois formes de projet, le projet de l'architecte-paysagiste, celui de l'ingénieur-paysagiste pour finir par le projet du médiateur-paysagiste :

« S'appuyant sur l'idée que "de plus en plus, sur le terrain, le paysagiste est en effet appelé à adopter une posture de médiateur, capable de rassembler des connaissances et de concevoir des représentations aptes à servir de fondement à des projets concertés du territoire" (Briffaud, 2002) [...] la médiation paysagère (se définit) comme "la pratique de concertation ou de négociation entreprise par un paysagiste dans le cadre d'un aménagement ou d'une politique d'aménagement" (Donadieu, Mazas, 2002). Cette posture ouvre la relation entre le commanditaire et l'expert pour faire occuper au paysagiste une position médiane entre le commanditaire et les usagers ou entre plusieurs groupes d'usagers. » (Davodeau & Gomes Sant'Anna, 2011)

Le médiateur-paysagiste déplace son expertise vers les acteurs et usagers en mobilisant le paysage comme outil pour structurer et formaliser un projet de paysage, matériel et immatériel, et comme contribution au projet de territoire. Projet de paysage et projet de territoire, souvent ruraux, s'unissent alors, générant des distinctions parfois confuses (Boutinet, 2001), en projet de paysage-territoire (Bertrand & Lelli, 2009). Parallèlement, le projet de paysage-décor du paysagiste, comme nous l'avons vu précédemment, apparaît dans les années 2000 comme une alternative au projet urbain (Marot, 1995) :

³⁰ Pour un retour complet sur les pratiques de médiation paysagère et ses enjeux contemporains parmi lesquels : « Il y a [...] un enjeu fort à repositionner le paysage en notion transversale, capable de répondre aux défis des transformations écoclimatiques, spatiales et sociales auxquelles sont confrontés nos sociétés et nos territoires soumis à des changements globaux » (Chambelland *et al.*, 2022), se reporter à l'important dossier « Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives », URL : <https://journals.openedition.org/paysage/28114>.

« Cette offre de lecture ou de diagnostic global amène de plus en plus souvent les paysagistes à se voir confier des rôles d'inspireurs ou de coordinateurs sur des sites à grande échelle. »
(Marot, 1995)

À ce moment-là, un réseau de structures multipolaires descendantes se met progressivement en place sur plusieurs échelons. Les politiques socio-spatiales se territorialisent le plus souvent à l'échelon des communautés de communes, des Pays ou des parcs naturels régionaux (PNR). Au sein de cette structuration les services déconcentrés de l'État se repositionnent en tant qu'accompagnateurs à tous les échelons compétents des territoires de projet. Il s'opère alors, de manière générale, un mouvement de recul sur les politiques du paysage (Lelli & Paradis, 2013). Les différentes médiations en matière d'actions socio-spatiales paysagères assurées par des services (para)publics finissent par se détériorer. Ces difficultés sont renforcées par l'étendue des nouvelles grandes régions et la difficulté pour ces services à être présents sur le terrain. Certains de ces services disparaissent ou évoluent volontairement sur des marchés concurrentiels, ce qui limite les possibilités de porter un intérêt général. Cet effet est en outre renforcé par la mise en silo des politiques locales au sein des EPCI³¹ et par le manque d'accompagnement professionnel des municipalités, « certains agents [étant] démunis pour se saisir de la connaissance proposée par les atlas ou les études paysagères afin d'orienter les actions » (Lelli & Paradis, 2013), de sorte qu'est mise à mal la question de la transversalité des questions paysagères. Il faut dire qu'il existe une tension entre la production experte de connaissances sur le paysage et l'expérience ordinaire paysagère. En paysage cette tension acquiert une dimension éthique située entre savoirs et actions :

« L'expert paysagiste doit adopter une analyse systémique de son champ d'intervention pour identifier les impacts du projet de territoire sur les paysages, et proposer des indicateurs de suivi de l'action qui serviront de référentiel pour l'évaluation des documents d'urbanisme. Il s'agit alors d'une évaluation *ex ante*, nécessitant l'analyse par anticipation de l'évolution des paysages [...] L'expertise doit également s'adapter et investir une demande paysagère qui ne cesse de s'ancrer dans les dispositifs de concertation. Pour cela, le projet de paysage doit s'inspirer des attentes qu'il convient alors de faire révéler par le biais de démarches spécifiques

³¹ Établissement public de coopération intercommunale.

(Bigando, 2008) ou insérées dans les dispositifs de concertation déjà établis dans les procédures d'urbanisme. » (Pousin, 2004)

Je reviendrai à l'article 1.2.2 sur les questions épistémiques et praxéologiques que soulève, pour le paysagiste-concepteur, ce saut d'échelle. Ces questions sont cruciales d'un point de vue épistémologique pour donner corps à l'expertise (Chouquer, 2002). Pour le moment, je souhaite mieux préciser les difficultés qu'implique la demande de participation en paysage dans le cadre d'une pratique de projet.

1.1.3. Les aspirations sociales et la démocratie participative : des démarches de médiation paysagère qui s'inventent en avançant

Dans le droit de l'environnement, il importe de distinguer deux types de procédures. D'une part, des procédures de concertation préalable dites « amont » comportant des débats publics, des concertations ou des conciliations des procédures. De telles procédures sont encadrées par des dispositifs réglementaires précis proches des logiques du code de l'Urbanisme, précurseur dans le domaine de la concertation. D'autre part, les procédures de participation dites « aval », récemment inscrite dans la loi³², et incluant différents dispositifs d'enquête publique. La participation comprend :

« L'ensemble des processus qui permettent d'associer le public à une prise de décision, quelle que soit la nature de cette dernière. Dans une conception plus stricte, la participation implique un minimum de dialogue entre le public et les porteurs de projets ; ce qui la distingue à la fois de la "communication" et de la "consultation", où l'information circule de façon asymétrique (Rowe & Frewer, 2005). » (Montebault & Geisler, 2022)

Il faut noter que les dimensions participatives sont tardives dans la profession et qu'elles ne sont pas directement liées aux questions de paysage :

« De fait, la participation n'a été véritablement introduite dans le droit français qu'en réponse aux attentes internationales sur le développement durable. Tout un contexte législatif et

³² Ordonnance du 3 août 2016 concernant l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement.

réglementaire se met alors en place (Convention d'Aarhus de 1998, loi d'Orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1999 ; loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain de 2000, loi relative à la démocratie de proximité de 2002). L'un des outils d'affirmation de ces démarches participatives dans les territoires est la mise en place des Agendas 21³³ locaux, considérés comme des plans d'action pour un XXI^e siècle plus durable (Chambelland, 2018). » (Chambelland *et al.*, 2022)

Dans le livre *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique* sous la direction d'Yves Luginbühl (2015), les auteurs du chapitre « Participation et renouvellement des pratiques paysagistes » proposent une définition du projet de paysage qui s'affranchit assez nettement de la culture paysagiste. Ils établissent alors implicitement une distinction fine entre projet de paysage et projet de paysagiste :

« Nous entendons par "projet de paysage" toute démarche, volontaire et créative, de projection d'un aménagement spatial (dessein), et sa formalisation écrite et graphique. Il vise à proposer une vision cohérente (approche interdisciplinaire) pour un territoire déterminé, afin d'en améliorer la situation à un temps précis de son histoire. L'une de ses caractéristiques est d'agir sur les conditions de perception des objets et sur la construction des représentations paysagères qui, en retour, conditionnent les pratiques et transforment les paysages. Comme tout projet, il se décompose en plusieurs phases : l'identification des enjeux par l'analyse de la situation présente et passée, la formalisation de la situation souhaitée et la mise en espace de cette intention (conception), puis la réalisation de cette intention, matérielle ou immatérielle (mise en œuvre). Selon l'échelle d'action et les acteurs en présence, ce projet peut couvrir toutes les étapes décrites, ou seulement une partie de celles-ci. » (David Montembault & *al.*, 2015)

Il apparait que, pour ces auteurs, ce qui distingue le projet de paysage du projet de paysagiste, ce n'est pas fondamentalement sa nature, mais sa méthode. En l'occurrence, ils se détachent de la position démiurgique d'un architecte-paysagiste au profit d'une approche interdisciplinaire. De plus, ils considèrent toute action immatérielle influant sur les représentations comme participant du projet en « conditionnant les pratiques » qui, par voie de conséquence, « transforment les paysages ». De son côté, quand il aborde la question du

³³ « L'Agenda 21 (ou Action 21 en français) est un programme d'action pour le développement durable au XXI^e siècle. Il a été adopté lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992. Le préambule du texte indique que l'Agenda 21 "aborde les problèmes urgents d'aujourd'hui et cherche aussi à préparer le monde aux tâches qui l'attendent au cours du siècle prochain" » (URL : <https://www.vie-publique.fr/fiches/274842-quest-ce-que-lagenda-21>).

participatif, le corps professionnel de la fédération française du paysage (FFP), se présente comme « paysagiste-guide », c'est-à-dire comme « l'interprète des paysages [qui] devient en ce sens un "guide" de site et de projet » au cœur de différents dispositifs de concertation³⁴. Si les travaux qui traitent des relations entre participation et projet de paysage au sens large sont très divers, il est toutefois possible de les organiser en deux grands ensembles selon les contextes envisagés et les dispositifs d'observation et d'analyse mis en œuvre. D'un côté, certains travaux traitent spécifiquement de la participation du public à des projets d'aménagement classiques, et ce à des échelles variables de projets spatiaux le plus souvent urbains. Il peut s'agir, par exemple, de la participation à l'une des différentes phases d'un projet d'aménagement spatial de places à la suite de la commande d'une municipalité (Montembault & Geisler, 2022) ; à des procédés de co-conception dans le cadre d'une démarche d'aménagement de parc public (Davodeau & Gomes Sant'Anna, 2011) ; ou encore à la définition collective d'un projet de développement de bourg pour accompagner la transition dans une perspective de paysage de l'après-pétrole (Laurence, 2019). Certains travaux comprennent la participation du public concernant la réception, l'interprétation et l'appropriation de l'œuvre paysagiste (Keravel, 2008). Il faut noter que, si la dimension sensible du paysage est très souvent mobilisée sans vraiment être définie, la question des affects est très rarement abordée ou alors dans une perspective critique :

« On constate que l'instrumentalisation des affects dans le cadre des projets urbains se limite souvent à une valorisation symbolique du cadre de vie, dont l'objectif vise avant tout à consolider la fierté résidentielle, à renforcer le sentiment d'appartenance collectif et à construire une émotion principalement agoniste. » (Feildel & Le Jeloux, 2018)

De l'autre côté, certains travaux abordent les projets et les questions paysagères aux échelles territoriales selon différentes modalités de *médiation paysagère* impliquant une conception du paysage comme support de débat ou objet-facilitateur en vue de la définition d'un projet de territoire (Brayer, 2013; Desveaux, 2019; Partoune, 2018). Là encore, les situations relèvent de différents échelons de collectivités territoriales. La plupart du temps, la recherche a lieu dans le cadre d'une commande publique avec des chercheurs (praticiens ou non) embarqués

³⁴ Source URL : <https://www.f-f-p.org/paysagiste-concepteur/>, consulté en juin 2022.

(Gardien, 2013). Il peut s'agir d'une région qui souhaite mener une expérimentation participative à « un atelier de paysage » dans un parc naturel régional (Pernet, 2009) ; de la commande d'un « atlas pratique des paysages » pour une région (Pernet, 2014) ; ou de la participation à des dispositifs d'évaluation de valeurs paysagères pour générer une réflexivité des habitants diligentée par des services ministériels (Bigando, 2013). Parfois l'expérimentation a lieu au sein même des collectivités publiques : dans un conseil général dans le cadre de la redéfinition d'une politique de l'eau (Bercovitz, 2013) ou dans des collectivités publiques (Groupement d'intérêt public) afin de définir une politique publique de gestion des paysages (Chambelland, 2019).

Tous ces travaux possèdent néanmoins quatre caractéristiques communes : (i) la question du paysage se noue toujours dans différents jeux d'échelles :

« La participation se déploie également aux différentes déclinaisons du projet de paysage, depuis le jardin jusqu'aux échelles territoriales où paysager consiste "à construire les règles de la production des paysages". » (Davodeau et al., 2014)

(ii) il semble que paysage et participation se croisent au niveau d'une notion institutionnelle qui demande à être interrogée : celle de « cadre de vie » (iii) aussi il semble aller de soi que la participation concernant le projet de paysage est toute entière contenue dans l'implication de non-experts dans des dispositifs mis en place et pilotés par des « sachants » appliqués à la conception et / ou l'aménagement de l'espace et du territoire (Montembault & Geisler, 2022) :

« Le projet de paysage [...], en tant que processus inscrit dans une durée, offre une multitude d'alternatives pour, selon chaque phase, associer ou non les citoyens et construire différents modes de décision. Le passage du paysage *outil de médiation* dans une étape de diagnostic au paysage *objet d'aménagement* dans une phase de conception pose d'ailleurs des difficultés particulières qui méritent d'être analysées. Finalement, même en resserrant la participation autour du paysage, nous voyons qu'il existe encore potentiellement une multitude de façons d'impliquer le public dans les projets : soit en amont (diagnostics partagés), soit en phase aval (coconstruction, cogestion), soit au moment de la conception, soit enfin durant toutes les phases. » (Montembault & Geisler, 2022)

(iv) ces travaux positionnent la recherche, sans vraiment réellement questionner ce point, au sein de dispositifs à l'initiative de différents échelons de politique publique de paysage qui

s'adaptent à la nécessaire prise en compte des populations. Ainsi, l'analyse et l'évaluation de la participation sont toujours menées *depuis* des initiatives de maîtrise d'ouvrage publique. Pourtant, si le contexte des dispositifs est toujours très clairement explicité, rares sont les travaux qui posent de manière précise les enjeux théoriques, pratiques et politiques de la participation dans la définition des questions paysagères formulée par les collectivités :

« Que signifie la mise en politique du paysage ? Quelles valeurs de gouvernement véhiculent les acteurs politiques à travers le paysage ? Car, et c'est un aspect peu développé dans les travaux de recherche et qu'il ne faudra pas négliger, quelles sont les dérives et les limites de la prise en charge du paysage par le politique ? À plusieurs reprises, le paysage et notamment les paysages emblématiques ont été instrumentalisés par le pouvoir des États européens mais également des régimes totalitaires pour produire des discours sur l'unité et l'identité nationales. Anne Sgard rappelle que le paysage utilisé comme argument identitaire appelle à "l'exclusion, (au) repli, (à) la ségrégation". Ainsi, il faudra se demander quels regards portent les populations sur le sens donné par les collectivités locales au paysage. » (Voisin, 2011)

C'est en ce sens qu'évaluer les implications du pouvoir normatif des politiques publiques au travers d'une pratique apparemment non équivoque d'« observation des paysages » réclament, pour certains auteurs, une position critique plus importante (Marlin, 2016). En définitive, ces travaux interrogent la participation à partir du rapport institutionnel qui configure les différentes positions de tous les acteurs parties prenantes des dispositifs et en particulier celle des paysagistes, qui doivent adapter leurs interventions dans le cadre de situations hétérogènes et variées. De fait, ces travaux parlent, en partie, mais en y faisant rarement référence, de « démocratie participative » (Montembault & Geisler, 2022). Ils procèdent par l'analyse à l'évaluation des bénéfices ou des difficultés que peut engendrer l'injonction de la participation des populations : ses effets structuraux, la transformation des individus, la place du conflit, l'influence du dispositif, la professionnalisation de la participation, sa codification juridique, la redéfinition de l'expertise qu'elle impose ou encore son impact sur la décision (Blondiaux & Fourniau, 2011). D'une manière générale, la participation est comprise comme participation à des dispositifs à l'initiative d'institution publique où chercheurs et praticiens étudient les rapports de pouvoir, les distorsions institutionnelles. Les participants sont indifféremment nommés durant les processus participatifs : « personne », « public », « citoyen », « habitant », etc., ou de manière plus sociologique « acteur » ou encore plus rarement « agent ».

Dans leur article « L'important, ce n'est pas que de participer ! » David Montebault et Élise Geisler résument en trois savoirs une conception libérale moderne du citoyen jamais interrogée et pourtant couramment développée par les professionnels et chercheurs qui s'appuient sur celle-ci dans les démarches participatives :

« Le "savoir d'usage", celui des non-spécialistes, vient compléter un savoir technique et s'appuie sur la "faculté ordinaire du jugement". Il repose sur l'idée que les citoyens sont les plus à même de connaître leurs intérêts. Le "savoir professionnel diffus" peut être acquis par un particulier pendant sa vie professionnelle, ou dans le cadre d'une délégation par les pouvoirs publics (exemple des conseils de quartiers). Enfin, les "savoirs militants" s'appuient sur l'idée de l'"école de la citoyenneté" et de l'*empowerment*, acquis dans le cadre d'une activité politique ou associative. Une même personne peut bien sûr mobiliser un ou plusieurs de ces savoirs à la fois. » (Montebault & Geisler, 2022)

Malgré l'implicite évident de la conception du citoyen, il est important de procéder à différentes distinctions entre tous ces termes qui définissent les participants car la participation habitante n'équivaut pas à la participation citoyenne. En effet, les compétences familières qui fondent la figure particulière de l'habitant ne doivent pas être assimilées à d'autres figures qui reconduisent certains grands partages duaux dans les démarches territoriales :

« L'habitant ferait alors son entrée dans la communauté politique, autrement que par les figures modernes du sujet que sont : l'usager... du conditionnement des pratiques sociales, le profane... de la sacralisation des savoirs spécialisés, le riverain... du périmétrage gestionnaire de la raison aménagiste, voire le citoyen... de la périodicité électorale d'une démocratie délégative. » (Faburel, 2013)

L'un des tout premiers effets de ces découpages et des partages persistants auxquels ils renvoient est la (dis)qualification dialectique des sujets-habitants et de leur *habiter* :

« Car, et c'est là notre hypothèse maîtresse, les savoirs dits habitants convient en théorie... l'habiter, c'est-à-dire "les petits territoires de vie (habitations, lieux, milieux de vie, paysages, mondes singuliers...) [qui] permettent aux sujets de construire leur autonomie, c'est-à-dire de s'inscrire dans la totalité en préservant leur différence" (Roux, 2002, p. 41) » (Faburel, 2013)

Il apparaît un premier enjeu de taille qui est la non-reconnaissance, voire la dévaluation, des capacités habitantes dans les démarches institutionnelles de participation :

« Les travaux de Breviglieri font ressortir toute la difficulté de la reconnaissance, dans l'espace public, de la contribution essentielle de ces modes de rapport au monde à la construction des capacités dont la personne doit faire preuve en tant qu'individu autonome. Marqués par la dépendance, voir la passivité (au sens de la perméabilité qui est propre au pâtre), ces modes de rapport à l'environnement basés sur la familiarisation, l'attachement, l'habitude se trouvent dénoncés par des conceptions libérales de la personne qui valorisent, en dessus de toute chose, l'autonomie. On retrouve, ici, un thème majeur travaillé dans le cadre des théories du *care*. Ces dernières ont montré à quel point la conception libérale de l'individu a éclipsé des modes de rapport aux autres et à l'espace environnant qui se construisent dans une interdépendance qui se donne dans un espace de proximité. » (Centemeri, 2015)

Le problème ici ne concerne donc pas tant les raisons ou les moyens de la participation du public à prendre part à des dispositifs plus ou moins ouverts à l'initiative d'institutions de politiques publiques (Laurence, 2019) ; ni la recherche collective d'un consensus entre différents intérêts et partis-pris divergents concernant un paysage-objet (Rachel, 2009) ; ni même le renouvellement sur les territoires d'un mode de gouvernance par le paysage (Fortin *et al.*, 2019). Le problème qui se pose ici à trait à la nécessité de mieux définir l'importance de la participation paysagère habitante en interrogeant les présupposés politiques qui la sous-tendent. Ce sont ces interrogations qui ont contribué à la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage (CHP) comme démarche de projet de paysage. C'est pourquoi, j'ai souhaité renverser la perspective d'analyse et partir de l'expérience habitante comme terrain de ma pratique et de recherche. Dans ce qui suit, j'analyserai les conséquences de l'adoption du « point de vue de l'habitant » (Ingold, 2016).

1.1.4. Le paysage de l'habitant et le paysagiste-habitant

Je propose de m'arrêter un instant sur le concept d'« habiter » pour comprendre non seulement la façon dont il interroge celui plus géographique d'« habitant » dans sa relation paysagère, mais aussi, par voie de conséquence les paysagistes qui axent leurs pratiques sur ce dernier concept en articulant Habiter/Habitant/Habitat³⁵. Pour cela, je ferai un détour en retraçant l'origine de ce concept qui est venu, en premier lieu, interroger l'urbanisme moderne.

³⁵ L'expression Habiter/Habitant/Habitat reprend l'intitulé d'un exercice pédagogique mené par le praticien-chercheur-enseignant Cyrille Marlin à l'attention des premières années de l'école de paysage de Bordeaux.

Habiter est un concept plastique qui, à l'instar du *paysage*, subit autant d'interrogations qu'il ne retrouve de renouvellements théoriques (Paquot & Lussault, 2007; Sarr, 2017). Je ne prendrai pas part à ces controverses mais il semble nécessaire, pour fournir une explication concise de la notion d'« habitant », de les rappeler et d'en révéler la pertinence pratique.

Les deux ordres de l'habiter et du construire-loger

Dans *la Charte d'Athènes*³⁶ Le Corbusier écrit : « Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se récréer (dans les heures libres), circuler ». Ce principe, fondamental pour le développement de la théorie des Modernes, est pourtant pour le philosophe Martin Heidegger (1958) une négation pure et simple de l'essence même de ce sur quoi devrait porter les champs de l'urbanisme, c'est-à-dire : « l'habitation³⁷ ». En effet, pour le philosophe l'habitation n'est pas un comportement qui se cumule à d'autres qui seraient sur le même plan ou à l'intérieur d'une même série, fût-ce celle de la « ville fonctionnelle » corbuséenne puisque l'habitation préside à tout comportement, qu'il est le socle fondateur de tous les comportements. *Habiter* n'est pas une fonction mais une condition. C'est même, comme le rappelle le philosophe, « le trait fondamental de la condition humaine ». L'*habiter*, d'un point de vue ontologique, n'est rien d'autre que la manière d'être au monde de l'homme. Dans le cadre d'une approche phénoménologique, et loin de la pensée idéaliste appliquée à l'espace, *habiter*, c'est être Homme, car l'Homme est, dans son être même, un habitant. Dans cette lignée, Paquot et Lussault (2007), commentant le philosophe dans *Habiter le propre de l'humain*, définissent le terme d'*habiter* ainsi :

³⁶ La Charte d'Athènes a constitué l'aboutissement du IV^e Congrès international d'architecture moderne (CIAM), tenu à Athènes en 1933. Le thème en était « la ville fonctionnelle ». Urbanistes et architectes y ont débattu d'une extension rationnelle des quartiers modernes. Le Corbusier édite les actes en 1941 sous le titre : *La Charte d'Athènes : urbanisme des CIAM*. La Charte compte 95 points sur la planification et la construction des villes. Parmi les sujets traités, figurent : les tours d'habitation, la séparation des zones résidentielles et les voies de transport ainsi que la préservation des quartiers historiques et d'autres bâtiments préexistants. Le principal concept sous-jacent qui en émerge est la création de zones indépendantes pour les quatre « fonctions » de la ville : la vie, le travail, les loisirs et les infrastructures de transport (source : Wikipedia, consulté en juin 2018).

³⁷ L'*habiter* dont il est ici question est pris dans le sens de la conférence « *Bâtir, habiter, penser* », de l'être entier de l'homme, car il s'agit de la manière dont l'homme déploie son être (Heidegger, 1958).

« “habiter” (*wohnen*) signifie “être-présent-au-monde-et-à-autrui” [...] L’action d’“habiter” possède une dimension existentielle [...] “habiter” c’est [...] construire votre personnalité, déployer votre être dans le monde qui vous environne et auquel vous apportez votre marque et qui devient vôtre [...] C’est parce qu’*habiter* est le propre des humains [...] qu’in-*habiter* ressemble à un manque, une absence, une contrainte, une souffrance, une impossibilité à être pleinement soi, dans la disponibilité que requiert l’ouverture. » (Paquot & Lussault, 2007, p. 13)

La définition ontologique de l’*habiter* conduit à énoncer des distinctions fondamentales entre plusieurs termes qui ne devraient pas être confondus (loger, résider). Par exemple, dans le langage courant, le terme *habiter* est souvent le double indistinct de *loger*. Dans le cadre de la production industrielle et de sa représentation objectivante du *loger* l’habitat s’est réduit en *objet-logement* si bien que l’*habiter* n’est que très peu pris en compte dans l’ensemble du processus productif. Pourtant, dans l’important ouvrage *Pas à pas – essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, l’urbaniste Jean François Augoyard (1979) indique que l’*habiter* est intrinsèque au *bâtir* car le *bâtir* dépend d’un *habiter*, qui se constitue comme « espace de tensions où s’articulent aussi bien les nécessités de fonction (abri constitué selon les conditions du climat de la région) que les instances symboliques (terre-ciel, diurne-nocturne, proche-lointain, propre- étranger...)» (Augoyard, 1979, p. 76). Pour Augoyard, le *bâtir* exprime directement l’*habiter*, il incorpore les manières d’être, car « *bâtir*, c’est déjà *habiter*, c’est qualifier de manière vécue un espace et un temps singuliers » (*ibid.*). À contrario, le construire du *loger* produit des unités de logement calibrées et abstraites, arrangées selon des prérogatives économiques indépendantes de leur vocation. Le vécu habitant est réduit à un « être logé », exclu de l’acte producteur et livré aux aléas du marché du logement. Ainsi, la planification restreint les pouvoirs de l’expression habitante. Pour Augoyard (1979) cette réduction permet de définir deux ordres distincts : l’ordre de l’*habiter* et celui du *construire-loger*.

L’ordre de l’*habiter* est caractérisé par un habité qui est vécu partiellement, de manière discrète (avec des absences) et hétérogène. À l’intérieur de cet ordre, la représentation de la globalité de l’espace est de nature imaginaire. L’espace est en outre perçu comme s’organisant avec le temps. A l’opposé, dans l’ordre du *construire-loger*, l’espace d’habitat n’est construit que sous la condition d’une représentation de l’homogène. Il est donné à l’usage comme une totalité *rationnelle* et *réelle*. Le temps se structure et se maîtrise cette fois par la spatialité. Ainsi : « Le

processus qui va du construire au loger se fonde sur la scission. Celui qui va de l'*habiter* au bâtir, sur une correspondance organique. » (*Ibid.* p. 94)

Ces définitions engendrent une inscription *située* de l'être qu'il est nécessaire de bien poser. La question de l'*habiter* ne se réduit pas à une simple modalité d'être avec l'espace, mais elle renferme de multiples rapports à l'espace, mis au jour selon les intentionnalités et les pratiques. Autrement dit, cette conception de l'*habiter* comme être dans l'espace peut être déplacée dans la direction d'un *faire avec* l'espace. Étant donné que le rapport aux lieux n'existe pas en soi, de façon indépendante, mais qu'il est toujours relié à la question des pratiques. C'est d'ailleurs le sens de l'invitation de Michel de Certeau (1990) dans ses « *arts de faire* » quand il nous exhorte à descendre de la tour pour travailler sur les manières d'*habiter* les lieux géographiques du Monde et approcher ainsi l'*invention du quotidien*.

Habiter, cohabiter et paysage

Ainsi, dans l'ordre de l'habiter, les deux interactants le *sujet* (habitant) et l'*objet* (Y) n'ont pas d'existence autonome, mais entretiennent une relation réciproque, laquelle prend une dimension particulière dans une approche paysagère : « tel qu'il se manifeste dans l'expérience du paysage, notre rapport sensible au monde n'est pas celui d'un sujet posé en face d'un objet, mais celui d'une rencontre et d'une interaction permanente entre le dedans et le dehors, le moi et l'autre » écrit Merleau-Ponty (1964) dans *Le Visible et l'Invisible*. Merleau-Ponty poursuit « ce flux de vie perceptive entre lui [le monde] et moi [...] ne cesse de battre du matin au soir, et fait que mes pensées les plus secrètes changent pour moi l'aspect des visages et des paysages comme inversement les visages et les paysages m'apportent tantôt le secours et tantôt la menace d'une manière d'être homme qu'ils infusent à ma vie. » (*Ibid.*) D'ailleurs, Merleau-Ponty rejette la notion même de « sujet » au profit de celle de « situation spatiale avec sa localité » (*Ibid.* p. 270). La conscience elle-même a lieu dans l'espace, et ce lieu, pour le philosophe, c'est le corps. Dépassant le dualisme de la pensée moderne fondé sur une réalité objective extérieure que la vision intime évalue selon des critères esthétiques, la réduction de l'espacement qui relie l'*être-au-monde* et le paysage permet de s'affranchir de certains dualismes de la pensée occidentale moderne. Cela offre des perspectives pratiques pour dépasser un certain nombre d'oppositions épistémologiques qui la structurent et de recoudre

les scissions théoriques opérées entre le *sens* et le *sensible*, le *visible* et l'*invisible*, le *sujet* et l'*objet*, la *pensée* et l'*étendue*, l'*esprit* et le *corps*, la *nature* et la *culture*. Comme le rappellent Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) « le sujet et l'objet donnent une mauvaise approximation de la pensée. Penser n'est ni un fil tendu entre un sujet et un objet, ni une révolution de l'un autour de l'autre. Penser se fait plutôt dans le rapport du *territoire* à la *terre* » (Deleuze & Guattari, 1980).

L'habiter inscrit l'homme dans des relations récursives entre son monde et les mondes des autres humains et des non-humains. L'habiter, par les habitudes dans le quotidien, incorpore de manière géographique la condition humaine en conséquence de quoi l'espace habité par les habitants devient « écriture de la terre » (Frelat-Kahn & Lazzarotti, 2012). Le concept d'habiter vient interroger les tensions créatrices de l'intime vers les mondes et, en retour, des mondes vers soi. Ces tensions, prises à l'échelle d'un territoire, permettent de poser les enjeux d'une co-présence – de nature cohabitante par voie de conséquence – de différents « points de vie » se déployant sur différents « terrains de vie » comme trame fondamentale du paysage (Aït-Touati, 2019). C'est ainsi que le philosophe Jean-Marc Besse révèle justement qu'habiter revient à cohabiter dans l'altérité (Besse, 2013), altérité qui peut être tout aussi humaine que non humaine et qui pose donc des questions cosmopolitiques de mondes partagés³⁸. Ainsi, Morizot (2020) souligne que « [la crise] s'origine d'abord dans notre cécité au fait que les autres vivants habitent : la crise de notre manière d'habiter revient à refuser aux autres vivants le statut d'habitants. » (Morizot, 2020, p. 29)

En ce sens, le paysage devient un « effecteur et opérateur de territorialités » (Hoyaux, 2009). Par-là, il est possible de se demander si le monde n'advient qu'au moment où l'Homme ne se contente plus d'occuper l'espace mais d'habiter, de cohabiter la terre (Charbonnier *et al.*, 2017). Ce changement de perspective implique que l'on ne se pose plus seulement la question

³⁸ Pour aller plus loin sur les liens entre habiter et vivants, voir entre autres : Despret, V. (2019). *Habiter en oiseau*. Éditions Actes Sud ; Morizot, B. (2016). *Les diplomates*. Wildproject ; Morizot, B. (2020). *Manières d'être vivant : enquêtes sur la vie à travers nous*. Éditions Actes Sud ; Balaud, L., & Chopot, A. (2021). *Nous ne sommes pas seuls : Politique des soulèvements terrestres*. Seuil ; Pierron, J. P. (2021). *Je est un nous : enquête philosophique sur nos interdépendances avec le vivant*. Éditions Actes Sud ; et Ingold, T., & Madelin, P. (2013). *Marcher avec les dragons* (p. 299). Le Kremlin-Bicêtre : Zones sensibles.

de l'*être-au-monde*, mais aussi celle, probablement tout aussi décisive, de savoir *que faire* du monde (Ingold, 2013). C'est pourquoi Estelle Zhong Mengual et Baptiste Morizot (2018) abordent la crise écologique non pas seulement comme une crise du vivant lui-même, mais aussi comme une crise de notre relation au vivant, autrement dit de la sensibilité au vivant. Par « crise de la sensibilité » – et non pas une « crise du sensible » –, il faut entendre que notre goût et notre disponibilité la plus sensible au monde comme aux œuvres ont été en partie mutilés par la réification de la nature qui a accompagné la modernité (Latour, 2014) ; « mutilés » au sens où une gamme subtile de percepts et d'affects qui nous connectent existentiellement au monde sensible, dans toute sa richesse et son intensité émotionnelle, a été peu à peu reléguée comme qualité secondaire affectant par là même les champs cosmopolitiques de notre cohabitation terrestre³⁹.

Ainsi, l'habiter, du fait de la cohabitation et la crise de sensibilité, vient renverser l'ordre des choses en instituant une ontologie relationnelle au paysage sur laquelle j'aimerais m'attarder ici. Le paysage n'est plus comme un objet matériel extérieur aux existences, comme une image, un décor, un cadre de vie, mais trouve son existence dans les diverses trames relationnelles des différents cohabitants. Ce que l'on perçoit, au sens *esthétique*, est la visibilisation d'opérations multiples relevant des usages quotidiens, des habitus discrets, mais structurants, à différentes échelles de temps et d'espace qui nous traversent et avec lesquelles nous rentrons en relation. De manière diamétralement opposée à Sébastien Marot (voir section 1.1), mais à la suite de la même intuition paysagiste, il semble bien que ce soit une *pensée relative* (Marot, 1995) qui soit le point important dans les questions paysagères, une pensée relative comme mise *en relations*. Cela situe l'ordinaire dans la question du paysage non comme une catégorie esthétique caractérisant une qualité extrinsèque d'un objet-paysage (ordinaire *versus* exceptionnel) mais plutôt comme la prise en compte de l'attention de tout à chacun envers son milieu de vie. Le paysage ordinaire est « la dimension relationnelle du paysage [qui] est

³⁹ Sur le choix de ce terme de « cohabitation », je souscris pleinement à l'argumentaire de Baptiste Morizot : « *Cohabitants* m'a semblé une solution conceptuelle fonctionnelle avant que je comprenne pourquoi. L'intérêt de ce terme revient à ce qu'il permet de les nommer sans prétendre savoir déjà sous quelle catégorie ontologique [...] ils se rangent. [...] Il consiste à les nommer non pas en fonction de qui ils sont, puisqu'on l'ignore encore, nous modernes, mais en fonction de comment ils entrent en contact avec nous : sur quelle modalité nous sommes *exposés* les uns aux autres » (Morizot, 2017).

essentielle à la prise en compte véritable des questions environnementales » (Luginbühl, 2007). Cette prise en compte du paysage du quotidien (comme reconnaissance de l'intérêt et de l'importance du « banal / ordinaire »), mais aussi de la quotidienneté dans le paysage (comme processus ontologique), constitue pour la recherche et les praticiens un objet de recherche et d'action récent étant donné les difficultés et manque de moyen pour l'appréhender (Bigando, 2013).

En définitive, interroger le paysage par *l'habiter* pose avec insistance des enjeux anthropologiques et politiques attachés au paysage. Ainsi, à l'instar du géographe Mario Bédard (2006), qui examine dans son article « La pertinence géographique et sociale d'un projet de paysage », nous pouvons nous demander si nous n'avons « pas besoin d'un *habiter* plus conscient de la charge de signification de notre geste paysagère et plus conséquent vis-à-vis de la portée environnementale de nos pratiques paysagères ». Cette complexité humaine socioécologique impose, en effet, aujourd'hui des enjeux différents à tous ceux qui prétendent agir sur *l'habiter*. C'est en ce sens que le paysagiste Cyrille Marlin développe la posture de pratique et de recherche, que j'ai moi-même adopté, de « paysagiste-habitant » et sur laquelle je reviens à l'article 6.3.1. Comment mieux caractériser le changement de perspective de *l'habiter* ? Quelles conséquences ce changement peut-il avoir sur les principes de projet paysagiste et de politique publique de paysage ? Comme nous venons de le voir, envisager le paysage par l'entrée de l'expérience ordinaire habitante, équivaut à changer de plan de compréhension d'un penser-agir, ce qui ne soulève pas que des enjeux de pratiques paysagistes. Plus généralement, il nous faut dès lors aussi interroger les dimensions épistémologiques, les enjeux théoriques mais aussi éthiques de l'agir spatial. Le paysage, selon différents héritages s'est inscrit dans le domaine de l'action publique par l'intermédiaire des questions conservatoires, de conception spatiale et d'aménagement de territoire (Chouquer, 2002). Cela dit, comme cette inscription ne va pas de soi, je l'examinerai un peu plus en détail en mobilisant les apports des sciences de l'homme et de la société.

1.2 Apports, perspectives et interrogations épistémologiques sur le projet de paysage

Je souhaite dans cette section 1.2 mieux poser les enjeux épistémologiques du projet de paysage. Dans l'ouvrage collectif *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, Georges Lenclud s'interroge sur la pertinence de la notion de « paysage » pour son champ disciplinaire : l'ethnologie. Cet ouvrage datant de 1995⁴⁰ apporte un éclairage sur une autre partie des controverses qui innervent à l'époque le champ du paysage et qu'il me semble bon d'esquisser ici. La question initiale de l'ethnologue est celle, très générale, des rapports de l'homme à l'espace :

« L'analyse ethnologique de l'espace ne débute vraiment que lorsque celui qui la conduit s'efforce d'accéder au point de vue indigène et s'interroge sur les déterminations en fonction desquelles les hommes étudiés construisent leur espace, en le délimitant, en l'occupant, en le meublant, en le mesurant, en le transformant, en le différenciant, en le désignant, en le pensant sous toutes ses formes et dans tous ses aspects, en lui imprimant en somme une marque révélatrice de leur identité. » (Lenclud, 1995)

La démarche scientifique accède, en recourant à l'observation et aux entretiens, à la compréhension des relations entre formes spatiales et représentations sociales par démarche indicielle (Davasse, 2015). Pour autant, cette démarche ne constitue pas *a priori* une approche paysagère. En effet, réexaminant les concepts d'« analogies » et de « modèles » proposés par Raymond Williams dans son histoire de la campagne britannique (Williams, 1973), l'auteur pose clairement les difficultés à articuler espace, environnement et paysage :

« Là où un homme vit ses travaux et ses jours, là où il est attaché, il ne songe pas à élaborer une représentation paysagère de l'espace. Il entretient cet espace, il le préserve, il le soumet à un ordre inscrit dans sa tête, il le décore même et l'embellit mais les schèmes conceptuels qui guident son regard (les "analogies" et les "modèles" de Williams) et insère des jugements de valeur dans son analyse visuelle ne produisent pas le déclic mental qui transforme instantanément un lieu en paysage. » (Lenclud, 1995)

⁴⁰ C'est-à-dire la même année que « l'alternative du paysage » de Sébastien Marot dans *le Visiteur* (cf. 1.1.1).

Ce déclic mental qui transforme un lieu en paysage interroge la dimension constructiviste de la notion à la croisée des regards et des représentations culturelles.

1.2.1. Le paysage à la croisée des regards et des représentations culturelles

La position théorique qu'interroge l'ethnologue est celle du *paysage* en tant que « manière de voir » (Wylie, 2015) qui constitue l'hypothèse principale d'Alain Roger en 1997 dans son *Court traité du paysage*. Dans cet ouvrage, le philosophe et professeur d'esthétique formalise une position radicale selon laquelle le passage du *pays* au *paysage* ne peut se comprendre qu'à l'issue d'une double *artialisation*⁴¹ : une première *in situ* par perception immédiate et directe et une deuxième *in visu* par différents médias artistiques (peinture, photographie, écriture). Ainsi le paysage s'inscrirait dans une dynamique de la perception relative à des époques et des sociétés données. Certains auteurs comme Augustin Berque proposaient à l'époque de catégoriser des sociétés dites à *paysage* distinctes des autres selon différents critères culturels : linguistique avec un ou des mots pour dire « paysage » mais aussi avec la présence avérée de représentations littéraires ou picturales ainsi que jardinières (Berque, 1989). En suivant ces théoriciens du paysage qui réduisent les opérations de représentation paysagères à de l'esthétisation, il faut admettre l'existence de cultures de paysage à l'instar des académies de Beaux-Arts qui définissent normes, valeurs et goût institutionnel. Cette approche conceptuelle radicalement culturaliste est libérée des contraintes d'un « *contrat naturel* » (Serres, 1992). Pour ces auteurs, le paysage *de facto*, ne peut relever d'un concept scientifique ; ils excluent ainsi de leur étude l'écologie, la géographie ou autres sciences humaines, sociales ou naturelles aussi bien que l'architecture paysagère dans ses dimensions conservatoires, laquelle fige les sensibilités et menace alors l'émergence d'une esthétique paysagère contemporaine (Roger, 1997). Le paysage, en tant qu'*en soi* institué, relève de l'ordre des valeurs et de la normalisation mentale :

⁴¹ Sur cette question de l'*artialisation*, voir « *Degré zéro. Portée et limites de la théorie de l'artialisation dans la perspective d'une politique du paysage* », Nadaï, A. (2007), aussi « *Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIX^e-XXI^e siècle)* », Briffaud, S. (2014).

« Dans cette hypothèse, le regard qui paysage procède d'une attitude de distance critique à l'égard des sites observés ; cette distance critique commande l'adoption d'un point de vue (une prise de hauteur), point de vue sans lequel, précisément, il n'y a pas de paysage. La perception du paysage rentre dans une logique de différenciation sociale et culturelle en fonction de ce mouvement de distance critique qui fait grimper ou non sur un promontoire et contempler d'en haut. » (Lenclud, 1995)

Cette distance critique est caractéristique de la posture d'un observateur qui met à distance le monde en tant que paysage. Nous pouvons en trouver une synthèse illustrative autant qu'une branche généalogique dans une forme très aboutie de société européenne qu'Alain Roger et Augustin Berque qualifient sans hésitation de société « à paysage » : celle de l'Angleterre du XVII^e/XVIII^e siècle avec son art du *landscaping garden* :

« Raymond Williams, [...] confère à cette idée une portée sociologique : “Une terre qu'on travaille n'est presque jamais un paysage” (souligné par moi). Williams l'explique plus loin : la constitution d'une étendue d'espace en paysage appelle “un observateur conscient qui ne se contente pas de regarder mais qui a conscience de le faire comme une expérience en soi et qui dispose des analogies et des modèles importés d'ailleurs pour appuyer et fonder cette expérience”. Cet observateur n'est autre que le “propriétaire conscient”, à qui est due l'invention élitaire du *landscaping* anglais. » (Lenclud, 1995)

Pour maintenir le fil de ma démonstration je propose de m'arrêter sur un dispositif spatial relevant de l'art de composition des paysagistes de l'époque : le Ha-Ha ou saut de loup (Girons, 2019) dont la visée esthétique ne peut être séparée de ses dimensions politiques, voire cosmopolitiques (Stengers, 2022). Partant de cet artifice, je souhaite poser plus précisément les impensés théoriques sur lesquels se fonde actuellement une grande partie des enjeux et des limites de la question du paysage, tant du point de vue de la pratique, de la commande publique que de la recherche scientifique.

1.2.2. Le saut épistémologique : Franchir le Ha-Ha

Par définition le jardin est un enclos (Brunon & Mosser, 2007 ; Dantec, 1996). Le vocabulaire spatial et sémiotique relatifs aux limites, seuils, franchissements et aux autres frontières constitue un appareillage essentiel du savoir-faire spatial du paysagiste-concepteur (Marot, 1995). Dans son ouvrage, *le jardinage moderne ou l'art des jardins anglais* de 1771, Horace

Walpole (1717-1797) prône l'apport fondamental et le rôle révolutionnaire du Ha-Ha pour le jardin anglais. Blandine Saint-Girons le définit ainsi :

« Le Ha-Ha trouve son origine à la fois dans l'art des fortifications et dans celui du jardin potager : il s'agit, chaque fois, d'établir une protection peu gênante mais efficace, contre l'intrusion effective, en empêchant l'accès physique sans pour autant interdire le regard. À la différence des claires-voies ordinaires et des grilles, le Ha-Ha est d'abord un fossé sec dont le côté intérieur est renforcé par un muret vertical et dont le côté extérieur, revêtu ou non de pierre, descend en pan incliné, et bute près du mur, qu'il semble parfois transformer en simple terrassement. » (Girons, 2019) (Figure 1)



Figure 1 : Trois illustrations du Ha-Ha en situation

Le Ha-Ha en situation à Kedleston Hall, en haut à gauche ; à Burghley, en dessous. À droite, illustration en coupe du dispositif par Felix Kelly (vers 1966 puis reproduite par Peter Willis en 1977). Cette intervention spatiale concentre un nombre important de grands partages comme un grand saut épistémologique qui institue des biais méthodologiques pour les paysagistes (source : <https://commons.wikimedia.org/>).

Ce dispositif spatial institue une certaine forme de relation visuelle avec l'herbe rase des pâtures, figure champêtre apaisée qui traverse les imaginaires de la modernité avec la symbolique de l'« espace vert » (Auricoste, 2003). D'une très grande efficacité, il constitue une évolution des fossés utilisés dès l'Antiquité dans les fortifications pour retarder les assaillants. Il devient ici subterfuge qui puise son origine dans le prototype culturel du jardin d'Éden d'avant

la Chute, du *Paradis Perdu* de John Milton ou celui d'Alcinoos dans l'*Odyssée* et dans les jardins de l'Antiquité. Ce monde sans frontières visibles, feignant d'abolir les distinctions (visible/invisible, privé/public, jardin/campagne, labeur/loisir, nature/culture), ne fait que maintenir et asseoir les privilèges cachés de la propriété : « le possesseur du jardin devient maître d'une vaste perspective. Centre d'un cercle immense, il proclame sa position de privilégié. » (Grieve, 1983). Le Ha-Ha, malgré son souci d'effacement, s'impose comme un grand geste moderne qui institue physiquement et symboliquement plusieurs *grands partages* opérant comme *un saut épistémologique* majeur pour la profession, et ce pour trois raisons principales.

En effet, en premier lieu, le *landscaping* met au cœur de son système un spectateur sujet-percevant qui déambule dans un objet-décor *comme* dans des tableaux idéaux. C'est à partir de cette tradition particulière que Sébastien Marot continue de voir dans les tableaux de Poussin :

« [des] individus et [des] groupes [qui] parsèment sans se nuire cet espace libre et partagé, y déployant l'éventail des loisirs humains. Même les bêtes, comme le cheval que son palefrenier lave au pied de la ville, ont fini leur journée. Se contemplant mutuellement, la ville et la campagne, l'architecture et la nature, sont saisies à l'instant parfait de leur conspiration [...] le site semble à la fois distinguer et accorder les diverses activités humaines, offrant à chacune sa place mesurée où mémoire et présent, nature et culture s'épousent en un paysage commun⁴². » (Marot, 1995)

Une fois que les limites du jardin sont franchies⁴³, les aspirations du paysagiste à des échelles géographiques plus importantes passent, par subterfuge, du jardin au territoire. Ann Grieve analysant les préconisations d'Horace Walpole écrit :

« C'est le plaisir d'un dieu créateur qui transforme le monde selon son goût, comme par enchantement. Il y a de l'illusion, de l'artifice, dans cette toute-puissance, car il s'agit d'une

⁴² C'est moi qui souligne.

⁴³ En parlant du paysagiste William Kent : « Il franchit la clôture et vit que toute la nature était un jardin » (Edmund Burke, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, II, 9, Vrin, avril 2009. p. 56)

nature “améliorée” : on manipule les paysages à plaisir. Si tel aspect ne vous convient pas, effacez-le ; si le terrain est trop plat, creusez-le de lacs artificiels ou de vallons, et formez des collines. Il y a de la mégalomanie chez certains des “*landscape gardeners*” et les discours de Lancelot Brown, par exemple, sur les “capabilités⁴⁴” des terrains, semblent presque inquiétants. » (Grieve, 1983)

En deuxième lieu, la tradition architecturale lie la pratique paysagiste à une maîtrise d’ouvrage soucieuse de la valorisation économique et esthétique de la propriété foncière caractéristique de cette période libérale anglaise⁴⁵. En Angleterre, pour ménager des perspectives « de paysage », de nombreux villages, à l’occasion du grand mouvement des *enclosures*⁴⁶, furent déplacés par les lords à partir du XIII^e siècle et particulièrement entre 1760 et 1840 (Luginbühl, 2012). Ainsi, le paysage d’une élite économique devient le *grand paysage*, « expression malvenue » (Luginbühl, 2019, p. 231), une sorte de jardin augmenté, démontrant le savoir-faire acquis par la profession de paysagiste. Cette généalogie inscrit, tout au moins symboliquement, une confusion persistante dans la profession de paysagiste entre jardin, parc et paysage⁴⁷, comme si cette série ne relevait que d’une question d’échelles spatiales sans considération des questions socioécologiques et territoriales que les actions et projets des concepteurs dissimulent selon leur *perspective* (Figure 2).

⁴⁴ Lancelot Brown (1715-1783) doit son surnom « *capability* » probablement à une expression qu’il employait lui-même et qui finit par caractériser sa pratique : tirer tout le potentiel (capabilité) du terrain et propriétés foncières de ses clients. Ce lien « naturalisé » entre le site et l’herméneutique paysagiste semble avoir perduré dans la pratique moderne (voir 1.1.1). Concrètement, ces « capabilités » recouvraient des communaux, pâtures, bocages et/ou villages habités par des communautés rurales, des mares, étangs ou fonds de vallons ou bien des forêts qui subissaient une radicale transformation sous le *dessein* du démiurge paysagiste pour rendre à ces terres dépourvues de « valeurs » tout leur potentiel « paysager ».

⁴⁵ Pour aller plus loin sur l’histoire *environnementale* des idées politiques et économiques et leurs conceptions du rapport à la terre et à l’environnement se reporter à *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Charbonnier, P. (2020).

⁴⁶ « Le mouvement des *enclosures* comprend les changements qui, dès le XII^e siècle et surtout de la fin du XVI^e siècle jusqu’au XVII^e siècle, ont transformé, dans certaines régions de l’Angleterre, l’agriculture traditionnelle, qui se faisait jusqu’à lors dans le cadre d’un système de coopération et de communauté d’administration de terres appartenant à un seigneur local (*openfield*, généralement des champs de superficie importante, sans délimitation physique). S’il est possible de trouver des raisons juridiques, ou environnementales à ce mouvement sa la raison fondamentale est la suppression des droits d’usage (vaine pâture, communaux), ce qui permet désormais la liberté des assolements » (source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).

⁴⁷ Malgré des intentions probablement vertueuses il est possible, de ce point-de-vue, de soulever l’ambiguïté de l’expression de « jardin planétaire » formulé par le paysagiste Gilles Clément (1999) dans son livre *Le jardin planétaire : réconcilier l’homme et la nature*.



Figure 2 : Photographie du jardin « à l'anglaise » de Stourhead dans le Wiltshire, en Angleterre

Ce jardin fut dessiné et réalisé entre 1743 et 1780 par le concepteur-propriétaire Henry Hoare II. Nous pouvons reconnaître, en premier plan le pont palladien et, en fond, le temple d'Apollon qui est conforme au modèle de la tradition pittoresque d'un Claude Lorrain ou d'un Nicolas Poussin peignant des tableaux de paysages utopiques classiques. Horace Walpole (1771) résume dans son essai sur *le jardinage moderne ou l'art des jardins anglais* une entreprise totalisante : « Nous avons atteint le sommet de la perfection. Nous avons donné au monde le modèle authentique du jardin paysager. Que les autres pays imitent notre goût ! » (Auteur : Chris Downer, CC BY-SA 4.0 via Wikimedia Commons)

En troisième lieu, cette limite effacée pose autant physiquement que symboliquement un autre *grand partage* entre deux univers irréconciliables, en tension : d'une part, le monde des hommes, de la culture et du domestique qui féconde « une seconde nature » (Marot, 1995) et, d'autre part, le monde du reste du vivant, de la première « nature » et/ou du « sauvage » ; l'un conquiert l'autre et, selon l'avancée des hostilités, la civilisation de l'Humain gagne sur une Nature qui, parfois, « reprend ses droits ».

Cette manière d'établir les relations entre humains et non-humains relève, selon les catégories de l'anthropologue Philippe Descola, d'une ontologie naturaliste⁴⁸. Au sein de la chaire d'Anthropologie de la nature qu'il dirige ce dernier nous invite à repenser ce *grand partage* situé et daté comme participant de notre confusion et de notre crise écologique en tant que crise de notre habiter terrestre⁴⁹. Ainsi, le *franchissement* du Ha-Ha interroge sur les apories dualistes qu'illustre de manière simplifiée mais concise l'héritage du *landscaping garden* pour la profession de paysagiste et sa culture de projet que l'on peut qualifier de « naturaliste » :

Pour les résumer :

- Le cadre d'une posture spectatorielle d'un sujet-percevant déambulant dans un objet-décor ;
- Une théorie politique qui s'articule autour d'un sujet libéral défini par sa liberté d'entreprendre et son autonomie ;
- Une culture de médiation anthropocentrique axée sur la manipulation de représentations visuelles performatives comme simples émulations d'un regard humain ;

⁴⁸ L'anthropologue Philippe Descola, a analysé dans un grand nombre de sociétés les différences établies entre les « intériorités » en même temps que les « physicalités ». Par « intériorité », il faut entendre ce que l'on appelle « d'ordinaire l'esprit, l'âme ou la conscience — intentionnalité, subjectivité, réflexivité, affects, aptitude à signifier ou à rêver » (p. 168), et par « physicalité », « l'ensemble des expressions visibles et tangibles » (la forme extérieure, la substance, les processus physiologiques mais aussi le tempérament ou la façon d'agir dans le monde) des dispositions qui résultent « des caractéristiques morphologiques et physiologiques » (p. 169) d'une entité (Bessis, 2006). Avec cet outillage conceptuel il caractérise quatre grandes ontologies : le naturalisme, l'animisme, le totémisme et l'analogisme. « Face à un autrui quelconque, humain ou non humain, précise-t-il, je peux supposer soit qu'il possède des éléments de physicalité et d'intériorité identiques aux miens [le totémisme], soit que son intériorité et sa physicalité sont distinctes des miennes [l'analogisme], soit encore que nous avons des intériorités similaires et des physicalités hétérogènes [l'animisme], soit enfin que nos intériorités sont différentes et nos physicalités analogues [le naturalisme] [...] Ces principes d'identification définissent quatre grands types d'ontologie, c'est-à-dire [quatre] systèmes de propriétés des existants, lesquels servent de point d'ancrage à des formes contrastées de cosmologies, de modèles du lien social et de théories de l'identité et de l'altérité. » (p. 176) Voir Descola P. (2005), *Par-delà nature et culture*, Gallimard.

⁴⁹ « La nature, je n'ai cessé de le montrer au fil des trente dernières années : la nature, cela n'existe pas. La nature est un concept, une abstraction. C'est une façon d'établir une distance entre les humains et les non-humains qui est née par une série de processus, de décantations successives de la rencontre de la philosophie grecque et de la transcendance des monothéismes, et qui a pris sa forme définitive avec la révolution scientifique. La nature est un dispositif métaphysique, que l'Occident et les Européens ont inventé pour mettre en avant la distanciation des humains vis-à-vis du monde, un monde qui devenait alors un système de ressources, un domaine à explorer dont on essaye de comprendre les lois. » Site Reporterre_Entretien — Nature, Philippe Descola : « La nature, ça n'existe pas ». Propos recueillis par Hervé Kempf, le 1er février 2020, URL : <https://reporterre.net/Philippe-Descola-La-nature-ca-n-existe-pas>.

- Une théorie de l'espace qui sépare l'espace d'une géométrie euclidienne (la surface du globe comme abstraction) des questions de spatialités écologiques (la surface terrestre comme cohabitation) ;
- Une ontologie naturaliste qui légitime la réification des non-humains (mais aussi d'autres humains) ;
- Une certaine culture chronologique inscrite dans le cadre indéfini d'un « progrès » comme absolu.

Une fois cela posé je souhaite revenir à l'article 1.2.3 sur les incidences éthiques et cosmopolitiques d'un changement de plan de compréhension qui induit le passage d'un paysage que l'on observe à un paysage « qui vous tient » (Latour, 2017).

1.2.3. Le paysage « qui vous tient »

Le franchissement du Ha-ha et la citation d'Horace Walpole⁵⁰ sont une illustration, probablement excessive, de la théorie de l'*artialisation*, je souhaite toutefois retenir que ce simple dispositif spatial expose de manière simplifiée un nœud où se croisent éthique et pratique paysagistes ainsi que recherche en paysage. Il faut, pour qu'il y ait paysage un *in visu* de type paysagiste qui *paysage* l'environnement, dépourvu de qualités, *in situ*. Le paysagiste est l'expert de cette double manipulation : du regard et des formes ; il est l'« architecte du vivant » qui configure l'espace, en recourant à différentes « normes » et « valeurs » ainsi qu'à des d'outils professionnels acquis par expérience et savoir-faire comme sa « palette végétale ». Ce « regard » procède d'une certaine culture paysagère : c'est-à-dire de la maîtrise d'un ensemble de codes et références hérités qui conditionnent la perception et, par là, *infèrent* un paysage. Cette culture de paysage induit une question fondamentale en vue de l'application d'une possible politique publique de paysage. En effet :

« Si le paysage est une *artialisation* par arrachement et par rejet de la nature, et seulement cela, et tout le reste un simple environnement, le paysage n'est pas plus que les représentations mentales qui se logent dans l'esprit et filtrent la perception des gens cultivés *in visu*, ou que la petite portion d'espace artialisée *in situ* (jardin, land art) dans un environnement et que l'on visite comme un musée de plein air. Sur cette base dissociée, il ne peut donc y avoir de politique

⁵⁰ « Nous avons atteint le sommet de la perfection. Nous avons donné au monde le modèle authentique du jardin paysager. Que les autres pays imitent notre goût ! » (Walpole, 1771).

publique du paysage, si ce n'est le geste mécène de passer des commandes à des artistes pour transformer ici ou là une portion d'environnement. Sauf à vouloir conduire les populations à pratiquer une artialisation *in visu*, c'est-à-dire à modeler leur imaginaire en leur suggérant des représentations plus acceptables que d'autres, etc. Mais peut-on concevoir une politique publique qui ne porterait que sur le goût et les représentations ? » (Chouquer, 2002)

La recherche scientifique a permis de remettre en question les implicites et distorsions entre constructivisme savant et sens commun constructiviste que peut entraîner la revendication d'une expertise en ce domaine (Trom, 2001, Chouquer, 2002, Luginbühl, 2007). Ces travaux ont permis, en soulevant différentes controverses, non seulement d'interroger les effets de domination des approches culturalistes mais aussi de conserver la complexité matérielle et immatérielle de l'objet d'étude à l'intersection de différents domaines scientifiques, de savoirs et savoir-faire. Néanmoins, j'aimerais souligner ici une limite à ces recherches : le cadre ontologique naturaliste n'a probablement pas assez été interrogé. En effet, le passage du projet de paysage paysagiste au « grand paysage » ne constitue pas un simple saut d'échelle, mais un franchissement épistémologique qui semble toujours aller de soi, mais qu'il nous faut pourtant repenser pour mieux préciser les enjeux socioécologiques de l'anthropocène. Ce réexamen est d'autant plus impérieux que le naturalisme continue d'être le cadre théorique général implicite de la diversité des pratiques. En ce sens, la définition naturaliste de la CEP interroge sur les enjeux d'une politique publique du paysage ou une politique intégrant les dimensions paysagères ? De quels ordres sont ces contradictions et comment est-il possible d'y remédier, de les surmonter ? Sous quelles conditions ? Quels formes, processus et dispositifs doivent être mobilisés ? Comment ce possible dépassement interroge les liens entre projet de territoire et projet de paysage d'un point de vue démocratique ?

Finalement, que la maîtrise d'œuvre émane d'un paysagiste-concepteur qui développe une vision moderne du projet paysagiste au travers d'une posture culturaliste artialisante (le paysage est tout entier contenu dans l'œil éduqué du sujet qui réclame expertise, formation et/ou sensibilisation) qui convoque un paysage-décor (Wylie, 2015) ou alors qu'un paysagiste-médiateur permette la construction collective d'un contrat socio-territorial en abordant les dimensions matérielles et immatérielles par différentes médiations participatives d'un paysage-territoire (Bertrand & Lelli, 2009), dans les deux cas, il faut bien comprendre que c'est une perspective duale qui constitue *la prémisse* de l'agir. Le paysage est de fait *séparé* entre une lecture « objective » et une lecture « subjective » de l'environnement.

C'est pourquoi, malgré l'apparente diversité des modalités d'action, il est possible de les regrouper *pour, par, sur, avec* un paysage-objet (Davodeau, 2021). Cette expression de paysage-objet n'est pas seulement à entendre pour la manière, plus ou moins explicite, de convoquer un paysage réifié comme *fin* et/ou *moyen*. Elle intègre aussi le présupposé épistémologique d'une distinction ontologique duale entre un sujet et un objet séparé du sujet (par principe) et perçu comme environnement, c'est-à-dire littéralement un environnement défini par rapport à un sujet, autour duquel se trouvent des objets et d'autres sujets. Finalement ce détour sur les pratiques paysagistes et cette distinction entre nature, environnement et paysage dans une tradition purement culturaliste posent plus fondamentalement, dans un contexte de montée en puissance d'enjeux socio-éco-climatiques, les présupposés qui relient politique publique, paysage, projet de paysage et recherche scientifique. En effet, comme le conclut Georges Lenclud, il faut :

« Soit rompre délibérément avec l'acceptation ordinaire du mot paysage et considérer que toute utilisation sociale de l'espace englobe une fonction paysagiste. Toute culture, au sens ethnologique du terme, serait par décret paysagiste *in visu* parce que paysagiste *in situ* [...] Soit suivre l'usage normal du mot et en tirer deux conclusions. La première est d'admettre que l'apparition, l'épanouissement et les modifications du paysage sont des phénomènes historiquement et culturellement délimitables, un peu à la manière du musée avec lequel l'objet paysage me paraît entretenir des liens évidents. Il n'y aurait de paysage que là où la catégorie existe, que là où l'œil qui voit dispose d'"analogies et de modèles". La seconde est de reconnaître que la refiguration mentale effective, par autrui ici même, d'un lieu en paysage ne saurait être observée mais seulement déduite sur la base d'indices infiniment fragiles. »
(Lenclud, 1995)

Je souhaiterais pourtant, à la suite de différents auteurs, montrer dans ce qui suit qu'il est possible, et, à mon sens, nécessaire pour affronter l'anthropocène, de fonder une pratique paysagiste sur un autre plan de penser-agir, plus scientifiquement fondé. Cela sans perdre les qualités heuristiques et fécondes du paysage qui fait qu'aucune « notion n'est plus à même d'opérer le dépassement du dualisme nature/culture, intérieur/extérieur, campagne/ville que celle de paysage » (Pelluchon, 2015, p. 104). Il est en effet possible d'étayer et d'énoncer certains fondements d'une pratique de projet paysagiste, entre sciences et action, qui, resituant perception et matérialité, évite de tomber soit dans un holisme obscur et sclérosant, soit dans un individualisme restreint. Sa mise en œuvre réclame une entreprise de changement de plan de compréhension d'un penser-agir de type paysager.

Bruno Latour, lors de l'exposition de 2017 au musée de la Chasse et de la Nature intitulée *Animer le paysage, sur la piste des vivants* résumait, avec son sens de la formule, l'adoption d'un autre plan de compréhension des phénomènes par un décadage théorique entre nature, territoire et paysage pour reposer les questions de l'action. Cette opération nécessite de reconnaître deux paysages différemment appareillés :

« Si je vous dis : “Il faut sauver la nature”, vous direz sans y penser : “Oui, oui, bien sûr” — et vous passerez à autre chose de plus important. Mais si je vous dis : “Il faut défendre votre territoire !” alors, là, vous vous mobiliserez aussitôt — vous voilà déjà en route pour le front en disant : “ Bien sûr, c’est naturel de se défendre, même les animaux, après tout, protègent leur territoire”. Ah tiens, c’est intéressant : il vous semble naturel de protéger son territoire, mais pas de défendre la nature ? Pourquoi cette différence de sensibilité ? Parce que la nature, le plus souvent, c’est ce que l’on contemple de face, derrière une vitre, comme un spectacle ou comme un paysage. Le territoire, c’est tout autre chose : c’est ce sur quoi on pose les pieds, ce dont on dépend, ce que l’on tremble de perdre, ce dont chacun sait qu’il faut prendre un soin extrême. Il y a donc deux paysages : celui que l’on regarde en face, de façon détachée, et celui dans lequel on se trouve inséré et qui vous tient. D’où la question suivante : est-ce que vous savez vraiment de quoi se compose le paysage dont vous devez prendre soin ? Jusqu’où s’étend-il ? Quelles sont ses limites ? Qui sont ceux qui l’occupent et qui l’animent ? Et là, première surprise : vous vous trouvez bien embarrassés pour décrire un peu précisément le territoire à défendre. Que faire ? Vous équiper pour traquer, capter, pister, sillonner ce dont vous ne connaissez pas les exactes limites. D’où la deuxième surprise : la nature qui se trouvait en face de vous, voilà qu’elle se trouve désormais sous vos pieds — et qu’elle vous tient. »
(Latour, 2017)

En conséquence, le paysage « *qui vous tient* » n’est pas un environnement qui serait *autour* et qui supposerait un point de fixation : « ce qui nous entoure, ce dans quoi on vit, finit par former, on le sait, un “milieu”. On ne peut en disconvenir. » (Chouquer, 2002). En conclusion, après avoir posé certaines interrogations pratiques et théoriques que soulève l’articulation des notions de « paysage », de « projet de paysage » et de « politique publique » avec celle de « participation » et ses différentes implications pour une participation démocratique des populations, j’ai pu montrer les impensés ontologiques charriés par la notion de « paysage » qui interrogent les postures duales, d’une part, de nature et culture et, d’autre part, de sujet face à un environnement dans un territoire. Ces questions ontologiques impliquent un changement de plan de compréhension, mais aussi d’action. C’est pourquoi je souhaite à présent mieux expliciter les perspectives d’une autre pratique paysagiste qui adopte le point de vue de l’habitant (Marlin, 2022).

Il me semble que cela pose un double nœud scientifique dans les démarches de praticien-chercheur (Henry, 2012 ; Marlin, 2008). J'aborderai ces dimensions plus en détail dans le chapitre 2. Pour le moment, je préciserai le concept de « paysage-(mi)lieu(x)de vie(s) » sur lequel se fonde la démarche de recherche-projet de cette thèse qui souhaite déplacer la focale praxéologique dans l'*écart*⁵¹ avec d'autres pratiques qui convoquent un paysage-objet (paysage-décor et paysage-territoire).

1.3. Le projet de paysage entre environnement et milieu : le paysage comme art relationnel

Dans ce qui suit, je me positionnerai théoriquement par rapport aux travaux importants issus du colloque de Cerisy intitulé *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?* qui s'est tenu en 2018⁵². Sur ce fondement, mon intention est de préciser ce que j'entends par l'articulation entre habitant et paysage-(mi)lieu(x)de vie(s), et ce afin de coupler approche environnementale (*c.-à-d.* écologique) et approche mésologique pour repenser l'habitabilité⁵³. Comme l'ambitionne Catherine Larrère (2018) dans ce colloque :

« J'espère ainsi montrer comment l'écologie en première personne fait converger deux approches par ailleurs aussi différentes que celle, écologique, de Leopold, et celle, mésologique, de Berque, et en quoi cette convergence autour de l'importance de la relation peut nous aider à nous situer dans l'époque qui est supposée être la nôtre, celle de l'anthropocène » (Larrère, 2018)

Je propose à l'article suivant de de poser la distinction entre environnement et milieu.

⁵¹ « À la différence de la différence, qui reste à la remorque de l'identité, l'écart est fécond en ce qu'il est exploratoire, aventureux, et met en tension ce qu'il a séparé. De là qu'ouvrir un "écart", c'est produire de l'"entre" ; et que produire de l'"entre" est la condition pour promouvoir de l'"autre" » (Jullien, 2012).

⁵² Les actes du colloque sont consultables à l'adresse suivante URL : <https://www.cairn.info/la-mesologie-un-autre-paradigme-pour--9782705695675.htm>.

⁵³ Ce néologisme qualifie l'ensemble des conditions de l'habiter d'un lieu (accessibilité, convivialité, citoyenneté, proximité) aussi bien matérielles qu'idéelles. Le terme renvoie à une idée de l'habiter plus large que le fait de résider : l'habitabilité d'un lieu est liée à l'existence de possibilités suffisantes de création et d'adaptation permettant aux individus de se l'approprier. Les approches par l'habitabilité étudient la façon dont le social se construit dans un territoire de vie (source : GéoConfluences).

1.3.1. Entre *topos* et *chôra* : approcher les (mi)lieu(x)

La question du milieu a été théorisée par de nombreux auteurs⁵⁴, notamment sa distinction avec la notion d'« environnement ». Le « milieu », dans son usage le plus courant, est en même temps ce qui est autour de l'individu (*environnement*) et entre les individus (*médium*). Ces deux sens du terme se rejoignent dans une philosophie de l'individuation selon laquelle il faut partir du *mi-lieu* de cette relation, c'est-à-dire du point où ni l'individu ni le milieu ne sont encore constitués, afin de comprendre la relation entre l'individu et son milieu. Le milieu n'est donc pas, à proprement parler, extérieur à l'individu : il en est le complémentaire et, à ce titre il est *localisé*, associé (Simondon, 2012). Par conséquent, cette approche :

« Refuse de considérer que l'organisme vit *dans* un environnement. Organisme et environnement font partie d'un tout existentiel et se codéterminent, ils ne peuvent être séparés. Du point de vue de la théorie de l'action, cela signifie que les moyens et les fins ne peuvent être séparés et qu'ils se co-déterminent dans le cadre d'un processus de révision permanent. » (Renault, 2012).

Augustin Berque (2000), dans son ouvrage *Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, précise cette idée en passant par l'expérience ordinaire du corps qui éprouve l'habiter⁵⁵. Plus précisément, il s'appuie sur les travaux de l'ethnologue André Leroi-Gourhan, en l'occurrence sur sa théorie des « processus d'extériorisation des fonctions » (Berque, 2000). Ces fonctions auparavant inscrites dans le corps animal de l'être humain sont au cœur d'un triple processus que le géographe conceptualise sous les noms d'*hominisation* (la transformation physique de l'animal en humain), d'*anthropisation* (la transformation objective des choses par la technique) et d'*humanisation* (la transformation subjective des choses par le symbole) qui marquent l'émergence de l'espèce humaine et sa spécificité. Comme il le précise :

« [Corps animal et corps médial] ces deux moitiés non équivalentes sont néanmoins unies. Elles font partie du même être. De ce fait, cette structure ontologique fait sens par elle-même, en

⁵⁴ Entre autres Uexküll (1909), Merleau-Ponty (1945), Goldstein (1951), Canguilhem (1952), Simondon (1958), Stiegler (2008), Ingold (2013).

⁵⁵ Pour une analyse critique de l'ancrage naturaliste de la mésologie proposé initialement par Augustin Berque, voir : Moreau, Y. (2017). *Vivre avec les catastrophes*, Puf ; en particulier, le chapitre « Vers une méso-anthropologie ? » p. 103 et suivantes.

établissant une identité dynamique à partir de ses deux moitiés, l'une interne, l'autre externe, l'une physiologiquement individualisée (le *topos* qu'est notre corps animal), l'autre diffuse dans le milieu (la *chôra* qu'est notre corps médial). » (Berque, 2000, p. 128)

Ce couplage n'a rien à voir avec le dualisme sujet-objet, puisque, n'étant ni simplement objectif, ni simplement subjectif, il est, pour l'auteur, *trajectif*. Dans le processus *trajectif*, que décrit Augustin Berque, la société perçoit son milieu en fonction de l'usage qu'elle en fait et, réciproquement, elle l'utilise en fonction de la perception qu'elle en a. Des matrices phénoménologiques (les schèmes de perception et d'interprétation du milieu) ne cessent ainsi d'engendrer des empreintes physiques (les modes d'aménagement du milieu), lesquelles, à leur tour, influencent ces matrices, et ainsi de suite. En outre, le couplage est dynamique. Berque place ainsi ce qu'il nomme des *motivations écouménaes* au cœur du vaste programme de recherche de la mésologie :

« L'étude des milieux humains s'attache donc à reconnaître comment s'organisent les prises trajectives qui permettent aux diverses sociétés de comprendre et d'utiliser la réalité des choses. Dans la concrétude et la singularité de leur histoire, ces prises se configurent en motifs, lesquels, agrégés en contrées, permettent de qualifier et d'identifier régions ou pays, tant du point de vue de l'habitant que de celui du géographe. Ces motifs écouménaes sont spatio-temporels [...]. Ce sont à la fois, dans l'espace, des configurations, et, dans le temps, des motivations. Autrement dit, les motifs de l'écoumène sont à la fois, ce que nous voyons (des forêts, des villes, des montagnes...) et quelque chose qui suscite en nous des raisons d'agir de telle ou telle façon. [...] les motifs écouménaes sont en même temps des empreintes et des matrices. » (Berque, 2000, p. 148)

Ainsi pour l'auteur, le paysage est la « médiation entre le monde des choses et celui de la subjectivité humaine » (Berque, 2000). Il est « non seulement trajectif » mais « l'illustration même de la trajectivité », car *l'habiter*, fait d'interactions incessantes entre le corps, l'esprit et le monde, s'inscrit dans le prolongement des échanges que notre organisme entretient avec le milieu naturel⁵⁶. Inversement, quoiqu'inséparablement, de ce pouvoir de métamorphose de la

⁵⁶ Pour prolonger la réflexion, se référer au développement de Tim Ingold (2013), *Marcher avec les dragons*, Points, essai, en particulier le chapitre intitulé *Construire des environnements et fabriquer des mondes* (page 207 et suivantes).

réalité, l'incarnation de la conscience dans le corps, induit que la pensée n'est pas sans spatialité.

1.3.2. La mésologie n'est pas une phénoménologie

Ce déplacement de focale mésologique s'inscrit dans une évolution des sciences géographiques mobilisant, sans s'y réduire, les apports intellectuels des approches phénoménologiques. Ces travaux permettent ainsi d'offrir à « l'ontologie une géographie, et à la géographie une ontologie » (Berque 2000, p. 9). Toutefois la mésologie n'est pas une phénoménologie. Si ce courant philosophique est fondamental dans le développement d'une approche mésologique, on ne doit pas les assimiler. En effet, la phénoménologie a permis de construire, entre autres, une pensée où les questions d'espace ne sont plus réduites à la matérialité abstraite d'une géométrie euclidienne par suite de la compréhension de la *géographicité* de l'existence humaine. Toutefois, cette approche peut comporter différentes limites.

En premier lieu, il ne faut pas la réduire « aux dispositions perceptives de l'environnement immédiat » (Hoyaux, 2002) comme peut parfois le sous-entendre la phénoménologie de la perception. La construction territoriale habitante engage une *esthésique* (dans l'entièreté d'un appareillage perceptif), mais aussi des souvenirs et d'autres dimensions imaginaires d'« éléments non présents, mais présentifiés à la conscience de l'être » (*ibid*). Ainsi, tel que le précise Michel de Certeau en s'appuyant sur les travaux du philosophe Maurice Merleau-Ponty (1945) :

« Cette expérience de relation au monde ; dans le rêve et dans la perception, et pour ainsi dire antérieure à leur différenciation, elle exprime "la même structure essentielle de notre être comme être situé en rapport avec un milieu", un être situé par un désir, indissociable d'une "direction de l'existence" et planté dans l'espace d'un paysage. De ce point de vue, "il y a autant d'espaces que d'expériences spatiales distinctes". La perspective est déterminée par une "phénoménologie" de l'exister au monde. » (de Certeau, 1990, p. 173)

Cette phénoménologie de l'*exister au monde* est bien une expérience de *relation au monde* par cohabitation. C'est-à-dire que l'articulation de la figure de l'habitant aux dimensions mésologiques évite de porter une attention trop importante à l'individu compris *en dehors* d'un

contexte historique, politique, économique ou social, et ainsi de tomber dans l'écueil d'une lecture des phénomènes excessivement individualiste.

En second lieu, comme le soulignent certains auteurs de sociologie critique et poststructuraliste, la phénoménologie, en concentrant son analyse sur les perceptions et la subjectivité de l'individu, omet de considérer combien l'individuation de l'*individu* libre et autonome correspond à une construction idéologique dans un système socio-économique singulier. En cela, limiter l'analyse à un sujet en tant que *sujet perceptif* peut réduire la compréhension des *effets de pouvoir* d'autres structures (linguistiques, rhétoriques, symboliques) au profit de celle de la souveraineté d'un sujet moderne, ce qui universalise et oblitère par là même les dimensions politiques du paysage comme expression de différentes dominations culturelles ou économiques. Il en va ainsi de certaines approches opposant l'« objectif » des matérialités au « sensible » du subjectif (Olmedo, 2015) qui semblent faire perdurer la quête d'une « perception naturelle » (Deleuze, 1983). Pourtant, un des apports majeurs de la recherche en paysage est de bien montrer combien cette quête est vaine tant l'individuation procède d'intersubjectivations dans les trames de multiples chaînes d'intermédiations qui nous affectent individuellement et collectivement (Briffaud, 2022).

Pour finir, une dernière critique de l'habiter phénoménologique a trait à son inclination à un certain « romantisme », parfois teinté de nostalgie à l'égard des communautés prémodernes :

« Dire que les croyances et pratiques des cultures non occidentales d'aujourd'hui peuvent trouver une correspondance dans la perception prémoderne ou précartésienne du monde – établir une équivalence entre le lointain et l'autrefois –, c'est implicitement souscrire à un récit européocentrique, à l'aune duquel les cultures humaines sont évaluées et connues en fonction de leur rang sur le schéma évolutif prescrit par l'histoire de l'Europe. » (Wylie, 2015, p. 270)

En présentant une approche pragmatique des attachements, développée plus en avant à l'article 1.4.1, j'espère montrer qu'en articulant l'habitant au paysage-(mi)lieu(x), on ne reconduit pas nécessairement les oppositions entre moderne et traditionnel (Ingold, 2000). Au contraire, en l'espèce, l'approche par le paysage permet à l'habitant qui y participe une meilleure compréhension de *ce qui trame* ses attachements. Les attachements éclairent d'un

jour nouveau les recompositions qui s'opèrent au sein du complexe⁵⁷ socio-écologique en mettant au cœur des phénomènes la question de l'habitabilité. Ainsi, d'un point de vue mésologique :

« Le rapport homme-environnement est un couplage dynamique. Disons-le autrement : c'est l'association qui fait le sens et non pas les éléments en eux-mêmes. C'est l'association qui doit être mise au centre du projet de recherches. » (Chouquer, 2001)

1.3.3. Une ontologie relationnelle entre écologie à la première personne et mésologie

Si l'approche mésologique n'est pas une phénoménologie, elle me semble par contre se rapprocher de ce que le philosophe Félix Guattari (Guattari, 1989) nomme une écosophie⁵⁸, en ce sens que cette dernière vise à articuler une triple écologie : une écologie à la première personne dans une relation de soi à soi, une autre de soi à l'altérité (humains et non-humains) et une dernière de soi aux mondes :

« En conclusion, les trois écologies devraient être conçues, d'un même tenant, comme relevant d'une commune discipline éthico-esthétique et comme distinctes les unes des autres du point de vue des pratiques que les caractérisent. Leurs registres relèvent de ce que j'ai appelé une *hétérogenèse*, c'est-à-dire de processus continus de re-singularisation. Les individus doivent devenir à la fois solidaires et de plus en plus différents (Il en va de même avec la re-singularisation des écoles, des mairies, de l'urbanisme, etc.). La subjectivité, à travers des clefs transversales, s'instaure concurremment dans le monde de l'environnement, des grands Agencements sociaux et institutionnels et, symétriquement, au sein des paysages et fantasmes habitant les sphères les plus intimes de l'individu. La reconquête d'un degré d'autonomie créatrice dans un domaine particulier appelle d'autres reconquêtes dans d'autres domaines. » (Guattari, 1989, p. 72)

⁵⁷ Au sens étymologique du terme « tissé ensemble ».

⁵⁸ Dans ce court ouvrage de synthèse Félix Guattari pose en préambule qu'« il n'y aura de réponse véritable à la crise écologique qu'à l'échelle planétaire et à la condition que s'opère une authentique révolution politique, sociale et culturelle réorientant les objectifs de la production des biens matériels et immatériels. Cette révolution ne devra donc pas concerner uniquement les rapports de forces visibles à grande échelle mais également des domaines moléculaires de sensibilité, d'intelligence et de désir » (Guattari, 1989, p. 14).

Ainsi, l'approche mésologique du paysage implique un plan de compréhension et d'action multiscalaires (dans le temps et dans l'espace) (Davasse, 2015) dont l'ontologie est relationnelle. C'est pourquoi je propose d'articuler l'habitant au paysage-(mi)lieu(x)de vie(s) pour explorer ces dimensions de (mi)lieu en tant que centre affectant de la relation, expérimentée, localisée et symbolique, mais aussi croisée dans les trames existentielles des vivants, au sein du complexe socioécologique (Morizot, 2020) :

« Il n'y a que des relations, ce "il n'y a que des relations" étant entendu non pas sur un mode critique et sociologiste (en fait, ce sont seulement des relations sociales), mais sur un mode plein et ontologique : oui, les choses ne sont elles-mêmes que relations. Ces relations sont diverses, elles sont construites différemment, vont dans des directions hétérogènes, forgent des ontologies partielles, *tentative* comme on dit joliment en anglais, qui ne sont jamais définitives, qui s'éprouvent. On est dans un monde pluriel, sans extériorité, hétérogène, connecté et qui fait quelque chose qu'on ne peut saisir, que le sociologue, le journaliste, le commun des mortels ne peut saisir qu'à travers l'expérience rapprochée de ceux qui sont engagés dans ces affaires (si joliment dites *concerns* en anglais). » (Hennion, 2013)

Cette ontologie relationnelle impose d'adopter un point de vue non hylémorphique⁵⁹ où le complexe socioécologique en tant que milieu n'est pas un objet, une forme extérieure mais plutôt une chose, dans le sens que :

« Les choses [...] sont le fruit d'une expérience et se nourrissent elles-mêmes à travers des épreuves, elles sont des couches de réalité non réductibles, non définissables, au sens strict du terme, elles n'ont pas une fin qu'on peut décrire de l'extérieur, elles sont le résultat provisoire des relations, un "tissu", dit William James, de réalités sans extérieur, distinctes, hétérogènes, lâchement interconnectées. » (Hennion, 2013)

L'expérience paysagère ordinaire habitante est donc idiosyncrasique, singulière, individuelle, non réductible par notre corporéité et dans le même temps collective, générale, partagée par notre *chôra* éco-techno-symbolique, c'est-à-dire qu'elle met en relation plusieurs réalités

59 « Pour créer une chose, quelle qu'elle soit, dit Aristote, il faut faire en sorte que forme (*morphê*) et matière (*hylê*) se rencontrent. Au fil du temps, ce modèle hylémorphique de la création s'est profondément ancré dans la pensée occidentale. Mais il s'est aussi progressivement déséquilibré. La forme est devenue quelque chose qu'un agent impose selon un objectif précis, tandis que la matière – rendue passive et inerte – est devenue l'objet de cette imposition. » (Ingold, 2016)

expérientées tant sur le plan matériel (physique, biologique) qu'immatériel (cognitif, symbolique) pour conférer un sens localisé. Ainsi, la perspective mésologique confère au paysage une ontologie relationnelle, « flux de relations » de « (mi)lieux en paysage ». Il n'existe pas de séparation entre « l'objet à saisir » et « l'objet à agir », contrairement à l'épistémologie moderne à l'intérieur de laquelle le réductionnisme construit des objets isolés, « chauves » (Latour, 1995) « entre monde des sciences et des représentations sociales ». L'articulation de l'habitant avec le paysage-(mi)lieu interroge à la fois « la fin d'un partage » (Charbonnier, 2015) entre nature et sociétés et les alternatives ontologiques duales (Babou, 2017) souvent implicites dans une pensée *pour, sur, par* et *avec* le paysage. Elle réclame une créativité, doublée d'une exigence épistémologique, de la part des praticiens dans le cadre de l'éthique de leurs pratiques :

« Le paysage, en fin de compte, c'est plus de la "politique" que de l'art ! Évidemment, dans le mot "politique", il faut entendre un débat public pour structurer le collectif et non l'habituel pouvoir des politiciens [...] On a compris que, de cette ouverture d'un collectif, de cette délibération qui n'est pas que scientifique mais aussi civique, sortiront une tout autre posture de "projet" que celle enseignée dans les écoles spécialisées, ainsi que la définition de politiques publiques du paysage qui cesseront d'être écartelées entre les désirs contraires d'une population ballottée et de savants volontiers exclusifs. » (Chouquer, 2001)

Il est, à ce stade de la réflexion, possible de faire schématiquement la distinction entre un plan de compréhension écouménel du paysage (où milieu et habitant sont coextensifs) et un plan de compréhension environnementalisant (au sens où il y a séparation entre un sujet [individu/acteur] et un objet comme environnement perçu [décor/territoire]). Je propose d'illustrer cette distinction au moyen d'un triangle représentant ces *modes d'existence*, entre espace et personne, qui sont implicites dans les démarches participatives (Figure 3) :

PLAN SUJET DUAL ENVIRONNEMENTALISANT

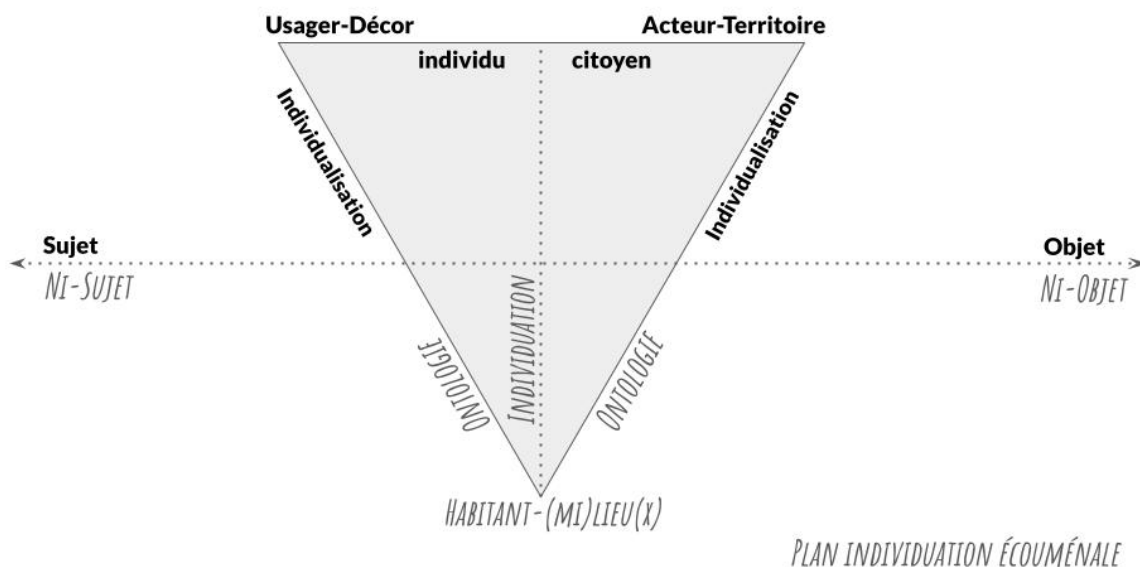


Figure 3 : Triangle de différents couplages ontologiques comme modes d'existence implicites dans les démarches participatives : usager-décor, acteur-territoire et habitant-(mi)lieu(x) (source : Grégory Epaud)

Ce schéma de principe se veut être une synthèse de ce qui précède et une contribution à l'exercice de compréhension des pratiques paysagistes (Marlin, 2022). Il articule trois couplages ontologiques représentant trois pôles théoriques : *usager-décor*, *acteur-territoire* et *habitant-(mi)lieu(x)*. Dans la partie haute du triangle, on distingue des processus d'individualisation duale qui s'étendent/se placent sur un continuum allant de la *subjectivation* à l'*objectivation*. L'angle gauche accorde, de manière peut être contre-intuitive (Marlin, 2020), une prévalence au *sujet* (*subjectivation*) qui transforme l'espace en un *objet* tout entier tourné vers *lui* : l'individu comme usager d'un paysage-décor. Dans l'angle opposé, le couplage opère une prévalence de l'*objet* (*objectivation*) comme moyen d'intersubjectivation politique du *sujet* : le citoyen en tant qu'acteur d'un paysage-territoire. Dans un changement de plan de compréhension écouménel des phénomènes, la pointe du triangle repose sur la convergence ontologique d'individuation habitant-(mi)lieu(x). Adopter tel ou tel plan de compréhension des phénomènes implique d'adapter outils et pratiques.

Cependant il est important de préciser que ces trois couplages sont co-existants et coextensifs. Au sein des mondes socioécologiques, les individus sont, tour à tour ou concomitamment usager, acteur et habitant (et probablement bien d'autres types d'agent). Aussi, aucun de ces couplages ne prévaut *a priori* sur la manière de penser-agir le paysage ; chacun offre des savoirs, savoir-faire et outils différents qui, selon les contextes peuvent apparaître plus ou moins pertinents. Néanmoins il est nécessaire, dans les projets de paysage mobilisant les démarches participatives, et ce dans un contexte de transition socioécologique, de bien savoir *à quel endroit* et *sur quoi* le praticien exerce son *travail* : en ce qui concerne tant la production des savoirs que sa manière d'agir.

1.3.4. Le projet de paysage comme mésologie active

Dans *La Forêt amante de la mer* Hatakeyama Shigeatsu (Hatakeyama, 2019), ostréiculteur et professeur en lien social à l'université de Kyoto, revient sur la démarche protéiforme de construction des savoirs et connaissances de différentes actions qu'il a menées durant plusieurs années afin d'interroger la « marée rouge⁶⁰ » dans la baie de Kesenuma au Japon. Partant de ses relations en tant qu'enfant, adulte et ostréiculteur avec ce milieu, ce texte autobiographique à plusieurs voix fait le récit de la mise en place progressive d'une démarche participative, couvrant près de 20 ans, visant à retrouver « des liens » entre le monde des forêts et les mondes marins par l'intermédiaire d'une approche éco-techno-symbolique. Cette implication collective cohabitante produira même, dans cette baie, une réponse alternative à la reconstruction à la suite du séisme au Japon de 2011. Dans sa postface, Augustin Berque considère ce projet comme relevant d'une mésologie active :

« Au-delà de cet épisode, il [le combat de l'auteur] illustre la *mésologie active* qu'incarne cette histoire. Hatakeyama san [expression honorifique] a pris conscience, de par son expérience concrète, que défaire le lien existentiel, la médiance entre l'humain et son milieu est mortifère,

⁶⁰ « Une marée rouge est un type d'efflorescence algale ayant pour origine une prolifération relativement rapide de la concentration de dinoflagellés, des micro-organismes souvent assimilées aux microalgues et regroupées dans le phytoplancton, dans une étendue d'eau quelconque. Cette pullulation se traduit généralement par une coloration de l'eau en rouge ou en brun et elle est due aux pigments photosynthétiques dominants des cellules algales concernées (notamment la péridinine) » (source : Wikipédia, consulté en octobre 2023).

et il a justement su redynamiser ce lien, par des actions concrètes, vécues à la racine. » (Berque *in* Hatakeyama, 2019, p. 172)

La dimension paysagère mésologique n'est pas une *donnée du monde sensible*, mais un *travail* heuristique du complexe socioécologique auquel le paysagiste peut participer. Le projet de paysage-(mi)lieu se place donc au cœur de différentes réciprocitys interactionnelles éco-bio-géographiques de processus d'individuation sans que ni l'individu ni le (mi)lieu ne le précèdent :

« Sans préséance de l'individu sur la société (contrairement à ce que voudrait l'individualisme méthodologique), mais aussi en dehors de toute position holiste, les identités individuelles ne peuvent se construire, penser et agir qu'en réciprocitys interactionnelles autant avec un groupe de proches qu'avec un environnement matériel. Ce double mouvement de construction interactionnelle, d'ordre anthropopoïétique⁶¹ et écopoïétique⁶², rend vaine toute distinction nette entre le soi individu et les proches, entre *je* et *nous*, entre identité individuelle et identité collective. De même que l'individu se constitue en son identité psychique et sociale dans la communication affective et verbale avec et par les autres, de même se maintient-il physiquement et biologiquement dans une interaction constante avec un milieu qu'il modèle dans des interventions et des pratiques d'ordre interprétatif et culturel : des arts agricoles et culinaires et de l'ingénierie architecturale jusqu'aux techniques de la production d'énergie, du transport et aux technologies de la communication en passant par la chimie et la biologie médicales. Indispensable est à la survie de tout être humain l'interaction signifiante et constructive, en réciprocitys avec d'autres hommes de même qu'avec un milieu donné. » (Calame, 2017)

Comme elle est définie par Augustin Berque, la pensée paysagère est la traduction médiale d'un moment structurel de l'expérience humaine ordinaire. Par conséquent, aborder le projet

⁶¹ Claude Calame analyse les discours et les situations de « migrants » à Calais au travers d'une méthode sémiotique pragmatique tout en interrogeant la conception contemporaine de l'individu. Il structure alors la notion d'anthropopoïétique : « Complexe, relationnelle et dynamique, l'identité individuelle est donc le résultat plus ou moins stable d'un processus anthropopoïétique de fabrication sociale et culturelle de l'humain, un processus dont dépend l'existence même de l'homme en tant qu'être humain. Les actions de l'individu aussi bien que ses discours sont donc largement dépendants d'une anthropopoïésis d'ordre sémiotique ; à l'écart de toute naturalisation de type cognitiviste, c'est ce processus de construction individuelle, sociale et symbolique en réciprocitys qui confère à nos discours et à nos actes autant leur sens que leur efficacité dans une conjoncture donnée — en bien ou en mal suivant les motivations qui les animent et suivant les contextes dans lesquels ils s'insèrent. » (Calame, 2017)

⁶² Dans le même texte, Claude Calame interroge la fonction poïétique du milieu : « Le milieu écopoïétique propre à assurer, de manière aussi fragile que passagère, leur survie comme sujets de discours, comme sujets psychiques et comme sujets agissant socialement et culturellement, dans un régime affectif et émotionnel apaisé. » (Calame, 2017)

de paysage comme mésologie active revient à lui rajouter une nouvelle dimension. Dans le souci de poursuivre la proposition d'Hervé Davodeau (2021), nous pourrions émettre l'hypothèse selon laquelle ce travail ne vise pas un projet *pour, sur, par, ou avec* mais à *l'épreuve* du paysage (Trom, 2001), c'est-à-dire à *l'épreuve* de l'expérience paysagère ordinaire. Afin d'alléger la suite de l'écriture j'informe le lecteur que, sauf cas contraire, j'utiliserai à présent le mot « paysage » dans le sens d'un plan écouménal de compréhension des phénomènes, c'est-à-dire comme *embrayage* du couplage habitant-(mi)lieu(x) :

« La problématique de l'écoumène découle de cette ambivalence : par quel embrayage est-elle à la fois la présence objective de l'humanité sur la Terre (ce qui est une question de géographie), et en outre *la demeure de notre être*, c'est-à-dire *ce par quoi nous sommes humains* (ce qui est une question d'ontologie). » (Berque, 2010)

Dans le projet de paysage comme mésologie active, les domaines théorique et pratique ne sont pas déliés, mais matriciels. Dans l'expérience, le contexte confère de nouveau un sens aux actions, et réciproquement. Le projet de paysage-(mi)lieu relève alors d'une pensée paysagère qui se comprend, dans une perspective pragmatiste, comme une articulation entre une pensée et une *praxis* du monde depuis l'expérience « car la pensée est liée à l'action comme un processus continu et unifié » (Hallée & Garneau, 2019). Une fois cela posé je propose d'éclairer la notion d'attachement pour mieux asseoir théoriquement projet de paysage, démarche scientifique et résultats.

1.4. L'expérience paysagère et l'écologie pragmatique en temps de crise éco-climatique

Ce travail ne cherche pas à étudier la sensibilité aux paysages ordinaires de l'habitant (Bigando, 2006, Benages-Albert & Bonin, 2013) comme pendants négligés des paysages remarquables mais vise plutôt, dans une perspective de projet de paysage, à *mettre à l'œuvre* la banalité créative de l'expérience paysagère ordinaire. Pour le dire autrement, l'approche paysagère défendue ici est celle qui reconnaît le paysage du quotidien et la quotidienneté du paysage dans l'expérience ordinaire habitante comme projet de paysage paysagiste face aux enjeux socioécologiques. Dans l'article 1.4.1, je vais préciser la question des attachements et des affects qui apparaît comme théoriquement fondamentale dans le couplage habitant et

paysage-(mi)lieu, pour finir en 1.4.2 par montrer comment cela permet de définir les contours de savoirs paysagers cohabitants qui relèvent d'une éthique de la connaissance et de l'action qui reconnaît le nécessaire « fouillis paysager » (Briffaud, 2022).

1.4.1. Enquêter sur les attachements et les affects

Les attachements apparaissent ici comme primordiaux dans la compréhension des phénomènes du paysage-(mi)lieu. En effet, en nous invitant à *mettre au travail* les complexes socioécologiques en tant que (mi)lieu(x) de vie(s), la pensée paysagère oblige les paysagistes, et tous ceux qui souhaitent agir en ce domaine, à s'intéresser plus particulièrement à :

« La part des présences non humaines dans les mouvements associatifs qui instituent les sites et leurs échelles. C'est-à-dire, êtres vivants, objets terrestres, phénomènes [...] Cela se joue dans la manière dont les attachements se créent. » (Marlin, 2022)

Ces attachements permettent de retracer, à l'instar d'une écologie pragmatique, ce « à quoi l'on tient » (Hache, 2011) et, en retour, ce qui nous fait tenir et nous implique :

« À la fin des années 1950, Bachelard (1957) puis Tuan (1961) ont développé la notion de *topophilie*, littéralement "l'amour des lieux", c'est-à-dire "le lien affectif qui existe entre les individus et un lieu donné". » (Lazarotti, 2006)

Pourtant :

« Chez les professionnels de la transformation intentionnelle des espaces habités, la dimension affective du rapport à l'espace est le fait d'une prise de conscience récente. Si elle constitue un pan non négligeable de la réflexion actuelle sur l'aménagement de l'espace – en attestent le nombre de publications qui de près ou de loin se réfèrent à la question des affects (Bigando, 2008 ; Blanc et Lolive, 2009 ; Feildel, 2013 ; Manola, 2013 ; Martouzet, 2014 ; Audas, 2015 ; Bailly et Marchand, 2016) – et si on constate un intérêt certain de la part des praticiens pour ces approches – souvent ramenées et réduites aux dimensions sensibles – la question de l'affectivité n'émerge que tardivement au regard de ses prémices géographiques notamment. » (Feildel & Le Jeloux, 2018)

Un ouvrage récent, publié sous la direction de François Bousquet, Tara Quinn, Frédérique Jankowski, Raphaël Mathevet, Olivier Barreteau et Sandrine Dhénain permet de préciser

l'importance scientifique de la notion d'« attachement » (Bousquet *et al.*, 2022). Il faut noter que de nombreuses disciplines abordent les questions de l'attachement. Les travaux d'écologues et d'éthologues, en particulier ceux de Konrad Lorenz dans les années 1930, mettent en évidence le principe de l'empreinte (ou imprégnation) par le suivi d'une couvée d'oies cendrées (Lorenz, 1941). Les sciences géographiques, pour leur part, inscrivent l'attachement dans les apports de la philosophie phénoménologique pour examiner les rapports entre individus et/ou groupes sociaux et l'espace où ils vivent. Il est à noter que la question des attachements y est explorée souvent grâce aux pratiques des espaces de proximité de « paysage vécu » (Benages-Albert & Bonin, 2013) :

« Cette méthodologie attachée aux paysages vécus consiste donc à identifier les éléments et structures de l'environnement qui contribuent par leur aspect à l'attachement et à l'appropriation des lieux, et qui font l'objet d'une perception explicite [...] En effet, nos enquêtes ont mis en évidence que les espaces reconnus affectivement, en termes de jugements de valeur positifs – ce que nous appelons des paysages –, par la totalité de nos interviewés, sont l'objet de pratiques spatiales fortes, que ce soit dans la pratique effective ou dans l'imaginaire. » (Benages-Albert & Bonin, 2013)

De surcroît, l'attachement au lieu est investi par la psychologie de l'environnement. Une revue de littérature montre que la question de l'attachement est surtout interrogée depuis la question sociale si bien que les recherches sur les liens entre espace et attachement apparaissent moins importantes. L'attachement, appréhendé de manière essentialiste, peut apparaître contradictoire avec les dimensions transformatives inhérentes aux domaines du projet de paysage. En effet, l'attachement, dont l'objet est considéré comme un point fixe, un verrou, peut soutenir un discours immobiliste et alimenter de nombreuses résistances aux changements. De plus, il peut être teinté d'une forme de jugement moral en considérant les *attachés* comme conservateurs, voire réactionnaires, face aux enjeux progressistes. Pourtant, des recherches tendent à montrer que ceux-ci peuvent être le vecteur de mobilisation collective selon différentes conditions (Sebastien, 2016) : (i) dans la transmission de l'attachement à autrui (lien identitaire) ; (ii) dans l'accumulation de savoirs relatifs à la protection des entités aimées et de leur environnement (lien différentiel) :

« Les attachements se construisent au sein d'interactions, autrement dit d'assemblages. Tout n'est pas dans les représentations : l'attachement naît aussi de la rencontre du corps avec un environnement physique, écologique et social. » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 78)

À ce titre, l'évolution des recherches vers la notion d'« attachement » au sein du Centre de sociologie de l'innovation⁶³ (CSI) est importante à comprendre dans le cadre d'une réflexion plus générale sur les relations entre penser et agir. En effet, « la notion d'attachement est apparue dans leurs recherches lors du passage d'une théorie basée sur l'action à une théorie basée sur l'importance des multiples liens pour la capacité à faire » (Bousquet *et al.*, 2022). C'est pourquoi, dans une note intitulée « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement » publiée en 2000 dans l'ouvrage collectif *Ce qui nous relie* sous la direction d'André Micoud, Bruno Latour explique :

« J'ai voulu, dans cette note, explorer quelques-unes des difficultés de la notion d'attachement afin de m'en servir pour enrichir cette sociologie des réseaux qui nous a rendu jusqu'ici de si grands services, mais dont la fécondité commence à sérieusement s'épuiser. Les réseaux — ou les rhizomes— permettent non seulement de distribuer l'action, mais aussi d'opérer des détachements et des arrachements à la proximité et, inversement, des rattachements au lointain. Très efficaces pour redistribuer les forces, les réseaux, nous l'avons vu, ne le sont plus du tout pour renouveler la théorie de l'action propre à chacun des nœuds. L'addition du mot « acteur » pour former l'hybride acteur-réseau n'a pas eu l'effet escompté puisqu'on collait l'une sur l'autre deux théories de l'action, l'une venant de la détermination et de la structure, l'autre de la liberté et de la subjectivité. Passer aux réseaux d'attachements devrait permettre de conserver du réseau son effet de distribution mais de refondre entièrement la nature et la source de l'action. L'attachement désigne à la fois ce qui émeut, ce qui met en mouvement, et l'impossibilité de définir ce *faire faire* par l'ancien couplage de la détermination et de la liberté. » (Latour, 2000)

Par conséquent, comme le précise Bruno Latour dans le même texte il ne s'agit plus d'opposer l'« attachement » au « détachement », mais les *bons* aux *mauvais* attachements et « il n'y a qu'un seul moyen pour décider de la qualité de ces liaisons : s'enquérir de ce qu'ils

⁶³ Le Centre de sociologie de l'innovation est un laboratoire associé au CNRS (UMR 7185). Il s'intéresse à la façon dont les connaissances et les innovations se constituent et transforment nos sociétés. A l'origine de la sociologie de la traduction (ou Actor Network Theory), le CSI a renouvelé le domaine des *Science and Technology Studies*.

sont, de ce qu'ils font, apprendre à être affecté par eux » (Latour, 2000). C'est donc moins l'attachement que la manière dont les attaches se font et se défont qui occupe le paysagiste :

« C'est bien ce qui attache à ces objets leurs *aficionados*, ceux qui se coltinent avec des œuvres d'art ou autres objets d'attachement, ils savent que l'objet a sa présence propre, laquelle ne se réduit pas à un enjeu matérialisant nos jeux sociaux, non plus que, dans l'autre sens, à une valeur esthétique autonome, que les experts pourraient décortiquer, fixer, à partir de quelques critères : elle se fait en nous faisant. » (Hennion, 2013)

Durant la mise en place de la CHP, je me suis efforcé d'adopter une définition très simple de l'attachement – à savoir « ce à quoi nous tenons », « ce à quoi nous sommes attachés » – et des affects – « ce qui nous touche », « ce par quoi nous sommes atteints ». Cette simplicité apparente opère un double renversement pragmatique dans la manière de mener les dispositifs d'enquête et d'observation : premièrement, le sujet percevant n'est plus isolé, mais associé, attaché, lié et trouve dans ces attaches une ressource, car c'est lui « qui fait le choix de l'échelle des attachements dans lequel il est impliqué » (Marlin, 2022) ; deuxièmement, concernant l'agentivité, la phrase passive « ce par quoi nous sommes atteints » brouille la distribution des effets et des causes entre les agents humains et non-humains, « le but est de redonner, de réaffecter aux acteurs cette compétence à faire leur monde. Et non pas à un acteur en particulier, mais à cette sorte de mouvement collectif, d'agency déployée » (Hennion, 2013), caractéristique du paysage-(mi)lieu(x).

Par conséquent, l'enquête sur les attachements et les affects, au travers de l'expérience paysagère ordinaire habitante, permet de récolter des matériaux empiriques afin de formaliser les savoirs paysagers habitants. La constitution de ces savoirs paysagers permet, dans le même mouvement, de (re)configurer *sans fin* des situations paysagères, car, « dans ce bricolage, les acteurs forgent une géographie qui contribue à transformer le monde, tandis que les chercheurs trouvent de nouvelles clés pour la lecture de celui-ci » (Collignon, 2005). Il faut dès lors rappeler combien la question des savoirs qui fondent l'action dans le domaine du paysage est double. Elle interroge, dans un premier temps, les fondements épistémologiques de la construction de ces savoirs mais, et, dans un second temps, les liens entre savoirs théoriques et savoirs pratiques. Elle ouvre ainsi un double champ, épistémologique et praxéologique, pour la profession de paysagiste (Donadieu, 2012).

En effet, les savoirs paysagers examinent les compétences humaines nécessaires à la compréhension du monde et à sa rationalisation pour l'action. Or, la construction de ces savoirs, comme toute construction théorico-performative, revêt de nombreux enjeux politiques et éthiques. Parfois qualifiés de « boîte noire » (Davodeau, 2007) dans la manière de « faire projet », de tels savoirs se développent sur des « postulats de fond », pour la plupart implicites et souvent inconscients (Catton Jr. & Dunlap, 2017). Ainsi, en adoptant « le point de vue de l'habitant » (Ingold, 2016) ce travail interroge certains grands partages qui posent problème dans le cadre de la construction d'une pensée-action dite « paysagère ». Du vœu de Tim Ingold, il s'agit de « réparer la rupture entre l'être et la connaissance » (Ingold, 2013, p. 483).

1.4.2. Formaliser des savoirs paysagers cohabitants : le fouillis paysager comme éthique de la connaissance

Le projet de coopérative habitante de paysage (CHP) a souhaité explorer et formaliser des savoirs paysagers habitants pour mettre en place et animer des Ateliers Transversaux de Paysage (ATP). Comme la nature de ces savoirs n'était pas prédéterminée le terrain de recherche et d'action devait apporter, entre autres, des éclaircissements sur ce point. La démarche de recherche-projet, qui s'est voulue empirique, a alors été portée par une épistémologie pragmatique abductive (Zask, 2015). L'abduction, à laquelle appartient la théorie-ancrée, « est avant tout une reconnaissance du processus de réflexion du chercheur qui, animé par l'irritation d'un doute, interroge les faits empiriques dans un va-et-vient entre la construction des conjectures théoriques, les inférences et leurs occurrences dans l'expérience » (Hallée & Garneau, 2019). Je développerai ces aspects au chapitre 2, en particulier le cadre épistémologique pragmatique adopté pour mieux définir la méthode scientifique. Cela dit, il est important de noter dès à présent combien l'approche pragmatique correspond bien aux dimensions ontologiques de l'objet d'étude, car :

« Le pragmatisme n'est pas une méthode (atteindre les choses à travers leurs effets), ce à quoi il sera vite réduit, mais une ontologie (il n'y a pas de distinction entre les choses et leurs effets, les relations ne sont pas une façon de découvrir la réalité des choses, mais les choses mêmes). » (Hennion, 2013)

Le pragmatisme permet ainsi probablement d'éviter l'écueil d'une vision des phénomènes potentiellement « conservatrice » parfois induite par certaines démarches hypothético-déductives (Moscoso, 2013). Il en découle que les matériaux permettant de fabriquer des savoirs paysagers habitants doivent éviter de se fonder sur des catégories préétablies, des métadiscours ou des valeurs empruntées. En effet, par principe, ces potentielles traductions médiales ne peuvent pas être présumées, et ce pour être au plus près de l'expérience ordinaire, pour tenter non seulement d'en rendre compte de manière la plus juste, mais surtout, pour participer de la pensée paysagère par l'épaississement de l'expérience ordinaire dans l'invention du quotidien (de Certeau, 1990). Concernant la formulation d'une pensée paysagère, les habitants sont *partie prenante* d'une situation paysagère (Henry, 2012; Marlin, 2022) comme autant de flux de (trans)formations médiales. Ils sont des configurations partielles, discrètes, incomplètes selon leur inscription socioécologique, qu'elle soit matérielle et/ou immatérielle.

Le paysagiste Michel Courajoud alertait les étudiants sur l'encombrement des connaissances pour mener telle action, car, comme il l'indique, « plus vous analyserez les données du lieu et de la demande et moins vous serez capable d'agir. Vous pouvez, si vous n'y prenez pas garde, vous enliser dans la complexité d'une situation paysagère⁶⁴ ». Cependant, dans le projet de paysage-(mi)lieu, le paysagiste ne s'effraie pas de *s'enliser* dans la complexité d'une situation paysagère ; il ambitionne même d'en *faire partie* en admettant que le (mi)lieu est toujours une trajectoire, un devenir qui vient de quelque part, mais qui n'est pas pour autant prévisible ; il est un déploiement que l'on ne peut stabiliser, mais qu'il est possible de travailler *de l'intérieur*. Les savoirs paysagers habitants doivent donc accepter un débordement permanent.

« Le “fouillis” paysager, pris pour objet, incite donc à un mode particulier de “science” – si l'on veut : à une éthique de la connaissance – qui n'est pas plus totalisante que systémique. » (Briffaud, 2022)

⁶⁴ Corajoud M., (2000), « Le projet de paysage : lettre aux étudiants », dans Brisson, J.L. (dir.), *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*, Les éditions de l'Imprimeur, 94 p., je reviens sur cette notion de situation paysagère à l'article 4.3.2.

Les savoirs paysagers habitants qui relèvent d'une « anthropologie de l'ordinaire » aux ambitions modestes, utilisent « le niveau local de la rencontre entre l'observateur et l'observé, non comme un échantillon représentatif de culture, mais comme une façon de mettre en scène un ensemble de questionnements » (Chauvier, 2017, p. 23). Ils sont *ancrés, incorporés, médiaux*. Ils partent de quelque part. Ils sont spécifiques et ne doivent pas être confondus avec des savoirs locaux ou vernaculaires. En effet, la question des savoirs autochtones ou « savoirs locaux » émerge dès les années 1950 dans le contexte de reconnaissance de savoirs empiriques locaux, notamment dans le cas/au sujet de problématiques ayant trait à la gestion de certaines situations environnementales en vue d'optimiser les savoirs en matière de sols, de variétés culturelles ou de plantes. Leur intérêt pose d'emblée « la question du rapport entre les savoirs des populations locales et la science de l'écologie [...] C'est donc pour englober tous ceux qui détiennent un savoir ancré dans une tradition que l'on parle de savoir local ou de savoirs locaux » (Roué, 2012). Les savoirs paysagers habitants, quant à eux, posent plutôt l'hypothèse qu'*habiter* relève de certaines compétences éco-bio-géographiques spécifiques (Collignon, 2005), discontinues, lâches, pointillistes qui participent d'une sémio-ontologie où l'état du (mi)lieu et de l'habitant se déploient réciproquement par *nœuds existentiels médiaux* dans l'expérience ordinaire du monde vécu. Les informateurs sont moins les porteurs d'un savoir non savant à reconnaître que les émissaires de l'expérience paysagère ordinaire, qui mêle tout à la fois émotions, expériences et mémoires personnelles, savoirs savants ou empiriques, récits légendaires ou imaginaires, histoire des lieux, etc. Ces savoirs doivent participer d'une meilleure compréhension des (mi)lieu(x) de vie(s) en tant que tissage complexe d'un commun paysager en partage, et être « des points de jonction entre des socialisations élémentaires et l'environnement naturel des êtres humains » (Lamy & Fages, 2021). Plus que des « savoirs locaux » (Roué, 2012), les savoirs paysagers habitants se fondent sur une matière qui semble relever de savoirs expérientiels ordinaires. Plus précisément, ces savoirs reposent, nous le verrons, sur une sorte d'art de l'habiter qui relève d'une capacité à développer de multiples registres affectifs en lien avec les dimensions psycho-bio-affectives (corps animal : *topos*) et des dimensions éco-techno-symboliques (corps écouménil : *chôra*). Ainsi, d'un point de vue mésologique, l'habitant mobilise deux processus : l'*embodiment* (soit « la corporéité ») et

l'*empowerment*⁶⁵ (ou « l'empouvoirement »), dans la mesure où la capacité des individus à agir sur leur environnement (physique, social, écologique), repose largement sur leur aptitude ou compétence à mobiliser toute une série de ressources ainsi qu'à s'approprier toute une série de savoirs sur telle situation à laquelle ils sont confrontés (Simon *et al.*, 2019). Ces aptitudes familières, qui fondent la figure particulière de l'habitant, irréductible à d'autres figures, seront analysées plus en avant dans le chapitre 5.

⁶⁵ Les termes anglophones articulent deux dimensions « celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être *empowered*) qu'un processus. Cet état et ce processus peuvent être à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques – même si, selon les usages de la notion, l'accent est mis sur l'une de ces dimensions ou au contraire sur leur articulation. » (Bacqué & Biewener, 2013) Il se pose alors un défi de traduction en langue française pour maintenir la richesse sémantique du terme : « Plusieurs formulations ont été proposées, parmi lesquelles "capacitation", "empouvoirement", "autonomisation" ou "pouvoir d'agir". Mais les termes "autonomisation" et "capacitation", s'ils indiquent bien un processus, ne font pas référence à la notion de pouvoir qui constitue la racine du mot ; et les expressions "pouvoir d'agir" ou "pouvoir d'action" ne rendent quant à elles pas compte du processus pour arriver à ce résultat et de sa dimension collective. » (*Ibid.*)

CONCLUSION CHAPITRE 1

Dans ce premier chapitre, j'ai tenté de poser explicitement mon positionnement théorique et pratique des relations et oppositions concernant les enjeux démocratiques de participation, de politiques publiques de paysage et de projet de paysage. Pour ce faire j'ai analysé dans un premier temps les évolutions de la pratique paysagiste dans ses relations avec la commande publique et les responsables politiques. J'ai commencé par rappeler ce que Sébastien Marot a intitulé « l'alternative du paysage ». En effet, la profession de paysagiste, fondée sur une dimension esthétique et ayant évolué à partir d'un double héritage de jardinier (horticulture) et d'architecte, est apparue pouvoir proposer d'autres manières de faire en aménagement de l'espace et du territoire. J'ai, sur ces bases, remis en perspective les liens particuliers entre projet de paysage et aménagement du territoire au travers d'une analyse diachronique de la structuration de la commande publique en paysage qui a évolué en un demi-siècle d'une politique conservatoire de sites à l'aménagement/gestion de territoires dans la période de reconstruction et de modernisation du territoire français d'après-guerre. L'analyse de ces régimes de médiation socio-spatiale paysagère permet de comprendre l'ouverture progressive des paysagistes à de plus grandes échelles d'intervention et les liens souvent complexes entre projet de territoire, projet de « grand paysage » ou projet de paysage de « grande échelle ».

Héritière du paysage comme décor pittoresque, la profession de paysagiste à développer, en supplément de leur savoir-faire de concepteur spatial, des outils de planification territoriale et/ou urbaine soit pour anticiper/accompagner les impacts visuels des grandes infrastructures d'intérêt national soit dans le cadre de projet à échelle territoriale d'aménagement d'ensemble urbain. Néanmoins la décentralisation, l'émergence de territoire de projet et le poids grandissant des questions environnementales ont nécessité certains changements de paradigmes pour une meilleure prise en compte de la demande sociale en paysage. Le projet de paysagiste, inscrit dans une culture esthétique, a été remis en question par l'apport de la recherche scientifique qui a permis de comprendre le paysage dans sa double dimension matérielle et immatérielle à l'intersection de différentes disciplines professionnelles entre chercheurs, praticiens, monde politique et économique. Le paysage est devenu alors un paysage-outil de négociation pour la définition de projets de territoire entre différents experts.

Plus tard, la ratification par l'État français de la CEP a réclamé non seulement la production de connaissances territorialisées, mais aussi la participation citoyenne à la définition de valeurs paysagères locales. Cette période est alors marquée par la production d'atlas et de chartes des paysages à différentes échelles en accompagnement au projet de territoire.

Ainsi la participation ne découle pas directement du domaine du paysage, mais elle vient interroger les pratiques de projet de paysagiste. Les outils d'expertise du paysagiste, issus de l'art des jardins, se sont construits sur une approche spatiale immanentiste, voire essentialiste. Leur savoir-faire est issu d'un paysage « manière de voir » (Wylie, 2015) s'appuyant sur une pratique esthétisante et démiurgique du territoire fondée sur une dimension spectatorielle du paysage. Confrontée à des échelles plus importantes, cette posture attribue parfois au paysage une dimension substantialiste où le paysage est appréhendé en soi comme séparé de la société (Pernet, 2014). Ainsi, depuis au moins 20 ans, les praticiens tentent-ils d'intégrer à leur expertise des éléments de sciences humaines pour enrichir leurs différentes démarches. Pour comprendre les contours et les aboutissants de ces évolutions professionnelles, un effort de théorisation a été engagé sur les questions de « médiation paysagère » du paysagiste-concepteur, aménageur ou « planificateur territorial » (Donadieu, 2009 ; Briffaud, 2010, Marlin 2017). Récemment, malgré son renouveau dans le champ intellectuel, le paysage semble progressivement perdre de l'intérêt pour les pouvoirs publics entre difficulté opérationnelle des démarches et complexité de l'entrée pour l'animation définie dans les documents de connaissances produits. Délaissant la « nature qui n'existe pas » et croisant écologie à la première personne et mésologie, j'aimerais, à l'instar du philosophe Jacques Rancière, que le paysage retrouve sa place :

« Aujourd'hui l'écologie, dans sa version dominante, veut lutter contre les conséquences de cette exploitation devenue surexploitation mais doit elle-même adopter pour cela la vision économique de la nature. Aussi se préoccupe-t-elle des grands équilibres plutôt que des propriétés des paysages. D'un côté, donc, les paysages qui l'illustrent sont des paysages négatifs, des signes du désastre annoncé, comme les glaciers qui fondent. De l'autre, il est clair que la "végétalisation" dont nous gratifient nos édiles est pensée en termes de régulation du carbone et de l'oxygène et pas du tout en termes de paysage, comme en témoignent les navrantes jardinières qui se mettent à encombrer nos trottoirs. Il en va différemment dans les combats écologiques spécifiques qui visent à préserver non pas "la vie sur la planète" mais un milieu de vie spécifique fait de la rencontre d'un certain nombre de composantes qui sont

dépendues ensemble : des activités agricoles, un pouvoir collectif des habitants d'un lieu sur ce lieu, une réserve de diversité végétale et animale, mais aussi une certaine harmonie de la terre, des eaux, des arbres et de la lumière qui en fait un espace sans destination où l'on aime se promener ou simplement porter ses regards. On a là une écologie qui pense les milieux et les formes de vie à l'écart du modèle économique dominant et où la notion de paysage retrouve sa place. » (Jacques Rancière *dans* Faerber, 2020)

J'ai alors posé l'hypothèse d'une voie autre pour la pratique paysagiste que ce travail de recherche-projet souhaite mettre à l'épreuve. Le paysage y est pensé comme un *existential* (Pelluchon, 2015), c'est-à-dire qu'il ne faut pas l'entendre simplement comme relevant de questionnements axiologiques de valeurs ou de normes identitaires, mais l'envisager comme le déploiement de l'existence terrestre dans l'expérience ordinaire. Ainsi, le couplage habitant-paysage-(mi)lieu implique de réinterroger les enjeux de la participation et du projet de paysage. Ceci questionne les visées d'une politique publique du paysage par les possibilités d'une politique paysagère. De sorte que l'enquête qui va suivre montre comment *l'habiter* relève d'une expertise particulière et que l'habitant ne peut se réduire à un informateur sur ses *points-de-vue*, sur ce qu'il ressent, sur ses valeurs par rapport à un paysage-objet. L'habitant explore une pragmatique incorporée du goût du monde (Besse, 2009) où se construit une dimension réflexive qui n'est pas issue d'un métadiscours expert. Adopter le point de vue de l'habitant c'est donc prendre part aux *négociations relationnelles permanentes* au sein d'un complexe socio-écologique (humain/non-humain) multiscalaire dans l'espace et dans le temps (matériel/immatériel) (Davasse, 2015). Ce changement de plan de compréhension remet en question les outils et méthodes des paysagistes dès lors qu'ils souhaitent aborder le paysage-territoire dans le contexte d'un projet (Bédard, 2009). Il s'agit d'abord de travailler sur les flux et les matières relationnelles cohabitantes du complexe socioécologique, dans une perspective maïeutique, d'un paysage nommé paysage manière de cohabiter. Depuis la perspective d'un projet de paysage comme mésologie active il n'y a pas de réduction savoirs/actions à opérer. Le projet de paysage devient lui-même (mi)lieu opérateur de paysage.

J'adopterais donc au terme de ce premier chapitre la définition ouverte de projet proposée par le paysagiste Alexis Pernet (2014) dans son ouvrage *Le grand paysage en projet* sans pour autant, nous le verrons, en embrasser la méthode :

« Si je n'emploie pas le terme d'action pour situer ce terrain, c'est précisément pour conserver à la notion de projet la richesse première d'une élaboration collective et intentionnelle, structurée par une situation d'opérationnalité autant que traversée, tissée de savoirs multiples, voire produisant elle-même ses propres savoirs. » (Pernet, 2014, p. 19)

Dans une perspective pragmatiste, il faut le *mettre le projet de paysage à l'enquête* par l'épreuve de l'expérimentation. Ceci soulève de nombreuses questions épistémiques et praxéologiques de recherche-projet que je me propose à présent d'aborder dans le chapitre 2.

CHAPITRE 2.

LE TERRAIN COMME MATRICE : ENGAGER ET S'ENGAGER DANS UNE RECHERCHE-PROJET DE PAYSAGE SUR UN TERRITOIRE EN MARGE

« Pour comprendre un système, il faut essayer de le changer. »

Kurt Lewin, (1948). *Action Research and Minority Problems*.

Nous devons l'expression de recherche-projet (RP) à Alain Findeli, théoricien du *design* franco-canadien, qui explore ces questions autour de la recherche-crédation et de la recherche en design et architecture. Pour l'auteur c'est la traduction en français du *project-grounded research* :

« Elle résulte, ainsi que la terminologie qui la désigne, d'une transposition aux disciplines du projet des principes de la recherche-action, mais aussi de la théorisation ancrée, de l'ethnométhodologie et de la phénoménologie, transfert qui tient compte de la particularité des situations et des terrains propres à nos disciplines⁶⁶. » (Findeli & Coste, 2007)

En RP se pose tout autant la question de l'objet de la recherche que celui du projet. C'est-à-dire la manière d'objectiver les cadres épistémologiques et praxéologiques de l'action que mène le praticien-chercheur au travers de l'expérience de terrain. Qu'est-ce qui fonde le projet ? Quel est son contexte ? Quelles sont ses finalités ? Des réponses à ces questions découlent de manière plus explicite les interactions matricielles entre les dimensions de recherche et de projet au travers du terrain. Ceci me semble particulièrement important en projet de paysage où l'accord implicite sur la notion de paysage peut engager des interventions parfois opposées voire contradictoires (voir chapitre 1).

⁶⁶ Pour un tour d'horizon complet sur les questions méthodologiques en recherches qualitatives se référer à Poupart, J. (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. G. Morin, Montréal. En particulier l'article « *La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées* » d'Anne Laperrière, p. 309-340.

Il faut en amont faire une distinction entre une science de la conception des projets de paysage qui parfois aspire, en se fondant sur l'étude des cultures professionnelles héritées et établies, à la proposition d'une « métascience » totalisante et unifiée du paysage (Brunon et al., 2009) et le projet de paysage compris comme démarche de recherche (Kandjee & Penfornis, 2009). Cette tension est un nœud pédagogique au sein des établissements supérieurs et universitaires d'enseignement du projet de paysage :

« La pratique paysagiste cherche à modifier la réalité du paysage, envisagée dans ses différentes dimensions. Les sciences sociales prenant comme objet le paysage cherchent à mieux le comprendre, à le connaître scientifiquement, à l'expliquer et à le faire comprendre, avant de chercher à le modifier. » (Toublanc, 2009)

Cela pose :

« L'enjeu pour les sciences sociales [...] de trouver leur place en faisant valoir un autre rapport à l'action : porter attention à la construction du problème autant qu'à sa résolution, envisager même que la question a autant d'importance que la réponse, et surtout que la question n'appelle pas une réponse unique, mais une diversité de résolutions possibles du problème. » (Davodeau, 2022)

Dis autrement, là où classiquement les « sciences du paysage » (Donadieu, 2012) visent la qualification de la « structure » des paysages, ce que propose la RP c'est le passage du paysage au projet de paysage comme objet de recherche (Bertrand & Bertrand, 2014) :

« Il y a là un nouveau champ théorique à construire qui suppose que le paysagiste soit non seulement tour à tour praticien et théoricien, mais aussi acteur social et chercheur, prenant pour objet de recherche sa propre pratique professionnelle. » (Toublanc, 2009)

Ceci soulève un point important : dans les métiers de l'espace, les champs de la production de la connaissance sont le plus généralement disjoints des temps de l'action. Cela est caractéristique de certains modèles anticipatoires de projet (Pernet, 2009). Ce découpage est inscrit dans une compréhension fortement causale qui s'est peu à peu imposée dans les cultures modernes (Bensaude-Vincent, 2021). Certains praticiens-chercheurs (Pernet, 2009) réinterrogent ce découpage diachronique en mobilisant des concepts forgés par des paysagistes comme *l'analyse inventive* « qui lie organiquement les temps d'appréhension, de

reconnaissance et de projet, ces temps s'imbriquant plutôt que procédant d'une relation cause-effet linéaire » (Lassus, 1995). C'est pourquoi la démarche de RP, ici menée, a cherché à observer et comprendre tout le long du processus comment les outils et dispositifs de la recherche peuvent/viennent interroger/orienter une pratique professionnelle. Et réciproquement, en quoi les outils de la recherche, en particulier ceux des sciences sociales, nous y reviendrons par la suite, sont à même de rentrer en dialectique avec la démarche de praticien de l'espace et des spatialités. Dans cette mesure je souhaite interroger dans ce chapitre les enjeux épistémiques de la RP en paysage.

Pour ce faire je commencerais par poser certains éléments théoriques pour la production de connaissances dans une perspective pragmatique. Ce courant explore depuis longtemps les difficultés à articuler démarche scientifique et action. Cela amènera à interroger la notion de *terrain* entre projet et recherche en situation d'expérimentation. Par la suite j'expliciterais le contexte institutionnel et pratique des conditions de la RP afin de clarifier ma position de praticien-chercheur-enseignant entre projet, programme de recherche et enseignement (Kandjee & Penfornis, 2009). Cette objectivation apparaît scientifiquement nécessaire tant la position de celui qui mène la RP apparaît comme une clé de voûte de l'édifice qu'il faut préciser (Luginbühl, 2013) : qui engage la RP ? Quel est le projet de la RP ? Qui la finance ? Quelles sont les parties-prenantes et leurs relations ? Comment le terrain est-il défini ? Quelles méthodes scientifiques ont été mobilisées ? Sur quels matériaux se fonde l'analyse ? Puis, je m'appliquerais à présenter le terrain d'études de la Haute Gironde et plus précisément du territoire pilote la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE). Nous verrons alors les caractéristiques institutionnelles et géographiques particulières de ce territoire de marge sur les questions de paysage. Pour finir, je propose d'explicitier comment la manière de m'engager dans la RP *de biais*, selon l'expression de François Jullien, a permis de définir une première phase de *latence* ouvrant le déploiement de trois ateliers transversaux de paysage (ATP) pour mettre en place la future CHP.

2.1. La recherche-projet de paysage : une « recherche en situation d'expérimentation » sociale et écologique

Un des nœuds scientifiques que pose la recherche-projet (désormais RP) concerne la compatibilité théorique et pratique des sciences avec l'action. C'est pour faire face à ces difficultés épistémologiques que se développe le pragmatisme qui est tout autant une philosophie qu'une science de l'action visant un réformisme social pour aborder de manière radicale la démocratie (Côté, 2015). Ce courant trouve ses origines à la fin du XIX^e siècle autour de la pensée de George Herbert Mead, puis dans la tradition sociologique de Chicago avec des figures comme John Dewey ou Charles Sanders Peirce. Le pragmatisme⁶⁷ développe, selon différentes voies, les principes généraux de ce que l'on nomme plus généralement la « recherche-action » dont l'objectif est « de pallier le morcellement du savoir en le re-ciblant sur l'engagement du chercheur dans la cité » (Resweber, 1995, p. 8). Je souhaite, partant de cet enjeu démocratique, préciser dans ce chapitre certains éléments qui semblent importants dans la théorie pragmatique de la connaissance pour le projet de paysage et qui concernent (i) la place du chercheur ; (ii) la fabrication de savoirs paysagers habitants ; (iii) les enjeux liés à la question de terrain.

2.1.1. L'engagement paysager du chercheur-praticien au moyen de l'enquête

L'un des enjeux du pragmatisme fut de devancer le positivisme et le dogme hypothético-déductif⁶⁸ qui est aux yeux de certains, tel que Charles Sanders Peirce, une « illusion scientifique » (Hallée & Garneau, 2019). Ce courant scientifique conçoit la signification et les croyances « à partir de leurs effets expérientiels ; il s'engage ainsi dans des procédures d'observation et de

⁶⁷ L'analyse des apports de ce courant scientifique pour la pratique paysagiste est étudiée avec précision par Cyrille Marlin (2022) dans le volume 1 de son HDR : *L'hypothèse du paysagiste habitant Entre France et Japon, contribution à une théorie de la pratique paysagiste*.

⁶⁸ « Ce caractère abstrait de la pensée remonte à Aristote qui avait une préférence marquée pour les formes du discours rationnel, plus noble, en les séparant des opérations grâce auxquelles les significations naissent, fonctionnent et sont mises à l'épreuve. Or en privant la connaissance de son contexte, on la prive aussi de sens » (Dewey, 2012).

contrôle expérimental des hypothèses qui constituent le noyau de la méthode scientifique » (Dewey, 2005, p. 17). Ces procédures se formalisent par la démarche d'enquête qui devient alors centrale. Car pour les tenants du pragmatisme « l'objet connu résulte, non de la mise en adéquation entre une idée et une chose, mais du processus d'investigation même qui le crée [...] que l'expérience consiste en l'appréciation esthétique, en la réalisation d'un objet technique ou en l'investigation scientifique, elle a toujours affaire aux résultats des activités qu'elle a amenées à produire » (Zask, 2015, p. 55). En d'autres termes, *connaître, c'est faire* (« *knowing, is doing* ») :

« La théorie pragmatique de la connaissance ne consiste [...] pas en une réflexion sur les méthodes à suivre afin que nos pouvoirs de connaître ou nos idées "correspondent" ou soient rendus "adéquates" à des réalités qui en seraient indépendantes, mais une réflexion sur la méthode qui permet d'élaborer des objets sous le contrôle de l'expérience. » (Zask, 2004)

C'est pour cela que l'engagement du chercheur s'accompagne d'une position non pas éthique ou morale, mais, plus fondamentalement épistémique, car, il est nécessaire de ne pas opérer de séparation entre le sujet connaissant et l'objet à connaître puisqu'il n'y a « pas de connaissances et de vérités en dehors de l'expérience humaine » (Hallée & Garneau, 2019). Dans l'expérience, le contexte confère un sens aux actions. C'est pourquoi le pragmatisme met au cœur de ses réflexions les enjeux démocratiques de participation, non comme un « prendre part » à des modalités participatives de démocratie délégative mais comme compréhension par l'expérience des modalités de résolution de problèmes par les individus qui sont confrontés à des difficultés :

« Dewey préfère ainsi parler de "fins en vue" (*ends in view*) plutôt que de "fins" pour décrire les processus de résolution de problème par les acteurs. Dewey évoque ainsi le concept de "champ transactionnel" pour décrire ces multiples transactions qui ne laissent ni les acteurs ni la situation inchangés. Tout processus de résolution de problème implique une reconstruction de l'agent (*self*) et de la situation qui transite par l'enquête. » (Renault, 2012)

Dans une perspective pragmatique, il ne faut pas détacher l'enquête des effets qu'elle produit en tant qu'innovations. Cela suppose pour le chercheur un engagement où prévaut une créativité initiale, car :

« Il n’y a pas de méthodo-*logie* : chaque objet réclame sa méthode. Cela déborde largement des thématiques qui ont déjà été bien développées en sciences sociales, comme l’observation participante, la *grounded theory*, l’engagement du chercheur (Olivier de Sardan, 1995 ; sur ces questions, voir Cefaï *et al.*, 2010), ou encore l’évaluation et l’expertise. Ces thématiques pionnières, très importantes, sont néanmoins tendues par un même effort paradoxal pour rendre compatibles la science et l’action tout en conservant les prémisses épistémologiques du dualisme classique qui les oppose terme à terme. Il ne s’agit pas seulement de l’engagement du chercheur et de son art de l’observation, non plus que d’inter- ou de pluridisciplinarité : ce vocabulaire conserve le sens traditionnel de la discipline et conforte le chercheur dans la position qu’il s’est donnée, allant du viseur au monde visé. La remise en cause plus radicale, déjà énoncée par John Dewey, considère que l’enquête est d’abord celle des personnes concernées et, en termes jamesiens, que notre propre enquête est elle-même une expérience qui s’ajoute à l’expérience en cours et la prolonge dans d’autres possibles. J’emploie le mot “ajouter” exprès, suivant l’idée très forte de William James sur la nature additive du savoir, qui ne réduit pas, ne décrit pas, ne dit pas ce que sont les choses, mais leur est ajouté et ainsi les augmente. » (Hennion, 2013)

Dans cette perspective le terrain, de recherche et de projet, acquiert des dimensions qu’il est nécessaire d’interroger.

2.1.2. Faire terrain ? Quelle expérimentation ?

Dans le volume 1 de son HDR, Cyrille Marlin (2022) consacre une partie importante de sa démonstration à la question du terrain ; il y établit notamment la distinction entre un projet *sur/par* le paysage et un projet de type paysager. Il souhaite éviter l’association

« Entre le terme *terrain* et ceux couramment employés par les paysagistes pour le nommer : *site* (ou *situation*, presque utilisé en synonyme) qui induit une confusion dans la mesure où l’idée de terrain se dilue trop aisément dans celle de l’espace de l’action. Ce terrain est(se) défini(t) par des prises de position implicites en ce qui concerne un certain nombre d’idées primordiales qui constituent le plan de pensée grâce auquel le paysagiste donne un sens à son action. » (Marlin, 2022, p. 153)

La notion de « terrain » est au cœur du renouvellement des pratiques paysagistes (Davasse *et al.*, 2017). En effet, étant donné son héritage professionnel moderne, le paysagiste-concepteur confère au terme de « terrain » une tout autre signification que celle attribuée par les chercheurs en sciences humaines et sociales. Pour le praticien, le terrain est souvent assimilé à l’expérience *in situ* d’un futur site de projet sur lequel il fonde son « diagnostic » de l’« existant »

qui va conditionner les registres et les modalités de son action future. On parle souvent de « faire du terrain » en amont du projet. Mais dans une recherche-projet de paysage, le terrain acquiert une tout autre dimension :

« Il y a ici un déplacement de la nature de la présence du paysagiste sur son terrain. D'une certaine manière, il doit en faire partie lui-même [...] Il faut considérer le paysagiste-concepteur comme une sorte d'observateur particulier qui procède en fabriquant des descriptions du terrain pour agir. Sa fonction est de participer directement à des modifications ou transformations de l'espace et/ou des environnements. Si l'on suit Garfinkel, il faut considérer le paysagiste comme un membre de la situation qu'il observe et dans laquelle il veut agir. » (Marlin, 2022, p. 102)

Cette dimension relève en partie d'interrogations épistémologiques qui traversent aussi les sciences humaines et sociales, en particulier l'ethnologie, la sociologie et aussi la géographie qui sont caractérisées par l'hybridation des savoirs produits *sur* et *par* les terrains d'enquête (Gardien, 2013). Leur manière de se rapporter au terrain apparaît comme primordiale dans la compréhension des phénomènes à l'œuvre :

« Sans expérience de terrain, le géographe laisse échapper une part essentielle des réalités dont il prétend rendre compte : celles qui ne relèvent pas seulement de l'intelligence, mais de l'intuition, de la sensibilité, du goût, de l'esthétique ; celles qui témoignent de la différenciation qualitative du monde. » (Claval, 2013)

D'autre part, la manière d'« engager » le terrain permet d'établir une distinction de principe entre la « recherche-action » et ce que le sociologue Pascal Nicolas-Le Strat nomme la « recherche-expérimentation » :

« Ce qui distingue la recherche-action, telle que la théorise Alain Touraine, et la recherche-expérimentation, telle que je tente de la défendre ici, tient principalement à la façon d'engager le travail, à la manière d'engager la recherche. Nous ne le faisons pas au même "endroit" ; nous ne l'amorçons pas au même niveau. Chez Touraine, l'intervention s'engage avec un groupe, auprès d'un groupe. Dans le cadre d'une recherche-expérimentation, le processus s'engage sur le terrain de vie et d'activité, avec la volonté des personnes concernées d'y transformer quelque chose concrètement, effectivement. Ce n'est pas uniquement la dynamique réflexive du groupe qui sert alors de fil conducteur, mais bel et bien l'expérience engagée, avec l'effort d'agencement et de composition qu'elle suppose. Le groupe n'est pas seulement renvoyé à sa faculté d'élucidation et d'analyse, mais aussi, fondamentalement, à sa faculté de construire,

tester, fabriquer, moduler... La matière qu'il travaille, qu'il met au travail, est plus riche et composite. Elle incorpore de l'intellect et du sensible, de l'espace et de l'imaginaire, des techniques et des lieux, des relations et des objets » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 102)

Ainsi la recherche-projet en paysage est une recherche-action par l'expérimentation où le paysage est comme une chose *avec* laquelle on peut faire de l'anthropologie (Royer, 2022). Par conséquent, la démarche scientifique se solidarise avec l'engagement dans un projet (une création, une manifestation, un événement, une expérimentation politique, culturelle ou sociale, etc.) qui participe à la transformation de la réalité étudiée. La recherche n'est pas comprise comme préalable à une « action » qu'elle permet de définir ou d'orienter, puisqu'elle se construit elle-même par la dynamique d'un « faire », par les remous d'un changement et autour d'un engagement assumé du chercheur dans la transformation des espaces et des mondes sociaux :

« Tout comme Kurt Lewin affirmait en substance que pour comprendre l'histoire il fallait produire de l'histoire, la recherche-projet nous amène à mettre le paysage en projet pour mieux le saisir. Le projet est donc non seulement l'objet principal d'investigation de nos disciplines, mais également son laboratoire, son terrain d'investigation privilégié. On comprend mieux dès lors pourquoi la double compétence, professionnelle et scientifique, est nécessaire pour entreprendre de telles recherches ; cette double compétence peut se présenter tant dans les personnes individuelles (les chercheurs-concepteurs) que dans la pluriprofessionnalité et la pluridisciplinarité de l'équipe de recherche. » (Coste *et al.*, 2005)

La recherche-projet de paysage, telle que je la comprends, propose d'explorer la manière dont une pensée paysagère, nourrie par l'habiter, peut opérer concrètement, dans la pratique, c'est-à-dire soumettre les bases conceptuelles à l'épreuve de l'expérience. Alors que, usuellement le scientifique construit le protocole de son expérience pour se ménager une position d'observateur volontairement à l'extérieur du dispositif, dans la recherche-expérimentation, l'observateur s'inscrit intentionnellement à l'intérieur du dispositif afin d'en *éprouver* les éléments (de les ressentir et de les mettre à l'épreuve). La RP procède donc par allers-retours entre théorisation et expérimentation par le biais d'une participation observante (PO) :

« Tedlock (1992) affirme que les ethnographes doivent accepter de reconceptualiser l'OP (Observation Participante) en PO (Participation Observante). L'enjeu est de taille : il s'agit de dépasser les apparentes contradictions inhérentes à l'OP, pour embrasser complètement, et honnêtement, les inter-subjectivités du travail de terrain ethnographique. En effet, la théorie

veut que pendant l'OP, les ethnographes soient "alternativement" émotionnellement engagés, en tant que participants, et froidement observateurs, dépassionnés, des vies des autres. Cette étrange démarche n'est pas seulement émotionnellement déstabilisante, mais également suspecte sur un plan moral, du fait que les ethnographes établissent volontairement des relations humaines intimes, avant de les dépersonnaliser [...]. Dans l'observation de la participation, à l'inverse, les ethnographes utilisent leurs compétences sociales quotidiennes simultanément pour expérimenter et observer les interactions, les leurs comme celles des autres, au sein de configurations sociales diverses. » (Soulé, 2007)

Pour ce qui est de la constitution de mes matériaux de recherche, la méthode retenue fut celle du journal de chercheur permettant de garder mémoire du déroulé des évènements, des personnes présentes, des différentes situations, tout en étant attentif aux points de seuils, aux bascules mais aussi aux situations nouvelles offertes par la démarche de projet que celle-ci peut déclencher :

« Le journal acquiert rapidement un double statut : bien sûr il enregistre et témoigne, même imparfaitement des situations vécues ; mais il instaure aussi un espace privilégié où appliquer une réflexivité même artisanale, une première évaluation des situations tout en gardant trace de ces retours, moment où s'exerce une "conscience anticipante" (Boutinet, 1990) qui s'inscrit avec force dans le processus du projet. » (Pernet, 2009)

Au fur et à mesure des actions, de nombreux autres matériaux se sont rajoutés (entretiens, photographies, vidéos, mais aussi courriels). Le corpus est ainsi composé de matériaux composites :

- documentaires : analyse de différents dossiers, brochures ou rapports concernant le terrain d'enquête, produits ou non par la collectivité ;
- discours ayant fait l'objet d'enregistrement sonore : réunions de travail, conversations de terrain (Lapassade, 1992) et discussions informelles avec les habitants, élus et chargés de mission ;
- productions en tant que paysagiste-chercheur (carte, croquis, plan, formalisation de savoirs paysagers habitants, etc.) ;
- données de terrain oscillant de l'observation participante à la participation observante à différentes situations précisées par la suite.

Ce corpus relève tout autant de savoirs scientifiques (géographie, agronomie, ethnologie, sciences politiques, sociologie) que profanes. Cet assemblage de méthodes caractéristique de la recherche-projet permet une double visée théorique et opérationnelle par l'hybridation des savoirs scientifiques (Gardien, 2013). Le praticien-chercheur n'est pas seulement embarqué (Gardien, 2013) dans des situations qui l'accueillent ni seulement celui qui mène une expérience-enquête (Schnapper, 2011) au sein d'une institution déjà instituée ; il a besoin de disposer d'une situation particulière qu'il engage et dans laquelle il s'engage, car ce sont ses objets de recherche et de pratique qu'il construit.

2.1.3. Un chaînon manquant en recherche active et critique

La RP présentée dans ce mémoire a opérée un renversement du positionnement habituel de la commande en paysage de façon à construire concomitamment le cadre d'une recherche avec celui d'un projet de paysage. J'ai posé en hypothèse, et ce dans une perspective de transition socioécologique, qu'il y aurait sur les territoires une sorte de « chaînon manquant » à l'articulation entre politiques publiques descendantes, souvent sectorialisées par services, et initiatives locales habitantes ascendantes, trop éparpillées et qui, présentes des difficultés à trouver les ressources nécessaires à leur bonne réussite. Ce « chaînon manquant » constitue donc une proposition conceptuelle visant à mettre à l'épreuve dans ma pratique de paysagiste des éléments d'interrogation sur les enjeux de la participation démocratique. Initialement, il est pensé comme devant être constitué d'une communauté locale d'intentions et d'intérêts, regroupée autour des problématiques de transition et de résilience et servie dans ses objectifs par les initiatives habitantes et les actions qui pourraient en découler. À cette fin, une Coopérative habitante de paysage (CHP) a été mise en place durant le temps du doctorat (Encadré 1).

Un « chaînon manquant » ? Le projet d'une coopérative habitante de paysage

Les démarches participatives, mobilisant les ressources locales, partent d'un présupposé distancié de structures qui se posent *a priori* comme extérieures et séparées d'une prise avec le réel de la quotidienneté. Elles demandent aux professionnels de l'aménagement de venir interroger leurs pratiques et leurs méthodologies de travail en mobilisant de nouveaux outils et de nouvelles manières pour intégrer cette dimension dans les projets de territoire, et ce dans des contextes souvent inappropriés où pèse un manque de temps, de connaissances et de moyens. C'est ainsi qu'est né le projet d'une Coopérative habitante de paysage s'inscrivant dans le temps long, la capacitation et ayant la charge des missions d'aménagement du territoire, du cadre de vie et de l'habitat. Cette coopérative est pensée comme une structure-catalyse fondée sur les ressources locales, au sens le plus large possible, et venant explorer de nouvelles manières de faire en aménagement (outils, méthodologie, inventions réglementaires, etc.). Elle s'inspire des nouveaux modèles d'économie solidaire et collaborative pour accoucher de projets collectifs de paysage fondés sur les caractères culturels, écologiques, économiques et sociaux inhérents au territoire. Cette coopérative sera un outil de développement local au service des acteurs locaux (habitants, associations, collectivités locales, professionnel, etc.) ; un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'aide à la concertation, de maîtrise d'usage, voire de maîtrise d'œuvre. Finalement, ce sera une structure de développement local à l'interface d'un territoire/d'un projet économique/d'une organisation démocratique développant une ingénierie territoriale basée sur l'innovation sociospatiale. À terme, cette structure aura la vocation de se pérenniser et constituera une émanation locale de l'organisation des potentialités du territoire en liant acteurs du quotidien et prérogatives inhérentes à l'institutionnel.

Encadré 1 : La Coopérative habitante de paysage comme chaînon manquant entre ressources environnementales, acteurs humains et non humains et potentialités territoriales.

Extrait du projet de CHP réalisé par l'auteur en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt du conseil départemental de la Gironde portant sur les paysages agricoles en avril 2018 (voir section 2.2).

La mise en place d'une CHP constitue le cadre de l'expérimentation. Cette expérimentation offre une grande latitude au praticien-chercheur qui se doit de bien poser les cadres de l'analyse. Ce travail n'a pas pour ambition de faire émerger un objet institutionnel paysager qu'il faudrait gérer, protéger ou aménager, mais souhaite construire une connaissance dite « paysagère » située du côté de l'expérience ordinaire habitante, et ce afin de prendre en compte la diversité des usages de différents collectifs, qu'il s'agit de *tisser* (Ingold, 2017) dans la durée et sur un territoire en s'appuyant sur leurs affects et attachements aux lieux et à tout ce qui les peuple.

Bruno Latour considère ces différents collectifs comme représentant potentiellement une nouvelle compréhension des ordres sociaux induits par les changements climatiques et par l'impasse du modèle dichotomique moderne nature/culture pour répondre aux enjeux soulevés. Il parle ainsi non plus simplement de « classe sociale », mais de « classes géo-sociales » qui sont :

« Les différentes parties prenantes qui se trouvent sur un territoire. Cela peut être des humains. Mais aussi des humains avec les semences qu'ils préfèrent avoir, les loups avec lesquels ils sont prêts à cohabiter ou pas, les éoliennes avec lesquelles ils sont prêts à vivre ou pas, etc. Les classes géo-sociales sont des alliances entre des groupes sociaux qui ne sont plus définis par leur position dans le système de production, mais par leur cohabitation choisie sur un territoire. » (Latour, 2017)

La mise en place de cette innovation institutionnelle, la CHP, permet d'explorer et d'étudier les champs de l'action socioécologique par le réagencement des acteurs en collectif et par la réorganisation induite de leurs relations à l'environnement. Par-là, elle offre les moyens d'une réflexivité en matière de projet territorial, c'est-à-dire un recul sur les effets directs et indirects des actions menées sur leur environnement, ainsi que sur les situations de conflits dans lesquelles elles s'inscrivent sur le temps long et à différentes échelles d'espaces (Davasse, 2015). Elle pourrait alors permettre de redéfinir l'éthique des acteurs et des décideurs afin de tenter de refonder les établissements humains grâce à une prise en compte relationnelle de l'ensemble des cohabitants (humains et non-humains). Il faut bien noter que le paysagiste-chercheur est partie prenante de la mise en place de la structure, la RP se développe au sein d'un groupe de citoyen(ne)s mobilisé(e)s qui concourent, du fait de leurs intérêts et de leurs motivations, à proposer des alternatives concernant les problématiques communes à l'élaboration de la future coopérative. En ce sens, le groupe de citoyens pilotes constitue un groupe de co-chercheurs animés par les mêmes préoccupations que le chercheur, à savoir comprendre un phénomène ou une problématique et agir pour changer la réalité à laquelle ils sont confrontés ainsi qu'améliorer les situations (Reason & Bradbury, 2008) :

« Les sciences humaines n'ont pas pour objet d'interdire, de limiter, d'empêcher l'expérimentation collective (au nom de quelles bornes transcendantes ?), mais de transformer l'expérimentation partielle en une expérimentation complète, d'empêcher qu'elle soit limitée à une portion du collectif (les chercheurs scientifiques) et à un moment

(l'établissement de la vérité). Il s'agit d'écrire le protocole de l'expérimentation en cours. Leur position n'est ni descriptive ni prescriptive, elles historicisent, collectivisent, accompagnent, compliquent l'expérience en cours. » (Latour, 2017)

Cette recherche collective a aussi favorisé différentes collaborations caractéristiques d'une recherche relationnelle (Barbe, 2016) qui tentent d'éviter les biais de certaines formations disciplinaires qui arguent que les personnes ordinaires sont supposément incompetentes :

« Dit autrement, établir dans la pratique une conception "additive" du travail du chercheur, c'est essayer avec ses techniques propres (incluant des concepts et des théories) d'aider à faire surgir, à mieux cerner, à faire réaliser une expérience particulière, sur un mode non exhaustif, aux côtés des acteurs. Non pas se substituer à eux, mais coopérer avec eux et, dans ce processus de coopération, faire peut-être apparaître de nouvelles perspectives. » (Hennion, 2013)

Plus généralement, la recherche relationnelle soulève des questions d'éthique de l'enquête et réclame une claire conscience de la « politique de terrain » (Olivier de Sardan, 1995) qui conditionne la production de données. J'aimerais donc à la suite mieux expliciter la position du praticien-chercheur et les conditions pratiques de mise en place d'une CHP en Haute Gironde.

2.2. Les conditions d'une recherche-projet de paysage

Il s'agit ici de préciser les conditions et contextes de mise en place de la Coopérative habitante de paysage en Haute Gironde. En article 2.2.1 je reviens sur le cadre du financement public qui a permis ce travail. Puis, je vais définir la position du paysagiste-chercheur dans l'écosystème général de la RP qui a mobilisé une ingénierie institutionnelle innovante m'impliquant dans des ateliers pédagogiques et un programme de recherche régional sur l'innovation socio-spatiale dans les territoires de marges.

2.2.1. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les paysages agricoles : une politique fondée sur l'émergence locale des territoires

En 2015, le conseil départemental de la Gironde (CD33) s'est engagé dans une démarche de dialogue avec les territoires girondins (Gironde 2033) qui s'est traduite en 2016, par l'écriture de « pactes territoriaux » définissant une nouvelle stratégie. Ces pactes territoriaux cherchent

à identifier sur neuf territoires clés (Médoc, Porte du Médoc, Bordeaux, Haute Gironde, Libournais, Hauts de Garonne, Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre, Graves, Sud Gironde) des initiatives locales afin de co-construire des accompagnements plus ciblés. Cette stratégie participe, en partie, d’une redéfinition générale des modalités d’intervention du CD33 *sur et par* les territoires dans un contexte de réformes de gouvernance territoriale en particulier suite à la loi NOTRe⁶⁹. En effet, dans le prolongement des grandes lois de décentralisation, les compétences de chaque collectivité locale se sont vues redéfinies par le pouvoir central. Ces modifications confèrent une place importante aux dynamiques endogènes de métropolisation. C’est en particulier le cas en Gironde où l’émergence de Bordeaux Métropole est venue interroger les missions du conseil départemental. À l’instar de la métropole de Lyon, le gouvernement souhaitait engager le département dans un processus de métropolisation en transférant ses compétences à Bordeaux Métropole sur son périmètre. Ce choix fut finalement rejeté en 2019 par les élus locaux, car il aurait pu, selon Jean-Luc Gleyze, actuel président du CD33 et membre du Parti socialiste : « *aggraver les fractures sociales et territoriales entre Bordeaux Métropole et le reste de la Gironde*⁷⁰ ». C’est dans ce contexte de redéfinition des modalités d’actions publiques du CD33 que le bureau des paysages a émis en 2017 un appel à manifestation d’intérêt⁷¹ (AMI) concernant « les paysages agricoles ».

Cet AMI s’appuie sur l’atlas des paysages de la Gironde qui a identifié 5 thématiques différentes pour guider ses interventions : « les infrastructures, les énergies, l’eau et la nature, l’agriculture, l’urbain », il vise à :

⁶⁹ Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit celles attribuées à chaque collectivité territoriale. Il s’agit du troisième volet de la réforme des territoires après la loi de modernisation de l’action publique territoriale et d’affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions de 2015 (source URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/>, consulté en juin 2019).

⁷⁰ Source URL: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/reduire-fractures-gironde-priorite-president-du-departement-2019-1604597.html> (consulté en mai 2020).

⁷¹ L’appel à manifestation d’intérêt (AMI) ou appel à projets n’est pas seulement un outil réglementaire des marchés publics en aménagement (Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics) : il « présente l’intérêt pour une personne publique ou soumise à la commande publique de proposer des projets dans lesquels elle trouve un intérêt sans pour autant que le projet réponde à un besoin exprimé précisément » (source URL : <https://www.lemoniteur.fr/article/appele-a-manifestation-d-interet-un-outil-au-service-de-projets-hybrides.2118534>, consulté en juillet 2023).

« récompenser des démarches innovantes en matière de valorisation du paysage et de sensibilisation à la question paysagère en Gironde. Seront ainsi accompagnées annuellement, par le Département, des initiatives paysagères exemplaires construites à partir d'une thématique donnée et mettant en avant l'intérêt sociétal du paysage⁷². »

Grâce à cette initiative le département souhaite travailler différemment la notion de paysage en s'appuyant sur des démarches impliquées dans les territoires et avec les habitants. En accord avec ma direction de thèse, j'ai décidé de soumettre une réponse à cet AMI qui est en cohérence avec les objectifs d'innovation et de recherche poursuivis pour expérimenter la mise en place d'une CHP. C'est pourquoi le montage initial de la thèse fut pensé dans le cadre d'un contrat doctoral par Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE⁷³) au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), ceci pour permettre au paysagiste-chercheur d'acquérir une compréhension à deux niveaux : celui des politiques publiques intercommunales et celui des aspirations et initiatives locales de certains habitants, dans l'objectif de pouvoir travailler à leurs potentielles articulations. En cela, les dispositifs CIFRE offrent de nombreux avantages déjà explorés dans d'autres travaux concernant le paysage (Pernet, 2009 ; Bercovitz, 2013 ; Chambelland, 2019 ; Rue, 2020).

Suite à une analyse statistique de données démographiques relatives au département de la Gironde j'ai identifié la Haute Gironde comme un territoire à faible densité et en marge des processus de métropolisation. Je suis allé à la rencontre des élus intercommunaux et de leurs techniciens en leur exposant mon intention de répondre à l'AMI du CD33 par la mise en place d'une CHP dans le cadre d'une RP. La présidence de la communauté de communes de l'Estuaire en Haute Gironde (CCE) a répondu favorablement à l'initiative. Je reviens plus en détail à l'article 2.3.4 sur les conditions et le contexte de cette implication. Pour le moment j'aimerais préciser le cadre institutionnel générale de la RP, qui a pris une tournure autre que celle initialement prévue, ainsi que ma position.

⁷² L'AMI du conseil départemental de la Gironde est consultable sur le site www.visages-paysages.com.

⁷³ En France, une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) – dispositif créé en 1981 – subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux doivent préparer à la soutenance d'une thèse (source : Wikipédia, consulté en juin 2020).



Figure 4 : Réponse à l'AMI « paysages agricoles » du département de la Gironde (2017)

Il s'agit d'une innovation importante de la part du CD33 concernant sa politique sur les paysages. En effet, cet AMI s'inscrit dans le cadre du décernement du Prix départemental du Paysage (Action n°8 du Plan d'Actions Départemental pour le Paysage) qui, historiquement récompensait des interventions exemplaires et qui était accompagné du dispositif « Ville fleurie ».

2.2.2. Une ingénierie institutionnelle innovante

La proposition de CHP pilotée en RP fut lauréate de l'AMI. Mais, pour différentes raisons administratives, le contrat CIFRE n'a pu aboutir, si bien qu'il a fallu réorganiser l'architecture générale de la thèse pour aboutir à un projet multipartenarial avec le département de la Gironde (CD33), l'UMR 5319 Passages du CNRS, l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP de Bordeaux) et la communauté de Communes de l'Estuaire en Haute Gironde (CCE). Cette nouvelle architecture fut permise par le recours à un demi-contrat doctoral du ministère de la Culture comportant une charge de TD initialement non

envisagée. Cette réorganisation a joué un rôle important dans l'écosystème général de la recherche. En effet, dès 2017, année de mon arrivée sur le terrain avec ma famille, la collectivité a installé mon bureau dans les locaux de sa pépinière d'entreprises, ce qui a permis, outre une facilitation matérielle, d'instaurer de premiers échanges de travail et de donner à la démarche une certaine légitimité aux yeux des élus et techniciens de la collectivité. Ainsi, malgré l'échec de la CIFRE, j'ai durant tout le temps de l'expérimentation, mené la RP en partie *au sein* de l'institution en établissant une relation de confiance avec ses membres. Ces bonnes relations furent sans aucun lien de subordination, ce qui peut constituer une limite dans les contrats CIFRE (Bercovitz, 2013 ; Chambelland, 2019). Cette position d'interface a favorisé certains décalages dans les relations qui peuvent faciliter l'innovation tout en permettant d'accéder à des situations d'observation non conventionnelles. Il en a résulté une ingénierie générale innovante où ma position en autonomie était pourtant à l'interface de nombreuses institutions.

Ingénierie institutionnelle du projet innovante

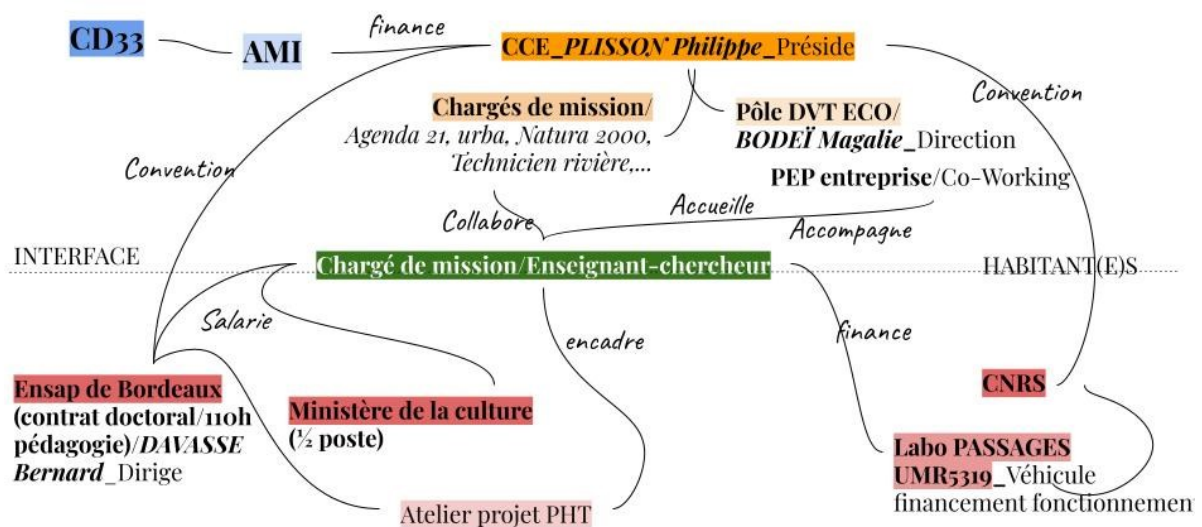


Figure 5 : La position du paysagiste-chercheur à l'interface entre pédagogie, recherche et projet

Conséquemment à ma charge de cours en TD, une charge d'enseignement a impliqué plusieurs cohortes d'étudiants sur le terrain.

2.2.3. Les ateliers pédagogiques « Paysages-acteurs-territoires » : une pédagogie par formation-action, un outil pour la recherche

Dans le cadre du contrat doctoral, j'ai mené sous la direction d'Alexandre Moisset, paysagiste DPLG, et en collaboration avec Quentin GEFROY, paysagiste DPLG, Guillaume DUHAMEL, urbaniste, et Romain QUESADA, urbaniste-paysagiste un atelier de projet de paysage « Paysage-Acteurs-Territoires ». Cet atelier développé par l'équipe pédagogique et adossé à la RP est un exercice semestriel dispensé au sein de l'Ensap de Bordeaux. Il s'adresse à des étudiants en deuxième et troisième année universitaire (CPEP2, DEP1⁷⁴) et intègre potentiellement des étudiants étrangers suivant le cursus du CIEPT⁷⁵. C'est un atelier de projet « hors-les-murs » qui a associé la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) à l'Ensap de Bordeaux. Proposé au début de leur formation, cet atelier doit offrir aux 60 étudiants une première approche d'une démarche territoriale du projet de paysage en l'abordant par ses dimensions matérielles et immatérielles, sociales et écologiques à des échelles géographiques importantes. Il doit permettre aux étudiants d'approcher, en première intention, la complexité des territoires, d'en saisir la richesse, les potentialités et opportunités, mais aussi les difficultés et les enjeux, et ce afin de mettre au jour les possibles pratiques et méthodes à l'intersection des politiques publiques et des aspirations habitantes que peut porter le paysagiste. En effet, en lien avec les objectifs de recherche développés dans la RP, cet atelier conçoit le paysage dans ses dimensions habitantes en mobilisant au cœur de son travail les liens entre les individus, les groupes sociaux et leur environnement.

Les étudiants sont regroupés au maximum par cinq. Chaque groupe doit faire émerger (définir) à l'aide de différents savoirs-outils paysagers, développés selon les cas, des situations qui sont autant d'opportunités de démarches paysagères. Ils mobilisent leurs premiers apprentissages et compétences au contact des habitants pour apprendre à construire des outils spécifiques qui s'adaptent aux situations rencontrées. Cet exercice permet d'aborder l'échelle territoriale

⁷⁴ CPEP ou « Cycle préparatoire d'études en paysage » ; DEP ou « Diplôme d'État de paysagiste ».

⁷⁵ Le CIEPT ou « Certificat International d'Études de Paysage et de Territoire » est un programme d'enseignement supérieur francophone à destination des étudiants étrangers souhaitant acquérir une culture sur les questions de paysage et une expérience du projet de paysage et de territoire. Il s'agit d'un diplôme d'université co-habilité avec l'Université Bordeaux Montaigne.

par une multiplicité d'entrées paysagères afin de construire un regard singulier, de formuler des propositions d'actions et de les partager. L'exercice se décompose en trois temps qui s'articulent les uns aux autres et s'alimentent de manière itérative durant le semestre.

- 1e phase – du territoire aux paysages

Il importe de comprendre par articulation d'échelles différentes situations socioécologiques pour mettre en œuvre une compréhension paysagère dynamique du territoire par le croisement d'observations sur le terrain et de différentes ressources bibliographiques. Il s'agit d'aborder, comprendre et décrire un territoire par ses paysages en privilégiant une entrée affectante et structurelle de celui-ci. Interpréter et restituer de manière graphique et écrite les différentes structures paysagères du territoire de façon à se construire un savoir paysager spécifique et ensuite le partager, le confronter.

- 2e phase – des paysages aux habitants

Il est question d'identifier des situations socioécologiques singulières (thème-lieu paysager⁷⁶), et comprendre les acteurs et/ou habitants qui construisent, pratiquent, transforment et la manière dont ils se représentent le territoire et ses paysages. Puis, au fur et à mesure du travail, faire émerger des angles d'approche différents. Il s'agit d'identifier les forces et les actants (non-humains, humains, publics ou privés) sur ce territoire et d'être en mesure de formuler des hypothèses quant aux dynamiques d'évolution possibles et au moyen d'un agir paysager (matériel ou immatériel).

- 3e phase – des habitants au projet de territoire

À partir du dialogue avec les habitants et de l'observation, il s'agit de montrer comment il est possible d'aborder le territoire par l'approche paysagère, afin de construire un regard singulier, entre imaginaire et rationalité, sur la base duquel sont proposées des actions matérielles ou immatérielles partagées par écrit et graphiquement.

⁷⁶ Cf. Chapitre 3, section II. « Concevoir des portraits-paysagers filmiques ».



Figure 6 : Une pédagogie impliquée entre projet, recherche-action et pratique professionnelle

Les présentations de fin de semestre se déroulent sur le territoire en présence d'un public invité. C'est l'occasion de mettre à l'épreuve des hypothèses de travaux exploratoires et d'évaluer la manière dont ces derniers sont reçus localement. Les échanges enregistrés ou filmés permettent d'identifier l'étendue heuristique de l'approche paysagère. Les outils de connaissances paysagères et la manière de les articuler à des orientations de projet sont souvent très créatifs. Les réactions sont enthousiastes et déclenchent des initiatives concrètes jusqu'alors non identifiées sur le territoire. Eu égard à l'approche adoptée le paysage n'est ni une *fin* ni un *moyen*, mais procède plutôt d'un *principe général* relevant d'une manière de penser avec des catégories interactionnelles.

L'équipe pédagogique, au fur et à mesure de l'avancement du semestre, procède à un accompagnement sur mesure de chaque groupe et assemble les différentes démarches dans le temps et l'espace pour constituer une proposition générale de projet de paysage à l'échelle territoriale. Dit autrement, la compilation des démarches constitue les possibilités d'un projet de territoire, de sorte que le projet de paysage interroge le projet de territoire (Bertrand & Bertrand, 2014). Il en ressort une extrême diversité d'approches, de thèmes et de lieux permettant d'augmenter considérablement la compréhension des possibilités d'approches paysagères. Cet atelier est couplé à un cycle de rencontres et de débats avec différents professionnels dont l'objectif est que les étudiants identifient le rôle des questions paysagères et la place de la pratique paysagiste dans les enjeux contemporains. C'est ainsi que cet atelier a vocation à être le laboratoire et l'observatoire des pratiques et théories paysagistes émergentes.

En outre, par la rencontre et le dialogue des étudiants avec des acteurs réels, cet exercice inscrit leur travail dans des conditions de type professionnel en dehors de toute commande publique. Cette situation permet ainsi une créativité concernant les modalités de production de connaissances paysagères et les différentes propositions d'actions. La plaquette finale a constitué un document d'acculturation aux questions paysagères favorisant une mise en débat importante sur le territoire⁷⁷.



Figure 7 : Différentes situations pédagogiques de l'atelier UE33 hors les murs et la plaquette finale des neuf démarches paysagères 2018-2019 sur le bureau du président de la CCE
Les productions des étudiants circulent, sont débattues et suscitent des réflexions et actions de la part des habitants du territoire.

L'importance de l'atelier pédagogique n'a pas été identifiée lors de la conception initiale de la démarche de RP. Il s'est avéré être un double laboratoire. D'une part, c'est un laboratoire pédagogique qui explore et formalise des savoirs-outils paysagers articulant des modalités de connaissances à différentes échelles (cf. encadré 2 « Carte paysagère »). D'autre part, c'est

⁷⁷ L'ensemble des travaux et des échanges finaux avec les acteurs et habitants du territoire est consigné et consultable sur URL : <https://ue33territoire.wixsite.com/ue33>. Ce lien est accessible depuis www.visages-paysages.com.

aussi un laboratoire de recherche dans lequel j'ai pu importer de la RP différents outils et concepts paysagers dont j'ai pu évaluer l'effectivité analytique auprès des étudiants.

LA CARTE PAYSAGÈRE

La carte paysagère interroge la production de connaissances paysagères. Ce savoir-outil paysager développé dans un cadre pédagogique s'attache à rendre compte du complexe socioécologique multiscalaire (dans le temps et dans l'espace) des (mi)lieux cohabités. Il construit un *regard* qui s'assimile non pas à celui de l'expert, mais plutôt à une composition affectante permettant, par différentes projections, de se (re)présenter le paysage comme (mi)lieu d'une cohabitation. La carte paysagère ne cherche pas à être l'*image* en miroir, ou l'*image* en petit d'un paysage-décor, mais une toile de différents attachements visibilisés graphiquement pour permettre de composer du commun paysager. La carte paysagère n'est donc pas une carte sensible dans le sens où elle représenterait un *point de vue sensible* sur le territoire par un regard *artiste/expert* ; c'est un outil de construction collective de savoirs paysagers pour un territoire. Ces savoirs ne cherchent pas à statuer sur un état statique et souhaitable des paysages, mais, grâce aux jeux des rencontres et articulations d'échelles et de registres, à offrir une perspective plus conforme à la dynamique paysagère des (mi)lieux du *point de vue de l'expérience habitante*. Ainsi, elle offre un assemblage tissé de différents registres d'informations. Elle peut donc, autant s'appuyer sur les matérialités de la biogéocénose de temps long que sur l'anecdote d'un moment. Son principal enjeu de réalisation est la sélection cohérente de différents aspects qui entrent en résonance et dont l'interaction peut faire sens collectivement. Son degré de complexité est relatif à la maîtrise technique et savoir-faire de son/ses auteurs face à la richesse du « fouillis paysager » (Briffaud, 2022), mais elle ne cherche jamais à être exhaustive tant son objet d'étude ne peut se trouver clos. C'est un travail « anthropo-topographique » qui, par sa démarche de construction, permet la composition d'une représentation partagée offrant des débats et des échanges à même de susciter de nouvelles perspectives d'actions paysagères. L'itération de l'exercice a permis d'identifier progressivement certaines actions importantes à entreprendre en vue de sa réalisation (i) Jouer sur plusieurs perspectives, points de vue, focales (humain/non-humain) (ii) Intégrer différentes échelles d'espaces et de temps (iii) Illustrer certaines relations de cohabitation entre vivants (humain/non-humain) (iv) Articuler différents registres d'information dits « objectifs » et « subjectifs » dans les représentations mobilisant des savoirs savants et des savoirs d'usages.



A gauche, un exemple de la plasticité formelle recherchée dans la carte paysagère par le changement de perspective entre la forêt enveloppante et l'océan de vignes appréhendé d'un point de vue zénithal et par la prégnance de l'horizon dans les marais qui déplace la focale d'observation. À droite, différents croisements multidimensionnels à partir d'expériences d'arpentage et d'échanges avec des habitants permettant une appréhension globale du territoire, mais par ensembles discontinus discrets.

Encadré 2 : La carte paysagère, savoir-outil de connaissance-action paysagère.

La RP s'est aussi inscrite dans un programme de recherche régional mené par le laboratoire de l'UMR 5319 Passages. Dans un souci d'objectivation du contexte et du positionnement du praticien-chercheur, il est important pour ce travail de comprendre son implication au sein de cette communauté de pratiques (Dameron & Josserand, 2007) qui a permis d'interagir avec d'autres praticiens-chercheurs et a renforcé les dimensions de réflexivité active par méthodologie comparative.

2.2.4. MARGINOV : un programme de recherche régional sur l'innovation socio-spatiale dans les territoires de marges

La RP fait partie intégrante du projet « Créativités et innovations socio-spatiales dans les territoires en marge de la Nouvelle-Aquitaine : États des lieux, expérimentations et propositions⁷⁸ » qui est une réponse à l'appel à projets 2017 de la région Nouvelle-Aquitaine et qui consiste en une recherche interdisciplinaire et interprofessionnelle portée par le site ensap de Bordeaux de l'UMR Passages. La Haute Gironde constitue l'un des huit territoires-laboratoire de ce programme de recherche soutenu par différents séminaires accueillis sur place. L'idée principale est de mettre en expérience de nouvelles façons d'habiter et de vivre dans une perspective active et critique. De fait, expérimenter, c'est sortir de certaines habitudes et de certaines normes de compréhension et d'action pour extraire de nouveaux ressorts et d'autres pratiques, d'interroger les différentes manières d'habiter les lieux, d'aménager les territoires et de gérer les environnements ainsi que les paysages, s'agissant des territoires en marge de la région Nouvelle-Aquitaine.

La principale hypothèse du projet de recherche s'appuie sur le constat que ces territoires sont souvent perçus de manière négative, alors même qu'ils sont (ou susceptibles d'être) le lieu d'initiatives et de pratiques socio-spatiales faisant preuve d'inventivité. À ce titre, ils peuvent

⁷⁸ MARGINOV, Créativités et innovations socio-spatiales dans les territoires en marge de la Nouvelle-Aquitaine, est un programme de recherche-action pour identifier, comprendre et expérimenter des pratiques innovantes dans les territoires en marge en matière d'aménagement et de développement local, de gestion des environnements ou de préservation des patrimoines bâti, naturel et paysager. Aussi, je renvoie les lecteurs à la page internet dédiée au programme MARGINOV pour prendre connaissance de ses résultats interdisciplinaires spécifiques (source URL : www.marginov.cnrs.fr, accessible depuis www.visages-paysages.com).

constituer des laboratoires de modes alternatifs d’habiter, de gérer et de vivre ensemble les espaces, les environnements et les paysages. Mais encore faut-il aborder la marge de manière positive. La marge est par essence ce qui est en dehors du cadre normatif principal. Par-là, elle est le lieu potentiel de la production de l’alternative, territoire privilégié d’expérimentations et d’inventions. Sur ces bases, il est possible de chercher quelques bases à la nécessaire transition territoriale (à la fois sociale, écologique, agricole, énergétique, etc.) et de renouveler, à partir de démarches participatives, les pratiques en matière d’aménagement et de développement local des territoires. Les questions des temporalités sont aussi prises en compte dans l’analyse de ces espaces mal déterminés et souvent en mutation. MARGINOV vise plus particulièrement l’étude des pratiques professionnelles des disciplines de l’espace (architecture, urbanisme, paysagisme, géographie, etc.) et leur expérimentation *in situ*. Je reviendrai par la suite sur la manière dont la participation à ce programme a enrichi l’écologie de la RP. À ce stade, il est possible de réaliser un premier schéma synthétique représentant les interactions systémiques entre terrain de recherche et terrain de pratique.

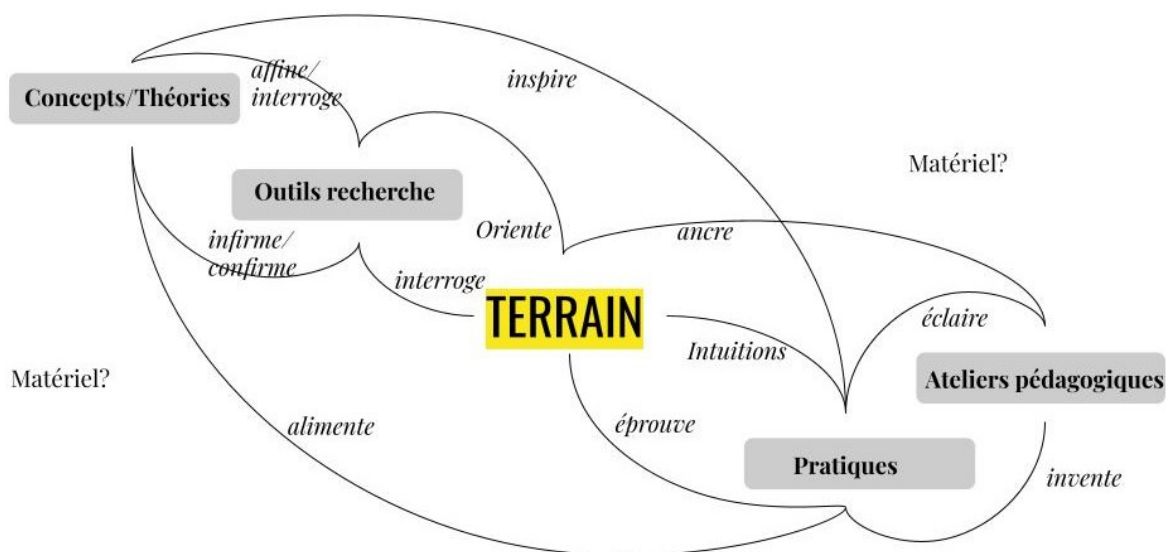


Figure 8 : Écosystème de la recherche-projet en paysage : le terrain comme matrice

Ce schéma vise à objectifier les diverses interactions qui s’opèrent entre terrain de recherche et terrain de projet. Il pose une réflexion systémique sur la production de savoirs scientifiques et pratiques dans une démarche de praticien-chercheur-enseignant, notamment en révélant les liens rarement explicités entre les apports théoriques conceptuels, les outils de recherche, la pratique et les ateliers pédagogiques (source : Grégory Epaud).

Après avoir défini mes différentes positions de paysagiste-chercheur-enseignant et les nombreuses interactions liées aux cadres institutionnels de la RP je propose d'exposer les conditions de mise en place de la CHP sur le terrain.

2.3. Un territoire en marge : terrain de projet, terrain de recherche

Il s'agit pour moi à présent de caractériser le terrain de RP. Je vais à l'article 2.3.1 interroger la question de la marge territoriale du territoire de Haute Gironde en spécifiant ses singularités. À la suite, je montre comment et pourquoi un EPCI, la communauté de communes de l'Estuaire, est devenue le territoire pilote de l'expérimentation. J'étudierai alors certains enjeux socio-spatiaux de l'installation sur ses berges, au niveau de l'estuaire de la Gironde, de la centrale nucléaire du Blayais. Ce cas pratique va me permettre d'illustrer les incidences de la culture moderne de conception spatiale et d'aménagement du territoire vue à la section 1.1. Je termine en interrogeant les innovations politiques concernant les enjeux sociaux et environnementaux portées par les pouvoirs publics à cet endroit pour voir en quoi la proposition d'une CHP a pu y trouver un certain écho.

2.3.1. La situation caractéristique de la Haute Gironde : la question de la marge territoriale

Le territoire de la Haute Gironde couvre une superficie de 782,41 km² au nord de la métropole bordelaise, le long de la Dordogne puis de l'estuaire de la Gironde. Ce territoire aux confins septentrionaux du département de la Gironde est charnière entre une partie nord qui entretient des relations historiques et culturelles fortes avec les Charentes voisines (Saintonge et Poitou) et une partie sud plus orientée vers le pôle économique bordelais. On y dénombre environ 90 000 habitants répartis sur 65 Communes qui sont organisées en quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et deux schémas de cohérence territoriale (SCOT) qui regroupent au sud : la communauté de communes du Grand Cubzaguais (CCGC) et Latitude Nord Gironde (LNG), au nord : celle de Blaye (CCB) et de l'Estuaire (CCE). La Haute Gironde est un territoire présentant divers défis enjeux sociaux et environnementaux à relever : elle est reconnue de longue date comme étant un territoire socio économiquement

fragile. Le diagnostic du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) Blaye-Estuaire⁷⁹ souligne en effet que « le taux de chômage est au-dessus de la moyenne départementale et les revenus moyens montrent une population avec des capacités de consommation plus contrainte » (Août 2019). Vue depuis la métropole bordelaise, la Haute Gironde possède une image dévalorisée, étant considérée comme un territoire accumulant les handicaps (enclavement, précarité, pauvreté, etc.). La Haute Gironde est confrontée, comme tant d'autres territoires, à des difficultés qui sont inhérentes à sa position géographique et aux spécificités de ses ressources : en partie territoire d'attraction grâce à sa compétitivité foncière, elle ne parvient toutefois pas à mettre en place une appartenance collective et à dépasser les contraintes sociales liées à l'éclatement des pôles de vie, spécificité d'un territoire situé entre périurbanité et ruralité. En outre, ce territoire se doit de faire face à des mutations sociologiques importantes depuis l'important apport de population issue de l'installation de la centrale nucléaire du Blayais et la pression foncière liée au prix élevés de la métropole bordelaise. Le SCOT souhaite renforcer et améliorer un « mieux vivre ensemble » pour tous ses habitants. Plusieurs difficultés participent à la détérioration de ce mieux vivre mais nous retiendrons en particulier une forme de ségrégation spatiale et psychologique limitant les sentiments d'appartenance au territoire et fabricant de l'isolement social (Lafaye, 1994).

⁷⁹ Consultable URL : http://scot-hautegironde.fr/wp-content/uploads/2019/08/3-DOO_SCOT_HGBE-VF_-CS01082019_Arr%C3%AAt.pdf

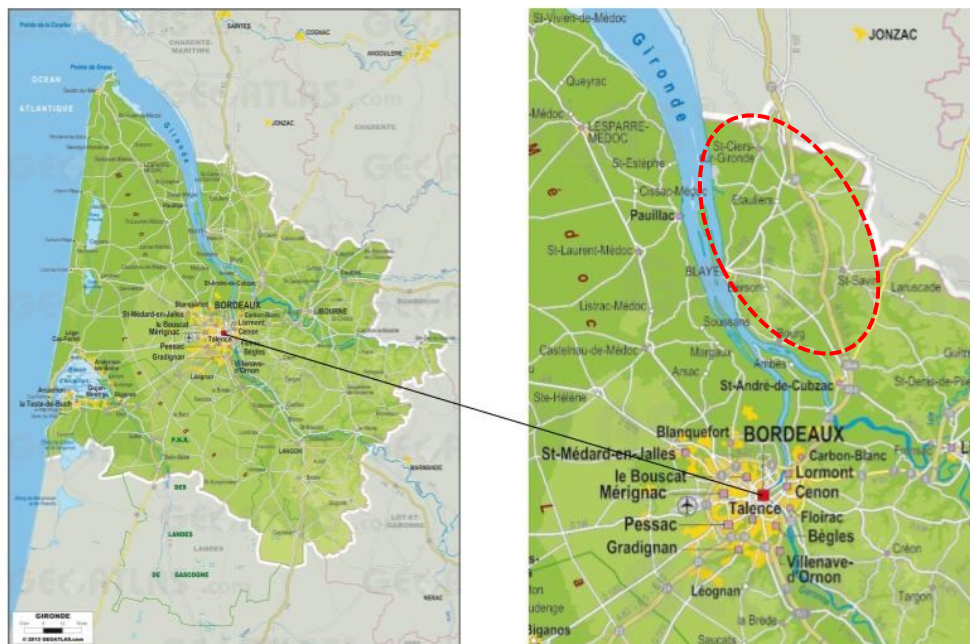


Figure 9 : Une position enclavée, mais proche de la métropole qui explique un développement particulièrement inégal de la Haute Gironde dans le département

Le poids de la centrale nucléaire et de l'influence bordelaise

La construction, puis la mise en service de 1981 à 1983, du centre nucléaire de production d'électricité du Blayais (CNPE) – construction sur laquelle je reviens plus en détail à l'article 2.3.3 – ont modifié en profondeur le territoire, puisque son installation s'est accompagnée d'un plan d'aménagement rural du Blayais⁸⁰ mis en place sur une dizaine d'années entre 1975 et 1985. Celui-ci a consisté principalement en la réalisation du tronçon de l'autoroute A10, permettant de faciliter les travaux de la centrale, et de désenclaver le secteur. Ainsi, le tracé, et surtout la position de l'échangeur, ont été âprement négociés par les élus locaux. Cet échangeur a été finalement installé à Saint-Aubin de Blaye, implantation qui a modifié en profondeur la dynamique territoriale et qui a, en particulier, conduit : au désenclavement de certains villages ; à une diversification des emplois due à l'essor d'activités industrielles liées à

⁸⁰ Il est possible de comprendre certains des enjeux de ce plan d'aménagement rural du Blayais, pour les acteurs de l'époque, en visionnant un reportage réalisé alors sur place et consultable URL : <https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/rbc05059230/le-plan-d-amenagement-rural-du-blayais>.

la centrale ; à l'installation de nouveaux résidents, à la construction de lotissements pour les loger et à la création d'équipements de loisirs ; et à l'explosion temporaire du trafic par camion qui a eu une incidence spatiale très importante encore palpable aujourd'hui. En outre, l'importante manne financière (taxe professionnelle et foncière sur le bâti) initialement reversée à la commune d'implantation de la centrale nucléaire du Blayais, Braud-et-Saint-Louis, puis à l'ensemble de la communauté de communes de l'Estuaire (CCE) a modifié les équilibres économiques locaux. Ainsi cette dernière apparaît aujourd'hui comme un pôle d'emplois local plus important que la sous-préfecture de Blaye voisine. Mais si la vie économique de ce territoire semble se caractériser par la place de l'industrie nucléaire, celui-ci est encore fortement marqué par une agriculture variée, principalement familiale et spécialisée en fonction de la qualité des terroirs (viticulture, élevage extensif, céréaliculture et maraîchage).

Depuis une quinzaine d'années et après une longue période de stagnation, voire de régression, la Haute Gironde connaît une augmentation de sa population générale, mais qui est loin d'être homogène. En effet, sa partie sud (CC Grand Cubzacais, CC Latitude Nord Gironde) est sous l'influence de la proximité de la métropole bordelaise et se caractérise par une logique d'alternance domicile-travail. Plus au nord, de manière générale, la population décroît et son vieillissement est important. Ce renouvellement de la population en lien avec l'éclatement des pôles de vie produit un développement inégal du territoire associé à une banalisation des paysages et à une dégradation des milieux qui fragilise la qualité des cadres de vie. En conséquence, les décideurs et acteurs de la Haute Gironde, comme en témoigne ce chargé de mission, peinent à initier des projets territoriaux mobilisant les habitants et permettant de trouver une dynamique propre en Gironde :

« On a récupéré des statistiques de la Région Nouvelle Aquitaine pour réactualiser un peu le diagnostic de territoire. Et c'est vrai que les données statistiques elles fracturent dans tous les sens en Haute Gironde. À l'intérieur de LNG [de la communauté de communes Latitude Nord Gironde], à l'intérieur du Cubzaguais. Blaye est une enclave dans sa propre intercommunalité. Tu as une partie au nord de la CCB qui est encore dans une dynamique du Cubzaguais, mais pas le reste. Et la CCE, c'est encore à part, beaucoup plus rural, dépolarisé avec un effet de seuil, de frontière qui est fort, mais pas sur tous les critères. Il y a la spécificité CNPE [centre nucléaire de production d'électricité] qui tord complètement les chiffres. C'est très compliqué à lire. La notion d'aire de vie en Haute Gironde n'est pas un outil adapté de compréhension. Il y a des fractures de plein de sortes. Étrangement, cela force à la solidarité. Moi, je suis un nouvel arrivant et cela crée une expérience habitante très troublante. Au niveau institutionnel, cela crée une

situation qui est probablement très spécifique et très différente de ce qu'il y a ailleurs. C'est pourquoi les schémas institutionnels que l'on voudrait lui plaquer ne marchent pas bien. [...] Ici, c'est plus l'échelle village qui est pertinente. Les gens, ils vivent leur village. Il y a eu deux études sur la CCE et la CCB et les résultats furent les mêmes : les gens qui ont répondu s'identifient à un tiers à leur commune, un tiers à la Haute Gironde, un tiers d'ailleurs. » (Extrait de réunion avec Joris M., chargé de mission Leader Haute Gironde, 7 juillet 2020, Saint-Aubin-de-Blaye)

Ces multiples fracturations et difficultés d'appartenance se trouvent renforcées par l'installation de populations issues de différentes régions françaises travaillant à la centrale nucléaire :

« [Ces fragmentations] C'est aussi lié, je crois, aux héritages des découpages administratifs. C'est une frontière. Houlala, c'est ravitaillé par les corbeaux ici ! [Elle rit] Et depuis la Charente, c'est la même chose. Mais c'est aussi une méconnaissance des anciennes querelles de clocher qui se sont un peu gommées avec l'arrivée de nouvelles populations. Par contre, les nouveaux arrivants de la centrale se sont isolés. Ils ont tout. EDF pense qu'il contribue [au territoire]. Ils donnent de l'argent... mais ils ont aussi véhiculé une image de bouseux des personnes qui vivaient ici. » (Échange avec Valérie G. maraîchère à Reignac, 3 août 2020)

Ainsi, la Haute Gironde est un territoire comportant de nombreuses fragmentations (écologique, humaine, économique, historique). Les découpages administratifs peinent à refléter l'expérience d'usage, il faut rechercher l'échelle communale pour mettre en œuvre des logiques territoriales. Il s'y développe pourtant un tissu associatif important qui est globalement un angle mort dans la lecture qui guide les représentants politiques pour l'élaboration du projet socio-économique de territoire.

En 2017, moment de l'élaboration de ce projet de thèse, la Haute Gironde traverse un contexte politique défavorable. À la suite de la loi NOTRe, promulguée en 2015, ce territoire perd sa situation de confins pour devenir potentiellement, avec l'intégration de l'ancienne région Poitou-Charentes, un pôle d'équilibre au cœur de la grande région Nouvelle-Aquitaine. Mais l'objectif de réorganisation de gouvernance territoriale a déclenché localement de nombreux conflits et tractations. Le milieu politique est tellement détérioré que le Syndicat mixte du Pays de la Haute Gironde, créé par arrêté préfectoral le 1^{er} mars 2003, a été dissout le 31 décembre 2019, malgré l'avis défavorable du Préfet de la Gironde. Eu égard à ce contexte, il était difficilement envisageable de proposer un projet coopératif, même de paysage.

Ces circonstances ont conduit à privilégier un territoire pilote qui permettrait d'expérimenter et de développer par la suite l'aire d'action de la Coopérative habitante de paysage. Pour différentes raisons exposées par la suite, le territoire administratif retenu fut celui de la communauté de communes de l'Estuaire (CCE).

2.3.2. La communauté de communes de l'Estuaire, un territoire d'expérimentation

Le territoire de la CCE est à l'articulation de l'estuaire de la Gironde et du département de la Charente-Maritime, constituant de fait une agrafe entre ces deux départements. Ce territoire compte un peu plus de 15 000 habitants répartis sur 15 communes d'une superficie totale de 255 km².

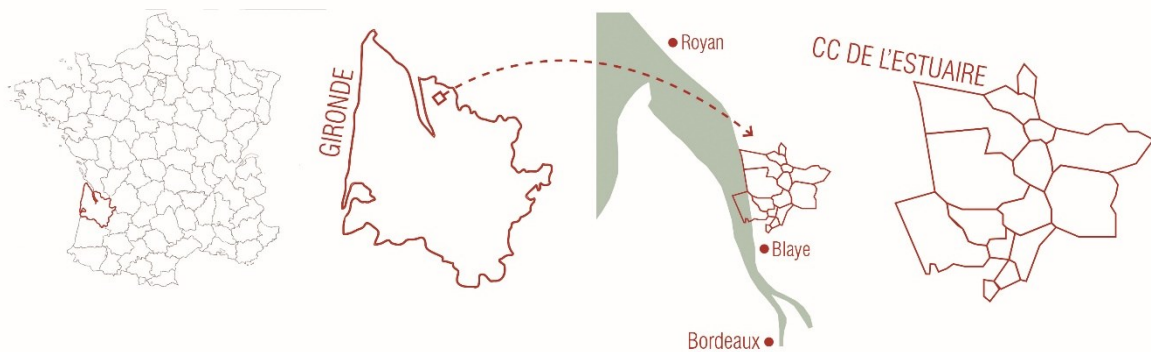


Figure 10 : Localisation de la CCE au nord de la Haute Gironde (source : Chris Pivodori).

En aval de la métropole bordelaise, ce territoire est caractérisé par sa situation de marge territoriale aux confins d'entités géographiques qui lui confèrent une grande fragmentation écologique et paysagère, notamment à l'Ouest, avec l'estuaire de la Gironde et ses îles, puis le grand marais de Saint-Simon et de Saint-Louis, le marais mouillé de La Vergne alimenté par le bassin versant de la Livenne. Ce marais est une dépression séparant deux entités de coteaux calcaires : au Sud, celui du Blayais et, au Nord, celui charentais. La partie la plus occidentale de l'immense forêt de la Double saintongaise borde le territoire à l'Est. Entre ces deux entités se déploie des coteaux viticoles. Cette diversité importante ne constitue pas des paysages dits « remarquables », au sens usuel du terme, et, de ce fait, le paysage n'est pas une entrée privilégiée par les pouvoirs publics. Cela malgré les résultats des enquêtes publiques

menées durant l'élaboration du SCOT et qui plaçaient « paysage et cadre de vie » comme l'élément le plus important par les populations.

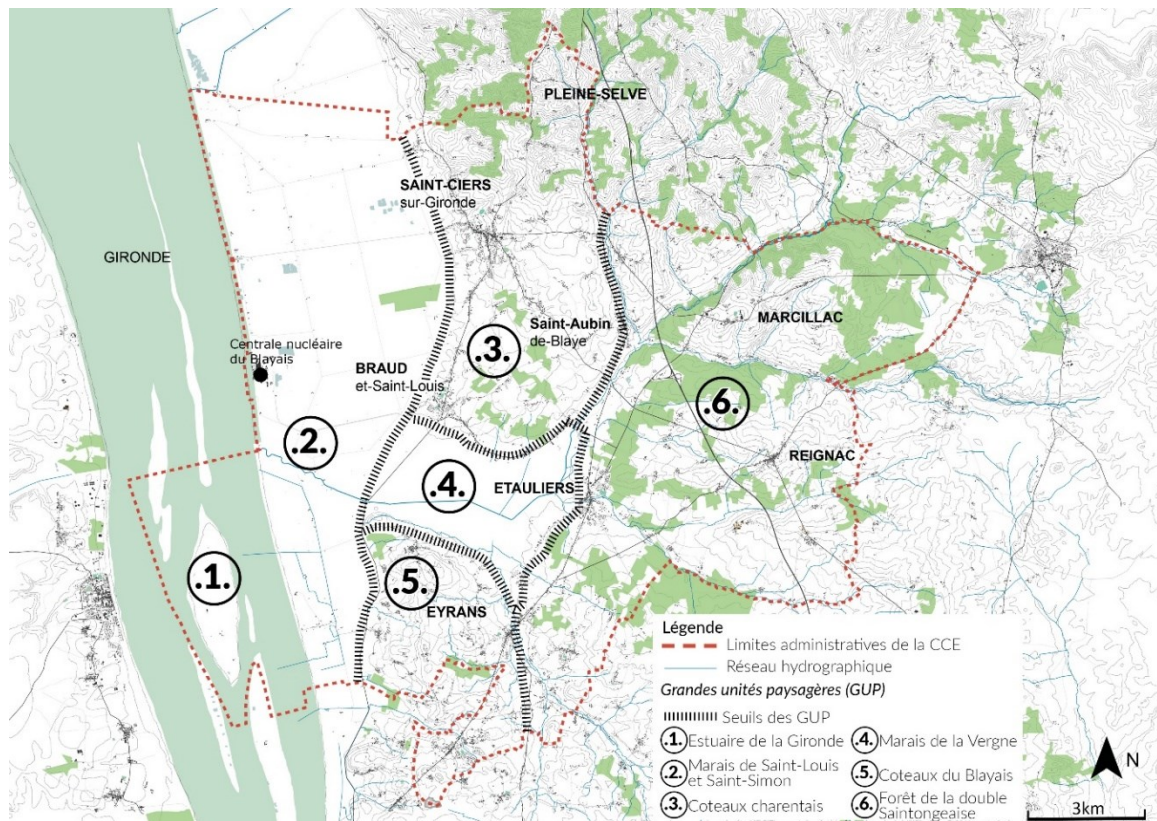


Figure 11 : Un territoire fragmenté géographiquement par une grande diversité paysagère en bord d'estuaire de la Gironde (2018)

Cette fragmentation est renforcée par les découpages administratifs qui ne correspondent ni aux entités géographiques ni aux usages locaux.

Historiquement tournée vers la polyculture, comme en témoignent les traces persistantes de moulins à eau et moulins à vent, aujourd'hui, l'agriculture tend à se spécialiser. L'occupation des sols se partage entre élevage, cultures céréalières, maraîchage et viticulture, en fonction des qualités de terrain. Globalement, la vigne reste cantonnée aux zonages AOC sur les reliefs et hauteurs et ne couvre pas leur intégralité. Les fonds humides, quant à eux, sont plus largement occupés par des prairies consacrées à l'élevage extensif. Le secteur des marais estuariens profitant d'un sol plat et de grandes étendues est utilisé comme substrat pour les cultures céréalières (maïs, fourrages, etc.). En partie centrale, notamment le long de la vallée de la Livenne, les terrains alluvionnaires sablonneux sont orientés vers la culture de l'asperge,

production locale spécifique, encore bien présente. Ce territoire est donc fortement marqué par l'agriculture, la surface agricole utilisée (SAU) représentant 42 % de sa surface totale. Cela dit, la déprise agricole est importante puisque en 25 ans, le territoire a perdu 57 % de ses exploitations (Huot, 2015). Cette mutation n'est pas seulement liée à l'exode rural : l'implantation, dans les années 80, de la centrale nucléaire du Blayais sur un bourrelet de rive du marais de Braud-et-Saint-Louis a profondément restructuré la filière agricole du territoire. En outre une politique très agressive de remembrement a fait basculer le territoire d'une agriculture de petites exploitations familiales de polyculture-élevage tirant parti des spécificités géographiques du territoire à une concentration et spécialisation des productions (Lafaye, 1994). Cette hyperspécialisation s'est principalement orientée vers la viticulture qui représente 76% de la SAU (Agreste, 2010). Ces grands ensembles fonciers ont aussi permis à de grandes exploitations céréalières (principalement de maïs) de s'installer sur le marais ou de produire un enrésinement massif en monoculture sur le plateau sablonneux plus à l'est. Je propose dans ce qui suite de regarder cela plus en détail selon les différentes activités agricoles.

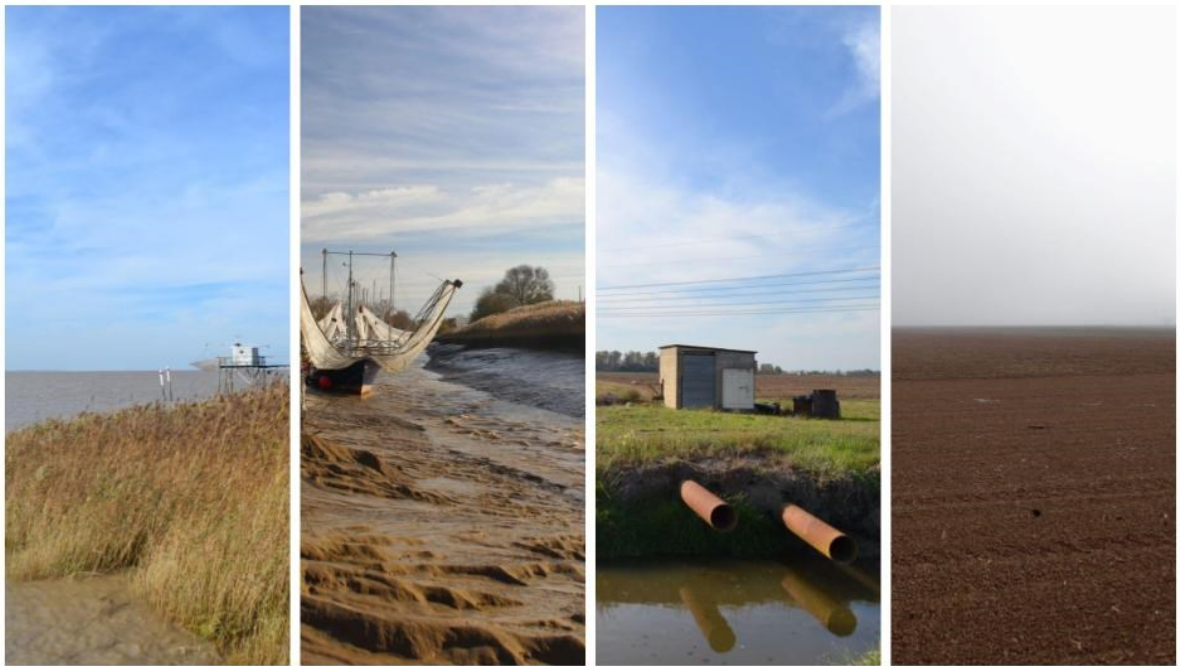


Figure 12 : Planche photographique de l'estuaire de la Gironde et des marais en monoculture

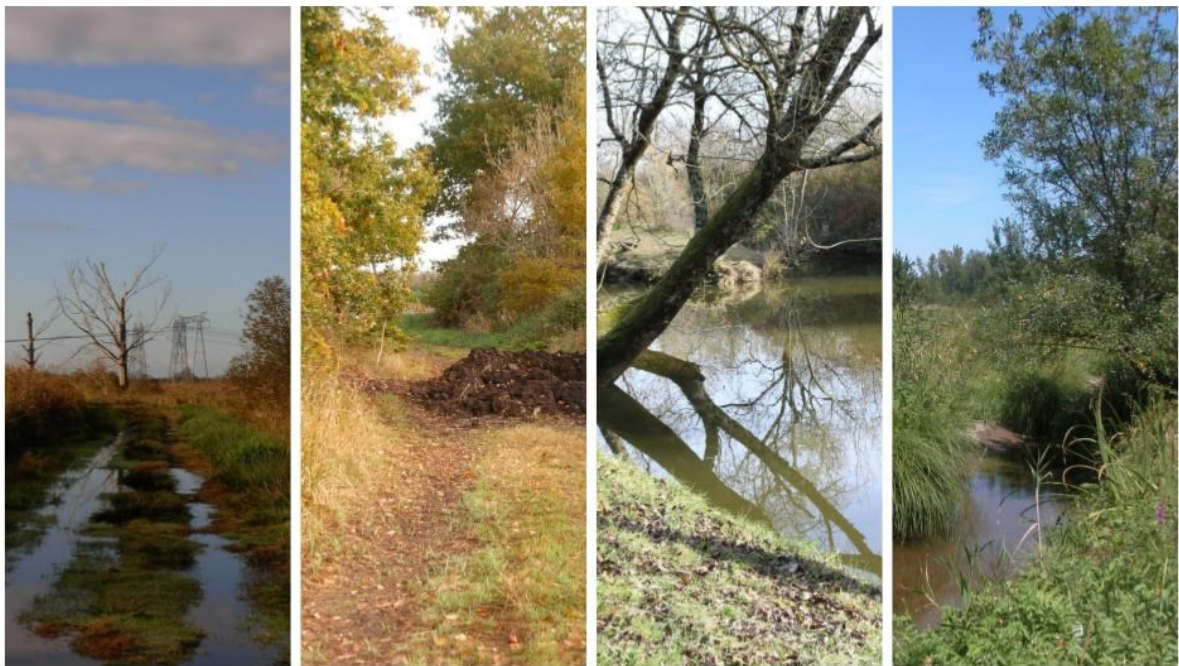


Figure 13 : Planche photographique des marais mouillés



Figure 14 Planche photographique des coteaux viticoles



Figure 15 : Planche photographique des boisements du plateau

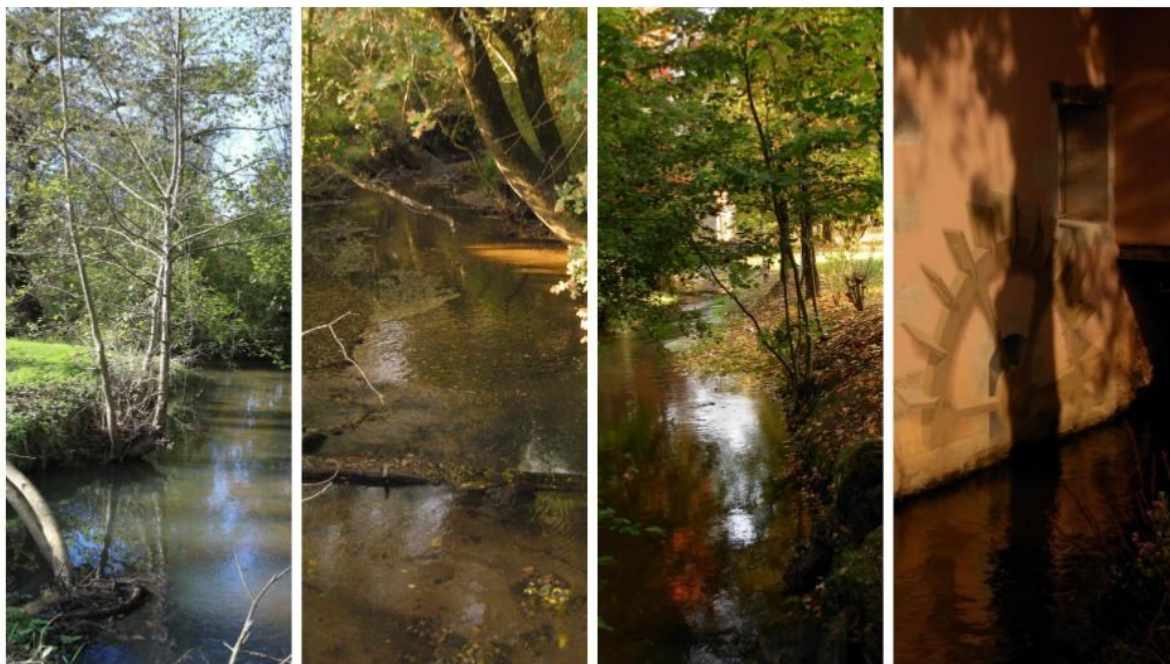


Figure 16 : Planche photographique du chevelu de la Livenne

Une agriculture marquée par la présence des marais

Le marais, d'un peu plus de 7000 hectares, est découpé en trois zones : le marais de Saint-Louis et Saint-Simon, le petit marais du Blayais et celui de la Vergne. Ces zones situées en bordure de l'estuaire de la Gironde sont d'importants réservoirs de biodiversité : les bocages et les prairies qui les composent favorisent l'installation d'une faune et d'une flore endémiques. Les marais font l'objet de nombreuses protections réglementaires : celle des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ; des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ; et des zones Natura 2000 (Sites d'Intérêt Communautaire [SIC], Zones spéciales de conservation [ZSC] et Zones de Protection Spéciale [ZPS]). La définition de ces zones a permis d'en réglementer les activités afin de protéger leur biodiversité. Historiquement, cet espace était entretenu par de la fauche et du pâturage, si bien qu'on y retrouvait un grand nombre d'exploitations de polyculture. Aujourd'hui, cette activité a nettement régressé (figure 17) : en 2010, par exemple, seules 24 exploitations la représentaient.

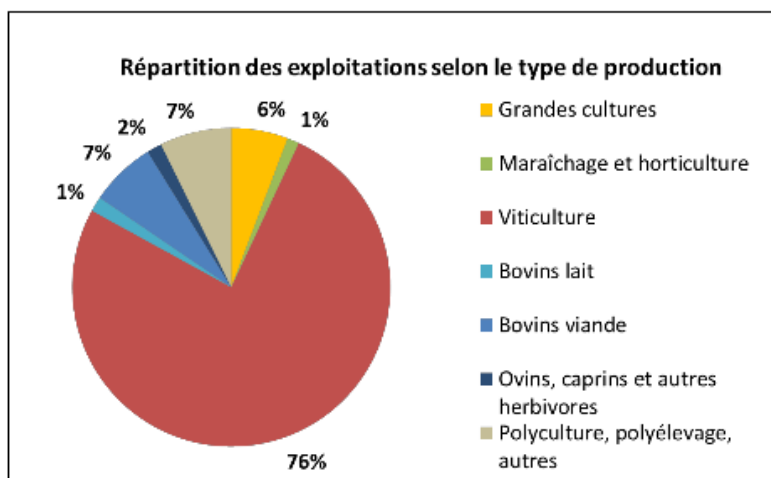


Figure 17 : Graphique de la répartition des exploitations selon le type de production (source : Huot, 2015)

Les exploitations se sont petit à petit spécialisées, soit dans la culture céréalière, soit dans l'élevage. Au sein de la communauté de communes, vingt-deux exploitations sont tournées vers la production de bovins viande, quatre vers le maraîchage, cinq vers l'élevage bovins pour le lait, cinq d'ovins et caprins et dix-neuf vers de grandes cultures. Si ces dernières représentent 6% des exploitations du territoire, elles occupent 22% de la surface agricole utilisée.

Une culture viticole importante

Les trois quarts des exploitations de la communauté de communes sont viticoles. Elles occupent une surface de 5075 hectares. Le territoire intercommunal est concerné par un classement en AOC (Appellation d'origine contrôlée) :

- les « côtes » = AOC Côtes de Bordeaux, Côtes de Blaye, Blaye, Bordeaux, Bordeaux Supérieur, Crémant de Bordeaux ;
- les « sables » = AOC Blaye, Bordeaux, Bordeaux Supérieur, Crémant de Bordeaux ;
- les « îles et les palus » = AOC Bordeaux, Bordeaux Supérieur, Crémant de Bordeaux.

La viticulture représente pour le territoire une activité économique importante : elle emploie annuellement 524 personnes et génère 88% du potentiel de la production brute standard de l'agriculture. De plus, la filière viticole s'est organisée sur le territoire avec des entreprises aussi bien en amont qu'en aval de la production. L'une des plus importantes coopératives de France en production de vin AOP est installée à Marcillac (Les vigneronns de Tuttiac). Est aussi présente sur le territoire une distillerie qui récupère les « déchets » viticoles pour les transformer.

Une tradition d'aspergiculture qui se perpétue

Sur la communauté de communes, la culture de l'asperge est une tradition au moins depuis le XV^e siècle, la présence de sols sableux riches en matières organiques lui étant très propice. Elle a toujours apporté aux agriculteurs un complément de revenu à une culture principale. Aujourd'hui encore, 80% des agriculteurs la cultivent à la marge d'une culture principale, le plus souvent la vigne. On dénombre en Haute Gironde 85 producteurs qui la cultivent sur environ 192 hectares. La Commission européenne, par règlement paru au Journal Officiel de l'Union européenne le 8 décembre 2015, a enregistré la dénomination « Asperges du Blayais » en Indication géographique protégée (IGP).

Un contexte agricole défavorable

Depuis quelques années, on observe une déprise agricole sur le territoire, se traduisant par un nombre d'exploitations en forte diminution : leur nombre est passé de 768 lors du recensement de 1988 à 332 en 2010 (Agreste, 2010), soit une perte de 57 %. Cette diminution du nombre des exploitations s'accompagne de leur agrandissement. Or, cet agrandissement n'arrive pas à maintenir la surface agricole utilisée constante sur le territoire, puisqu'entre 1988 et 2010, 14 % de la SAU a disparu (Agreste, 2010), ce qui peut s'expliquer par deux facteurs : l'urbanisation et donc la construction sur certaines terres agricoles ; et l'apparition de friches qui peut conduire au reboisement progressif de certaines parcelles.

Le foncier agricole se dévalue

La valeur des terres varie considérablement en fonction de la nature de la production et de la présence ou non de bâti. En 2013, le prix des terres viticoles en appellation Côtes de Blaye et

en appellation Bordeaux était respectivement de 18 000 €/ha de 15 000 €/ha, et ce alors que le prix moyen d'une terre agricole se situait autour de 4 000 €/ha sur la CCE. Cette valeur moyenne se situait nettement en dessous de la moyenne girondine qui était alors de 5 600 €/ha (SAFER, 2015). De plus, depuis une dizaine d'années, la valeur des sols viticoles est en constante diminution. En effet, en 2005, leurs prix étaient respectivement pour l'appellation Blaye et Bordeaux de 26 000 €/ha et de 23 000 €/ha. À l'inverse, le prix moyen d'une terre a augmenté après avoir stagné à 3 600 €/ha entre 2000 et 2012 (SAFER, 2015).

Le diagnostic réalisé en amont de l'élaboration du SCOT (voir 2.3.1) pointe une urbanisation peu maîtrisée en partie due à des documents d'urbanisme très favorables à l'urbanisation. Les communes voulant lutter contre la dévitalisation ont laissé s'urbaniser les zones autour des grands axes routiers, ce qui a contribué à un mitage important des zones agricoles. Cela s'est traduit sur le terrain par des développements pavillonnaires groupés ou épars, par des étalements bâtis le long des principaux axes, si bien que certains bourgs et hameaux sont en train d'être reliés (par exemple, Braud-et-Saint-Louis Saint-Ciers-sur-Gironde, Étauliers et Le Pontet). Certains territoires sont plus sensibles que d'autres à l'urbanisation, notamment les reliefs les plus marqués (coteaux du nord et du sud), les territoires de marais et la vallée centrale du réseau hydrographique de la Livenne et du Ferchaud. Toutefois, ces développements du bâti n'ont pas réussi à apporter suffisamment d'urbanité afin de participer à l'amélioration du cadre de vie. En conséquence, la direction de la CCE a souhaité se doter d'un PLUi mais elle doit faire face à de nombreux éléments de freinage au sein des municipalités qui y voient une perte importante de gouvernance foncière.

Je propose dans ce qui suit de m'attarder sur une spécificité du territoire : l'installation de la centrale du Blayais. Ce développement sera l'occasion non seulement de revenir sur un certain héritage aménagiste de paysage-décor et sur ses nombreux angles morts, mais aussi d'enrichir la réflexion sur l'évolution des régimes et des modalités professionnelles de médiations socio-spatiales paysagères abordées au chapitre 1.

2.3.3. « La centrale crée le site » : héritage, clôture et ouverture

Le programme électronucléaire avance à marche forcée depuis la crise de Suez et les différents chocs pétroliers de 1973 et de 1979⁸¹. Ce programme a particulièrement affecté les visées de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale⁸² (DATAR) dans ses objectifs d'aménagement du territoire. En effet, les avantages relatifs à l'acheminement d'électricité permettent de libérer les industries et entreprises des contraintes spatiales liées aux énergies historiques (comme le charbon dont l'exploitation contraint l'implantation des activités économiques [Troch, 2018]). Aussi, la stratégie française d'indépendance énergétique a profondément touché le territoire et les paysages de Haute Gironde à différentes échelles de temps et d'espace. C'est ainsi que, le territoire des marais du canton de Saint-Ciers-sur-Gironde a été très tôt identifié comme site potentiel pour l'installation par EDF d'une centrale nucléaire. Sa position enclavée sur la rive droite – lointaine et à la fois proche de l'agglomération bordelaise (60 km) – et la faible concentration démographique facilitant l'accès au foncier ont constitué autant de critères qui ont fait que le Blayais a été un des premiers sites retenus⁸³. Les travaux ont débuté en 1975.

⁸¹ « La mutation que représente le programme électronucléaire s'inscrit directement dans la perspective énergétique de l'après-guerre. Il vise à substituer, dans un but d'indépendance nationale, le nucléaire au pétrole, ce que rappelle le rapport Armand de 1957 qui affirme la nécessité de réduire, par le recours à l'énergie nucléaire, une dépendance pétrolière rendue sensible par la crise de Suez » (Cardarely, 2014). Pour une analyse critique de ce récit, voir : Topçu, S. (2013), *La France nucléaire*, Paris, Seuil.

⁸² La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), dont le décret de création date de 1963, avait pour mission de conseiller et d'orienter la politique du gouvernement sur les questions d'aménagement du territoire. Son travail sur les scénarios d'évolution possible de la France et de ses territoires a popularisé la démarche de la géographie prospective. La Datar était placée sous l'autorité immédiate du Premier ministre, à l'instar du Commissariat général au Plan. De 2005 à 2009, la Datar s'est appelée la Diact (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) (Source : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/cget-datar>, consulté en juin 2023). En septembre 2012, Cécile Duflot annonce vouloir créer en février 2013 un Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET) à la place de la DATAR. Ce dernier verra le jour le 31 mars 2014 avec la fusion de la DATAR, du Comité interministériel des villes (CIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), lui-même fondu en 2020 dans l'Agence nationale de la cohésion des territoires (source : Wikipedia, consulté en octobre 2023).

⁸³ A l'exception de ceux de Fessenheim (Haut-Rhin, Alsace) et de Bugey (Ain, Rhône-Alpes) qui étaient déjà en construction, les premiers sites choisis pour implanter un centre de production d'électricité furent Tricastin (Vaucluse, Provence-Alpes-Côte d'Azur) Gravelines (Nord, Nord-Pas-de-Calais) et le Blayais (Gironde, Aquitaine) (Cardarely, 2014).

L'implantation d'une centrale nucléaire, dont le chantier a duré près de dix ans, a eu un impact socio-spatial paysager très important. Comme le souligne Sébastien Cardarely :

« Jusqu'au début des années 1970, seuls le ministère de l'Industrie et Électricité de France intervenaient dans le processus de choix des sites, les consultations locales se bornant souvent à quelques contacts avec les élus. Cependant, la préparation du programme électronucléaire s'ouvrit à des préoccupations d'aménagement du territoire et d'environnement. De ce fait, de nouveaux acteurs ont été associés au processus : le ministère de l'Environnement, la Datar et les Régions pour l'essentiel. » (Cardarely, 2014)

Plus loin de préciser :

« Il s'agit surtout pour Électricité de France de s'assurer de "l'acceptabilité locale" d'ouvrages qui, outre les craintes qu'ils suscitent, sont aussi virtuellement perturbateurs d'un certain nombre d'équilibres locaux. Vecteurs possibles d'une dynamisation économique d'un territoire, ils sont aussi susceptibles d'en altérer l'intégrité paysagère, d'en ébranler les régulations traditionnelles par l'apport, soudain et temporaire, de populations et d'une activité industrielle. » (*Ibid.*)

On observe à ce moment-là une culture politique verticale qui conçoit l'aménagement comme imposée par une vision technique et experte. Mais l'ampleur de son intervention la contraint de négocier avec l'échelon de la région. Une des réponses de l'État aux contestations locales sera de créer en 1977 un Comité supérieur d'information sur l'électronucléaire (CIEN) présidé par Simone Veil et composé de personnalités scientifiques, d'élus locaux (principalement de communes où sont implantées des centrales nucléaires) et de représentants d'associations de protection de l'environnement. Toutefois, son rôle se limitera à conseiller le gouvernement sur les moyens d'améliorer l'information du public en matière nucléaire. La manière dont EDF a pensé et réalisé l'implantation de centrales nucléaires permet de mieux comprendre le régime de médiations socio-spatiales positivistes en action. La mise en œuvre du programme nucléaire français, à partir de 1974, s'accompagne d'un « Plan architecture ».

EDF s'appuie alors sur un collègue d'architectes du nucléaire qui, sous la direction de l'architecte Claude Parent développera une architecture du nucléaire centré sur les édifices⁸⁴ :

« Les atouts de l'architecte sont la mise en espace du territoire, la disposition de l'ensemble usine dans le lieu et la disposition relative des bâtiments. On a coutume d'appeler cette approche le plan de masse mais, en réalité, elle dépasse de beaucoup une étude en plan ou en volume puisqu'elle s'apparente davantage au traitement paysager du site, toutes architectures, végétation et couleurs confondues. L'architecte, retrouvant un rôle qu'il a toujours joué dans le passé, redevient paysagiste non seulement sur une emprise de plus de 100 hectares mais, en débordant les limites, se préoccupe du défilement de la centrale dans le paysage environnant ; c'est-à-dire qu'il pratique l'art d'utiliser la disposition du terrain, les accidents du relief, pour soustraire la centrale aux vues trop directes des spectateurs. » (Parent, 1983)

Cette posture est représentative de la culture spatialiste, précisée au chapitre 1 et définie par Michel Lussault comme « un "fétichisme de l'espace" : une analyse (morphologique) de l'espace qui n'a pas besoin d'une théorie du social pour fonctionner » (Lussault cité dans Donadieu, 2012, p. 5). Le régime de médiation de l'action socio-spatiale est ainsi fondé sur un savoir théorique « expert » qui illustre une posture moderne d'un agir désencombré du déjà en présence (aussi bien humain que non-humain). Le paysage, qui est par principe in-habité, est une vue d'artiste au travers de ce qu'il offre à voir à un « œil hors du monde » (Havelange, 1998) et le végétal, sa palette. Ainsi, l'intervention spatiale ne procède pas à proprement parler de la *tabula rasa*. On ne détruit, ni ne gomme, mais plutôt l'on *abstrait* du regard (et, par voie de conséquence de l'attention) ce que l'on ne considère pas. Dans cette perspective c'est l'intervention démiurgique qui produit le site. Dit autrement, c'est l'agir spatialiste qui engendre l'ensemble des qualités de l'espace. Le projet d'architecture de grande échelle se déploie au sein de situations qu'il n'est pas nécessaire de connaître étant donné que l'intervention va à elle seule et d'une manière qui relève en partie de la pensée magique reconfigurer par la justesse de son geste ce qui l'entoure. Ainsi, L'État planificateur déterritorialisé délègue une part de sa puissance d'agir, en l'occurrence la mise en espace, à

⁸⁴ Pour aller plus en avant dans l'analyse des questions d'aménagement du CNPE du Blayais, voir « Question paysagère et processus de territorialisation d'une installation électro-nucléaire. Les effets de l'implantation du CNPE du Blayais sur la commune de Braud-et-Saint-Louis », Camelot, G. (2020).

une Maîtrise d'Œuvre de territoire démiurgique par la mise en espace⁸⁵. Tel que le déclare Claude Parent : « Je n'ai pas cherché à ruser. J'ai clairement dit : "la centrale crée le site" » (Parent & Bouvier, 2005). Il défend l'idée d'une architecture d'échelle territoriale, d'une « architecture-paysage » qui « renoue peu à peu avec une de ses missions ancestrales, créer le paysage, être le paysage » (Parent, 1975). Dès 1975, ce projet industriel, couplé à l'implantation de lignes très haute tension et haute tension, constitue les prémisses d'une pensée du projet de grand paysage (Camelot, 2020, p. 35).

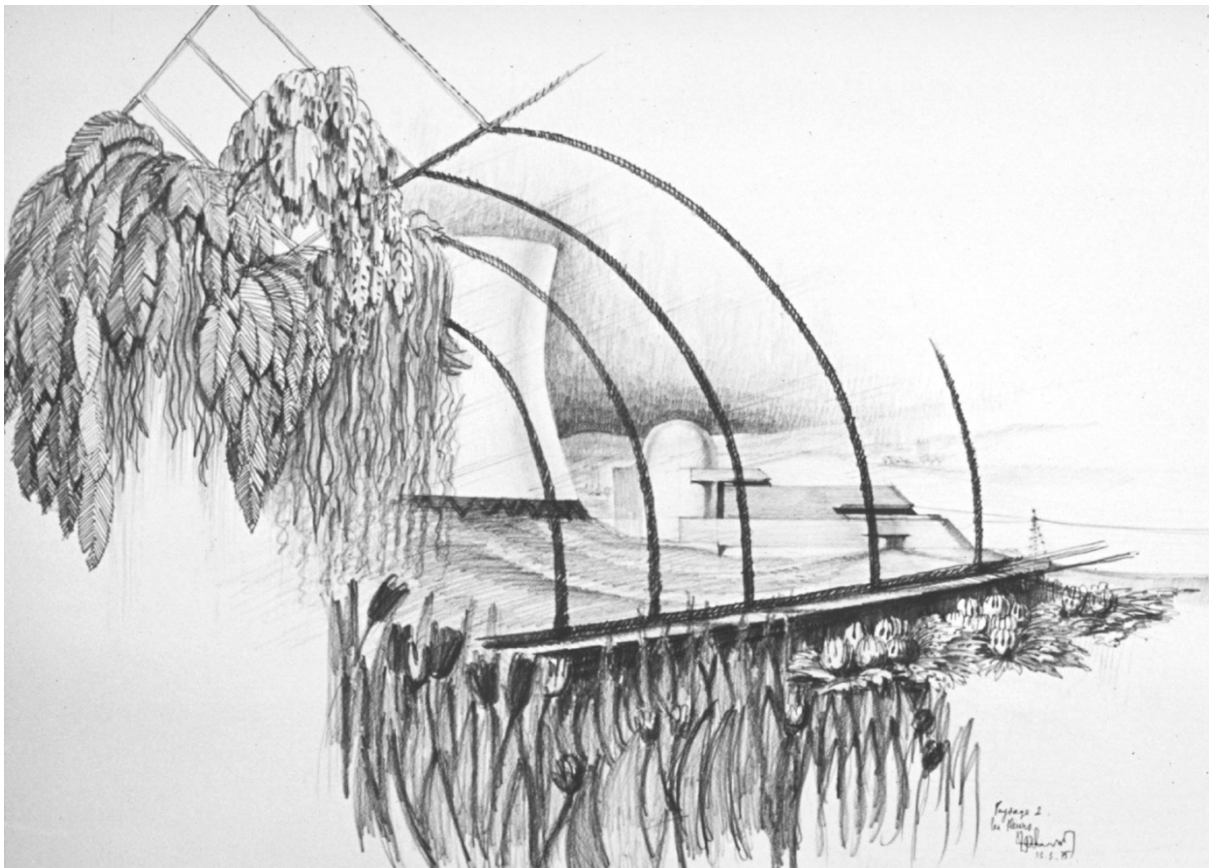


Figure 18 : « Abondance de la flore : un nouvel état du paysage »

Dans une perspective moderne, le paysage est conçu comme un arrachement aux anciens modèles provoqué par une refonte formelle de sa configuration (source : Dessin de Claude Parent).

⁸⁵ Les relations avec les autres professionnels de l'espace sont banalisées ou anecdotiques. La fonction des paysagistes est à l'époque centrée sur un savoir-faire de plantation du végétal : « À Paluel, les paysagistes ont fait un arboretum tout de suite pour savoir quelles étaient les espèces végétales qu'il fallait planter. Ceci permettait de planter des arbres dès le début du chantier. D'une façon générale, pour les premiers pas d'EDF dans la communication nucléaire, nous avons apporté un appoint esthétique, environnemental, qui n'était pas la mode à ce moment-là » (Parent & Bouvier, 2005).

Claude Parent ne sera pas l'architecte de la centrale nucléaire du Blayais puisqu'il en délèguera la conception. Néanmoins l'héritage de cette vision idéaliste d'une « centrale aux champs » (Parent, 1975) semble assez éloigné des réalités effectives que l'on peut observer cinquante années plus tard. Effectivement, le chantier de la centrale qui s'échelonne de 1975 (commencement des travaux de terrassement) à 1983 (ouverture de la quatrième et dernière tranche) va avoir des conséquences importantes sur la matérialité des paysages. Si sa présence ne caractérise absolument pas le territoire il convient néanmoins de mesurer les modifications en profondeur de nombreux autres aspects (sociaux, environnementaux, économiques, politiques).

Nombre de ces changements sont guidés par les fenêtres d'opportunités offertes par l'implantation de la centrale EDF et par les perturbations sur le foncier engendrées à la suite de nombreuses stratégies agressives de remembrement. Ainsi la Safer⁸⁶ et le Cnasea⁸⁷, qui ont pour mission de faire entrer l'agriculture dans l'ère de la modernité par l'application d'une politique volontariste d'aménagement des structures agricoles, auront un profond impact sur la matérialité des paysages. Ces remembrements se déploieront principalement dans le marais de Braud-et-Saint-Louis, mais aussi dans le Fronsadais voisin, tout le long d'une canalisation d'environ 50 km allant pomper l'eau de l'Isle à Galgon à l'est. Cette canalisation sert à l'acheminement d'eau douce pour limiter la turbidité liée aux nombreux sédiments de l'estuaire de la Gironde qui provoquent des problèmes dans les turbines. Nombre d'exploitations agricoles le long de son tracé et le réseau de lutte contre les incendies disposent de permis pour pouvoir y pomper de l'eau. Le remembrement et les intenses modifications sur le réseau hydraulique des barrails⁸⁸ et des fossés des marais aboutiront, sur la partie du haut marais, à une orientation céréalière par culture intensive après arrachage du bocage. L'installation de vannes et de pompes modifiera le bas marais et la culture du jonc, ce qui

⁸⁶ Les Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) ont été créées par la loi d'orientation agricole du 5 août 1960. Leurs objectifs initiaux consistaient à réorganiser les exploitations agricoles, dans le cadre de la mise en place d'une agriculture plus productive, et à installer des jeunes actifs.

⁸⁷ Le centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles est un établissement public national créé en 1966 par l'art. 59 de la loi de finances ; il est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales et du ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité.

⁸⁸ Nom vernaculaire pour désigner les entités foncières de base dans le marais.

entraînera des conflits importants entre céréaliers, gros producteurs et récoltants de joncs et chasseurs. Ces conflits, encore vifs aujourd'hui, sont accrus par l'augmentation de phénomènes climatiques extrêmes tels que les tempêtes et inondations. Je reviens en section 3.1 sur cela.



Figure 19 : Deux panoramas des marais de Saint-Simon et Saint-Louis marqués par les grandes cultures céréalières et par le passage de lignes à haute tension

Les conséquences de l'implantation du CNPE sont multiples et de nombreux conflits et difficultés du territoire y sont encore rattachés. Il est difficile de tirer un bilan du plan architecture de Claude Parent mais il est certain que ce dernier apparaît comme très peu conscient des véritables incidences de ses interventions « spatiales ».

Après cette caractérisation du terrain, il me semble nécessaire d'exposer le contexte de l'expérimentation de la CHP de façon à mieux analyser les attentes et les positionnements des parties prenantes.

2.3.4. Un territoire, porteur d'innovation socio-politique

Le projet de réponse à l'AMI du CD33 est présenté en 2017 à la direction de la CCE. À l'époque elle est présidée par Philippe Plisson maire depuis 1995 de Saint-Caprais-de-Blaye. Fils d'agriculteur et ancien instituteur, il s'engage en politique après son adhésion, au début des années 1970, aux manifestations contre la centrale nucléaire. Il intègrera le Parti socialiste quelques années plus tard. Ancien député-maire de 2007 à 2017, cet homme politique d'envergure nationale (rapporteur du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la

croissance verte en 2014) a très tôt mobilisé les outils politiques les plus innovants pour animer son territoire.

Concernant sa sensibilité politique, il est partisan du courant de la sociale-écologie. Parmi ses principales interventions politiques il engage, entre autres, sa collectivité dans la mise en place d'un agenda 21 et s'inscrit dans la démarche « territoire à énergie positive » (TEPOS) ainsi que « territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD). Dans son engagement pour l'environnement il donne la primauté à l'équité sociale. Localement il est précurseur pour développer une politique intercommunale afin de garantir la bonne échelle d'intervention et de coopération politique. Il sera à l'initiative de la mise en place du Pays Haute Gironde en 1995. Pour des raisons fiscales (redistribution de la manne nucléaire) et de cohérence organisationnelle il sera un des principaux tenants d'un EPCI unique pour répondre aux logiques de la loi NOTRe. Mais cette bataille politique perdue (cf. 2.3.1) et son éloignement progressif de la ligne politique globale de son parti – laquelle, à son sens, ne lie pas suffisamment les enjeux sociaux et environnementaux – lui font éprouver une amertume à l'égard du monde politique. Il annonce alors en 2017 sa décision de se retirer définitivement de tout mandat électoral. Néanmoins, il souhaite consolider différents chantiers politiques susceptibles d'être remis en question par les élections à venir. En effet, comme beaucoup de territoires ruraux de Gironde, les municipales de 2020 doivent voir un nombre important d'élus qui, pour différentes raisons, ne brigueront pas un autre mandat. Ce territoire est identifié depuis 30 ans plutôt comme un bastion du Parti socialiste. Mais les résultats aux élections présidentielles et législatives de 2017, qui donnent à voir sur le secteur une augmentation importante des électeurs du Rassemblement national (RN), pèse alors sur l'état d'esprit général de la direction et des chargés de mission de l'EPCI, en particulier sur ceux dont les missions (agenda 21, Natura 2000) sont portées par le président et dont les financements peuvent être remis en question aux prochaines mandatures.

À cette époque, Philippe Plisson, libéré de l'enjeu électoral, formalise aussi un bilan personnel de ses mandats et une certaine conception du pouvoir central. Lors de nos entretiens, il dit avoir négligé, grâce à la manne financière issue du CNPE, l'effet pervers d'une politique publique axée sur de nombreuses régies internes concernant certaines compétences et développant un principe de « guichet » dans le cas des initiatives associatives ou citoyennes. Il

considère que le renforcement local de la puissance publique installe des relations déséquilibrées entre elle et les attentes de la population tout en inhibant les initiatives et les forces vives.

Il déclare en réaction à une proposition de médiation paysagère faite par un groupe d'étudiants de l'atelier UE33 :

« Quand on parle de démocratie participative, c'est formel. Rapide. C'est une fausse démocratie participative. En fait, ce sont toujours les mêmes. Toujours les mêmes histoires. J'ai ma liste de quinze. En fait, les vraies gens, ils ne sortent pas de chez eux. Il faut trouver des prétextes pour faire commun. » (Extrait intervention Philippe P. Rendu étudiant UE33, Saint-Ciers-Sur-Gironde, 31 janvier 2020)

Ève L., chargée de mission agenda 21 et des enjeux de démocratie participative sur le territoire, regrette que en tant que représentante de la collectivité, les personnes avec qui elle travaille expriment généralement ce qu'elles attendent de la collectivité :

« Mais la collectivité elle n'a pas vocation à tout faire. Il faut que les gens s'organisent et proposent. » (Extrait intervention Ève L. Rendu étudiant UE33, Saint-Ciers-Sur-Gironde, 31 janvier 2020)

Guéric G., chargé de mission rivière renchérit :

« Avec les bassins versants, c'est la même chose. Les propriétaires viennent me voir : faudrait faire ci, un chemin par là, une ouverture par ci. Mais ce sont leurs terrains et, réglementairement, c'est à eux que revient la responsabilité de faire des choses. » (Extrait intervention Guéric G. Rendu étudiant UE33, Saint-Ciers-Sur-Gironde, 31 janvier 2020)

C'est dans ce contexte que la CCE décide d'être partenaire du projet de fondation d'une CHP. La proposition d'actions et de projets émergeant de collectifs socioécologiques sous forme d'une coopérative fait écho à des interrogations non seulement de sa direction, mais aussi de ses chargés de mission.

2.4. Une navigation au long cours pour faire recherche-projet

Comment aborder un territoire pour la première fois ? Quelles sont les modalités pour aller à la rencontre de sa matière sociale et écologique en tant que paysagiste-chercheur ? Comment *se présenter, représenter, se représenter* ? Entrer en relation n'est pas neutre ; cela induit la sélection de points d'ancrage qui influent sur de nombreux éléments qui peuvent durablement, sans que l'on puisse en avoir une conscience précise, biaiser les possibilités praxéologiques en fermant des possibles. Le parti pris de la RP a été de chercher à déplier patiemment les multiples dimensions des réseaux de la quotidienneté afin d'activer des régimes relationnels différents que ceux du cadre normé d'une mission bornée dans le temps. L'hypothèse était qu'il est possible de désamorcer certaines relations instituées que les conventions induisent tacitement dans le cadre de missions plus classiques. C'est pourquoi je me suis installé avec ma famille en Haute Gironde brouillant plus encore les limites entre sphères privée et professionnelle. Pour authentiquement aller à la rencontre, il semblait important de pouvoir partager des choses que l'expérience d'habiter tisse en silence : des champs relationnels dans l'épaisse potentialité dormante de la quotidienneté.

Je propose en article 2.4.1 de présenter le cadre général qui a initialement guidé les premières approches de terrain en présentant un organigramme de principe, réalisé pour le dossier en réponse à l'AMI et qui fut, en quelque sorte, le *projet* du projet, sa carte de navigation. Puis, en 2.4.2, je vais préciser certains éléments concernant la méthode en mobilisant un principe général que François Jullien propose à l'analyse pour la pratique : le « biais ». Ces éléments de méthode rendent compte d'une logique de recherche qui a permis l'identification progressive de trois ateliers transversaux de paysage (ATP), issus des rencontres avec des gens, des lieux et des liens, et de leur *mise en travail* par l'élaboration de savoirs paysagers habitants. Je termine en 2.4.4 avec l'association Visages-Paysages comme préfiguration de la CHP dont j'explique précisément le nom.

2.4.1. Un organigramme comme première carte de navigation

La démarche s'est appuyée sur une logique de phases pour *piloter* le projet. Un simple organigramme, conçu en amont, a permis de conserver une direction d'ensemble aux actions (Figure 20).

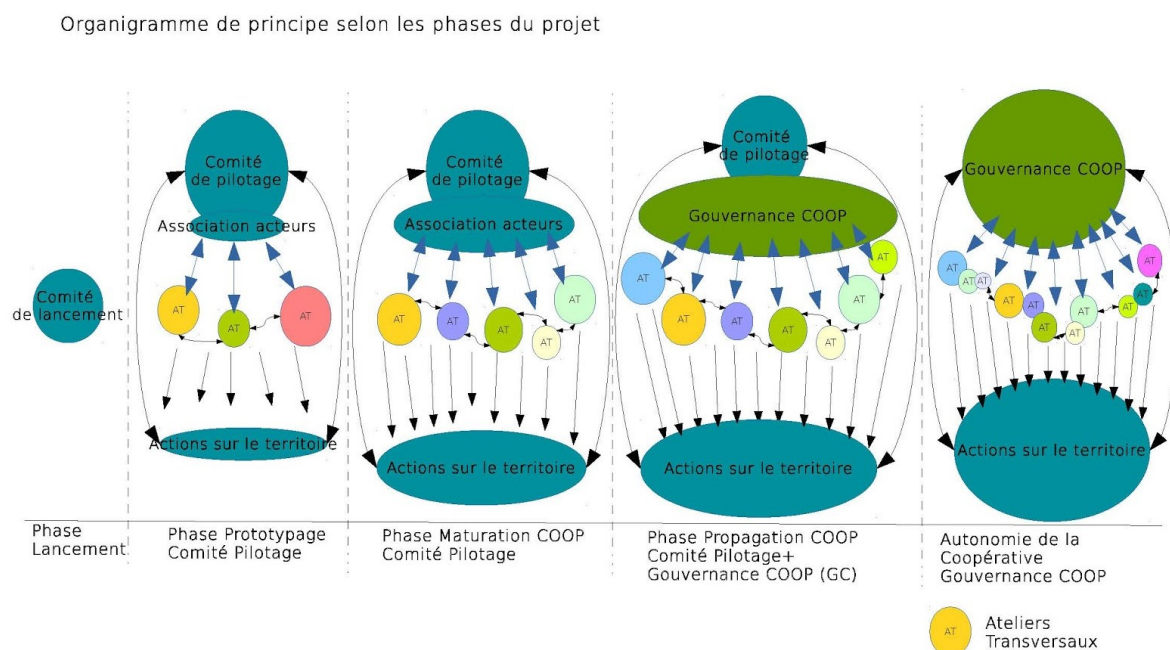


Figure 20 : Organigramme initial proposé dans le cadre l'AMI du CD33

Les phases du projet sont articulées à des ateliers transversaux de paysage qui assurent la mise en place progressive d'une gouvernance.

Le passage d'une phase à l'autre relève d'une stratégie par effet de seuils. Ces phases dépendent donc de la maturation de différents ateliers transversaux de paysage (ATP) lesquels, émergeant des rencontres, doivent permettre l'action et la collecte d'individus et de lieux en vue de la constitution de collectifs socioécologiques possiblement agissant sur lesquels je reviens précisément au chapitre 4 :

- Une première dite « de lancement » visant à récolter des informations et prendre des contacts, suivie d'un premier prototypage de différentes actions pour constituer des ATP ;
- Une deuxième dite « de maturation » afin de croiser les ATP entre eux et de renforcer le réseau de lieux et d'individus ;

- Une troisième dite « de propagation » durant laquelle la gouvernance de la CHP devient proactive ;
- Une dernière dite « d'autonomie » aboutissant à une gouvernance de la CHP sur le territoire.

Initialement, le premier comité de pilotage est classiquement conçu comme la réunion des partenaires institutionnels qui devait se transformer, par coordination progressive et intégration de différents habitants, en gouvernance autonome dédiée aux dimensions paysagères du territoire. Si le cadre méthodologique de la RP est fixé avec précision il n'en reste pas moins qu'il garde une certaine souplesse en veillant à ouvrir des espaces de liberté, d'expression et de création ; il ne faut pas préjuger du cours du projet (action précise), mais offrir un cadre général de pilotage aux dimensions d'expérimentation (ses limites, son objet, etc.). Je vais, dans les chapitres suivants, montrer combien et comment ces principes se sont confrontés au terrain. Plus précisément, j'analyse les enjeux de temporalités entre recherche et projet à l'article 6.1.1. et 6.1.2.

2.4.2. Partir de « biais » pour initier

Comment aborder la connaissance habitante paysagère ? Quels dispositifs y donnent accès ? Quels en sont les objectifs ? Quelles sont les particularités du savoir produit par l'approche de la quotidienneté ? Quels sont les enjeux de formalisation pour en faire des savoirs ? Comment définir un savoir paysager habitant ? Le prétexte des premières rencontres, sur lequel je reviens au chapitre 3, est celui de la formalisation de connaissances paysagères habitantes dont la production n'a pas de visée particulière. Les échanges avec les habitants relèvent en partie d'une démarche anthropologique (Olivier de Sardan, 1995). Cette production de connaissance répond néanmoins à deux attentes (i) faire émerger des *prises* avec différents individus/collectifs sur la matérialité et l'immatérialité de situations paysagères (voir section 4.3). La *prise* est conçue selon l'image, dans les parcours d'escalade, de la roche à peine saillante sur la paroi se transformant en appui pour prolonger l'ascension, c'est-à-dire que la *prise* est à proprement parler un *déjà là*, mais possiblement non-reconnu comme tel et qui apparaîtra, chemin faisant, comme *efficient* (Berque, 1987) ; (ii) croiser ces gens, ces lieux et ces liens selon différents maillages pour d'abord construire une sorte de masse critique et, ensuite, favoriser une gouvernance collective qui puisse trouver en son sein sa propre

dynamique, et ainsi porter un désir partagé. La posture que j'ai adoptée correspond à une manière de faire « *de biais* ». François Jullien interroge ce terme, « qui n'est pas un concept » (2018), au regard de ce qui est frontal :

« Ce qui m'intéresse particulièrement dans la notion de biais, ce sont les milieux de son utilisation : par exemple, on la retrouve dans l'artisanat. Il existe une expression dans ce milieu : "le biais du gars". Cette expression désigne la façon de prendre une situation et de la faire tourner pour voir de quel côté on pourrait commencer à la pénétrer. Il s'agit ici d'engager du processuel qui fait qu'au lieu d'être brutalement face à la situation - et donc dans un rapport de prise et d'affrontement -, on commence à faire tourner la situation de façon à trouver un point d'entrée qui n'était pas indiqué. [...] Biais me paraît être une notion à interposer entre le méthodique et l'empirique comme étant une façon d'engager du processuel, discrètement, sans peser. Par le biais, on commence à engager un rapport de possibilité depuis lequel l'effectif progressivement puisse trouver à commencer à se réaliser » (François Jullien *dans* Younès & Bodart, 2018, p. 74)

Pour favoriser cet engagement processuel de *biais*, il a fallu se défaire du statut de paysagiste-expert pour endosser celui de paysagiste-habitant (Marlin, 2016) (voir 6.3.1). Ce dernier va à la rencontre des habitants, enquête sans autre objectif que de partager des affects et des attachements à l'égard des lieux, dans une démarche sympathique pour prendre en compte et donner une valeur aux relations paysagères habitantes (Jackson, 2003). Le point fort de cette méthode est d'assurer des rencontres avec des personnes impliquées ou attachées à leurs milieux pour différentes raisons. Il en résulte une hétérogénéité imprévisible de lieux et de gens augmentant possiblement la représentativité des personnes. L'apparence anecdotique du quotidien, permet en de nombreuses occasions, d'offrir des contextes bénéfiques à la mise en action avec certaines personnes dans certains lieux. Le quotidien mobilisé comme concept opératoire est facilitateur. C'est ainsi que mon investissement en tant que musicien et bénévole dans le monde associatif de Haute Gironde, que mon implication dans les AMAP⁸⁹ locales ou que mon engagement de parent d'élève participent d'une mise en réseau *de biais* me permettant d'apporter d'autres dimensions existentielles aux champs relationnels d'un agir paysager. Contrairement à mes conjectures, le début du projet fut moins celui d'un *lancement*

⁸⁹ Une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un ou des agriculteurs. L'AMAP dispose généralement d'un local pour la distribution des produits, souvent dans une ferme (source : Wikipédia, consulté en octobre 2023).

que d'une *latence*. Selon le dictionnaire en ligne Larousse, la « latence » se définit par l'état de ce qui existe de manière non apparente, mais peut, à tout moment, se manifester par l'apparition de symptômes. Ainsi je me suis appliqué à aller à la rencontre de différentes personnes uniquement par activation de réseau pour construire de la connaissance paysagère habitante. C'est sur recommandation que j'ai rencontré les personnes ou les lieux ; des énoncés tels que : « Il faut que je te présente à lui » ; « Tu devrais aller la voir » ; « Tu es déjà allé là ? » se transformaient dès leur profération en boussoles pour faire progresser mon réseau local dont j'ai tenu le journal pour retracer sa cartographie.

Les recommandations de gens et de lieux sont d'une richesse inestimable car elles impliquent, pour les personnes, des éléments affectifs tacites qui participent d'un engagement attestant d'un rapport de confiance partagé. Le paysagiste-chercheur se présente comme tel. Cet intitulé, qui est volontairement flou, laisse aux personnes rencontrées le loisir de définir par elles-mêmes l'idée qu'elles se font du paysage et, en creux, les attendus de la rencontre. Rapidement, un dispositif exploratoire intitulé « *Parcours commenté* » fut élaboré pour accéder par la parole à cette connaissance habitante (en d'autres termes, pour *recueillir* les chaînes de médiations mésologiques, puis les *traduire* en savoirs paysagers). En ce sens ce dispositif se distingue d'autres qui lui sont apparentés – tel que les parcours augmentés (Feildet *et al.* 2016) – qui cherchent plutôt, au travers de démarche arts-sciences, à explorer « l'expérience partagée du sensible » (*Ibid.*). Durant les arpentages une attention particulière fut accordée à la parole libre. Afin de la susciter, la proposition fut faite aux participants d'identifier un parcours connu et d'y déambuler. Aussi, les « parcours participatifs » sont souvent mobilisés dans différentes démarches paysagères (Pernet, 2014, Bodrat, 2016, Courbebaisse, 2021, Rue, 2020). La particularité ici est, probablement, qu'il n'y avait pas d'attendus sur ce qui allait être produit. Les rencontres devaient produire des conditions d'échange attentives. Ces *parcours commentés* permettant d'éprouver *in situ* certaines prises médiales (voir article 1.3.1) favorisant l'exploration de certains recoins du dialogue. L'absence volontaire de cadrage vise une compréhension systémique des savoirs et connaissances :

« Concernant la manière dont les savoirs et connaissances font système le programme LINKS (Local and Indigenous Knowledge Systems) de l'UNESCO³, lancé en 2002, parle pour sa part de « systèmes de savoirs locaux et autochtones. L'ajout du mot "systèmes", qui est depuis fréquemment repris, est une

revendication du caractère systémique de ces savoirs, trop souvent décrits par leurs détracteurs comme un ramassis de connaissances éparses et anecdotiques, par opposition à la science. » (Roué, 2012)

La vingtaine de rencontres que j'ai pu faire a donné lieu à la collecte de nombreux matériaux bruts qui mêlent différents ordres d'information :

- Ces matériaux, généralement rattachés à une expérience professionnelle, sont en partie *experts*. Ils sont liés à de nombreuses observations empiriques associant une connaissance souvent savante (botanique, histoires locales, pédologique, géologique, zoologique, éthologique entre humain et non-humain, etc.).
- Ils permettent d'identifier différents savoir-faire, compétences, etc.
- Ils permettent aussi d'accéder très discrètement à certaines trames relationnelles et d'obtenir une cartographie partielle des réseaux d'implications à différentes échelles (de quelques personnes à plusieurs). Cette cartographie offre aussi une image diachronique de certaines relations sociales du territoire.
- Ils donnent accès à différentes territorialités par ensembles archipéliques composés de différents lieux plus ou moins éloignés.
- L'expression de nombreux affects différents éclaire des éthiques d'action et de représentations en même temps qu'elle informe de différents engagements ou implications.

Pour le paysagiste-chercheur, la difficulté qui se présente ensuite est de sélectionner et d'assembler ces matériaux de façon à *traduire* un savoir paysager, c'est-à-dire un savoir qui permet d'accéder, au moins partiellement, à la composition de différents mondes habitants grâce à l'exploration, par opportunisme et de manière nécessairement incomplète, des régimes de relations et de valeurs entre les humains et les non-humains. Ce savoir paysager apparaît discontinu, réticulaire voire arbitraire. Mais il ne constitue pas une fin en soi, puisque sa production cherche à amorcer la *phase d'activation* de la RP, c'est-à-dire l'assemblage de différents collectifs socio-écologiques possiblement agissant. Inspiré par la démarche de l'écologie pragmatique la construction d'un savoir paysager habitant, comme matériel d'échanges et d'intermédiations, permet d'identifier collectivement à *quoi* tiennent les personnes. L'approche par le régime des affects et des attachements se dégageant du discours s'accompagne, dans presque tous les dispositifs, d'une exploration incorporée des lieux retenus. Finalement, chaque habitant est reconnu comme une ressource, une compétence et un pouvoir. C'est pourquoi j'ai aussi porté une attention particulière à la construction de ma

propre connaissance paysagère en étant attentif aux processus affectants qui ont opérés au fur et à mesure de l'expérimentation. Le journal de chercheur a permis de consigner certaines expériences personnelles d'arpentage, d'accumuler des connaissances bibliographiques, mais surtout de partager des affects avec les autres habitants qui ont construit, pour moi en tant qu'habitant, un nouveau paysage-(mi)lieu.

2.4.3. Retenir et explorer trois ateliers transversaux de paysage (ATP)

Durant cette phase de latence de la RP, les rencontres avec des personnes et des lieux ont permis d'identifier de multiples situations pouvant constituer autant d'Ateliers transversaux de paysage (ATP). Trois situations particulières ont progressivement été sélectionnées entre 2017 et 2018 comme fils conducteurs de la démarche. Cette sélection n'a pas procédé de mon seul arbitrage mais d'un accord commun avec mon directeur de thèse établi lors de réunions de travail régulières. La réflexivité permise résultant de la sollicitation de cet avis extérieur s'est avérée précieuse pour enrichir les intuitions de terrain. Autrement dit, les ATP n'ont pas été identifiés par principe ni bien en amont durant une phase de diagnostic préalable : ils se sont progressivement imposés dans et par le *faire*. Ainsi, ces trois ATP offrent des situations paysagères à différentes échelles de temps et d'espace permettant différentes enquêtes sur les attachements et les relations paysagères mésologiques. C'est pourquoi une grande diversité se retrouve dans le nombre de personnes impliquées, dans les régimes de propriété foncière, dans les modes de gestion et de gouvernance des lieux, dans les interactions. Chaque ATP est, tout au moins potentiellement, de nature à activer localement différents réseaux sur du temps long, et donc à se prolonger, à se ramifier. Ces ATP ne sont pas à l'initiative du paysagiste-chercheur, mais de personnes ou de groupes en dehors d'une institution politique. Toutefois, chaque situation entretient des nœuds relationnels avec des politiques publiques à différents échelons : un marais mouillé géré par une association de propriétaires, mais inscrit Natura 2000 et situé dans une zone de préemption définie par le département de la Gironde ; un jardin citoyen implanté sur une parcelle privée dans un village animé par un collectif qui a perdu les élections municipales de 2014 ; des exploitations agricoles en transition au lancement d'un projet alimentaire de territoire (PAT) par une communauté de communes. Je propose dans le chapitre 3 suivant de rendre compte par le récit de l'origine et du devenir de ces trois ATP. Mais avant de clore ce chapitre, j'ajoute quelques mots sur l'association Visages-Paysages.

2.4.4. L'association Visages-Paysages comme préfiguration de la CHP

L'association Visages-Paysages est a été créée en janvier 2021 en préfiguration de la future CHP⁹⁰.



Figure 21 : Logo et visuel du site internet Visages-Paysages

La diffusion d'informations et de représentations de la RP par la mise en place de la CHP constitue un enjeu éthique pour la recherche et la pratique paysagistes.

Le site internet www.visages-paysages.com constitue une autre manière d'appréhender le travail issu de la RP. Cette plateforme hybride permet un accès aux matériaux et résultats de la RP tout en étant un outil pour le développement de la CHP. Le nom de l'association ainsi que ses statuts, dénotent des interactions entre le terrain de recherche et le terrain de pratique au sein du groupe de co-chercheurs (voir section 2.1.) enrôlés dans la RP avec le praticien-chercheur. Progressivement, de nombreux travaux et écrits scientifiques se diffusent, s'échangent, se commentent et créent une culture progressivement commune qui aboutit à

⁹⁰ La future CHP peut s'inscrire dans les principes de l'économie sociale et solidaire qui articulent initiatives privées et intérêt général. Concernant les questions de paysage, la forme de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) semble être une hypothèse à explorer.

l'intitulé : Visages-Paysages. En effet, de nombreux auteurs et artistes ont étudié l'importance des relations visage-paysage dont s'est inspiré le nom de l'association (cf. encadré 3). Par exemple, dans *Les nourritures, philosophie du corps politique* la philosophe Corine Pelluchon (2015) établit un lien entre l'éthique de vulnérabilité développée par Emmanuel Lévinas, pour qui le visage est un des fondements d'une éthique du monde eu égard à sa vulnérabilité intrinsèque, et le paysage comme « existentiel⁹¹ » et « visage du monde ». Cette distinction éthique est au cœur des statuts de l'association (figure 22) :

L'association Visages-Paysages pose le paysage comme le visage du monde. Elle comprend le paysage comme une question relationnelle et éthique qui interroge nos manières (humaines et non-humaines) de cohabiter le monde. Ainsi la question paysagère est pensée comme un enjeu socioécologique à différentes échelles qui vient interroger autant les dimensions matérielles qu'immatérielles de cette cohabitation.

L'association Visages-Paysages, en essayant de définir collectivement ce à quoi nous tenons, vise à agir sur ces différentes dimensions en tant que levier concret de transition et de résilience territoriale par la solidarité et la coopération entre humains et non-humains.

Le paysage est pour ses adhérents un enjeu local de territoire face aux enjeux qui se posent plus globalement aux sociétés humaines, par la prise en compte des différentes manières d'être vivant et ce dans la perspective de l'hypothèse anthropocène.

En interrogeant, pour tenter de les dépasser, les catégories historiques de « Nature » et de « Culture », l'association Visages-Paysages souhaite, par la formation-action, travailler, épaissir, faire grandir les qualités sensibles et poétiques de nos manières d'habiter entre humains et non-humains.

Figure 22 : Extrait des statuts de l'association Visages-Paysages fondée en janvier 2021

Le travail de RP permet une diffusion et une appropriation concrète des fronts de recherche scientifiques dans les espaces de la société.

⁹¹ Pour l'encyclopédie en ligne *Universalis* est existentiel tout ce qui se rapporte à la façon dont le sujet existant (l'homme) éprouve son existence, l'assume, l'oriente, la dirige. Est existentiel tout ce qui se rapporte à la constitution intrinsèque de l'existence humaine (et non pas à ce qu'on en fait, à ce qu'on en sent, à ce qu'on en attend).

L'intitulé « Visages-Paysages » n'est pas simplement rattaché à des questions philosophiques et/ou poétiques, il relève aussi, plus fondamentalement pour le praticien-chercheur, des travaux de l'anthropologue Philippe Descola concernant le paysage.

Le processus de transfiguration : Forme/Figure

Comme abordé un peu plus haut (voir article 1.2.1) l'anthropologue Philippe Descola anime depuis les années 2000 au collège de France une chaire au nom volontairement paradoxal d'« anthropologie de la nature⁹² ». Ayant consacré trois ans à ce qu'il nomme « l'étude des approches anthropologiques de paysage (2011-2014) », il a abouti à une définition du paysage qui en conserve la double dimension matérielle et immatérielle mais en lui apportant une nuance importante pour « contourner » les écueils essentiellement subjectivistes :

« Un paysage est d'abord un objet produit ou façonné de façon intentionnelle par des humains afin que, parmi une diversité d'autres usages possibles, il fonctionne aussi dans sa totalité comme un signe iconique tenant lieu d'une réalité différente de celle dont il est la réalisation matérielle. Cette nécessaire distinction entre le signe (un tableau, un jardin, une fresque, un modèle réduit) et le référent (la végétation, le relief, les eaux, les édifices) permet de contourner l'idée floue du paysage comme appréhension subjective des lieux. Mais elle n'implique nullement que l'on suive pour autant des théoriciens du paysage qui définissent cette opération de représentation comme une esthétisation, c'est-à-dire comme la quête consciente d'un résultat qui plaise aux sens, ni que celle-ci suppose une séparation tranchée entre, d'une part, un substrat physique qui existerait hors de toute conscience et, d'autre part, une *poièsis* culturelle qui lui donnerait a posteriori une signification. » (Descola, 2015)

Descola opère ainsi une distinction d'ordre sémiologique entre le signe et son référent. Loin d'un simple problème linguistique, et sans jamais se référer à la notion de « milieu », l'auteur inscrit donc en premier lieu le paysage au sein de phénomènes d'ordre ontologique à l'intérieur desquels se pose la distinction d'une « réalité différente » avec sa « réalisation matérielle ». Ce faisant, il permet d'articuler *perceptions* et *lieux* en dehors d'un subjectivisme qui, comme nous l'avons vu, pose de nombreuses difficultés scientifiques, car il est fondé sur des « indices infiniment fragiles » (Lenclud, 1995) (voir section 2.1). En conséquence ce « signe iconique » ne

⁹² L'ensemble de ses cours, séminaires et colloques est consultable à l'adresse suivante URL : <https://www.college-de-france.fr/fr/chaire/philippe-descola-anthropologie-de-la-nature-chaire-statutaire>.

peut être réduit à la seule approche culturaliste esthétisante ni ne peut séparer un environnement matériel distinct par principe recouvert *ex post* d'un voile interprétatif poïétique. Ainsi :

« Plutôt que de chercher des paysages dans des objets constitués – des tableaux, des jardins, des milieux aménagés –, il a donc paru plus fécond de s'intéresser au processus même au moyen duquel ces objets sont constitués en paysages, processus que l'on a défini comme une "transfiguration". La transfiguration est une métamorphose d'un genre particulier, littéralement un changement de figure. Or, la figure est non seulement l'apparence extérieure des choses, mais aussi le gabarit abstrait, l'empreinte du moule qui subsiste en creux et qui s'incorpore dans des images conformes à son apparence initiale : c'est à la fois la *figure-image* (le tracé, l'enveloppe) et la *figure-forme* (le schème). » (Descola, 2015)

La transfiguration paysagère, en questionnant le processus entre *figure-image* et *figure-forme*, apparait comme une hypothèse scientifique concrète pour étudier l'expérience ordinaire de paysage et la pratique paysagiste. Ce processus, qui n'est pas limité à une expertise, se retrouve dans l'expérience ordinaire par sens-commun constructiviste (Trom, 2001) et modalités d'actions quotidiennes. Il est donc à l'intersection de différentes dimensions biographiques, sociologiques et écologiques comme autant de chaînes de médiations complexes. La transfiguration paysagère repose plus directement la question à la fois des fondements théoriques de la construction des savoirs paysagers et de leur participation aux représentations dans le champ social, mais aussi celle des outils mobilisés au nom du paysage. Le paysage se recherche, ni tout à fait dans l'objet, ni tout à fait dans le sujet mais dans un processus d'*adéquation* du couplage forme/figure. Comme nous l'avons vu, cette adéquation n'est pas une *donnée* du monde, mais un ensemble de relations matérielles et immatérielles soumises à des effets de structures et dont les principaux piliers sont d'ordre ontologique (voir 1.3.3).

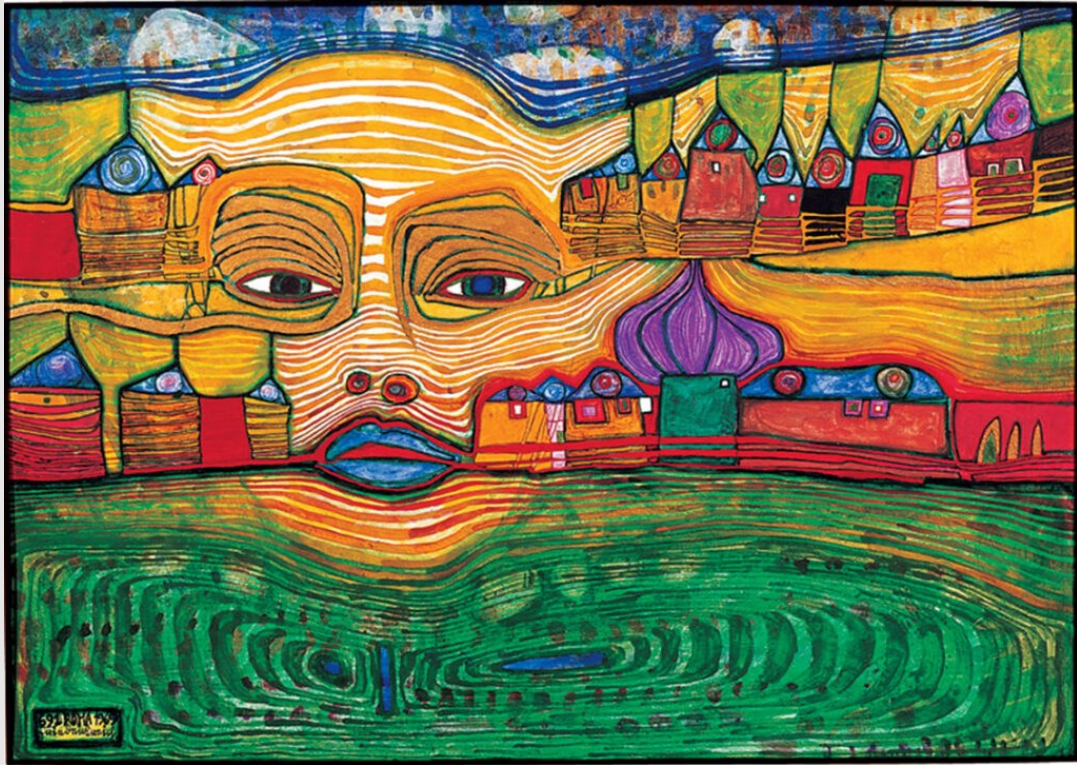


Figure 23 : Hundertwasser F. (1969) *Irioland Over the Balkans* (source: Wikimedia Commons)

Ce tableau « tisse » visage et paysage en une seule *figure* comme autant de lignes d'horizon qui s'entremêlent (voir Pelluchon, 2015). La référence à cette peinture de Friedensreich Hundertwasser, apportée par un membre de l'association, a aussi inspiré le collectif dans son approche des questions paysagères mêlant les enjeux éthiques et ontologiques.

« Mais le visage à son tour représente une déterritorialisation beaucoup plus intense, même si elle est plus lente. On pourrait dire que c'est une *déterritorialisation absolue* : elle cesse d'être relative, parce qu'elle fait sortir la tête de la strate d'organisme, humain non moins qu'animal, pour la connecter à d'autres strates comme celle de signification ou de subjectivation. **Or le visage a un corrélat d'une grande importance, le paysage, qui n'est pas seulement un milieu mais un monde déterritorialisé** (c'est moi qui surligne). Multiples sont les corrélations visage-paysage, à ce niveau "supérieur". L'éducation chrétienne exerce à la fois le contrôle spirituel de la visagité et de la paysagité : composez les uns comme les autres, coloriez-les, complétez-les, arrangez-les, dans une complémentarité qui renvoie paysages et visages. Les manuels de visage et de paysage forment une pédagogie, sévère discipline, et qui inspire les arts autant qu'ils l'inspirent. L'architecture place ses ensembles, maisons, villages ou villes, monuments ou usines, qui fonctionnent comme visages dans un paysage qu'elle transforme. La peinture reprend le même mouvement, mais le renverse aussi, plaçant un paysage en fonction du visage, en traitant l'un comme l'autre : "traité du visage et du paysage" [...] Pas un visage qui n'enveloppe un paysage inconnu, inexploré, pas de paysage qui ne se peuple d'un visage aimé ou rêvé, qui ne développe un visage à venir ou déjà passé. Quel visage n'a pas appelé les paysages qu'il amalgamait, la mer et la montagne, quel paysage n'a pas évoqué le visage qui l'aurait complété, qui lui aurait fourni le complément inattendu de ses lignes et de ses traits ? » (Deleuze & Guattari, 2013, p. 211-212).

Encadré 3 : Les multiples inspirations poétiques, philosophiques, scientifiques des liens entre visages et paysages rappellent les dimensions éco-techno-symbolique qui constituent la complexité de la notion de « paysage »

CONCLUSION CHAPITRE 2

Dans ce chapitre j'ai souhaité procéder à une clarification conceptuelle sur la recherche-projet de paysage-(mi)lieu qui relève d'une recherche en situation d'expérimentation. Il y a au départ un trouble de praticien puis l'élaboration théorique et pratique d'une enquête pragmatique qu'il faut mettre à l'épreuve. Cette mise à l'épreuve constitue l'expérimentation de recherche et de projet. Ainsi, la recherche-projet est dans le même temps un terrain d'enquête et d'innovation socio-spatiale de projet de paysage en ce sens qu'en enquêtant sur les attachements du paysage-(mi)lieu elle participe à une transformation des situations étudiées. Il faut dès lors réunir les conditions pratiques pour son effectuation. L'explicitation de ces conditions revêt une grande importance pour limiter les biais interprétatifs. C'est pourquoi, en premier lieu, j'ai défini les termes pour mieux comprendre comment cette démarche relève de la catégorie plus générale de recherche-action avec différentes spécificités théorico-pratiques. Ceci m'a permis de préciser les contours d'une recherche *dans, par et pour* le projet de paysage au travers d'une méthode empirique de participation-observante. Cette dernière emprunte concepts et méthodes à différentes disciplines et soulève de nombreuses difficultés concernant la politique de terrain que j'ai essayé de poser. Cet assemblage de méthodes caractéristique de la recherche-projet permet une double visée théorique et opérationnelle par l'hybridation des savoirs scientifiques. Le journal de chercheur est au cœur de la méthode scientifique. Il constitue, en complément des parcours-commentés mis en place pour approcher les savoirs paysagers habitants, un des matériaux de recherche. J'ai pu alors proposer une cartographie initiale et provisoire de l'écosystème de la recherche-projet afin de mieux objectiver le positionnement nodal du praticien-chercheur et qualifier les sources des matériaux hétérogènes constitutifs de ce travail de thèse.

Ce faisant, dans un deuxième temps, j'ai défini comment s'est construit le terrain (de projet et de recherche) pour présenter en détail l'étude de cas expérimentée sur le territoire pilote d'une intercommunalité en Haute Gironde : la communauté de communes de l'Estuaire. J'ai terminé ce chapitre deux par la présentation de la phase initiale dite de latence de la recherche-projet suite à mon installation sur le terrain. Celle-ci est partie *de biais* simplement équipée d'un organigramme comme première carte de navigation.

Progressivement cela a permis de retenir trois ateliers-transversaux de paysage (ATP) qui ont constitué autant d'expériences socioécologiques de *plein-champ* (Nicolas-Le Strat, 2018), caractéristique d'une recherche en situation d'expérimentation : le marais mouillé de la Vergne, des exploitations agricoles au lancement d'un projet alimentaire de territoire et le jardin-partagé du 4L. Ces ATP sont analysées au chapitre 3 suivant selon une méthode comparative permettant de mettre en place un premier outil réflexif de la démarche.

En résumé, dans ces chapitres un et deux nous avons vu que le travail de thèse s'intéresse plus particulièrement aux rapports théorie-pratique dans le domaine du projet de paysage dans les territoires pour aborder les enjeux démocratiques de la participation par la question de l'habiter. L'approche par l'habiter, qui fonde la notion étho-éco-géographique d'habitant (humain/non-humain), aborde le paysage dans ses dimensions relationnelles et quotidiennes cohabitantes. Le paysage est alors négocié en tant que processus objectivant et mettant en lumière des complexes mésologiques, à la fois socioécologiques (humain/non-humain) et multidimensionnels dans l'espace et dans le temps (matériel/immatériel). Les dimensions actives de trajections entre individu/lieu et sociétés/milieus remettent en question les outils et méthodes des paysagistes dès lors qu'ils souhaitent aborder le paysage-(mi)lieu(x) dans le contexte d'un projet. En conséquence, le projet de paysage-(mi)lieu adopte un principe de production de connaissances et d'actions qui ne s'attache pas à la définition d'un paysage comme *dehors*, qui posséderait une essence, mais s'intéresse aux difficiles mais divers et prolifiques processus d'individuation mésologiques. Dit autrement, la pensée paysagère considère qu'il n'est pas possible de réduire l'ontologie du sujet aux seules limites de son corps biologique (lui-même subdivisé en esprit/corps) mais qu'il est nécessaire de *comptabiliser* (faire entrer à la comptabilité générale) de nombreuses dimensions éco-poïétiques (Hoyaux, 2002 ; Pereira, 2012) qui *participent* des conditions ontologiques du paysage-(mi)lieu dans l'expérience ordinaire habitante en tant que complexe socio-écologique multiscalair.

Dans un contexte de défis éco-climatiques, je pose l'hypothèse que la question paysagère peut s'instruire du tournant ontologique des socioanthropologies de l'environnement⁹³ (Babou, 2017; Gameiro *et al.*, 2020 ; Kohn, 2017) et même se doit d'y participer :

« Le “tournant ontologique” redonne ainsi toute son importance aux différences perceptibles dans les diverses sociétés qui avaient pu être minorées par l'universalisme des sciences cognitives ou dissoutes par les déconstructions postmodernes de la différence comme seule expression des inégalités. Il pose le problème de leur participation à un monde commun et justifie ainsi la méthode classique de l'ethnographie comme rencontre avec l'altérité. » (Keck *et al.*, 2015)

Ce plan de compréhension des phénomènes constitue un cadre général pour ce travail de thèse. Ainsi posé, ce qui constitue le nœud de cette recherche-projet n'est donc pas la question de l'individu d'un côté et/ou du paysage de l'autre, mais de ce que je nommerais, à la suite des paysagistes Dominique Henry (Henry, 2012) et Cyrille Marlin (Marlin, 2022) les enjeux d'analyse et de participation à des *situations paysagères* dans la pratique de projet chez les paysagistes. Dans une perspective pragmatiste, je propose de le mettre à l'enquête par l'épreuve de l'expérimentation. Je vais ainsi m'attacher à caractériser les dispositifs de fabrication des savoirs paysagers habitants pour mieux en évaluer les effets. D'où viennent-ils ? Comment sont-ils construits ? Quelles implications ? Où se situe l'expertise ? Que cherchent-ils à révéler ? Ou plutôt que révèlent-ils sur les processus d'habitation ? Comment participent-ils à projet de paysage ? Comment redéfinissent-ils les enjeux de la participation paysagère à des mondes communs ? Selon le cadre descriptif de la sociologie de l'innovation, je propose d'adopter le mode-récit afin de décrire de manière dynamique les différentes actions et connexions de chaque ATP et la diversité de l'approche paysagère. Ce procédé d'écriture ne doit pas induire en erreur en donnant une lecture linéaire et causale des événements. La démarche procède de temporalités très différentes avec des continuités et discontinuités importantes. Ce traitement a posteriori ne doit pas éclipser toutes les boucles de rétroaction à l'œuvre ni minimiser la part d'intuition dont doit faire preuve le paysagiste-chercheur dans *le bain* de la recherche-projet. Les ATP procèdent de différentes phases et moments qui se superposent, se croisent, se

⁹³ Pour un aperçu des principales tendances de ce tournant voire « Anthropologie : Le tournant ontologique en action », Keck, F. *et al.* (2015).

chevauchent avec des effets d'inertie ou d'accélération. Le journal de chercheur a permis une attention fine aux effets de seuil, aux basculements, aux moments-clés observables durant le terrain. Néanmoins il faut bien rappeler qu'il est impossible d'embrasser tous les moments qui ont considérablement joué dans l'enchaînement des évènements. Le foisonnement d'une RP oblige à sélectionner pour rendre intelligible. Il en résulte une approximation partielle, limitée et incomplète qui se tient *dans les parages* de la *réalité* des faits. Aussi, j'ai retenu un certain ordre pour le confort de lecture. Cet ordre ne dit pas assez de leur chronologie propre, qui se superpose et rentre en surimpression dans mon quotidien de paysagiste-chercheur, ni non plus du croisement des parties prenantes qui ne se retrouvent pas isolées les unes les autres mais sont au contraire polyvalentes et interconnectées dans le *continuum* de projet de paysage (Boutinet, 2001) (cf. 6.1.2).

CHAPITRE 3.

LA CO-CONSTRUCTION DE SAVOIRS PAYSAGERS « HABITANTS » MISE EN RÉCIT : RENDRE COMPTE DE BRICOLAGES SAVANTS

« Il semble qu'il existe dans le cerveau une zone tout à fait spécifique qu'on pourrait appeler la mémoire poétique et qui enregistre ce qui nous a charmés, ce qui nous a émus, ce qui donne à notre vie sa beauté. »

Milan Kundera, (1984). *L'insoutenable légèreté de l'être*.

Ce chapitre a pour objectif d'éclairer la « boîte noire » que constitue le projet de paysage (Davodeau, 2007). Toutes les démarches de projet de paysage, que celui-ci porte sur les seules apparences perceptibles ou qu'il s'inscrive dans toute l'épaisseur des territoires, débutent classiquement par la construction d'une connaissance *sur* le paysage. C'est de cette connaissance, « diagnostic » établi en amont, que découle le choix de retenir différentes préconisations, projets ou actions susceptibles de répondre à la « commande » passée au paysagiste-concepteur et/ou de faire émerger les conditions d'une évolution maîtrisée des paysages d'un lieu/territoire donné par l'accompagnement d'un paysagiste-médiateur. La compréhension de la façon dont ce diagnostic est construit n'est que peu souvent abordée. Il porte en lui de nombreux implicites ne permettant pas d'appréhender les choix effectués, ni de justifier les actions qui seront menées en suivant :

« En amont des politiques paysagères, l'évaluation paysagère en est toujours le premier acte. Dans la mesure où elle est qualifiante, l'évaluation est déjà une manifestation du politique par les valeurs qu'elle attribue aux objets qu'elle considère (la dénomination suffit à valoriser ou à déqualifier). » (Davodeau, 2009)

Je me propose de mieux objectifier cette évaluation paysagère en mettant l'accent sur les conditions de la co-production de savoirs paysagers par les habitants de la Haute-Gironde dans le cadre de la mise en place de cette Coopérative Habitante de Paysage dont il a été question plus haut. Cette co-production résulte de coopérations entre le paysagiste et les habitants selon différentes situations et contextes qui vont être explicités en suivant. Les savoirs paysagers habitants (SPH) ne doivent pas être compris comme des « savoirs locaux » (Roué,

2012), mais comme la traduction de certaines compétences éco-bio-géographiques spécifiques (Collignon, 2005) caractéristiques d'une sémio-ontologie où l'étant du (mi)lieu et de l'habitant se déploie réciproquement dans l'expérience ordinaire du monde vécu (voir point 1.2.3).

Mettre en récit par des comptes-rendus « risqués »

Je propose d'éprouver la méthode du *récit* pour mener l'analyse des conditions de production des savoirs paysagers habitants en recherche-projet. D'une manière générale c'est par le récit de son enquête « que le chercheur va s'efforcer de montrer la valeur de ses informations et le bien-fondé de son analyse » (Bizeul, 1998). Ce récit est même au cœur d'enjeux d'éthique de la recherche pour interroger les conditions et effets de la production de connaissance :

« Les chercheurs en sciences humaines et sociales, comme ceux des autres disciplines, ne peuvent pas faire l'économie d'un questionnement sur la façon dont leurs énoncés s'invitent/s'imposent dans nos vies et nos activités. C'est toute la ligne de fabrication d'une connaissance qui doit être questionnée – et qui doit l'être démocratiquement, sur une scène commune -, de la recherche confinée, en tant qu'espace spécialisé et professionnalisé, à la recherche de plein air ouverte à tous les protagonistes concernés, sans discrimination de compétence ou de légitimité et relevant, à ce titre, d'un travail du commun. » (Strat, 2016, p. 255)

En cela le récit interroge ce qui se construit et ne souhaite pas s'écarter de l'expérience en la partageant (Younès & Bodart, 2018). Mais cette proposition relève aussi d'une interrogation de nature épistémologique. Dans son ouvrage *Raconter le paysage de la recherche*, Catherine Mougenot (2011) brosse ainsi les enjeux de deux postures de recherche dans le champ des sciences de l'homme et de la société dans leurs rapports à la parole comme source de données et de connaissances. Elle les résume par la polarisation entre ceux qui entendent « expliquer » et ceux qui souhaitent « rendre compte ». Pour les premiers « l'objet d'étude peut être défini sans ambiguïté, puisqu'il s'agit du "social" ; alors que pour les seconds, c'est un objet ouvert ou circonspect qui se découvre ; objet dont les composantes sociales, naturelles et techniques s'entremêlent et dont le mélange des catégories est aussi digne d'attention que leurs frontières elles-mêmes » (Mougenot, 2011, p. 123). Selon elle les premiers retiendraient comme figure de proue Pierre Bourdieu qui fixe comme objectif à la sociologie un devoir de « dévoilement ». En effet, l'agent engagé dans différents espaces sociaux et ayant une place relative aux rapports

de force qui s'y exercent n'est pas en mesure de recomposer sa trajectoire de manière intelligible ou bien seulement de façon illusoire. Ce travail incombe donc au sociologue avec les nombreux dangers et difficultés méthodologiques que cela peut receler (Bourdieu, 1993). Les seconds seraient quant à eux rattachés à l'ethnométhodologie pour qui « les personnes rencontrées dans le cadre de leurs enquêtes sont dotées de compétences et [...] n'attendent pas les sociologues et anthropologues pour s'expliquer à elles-mêmes leur propre vie. » (Mougenot, 2011, p. 123). C'est en suivant cette distinction que Bruno Latour (2014), fort de plusieurs années de recherches au Centre de sociologie de l'innovation (CSI), explore en profondeur ces enjeux épistémologiques dans son ouvrage *changer de société, refaire de la sociologie*. Il y distingue d'un côté le sociologue du *social* et de l'autre le sociologue des *associations* auquel se revendique la sociologie de l'acteur-réseau (anciennement nommée « sociologie de la traduction ») :

« Trop souvent, en effet, les sociologues du social se plaisent à invoquer l'"inertie sociale", comme s'il existait quelque part un stock de connexions dont le capital ne saurait s'éroder que sur de longues périodes. Dans la perspective de la sociologie de l'acteur-réseau, en revanche, lorsque vous cessez de faire et refaire des groupes, vous cessez d'avoir des groupes. Aucune "force sociale" s'épanchant d'un quelconque réservoir ne viendra vous aider. Pour les sociologues du social, l'ordre constitue la règle, tandis que le déclin, le changement ou la création sont l'exception. Pour le sociologue des associations, l'innovation est la règle, et ce qu'il s'agit d'expliquer – les exceptions qui donnent à penser –, ce sont les diverses formes de stabilité à long terme et à grande échelle. Tout se passe comme si ce qui distinguait les deux écoles était comme une inversion brutale du rapport de la forme et du fond, du premier et du deuxième plan. » (Latour, 2014, p. 52)

En cela le récit apparaît comme un outil d'analyse fondamental de la sociologie de la traduction⁹⁴. Il est le plus à même de faire émerger « de nombreuses descriptions nouvelles » (Latour, 2014, p. 213) caractéristiques des associations qui se produisent en innovation où :

⁹⁴ Il faut noter que la caractérisation des récits et la manière de les récolter constitue une manière de délégitimer la méthode de l'autre : « pour les défenseurs de l'explication, les chercheurs qui prétendent "rendre compte" utilisent leur matériau comme "parlant de lui-même". Alors que dans le sens inverse, les histoires des personnes ne seraient que des "réservoirs d'exemple", pour des théories déjà constituées a priori » (Mougenot, 2011, p. 123).

« Ce n'est pas la qualité de l'idée originelle qui fait la bonne innovation, mais ce qui se passe pendant le processus. [...] Dans une innovation, il ne s'agit pas d'empiler les contraintes, mais plutôt de partir d'un creuset qui permet de jouer sur toutes les contraintes simultanément et d'aboutir à un compromis ou à un équilibre. [...] Il y a toute une dialectique de la légèreté et de la gravité qui est à gérer dans une innovation en projet. [...] Lorsque vous négociez le contenu d'un projet avec des utilisateurs, avec des intermédiaires, leurs intérêts, leurs projets, leurs valeurs, leurs attentes se transforment en cours de route. Le processus d'innovation se produit dans un environnement qui se modifie en même temps que le projet et avec lui. » (Callon *et al.*, 1999)

C'est en ce sens que la sociologie de l'acteur-réseau a depuis longtemps été appliquée à la question de l'innovation (Akrich *et al.*, 2006 ; Callon *et al.*, 1999; Durand *et al.*, 2018) :

« La ST appelle à considérer qu'une démarche innovante se traduira en changement effectif si elle parvient à susciter l'adhésion de nombreux alliés. Ainsi, l'innovation apparaît comme le résultat d'un construit social (Dervaux *et al.*, 2011) entre les partenaires d'un réseau qu'elle aura réussi à tisser. Le réseau rassemble des « actants », entités humaines et non humaines (Latour, 2005), qui construisent le projet. Cette construction n'est pas linéaire ; elle est soumise à des controverses, c'est-à-dire à des concurrences entre les différents actants qui ont des points de vue divergents concernant le projet. Ce "chaînage" qui relie les acteurs les uns aux autres s'obtient par un processus de traduction défini comme un ensemble de méthodes (Akrich *et al.*, 2006) qui permettent d'allier l'autre à moi (Akrich *et al.* 1988). » (Durand *et al.*, 2018)

Les auteurs qui se réfèrent à la sociologie de l'acteur-réseau mettent le récit au cœur de leur méthode scientifique. En cela ils puisent dans au moins trois traditions spécifiques. Une première ethnographique où « il s'agit de faire un récit d'enquête, un récit de ce qui se déroule sur un terrain et dans une population fréquentée durant une longue durée, ce à quoi se sont adonnés les anthropologues comme Bronislaw Malinowski depuis plus d'un siècle » (Gaglio, 2022), une deuxième historique par la participation « d'emprunts réciproques et de l'émergence concomitante au courant de l'acteur-réseau de l'histoire des sciences et des techniques » (*Ibid.*), et pour finir une culture de projet où « le fameux cas de l'adoption, étalée sur une vingtaine d'années, d'une nouvelle méthode de culture des coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc repose, ou plus encore, constitue un récit » (*Ibid.*) dressé par Michel Callon

en 1986⁹⁵. La multiplication des travaux qui mobilisent le récit montre combien la méthode permet l'observation de phénomènes dans des situations très hétérogènes de manière dynamique : que cela soit l'analyse de l'action publique dans la restauration écologique d'un fleuve en se concentrant sur les effets de traductions (Guerrin & Barone, 2020) ; ou bien l'introduction d'une « valise » de télémédecine pour comprendre l'institution médicale (Gaglio, 2022) ou l'étude des savoirs dans des collectifs professionnels (Goulet, 2013) le récit fait preuve d'une grande plasticité heuristique.

Néanmoins certains auteurs montrent combien les récits de manière générale en « prenant souvent l'apparence d'histoires causales [...] organisent le monde en créant l'ordre dans le désordre. Ils condensent une grande quantité d'informations factuelles et les relient à des conceptions normatives qui leur donnent un sens. Les récits ont besoin de mobilisations pour contrer d'autres histoires causales possibles. De ce point de vue, ce que nous prenons pour des vérités sont d'abord des histoires qui ont été progressivement présentées comme plausibles par des « interprètes influents » (Guerrin & Barone, 2020). Il se cache dès lors des enjeux de pouvoir dans les récits qui peuvent parfois servir différents intérêts par la construction de *story-telling* ou de *success-stories* (Gaglio, 2022). C'est pourquoi le « récit » ne doit pas se confondre avec la « fiction ». D'ailleurs Bruno Latour lui substitue l'expression de « compte-rendu risqué » de « faits contestables » (Latour, 2006, p. 184), car « La connotation de ces « comptes rendus » (de l'anglais *account*) se veut clairement plus scientifique que littéraire. En effet, pour Bruno Latour, il est possible de raconter une histoire avec une exigence d'authenticité et de façon presque clinique » (Gaglio, 2022). Aussi, les récits peuvent ne pas correspondre à l'expérience des participants. Ils sont bien en cela des comptes-rendus risqués :

« Ces comptes-rendus sont “risqués” au sens où les personnes qui s’y trouvent impliquées peuvent ne pas s’y reconnaître, voire se sentir trahies par l’analyste. Les faits mobilisés, typiquement, sont “contestables” car une interprétation différente peut être préférée. Ce qui est “risqué”, pour le dire autrement, c’est, pour le chercheur, de relater de façon crédible un processus qui témoigne de l’ajout successif de connexions et qui donne à voir la chaîne de nouvelles médiations qui en résulte. Il tente une description qui tienne tous les éléments qui se

⁹⁵ Callon, M., (1986). « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n° 36, p. 169-208.

sont progressivement agglomérés, selon le principe d’“irréduction” pour qui “rien ne se réduit à rien, rien ne se réduit à rien d’autre, tout peut s’allier à tout”. Dès lors, l’innovation (ou l’acteur-réseau, si l’on préfère) ne prend forme et ne se déploie qu’à la faveur de transformations et de sédimentations dont il convient pour le chercheur de rendre compte, d’où le recours au récit. » (Gaglio, 2022)

Dans le champ de la recherche en paysage, récits et opérations de traductions sont progressivement adoptés par certains auteurs. Nous pouvons citer en 2013 le récit d’une expérience de concertation autour d’un atelier citoyen de « diagnostic sensible du paysage » dans l’agglomération nantaise (Griffon *et al.*, 2013). À ce titre, il faut souligner l’apport de l’ouvrage d’Alexis Pernet *le grand paysage en projet* issu de sa thèse (Pernet, 2014). L’auteur y mobilise des entrées intégrales de son journal de chercheur pour « retracer » l’atelier des paysages qu’il met en œuvre. Cela permet au lecteur une immersion dans le processus de projet et une réflexion sur les connaissances produites et les outils de représentation mobilisés. Même si de mon point de vue ce travail relève en partie d’une mise en récit au sens de la sociologie de l’innovation, l’auteur n’y fait jamais référence. Ainsi, son analyse met l’accent sur l’importance discursive de l’écriture dans le domaine des sciences sociales. Il défend l’hypothèse que l’écriture « participe des conditions de l’appréhension de cette expérience particulière que constituerait en soi le processus de projet » (Pernet, 2014, p. 96). L’écriture est ainsi un outil d’analyse réflexif pour le paysagiste-chercheur durant l’expérimentation. Les extraits de son journal de chercheur constituent un matériel brut pour rendre compte de ces processus. Pourtant son principal enjeu est de se rapprocher de ce qu’il nomme un « traceur » qui permettrait d’unifier sur une même surface « certaine forme d’incertitude et d’adaptabilité [...] à la multitude de paramètres, d’objectifs, de désirs, ou de craintes » (*Ibid.*). Il me semble alors qu’il manque dans ce travail scientifique le passage de l’écriture comme *méthode* (journal de chercheur) à l’écriture comme *résultat* (élaboration⁹⁶ d’un récit). C’est pourquoi les récits proposés dans ce chapitre 3 ne visent pas seulement l’explicitation des processus de projet. Ils souhaitent faire le « compte-rendu » risqué des conditions nécessaires à la co-construction de

⁹⁶ Le mot vient de l’expression latine *elaborare*, de *e*, et *laborare*, c’est-à-dire travailler, faire subir par un labeur, par un travail, par une combinaison, une modification spéciale, exemples : Le foie élabore la bile. L’estomac élabore les aliments (source : <https://www.littre.org/>).

Savoirs paysagers habitants (SPH) par méthodes participatives. Cela réclame une attention particulière aux différents dispositifs mis en place et à leurs influences :

« Car même s’il n’existe pas de recette universelle pour la réalisation des méthodes participatives ” (Simmen et Walter, 2007), nous émettons l’hypothèse que les dispositifs, au sens donné par Agamben⁹⁷, ont une forte influence sur tous les éléments constitutifs d’un projet. » (Montembault & Geisler, 2022)

Les dispositifs de co-construction des Savoirs paysagers habitants

La démarche de mise en place de la CHP s’est construite autour de différents ateliers transversaux de paysage (ATP) qui mobilisent à des degrés divers des méthodes d’enquête issues des sciences sociales. Ces ATP ont émergé au fil de l’eau par les rencontres. Ils se sont coordonnés par la production de différents « objets intermédiaires » (Vinck, 2009) qui visaient tous à la compréhension et à la formalisation de SPH. Les différents dispositifs mis en place ont permis de récolter un ensemble hétérogène de différents savoirs et savoir-faire constitutifs, une fois réunis et mis en relation, de ce que l’on peut reconnaître comme matériaux constituant des SPH. Le dispositif ne doit pas être ici entendu comme la catégorie issue des politiques publiques qui sont des moyens administratifs et financiers encadrés pour atteindre certains objectifs visés par les institutions. Le dispositif est une notion qui, tel que formulé par Michel Foucault dans *Dits et Écrits III*, 1976-1979, est un assemblage d’éléments hétérogènes qui concourent à une action ou à un but. Ce concept vise à instruire les phénomènes sociaux en complément d’autres dimensions qui relèvent tout autant de l’ordre technique que du symbolique. Il est originellement mobilisé afin de révéler, entre le *dit* et le *non-dit*, les processus de pouvoir et de normalisation. Peu à peu il acquiert le statut de concept hybride possédant une relative plasticité (Peeters & Charlier, 1999). Il apporte ainsi une prise en compte de dimensions immatérielles, d’objets « matériels » et/ou de « non-humains » (Dodier & Barbot, 2016) dans des situations sociales.

⁹⁷ Un dispositif est « tout ce qui a, d’une manière ou d’une autre, la capacité de capturer, d’orienter, de déterminer, d’intercepter, de modeler, de contrôler et d’assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007).

La créativité et l'innovation socio-spatiale interrogées par la question des dispositifs renvoient alors à des agencements formels et informels qui intègrent individus, objets, espaces physiques des situations au cœur des processus. En suivant différents auteurs (Berten, 1999 ; Nicolas-Le Strat, 2018) nous posons l'hypothèse qu'il apparaît fécond d'appréhender le dispositif non pas seulement sous l'angle critique des effets de normalisation totalisante vers un sujet-passif, mais depuis la réception d'un sujet-agent permettant de le comprendre comme condition de production de savoirs et d'actions (Berten, 1999). Ainsi les dispositifs peuvent être considérés comme des interfaces permettant de collecter des informations, d'être support aux échanges, de constituer des outils de travail ou de synthèse, etc. Il peut y être ajouté tous les processus de fabrication d'artefacts, d'objets, de médiums, films ou outils ayant pour objectif la production de connaissances partagées et la collaboration dans l'action conduisant à de l'innovation socio-spatiale ou à ce qui peut être considéré comme tel. Ainsi, le dispositif est ici entendu comme l'analyse de différentes situations produites *par, pour* et *dans* le processus d'innovation en intégrant différents éléments hétérogènes qui permettent de le penser comme médiation entre dimensions cognitives et spatiales.

L'objectif ici est donc double : (i) parvenir à mieux caractériser les savoirs paysagers habitants et (ii) montrer en quoi, comment et par quels effets leur élaboration participe du processus projet de paysage. En cela ce chapitre est charnière dans la démonstration générale du travail de thèse. Ceci justifie cette introduction et sa conclusion qui sont plus longues pour conserver la fluidité de lecture des récits. Il constitue tout à la fois une première exposition de différents matériaux et ses premiers résultats. C'est pourquoi le récit adopté en suivant relève d'une position intermédiaire entre l'*explication* et le *rendre-compte* (Mougenot, 2011).

L'écriture de ces récits souhaite néanmoins conserver les grands principes de la sociologie de l'innovation : (i) ils n'opèrent pas de dissociation entre description et analyse. L'organisation du propos, la sélection d'éléments et leur mise en cohérence par le chercheur sont constitutives de l'analyse. L'une ne découle pas de l'autre, elles sont consubstantielles dans le travail d'écriture ; (ii) considérant que le social n'est pas figé ou donné d'avance, le récit concentre son propos sur les dynamiques à l'œuvre. Le projet n'est pas linéaire mais ouvert. Il procède par opportunité et ajustements (Davasse, 2015). Il s'inscrit dans des temporalités longues et discontinues, « certains objets intermédiaires jouent un rôle particulier. Ils correspondent à des moments de rupture ou à

des transitions entre des phases distinctes de l'activité » (Vinck, 2009). Le récit s'attache dès lors à identifier des faits pertinents et à ordonnancer le récit pour caractériser certains moments, par différents effets d'écriture qui sont autant *d'effets de caméras*⁹⁸, pour rendre visible certains mécanismes qui sont devenus des balises de l'analyse en sociologie de l'innovation⁹⁹. Nous verrons combien l'art de l'intéressement et le choix des porte-parole (Akrich *et al.*, 1988) revêtent une grande importance en situation de projet de paysage où « l'observateur se transforme en expérimentateur et introduit dans la situation de nouveaux objets qu'il façonne en fonction d'une hypothèse de recherche à tester ou d'un projet de transformation de l'action collective. » (Vinck, 2009) ; (iii) le récit s'attache à décrire les associations entre humains et non-humains (vivants ou non) sans préjuger ni de leurs capacités en la matière ni de la nature de leurs regroupements qui se stabilisent progressivement. Les enjeux diachroniques, processuels et relationnels sont au cœur du mode-récit ; (iv) Pour finir, si la controverse n'en est pas absente elle n'en constitue pas le cœur. En effet, la controverse apparaît structurante dans des situations rassemblant des acteurs avec un grand nombre de positions hétérogènes. Nous verrons plus en détail dans le chapitre 4 pourquoi le travail par les attachements pondère cette importance en déplaçant certaines focales. Ainsi, une faiblesse analytique du mode-récit est de ne pas faciliter la mise en débat scientifique des résultats. Leur écriture laisse peu de place pour des mises à distance critique ce qui peut constituer une difficulté. Mais l'expérience de rédaction montre comment une prise de distance dans le fil du récit, en s'extrayant sur ce qui *s'y joue* comme processus, revient à perdre sa valeur heuristique. Pour remédier en partie à cela, je me propose d'introduire chaque récit par un texte qui *brosse* les éléments saillants et les *êtres en présence* de manière allusive et de clôturer par un texte

⁹⁸ « Un processus d'innovation est diachronique, pas synchronique, et le mode du récit correspond à cette propriété. Autrement dit, et pour filer une métaphore, un processus d'innovation est davantage communicable sous un mode filmique, à l'aide d'une caméra qui capture une temporalité relativement longue et mouvante, qu'à l'aide d'une photographie, qui fige » (Gaglio, 2022).

⁹⁹ Ces balises des processus de traduction sont : problématisation, intéressement, enrôlement et mobilisation des alliés, ainsi, « le processus de traduction commence par une phase de "problématisation", autrement dit par une définition concertée de la situation qui contraint tous les intervenants actuels et futurs. Dans l'exemple de Callon, les auteurs de la problématisation se positionnent comme "point de passage obligé", c'est-à-dire comme indispensables pour que les autres acteurs atteignent leurs objectifs. Dans une phase d'"intéressement", des alliances deviennent possibles dans la mesure où les identités des acteurs s'ajustent entre elles et aux causes. Dans une phase d'"enrôlement", le processus se stabilise en projet collectif. Peut enfin intervenir la "mobilisation des alliés", qui met à l'épreuve des porte-parole et diffuse le projet » (Guerrin & Barone, 2020).

intermédiaire qui, sans être conclusif, permettra une synthèse plus critique avant les chapitres suivants qui procéderont à une montée en généralité.

Les évènements des ATP se produisent et se croisent durant une même période de 4 ans (2018-2022). L'ordre de lecture est a priori indifférent. Néanmoins leur enchaînement est pensé pour communiquer de manière la plus intelligible possible les évènements par rapport au foisonnement de terrain. J'invite alors le lecteur en première intention à suivre l'ordre proposé qui est progressif tout en gardant en tête que derrière l'apparent déroulé se cache des brisures, des discontinuités et des maturations encore plus grandes que l'écriture ne permet pas d'embrasser entièrement. Pour mieux approcher cela, je propose des « maquettes chronologiques » qui accompagnent les récits sur le www.visages-paysages.com. Ces « maquettes » synthétisent et apportent un accès multimédia et transtextuel à différents matériaux complémentaires permettant de mieux comprendre certains effets de croisements et de chevauchements. Ces « maquettes » sont une contribution à l'invite d'Alexis Pernet pour produire des outils d'analyse entre différentes démarches de paysage pour mieux les évaluer comparativement (Pernet, 2019). Il est aussi important de préciser que leur écriture n'est pas ici l'aboutissement du seul travail solitaire du chercheur. Tout au long du terrain de nombreux allers-retours, plus ou moins formels, auprès des parties prenantes ont permis d'« interroger ce qui se construit et de partager ce qui nous arrive » (Younès & Bodart, 2018). Pour des raisons de clarté, ces échanges n'apparaissent pas dans ce chapitre 3, centré sur la mise en récit, mais seront signalés et analysés plus en détail dans le chapitre 5. Un dernier point sur l'écriture de ce chapitre semble nécessaire. Elle s'est voulue la plus neutre possible pour concentrer l'attention sur l'ajout successif de connexions donnant à voir le réseau de nouvelles *médiations* en construction et ce qui se *joue* sur le terrain durant le processus de projet de paysage-(mi)lieu. Pour ce faire, différents matériaux, comme des extraits de journal de chercheur, ponctuent l'écriture et rendent compte d'un déroulé non linéaire, par à-coups, de la démarche. C'est un récit composite, *hybride* au sens latourien (Latour, 1992) qui ne hiérarchise pas les registres de savoirs, mais offre plutôt, par effet d'interprétation réciproque, de nouveaux éclairages. Ce procédé permet d'étudier la dynamique de construction d'une connaissance autre que scientifique (Goulet, 2013). Aussi, malgré un effort d'homogénéisation pour l'intelligibilité des résultats, les caractéristiques de chaque ATP induisent, de fait, des registres d'écriture sensiblement différents.

En somme, je vais m'attacher par le mode-récit à caractériser les dispositifs de fabrication des savoirs paysagers habitants pour apporter différents éclairages à certaines questions : Comment la fabrication de savoirs paysagers habitants participe d'une culture paysagère pour des communautés locales ? Comment cela interroge les liens entre savoirs et apprentissages individuels et collectifs pour agir dans le cadre plus précis d'un processus de projet de paysage ? Mais aussi comment cela permet-il de produire de nouvelles situations qui interpellent les institutions en charge de l'action publique sur le territoire ?

Dans un premier temps, nous nous attacherons à rendre-compte d'un ATP, celui concernant le marais de la Vergne et son bassin versant par l'analyse des différents dispositifs mis en place pour la fabrication d'un outil non représentationnel (contes paysager) ainsi que l'encadrement d'un diplôme de paysagiste de fin d'études explorant les questions paysagères par un changement de focal nous attachant aux différentes relations au sauvage. Dans un deuxième temps, nous relaterons la trajectoire d'un ATP de réalisation de portraits-paysagers filmiques d'agriculteurs locaux. Ces films-recherche se positionnent de manière spécifique dans le contexte de la mise en place d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT). Dans un troisième temps, nous décrirons le déploiement d'un réseau de jardin écocitoyen à partir de l'expérience d'un premier jardin partagé et collectif : le 4L Jardin. Nous essayerons en conclusion de préciser les spécificités des SPH par rapport à d'autres savoirs. Cela nous permettra dans les chapitres suivants de mieux cerner les contours de la figure de l'habitant dans les démarches de participation en projet de paysage, de questionner ses enjeux politiques et de reposer les fonctions socioécologiques du paysagiste d'un point de vue d'une mésologie active.

I. RÉCOLTER ET TRANSFORMER DES DISCOURS EN CONTES PAYSAGERS

Le récit de ce premier ATP retrace la façon dont ont été élaborés des *contes paysagers* et des *scénarios paysagers* au sujet d'un marais d'eau douce : celui de la Vergne. Ces savoirs-outils proviennent d'un croisement de différentes méthodes dont les principales sont : le *devenir-habitant* (Marlin, 2022), des entretiens semi-directifs avec des habitants du marais à propos de leurs attachements, un travail de compilation de différentes sources bibliographiques.

Sont en jeu dans les situations paysagères : un marais d'eau douce d'un seul tenant hydrologique fragmenté en de multiples parcelles, des propriétaires fonciers regroupés en association syndicale autorisée, des fritillaires, des nivéoles, des chasseurs, des promeneurs, des éleveurs, des pêcheurs, des naturalistes, le conseil départemental de la Gironde, des enfants qui jouent à cache-cache, la Communauté de Communes de l'Estuaire, des techniciens, la « patte-d'oie », la Livenne, la tempête Martin, une ode, la réglementation européenne sur la biodiversité et l'environnement, un plan de gestion qui a échoué, le niveau de l'eau, le busard des roseaux, l'écrevisse de Louisiane, l'aulne glutineux, des ragondins, une écluse dite « du passage » et encore bien d'autres membres...

Aller à la rencontre des habitants

Je me suis installé en Haute Gironde en décembre 2017.

Dans un premier temps je suis allé à la rencontre d'habitants en les considérant comme porteurs de savoirs sur les paysages qu'ils vivent et pratiquent au quotidien (Collignon, 2005). J'ai mené cette enquête en appliquant une stratégie de *contagion*, c'est-à-dire que chaque nouvelle rencontre (de lieux ou de personnes) découlait d'une recommandation (Epaud, 2022).



Figure 24 : Illustration de différentes situations caractéristiques de l'enquête paysagère fondée sur des entretiens, recherche documentaire et parcours commenté

Le paysagiste-chercheur se construit progressivement un « objet à saisir/agir » en multipliant les sources et les échelles pour comprendre les situations paysagères et en évaluer les opportunités de mise au travail.

Ces premières rencontres m'ont permis d'identifier que la question paysagère des relations des habitants à l'eau dans ses multiples formes (cours d'eau, estuaire, plans d'eau divers) était importante sur le territoire. À l'occasion de ces rencontres, de nombreuses personnes me parlent en particulier d'un marais d'eau douce : celui de la Vergne.

« Par ici, il faut vraiment que tu visites la Vergne ! »
« C'est très beau ! C'est une Venise verte. »
« Oui ! oui ! C'est un jardin secret ! »

C - L'ESTUAIRE ET SES RIVAGES

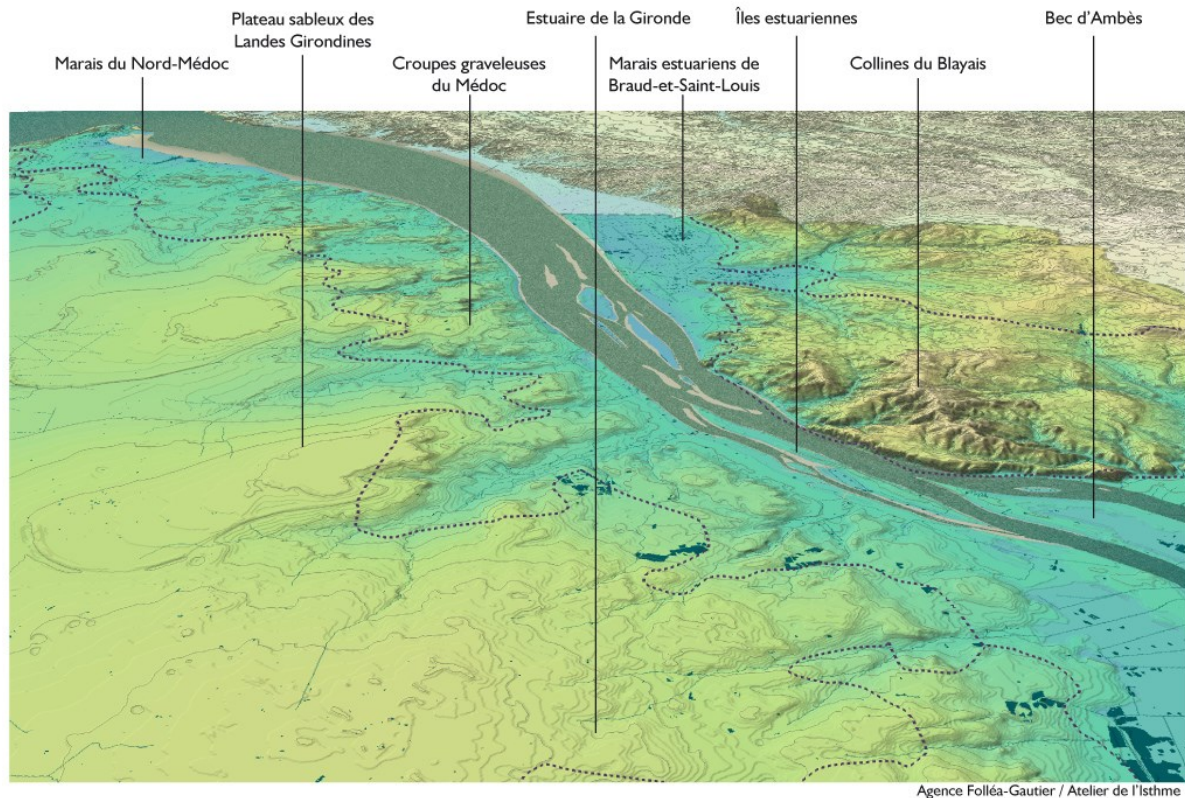


Figure 25 : L'estuaire et ses rivages

(source : Agence Folléa-Gautier/Atelier de l'Isthme pour le Département de la Gironde)

Comprendre¹⁰⁰ un bassin versant à l'eau patiente, un estuaire maritime transformé

En se référant à l'Atlas des paysages de Gironde, nous trouvons une seule et grande unité de paysage : les marais estuariens de Braud-et-Saint-Louis¹⁰¹.

¹⁰⁰ Terme emprunté au latin classique *compre(he)ndere* (composé de *cum* « avec » et *prehendere* « prendre, saisir ») qui signifie littéralement « saisir ensemble, embrasser quelque chose, entourer quelque chose » d'où son sens figuré de « saisir par l'intelligence, embrasser par la pensée » (source : cnrtl.fr/etymologie).

¹⁰¹ L'atlas des paysages de la Gironde est consultable URL : <https://www.gironde.fr/environnement/atlas-des-paysages-de-la-gironde/unites-de-paysage>.

Pourtant, le marais est constitué de trois parties distinctes. D'abord, au sud et au nord du canal Saint-Georges du côté de l'estuaire de la Gironde se trouvent les marais asséchés (palus) sur vase marine de Saint-Louis et de Saint-Simon. Ils ont été isolés des eaux saumâtres de l'estuaire par des digues et drainés par un réseau de fossés géométriques. Ensuite, plus à l'intérieur des terres, au cœur d'une enclave encastrée dans le plateau calcaire, se trouve le marais mouillé dit « de la Vergne¹⁰² ». S'y stockent les eaux douces de la Livenne et de ses affluents. Le réseau hydrographique est ici particulièrement dense, tout en restant extrêmement discret. Le chevelu est le plus étendu en linéaire du département de la Gironde. Les eaux musardent entre bancs sableux, tourbières à molinie et petits étangs creux. Lors des crues, elles débordent largement inondant l'ensemble des fonds de vallées creusés dans le plateau. On trouve tout au long de nombreux moulins aujourd'hui inutilisés et qui sont à l'origine de différents conflits entre les tenants d'une « restauration des continuités écologiques » et ceux d'un *statu quo* permettant notamment de maintenir une « mémoire » ou des pratiques de chasse et de pêche « traditionnelles ».

Enfin, les palus de Saint-Louis et de Saint-Simon, de taille variable, quant à eux, sont situés entre l'estuaire de la Gironde et des coteaux calcaires. Ils ont été transformés au XVII^e siècle en polder par la constitution d'une « digue à la mer » et d'un canal de ceinture sous l'impulsion d'un duc local, Louis de Rouvroy de Saint-Simon (Patanchon, 1989). Dans les années 1980, l'implantation de la centrale nucléaire du Blayais sur les rives mêmes de l'estuaire occasionnant un important remblaiement a profondément restructuré les logiques hydrauliques locales et la gestion des écluses et autres vannes. Le secteur est aujourd'hui d'autant plus sujet à des débordements, submersions et autres inondations avec la montée des eaux océaniques. En outre, le remembrement occasionné par cette implantation a fait basculer le territoire d'une agriculture de petites exploitations familiales de polycultures et d'élevage à une agriculture spécialisée avec des grandes exploitations (Lafaye, 1994) :

¹⁰² Le mot *vergne* en poitevin-saintongeais fait référence à l'aulne (en gascon *vèrn*). Il est à l'origine de nombreux noms vernaculaires sur le territoire : *Berdot, le Berdat, Bernon, Bernède, les Berneries, le Bernu, la vergnée, la vergnote* et donc aussi le marais de la Vergne. Aujourd'hui, cet arbre n'est quasiment plus présent (source : Vignau, 1996)

« Dans le marais, [l'arrivée de la centrale et l'agriculture intensive] c'est effectivement le plus gros impact. Si vous aviez connu ces marais avant les maïsiculteurs, c'était que des roseaux et des zones humides. Et du jour au lendemain, toutes les haies furent supprimées. Les fossés comblés. Et on a créé ces grandes plaines de maïs qui, aujourd'hui, ont entraîné les problématiques de pollution en particulier des fossés et des rivières. » (Extrait intervention du président de la CCE, Philippe P., 31 janvier 2020)

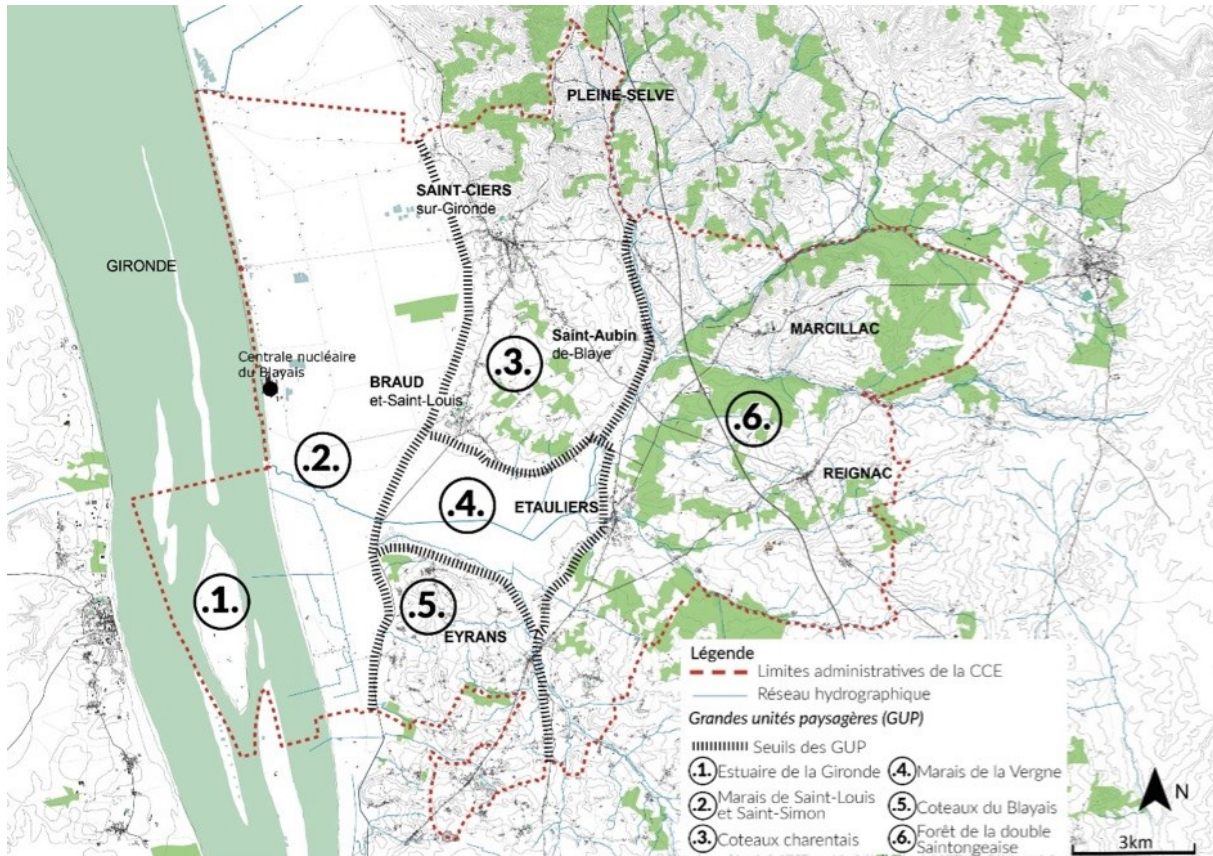


Figure 26 : Des cartes produites au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête Elles formalisent à échelle macro l'avancée des connaissances et permettent d'interroger les documents institutionnels relatifs au *paysage-objet* sur le secteur.

D'une superficie de presque 1 000 ha, le marais de la Vergne, au cœur du territoire, s'est développé de longue date grâce à des pratiques d'élevage et de récolte de joncs destinée à la litière des animaux. Sa mise en exploitation est probablement très ancienne : sa gouvernance par association de propriétaires sous forme d'associations syndicales autorisées (ASA) – statut communautaire dont l'origine remonte sans doute au Moyen Âge – témoigne de cette permanence historique. Ces pratiques étaient encore en place dans les années 1990 (Lafaye, 1994). À l'époque des petites exploitations polyvalentes, chacun « avait un bout de Vergne ».

Fauchées et pâturées, ces parcelles étaient au cœur d'un système territorial de polyculture-élevage très productif. Actuellement la fauche n'est effectuée que de manière résiduelle par quelques éleveurs encore attachés à la qualité du jonc et à la mémoire des lieux :

« Oui, je l'ai toujours fait, aller chercher le roseau dans le marais de la Vergne. Oui, je l'ai toujours fait et je le fais parce que c'est à ma porte et... j'y tiens. Et puis, c'est la meilleure litière que l'on puisse avoir. » (Extrait parcours commenté avec Lionel E., éleveur dans le marais de la Vergne, 16 mai 2019)

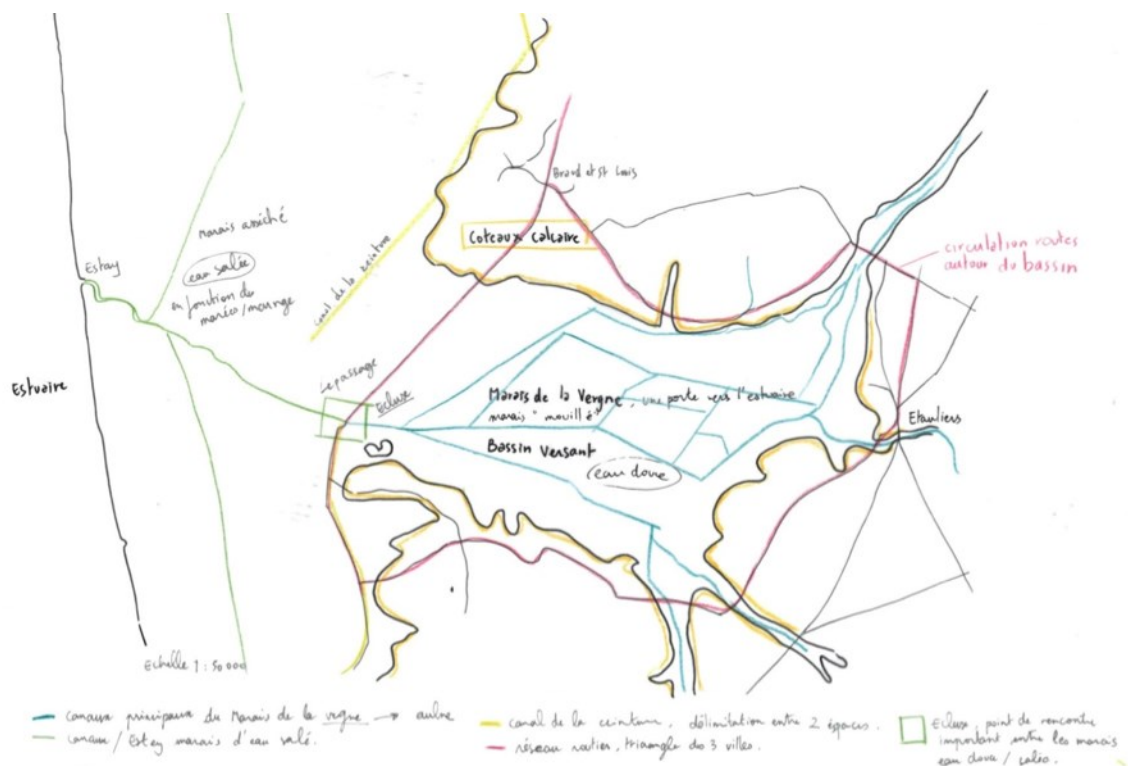


Figure 27 : Le marais de la Vergne est une interface entre les eaux douces et les eaux saumâtres

L'ensemble du bassin versant est acheminé, en sortie du marais, par la conjonction de trois canaux au lieu-dit la patte d'oie. L'exutoire, un peu plus en aval, est marqué par trois monumentales écluses qui permettent de réguler l'eau au lieu-dit Le passage (source : Pénélope Thoumine, étudiante paysagiste, 2021).

Les berges des fossés et canaux, autrefois tracées au cordeau et plantées d'aubiers-têtards (*Alnus glutinosa*), se désagrègent aujourd'hui sous les effets cumulés de la présence d'espèces invasives qui creusent de longues galeries souterraines et de leur manque d'entretien quotidien.

« Les canaux ils font peut-être maintenant 10 m de large ! Cela a été dévoré par les ragondins qui font des trous, les écrevisses maintenant ! » « Tu comprends avant on passait avec la trioule¹⁰³ pour pêcher. Quand le filet était plein de sédiments on le déposait sur le bord. Cela entretenait ! » (Extraits parcours commenté, 21 août 2018)

Le marais est aussi reconnu comme site d'intérêt écologique majeur depuis les années 1980. Il a été inventorié comme « Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique » (ZNIEFF de type 1), à la suite d'un premier avis confirmé en 2007. Il a également été retenu comme site Natura 2000 au début des années 2000. Il est enfin classé « Zone de préemption des espaces naturels sensibles » (ZPENS) par le département de la Gironde. Le dispositif a été mis en place en 1991, mais l'acquisition de parcelles par le département est faible : en 2018, le département avait acquis, de manière éparse, 125 ha, soit seulement 13 % de la surface de la ZPENS en 30 ans. Deux raisons principales sont évoquées pour expliquer cela : les nombreux héritages ont progressivement découpé le marais en une multiplicité de toutes petites parcelles privées et leur prix de rachat proposé par le Conseil départemental est sans commune mesure avec la valeur affective du bien.

*« Ce ne sont que des petites parcelles. Certaines font à peine quelques mètres carrés. C'est très, très parcellé ! »
« J'ai reçu un courrier du Conseil départemental qui me proposait d'acheter. C'est 1 500 €/ha normalement. Mais cela n'a pas de valeur pour moi. Le potentiel affectif est trop fort... » (Extraits conversations de terrain, février 2019)*

¹⁰³ Petit filet de pêche caractéristique du marais.



Figure 28 : Différentes situations paysagères dans le marais de la Vergne lors d'un arpentage de terrain

Les voies de terre et d'eau se croisent selon différentes configurations. Les lignes à haute-tension rappellent la présence de la centrale nucléaire. La privatisation de certains chemins est signifiée par le creusement de trous à leurs entrées pour éviter la présence de quads. L'ensemble des reflets, couleurs, textures participe des expériences caractéristiques de marais.

Comme autre changement dans ces marais : la chasse à la tonne¹⁰⁴, activité mineure auparavant pratiquée seulement si les conditions étaient favorables, est devenue une activité importante fortement spéculative. Cette évolution est liée à la quasi-disparition progressive des petites exploitations des agriculteurs-éleveurs qui occupaient le marais au profit d'une concentration, visible sur l'ensemble du territoire de la collectivité, de grandes exploitations viticoles, à l'origine d'une modification en profondeur des besoins en eau. Il en résulte d'importants conflits d'usage et une privatisation graduelle du marais par un petit groupe de chasseurs actifs qui le gèrent selon leurs besoins.

¹⁰⁴ Les mares de tonne tiennent leur appellation d'une pratique de chasse traditionnelle remontant au XIX^e siècle : elle consistait à se cacher près d'un plan d'eau dans un demi-tonneau retourné. A l'affût le chasseur pouvait ainsi tirer le gibier d'eau qui se posait à proximité au travers d'une ouverture découpée dans le tonneau (source URL : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/>).

La collectivité a tenté vainement, en 2012-2013, la mise en place d'un plan de gestion du marais avec les différents propriétaires concernés (individuels, regroupés en ASA et CD33). D'après les chargés de mission de la CCE responsables du dossier à l'époque (gestion du bassin versant et Natura 2000), une des principales raisons de l'échec de cette démarche a trait à l'impossibilité de régler la gestion des ressources en eau, dont la disponibilité varie fortement selon les usages agricoles, cynégétiques, écologiques ou récréatifs. Cette cristallisation a été alimentée par une posture institutionnalisée prise pour traiter le sujet, notamment par la dimension technique empruntée qui a approché le sujet au travers d'une démarche laissant peu de place à des approches plus transversales permettant de mieux comprendre toute la complexité de la situation.

Prendre en considération¹⁰⁵

En août 2018, je réalise un parcours commenté avec deux personnes impliquées qui sont frères. Les souvenirs d'enfance de ce qu'ils appellent le « jardin de la Vergne » sont encore intenses chez eux, terres de labeur, de liberté, de détente, de souvenirs perdus. La figure d'une parcelle fauchée peut susciter une vive émotion :

« Mais, là-bas avant la patte d'oie, y a un champ, il est magnifique. J'en avais les larmes aux yeux. De voir le champ comme cela, on aurait dit la Vergne d'autrefois. C'est incroyable. C'était magnifique ! » (Extrait parcours commenté, 21 août 2018)

¹⁰⁵ « Il convient parfois qu'en tant qu'expérimentateur dévolu par exemple à la découverte scientifique, je prenne en considération la pensée et l'action d'autrui, que je joue son rôle, que je me mette à sa place, ou encore que je constitue mon expérience de sorte qu'elle puisse être l'expérience de n'importe qui » (Zask, 2004).



Figure 29 : Les échanges avec les habitants se concentrent sur leurs attachements à La Vergne Ils sont émaillés d’une nostalgie prénante. Aux yeux des personnes qui la fréquentent depuis l’après Seconde Guerre mondiale, la Vergne se transforme rapidement : « La Vergne elle était à l’abandon ; maintenant, elle est à l’agonie ! » (extrait parcours commenté, 21 août 2018).

Ces deux frères m’invitent à un festival informel qu’ils organisent tous les ans sur une parcelle acquise au cœur du marais, située à l’intersection des principaux canaux de drainage. Elle est dénommée « La Patte d’oie ». Cet événement est organisé par un petit groupe d’habitants « amoureux de la Vergne ». Il est connu grâce au « bouche à oreille ». Dans la journée, différents artistes bénévoles viennent exposer leurs œuvres ou animer le repas partagé du soir. La journée se clôture par une ode à la Vergne¹⁰⁶. J’identifie ce festival, dédié à un marais et « à tous ceux qui y tiennent », comme un moment à haute valeur socioécologique, c’est-à-dire un moment au cours duquel l’on partage et met *en valeur*, sur différents plans affectifs, les trames d’existences tissées entre humains et non-humains *au sein* du milieu.

¹⁰⁶ Consultable sur www.visages-paysages.com



Figure 30 : La Patte d'oie est un cœur du système hydro-écologique du marais
C'est le point de jonction du chevelu de la Livenne avant que celle-ci ne se jette dans l'estuaire de la Gironde. Lors du festival les non-humains sont particulièrement (re)présentés au travers de peintures, de photographies ou bien dans des discours.

Premier samedi du mois de juillet 2019

Michel A. monte sur la scène. Un ami à lui, chanteur lyrique à New-York, vient de terminer son tour de chant par un aria de Bach. Nous sommes au milieu du marais de la Vergne pour le festival des rencontres de la patte d'oie. La nuit s'installe rafraîchissant l'atmosphère générale de bayou. Les moustiques ont signé l'amistice. Chic, pantalon noir, chemise blanche, Michel A. clôture les festivités de la journée en déclamant, comme depuis 5 ans, une Ode à la Vergne qu'il a composé en Mars 2010. Il commence au micro :

« Le long de la Livenne naquit une grande scène,
Entre petite et grande vergne.
L'eau qui y circule est même que celle qui coule dans mes veines.
Dois-tu ton nom à tes arbres « Vergne » ?
... »

Il a passé son enfance dans le secteur. La Vergne c'était son terrain de jeu. Puis il a « roulé sa bosse ». Il est devenu vendeur d'encyclopédie. Mais l'entreprise a eu du mal à s'adapter avec le tournant du numérique dans les années 2000. Il faisait beaucoup de trajets. La période était morose. Il a écrit son Ode à la Vergne « dans un wagon, en un trajet de train en rentrant de Paris, enfin... c'est sorti de mes tripes quoi ! ».

Encadré 4 : Extrait du journal de chercheur

Cette situation paysagère est apparue comme remarquable. L'ensemble de ses transformations en cours (controverses et conflits à différentes échelles de temps et d'espace), les membres de la situation (institutionnels ou non) ainsi que leurs nombreux affects, usages et attachements en profondeur (autant d'expériences médiales) à la Vergne révèlent l'intérêt de mettre à l'épreuve une démarche paysagère habitante. Il semble alors pertinent de tenter la fabrication de savoirs paysagers habitants afin de traduire le *complexe paysager* à l'œuvre.

Samedi 21 septembre 2019

Ce soir je suis allé sur l'île nouvelle au milieu de l'estuaire de la Gironde en face des marais du Blayais. Cette île a été rachetée par le département pour procéder à une « renaturation ». En effet, au tournant du XXème siècle, de petits village-usines viticoles se sont installés sur les archipels mouvants et les marais bordants l'estuaire. Ces installations coûteuses et réclamant de nombreuses infrastructures de génie hydraulique furent justifiées par la grande crise du phylloxéra¹ qui s'était abattue sur le vignoble bordelais. La submersion permettait de lutter contre le parasite. Ainsi les îles furent occupées par des petites communautés de travail, organisés par la logique de production, dans l'espace de temps de la vie d'un homme. En effet, cette solution sera abandonnée au bout de quelques dizaines d'années au profit de la technique de greffage des cépages sensibles sur « pieds américains » naturellement résistants. Un travail d'enquête ethnologique fut entrepris pour garder la mémoire de ces temps et venir alimenter un webdocumentaire¹. Les techniciens et artistes en charge de sa réalisation furent profondément affectés par la matière mémorielle durant les entretiens semi-directifs. Ils décidèrent de puiser dans cette matière de mots et d'images, d'hier et d'aujourd'hui, pour fabriquer un spectacle transmedia. La première s'est déroulée sur place sur invitation du Conseil Départemental. Il me semble que ce travail relève de la construction de savoirs paysagers. Durant la représentation j'ai été de nombreuses fois *emporté dans un sentiment paysager*. La proposition artistique par l'assemblage de différentes dimensions d'espace, de temps, de paroles situées, d'affects mélangés qui partent de l'expérience quotidienne (en particulier dans l'ambivalence de l'eau plaisir/contemplation *versus* menace/danger) permet de *plonger* et d'être *touché* par les paysages disparus de cette période que la crise du phylloxera avait enclenché. C'était « juste », au sens musical où cela sonnait juste. Il faudrait aller à la rencontre de la compagnie Trèse qui jouait ce soir-là pour leur proposer de participer à la recherche-projet par un travail de récolte de paroles pour l'écriture de contes paysagers par des moyens qui s'inspirent de leur méthode de travail.

Sur le retour j'ai croisé et échangé avec Lionel E. l'éleveur du marais de la Vergne qui était à la représentation. Atmosphère hors du temps sur le navire qui navigue dans le noir. Le spectacle a modifié mes perceptions du milieu estuarien.

Entrée du journal de chercheur lundi 30 septembre 2019

Contact avec David S. de la compagnie Trèse. Il a accepté le projet de contes paysagers. Rédaction du cahier des charges. La compagnie Trèse est issue d'une association : *Nous Autres* qui « partant de la parole habitante fabrique une nouvelle matière artistique. »

Encadré 5 : Extrait du journal de chercheur

S'approcher de l'expérience paysagère ordinaire

Je décide en décembre 2019 de réunir quelques personnes pour organiser un atelier de cartographie paysagère. Ayant développé cet outil au cours de l'atelier pédagogique UE33 (cf. 2.2.3) comme première approche représentationnelle du complexe socioécologique, il me semble qu'il s'agit d'un moyen pertinent d'explorer collectivement une parole située. Tous les extraits qui suivent proviennent de ces échanges.

Journal de chercheur_13 décembre 2019

Nous sommes huit. 7 hommes et une femme. Entre 50 et 70 ans aux profils variés. Tous locaux. MA. a insisté pour que l'atelier se déroule chez lui. Il nous accueille dans son salon. La Vergne est au fond du jardin. Un canoé rouge repose sur les berges. La configuration de certaines fenêtres, fines et étirées à hauteur des yeux, donne le sentiment d'être dans une tonne de chasse. Nous sommes accompagnés de David S. La première rencontre dure environ deux heures et trente minutes. Nous commençons par échanger sur la carte IGN qui est au centre sur la table. Puis Michel A. nous invite à nous installer pour regarder une vidéo en cours de finalisation depuis 2013. Elle dure environ une demie heure. Il y a participé à l'initiative d'un vidéaste local qui travaille pour la télévision régionale et qui fait de nombreuses prises de vues depuis un ULM qu'il pratique pour le loisir.

[...]

Journal de chercheur_21 février 2020

Nous nous sommes retrouvés chez MA. Il ne manque qu'une personne qui est remplacée par le vidéaste que MA s'est proposé d'inviter. J'ai imprimé pour l'occasion une photo aérienne du marais en complément de l'IGN. Les échanges durent 3h30.

Encadré 6 : Extrait du journal de chercheur

Je me présente aux participants de cet atelier en tant que paysagiste-chercheur : « Je n'aborde pas le paysage comme un décor, mais comme un milieu de vie et j'aimerais comprendre : à quoi vous tenez ici ? » Un participant place ses mains au-dessus de la photographie aérienne déployée sur la table. Dans un geste qui s'ouvre, en souriant, il me dit comme par évidence : « À tout ça ! »

La conversation est immédiatement très intense. Ce qui est tout de suite remarquable, c'est le plaisir partagé à nommer précisément les lieux. Ce n'est pas un simple travail collectif d'inventaire de noms vernaculaires, c'est un travail durant lequel, « loin d'opposer le langage comme outil purement conceptuel à un corps qui tiendrait le monopole de l'affectif, les paroles

sont considérées [...] comme des moyens de *véhiculer* les affects au-delà de leur capacité à *parler des affects* » (Plancke & Simoni, 2018) :

« Les noms des lieux sont superbes. Le bois des abîmes : un lieu de pendaison pour les seigneurs de la barrière et de sables mouvants. C'est la légende ! Les portes romaines, le pont de la faveur, le terrier des fées [...] Le port du rat, le port de brigand. Le Fond Dardet : c'est probablement l'eau qui sort, elle darde en Gabaye, comme un dard. Tu vois ? »

Se repérer, nommer devient un exercice d'« interobjectivité » où « les objets ne sont pas des moyens, mais des médiateurs, au même titre que tous les autres actants » (Latour, 1994) qui opèrent un commun se précisant par les échanges au sein du groupe. Les toponymes sont souvent rattachés à des savoirs d'usage très spécifiques comme la navigation dans le marais qui offre une cartographie propre :

*« — Avec mon père, on partait depuis ici : depuis la barrière. On coupait le premier canal : le canal des Demiers. Quelque part par-là, car il y a toujours beaucoup de courant, on coupait par ici.
— Canal des sables, oui...
— Et puis, on allait par ici vers les 45 journaux, là tout ce secteur et on pouvait revenir sans aucun problème. »*

La simple évocation d'un lieu appelle certains souvenirs précis. Les relations au milieu s'affinent par une fréquentation accrue, une familiarité par effet de proximité qui construit un sentiment de voisinage, d'affection socioécologique. Ces habitudes participent avec une grande précision de la singularité du milieu. Il en va ainsi de certaines floraisons annuelles :

« Les fleurs que tu vas trouver, souvent, c'est en périphérie. Les nivéoles, t'en as plein là ! [Il montre sur la carte]. Là aussi, le long de canal de Marquette, c'est tout blanc de nivéoles. Par moment, on dirait des massifs énormes, [avec emphase] énormes ! C'est trop beau ! [...] J'y vais tous les ans pour les voir ! »

Les attachements relèvent ainsi de multiples relations avec animaux ou végétaux se manifestent par des souvenirs de chasse à la tonne ou de pêche :

« Dans la rivière de la Moulinade j'ai tellement de souvenirs de pêche à la platus¹⁰⁷ avec la fourchette ou à la chatouille. »

Ou de promenades répétées qui permettent de situer des endroits spécifiques selon les saisons :

« Ici, il y a dix espèces d'oiseaux qui se lèvent quand on arrive là au mois de mars avril. Il y a des cols verts, des cigognes, les hérons, trois mouettes, des bihoreaux. Ce sont de petits hérons qui n'ont quasiment pas de queue, qui sont courts et quand ils s'envolent, ils font [imite le cri]. »

Il existe une histoire naturelle à échelle de vie d'homme qui démontre l'attention particulière des habitants aux évolutions de populations animales « en fonction de ce qu'il y a à bouffer » :

« Les ibis, les spatules ! Avant on n'en voyait pas... Les cigognes en 74 et puis après le reste a suivi... les ragondins dans les années 70, puis les écrevisses américaines un peu après qui venaient, dit-on, d'un élevage à Saint-Bonnet. »

Les transformations alimentent une nostalgie mais aussi un imaginaire « originel », temps mythologique du marais où les populations animales auraient été bien plus importantes qu'à l'heure actuelle :

« Avant l'assèchement, c'était des communaux comme le marais. Et cela se prolongeait dans les terres par la Comteau. C'était domaine royal. C'était sauvage ! [...] J'ai lu que c'était très giboyeux au Moyen-âge. [...] Il est écrit dans les inventaires au moment du duc de Saint-Simon qu'il y avait beaucoup de loups. »

¹⁰⁷ Le flet commun ou flet d'Europe (*Platichthys flesus*) est une espèce de poissons de la famille des *Pleuronectidae* (à laquelle appartiennent certains poissons plats tels que les limandes, plies, flets et flétans). D'autres espèces de poissons sont également appelées couramment « flets ». Comme tous les poissons de la famille des *Pleuronectidae*, le *platichthys flesus* possède un corps aplati asymétrique et ses yeux sont sur un même côté de ce corps. Le nom de « flet » qui apparaît en langue française dès le XIII^e siècle provient du mot néerlandais « *vlete* » signifiant « une sorte de raie ». L'origine de son nom scientifique « *Platichthys* » vient des termes grecs « *platus* » (« plat et large ») et « *ichtus* » (« poisson ») (source : Wikipedia, consulté en juillet 2023).

À la suite de cette transformation, la cohabitation avec les non-humains peut s'avérer difficile, inquiétante, voire ambiguë :

*« Il y a une plante envahissante que l'on ne connaissait pas il y a cinq ans. Elle envahit tout le fossé quand il y en a. Alors, c'est du glouteron, le nom latin c'est *Xanthium strumarium* L. Cela fait des espèces d'akènes et c'est envahissant. » [...]*

« Par contre l'Ibis c'est un parasite...

— ah oui ?

— Ah oui ! Il détruit ! Mais c'est beau aussi... »

Les échanges qui sont très soutenus, sont volontairement non cadrés pour ne pas induire de biais dans les attendus ou orienter la parole vers des directions préétablies. Il apparaît que des savoirs savants circulent localement (organisation de différentes conférences, parution d'une revue trimestrielle *l'Estuarien*¹⁰⁸, diffusion d'ouvrages techniques et universitaires ainsi que de différents documents sur la mémoire locale, etc.). Les objets de savoirs s'échangent, se commentent. Certains, animés d'une curiosité progressivement débordante, poussent loin leur enquête entre consultations d'archives :

« Je suis allé consulter la plus vieille carte connue qui est un parchemin aux archives historiques de Vincennes. Ce n'est pas très précis, mais cela donne une idée. Et donc, la Livenne arrivait, c'était chaotique. Ça serpentait. Le lit principal passait au milieu, longeait et arrivait à la Barrière. Et il y avait un moulin à eau à la Barrière. »

C'est aussi des explorations pour enquêter dans différents lieux :

« On a trouvé de nombreuses petites flèches en silex que l'on expose au musée de Saint-Ciers-sur-Gironde. Aussi des poteries, carrément une barque pleine de poteries dans les Romaines. Je suis allé avec R. dans la Gironde à une grande, grande marée ; en dessous, au début, c'était de la vase et puis, en dessous c'était très dur avec des pierres de taille, ce qui veut dire qu'avant il y avait des constructions. »

L'imaginaire élargi à d'autres échelles spatio-temporelles qu'offrent ces savoirs savants reconfigure en partie l'expérience paysagère médiale au quotidien. Le milieu n'est pas

¹⁰⁸ Cette revue est réalisée par l'association du conservatoire de l'estuaire de la Gironde, URL : <https://estuairegironde.net/>.

immédiat, il est un héritage qui s'actualise sans cesse. L'histoire savante se mêle à des souvenirs et à différentes mémoires ou à des légendes locales :

« Dans le secteur il y a eu plein de personnages légendaires : la Tête-du-Diable qui pouvait démolir une murette avec sa tête et qui était maître à la chasse aux vanneaux ; ou bien Mastoc qui arrachait un pied de vigne à la main quand il était en colère ; sans oublier la sorcière de Braud. »

« Il paraît qu'il y avait un tunnel qui partait du château Barrière pour aller à la citadelle de Blaye. Je m'y suis imaginé des tas de choses... »

Les savoirs sont *mis à l'épreuve* dans l'expérience ordinaire du milieu, et ce afin d'enrichir les relations affectives qui se tissent entre les habitants et les lieux :

« C'était formidable cette conférence de cet historien ! Il expliquait qu'à Corps-de-Loup, au niveau des Déhés, c'était une falaise de 27 mètres. Tu te rends compte ? Et puis, cela s'est comblé progressivement avec les intrusions marines [...] Au néolithique, c'était un étang de trente kilomètres par dix. T'as la Gironde, mais, à l'intérieur, t'avais comme une mer. Les écluses, c'était à l'endroit des anciennes îles. Ils les ont couplées à toutes les écluses quand [les ouvriers à la période du duc de Saint-Simon] ont asséché. »

D'histoires en récits, d'anecdotes en imaginaires, les témoignages mêlent différents savoirs spécifiques et singuliers et/ou connaissances, de sorte que dans l'expérience paysagère ordinaire, les savoirs se *mêlent* aux connaissances. Cette distinction est importante dans les sciences didactiques. Pour de nombreux auteurs, la connaissance est d'abord de nature processuelle et situationnelle a contrario du savoir qui « est envisagé comme le résultat d'un processus de connaissance » (Simon *et al.*, 2019). Ainsi, une connaissance est ce qui « réalise l'équilibre entre le sujet et le milieu, ce que le sujet met en jeu quand il investit une situation. Il s'agit d'un concept très large, qui inclut à la fois des connaissances du corps, des connaissances dans l'action, des connaissances de l'interaction, des connaissances mémorisées, etc. » (Margolinas, 2014). Richard Wittorski (2004) utilise l'expression de « savoirs-connaissances » pour mieux souligner cette dynamique dialogique.



Figure 31 : La multiplication des outils et objets permet d'échanger et d'agrèger différents registres de savoirs-connaissances

Ces objets, qui s'échangent selon les préférences de chaque membre du groupe, constituent soit des « objets intermédiaires » soit des « objets-frontières » qui participent, par représentation et traduction, aux mondes sociaux (Vinck, 2009). Chaque objet en situation produit différents résultats, différents registres de parole.

Les savoirs-connaissances trament les relations habitantes avec les lieux, ainsi l'aire territoriale écologique d'une plante se mélange à des savoirs d'usages pour alimenter une pharmacopée ethnobotanique :

« Par là commence la Symphitum : consoude. Alors, j'ai acheté un livre entièrement sur la consoude au conservatoire à Montesquieu. Autrefois, tous les gens avaient une boîte avec de la racine de consoude écrasée avec du saindoux, parce que c'est un cicatrisant exceptionnel. Et donc, tu vois, autrefois, ils avaient toujours des outils coupants, des sécateurs, des faux, des faucilles... J'en ai vu cette semaine à Saint-Girons. Une dame en vendait avec de l'huile de millepertuis. Elle ne le fait pas avec du saindoux, mais avec de la cire d'abeille et de l'huile d'olive vierge et avec de la racine. »

Les savoirs savants naturalistes sont tissés à l'expérience habitante pour augmenter l'expérience ordinaire :

« [D'un souffle] Fritillaria meleagris... (— Elles ne sont que dans des endroits bien précis !) Moi, j'ai un besoin : il faut que j'aïlle les voir deux, trois fois dans la saison [soupir complice : — oh oui !]. Tous les ans ! Cela pousse sur terrains humides mais pas inondés...

*[— Oui ! tout à fait ! Faut pas qu'il y ait trop d'eau !] Contrairement à la nivéole d'été : *Leucojum aestivum*. Je sais qu'il ne faut pas les cueillir, mais, tu vois, à Saint-Aubin, j'ai des prairies entre la Livenne et Grand Moulin et j'ai envie d'en implanter... Là, les blanches, *alba*, c'est très rare ; l'autre, c'est la pintade. »*

L'habitant, à l'instar du profane ou de l'amateur, construit une dimension réflexive qui n'est pas seulement issue d'un métadiscours expert. Il est alors possible de dire que l'expérience paysagère ordinaire augmente *trajectivement* l'épaisseur ontologique d'un (mi)lieu grâce aux créativité affectives et aux attachements des individus. Les habitants ne sont pas en l'espèce des informateurs sur leurs *points de vues*, sur leur ressenti, sur leurs valeurs *par rapport* à un paysage-objet, ni différents sujets autonomes qui s'expriment, mais ils représentent le tissage complexe d'un commun paysager en partage, « des points de jonction entre des socialisations élémentaires et [leur] environnement naturel » (Lamy & Fages, 2021). Du point de vue de la construction d'une pensée paysagère ils sont *partie prenante* d'une situation paysagère dont ils sont des configurations partielles, discrètes, incomplètes selon leur inscription matérielle et immatérielle d'*avec* le monde. L'extrait suivant permet une illustration partielle de cette composition :

« J'ai passé des moments absolument merveilleux avec mon père dans son couralin¹⁰⁹ (et à la tonne aussi...), en étant dans le couralin et en prenant moi-même après le couralin quand mon père a vieilli. J'adorais ça ! Manier le couralin ! Avec le fourcat, savoir le faire marcher sans bruit ! Il y a tout un art de pousser le fourcat sans faire de bruit pour ne pas le faire plonger. Et en plus, il y avait toute l'histoire, tout ce que l'on avait entendu : quand on s'approchait du terrier Ricard, de ce vieux château de la Barrière et tous ces coins-là. Cela donnait un charme supplémentaire aux lieux. »

Il apparaît que, au quotidien l'expérience paysagère ordinaire habitante est inventive, créative (de Certeau, 1990, 1994). D'un point de vue médial elle n'est pas *surdéterminée* par des figures-images surplombantes : elle se fabrique grâce à l'*interrelation* et à l'*incorporation* d'affections médiales singulières composées d'affects, de percepts et de concepts, d'où il résulte un assemblage entre expériences et mémoires personnelles, savoirs savants, récits légendaires ou imaginaires, histoire des lieux. Tout cela se trame pour enrichir l'expérience ordinaire. Les

¹⁰⁹ Le couralin est une petite embarcation à fond plat spécifique du marais de la Vergne. Sa fabrication artisanale relevait d'un savoir-faire vernaculaire. Il se maniait à l'aide d'une grande perche nommée fourcat (fabrication d'un couralin : URL : <https://www.youtube.com/watch?v=eMAF9MuMzBw>).

savoirs ne sont pas distants ils servent, au contraire, des émotions que nous pouvons qualifier de « paysagères » : « C'est la dimension vécue de ces espaces, et sa contribution à une reconnaissance esthétique, affective [...] qui a été négligée » (Benages-Albert & Bonin, 2013). En échangeant sur ce à quoi les habitants d'à présent tiennent, ceux-ci ne visent à aucun moment la caractérisation d'une *figure-image* qui définirait un paysage du Marais de la Vergne, mais ils façonnent, par apports successifs à la manière pointilliste, une figure *en creux* du marais de la Vergne. En deux ateliers cartographiques avec une parole libre il est possible de s'approcher des processus de transfiguration d'un *paysage-(mi)lieu* caractéristique d'un *habiter* qui ne soulève pas des questions identitaires, mais ontologiques par la configuration variable des attachements qui transfigurent l'existence médiale au cours de l'expérience de vie :

« J'avais fait le deuil de la Vergne car tout avait évolué énormément. J'y allais plus... Avant, tout était parfaitement entretenu. En fait, là, cela se reboise. Les canaux étaient plus entretenus. Autrefois, quand on allait chasser à la bécassine, on savait qu'il fallait passer ici, puis ici. Là, dans ce barrail ! Aujourd'hui tu te retrouves plus parce que ce n'est plus entretenu. On ne sait plus... Dans les années 1980, cela a basculé. Avant, c'était connu, c'était balisé, on avait des repères. Et à un moment, j'y allais, je me disais, "mais où est-ce que l'on est ?" Des arbres partout, tout tombait... Elle n'avait plus de visage... Mais, maintenant, c'est tellement sauvage que j'ai intégré. Le bon côté, c'est que, maintenant, il y a moins de monde. Alors, tu trouves plus d'animaux qui nichent. C'est plus diversifié. Cela change quoi ! »

Les dispositifs de parcours commenté et d'ateliers de cartographie paysagère en groupe accentue, par effet d'entraînement collectif, la multiplication de différents registres de connaissances et de savoirs, une idée menant à une émotion qui, à son tour, conduit à une expérience menant à autre chose. Il me semble que ce bouillonnement, d'apparence confuse, *fouillis*, s'apparente à ce que la géographe Béatrice Collignon nomme des « savoirs géographiques vernaculaires » qui sont éco-bio-géographiques¹¹⁰. Il est important d'« insister sur [leur] existence [pour] se donner les moyens de considérer les paroles données comme l'expression d'un tout qui fait sens, et non pas comme des éléments d'informations isolées que

¹¹⁰ « Il me semblerait plus approprié de parler ici de "compétences géographiques", unités de connaissances ne formant pas un discours d'ensemble, marquées par une forte cohérence. » (Collignon, 2005)

le chercheur peut manipuler à sa convenance, comme on l'a longtemps fait » (Collignon, 2005). Autrement dit, la combinatoire des différents registres permet d'accéder à un niveau de connaissance de structure supérieure¹¹¹, que nous qualifierons de « mésologique ».

Collecter des savoirs par la parole

Les caractéristiques matérielles du marais qu'aucun regard ne peut embrasser de manière panoptique, ajoutées à la volonté de prendre en compte, en mobilisant affects et attachements, la complexité, notamment de ses représentations culturelles immatérielles, m'ont invité à expérimenter une formalisation non représentationnelle (Olmedo, 2015) des savoirs paysagers habitants. Dans un contexte très conflictuel sur la question du marais et du niveau de l'eau, il paraissait important afin d'envisager un devenir partagé du territoire et des paysages de ne pas *partir du conflit* pour ne pas *s'y réduire*. L'idée de la création d'un conte paysager repose sur ce postulat. À cette fin, il est nécessaire de s'introduire dans une culture locale en partant des gestes, des relations, des émotions d'habitants *attachés* au (mi)lieu. L'objectif de ce conte est de proposer un retour *réflexif* sur un monde vécu fait d'interactions entre humains et non-humains. Par l'imaginaire convoqué, le conte paysager mobilise d'autres ontologies non humaines qui *participent* à la situation paysagère et qui se mêlent avec des humains dans un même récit, au *cœur* d'un même récit.

Je travaille alors avec le conteur David S. à identifier des personnes clés avec qui échanger et coconstruire cette complexité socioécologique qui échappe aux approches classiques. Si nos réseaux divergent, ils sont complémentaires. Finalement, il va seul à la rencontre de quinze personnes, aux trajectoires biographiques variées, identifiées par réseaux comme particulièrement attachées au territoire et comme représentant sa diversité d'usages. Les échanges, qui sont enregistrés, s'apparentent à des entretiens semi-directifs d'une durée qui varie entre deux et quatre heures. Les questions liminaires sont volontairement simples et

¹¹¹ « Dans le modèle expressif, la problématisation se donne donc comme individuation d'un objet, esthétique, technologique, théorique... Elle se produit quand plusieurs ordres de réalité entrent en résonance et deviennent commensurables par l'invention d'une dimension qui les articule et par passage à un ordre plus riche en structures » (Fabre, 2016).

larges : « À quoi tenez-vous ici ? C'est quoi l'eau pour vous dans votre expérience quotidienne ? Avez-vous des histoires que vous voudriez partager ? » Le conteur écoute et retranscrit les entretiens. Il « s'inspire des récits et témoignages mais il oriente ses questions et entretiens pour aller chercher de la matière » (Extrait du journal de chercheur, 20 juillet 2020.) Je fournis en complément au conteur une sélection de différents documents relevant de savoirs savants-experts sur l'hydrologie, la géographie, l'histoire du marais. L'ensemble des enregistrements est pensé comme un fonds documentaire susceptible de servir de matériaux pour d'autres artistes ou chercheurs. Lors de nos discussions régulières, nous mettons l'accent sur des éléments qui peuvent apparaître étonnants ou contradictoires. Aussi, sommes-nous attentifs à ce qui nous interpelle, nous touche ou nous affecte. En parallèle, David S. arpente et « s'imprègne » physiquement du marais et de la vallée de la Livenne. Bien qu'étant fin connaisseur de l'estuaire de la Gironde tout proche du marais, il ne l'avait jamais parcouru. Il découvre ce « *pays de ciel, d'horizons et d'infini [...] qui [le] marque* » (Extrait du journal de chercheur, 7 octobre 2019.)

Entrée du journal de chercheur lundi 18 mars 2020

Hier, nous avons dû nous confiner avec ma famille. Nous avons quitté notre domicile vers plus grand pour que cela soit plus simple avec les enfants. Nous ne savons pas encore pour combien de temps.

Mettre en spectacle

« *Une des fonctions essentielles du conte est d'imposer une trêve au combat des hommes*¹¹². »
(Proverbe oriental)

Au printemps 2020, le travail sera réorienté du fait de la crise sanitaire. Le conteur poursuivra seul ses entretiens. Dès juillet, des allers-retours et de nombreux échanges entre nous deux

¹¹² Extrait de la note d'intention « Création de 3 contes Paysagers des marais Nord-Blayais »

aboutissent à proposer trois contes, soit autant de pistes narratives à explorer qui vont chercher à s'entremêler (encadré 7).

Conte 1 : l'héroïne, la Livenne, rivière dont les eaux du bassin versant s'étalent dans le marais de la Vergne, avant d'être évacuées vers l'estuaire par le jeu de l'écluse du Passage. La Livenne veut prendre sa liberté et gagner le large. Pour ce faire, elle va passer un accord nocturne et conditionnel avec un illustre Braconnier, qui depuis des décennies, recherche dans ses eaux douces le poisson-roi de son enfance.

Conte 2 : un batelier gallo-romain est en dérive dans la brume, depuis presque 2000 ans, sur cette mer intérieure qui recouvrait les actuels marais. Un jour la brume se lève enfin, et le découvre échoué sur un barrail asséché, entouré de canaux, face à la Centrale Nucléaire et les lignes à haute tension. Effrayé par cette vision monstrueuse, il traverse en courant le marais côtier jusqu'au port des Callonges, où il rencontre un marin-pêcheur du cru. Ce dernier va lui permettre de remonter le temps et retrouver sa route, par un jeu initiatique du regard porté sur le paysage.

Conte 3 : au cœur d'un mois d'août particulièrement chaud, la sécheresse lézarde le marais, tout étouffe. Par une fin d'après-midi, un orage noir monte et éclate, terrible, libérant des pluies diluviennes. Pour échapper à l'inondation, l'éleveur, le semeur, le chasseur-pêcheur et l'éclusier se réfugient « chez Léo », célèbre bistrot-guinguette du Passage, où mènent tous les chemins... Prisonniers des eaux environnantes, ils vont devoir faire table commune, et passer la nuit à régler quelques comptes...

Encadré 7 : Trois récits abordant le paysage du marais comme (mi)lieu de vie(s) tissée(s) à différentes échelles de temps et d'espace

Extrait de la note d'intention « Création de trois contes paysagers des marais nord-blayais »

Ces récits incluent tout à la fois des non-humains (la Vergne, un poisson, la Livenne) considérés comme des actants des situations bien qu'ils soient dénués de volonté (tempête Martin de 1999) ; des personnages légendaires locaux (sorcière de Braud, « Chez Léo ») ; des figures d'archétype (éleveur, braconnier, l'étranger, etc.) ; et des lieux nommés précisément identifiés comme des lieux à forte valeur géosymbolique (Bédard, 2002) (écluse du Passage, certains barrails ou ponts). Les propos recueillis, qui sont parfois retranscrits *in extenso*, abordent des pratiques concrètes (pêche à la grenouille avec rayon de vélo), voire illégales (braconnage), mais aussi des expériences sensibles partagées (odeur du marais asséché au cœur de l'été). La mise en relation complexe de l'ensemble des différents plans médiaux cherche à s'approcher de l'ontologie *polyphonique* du paysage (Droz *et al.*, 2005).

La commande initiale adressée à l'association *Nous Autres* se limitait à l'écriture de contes paysagers. Dès novembre 2020, David S., enthousiasmé par les propos recueillis et par le projet dans son ensemble, propose de « mettre en spectacle » les contes, ce qui ouvre de nouvelles situations de *mise à l'épreuve* de la démarche. Des partenariats doivent être trouvés pour le financement de la production du spectacle, en l'occurrence pour le « monter au plateau », (c'est-à-dire, dans le milieu artistique, le construire *sur* et *pour* une scène) et ensuite le « diffuser ». David S. mobilise au sein de sa communauté de pratique (Dameron et Josserand, 2007) une équipe resserrée d'artistes « tout terrain » avec qui il a l'habitude de travailler. Une première note d'intention, accompagnée d'un premier budget prévisionnel, formalisera la proposition de spectacle. Le montage du budget fonctionne comme un « dispositif d'intéressement » (Callon, 1986) entre les associations, les artistes, les services artistiques et environnementaux du département. Nous structurons notre proposition autour de quatre temps de résidence au sein du château Baffort¹¹³ afin d'offrir « une production culturelle territorialisée ». Chaque semaine de résidence comporte plusieurs temps forts qui doivent permettre à différents publics d'aborder *l'envers du décor*, c'est-à-dire exposer les conditions matérielles de production d'une œuvre artistique, et d'enrichir l'écriture du spectacle. La proposition intègre par exemple un dispositif d'échange avec un public scolaire composé de différentes classes de primaire (du CE1 au CM2).

L'objectif de la rencontre avec les scolaires, de deux fois une heure sur deux jours, est de croiser leur expérience ordinaire avec les trames des récits du conte. En partant du batelier antique du conte deux (voir encadré 5) nous abordons la poldérisation, la centrale nucléaire, la montée des eaux, etc. L'objectif est de multiplier les processus de *dé*-centrement : nous jouons au « jeu du géant » en croisant carte de relief et carte IGN au 1/25 000^{ème} ; nous imaginons être une « goutte d'eau » pour suivre le réseau hydrographique des sources de la Livenne à l'estuaire. En nous repérant au fur et à mesure, nous localisons sur la carte des souvenirs et expériences

¹¹³ Le conseil municipal d'Étauliers, village de 1 500 habitants limitrophe à la Vergne, a souhaité faire l'acquisition, en 2021, d'une grande maison bourgeoise du XIX^e siècle située sur la place centrale : le château Baffort. Son projet est de permettre l'installation d'un collectif d'artistes, organisé en une fédération nommée « Queskonfabrik », regroupant amateurs et professionnels locaux qui ont pour ambition la création d'une fabrique culturelle « pour et par les habitants » (URL : www.queskonfabrik.org).

de chacune et chacun. Chaque prise de parole constitue des apports historiques et géographiques reliés à des dimensions biographiques (figure 32).



Figure 32 : Différentes situations d'échanges avec les scolaires

Ils permettent une *mise en récit* partagée de contes, de processus géologiques ou hydrographiques et d'expériences ou anecdotes d'enfants dans les marais : autant de croisements d'expériences vécues, de savoirs « savants » et de fils narratifs imaginaires (source : Association *Nous Autres*)

Un temps d'échange est organisé en mars 2021 avec huit élus de la CCE, partenaire financier de la création du conte, et un chargé de mission qui assistent à une séance :

« J'ai été très attentif à l'atelier. J'ai beaucoup apprécié la médiation. Je disais, en aparté, que celui qui connaît le territoire devient le bon élève. Et ce n'est pas nécessairement le bon élève attendu. Avec une facilité à se repérer sur la carte. Ce rapport à la connaissance du territoire devient un élément clé sur lequel on le reconnaît. Il devient centre d'attention. Changer ce regard et porter ce regard-là c'est important. Et il faut que nous, nous ayons ce même regard sur ce territoire-là. Avec une politique partagée autour d'une culture de ce territoire et des artistes, des auteurs viennent faire sortir ce qu'il y a de beau dans tout ça et le rendent beau. Pour moi c'est là la clé de la réussite. Sur ce que l'on veut faire en termes d'élus et cette jonction avec les artistes d'un territoire et leurs habitants. Je suis très curieux de voir la suite. Vous arrivez au début d'un mandat ce qui va nous permettre de travailler sur un temps plus long. » (Extrait intervention de Louis C., premier adjoint à la CCE et maire d'Étauliers, 11 juin 2021)



Figure 33 : Temps d'échange avec les élus de la CCE suite à un atelier

Les dispositifs de fabrication de savoirs paysagers dans le *continuum* du projet sont toujours pensés comme apprenants. Ils permettent une rencontre suivant un double mouvement de prétexte et de construction de savoirs partagés (source : *Nous Autres*, Grégory Epaud)

Les moments informels, comme ceux des repas, qui permettent de faire se rencontrer des individus parfois éloignés (maraîcher, viticulteur, jardinier, technicien, naturaliste, chargé de mission, personnel des services techniques, directeur de salle de spectacle, artiste, chercheur, assistante sociale, etc.), participent du processus de la RP. Ils offrent en effet une meilleure compréhension de la « dialectique de la légèreté et de la gravité » (Callon *et al.*, 1999) où « le processus d'innovation se produit dans un environnement qui se modifie en même temps que le projet et avec lui. Innover, c'est établir ces échanges, ces flux d'information entre des acteurs venus d'horizons distincts et que tout tend à séparer » (*Ibid.*). Chaque dispositif enrichit, directement ou indirectement, la matière du spectacle en train de se *stabiliser*.



Figure 34 : Les repas participent des dispositifs de recherche-projet

Le contexte général de résidence favorise les échanges sur différents sujets concernant le marais. Ce sont des moments importants de partage d'expériences et de dons (exemple : premières fraises d'une maraîchère dont l'exploitation borde un bras de la Livenne).

La dernière résidence permet de réaliser trois représentations, en particulier avec le groupe de témoins à l'origine de la parole recueillie invité à une avant-première qui lui est dédiée. Le public est manifestement ému. Un élu d'Étauliers vient à notre rencontre et tient ces mots :

« Dans La Vergne ils ont eu beaucoup de joie et beaucoup de labeur. C'est bien de retrouver ça. On reconnaît tellement son visage... C'est important ce que vous avez fait. »

Les premiers retours ne sont pas, pour l'équipe, juste des avis sur l'œuvre produite, mais plus une évaluation de sa dimension d'interobjectivation qui implique que :

« L'objet soit constitué de sorte que l'accord le concernant soit situé entre des perspectives ou des opinions plurielles, que celles-ci soient similaires ou convergentes. L'unanimité n'implique pas l'uniformité. Par interobjectivation, on peut entendre en première analyse un processus dynamique d'échange conclusif, ou encore une transaction entre au moins deux personnes. »
(Zask, 2004)



Figure 35 : Premières représentations à Queskonfabrik en fin de résidence

Les premières représentations sont organisées autour de temps conviviaux dans le cadre de la résidence. En présence des témoins et de leurs proches, un éleveur du marais assure une partie du repas sur le mode du *potluck*¹¹⁴. Ce repas procède d'une mise en abyme des contes puisque sont dégustés des aliments provenant du marais. Chacun, en s'exprimant sur ce monde qu'il partage comme *nourritures* (Pelluchon, 2015), bascule de l'*acteur* à l'*habitant*, du *spectateur* au *coauteur*, pour réaliser un *commun artistique* (Morizot & Mengual, 2018) (source : *Nous Autres*, Grégory Epaud).

¹¹⁴ En Amérique anglophone (États-Unis, Canada), le *potluck* (en français « repas partagé », « repas communautaire ») est un rassemblement autour d'un repas où chaque convive est censé apporter un plat à partager avec le groupe.

Diffuser

Le spectacle est joué douze fois pendant la saison 2021/2022. Le souhait de l'équipe est de se porter à la rencontre du public local, souvent non habitué à fréquenter les lieux de culture. Les réactions sont parfois intenses. Le public est souvent debout, certains pleurent.

« Non mais c'est formidable ! Comment vous avez su tout cela ? »



Figure 36 : Première affiche du spectacle

La première des *Trois Portes du passage*¹¹⁵ est offerte par les artistes. Le spectacle est un « objet-frontière » qui s'inscrit dans des boucles récursives mobilisant des individus dans des configurations différenciées. L'ensemble des dispositifs de sa production et de sa diffusion devient un milieu de développement de compétences, des savoirs et savoir-faire dans une relation attentive avec l'environnement compris comme interaction entre humains et non-humains (source : *Nous Autres*).

Ces réactions et affects partagés nous renseignent sur la pertinence d'interroger plus en avant dans ce travail de thèse les émotions paysagères. Néanmoins, il est important de relever que leur intensité ne pose pas seulement, dans le cas des savoirs paysagers habitants, la question de l'articulation entre les expertises d'usages ou les savoirs géographiques vernaculaires et les

¹¹⁵ Consultable sur www.visages-paysages.com

productions scientifiques comme dans certaines démarches de médiation paysagère institutionnalisées (Vigne et Bercovitz, 2015) ; cela revient plutôt à interroger la place que peut occuper sur les territoires, tant d'un point de vue éthique que politique, « le point de vue de l'habitant » dans l'action paysagère. Ce point de vue n'est pas à comprendre comme une subjectivité phénoménologique, mais plutôt comme la mise en légitimité de « ce qu'on voit et ce qu'on peut en dire, [de] qui a la compétence pour voir et la qualité pour dire, [d]es propriétés des espaces et [d]es possibles du temps » (Rancière, 2000). Les représentations des contes paysagers participent en cela à reconnaître et légitimer un commun paysager peu représenté et difficilement accessible.

Des temps d'échanges prolongés à la suite du spectacle permettent d'accéder à de nouvelles connaissances des pratiquants :

« Pour les communions on allait y pêcher un brochet pour chacun » ;

Ou bien provoquent des interrogations :

« Il existe vraiment ce bois des abîmes ? »

Parfois suscitent des curiosités :

« Je ne connais pas encore. Va falloir que j'y aille ! »



Figure 37 : Les représentations *en situation* en des lieux non dédiés au spectacle

Elles ont lieu en extérieur, aux abords des marais du Nord-Blayais, ou avec un point de vue remarquable sur ceux-ci en lien avec l'estuaire de la Gironde.

De fait, le conte paysager est ici devenu un outil de *traduction* qui est mis à l'épreuve régulièrement pour en évaluer non pas *la vérité* mais, plus pragmatiquement, *la véridicité*. Dit autrement, la manière de pouvoir *faire sens* localement :

« Aller en ce sens ne revient donc pas à poser les bases d'une "objectivité collective", au sens d'une vérité scientifiquement fondée susceptible de s'imposer à tous ; et moins encore à fonder une appréciation esthétique "convenable". S'il s'agit bien d'apporter à un collectif (un ensemble d'acteurs, d'habitants...) des fragments de récits "vrais", c'est précisément leur caractère fragmentaire et provisoire qui est la clé de leur efficacité politique, culturelle, esthétique. Il ne peut s'agir là que de primo-récits, ouverts à l'apport de savoirs (savants ou pas) et de données qu'ils n'ont pas encore intégrées. Leur formulation n'a de sens que dans un contexte donné, celui d'une action, d'un projet, qui offre les conditions, tout à la fois, de leur mobilisation, de leur mise en discussion et de leur enrichissement » (Briffaud, 2022)

Maintenir les dispositifs ouverts

L'initiative de conception du conte paysager permet, en outre, différents prolongements de réseau tant du côté des habitants que de celui des institutions. Par exemple, l'agence culturelle du département de la Gironde (IDDAC) s'est proposé de financer une vidéo de diffusion de la démarche¹¹⁶.

« Le lien entre l'artistique et le paysage c'est quelque chose qui peut dépasser le seul territoire et être restitué à d'autres dans le cadre de nos boîtes à outil. Voilà ! Faut que cela puisse outiller ! » (Extrait Réunion visio IDDAC du 03 février 2021)

La CCE, quant à elle, s'est engagée à financer une édition papier et sonore pour la diffusion des « *Trois Portes du passage* ». Un projet de résidence territoriale d'artistes pour trois ans (2023-2026) est également en cours pour créer localement un festival de contes paysagers. En janvier 2021, une étudiante en CESP¹¹⁷ à Versailles me contacte sur les conseils de son père qui est très investi dans un jardin écocitoyen que j'accompagne (cf.3.III.). Son travail de mémoire de master interrogeait la question générale du « sauvage ». Nous convenons de le poursuivre en lui donnant une situation paysagère concrète : celle du marais de la Vergne. Après s'y être installée quelques jours sous tente et en combinant plusieurs entretiens avec des personnes croisées sur place ou sur mes recommandations, elle produit des scénarios de paysage-fiction qui interrogent : « Et si le busard des roseaux, l'écrevisse de Louisiane ou l'Aulne glutineux gérait l'écluse du Passage ? » (Laurent, 2021). Ces scénarios projettent les évolutions possibles du marais selon le point de vue et les préférences écologique de chaque espèce. Ils sont illustrés par trois tableaux qui servent de support d'échanges pour interroger les relations de cohabitation entre humains et non-humains. À l'issue de ce travail, un article est diffusé dans le numéro 80, d'avril 2022, de la revue *l'Estuarien*. Ce travail est éprouvé en comité restreint *in situ* lors du festival de la Patte d'oie de juillet 2022.

¹¹⁶ Consultable à l'adresse : <https://www.iddac.net/ressources/recherche/item/2161-itineraire-d-un-conte-paysager-recit-d-une-collaboration-entre-art-et-science> et sur www.visages-paysages.com

¹¹⁷ Certificat d'études supérieures paysagères proposé à l'ENSP de Versailles- Marseille. L'article et le mémoire sont consultables sur le site www.visages-paysages.com.



Figure 38 : Echanges sur les évolutions du marais depuis l'eau, la terre ou le ciel en adoptant le point de vue de non-humains

Le dispositif général s'appuie sur une grande carte au centre qui représente les courbes de niveau. Des visuels permettent de comprendre les évolutions et les enjeux concernant l'écluse du Passage. Il y figure aussi des schémas systémiques éclairant l'éthologie des non-humains (ici, le busard, l'écrevisse ou l'aulne).

Ce travail exploratoire apparaît comme plus difficile d'accès. Une représentation-atelier des contes paysagers et des échanges sur cette approche de scénarios-paysagers sont prévus avec les habitants, les élus et le service environnement du département chargé des Espaces Naturels Sensibles (ENS) lors de l'inauguration de la maison de l'éclusier. Pour finir, une carte paysagère sera réalisée avec Thomas C. un artiste local rencontré lors de la mise en place d'un jardin (cf.3.III).

* *

*

En conclusion, il est possible de comprendre comment la démarche de production de savoirs paysagers habitants procède par différentes agrégations. La pertinence de ces savoirs ne relève pas de leur précision à *décrire le monde* mais de leurs effets à *construire des mondes*. Les savoirs paysagers ne cherchent pas à fixer *une réalité* du milieu : ils participent d'une *transformation* et d'une *transfiguration* du milieu à l'épreuve du paysage (voir article 1.3.4), c'est-à-dire que les savoirs paysagers habitants n'ont pas de valeur *en soi* s'ils sont la simple traduction de paroles recueillies. Inscrits dans un territoire de proximité, ils acquièrent une valeur trajective (voir section 1.3) en *mettant au travail* le paysage comme désir, affect, représentation et action grâce à la multiplication d'attachements et d'intermédiations éco-techno-symbolique entre individus et lieux depuis l'expérience paysagère ordinaire :

« Ce n'est donc pas d'un nouveau grand récit que nous avons besoin, mais d'un nouveau genre de récits, au sens littéraire. Un genre (parmi d'autres) de récits locaux, qui ne soit pas une idéologie au sens marxien, mais une "grammaire conceptuelle" environnementale (Bonneuil et Fressoz, 2013) pour cartographier autrement les mêmes territoires. C'est-à-dire une manière de formuler les problèmes, de raconter les situations, de qualifier autrement les enjeux, les acteurs et les relations, pour libérer là où elle est enclose l'imagination théorique et pratique des acteurs, ou bien simplement faire émerger des points de vue différents. » (Morizot, 2017)

Dans ce type de projet, le paysagiste n'est pas l'*expert* de la caractérisation du paysage ; ses compétences se situent plutôt dans la relative maîtrise de ce qui se trame dans le *devenir-habitant* (Marlin, 2022). Cette habileté lui permet d'assembler symboles, pratiques, usages, gens et lieux dans une perspective de recomposition des mondes (Pignocchi, 2019) inscrite dans la trajectoire terrestre entre humains et non-humains. C'est donc un savoir-faire qui relève d'une créativité artistique tout autant que scientifique dans l'action (voir article 6.3.3.). D'autre part, contrairement aux approches classiques de médiation paysagère, le point de vue de l'enfant n'a pas été négligé ici en ce que les attachements qui se nouent à cette période de la vie participent du sens accordé au « milieu » (Zask, 2023) tout au long de l'expérience de vie.

Il pourrait sembler qu'il manque à l'expérimentation une séance d'échanges entre personnes ouvertement en conflit afin de porter une « médiation paysagère ». Outre que les perturbations entraînées par la crise sanitaire n'ont pas permis plus de temps collectif, le travail par les attachements pointe ici autant une faiblesse qu'une force. Il n'aborde pas le politique comme espace de négociation entre des individus aux intérêts divergents – donc, comme un *rapport*

de force social (voir chapitre 5) – mais comme reconfiguration des relations entre individus et lieux – comme *rapports de liens* géosociaux qui nous attachent. La contractualisation n'est pas son outil, ni sa fin (Bercovitz, 2015). Par contre, la mise *en travail* paysager qui s'opère ouvre de nouvelles relations et perspectives. Ainsi, à l'heure d'écrire ce mémoire, de nombreuses positions ont évolué au sujet de la Vergne et, s'il est difficile d'évaluer les impacts *directs* de l'écriture des contes paysagers, il est évident qu'ils ont permis indirectement de poser autrement le débat entre les parties.

Le projet de paysage-(mi)lieu s'inscrit dans des processus de temps long, d'où l'intérêt de poursuivre l'étude de cette situation paysagère. Il faut néanmoins noter *l'ambiguïté* de la position du paysagiste-chercheur : il déclenche, de sa propre initiative, une dynamique locale sans pouvoir clairement justifié *d'où il prend position et pour qui il parle*. Fait encore plus discutable : il peut sembler qu'il initie une forme d'instrumentalisation en ne fixant aucun objectif à la construction de connaissances paysagères tout en mettant à l'épreuve la question habitante dans les démarches participatives de projet de paysage. Il enrôle donc de fait des personnes qui n'ont pas toujours les moyens d'évaluer le contexte et les attendus de la démarche, même si ceux-ci sont précisés en amont de toutes rencontres. Pour autant, cette prise d'initiatives et de responsabilités initiales de la part du paysagiste-chercheur s'est progressivement amenuisée par la dynamique générale et manifeste des nombreuses personnes parties prenantes de la démarche qui, *chemin faisant*, ont pris conscience de son intérêt (voir section 6.3).

II. CONCEVOIR DES PORTRAITS-PAYSAGERS FILMIQUES

Le récit concernant cet ATP retrace l'élaboration de *portraits paysagers* de lieux agro-écologiques distribués sur le territoire de Haute Gironde. Ces savoirs-outils proviennent d'un croisement de différentes méthodes dont les principales sont : le *devenir-habitant* (Marlin, 2022), des entretiens semi-directifs avec les paysans en tant qu'habitant sur leurs attachements, un travail de compilation de différentes sources bibliographiques.

Sont en jeu dans les situations paysagères : des serres, des abeilles, des planches de maraîchage, des arbres, un projet alimentaire de territoire, des vaches, des vidéastes-paysagiste, des libellules, un pays-culpteur, un jardin en équilibre, un oasis de boulanger-paysan, du levain de 20 ans, une chargée de mission agenda 21, des cigognes, une salle des fêtes, la Livenne, le Brouillon, un bocage serré, des rampes d'arrosage, une disco Soupe, des poules, des escargots, des nids dans les ceps de vignes, un comité de l'alimentation, une canalisation d'eau pour la centrale nucléaire, des pièges hormonaux, des sols hydromorphes et encore bien d'autres membres...

Expérimenter en stage

Durant le premier semestre 2018 j'encadre le stage de Chris Pivodori, étudiant en DEP2 de l'Ensap de Bordeaux (École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage). Ce stage qui s'inscrit de manière plus globale dans le programme de recherche MARGINOV (cf. 2.2.4), a pour objectif d'explorer de manière critique divers dispositifs et méthodes d'enquête sur les savoirs paysagers habitants et d'éprouver et analyser les premières formalisations. Le stage débute par de nombreux arpentages. Nous identifions quatre personnes aux profils volontairement différents pour évaluer la pertinence et l'efficacité de la méthode du parcours-commenté en cours d'élaboration (cf.2.4.2) : un éleveur de bovins, ancien élu d'une municipalité dans le nord de la CCE très impliqué dans le développement local ; un ancien grainetier très attaché au marais de la Vergne (cf. 3.1. « Récolter et transformer des discours en conte paysagers, *Prendre en considération* ») ; le président de l'association de marche pédestre du secteur ; et un viticulteur/aspergiculteur rencontré lors d'un arpentage. Les deux premiers nous ont été recommandés, alors que le suivant a été retenu sur la présomption de sa connaissance particulière et transversale du territoire par les sentiers de randonnées. Dans le cadre de ces parcours-commentés, nous décidons de tester l'apport potentiel de la vidéo. Mais les contraintes techniques (charge de la batterie, situation optimale de prise de son, apprentissage de l'outil caméra) alourdissent le dispositif des deux premiers parcours. Je propose à Chris P. de mener seul les suivants pour diversifier ses expériences.



Figure 39 : Des enquêtes *in situ* pour échanger sur les attachements

Les parcours-commentés sont testés dans différentes configurations (face à face, à plusieurs, avec ou sans vidéo). L'apport de la vidéo apparaît comme contraignant dans les échanges et chronophage quant au traitement et à l'organisation des données (source : Chris Pivodori, Grégory Epaud).

Sous la contrainte du temps du stage, l'exercice s'est concentré sur la figure de l'éleveur de bovins dont le discours a été *traduit* dans un petit livret au moyen de différentes illustrations graphiques¹¹⁸. En spatialisant ses paroles, il est possible de saisir combien il a une vision précise, et ce à différentes échelles de temps et d'espace, de la manière dont ses pratiques influent sur les matérialités paysagères. Mais cette conscience ne se limite pas aux lieux de son exploitation qui sont dispersés. Le parcours qu'il a retenu est structuré par la présence de l'eau en lien avec la discrète rivière de la Livenne. Cette attention à l'eau, qui concentre nombre de ses affects, est rattachée à différentes dimensions : anciens moulins et biefs, fossés, cortèges de plantes hygrophiles, abreuvoir pour les bêtes, lieux de baignade dans l'enfance. En retenant ces éléments dans son discours il est possible de reconstruire, en *l'objectifiant* en partie, un paysage de la vallée à peine perceptible sur les lieux.

¹¹⁸ Consultable sur le site www.visages-paysages.com.

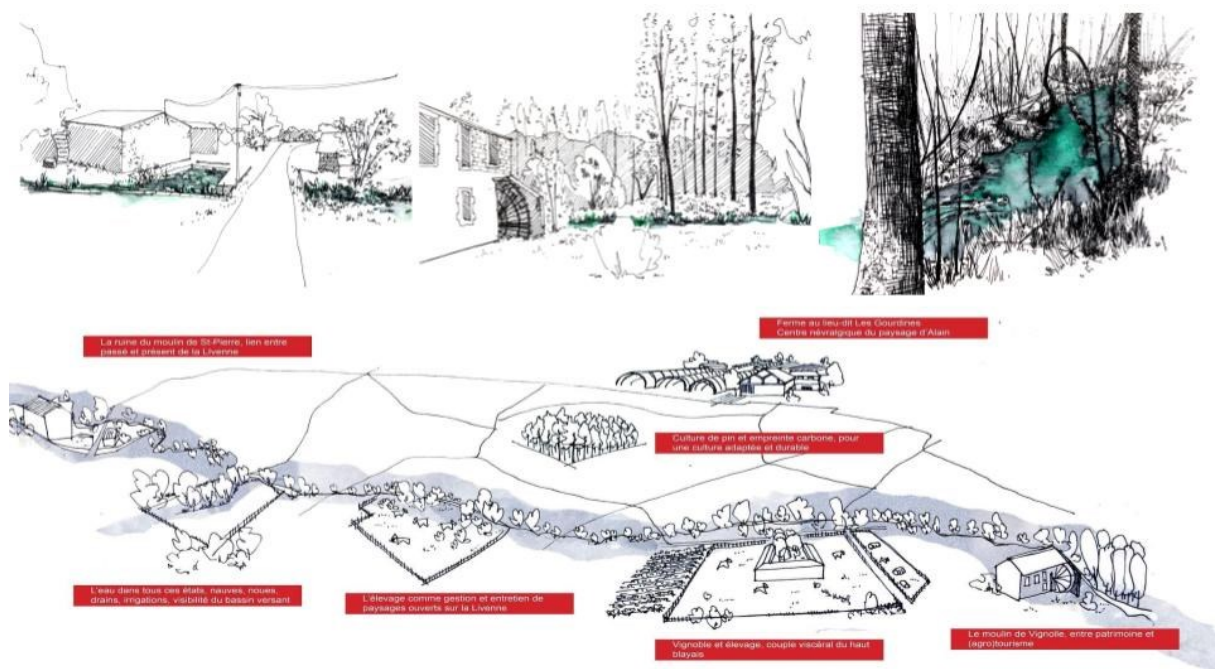


Figure 40 : Planche du mémoire de Projet de fin d'études (PFE) de Chris Pivodori

La traduction paysagiste du discours opère un grand nombre de sélections et de discrimination dans le foisonnement des matériaux. Elle mobilise les outils usuels de la profession (bloc-diagramme synthétique, photographies commentées) dans le but de lier des lieux ou situations spatiales aux valeurs ou affects véhiculés par le discours de l'habitant, et ce à plusieurs échelles de temps et d'espace discontinues (source : Pivodori, 2018).

Comme ce travail préconise « la mutualisation des regards », le discours de l'éleveur bovin est mis en vis-à-vis mis de celui du technicien rivière de la CCE, rencontré pour l'occasion, qui aborde les enjeux « d'écologisation des cours d'eau » (Bercovitz, 2013), c'est-à-dire, selon les objectifs de politique publique, l'effacement des obstacles qui limitent la remontée des cours d'eau mais aussi le frayage par les poissons. Le travail de mémoire du PFE interroge la fonction de l'échange dans le projet de paysage.

Ce travail de fin d'études exprime le besoin de proposer une autre démarche de projet, moins conventionnelle ; de partir cette fois du socle paysager, des paysages « de l'ordinaire », racontés par les habitants d'un territoire — ici les exploitants agricoles, fermiers ou paysans de la communauté de communes de l'Estuaire — pour en faire les moteurs d'un futur, ancré dans leurs espaces. L'échange et le projet se confondent pour ne faire qu'un au sein de cette proposition, et comme l'indique le titre de cette expérience, l'échange — dans ses différentes formes — est au cœur du processus qui est présenté. Entre l'habitant et le paysagiste, entre le paysagiste et l'habitant, mais aussi entre les habitants et avec les techniciens, et les élus, l'échange, par le prisme du paysage, établit le langage commun permettant d'unir les forces vives du territoire. Il crée un espace de discussion dépassant les fonctions, habiletés et aptitudes de chacun. Ce premier travail s'est concentré sur la question de l'échange dans les démarches de paysage.

Encadré 8 : Extrait du Projet de fin d'études (PFE de Chris Pividori) : « L'échange comme projet de paysage, cohabitation entre habitants et paysagistes » (source : Pividori, 2018)

Un premier bilan soulève deux principales difficultés afférentes à ce travail de mutualisation des regards. La première concerne la mise en forme. Le document final du PFE n'a pas été examiné et amendé par les intéressés, laissant une part importante de biais d'interprétation. De plus, le livret papier est autonome : il explique la démarche et son contexte, illustre de manière riche les deux propos, mais ne facilite pas les échanges en tant qu'outil. La deuxième difficulté est d'ordre méthodologique. La démarche conclut à une nécessaire *médiation paysagère*¹¹⁹ où « faire se rencontrer et se confronter les paysages des habitants, avec ceux des techniciens et des élus, avec comme prérequis une valorisation des paysages habitants par le prisme paysagiste, est un travail fondamental » (Pividori, 2018). Mais il apparaît que, sur le plan épistémique, le statut des deux discours est asymétrique. En effet, l'éleveur est appréhendé par le paysagiste comme un habitant-acteur attaché aux lieux. Il est compris dans un complexe qu'il donne à interpréter *depuis* ce point de vue, si bien qu'il n'est pas *réduit* à sa dimension technique de producteur de viande animale. La formalisation de son discours par le paysagiste rend compte d'un paysage-(mi)lieu de vallée-eau sur un plan de compréhension écouménil (cf. 1.3.4.). A contrario, le technicien rivière est *réduit*, par le dispositif mis en place par le paysagiste, à sa fonction de *porte-parole* institutionnel (Akrich *et al.*, 1988), ce qu'il

¹¹⁹ « On envisage alors le paysage comme un outil de médiation capable de faire émerger un nouveau "contrat socioterritorial". Dans cette perspective, on parlera de "médiation paysagère". » (Bercovitz, 2013) (cf. 1.1.3.)

signifie qu'il n'est pas *enquêté* en tant qu'habitant. Son discours expert est celui des sciences écologiques duales (Babou, 2017) d'un paysage-territoire (environnementalisant) (cf. 1.3.4). Il en résulte une *tension* entre les discours qui semble irréconciliable, car ne relevant pas des *mêmes plans* de réalité, des mêmes « usines cognitives » (Briffaud, 2022).

Se positionner

« Ève L. me présente le Projet alimentaire de territoire (PAT) et me demande comment je peux me positionner. »

Encadré 9 : Entrée journal de chercheur, mardi 15 janvier 2019

Ève L. est la chargée de mission agenda 21 de la CCE (cf. 2.3.4). Nos relations relèvent, au début, d'un *intéressement mutuel* (Dulcire, 1994). Elle a très tôt soutenu le projet-recherche même si elle « *n'en saisit pas toujours les contours* ». Chargée de la transversalité au sein de l'institution cette dernière regrette le peu de moyens qui y est dédié au regard des enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques. Selon elle une des premières difficultés consiste à *déjouer* l'organisation institutionnelle où chaque service est dédié à des missions et compétences spécifiques en silos. Pour parvenir à ses fins, elle multiplie les occasions de points de contact entre ses collègues. Avant d'être recrutée par la CCE, elle a été chargée de la promotion des circuits courts au Syndicat mixte du Pays de Haute Gironde. Elle garde de cet ancien poste une vision multiscalair à grande échelle du territoire et cherche en permanence des rapprochements avec les autres collectivités. Issue d'une formation en histoire de l'art, elle a été élue d'une petite municipalité en Charente pendant deux mandats. De cette expérience concrète de politique locale, elle conserve un engagement pour l'initiative citoyenne et le *faire-ensemble* dans des expériences collectives micropolitiques (Strat, 2016). Son implication pour la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage est doublement motivée : du point de vue personnel, la recherche s'aligne sur ses propres interrogations à l'égard des questions habitantes et de la participation ; sur le plan professionnel elle attend de l'approche paysagère de la transversalité. De plus, la position du paysagiste-chercheur ouvre une réflexivité sur ses propres interrogations concernant la façon de porter une politique publique, pour laquelle elle s'implique et qu'elle aimerait rendre plus efficiente :

« [Tes interventions] cela permet de libérer la parole, de produire d'autres choses. Si c'est nous qui sommes à l'initiative, les dés sont déjà joués et les gens se retiennent. De toutes les manières, la collectivité ne peut pas tout mettre en place. » (Extrait conversation de terrain, Ève L. 13 novembre 2018)

Du développement durable à la question agricole institutionnalisée : une longue maturation de la part de la CCE

Le président de la CCE est particulièrement sensible aux questions de transformations agricoles :

« Toutes ces évolutions [dans le domaine agricole], elles ont été impulsées dans les années soixante par la question de la rentabilité. Avant, c'était plus harmonieux. Il y avait des pommiers dans les vignes et des haies. La rentabilité a amené les remembrements dans les marais ou dans les coteaux viticoles. Il faudrait changer de modèle ? Cela signifie une autre agriculture avec plus de circuits courts et de bio, mais les évolutions sont lentes... » (Extrait intervention Philippe P., président de la CCE, rendu étudiants, 1^{er} février 2019)

Ainsi, depuis sa création, la CCE porte dans son projet politique une culture du développement durable. Elle s'est engagée dès 2005 dans les questions environnementales par la validation d'un agenda 21. Son programme d'actions pour la période 2016-2018 promeut des initiatives en lien avec l'alimentation et l'agriculture (élargir sur le territoire l'offre éducative dans ces domaines ; mettre en place une épicerie sociale et solidaire ; favoriser l'émergence d'une plateforme de compostage et de méthanisation des déchets agricoles ; mettre en place une bourse foncière forestière/agricole ; soutenir l'agriculture locale respectueuse de l'environnement). En conséquence, cinq services de la collectivité mènent des actions visant une alimentation de qualité et de proximité, ainsi que l'accessibilité et la préservation des espaces et des ressources. Si ces services sont informés des actions de tous, un fort cloisonnement apparaît toutefois entre eux.

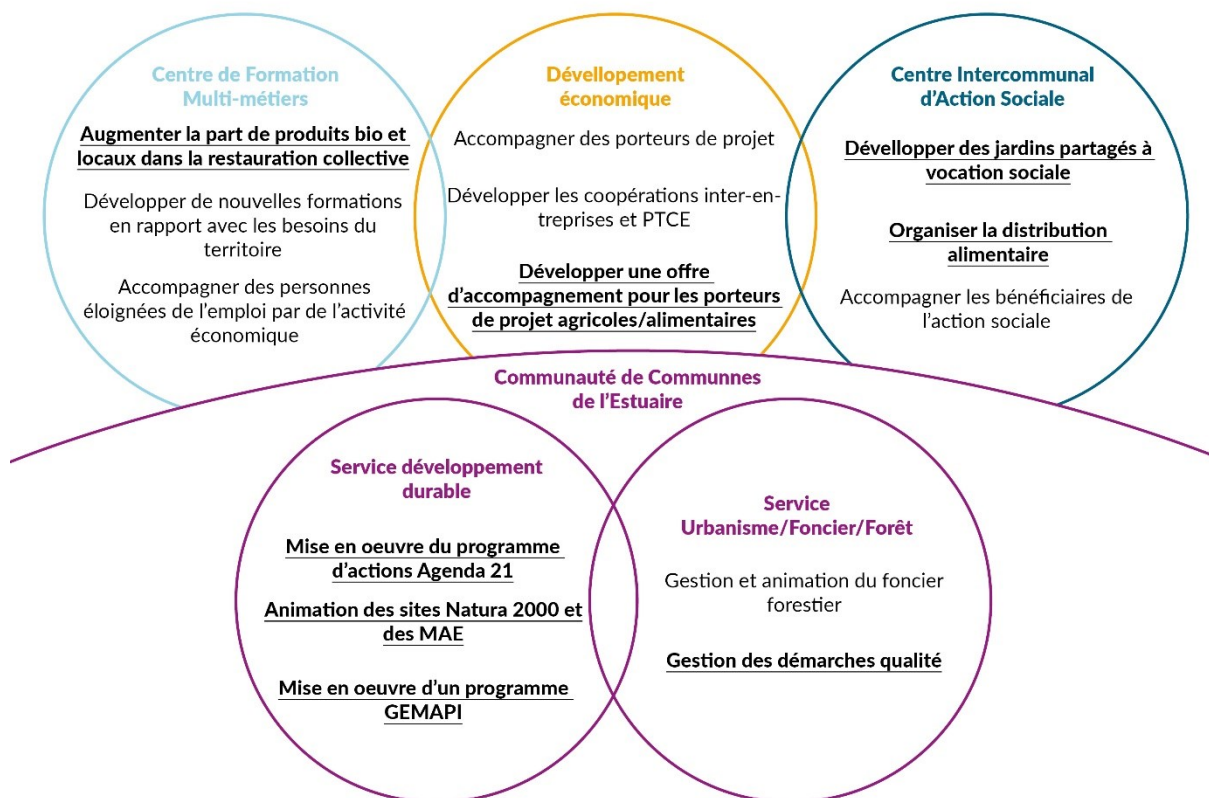


Figure 41 : Identification des actions par services de la CCE
 En gras, celles qui relèvent des questions agricoles/alimentaires ¹²⁰ (source: CCE, 2018).

Comme l'institution souhaite être proactive sur ces thématiques, elle a accompagné des initiatives du monde agricole pour l'obtention de l'IGP (Indication Géographique Protégée) « Asperges du Blayais » en 2015, grâce au travail du service Urbanisme/Foncier/Forêt :

« Les asperges, on les a récupérées par les bretelles, il y a 20 ans. Là encore, c'était la rentabilité ; alors, on déplantait les asperges pour mettre les vignes. Les asperges, cela coûte en main-d'œuvre et puis c'est ponctuel comme rentrée d'argent. On a mis en place la fête de l'asperge. Cette année, c'est la 20^{ème} édition. Dix mille personnes pendant deux jours. C'était pour rassembler les producteurs. La collectivité s'est impliquée dans la mise en place de l'IGP. Cela a permis que cela devienne de nouveau rentable ce qui maintient la production. Mais nous sommes juste à l'équilibre et on se bat pour la maintenir.

¹²⁰ PTCE : Pôle territorial de coopération économique ; MAE : mesure agro-environnementale ; GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

C'est dur, car il faut que cela fasse manger ceux qui y travaillent. » (Extrait intervention Philippe P., président de la CCE, rendu étudiants, 1^{er} février 2019)

Mais toutes les initiatives ne trouvent pas le même succès que celle-ci. Certaines en effet n'ont pas perduré comme : la création par la collectivité d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) ; la mise en place d'un circuit d'approvisionnement en produits biologiques et locaux pour le Centre de Formation Multi-métiers (CFM) ; ou encore la création par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) d'un jardin partagé qui parvient difficilement à trouver son public (3.III. « "Faire-jardin" en collectif »). Si le cloisonnement par services de la CCE rend difficile leur coordination d'ensemble, s'y ajoutent certaines difficultés matérielles (charge de travail, manque de moyens) à mener de front toutes les ambitions fixées par le politique. En 2015, la CCE réalise une étude en interne en vue de mener une politique d'accompagnement des agriculteurs sur le territoire. Cette étude préconise la mise en place d'« une politique globale construite de manière collective permettant d'intégrer des projets de développement de circuit court, de promotion de l'agriculture locale, ou encore de mutualisation de compétences » (Huot, 2015). Elle souligne l'importance d'intégrer une démarche d'accompagnement des agriculteurs dans une politique alimentaire plus globale. S'engage alors au sein de la collectivité une période de maturation qui permet, grâce au travail des agents, d'identifier, pour chaque service, des actions précises à mettre en œuvre. Dans ce contexte, la collectivité détermine comme levier important de sa politique la possibilité d'alimenter la restauration collective en produits issus de l'agriculture biologique (AB) tout en favorisant les circuits courts. Fixer un pourcentage d'approvisionnement sur des produits de ce type soulève de nombreuses difficultés de logistique (calendrier, conditionnement, quantités), mais permet d'aborder des questions économiques transversales liées à des enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux. Afin d'évaluer le potentiel local de production, une étude auprès de 21 agriculteurs hors viticulture est réalisée par un groupe d'étudiants de Bordeaux SciencesAgro ; elle fait apparaître une carence importante de production en AB sur le territoire. Certains agriculteurs ne se retrouvent pas dans l'injonction à l'AB, tandis que d'autres soulignent les paradoxes du label, ses contraintes. Il existe dès lors des tensions fortes entre une collectivité demandeuse de critères objectifs et fiables d'évaluation de sa politique et des agriculteurs qui prennent des trajectoires différenciées selon les situations, leurs valeurs et aspirations (Alavoine-Mornas & Madelrieux, 2014).

Malgré tout, l'étude souligne le volontarisme des agriculteurs à travailler avec la restauration collective et soulève l'importance d'une coordination entre partenaires :

« Mais, s'ils [les agriculteurs] refusent de se mettre AB, nous les politiques on n'y peut rien. On ne peut pas toujours faire avec leurs désirs ou leurs difficultés. Ils sont trop conservateurs. Il nous faut des critères précis, pas des évaluations au doigt levé de pratiques raisonnées. Je ne veux pas d'un label local qui n'aurait pas les moyens d'évaluer réellement les pratiques ! » (Intervention de Philippe P., président de la CCE, lors de la présentation « Quelle politique d'achat public en matière de restauration collective ? L'introduction de produits bio, locaux et de qualité » extrait journal de chercheur, 13 mai 2018)

En 2019, la conjugaison de la maturité de réflexion sur la filière agricole, les liens de confiance développés sur le terrain entre chargés de mission et citoyens associés à l'opportunité de la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage ont conduit la direction de la CCE à explorer les possibilités d'un « Projet alimentaire territorial » (PAT).

Le Projet alimentaire territorial : un dispositif national à l'expression locale

Les PAT, issus de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, invitent les collectivités à s'impliquer davantage dans la question agricole sur leur territoire, lesquelles doivent, pour ce faire, mener de front trois types d'approches : une démarche prospective pour anticiper les évolutions économiques impactant le secteur agricole, une approche stratégique pour analyser les forces et faiblesses et définir des objectifs locaux mais aussi un processus participatif qui intègre une coordination de l'entière filière allant du producteur, du distributeur au consommateur (Godet et Durance, 2011). Jusque-là, les lois de décentralisation offrent aux collectivités des *blocs de compétences* leur permettant d'agir seulement de manière indirecte sur l'agriculture (planification intercommunale, documents d'urbanisme, incitation par co-financements, animation et concertation) (Guiomar, 2011). En fait, ce sont les chambres d'agriculture et les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) qui ont l'initiative principale pour infléchir sur le secteur agricole.

Au niveau des politiques européennes (LEADER¹²¹, PAC¹²²) les dispositifs de financements ont des effets incitatifs forts sur certaines productions mais de manière très hétérogène selon les territoires et avec un manque important d'anticipation (Lateste *et al.*, 2012). L'objectif du PAT est de rendre plus opérationnelles les politiques de développement au service d'une transition agricole et alimentaire. Il s'agit notamment d'inciter et de guider les collectivités locales à s'emparer des sujets alimentaires dans une approche systémique. De nombreux travaux interrogent la légitimité et la capacité d'une collectivité publique à coordonner entre eux les acteurs historiques d'un secteur et à les impliquer dans une action collective (Béraud, 2021 ; Billion, 2017; Houdart *et al.*, 2020). Pourtant, il apparaît « primordial d'associer les autres acteurs du système alimentaire local à la construction du projet pour éviter que la démarche soit exclusivement descendante » (DRAAF Auvergne, 2015). L'animation et la coordination des différents acteurs revêtent dès lors une grande importance pour assurer une dynamique dans le temps (Houdart *et al.*, 2020). La difficulté de ces démarches de PAT est alors d'articuler dans le temps un double mouvement ascendant et descendant et de créer suffisamment de participation et d'implication d'acteurs hétérogènes aux intérêts contradictoires. Néanmoins, l'intérêt récent des politiques publiques locales en faveur des questions alimentaires ne cherchent pas toujours les transformations de pratiques à une échelle significative et opérationnelle mais plutôt des ressources symboliques dans le cadre d'un marketing territorial (Pahun, 2020).

Une gouvernance multi partenariale par « task force »

Au sein de la CCE, les objectifs de mise en place du PAT sont portés et animés par Ève L., la chargée de mission Agenda 21, sous la direction directe de la présidence. Ce PAT s'articule

¹²¹ Le sigle « LEADER » signifie « Liaison entre action de développement de l'économie rurale ». Il s'agit d'un programme d'initiatives communautaires en faveur du développement rural ayant pour objectif d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à réfléchir sur le potentiel de leur territoire dans une perspective de plus long terme. Elle vise à encourager la mise en œuvre de stratégies originales de développement durable intégrées, de grande qualité, ayant pour objet l'expérimentation de nouvelles formes de développement » (source URL : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/>)

¹²² Le sigle « PAC » signifie « Politique agricole commune » qui vise à consolider le rôle de l'agriculture européenne à l'avenir. Lancée en 1962, la politique agricole commune (PAC) de l'Union Européenne est un partenariat entre l'agriculture et la société et entre l'Europe et ses agriculteurs (source URL : agriculture.ec.europa.eu)

autour de trois axes interdépendants : « mieux produire », « mieux distribuer » et « mieux consommer ». Il s'appuie sur une gouvernance au sein de laquelle émerge un Comité de l'alimentation multi-partenarial ouvert notamment aux producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, associations, syndicats, collectivités, chercheurs. Ce comité, qui est conçu comme un espace d'expression, de participation et d'information, se réunit une fois par trimestre afin d'aborder différentes entrées thématiques. Parallèlement à ce comité, sont mis en place des groupes de travail qui fonctionnent sur le mode du projet et qui organisent l'action collective. Par exemple, le groupe « Introduction de produits bio et locaux en restauration collective » réunit producteurs, distributeurs, élus, directeurs et personnel d'établissements de restauration, parents d'élèves, clients ou bénéficiaires. Ces groupes, soutenus dans la gestion de projet par un groupe d'animation (composé notamment de la collectivité), mènent des réflexions allant de la conception de solutions, jusqu'à la mise en œuvre d'actions, coordonnée par le groupe d'animation. Cette manière de travailler en « *task force* » est de nature à impliquer les acteurs locaux dans la définition et la réalisation de leurs actions. Le souhait de la CCE est d'engager les acteurs locaux moteurs à formuler des propositions en direction d'un comité de pilotage, plus orienté vers l'opérationnel, intégrant des représentants du comité de l'alimentation accompagnés d'élus, de financeurs et de représentants de l'agriculture et de l'alimentation (figure 42).

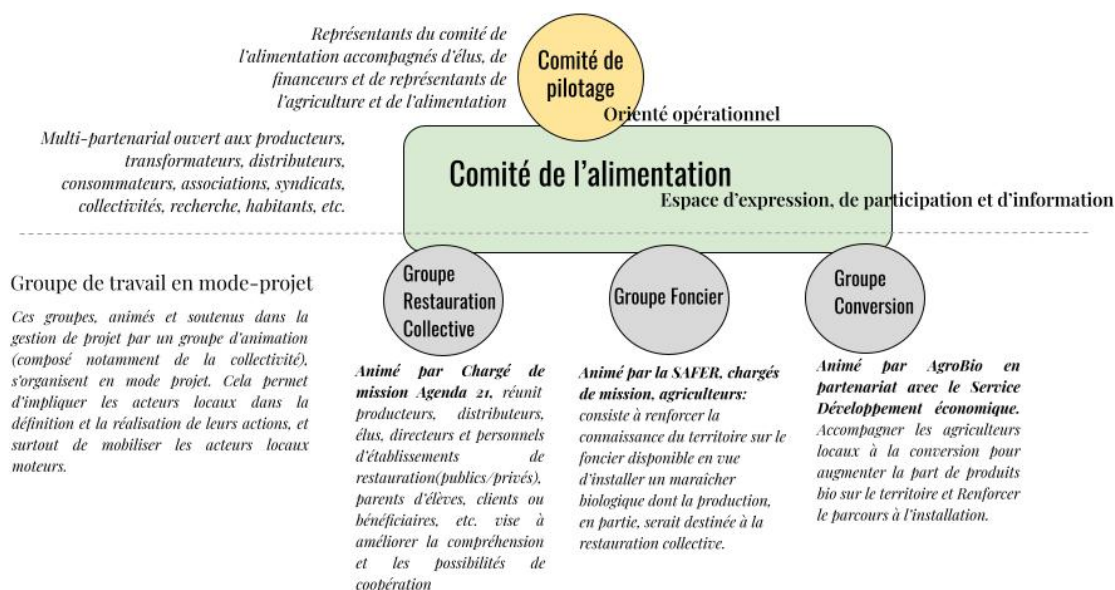


Figure 42 : Objectifs de gouvernance du PAT de la CCE

L'organisation et la gouvernance du PAT de la CCE se fonde sur un comité de l'alimentation et différentes « task force » qui peut interroger sur leur pertinence. Une difficulté importante identifiée lors de mes échanges avec les différents chargés de mission de la CCE est le renouvellement de ce type de modalité au gré des changements de politiques publiques ou de personnels dans les collectivités territoriales souhaitant initier des démarches. Cette rotation répétitive, parfois à quelques années d'écart seulement et sans réel bilan, occasionne une sorte de « lassitude participative » (source : auteur, 2019).

Comprendre les relations paysagères entre vivants par le (mi)lieu

En concentrant sa politique exclusivement sur les questions de filières marchandes (production, consommation, distribution), les objectifs fixés par la collectivité ne peuvent pas intégrer les enjeux écouménaux éco-techno-symbolique de l'agriculture, comprise comme relations terrestres aux vivants (Morizot, 2020). En accord avec Ève L., qui reproche les « pièges quantitatifs » des politiques publiques, nous souhaitons produire une meilleure connaissance et compréhension de ces dimensions par la production de savoirs paysagers habitants issus d'agriculteurs du territoire. Nous décidons donc, avec le chargé de mission Natura 2000, géographe et naturaliste, de co-organiser les comités de l'alimentation sur la base de la complémentarité de nos démarches respectives. Dans le cadre du premier comité, je propose la production d'un nouvel outil de connaissance : le portrait-paysager. Cet outil, inspiré des expérimentations précédentes, doit répondre à une double interrogation : déterminer si, pour

les agriculteurs, le passage à la pratique de l'AB s'est accompagné de transformations dans leurs relations à leurs espaces de travail et en quoi ces transformations éclairent la question paysagère habitante. L'objectif n'est pas de *re-présenter* les matérialités spatiales d'une exploitation agricole (objectivation) ni de dresser le portrait d'un agriculteur (sa trajectoire, ses pratiques) et/ou ses valeurs (subjectivisme) ; le portrait-paysager cherche à *rendre compte* du complexe socioécologique habitant en articulant « une partie des dimensions relationnelles (visibles/invisibles) entre humains, sols, plantes et animaux¹²³ ». Pour construire ces portraits-paysagers, nous retenons trois situations très différentes : un éleveur bovin, un important maraîcher du territoire et un couple de viticulteurs-aspergiculteurs qui pratiquent tous trois une agriculture biologique (AB) ; Le premier depuis son installation, tandis que le deux autres s'y sont convertis après des pratiques dites « conventionnelles » (utilisation de pesticides de synthèse). Un premier échange avec eux par téléphone permet de préciser le contexte (recherche-projet CHP et PAT). Tous acceptent l'expérience. Un parcours-commenté est organisé sur chacune des exploitations.

Changer de pratique, changer de « point de vue »



Figure 43 : Arrivée à la ferme Top légumes, 15 mai 2019

Le premier agriculteur rencontré est le maraîcher qui « *est du coin mais n'est pas né dans le monde agricole* ». Il me reçoit avec son fils qui doit reprendre à terme l'exploitation. Il exploite en pleine terre un archipel de deux-cent-quarante hectares de parcelles allant de cinquante ares à huit hectares distribuées sur tout le territoire. Implantée depuis 1991, son exploitation

¹²³ Extrait présentation comité de l'alimentation 12 juin 2019.

à l'origine en culture « conventionnelle » a grandi avec la grande distribution. Pourtant, depuis cinq ans, il a souhaité opérer un virage en s'orientant vers l'AB :

« C'est surtout par lassitude des produits chimiques et des traitements automatiques qui tapent sur le moral et le physique. Cela commençait à m'épuiser. Cela n'avait plus de sens. » (Extrait verbatim entretien du 15 mai 2019, support pour réalisation portrait-paysager)

Or la conversion est complexe dans le cas d'une exploitation si importante. Localement, cet agriculteur est extrêmement critiqué, car il exerce une pression foncière importante sur de nombreuses parcelles, principalement forestières, situées dans le périmètre de son exploitation. Il a en outre recours à un grand nombre de serres non chauffées qui sont « *aidantes en Bio* », mais qui sont très visibles dans le paysage. Son réseau commercial est intégralement dédié à la vente maraîchère en circuits longs sur des plateformes d'achat de gros distributeurs. Contacté par la collectivité pour participer au groupe foncier, il n'est pas intéressé par la démarche du PAT ; mais il accepte de se prêter à l'exercice du portrait-paysager :

« J'ai besoin que les gens comprennent ce que l'on fait et de mettre les choses au point. »

Le parcours-commenté permet de comprendre son changement de trajectoire professionnelle et les effets matériels et immatériels de cette réorientation (Beghuin *et al.*, 2019) :

« C'est beaucoup plus passionnant. On change de métier. Avant on suivait juste un calendrier de traitements. »

Durant la saison basse, il apprend en autonomie les techniques pour remplacer les traitements chimiques. Il explore différents contenus sur internet, en particulier des vidéos de retours d'expérience d'autres agriculteurs. Cet abandon l'amène progressivement à mettre en place tout un système agro-paysager complexe de semis de prairies fleuries, de continuités écologiques avec des boisements par système d'irrigation modifié, d'innovations en matériel pour maintenir la vie dans le sol. Ce maraîcher pense les serres comme des écosystèmes comprenant des bio-parades préventives ou curatives. Ses modes de gestion sont plus extensifs et il recherche l'arrivée de fleurs. Si les effets matériels de ces changements ne seront visibles que dans plusieurs années, il en a *une image* très nette. Ces évolutions ont suscité chez lui une

attention nouvelle concernant les non-humains, et ce en dépit de la perte d'exploitation que ces nouveaux modes de production peuvent engendrer :

« C'est pour les insectes et pour les oiseaux aussi, parce qu'il y a beaucoup de chardonnerets. Les fleurs, là, quand même, c'est joli. Et on va en avoir au milieu des parcelles. Cela donne un peu de vie dans le système. »



Figure 44 : Arrivée à la ferme de Pallard, 16 mai 2019

Le lendemain de cet entretien je vais à la rencontre de l'éleveur. Il a repris en 1998 l'exploitation agricole familiale (majoritairement de la viticulture et un peu d'élevage) avec son père et son oncle. Il n'a *« jamais eu vraiment le goût de la vigne »*. Il a le *« goût de l'élevage »* depuis la naissance. Il se souvient de sa grand-mère qui le gardait quand il était et qui s'occupait des vaches. Avant d'abandonner définitivement la vigne en 2010 traitée *« en conventionnelle »*, il était impossible pour lui de prétendre au label AB malgré ses pratiques d'élevage qui respectaient le cahier des charges. Il aurait souhaité faire une conversion dans l'agriculture biologique dès 1998 mais, *« à l'époque, c'était inaudible »*.

Entrée du journal de chercheur 23 avril 2019

[...] L'exploitation arpentée est d'un seul tenant sur les bords du marais de la Vergne. Les altimétries sont très faibles et l'on ne remarque pas l'exploitation en empruntant la route qui la traverse. Le mot « paysage » n'est volontairement jamais défini. Je me laisse guider au travers d'un bocage de prairies maillé serré comme il en reste peu. L'enregistrement permet d'être en « pleine présence de conversation ». L'appareil photo est en soutien pour « garder en mémoire ». Je l'accompagne sur « son tour ». Je me rends compte au fur et à mesure que l'itinéraire ne doit rien au hasard. Avec de la pudeur et de la discrétion, il m'entraîne dans un trajet que j'imagine être son favori. Nous traversons les prairies à des endroits bien précis, pénétrons dans une haie à tel endroit pour déboucher à tel autre, longeons un fossé ou une rivière de telle manière que nous abordons la prairie suivante sous un certain angle de vue. Tout cela est extrêmement subtil et rien n'est verbalisé. [...]

Encadré 10 : Extrait journal de chercheur

L'attention qu'il porte au non-humain, pas seulement aux vaches et taureaux de son exploitation, est particulièrement importante. Il s'attarde sur la richesse botanique de ses « prairies naturelles » qu'il découvre en détail grâce à une initiative locale de naturalistes, sur un arbre où se nichent des cigognes depuis plusieurs années malgré un feu, sur les souilles de sangliers, sur les iris et fritillaires (cf.4.1.1).



Figure 45 : Arrivée au château Marquet la Paillerie, 31 mai 2019.

Quelques jours plus, je suis reçu par le couple de viticulteurs-aspergiculteurs. En 1997, le mari, avec son frère et son père, s'installe sous la forme d'un Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC). Le couple s'installe en 2008 en tant que coopérateur de la cave de Tuttiac (cf. 2.3.2). Mais à seulement deux sur l'exploitation (14 ha en vignes et 3 ha d'asperges), les

calendriers intensifs et réguliers des traitements chimiques ne leur permettent pas de bien respecter les consignes de sécurité, si bien qu'ils s'inquiètent de plus en plus pour leur santé :

« Et puis, quand on avait les enfants qui disaient : “ Oh vous sentez mauvais la vigne ! ”, on savait automatiquement que c'était les produits ! »

Ils décident en 2010 de se réorienter dans l'agriculture biologique. Ce changement de pratiques va profondément modifier leur regard et leur relation à leur exploitation :

« Chaque pratique en conventionnel trouve la parade en bio. C'est une intelligence avec le vivant. On y prend de plus en plus goût. On affine notre savoir-faire. »

Pionniers de l'AB dans la coopérative de Tuttiac, ils sont au début, très inquiets :

« Au départ, je me suis beaucoup interrogé sur ce que l'on était en train de faire. Quand on n'a pas le matériel, quand on sait pas, on part à l'inconnu... »

Commence alors une nouvelle manière d'apprécier le sous-sol et le sol en tant que vivants ainsi que les autres vivants avec qui ce couple partage l'espace (par exemple, coopération avec les poules dans les vignes). Ce changement de relation opère aussi à l'échelle atmosphérique : une attention obligatoire est portée aux variabilités pluviométriques, de sorte que tout un « *savoir regarder le ciel* » s'affine progressivement :

« Depuis que nous en sommes en bio, le regard est différent. On regarde différemment. À partir du moment où c'est plus technique, on regarde différemment. Le conventionnel se base sur des choses prédéfinies et répétitives. En bio, c'est plus technique, on va plus surveiller la vigne, regarder [...] En modifiant les pratiques et en réduisant les produits on a un retour du vivant et on travaille au milieu de tout cela. »

Durant nos échanges, la viticultrice recourt très souvent à son téléphone portable pour illustrer diverses situations qui la touchent à différents moments de l'année (comme la pousse des engrais verts dans les vignes). Je lui demande de me faire parvenir certains clichés qu'elle sélectionne pour l'occasion et que je vais utiliser tel quel dans la formalisation des portraits-paysagers. Les parcours-commenté adopte une méthode d'enquête sur les attachements sans préjuger des spécificités de l'enquêté et en conservant au maximum son intégrité. Les quatre agriculteurs enquêtés considèrent ce changement de posture comme une évidence qui donne

du sens à leurs actions. L'éleveur me confie : « *Je crois que je suis dans le vrai, donc voilà. Je suis dans le bon... Dans le bon sens quoi !* » ; et le couple de viticulteurs-aspergiculteurs concluent « *Aujourd'hui on ne ferait surtout pas marche arrière. On se dit que nous allons dans le bon sens.* »



Figure 46 : Différents clichés des parcours commentés entre avril et mai 2019

Les échanges suivent la description des lieux, le fil des situations et de la pensée. Les matériaux nécessaires à la fabrication des savoirs paysagers habitants doivent être au plus près de l'expérience ordinaire sans présumer de sa composition, et ce afin de ne pas *prédéfinir* les informations à récolter.

Trier, sélectionner, organiser, formaliser : la fabrique des portraits-paysagers habitants

Les verbatim des parcours-commentés sont intégralement retranscrits. Les entretiens étant libres, chaque parcours-commenté ne produit pas les mêmes informations. Il semble important de noter que l'accès à différents registres du discours, souvent plus intimes, est permis par mes connaissances et ma compréhension des enjeux techniques et économiques du monde agricole. Ainsi, l'éleveur me lance à la fin de notre échange :

« *Si t'avais pas eu les mots [techniques], je t'aurais pas parlé !* » (Extrait parcours-commenté avec Lionel E., éleveur, 16 mai 2019)

Un premier tri permet de sélectionner, sans hiérarchisation préalable, non seulement des éléments de discours qui mêlent affects, lieux et actions à différentes échelles (de temps et d'espace), mais aussi différents registres à mettre en *résonnance*. L'assemblage résultant possède une part intuitive, mais s'efforce de mettre en *épaisseur* différents éléments du complexe socioécologique multiscalair. Chaque élément aborde une partie des dimensions relationnelles (visibles/invisibles) entre humains, sols, plantes et animaux en les spatialisant. Les clichés sont sélectionnés en conséquence. Les trois portraits se construisent néanmoins sur une même forme qui émerge progressivement. Le traitement *a posteriori* de chaque discours permet de les structurer autour de différents chapitres qui ne sont pas vus simplement comme des sous-catégories, mais comme des moyens de faire émerger un outil d'analyse et d'action : le thème-lieu paysager. Cet outil d'analyse aborde les dimensions relationnelles entre une question (un thème) et des lieux (continu ou discontinu). Ainsi selon les différents attachements l'eau, les prairies, les serres, une planche de culture deviennent des fils conducteurs pour la structuration interne du document. Des blocs-diagramme de synthèse permettent de contextualiser et de spatialiser ces éléments hétéroclites. Les savoirs agronomiques, naturalistes et/ou d'écologie scientifique du paysagiste sont, en cas de besoin, mobilisés en complément de ceux des agriculteurs. Ils permettent d'aborder de manière simplifiée les questions d'hygrométrie et leur gradient qui influent sur les parcours de pâturage toute l'année, la qualité du sol, les continuités écologiques, les auxiliaires de culture pour l'installation de serres ou sur la gestion des effluents de culture par percolation. Les portraits-paysagers sont donc aussi un document technique qui aborde des savoirs et savoir-faire précis et localisés. La forme finalisée du document adopte une représentation « par emboitements d'échelles » (Chouquer, 2001) qui permet d'articuler les différents sites et exploitations. Des clichés panoramiques ou de détail sont accompagnés d'extraits bruts des verbatim. Le paysagiste cherche à s'effacer dans ce travail pour trouver une position intermédiaire entre *vulgarisateur*, *traducteur* et *porte-parole*. Chaque portrait-paysager est accompagné d'un titre synthétisant le discours selon un angle paysager identifié et retenu par le paysagiste-chercheur : un *complexe agro-écologique à haute valeur paysagère* pour l'éleveur, *l'innovation paysagère* pour le maraîcher et *le paysage révélé* pour le couple de viticulteurs. Le document final comporte une introduction générale resituant la position géographique des trois exploitations. Une première version est envoyée aux intéressés pour

vérification. Quelques rectifications mineures sont effectuées, mais tous se reconnaissent dans le document.

Le premier comité de l'alimentation

Le premier comité de l'alimentation s'est réuni en juin 2019 en plénière. Environ deux cents personnes y étaient présentes, ce qui constitue un public important pour le territoire. Lors de cette séance ont été présentés les Mesures Agro-Environnementales (MAE), le programme régional VitiREV¹²⁴ et les portraits-paysagers, qui ont été suivis d'un débat dont j'étais le modérateur. Les agriculteurs étaient tous présents pour échanger. Sceptique au sujet de la présentation des portraits-paysagers, l'éleveur m'a demandé pendant l'installation du vidéoprojecteur :

« C'est très bien, mais tu crois que cela va intéresser qui ? »

Le projet alimentaire de territoire intéresse !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Présentation du projet alimentaire de territoire, rencontre avec des agriculteurs engagés, débats : les habitants, élus, agriculteurs et associations sont venus en nombre à Étauliers

Le 12 juin s'est déroulée la première rencontre du



prises par la Région pour une viticulture durable. « La vigne ne représente que 3 % de la surface agricole mais 20 % des traitements utilisés ! Très souvent en viticulture, on surtraite pour ne prendre aucun risque alors que la situation mériterait moins de traitements », explique-t-elle.

La Région expérimente de nouvelles technologies pour couvrir les vignes, de nouveaux croisements de cépages plus résistants, des formations en réalité augmentée pour changer de pratiques. Elle réfléchit aussi à des assurances qui permettraient aux viticulteurs d'oser se lancer dans le bio, en palliant les risques financiers et les pertes de récoltes.

Figure 47 : Extrait du journal local (Source: Journal Haute Gironde)

¹²⁴ Le projet VitiREV, mené par la région Nouvelle-Aquitaine, fédère les acteurs des territoires viticoles pour accélérer la sortie des pesticides en intégrant des pratiques agroécologiques (source URL : <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/vitirev-innovons-pour-des-territoires-viticoles-respectueux-de-lenvironnement>, consulté en Juillet 2020)

Les portraits-paysagers¹²⁵ ne réduisent pas l'agriculteur à un producteur de biens marchands, mais tentent de le comprendre comme sujet relationnel (Pelluchon, 2015) au cœur de sa cohabitation avec les vivants. De ce fait, ils montrent que le passage à une agriculture intégrant le (mi)lieu se traduit par un renouvellement des relations paysagères. Cette sensibilité se caractérise par la prise en compte de nouvelles interactions avec les non-humains. Par exemple, un arrêt devant un pied de vigne avec le couple de viticulteurs pour observer un nid d'oiseau devient l'occasion pour eux de mobiliser des souvenirs d'enfance, ceux de leurs grands-pères respectifs « *souleva[nt] des feuilles pour observer les nids* ». Leur disparition, « *liée au passage en agriculture par traitements chimiques* », était jusqu'alors passée inaperçue mais l'interruption des traitements a permis le retour de la nidification et, par-là, a (ré)activé des émotions en lien avec différents registres d'affects. Ces émotions, suscitées par les nids, toujours renouvelées, ont fait l'objet de photographies prises à ces occasions par téléphone portable. Des clichés pris par les agriculteurs de nids dans les ceps de vigne, de l'ordre de l'intime, ont été mobilisés tels quels dans le portrait-paysager (figure 48).

¹²⁵ Consultable sur le site www.visages-paysages.com.



Figure 48 : Extrait portrait-paysager pour le premier comité de l'alimentation en juin 2020

Les portraits-paysagers articulent différentes échelles de temps et d'espace. Ils figurent les réseaux d'attachements qui vont, par exemple, du nid dans les vignes à l'exploitation viticole, en passant par l'éthique qui fonde les pratiques culturelles. De cette façon, ils entremêlent lieux, affects, esthétique et éthique à différentes échelles. Ils offrent une mise en forme d'expériences sensibles qu'il est possible de restituer, de rendre accessibles, de faire circuler et de mettre en débat.

Les premières réactions du public expriment son intérêt pour cet éclairage qui aborde les pratiques agricoles en dehors de leurs représentations simplifiées et normatives qui opposent souvent les mondes de l'alimentation entre le local et le global (Billion, 2017).

La *traduction médiale* opérée par les portraits-paysagers permet aux agriculteurs une prise de parole située dans toute la complexité non seulement éthique, économique, sociale, écologique de leur métier mais aussi sensible et affective. Rendre compte et faire circuler ainsi les questions mésologiques agro-paysagères acquiert alors une tout autre dimension politique : les savoirs paysagers habitants participent d'une compréhension de la *complexion* de notre habiter terrestre en articulant nos expériences sensibles à nos manières d'être et de faire selon différents registres relationnels. En révélant les qualités médiales des pratiques culturelles, ils offrent une « mise en affection » collective pouvant être à l'origine d'un intérêt commun. Ce premier comité de l'alimentation se clôt sur une dégustation de produits des agriculteurs présentés, qui éprouvent un grand sentiment de fierté. Les échanges informels confirment la

curiosité et l'intérêt à l'égard de la démarche de CHP. Plusieurs personnes viennent se présenter, par exemple : le président de l'association *Achillée et Ciboulette*, « paysan, herboriste, ethnobotaniste », qui participe, localement, à la diffusion de connaissances sur les comestibles sauvages ; un maraîcher qui m'invite à reproduire l'exercice avec lui ; ou des élus locaux qui « *prennent conscience de la pertinence de l'approche* ».

Une communauté de pratiques pour croiser les expérimentations

Le programme de recherche MARGINOV (cf. 2.2.4) permet de constituer progressivement une communauté de pratiques (Dameron & Josserand, 2007) de praticiens-chercheur issus de différents domaines de compétences touchant aux questions spatiales. Cette communauté se forme au travers de différents « séminaires-terrain » qui offrent, durant le programme de recherche, des temps d'expérimentation collective. En juin 2019, lors d'un séminaire organisé dans le Médoc voisin, un atelier d'expérimentation de différents médiums est proposé aux participants afin d'illustrer des démarches d'innovation agricole sélectionnées en amont sur la base de différents critères¹²⁶.

¹²⁶ Une partie des productions de cet atelier est consultable sur le site MARGINOV, URL : <https://www.marginov.cnrs.fr/le-projet-marginov/> mais aussi URL : www.visages-paysages.com.

GROUPE 1 — Exploitation d'Élodie AUGEAU, éleveuse (accompagnée de son père durant l'expérience)

Médium expérimenté : Son — Matériel utilisé : enregistreur audio et microphone stéréo (ORTF).

Composition de l'équipe : Gregory EPAUD (paysagiste-chercheur), Raphaël GARCIA (chargé de mission Paysage et Urbanisme au Parc naturel régional (PNR) du médoc), Maxime FOUCARD (paysagiste, vidéaste).

1_ Contexte

Dans le cadre de cet atelier «captation sonore», la consigne est d'essayer de montrer dans quelle mesure l'outil sonore (captation/restitution) peut être pertinent pour exprimer/figurer/capter les pratiques agricoles singulières d'une exploitation (ou pratiques innovantes). Il s'agit de l'un des quatre ateliers mis en place à cet effet, chacun mettant à l'épreuve un médium de récolte d'informations particulier (photographie, vidéo classique, vidéo par drone, son). Le point commun qui lie les quatre lieux d'expérimentation est, outre leur proximité géographique, la mise en pratique d'une production agricole particulière, au moins extensive, voire « biologique » (?), innovante (?).

2_ Objectifs

Il s'agit de confronter les quatre médiums en tant qu'outils de récolte de données pour en extraire les forces et les faiblesses dans une démarche de recherche. En l'occurrence, notre groupe, s'interroge sur l'efficacité de la captation sonore pour mettre en évidence des aspects de la pratique agricole qui n'auraient pas été révélés par les approches traditionnelles (écriture, photographie, croquis, etc.). L'enjeu est de rendre compte de ses atouts et de ses limites, de ce qu'elle apporte et de ce qu'elle occulte.

3_ Méthode

La contrainte à respecter pour la restitution de l'après-midi est de récolter trois extraits audio de 1 min 30 s environ. Pour y parvenir efficacement, un protocole est proposé au groupe en arrivant à la ferme.

Nous décidons de consacrer un premier temps long (1 h environ) pour faire la découverte de l'exploitation accompagnés d'Élodie et de son père. Ce premier tour est mené sous la forme d'une « double quête » : d'une part Gregory E. jouant le rôle d'investigateur (il pose de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'exploitation, sur les lieux, sur les changements passés ou à venir ou encore sur les attaches et affects qui amènent Élodie et son père à procéder comme ils le font), d'autre part, Maxime F. qui suit le groupe et enregistre avec un casque sur les oreilles l'itinéraire en continu, en se concentrant sur les moments les plus intéressants en matière de « sonorités ». Il ne s'agit pas de retenir les sons les plus surprenants ou les plus originaux émis par le lieu, mais plutôt ceux qui s'associent le mieux aux propos d'Élodie lorsque cette dernière s'exprime sur les aspects qui évoquent l'innovation ou la singularité de sa pratique. À l'issue de cette première observation, le groupe convient des trois sujets et des trois lieux qui feront l'objet d'enregistrements. De cette manière, chaque séquence audio sera composée, sans montage (enregistrée d'une traite), d'une captation d'ambiance suivie ou précédée d'un discours d'Élodie sur un sujet précis et en lien avec le son environnant.

Le second temps est donc consacré à l'enregistrement des trois séquences audio définitives.

Encadré 11 : Extrait du CR atelier sonore, séminaire terrain Médoc, Juin 2019 (source : Maxime Foucard, Grégory Epaud)

La notion de « thème-lieu paysager » est mobilisée avec une entrée sonore.

1. La conservation et le croisement des races anciennes : la prairie de pâture. Le son caractéristique des bêtes qui broutent l'herbe (« *elles [les vaches qui broutent] cisailent* ») est proposé par l'éleveuse et son père, suivi du propos, repéré lors des échanges en phase 1, sur la diversité des races élevées à la ferme.

2. Le commerce à la ferme. Entre la route et les bâtiments d'exploitation. La « mini-étable » et le son des « velles » en train de manger le foin sont suivis du propos qui décrit cet endroit comme un point d'appel pour les visiteurs qui viennent acheter les produits de la ferme. Le son de la route témoigne de sa proximité.

3. La modernisation du matériel de fabrication et de la chaîne de production : D'abord, devant l'entrée du laboratoire, puis dedans, avec Élodie qui explique le processus de transformation des produits laitiers sur « fond » de machines en action.



Figure 49 : Illustrations de prises de sons suivant les échanges

En octobre 2019, a lieu le deuxième comité de l'alimentation sur le thème de la consommation locale. Je convie l'association du 4L café pour traiter de l'autoproduction dans les jardins écocitoyens (cf. 3.III « Faire-jardin » en collectif, Éclairer des angles-morts »).

Une co-animation d'intérêts réciproques

La formalisation des portraits-paysagers favorise l'établissement ou le renforcement de relations de confiance entre moi, les différents agriculteurs et les chargés de mission, lesquelles permettent une acculturation réciproque. Aussi, de manière formelle ou non, nous nous coordonnons sur différents sujets en fonction des différents objectifs et opportunités identifiés au fur et à mesure des actions menées. L'animation s'appuie sur la proximité et les relations de confiance entre élus, chargés de mission, habitants et paysagiste-chercheur (Figure 26).

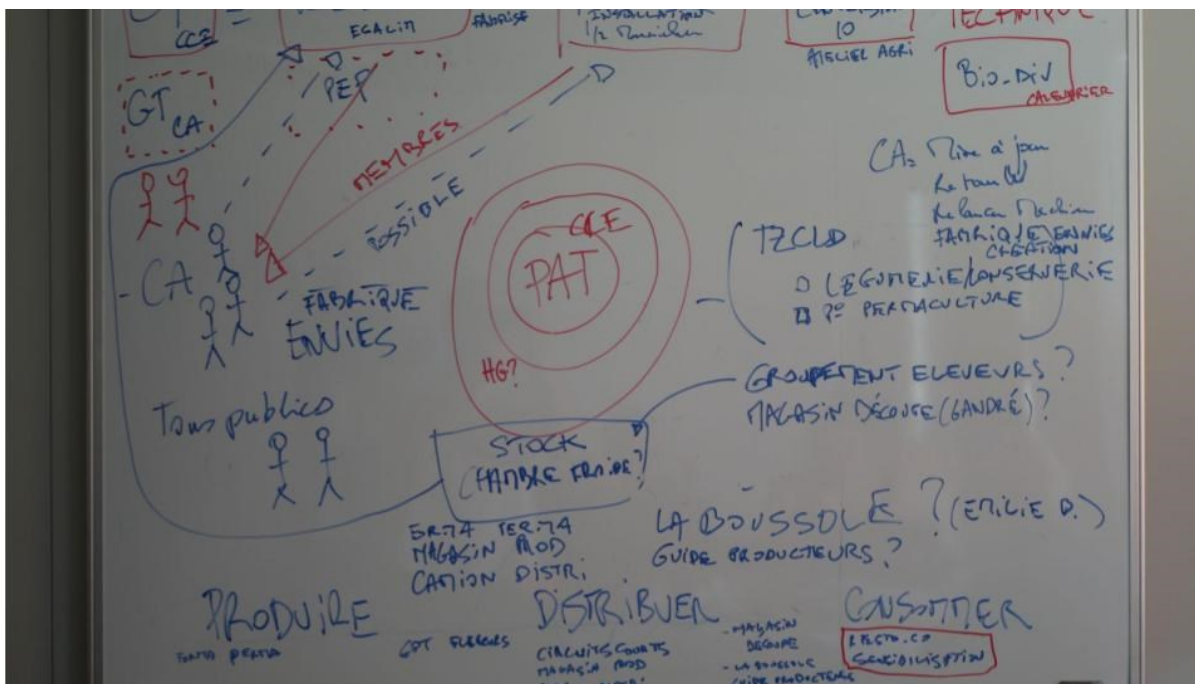


Figure 50 : Diagramme intermédiaire dessiné lors d'une réunion de travail avec des chargés de mission CCE

Grâce à la coordination à différentes échelles de nombreux réseaux les objectifs de chacun s'affinent au gré des opportunités qui se présentent.

L'exploration des savoirs paysagers permet d'identifier différentes pistes d'actions collectives et/ou coopératives (atelier de transformation mobile, plantations de haies, remise en état de milieux humides), que je tente d'accompagner, parfois en partenariat avec la collectivité, ou d'articuler selon les opportunités ou les rencontres. L'implication et la mobilisation des agriculteurs dans différents groupes de travail du PAT s'en trouvent accrue, malgré leurs emplois du temps déjà chargés. Faisant fi de certains enjeux de concurrence, leur participation apporte des connaissances locales fines et précieuses sur différents sujets en particulier dans le groupe foncier. De surcroît, cette implication ouvre aussi sur des coopérations au sein des agriculteurs, difficiles par manque de temps, en particulier sur des échanges de matériel, de savoirs ou de savoir-faire. Ils sont accordés sur les difficultés d'apprentissages et les besoins en formation à l'agroécologie¹²⁷ par retours d'expériences locales. La montée en compétences locales serait susceptible de produire une diversification durable des systèmes agro-paysagers sur le temps long.

Entrée du journal de chercheur 18 mars 2020

Hier nous avons dû nous confiner avec ma famille. Nous avons quitté notre domicile vers plus grand pour que cela soit plus simple avec les enfants. Nous ne savons pas encore pour combien de temps.

¹²⁷ Sauf cas contraire j'utiliserai par la suite le terme d'« agroécologie » plutôt que celui, à présent limité dans les débats, d'agriculture biologique. Le terme d'agroécologie permet de mieux regrouper différentes pratiques culturelles qu'il est possible de préciser : « l'agroécologie est un terme qui a été brièvement proposé en 1928 puis repris dans les années 1980 par quelques scientifiques pour désigner l'étude holistique des écosystèmes agricoles et de tous leurs composants environnementaux et humains. [...] L'agroécologie prend en compte les interactions entre chacune des composantes vitales des écosystèmes agricoles et vise à les renforcer. Qu'elles soient biophysiques, socio-économiques ou techniques, toutes sont vues comme les unités élémentaires d'un système intégré » (Shiva & Caplat, 2021, p. 79). L'expression de « système agro-paysager » que j'utilise intègre cette perspective en y ajoutant la dimension paysagère.

Interroger l'alimentation durable par l'intermédiaire des paysages nourriciers

Au deuxième semestre 2020, les actions collectives sont entravées par le contexte sanitaire lié à la crise du Covid. Au sortir du confinement, fort de l'expérience dans le Médoc, je propose aux Bobines du paysage (un collectif de paysagistes-vidéastes) de collaborer pour la réalisation de trois petites capsules audiovisuelles. C'est l'occasion d'une nouvelle mise à l'épreuve de l'outil portrait-paysager, dont un premier bilan a permis d'évaluer les limites de circulation – et donc d'intermédiation – de l'objet sous format « papier/plaquette ». Parmi les limites pointées figure l'absence de présentation accompagnant le portrait-paysager.

Entrée du journal de chercheur 13 octobre 2020

Rencontre cet après-midi avec Lydia H., la nouvelle présidente de la CCE, et sa directrice générale Sylvie M. C'est Ève L. qui est à l'initiative de la rencontre, puis qui l'a organisée : « *C'est important que tu présentes le projet et les actions de la CHP à la nouvelle direction* ». Lydia H. est très attentive. Elle souligne le problème de représentation de soi comme frein sur le territoire ainsi que les futurs enjeux du PLUi pour lequel « *elle prend son bâton de pèlerin* ».

Encadré 12 Extrait du journal de chercheur

En fin d'année, Ève L. me propose de développer la dimension sociale du PAT en participant à un « défi foyer à alimentation positive¹²⁸ » (DFAP) qui est programmé par la collectivité au deuxième trimestre de 2021. L'objectif de ce défi, qui favorise la solidarité et le lien social, consiste à sensibiliser et à informer les citoyens sur un enjeu de consommation. Les DFAP font écho aux Contrats locaux de santé (CLS) dans le sens où ils touchent, finalement, à des aspects de santé publique, et ce bien qu'ils soient censés répondre à des thématiques sur « l'alimentation durable » examinant les relations alimentation-environnement (Redlingshofer, 2006). Pour ce qui est de la concrétisation de ce défi, quatorze familles sont recrutées pour former deux équipes qui devront comparer, durant une période de six mois, les évolutions de leur consommation en ce qui concerne l'alimentation. Pour les accompagner, la collectivité, en complément de la réalisation de différents tutoriels consultable sur un site internet, organise des ateliers de cuisine partagés, des conseils nutritionnistes, des instants de convivialité

¹²⁸ Consultable à l'adresse suivante URL : https://www.foyersalimentationpositive.fr/defi/33_defi-communaute-de-communes-de-lestuaire/

(disco-soupe¹²⁹) et un festival d'une journée dont le thème est l'alimentation durable. L'association Visages-Paysages (cf. 2.4.4) décide de participer aux DFAP en proposant des visites de fermes agropaysagères ainsi que des ateliers de jardinage et de bricolage dans le réseau des jardins-écocitoyens (cf. 3.III « "faire-jardin" en collectif, expérimenter au jardin : mettre en réseau par les savoirs »). Elle organise aussi trois « ciné-débats » autour de portraits-paysagers filmiques, susceptible d'ouvrir un espace d'échanges d'étendre la question de l'alimentation durable aux questions des *paysages nourriciers*¹³⁰.

¹²⁹ « Disco Soupe est une association française fondée en 2012 et qui s'inspire du mouvement allemand *Schnippel Disko*, porté par l'association Slow Food. Il vise à lutter contre le gaspillage alimentaire. Le mouvement s'inscrit dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. "Disco Soupe" est aussi le nom des événements organisés par l'association » (source : Wikipedia, consulté en juillet 2023).

¹³⁰ « Cette dynamique [développement d'après-guerre du « business agro-alimentaire » et les « rayons d'alimentation » dans la grande distribution] consistant à séparer les mangeurs des lieux paysans et nourriciers a remplacé le geste de se nourrir par l'acte de consommer. [Cette] transformation a fait évoluer nombre de paysans en exploitants agricoles puis en gestionnaires de la terre, des animaux, privés dans leur travail de tout lien concret et créatif au lieu où ils œuvraient. Aux paysages nourriciers se sont substituées des étendues simplifiées à l'extrême, incapables à accueillir les sons du vivant, les odeurs des champignons dans le sol, mais aussi une diversité de familles et de liens sociaux. Les configurations sensibles culturelles, culturelles des agricultures paysannes que l'on peut nommer des esthésies – provenant du mot grec *aisthêsia* formé sur le verbe *aisthanesthai*, signifiant "sentir", "percevoir" – ont majoritairement laissé place à l'anesthésie, le préfixe privatif grec an- signifiant "être privé de". L'agriculture industrielle mondialisée a consisté à tenter de priver les paysans, mais aussi les mangeurs de sensibilité, de capacité à percevoir la portée essentielle, existentielle des paysages nourriciers. En dissociant les gestes et les techniques agricoles des langues, des savoirs, des arts, un tel processus a détourné le regard, le sentir, l'attente, le sens du geste de se nourrir. » (Pignier, 2019)

tout cela dans le but de **varier et mieux équilibrer son alimentation**.

Un outil de suivi des achats est mis à disposition des foyers. Il leur permet d'évaluer leur consommation en produits bio et locaux durant une période de 15 jours en début et en fin de défi. Ainsi, les familles peuvent constater **l'évolution de leurs achats alimentaires sur 6 mois !**



Figure 51 : Capture d'écran du site de la CCE en juin 2022

Le programme a été élaboré entre les chargés de mission et l'association Visages-Paysages (Source : <https://www.cc-estuaire.fr/vivre/alimentation/le-defi-foyers-a-alimentation-positive/>)

Préparer le terrain

Pour bâtir des portraits-paysagers, je retiens trois agriculteurs locaux en circuits courts et pratiques agro-écologiques qui m'ont été recommandés : Valérie G., maraîchère ; Sébastien R., boulanger-paysan ; et Pierre L., éleveur porcin et maraîcher.

Entrée du journal de chercheur 6 mai 2020

10h : Appel à Valérie G. Elle ne souhaite pas être « *la caution bio du territoire* » et elle botte en touche pour la proposition de portrait-paysager. Elle s'est investie sur le territoire il y a huit ans pour le faire bouger et, là, elle est « *un peu lasse des récupérations politiques* ». Elle dit : « *quand on voit ce que l'on veut faire, des hectares de serres Bio, je ne veux pas être la caution paysanne* ». Elle n'est pas en froid avec le monde politique mais elle garde une réserve. Elle veut bien rester dans la boucle et semble hésiter quand je lui présente la démarche de Coopérative habitante de paysage. Elle me rappelle. Elle accepte.

Encadré 13 : Extrait du journal de chercheur

À la fin d'août 2020, je me rends seul chez chacun des agriculteurs en vue d'un premier échange informel. Cette première rencontre, sous forme d'entretien semi-directif qui dure entre deux et trois heures, permet de présenter la démarche de CHP et d'en préciser le cadre. Elle est en outre l'occasion de mieux comprendre la trajectoire de chacun et d'échanger sur l'éthique de travail dans laquelle chacun s'inscrit. Je commence à identifier certains points saillants, sur lesquels je reviens ensuite, relevant de dimensions médiales. À l'issue je réalise le verbatim ainsi qu'un compte-rendu précis.

J'organise une deuxième rencontre sous la forme de parcours-commenté sur l'exploitation de chacun des agriculteurs avec les bobines de paysage. Nous prenons le temps de nous présenter, de nous rencontrer. La question de l'attachement et des affects prend toute sa place dans les échanges et permet de situer certains choix, souvenirs ou pratiques auxquels chaque agriculteur donne du sens. Une attention beaucoup plus importante est accordée aux multiples relations parfois ambivalentes instaurées par chacun avec les autres vivants (domestique/sauvage, animal/végétal). En effet, la dimension nourricière resitue (au sens de *situation*) l'homme non pas dans des relations réifiées au vivant (contemplation *versus* instrumentalisation), mais au cœur de chaînes trophiques entre vivants (Leopold, 2000). L'altérité, ici, n'est pas simplement un *ensemble-objet-moyen* biologique, mais constitue un *ensemble-ressource* qui nous construit en tant qu'individu sur les plans matériels et immatériels (Pelluchon, 2015). Notre regard de paysagiste est *orienté par* et *depuis* le discours de l'agriculteur.

Des prises de vues par drone sont effectuées pour permettre un changement d'échelle dans le film. Elles adoptent l'angle de vue du *volant*, et non la vue aérienne perpendiculaire qui peut tendre, non sans rappeler la sémiotique du plan ou de la carte (Besse, 2001), vers le *concept*, éloigné de l'expérience. Le pilotage du drone est permis par un écran de contrôle. Avec beaucoup de joie, les trois enquêtés observent leur travail depuis ce *point de vue*. Les bobines du paysage offrent les images à la fin de la journée.



Figure 52 : Séance de prises de vue au drone chez Sébastien R. le 2 septembre 2020

L'introduction en temps réel de l'image aérienne permet une perception diffractée qui offre de nouvelles dimensions au discours dans le parcours-commenté.

Il s'ensuit une première phase importante de sélection, de tri et d'organisation d'informations. Sur la base des discours des agriculteurs et des situations spatiales, je sélectionne trois thèmes-lieux paysagers selon leur qualité à *mettre en résonance* les trois portraits.

Tourner un film-recherche

À la fin septembre 2020, j'organise sur deux jours le tournage des portraits-paysagers dans chaque exploitation. Sur place l'équipe de paysagistes se divise en deux. D'un côté, je mène les entretiens avec chacun des agriculteurs accompagnés de Maxime F., à la prise de son, qui vérifie et note les entrées du discours sur une ligne de temps. La volonté est de conserver la voix de l'enquêté pour renforcer l'incarnation du propos. Nous sommes tous les deux assis autour d'une table avec l'agriculteur et nous prenons le temps de préparer les échanges (environ 1h). Durant cette période, j'explique le dispositif général, présente l'entrée par les trois thèmes-lieux et le titre que je propose pour le portrait. Je rappelle, sur la base des *verbatim* des entretiens précédents, ce qui avait été dit lors des premières rencontres pour retrouver et remettre les mots en bouche. Il est important pour le dispositif que les mots ne proviennent

pas d'une traduction *ex post*. Il s'ensuit un temps d'échange avec l'agriculteur, de modification et d'appropriation de ces propositions. Ainsi, les textes accompagnant les images ne sont pas écrits à l'avance, mais ils puisent dans la mémoire des premiers échanges, cela afin de conserver une certaine spontanéité dans la voix et surtout d'accueillir de nouvelles informations que le dispositif susciterait. Une fois que chacun est à l'aise nous commençons l'enregistrement assis autour d'une table puis en nous déplaçant dans les lieux selon les sujets abordés. Je propose pour introduire le propos trois questions identiques à chacun :

« À quoi es-tu attaché(e), ici ? Qu'est ce qui te touche ? Qu'est-ce que tu veux partager ? »

Seules deux règles encadrent les réponses, qui peuvent être développées à loisir : (i) reprendre en amorce de réponse l'intitulé de la question (exemple : « À quoi est tu attaché(e) ? Je suis attaché(e) à... ») (ii) laisser des blancs un peu plus longs quand cela est possible pour faciliter la sélection et le montage. Je m'applique à être un interlocuteur silencieux, mais présent et je rappelle de temps à autre cette dernière consigne, peu naturelle, par différents gestes. La *remise en bouche* des paroles des agriculteurs leur provoque des chaînes de remémoration d'expériences passées et incorporées. Par exemple, Valérie G. déploie tout un registre d'expériences visuelles (fleurs tinctoriales), olfactives et auditives (le son de la pointe du couteau qui récolte les épinards frais, le froissement des feuilles et l'odeur spécifique qui s'en dégage) ou bien gustative (la saveur de ses premières pêches si succulentes qu'elle a dû les porter au marché pour les partager). Elle est prise d'une émotion intense lorsqu'elle se *replonge* dans ses souvenirs de traversées de forêt pour accompagner son père et les vaches, ce qui nous impose de cesser momentanément l'entretien. Son émotion est extrêmement *raffinée*¹³¹, car s'entremêlent bonheur, tristesse, joie et regret. Elle sèche des larmes et nous sourit en indiquant : « Cette forêt, j'y suis attachée... » De l'autre côté, parallèlement, Nicolas J. arpente l'exploitation en ayant connaissance des thèmes-lieux. Il capte alors différentes images. Il sélectionne les cadrages selon la lumière du moment et son intuition, mais il s'attache à adopter le *point de vue* de l'agriculteur auquel il a eu accès durant le repérage. À la fin des

¹³¹ « Qui est d'une extrême délicatesse, d'une subtilité remarquable » (source : dictionnaire.lerobert.com, consulté en juillet 2023).

entretiens il réalise différents plans de coupe avec les agriculteurs *en situation*. Mais le corps n'est pas *au travail*, il est *en présence*.

Les trois tournages, qui se déroulent sur le même modèle acquièrent le statut de film-recherche tel que défini par Jean-Paul Fontorbes et Anne-Marie Granié :

« Le vocable film-recherche recouvre une double acception : d'une part, les sujets, objets filmés s'inscrivent dans un questionnement scientifique, c'est à dire que la recherche est effectuée avec le film dans tout son processus, et d'autre part, la manière de filmer est interpellée dans sa dimension heuristique et renvoie aux gestes du cinéaste et principalement au geste documentaire. » (Fontorbes & Granié, 2013)



Figure 53 : Illustration du dispositif de tournage du film-recherche

Les dispositifs méthodologiques de tournage sont rigoureusement identiques de façon à permettre une formalisation en triptyque où chaque capsule audio-visuelle répond à l'autre.

Au moment du départ de l'équipe de tournage, chaque agriculteur nous offre un produit de sa production.

Co-construire une écriture filmique

À la suite de ces deux jours d'enregistrement, un premier travail consiste en un important montage audio (d'environ 30min) réalisé par les Bobines du paysage, soit une sélection d'à peine un dixième du total enregistré¹³². Nous ne retenons ensuite de cette première base qu'un tiers qui sera monté avec les images. Les critères de sélection des pistes audio relèvent d'évaluations objectivables (qualité de la prise de son, son adéquation avec les images, cohérence et intelligibilité de l'idée que l'on souhaite illustrer), mais aussi d'une subjectivité qui est négociée (sur les phrases retenues, la présence de musique, le rythme du montage). Nous nous réunissons avec les Bobines du paysage régulièrement pour pondérer nos choix et nous accorder sur ce que nous retenons. La forme émerge de nos échanges :

- Les échelles de temps et d'espace ne sont pas considérées comme des dimensions continues, discontinues ou stratigraphiques (empilement du palimpseste) mais réticulaires, discrètes, emboîtées :

« [un site] ne peut pas devenir paysage via un regard panoramique ou panoptique qui embrasserait d'un seul coup un espace ou un territoire-espace, ni via un réassemblage sensible qui viserait une unicité, identité. S'il devient paysage, c'est selon d'autres modalités, oligooptiques¹³³, peu visuelles. Cela se joue dans la manière dont les attachements se créent. » (Marlin, 2022, p. 168)

- Ces échelles doivent s'inscrire dans les dynamiques et trajectoires d'évolution des agriculteurs, de manière à mettre en avant l'image qu'ils se font de leur action sur les matérialités paysagères. Les questions du paysage-(mi)lieu ne sont jamais stabilisées.
- Le film-recherche doit comporter une dimension pédagogique importante sur certains aspects de la condition paysanne (condition de travail, réalités économiques, contraintes techniques, etc.).
- La voix n'est pas le commentaire de l'image. Des décalages sont opérés entre les deux. Les images peuvent contenir des animations ou des illustrations pour représenter l'infra (le vent), l'invisible (le ragondin) ou la projection (futures plantations). Les illustrations sont

¹³² Ce format podcast en complément des films est consultable sur le site www.visages-paysages.com.

¹³³ C'est moi qui souligne.

volontairement d'aspect esquissées voire maladroitement. Le but est d'éviter le biais de l'image-projet, mobilisé dans la culture du paysagiste-concepteur (et des autres métiers de la conception spatiale). Outre la normalisation que cette généralisation formelle entraîne avec la mobilisation à l'identique des nouvelles technologies de CAO/DAO¹³⁴, l'image-projet est un futur qui s'impose au présent et qui *force à rebours* le réel à se confondre avec le futur. Ici, l'illustration est une *image-hypothèse*, une potentialité imprécise qui ne donne pas une destination finale mais un cap, un *déroulé* en puissance. Il s'agit d'une manière bien différente de penser/piloter les processus de transformations (cf. 6.1.1).

Les trois portraits sont ensuite soumis à l'appréciation des intéressés. Un échange collectif est réalisé par zoom. Les trois agriculteurs ne se connaissent pas et sont surpris de la contiguïté de leurs discours :

« *Je me retrouve complètement dans les trois* » (Pierre L.)
« *Ah ben mince, tu vois que t'as la même philosophie. T'as pas les mêmes phrases mais on s'y trouve quand même pas mal.* » (Sébastien R.)

La réalisation de ce film-recherche leur offre une fierté incontestable :

« *Cela fait bizarre de se voir mais vraiment cela fait plaisir.* » (Valérie G.)

Ils se reconnaissent et se sentent reconnus. Durant les échanges par zoom, un regard croisé réflexif se met en place qui permet d'aborder collectivement la manière de se présenter et de se représenter sa pratique. Par exemple, la place donnée dans le film à la question de la condition des femmes dans le milieu professionnel agricole interroge Valérie G. :

¹³⁴ « La conception assistée par ordinateur ou CAO (en anglais, *computer aided design* ou CAD) comprend l'ensemble des logiciels et des techniques de modélisation géométrique permettant de concevoir, de tester virtuellement – à l'aide d'un ordinateur et des techniques de simulation numérique – et de réaliser des produits manufacturés et les outils pour les fabriquer. Le grand public confond souvent CAO et DAO (dessin assisté par ordinateur) : la CAO n'a pas pour fonction première l'édition du dessin. Il s'agit d'un outil informatique souvent lié à un métier, fonctionnant en langage dit objet, et permettant l'organisation virtuelle de fonctions techniques. Cela permet ensuite la simulation de comportement de l'objet conçu, l'édition éventuelle d'un plan ou d'un schéma étant automatique et accessoire. En DAO, un trait est un trait et le logiciel ne permet pas l'interprétation technique de l'ensemble » (source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).

« Disons que, si j'avais su que cela prendrait tant de place j'aurais fait plus attention au propos. »

Les autres insistent pour conserver ce passage. Le sujet de la mise à mort alimente aussi les échanges. Valérie G. souhaite retirer une image de piège à ragondin :

« Même si en suivant nous les relâchons plus loin. »

Sébastien s'inquiète de sa remarque sur la « gestion » des palombes.



Figure 54 : Chaque vidéo est commentée par les trois agriculteurs, les vidéastes et le paysagiste-chercheur en janvier 2021

La relation de confiance créée entre chacun des participants du projet permet d'accéder à un registre de l'intime, difficilement atteignable en l'absence d'une préparation longue et attentive des échanges. Les modalités de déroulement de l'enquête conditionnent les discours, les registres d'informations et leur accès.

Finaliser un film-recherche

Le résultat formel des portraits-paysagers embrasse les dimensions relationnelles paysagères propre au film-recherche tel que présenté par Olivier Bories :

« Avec la prise en compte des émotions dans nos films-recherche nous assumons pleinement notre rapport d'intériorité avec les savoirs scientifiques et paysagers mis à l'écran, cette subjectivité et la positionnalité sensible et impliquée du chercheur dans son rapport au terrain (Volvey *et al.*, 2012). Nous les revendiquons. Il y a dans ce choix de posture et d'approche méthodologique l'expression de notre engagement : "Appréhender nos émotions, non comme un biais mais comme une expression de ce qui nous relie au monde et aux autres, permettrait alors de mieux rendre compte de la manière dont nous produisons notre terrain, dont nous faisons de la géographie" (Guinard & Tratnjek, 2016). » (Bories, 2019)

Les intitulés qui suivent proviennent des trois-portraits paysagers. J'invite les lecteurs à les visionner sur le site internet www.visages-paysages.com avant de poursuivre la lecture du mémoire.

« Être paysculteur »

Sébastien Lapouméroulie, jardinier-maraîcher-éleveur

Génération : aborde la trajectoire familiale de l'exploitation et la manière de s'approprier un héritage (ancien site d'un festival de musique devenu parcelles de jardinier-maraîcher), et aussi l'arbre comme intermédiaire entre générations, comme la manière de se rapporter aux temporalités dans sa pratique (formation initiale, abris pour les cochons, etc.).

Brouillon : fait référence à la rivière de fond de vallée qui traverse l'exploitation et qui a son existence propre ; et aussi, de manière générale, à la question de l'eau que l'on partage entre vivants (fossés, mares et zones inondables). Ce terme réfère aussi aux expériences d'hiver, aux souvenirs de pêche à l'anguille, etc.

Bandes : renvoie au terme technique de « conduite d'élevage de cochons en bande¹³⁵ » et aux « hardes de sangliers ». Ce terme souligne donc l'ambivalence entre le domestique et le sauvage et la façon dont cette ambivalence se matérialise dans l'espace (clôture). La « bande » est aussi une autre dénomination du collectif formé par l'éleveur et ses bêtes. Ainsi, l'élevage

¹³⁵ « La conduite en bande est une méthode d'élevage qui consiste à remplir en une seule fois un bâtiment d'élevage avec des animaux de même âge, de même poids et de même stade physiologique » (source : Wikipedia, consulté en mars 2023).

de plein air est abordé non seulement sous l'angle agro-systémique de l'exploitation, mais aussi sous la dimension des apprentissages éthologiques nécessaires concernant les manières d'entrer « en commerce » avec les cochons dans le quotidien ou la conduite à l'abattoir.

« *L'oasis du boulanger paysan* »

Sébastien Razié, boulanger paysan

Blé : c'est tout un nouveau système agro-paysager qui se compose autour de la production de céréales et de la transformation de la farine en pain. La céréale devient une source de curiosité et d'apprentissage. Les parcelles sont un héritage familial sur plusieurs générations. La culture du blé, réalisée en semis sur sol couvert, réorganise les espaces en leur attribuant de nouvelles fonctions selon un système de rotation et de polyculture. L'articulation des conditions pédologiques, des interactions avec le vivant et des nécessités de productions annexes, ainsi que les dimensions visuelles (tant les configurations spatiales de la vallée que l'apport de couleurs [bourrache]) induisent les choix.

Boulangé : l'installation en tant que boulanger-paysan vient d'une prise de conscience alimentaire et de santé avec sa compagne. Il s'ensuit la volonté de proposer autour d'eux des aliments sains. Le levain est considéré sur un temps long comme un élevage vivant. Cet élevage, au cœur des préoccupations gustatives du boulanger-paysan¹³⁶, constitue aussi un legs intergénérationnel (« *c'est un trésor* »). Il est donc appréhendé dans sa dimension *diachronique*. Le levain est aussi au centre de l'organisation spatiale de la ferme/maison pour l'activité commerciale.

Observe : ce verbe à l'impératif transmet une posture éthique qui correspond à une démarche empirique au cœur de la pratique (« *observer, réfléchir, lire* »). Cette méthode guide des choix de pratiques culturelles ou de gestion selon des processus d'apprentissage divers. Par-là, elle

¹³⁶ « La référence au paysage débouche sur une pensée qui fait de l'esthétique un existentiel. Cependant, plus encore que cette attention au paysage, le goût nous enseigne la profondeur du monde sensible et le lien qui unit notre corporéité à un monde qui n'est pas complètement thématizable, parce qu'il n'est pas réductible à l'objectivation mathématique ou technique et qu'il n'est pas non plus un simple tremplin pour notre action. » (Pelluchon, 2015, p. 49).

ouvre une attention nouvelle au reste du vivant considéré comme cohabitant de l'oasis (« *T'apprends dix fois plus qu'en faisant le plein de la tondeuse pour la passer* »). C'est alors une tout autre relation au temps qui s'installe.

« *Le jardin en équilibre* »

Valérie Gandré, maraîchère

Libellules et ragondins : la réalisation d'un plan d'eau sur sol hydromorphe dans l'agroécosystème accueille différentes espèces animales et végétales qui produisent divers effets. Ce cadre offre la possibilité, un matin de mai, d'observer à la fois l'éclosion des libellules en famille et une « *une guerre des tranchées* » (et son lot de dispositifs spatiaux pour résister) avec les ragondins. Ceci constitue une illustration d'une éthique générale de vie qui s'applique à la conduite du jardin (« *Tout est équilibre* ») et « *où chacun doit trouver sa place* ».

Arbres : l'arbre protège, accueille et nourrit quand il est planté en haies plurivariétales, mais c'est aussi l'arbre fruitier ou l'arbre qui aide à lutter contre l'eau de surface. Il entremêle différentes dimensions : production, protection, accueil, esthétique. Ce terme renvoie aussi à un poirier « en équilibre » au centre de l'exploitation, comportant une partie vivante et une partie morte, qui est une ressource symbolique dans le travail d'équilibre. Ce terme fait aussi référence à un *déjà-là* avec un bout de forêt attenante au jardin qui permet de croiser la trajectoire sur un temps long du (mi)lieu avec celle individuelle, personnelle et intime, grâce aux souvenirs d'enfance et aux nouvelles relations qui s'installent par « *ce que l'on en fait* ».

Ça pousse : la polysémie de cette expression se situe à plusieurs niveaux. Elle joue, en premier lieu, sur la question de la force nécessaire à la conduite d'une exploitation agricole quand on est une femme et sur les ruses à mettre en place pour y arriver. Cette créativité permet le développement de réseaux de coopération autour des outils agricoles *low-tech* par la mobilisation de ressources sur le site de l'atelier paysan (coopérative d'autoconstruction nationale¹³⁷). En second lieu, cette expression renvoie aussi au végétal qui pousse, pas

¹³⁷ Pour avoir un aperçu concret de coopération paysanne URL : <https://www.latelierpaysan.org/>.

seulement aux productions maraîchères, mais aussi aux plantes tinctoriales ou aux fleurs de bouquet (« *pour le plaisir de les voir* »). En dernier lieu, l'expression réfère à l'agrandissement de la ferme et à l'évolution du projet de « *jardin pour accueillir* ».

Les vidéos se terminent toutes par un texte qui contextualise le cadre réglementaire ou pratique de l'exploitation. Il déroule sobrement en générique de fin. Ces textes-génériques sont écrits (amendés et complétés) collectivement à partir d'une première proposition que j'ai soumise à commentaires. L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de la réalisation de ce film-recherche suit les quatre axes du géographe Olivier Bories dans sa manière de filmer : l'observation, l'émotion, la rencontre et l'ordinaire. Elle fait « du paysage “un personnage”, non plus un paysage-objet mais un paysage-sujet qui construit une connaissance du singulier » (Bories, 2019). En faisant référence à une métaphore de Barnard Lahire¹³⁸ appliquée à l'espace social, Serge Briffaud écrit justement :

« Le paysage peut être par analogie appréhendé comme un “environnement froissé”, plié, ramené à une figure singulière, à la fois matérielle et immatérielle, produite par des déterminants biophysiques et socioculturels inscrits dans un déjà-là – un déjà-construit et un déjà-en marche. Produire une connaissance du paysage, ce n'est ainsi pas seulement chercher les causes des effets, c'est montrer pourquoi telle ou telle cause, que l'on retrouve ailleurs, ne joue pas ici comme ailleurs, ne s'entremêle pas ici comme là-bas aux autres causes. C'est, autrement dit, construire une connaissance ciblée sur l'élucidation du spécifique et de la diversité même. Cette connaissance utilise, prolonge, mais détourne de leur but les sciences qui opèrent par réduction au type et au modèle sans jamais revenir à l'individu. » (Briffaud, 2022)

Échanger sur les paysages nourriciers

Les films sont mis au format cinématographique. Leur première diffusion se déroule en mai 2021 au cinéma de Saint-Ciers-sur-Gironde, l'ancien chef-lieu de canton, dans le cadre d'une journée partenariale avec la CCE sur les questions alimentaires et de nutrition.

¹³⁸ « Si l'espace social dans ses différentes dimensions [...] est représenté par une feuille de papier, alors chaque individu est comparable à une feuille froissée » (Lahire, 2013, p.15, cité dans Briffaud, 2022)



Figure 55 : Premiers échanges sur les portraits-paysagers en mai 2021

La projection des films est suivie d'un débat, puis d'un pique-nique sorti du sac dans un jardin éco-citoyen (cf. 3.III. « "Faire-jardin" en collectif, Croiser, développer »). Cette séance est un point de seuil dans la légitimité de la démarche de CHP (cf. Chapitre 6). Elle permet aux présents d'identifier dans quelle mesure la démarche de CHP est parallèle au PAT. Cette rencontre permet, en outre, le croisement de différentes personnes impliquées sur des sujets communs.

Une autre séance est organisée en février 2022 en partenariat avec le cinéma voisin de Blaye. Un reportage choisi collégialement est diffusé en complément des portraits-paysagers¹³⁹.

¹³⁹ *Paysan Paysage* (2021) est un documentaire télévisuel en couleur réalisé et écrit par Tiphaine Lisa Honoré (source : https://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/63879_0). Il serait intéressant, dans le cadre d'une prochaine recherche, d'analyser comparativement les deux approches filmiques, étant donné leur proximité sur le plan de la thématique abordée. Certaines différences furent soulignées par l'assistance.



Figure 56 : Une séance au cinéma de Blaye en février 2022

Chaque diffusion regroupe des publics hétérogènes qui correspondent à la diversité des thèmes, lieux et personnes activés durant la mise en place de la CHP. Ce sont autant de points de contact.

Les films, qui sont en accès libre, seront utilisés par un collectif local impliqué dans le réseau de la CHP pour animer un premier festival du film écocitoyen sur le territoire : *En avril, ne te découvre pas d'un film* (cf. 3.III. « "Faire-jardin" en collectif, Croiser, développer »). Ils sont aussi exploités par les agriculteurs eux-mêmes :

« J'ai été contacté pour parler de la ferme à une rencontre InterBio cela vous dérange si je présente les portraits-paysagers ? » (Valérie G.)

« Vous êtes d'accord pour que j'utilise les films pour les prochaines portes ouvertes du château ? » (Pierre L.)



Figure 57 : Une séance au premier festival du court-métrage écocitoyen « en avril ne te découvre pas d'un film » en avril 2022

Les échanges au festival ont plus particulièrement porté sur les dimensions techniques et économiques de la vie paysanne dans un objectif d'autonomie alimentaire de la part de l'assistance. Les dispositifs de visionnage et d'échanges conditionnent l'enquête et les matériaux produits (source : Maxime Foucard, Grégory Epaud).

Une connaissance fine de différents réseaux me permet de reconnaître l'hétérogénéité et la diversité sociales des *publics* : techniciens, élus, agriculteurs, jardiniers éco-citoyens, artistes, grutiers, banquiers, informaticien, etc. Les séances de projection commencent par une courte introduction qui contextualise le projet-recherche, le processus de tournage et la formalisation des films-recherche. Chaque séance se clôture par des applaudissements. Le passage à un format d'écran de cinéma confère une nouvelle dimension aux films jusque-là visionnés sur écran d'ordinateur. Les premiers retours sont parfois très intenses émotionnellement :

« C'est trois témoignages fabuleux. J'ai été stupéfaite, enthousiaste. »
« À des moments, j'avais la gorge serrée. »

Les trois agriculteurs sont particulièrement investis dans la diffusion et sont toujours volontaires pour venir échanger avec le public. Pierre L. commence ainsi sa prise de parole au cinéma de Blaye¹⁴⁰ :

« C'est un remerciement sincère d'être venu nous chercher et d'avoir pu nous donner l'opportunité de nous exprimer au-delà de notre production. C'est vraiment une expérience très intéressante et très riche. »

Des échanges sur les pratiques agricoles apportent de nouvelles nuances sur les représentations de la profession :

« Moi ce que je retiens comme terme c'est le mot "agréable". On sent chez vous que vous souhaitez rendre le job agréable. Vous voulez faire plaisir aux autres et, pour ce faire, vous devez vous faire plaisir. Et ça, c'est beau car cela contredit le message ambiant qui consiste à dire que l'agriculture, le maraîchage, c'est difficile mais c'est aussi agréable et ça, cela fait du bien de l'entendre. »

Les agriculteurs sont identifiés par leurs compétences paysagères ainsi la question des temporalités occupe beaucoup les débats. Que cela soit dans la perspective de projet :

« On sent beaucoup, dans ces films, la notion de "projet". »

Ou lorsqu'est abordée la question de la transmission :

« Moi, ce qui m'a beaucoup intéressé, c'est le modelage selon leurs désirs de production. Il n'y a pas que le projet d'avenir, il y a aussi beaucoup de références aux grands-parents, aux ancêtres, à la façon qu'ils avaient de travailler la terre ou d'aménager leurs habitations. »

Valérie G., la maraîchère, répond :

« L'agriculture, c'est du temps long. Il y a des choses sur lesquelles on se projette et puis cela ne passe pas, parce que cela ne correspond pas au sol qu'on a. Il faut réadapter notre projet à l'environnement que l'on a aussi. Par rapport à l'attache familiale, oui, on

¹⁴⁰ L'ensemble des extraits à la suite est tiré des échanges lors de cette séance au cinéma le Zoetrope à Blaye le 10 février 2022. Pour simplifier la lecture, je fais le choix de ne présenter que les propos de cette séance retenus pour la clarté et la représentativité des interventions.

s’y retrouve tous les trois. Sans mettre sous cloche un lieu, mais en le prenant en main et en continuant la transmission. Essayer de faire au mieux pour pouvoir le transmettre aux générations d’après. »

La transmission soulève les problèmes de la reconnaissance sociale, économique et symbolique de l’activité agricole au sein même des familles. Valérie G. témoigne :

« Je suis fille d’agricultrice. Ma grand-mère avait un restaurant ; donc dans son esprit elle était montée socialement. Elle s’était extirpée de la terre si l’on veut. Et moi, je suis partie en fac de droit. Quand je suis revenu pour lui dire que je voulais cultiver la terre, que c’était important, elle m’a prise pour une folle. Elle m’a dit : “mais tu peux travailler à la poste avec ce que tu as fait !” (rires) C’est l’anecdote amusante, mais cela dénote quelque chose. Ce qui est terrible, c’est qu’ils ont envie de transmettre, ils ont passé leur vie à construire quelque chose et en même temps il y a la peur. »

Sébastien R., le boulanger-paysan, renchérit :

« J’allais dire c’est exactement la même chose pour ma famille, cette histoire d’évolution. Le métier d’agriculteur, c’est dur, c’est pénible. Le discours que j’avais de mon père c’est “tu vas t’user la santé et tu ne vas pas gagner ta vie”. Cela nous a poussés avec mon frère à faire des études, à avoir de beaux diplômes, pour pouvoir te faire embaucher, avoir un salaire et être peinard. Et ne pas t’inquiéter. Car, maintenant, si mon blé, il a un problème, mon revenu il est où ? Demain on va te dire : “tu vas bosser toute cette année, mais, en fait, on ne va pas te payer”. C’est sûr que ce n’est pas évident parce qu’en plus c’est quand même usant. Quand il a arrêté et que j’ai voulu reprendre, parce que, moi, dans le boulot, j’y trouvais plus mon sens, mon père, il s’est gratté la tête parce qu’inquiet. »

Certaines personnes du public demandent aux agriculteurs comment elles peuvent les aider. La mise en place de la CHP permet la constitution de réseaux de solidarité, toujours difficiles à activer et à organiser, par la reconnaissance d’attachements communs. D’autre part, l’approche paysagère montre une certaine heuristique en *déjouant* les catégories initiales. La catégorie AB ou raisonnée n’est ici pas pertinente pour comprendre ce qui se *joue*, se *trame* réellement dans ces exploitations où s’inventent des pratiques et où se construisent des mondes à cohabiter d’ordre *anthropo-éco-poiétique*¹⁴¹.

¹⁴¹ La poiétique (du grec ancien *ποίησις/poîēsis*, « œuvre, création, fabrication ») « a pour objet l’étude des potentialités inscrites dans une situation donnée qui débouche sur une création nouvelle ». Pour Platon, dans *le*

Comme l'écrit le philosophe Baptiste Morizot (2020), « tout l'enjeu philosophique revient à rendre sensible et évident qu'il y a bien quelque chose à voir et des significations riches à traduire dans les milieux vivants qui nous entourent. Il suffit néanmoins de faire ce pas là et tout le paysage se recompose » (p. 20).

Cette *écopoiétique* qui se dégage du triptyque est souvent relevée :

« Je vais parler pour le cinéma. J'ai beaucoup aimé ce travail, ces pastilles, ces outils, ces modèles de cohabitation réussie avec le paysage. Portraits sensibles, minimalistes. On a rarement des propositions filmiques aussi singulières au Zoetrope. Vous êtes trois magnifiques passeurs et interprètes. Je vous trouve tous à l'unisson. Cela me rappelle les haïkus japonais. On a envie de passer du temps dans ces lieux avec vous. »

Le paysage, dans la conception de la philosophe Corinne Pelluchon (2015) apparaît comme un existentiel où « le sens de l'existence humaine, la conception de la liberté et celle de la temporalité sont renouvelés dès lors que l'on recherche les existentiels liés au "vivre de" » (p. 13). L'intervention d'un ancien élu, président d'une communauté de communes voisine et ancien conseiller départemental, résume l'effet de ce déplacement de focal :

« Il y a un engagement qui est important dans ce qui est fait là. À partir d'un souvenir et d'une tradition, mais aussi avec une façon différente de l'aborder. Je pense que l'on aurait dit il y a quarante ans à des parents "le ragondin, on va faire autre chose que de le foutre dans une cage et le laisser crever" je parle volontairement de manière un peu grossière, ils nous auraient répondu : "ce n'est quand même pas cohérent". Là, on évite que le ragondin vienne manger les citrouilles. On lui laisse de la place à lui aussi. C'est à la fois un mélange de bonnes connaissances d'un terroir, pas en tant que tel, mais un terroir que l'on reconstitue et que l'on approche à sa manière. Et tout d'un coup, derrière la notion de « paysage » c'est n'est plus la question de l'image. Derrière, il y a le rapport à l'eau, à la terre, à l'arbre, au végétal. C'est ce tricotage-là que vous créez avec des ingrédients qui existaient auparavant, mais aussi avec des ingrédients que vous apportez vous-mêmes par votre approche. Et autour, comment la société prend en compte cela ? Comment on peut comprendre l'importance des nourritures et les logiques dans lesquelles cette nourriture s'élabore ? Et aussi de quelle manière la nourriture du vivant s'élabore ? Penser aux oiseaux pour qu'ils puissent avoir leur quote-part, c'est aussi intégrer le projet au-delà des humains, du terrain immédiat. C'est ça qui est sacrément

Banquet, la *poièsis* se définit comme « la cause qui, quelle que soit la chose considérée, fait passer celle-ci du non-être à l'être ». En art, « la poiétique est l'étude des processus de création et du rapport de l'auteur à l'œuvre. » En 1937, Paul Valéry parle de *poiétique* dans sa *Première leçon du cours de poétique* au Collège de France (source : Wikipedia, consulté en juin 2021).

passionnant, mais aussi sacrément courageux et ambitieux. C'est aussi un signe de dignité et d'intelligence de l'individu humain dans un paysage. Que vous le traduisiez d'une manière aussi accessible à tout le monde est remarquable. C'est dans cette dimension que l'on passe du visage au paysage et surtout à la communication entre les uns et les autres, communication qui est verbale et non verbale. »

* *

*

En conclusion du récit de cet ATP il apparaît que la démarche de CHP, en participant à une initiative de collectivité publique dans le cadre d'un dispositif national de PAT, permet de révéler les tensions, points de jonction et limites de ces initiatives institutionnelles de participation portant sur des questions transversales. Les modalités de mise en place d'une politique par une collectivité limitent les actions sous initiatives des chargés de mission, même volontaires, dans des cadres en partie inadaptés aux enjeux. Il apparaît que les politiques publiques ne peuvent pas faire autrement que de réduire les dimensions existentielles des habitants à la simple catégorie d'« acteur » qui correspond mieux à leur culture et à leurs méthodes managériales de projet. En fixant les objectifs en amont la collectivité publique, selon les catégories qui lui sont propres, engage une certaine proactivité qui se situe entre processus d'anticipation et planification d'évènements répondant à une obligation d'actions visibles (Gatignon Turnau *et al.*, 2015). Ce faisant, observant à la fois la réalité socio-professionnelle et matérielle de ses services et ses critères d'évaluation de politique publique, il s'avère qu'elle encadre et limite l'émergence créative dont les territoires ont besoin dans un contexte de transition socioécologique.

Les six portraits-paysagers abordent six trajectoires de différents modèles d'agro-écologie (diversification des cultures au sein des exploitations viticoles, ensemble autonome de « fermes vivrières » avec productions et surplus en vente, circuits courts et AMAP). En partant des ressources territoriales, en mettant *en valeur* ce qui est déjà là, il est possible de peser sans contraindre sur l'évolution des mentalités et des pratiques localisées, dont il résulterait une reconfiguration des réseaux en repositionnant les acteurs. Il importe que les collectivités publiques et les élus acceptent de ne pas être à l'initiative mais d'être *impliqués*. Leblay (2020) parle d'« entreprises de territorialisation » pour ces initiatives, qui placent au cœur de leurs préoccupations les liens aux lieux afin de produire un sens territorialisé, « ces [dernières] peuvent se faire indépendamment ou contre la volonté des autorités locales. Mais leurs effets sont multipliés dans le cas d'un soutien volontaire et explicite de la part des autorités locales » (Leblay, 2020). En ce sens, la position du paysagiste-chercheur au sein l'expérimentation peut alors apparaître comme encore un peu plus trouble. Elle tient ici à la relation de confiance avec une chargée de mission qui partage les interrogations du chercheur. Les démarches de CHP et de PAT se croisent et s'interrogent sans pour autant ne jamais s'aligner. Elles constituent l'une pour l'autre un miroir d'analyse pour une réflexivité qui se construit au fur et à mesure des

actions. La formalisation de portraits-paysagers permet aussi de faire exister politiquement (au sens de ce qui a trait au collectif) les questions mésologiques habitantes du paysage. Apparaît alors une nouvelle compréhension des enjeux socioécologiques qui ne sont plus dans les « ornières » de catégories dualistes inhibant les possibilités d'innovation socio-spatiales. Conséquemment, la prise en compte de la dimension mésologique du paysage favoriserait de nouvelles coopérations entre individus que rien, dans le champ social, n'attache *a priori*.

III. « FAIRE-JARDIN » EN COLLECTIF

Le récit de cet ATP retrace l'élaboration d'un réseau de jardins éco-citoyens comme foyers paysagers sur la Haute Gironde. Ces lieux-savoirs-outils proviennent d'un croisement de différentes méthodes dont les principales sont : la participation-observante, le *devenir-habitant* (Marlin, 2022), des conversations de terrain avec les jardiniers-habitants et des savoirs empiriques de jardinage.

Sont en jeu dans les situations paysagères : Des co-jardiniers, des coquelicots, un verger social planté de fruitier du conservatoire botanique de Montesquieu, une collection de tomates, des fleurs pour les butineurs, des pommes de terre, des doryphores, des cabanes jardinières, Bob dit l'âne, un lieu libre pour lien local, des haricots verts talisman et cupidon, un cirque, un labyrinthe dans la « forêt-jardinée », une grainothèque et ses sachets de graines, des bambous pour tuteurer les haricots à rames, une citerne sur roue, des campanules, giroflées, jacinthes, monnaie du pape, valériane, crocus, sauge, une tomaterie, un jardin-thérapeutique, des tuyaux, des brouettes, ail, oignon, groseillier, cassis, framboisier, de chaises longues, un Mölkky une soupe de courges, un jardin-forêt, des pluviomètres, des arrosoirs, un gaspacho de fin de saison et encore bien d'autres membres...

Se rencontrer

À la fin de l'année 2017, lors d'un arpentage de terrain, un groupe d'étudiants de l'Ensap de Bordeaux croise deux personnes qui expriment un besoin de « services d'un paysagiste ». Elles sont membres d'une association sur la municipalité de Cartelègue (environ 1300 habitants). Cette association s'est regroupée autour d'un projet de café associatif fondé dans les locaux de l'ancienne poste du village qui est située en plein centre-bourg. Le projet de café associatif souhaite lutter contre l'isolement dans les territoires ruraux. On retrouve cette volonté dans le nom de l'association qui est un acronyme : le « 4L » qui signifie *Lieu Libre pour Lien Local*¹⁴². De nombreux ateliers intergénérationnels et événements sont organisés et animés par une trentaine de membres actifs aux profils très variés (cadre, artiste, retraité, enseignant, ouvrier du bâtiment, etc.). L'association, en gouvernance collégiale, s'est constituée à la suite de la défaite d'une liste citoyenne aux élections municipales de 2014. Ses membres trouvent là une manière différente de porter des actions sur la municipalité. Le rayonnement de l'association dépasse largement les limites administratives de la commune pour toucher globalement toute la Haute-Gironde. En 2018, l'association compte 200 adhérents et 900 abonnés sur sa page Facebook¹⁴³. Le collectif souhaite mettre en place des jardins partagés en vue de faciliter l'accès à une alimentation saine, sans intrants chimiques, tout en travaillant sur les solidarités. Des démarches de bouche à oreille sont alors activées pour trouver un terrain. Un viticulteur à la retraite en possède un au cœur du noyau villageois, à proximité du local du café associatif, entre un bois classé et le cimetière du village. Cette ancienne parcelle viticole en lanière qui dispose d'une superficie d'environ 3000m² est laissée en jachère et juste fauchée depuis 2010. Le propriétaire, qui ne souhaite pas qu'elle se transforme en futur parking tel que projeté dans

¹⁴² Ce nom joue sur une double signification. Il s'agit d'abord d'une référence au nom de la fameuse voiture : la Renault 4L (dont le « L » signifie « Luxe ») produite jusqu'en décembre 1992 ; puis d'une abréviation sur l'étymologie du nom du village de Cartelègue qui « vient du latin *quarta leuga* (*quarta lèga* en ancien occitan), « quatrième lieue », correspondant aux quatre lieues gauloises qui la séparent de Blaye, sur la voie romaine allant de Saintes à Bordeaux, soit 4L (source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).

¹⁴³ *4L café - café associatif Cartelègue*, en accès public, c'est un « groupe-vitrine » qui permet une mise en visibilité des actions, des événements ou offre des informations générales concernant les activités associatives (URL : <https://www.facebook.com/4Lcafecartelegue>, accessible sur www.visages-paysages.com)

le nouveau PLUi¹⁴⁴, accepte de signer avec l'association une convention d'occupation précaire et temporaire préférant voir s'y installer un jardin.

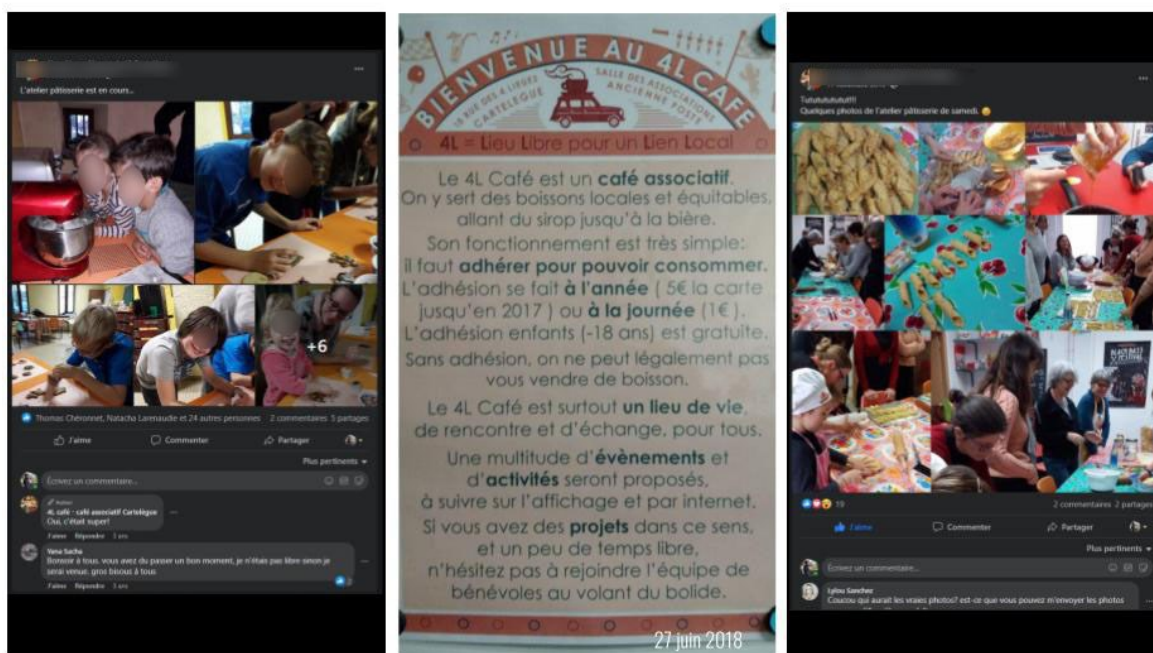


Figure 58 : Captures d'écran de la page Facebook 4L café – café associatif Cartelègue (2018)
 Au centre, il est possible de lire sur une affiche dans le café : « Le 4L café est surtout un lieu de vie, de rencontre et d'échange, pour tous. Une multitude d'évènements et d'activités seront proposés, à suivre sur l'affichage et par internet. Si vous avez des projets dans ce sens, et un peu de temps libre, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles au volant du bolide. »

Concevoir et réaliser collectivement

Je propose aux membres une démarche de conception participative pour mettre en place le jardin. Cinq ateliers ouverts à toute personne intéressée par le projet, membre ou non de l'association, sont organisés entre février et mai 2018. Quinze personnes se mobilisent de manière active et s'autodésignent comme « premiers co-jardiniers ». La plupart ont déjà un jardin. L'animation du processus de conception cherche volontairement à prendre son temps

¹⁴⁴ Le Plan local d'urbanisme (PLU) ou intercommunal (PLUi) est le principal document de planification de l'urbanisme à l'échelle communale (PLU) ou intercommunale (PLUi). Il remplace le Plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU » (source : Wikipédia, consulté en juillet 2013).

pour instaurer l'échange (de mots, de repas, d'idées) comme premier commun du collectif. Les ateliers s'enchaînent. Ils ont pour titre : « Qui ? Pour qui ? » ; « Quoi ? Pourquoi ? Comment ? » ; « Où ? De quoi cela a l'air ? » ; « On se fait des images ! » ; « Plan de match ». Ils sont conçus de manière à renforcer progressivement les liens, d'une part, au sein du groupe et, d'autre part, entre le groupe et le lieu. Plusieurs points sont définis de manière collective : ce qui les motive, ce qu'ils attendent, mais aussi les valeurs, attachements et imaginaires de chacun(e). Les personnes présentes mobilisent le projet de jardin comme un prétexte à enrichir leurs relations au monde selon différents régimes. Le projet du lieu-jardin apparaît de plus en plus comme s'orientant vers un lieu-ressource ; d'expérimentations, d'apprentissages et de partage de la connaissance. S'exerce une volonté de la part des membres de développer des compétences de jardinage écologique. Mais la notion apparaît comme floue. Certains la résumant en atelier par l'expression du jardinier-paysagiste Gilles Clément : « Faire le plus possible *avec*, le moins possible *contre* ». « *Le petit traité du jardin punk : apprendre à désapprendre* » de Frédéric Lenoir (2018) et des ouvrages de permaculture circulent dans le groupe¹⁴⁵. Je propose de faire un état de l'art et de revenir vers eux pour nous accorder sur un intitulé de « savoir-faire » jardin. Nous retenons finalement celui de « jardinage agroécologique » (cf. 3.II). Le projet se profile aussi comme un *lieu-processus* permettant de donner forme mais aussi de mettre à l'épreuve la construction d'un collectif élargi :

« *Je recherche le jardinage et autre chose que le jardinage.* »

« *Je suis là pour l'échange et la rencontre mais aussi pour apprendre.* » (Extraits ateliers conception 4L jardin, 9 février 2018)

Au cours d'arpentages *in situ* est réalisé un inventaire des êtres « humains » et « non-humain » en présence : végétaux compagnons d'ombre ou d'abris, vie souterraine, pollinisateurs, voisinage de « Bob dit l'âne », etc. Grâce à la récurrence des rencontres, peu à peu, le projet initial se complexifie : le jardin est défini comme un espace hybride qui, en complément du café associatif, agit en faveur de la mise en place, ainsi qu'à l'entretien, de différents champs relationnels et d'intrications à l'altérité. La parcelle est bien trop grande pour les forces en

¹⁴⁵ Notamment celui de Clément G., (2007), *Le jardin en mouvement : de la vallée au champ via le Parc André-Citroën et le jardin planétaire*, Sens & Tonka.

présence. Cette situation oblige, de fait, à ne pas chercher à tout maîtriser. Le plan d'aménagement du jardin est structuré en trois parties selon les gradients de soins ainsi que selon les différentes relations socioécologiques envisagées par les co-jardiniers : une première partie, à proximité du café, d'un quart de la surface, intitulée le « jardin comestible », offre les possibilités d'une gestion collective et attentive à la production de végétaux comestibles. C'est un espace partagé d'innovations et d'autoapprentissage de savoirs et savoir-faire sur les pratiques culturelles et sur le végétal. Dans son prolongement, « le verger social » accueille des événements et autres moments collectifs. La dernière moitié, la « forêt jardinée », est gérée de manière extensive par *ajustements*.

Plusieurs chantiers participatifs commencent à partir de mai 2018. Certains membres plus compétents en bricolage prennent des initiatives tout en partageant leur savoir-faire. Les tâches sont réparties en différents groupes : fleurs, semences et plantations, légumes, bricolage, arrosage. Le collectif se renforce et gagne en compétences par l'acquisition de savoirs et savoir-faire partagés. La scierie locale fait don de grumes¹⁴⁶ pour réaliser les « carrés ».

¹⁴⁶ Une grume est un terme technique à usage régional ou spécialisé qui possède au moins trois sens communs en français. Ici, il fait référence à une pièce de bois formée d'un tronc ou d'une portion de tronc non équarrie (source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).



Figure 59 : L'animation de la démarche participative de co-conception d'un jardin (arpentages/échanges/repas) s'est déroulée entre février et mai 2018

De nombreux chantiers participatifs en autogestion sont organisés. Certains plans sous licence libre (table, banc) proviennent d'internet. Le jardin n'est pas clos. Une ganivelle¹⁴⁷ vient juste souligner le passage d'une partie à l'autre. Une petite place est ménagée à l'entrée du jardin pour prolonger l'aménagement qui mène au centre-bourg (voir 6.2.4).

Il faut négocier avec la mairie différents éléments : fourniture d'un point électrique et d'un point d'eau avec accès au puits ; broyage et récupération des végétaux et utilisation des tontes pour le paillage suite à l'entretien de la municipalité par les services techniques, autorisation d'urbanisme pour les abris de jardin supérieurs à cinq mètres carrés. Les relations entre les élus et l'association sont difficiles depuis les élections. Je représente alors l'association durant une séance du conseil municipal en mai 2018. J'expose le projet de jardin et son ambition en soulignant l'intérêt de sa dynamique générale pour la municipalité. Le conseil municipal accepte tous les éléments sur le principe.

¹⁴⁷ Une ganivelle, également appelée « barrière girondine », est une clôture formée par l'assemblage de lattes de bois (source : Wikipédia, consulté en mars 2023)

Développer des compétences à plusieurs : petites expériences de jardin comme travail du commun

Les plantations sont réalisées en mai 2018 dès les premiers carrés finalisés. Des plants sont offerts par la jardinerie du village. Certains membres de l'association avaient préparé des semis. Les graines ou bulbes (de fleurs ou de légumes) deviennent un sujet d'échange collectif : leur origine, la diversité de leurs variétés, leur conservation. Il y a une joie à les nommer dans le jardin : haricots verts talisman et cupidon, Pont l'Abbé, tomate du Kazakhstan, melon sucrin de Tours, betterave de Détroit, campanules, monnaie du pape, valériane, etc. Quant au plan initial de la parcelle en futur « jardin partagé » – équilibrant espaces de jardinage individuel par « carrés » et collectif par « parcelles » – va progressivement être raffiné par l'expérience habitante et les aspirations des membres. Tous les espaces, même ceux qui avaient été pensés à usage exclusif, sont rapidement appropriés collectivement. Les réseaux s'activent afin de trouver localement des fermes susceptibles de fournir du foin pour le paillage ou des haras pour la fumure. Le jardin reçoit plusieurs dons de plants de haricots, de potimarrons, de tomates anciennes.

Des réunions parachèvent l'organisation générale du jardin. Aussi une page Facebook intitulée *Pour l'organisation du 4L Jardin* est créée par le collectif de co-jardiniers directement impliqués. Cette page est un outil « groupe-organisation », en accès privé, qui compte 20 membres en mai 2018. Cet espace dématérialisé aborde de nombreuses dimensions pratiques pour coordonner les tâches, partager les avancées, informer sur différentes situations en même temps qu'il constitue un support d'échanges, de discussions et de propositions de références inspirantes (pratiques ou théoriques) qui complètent et, parfois, prolongent les échanges ayant lieu dans le jardin. Enfin, une veille est effectuée sur les événements du secteur touchant de près ou de loin aux questions jardinières.

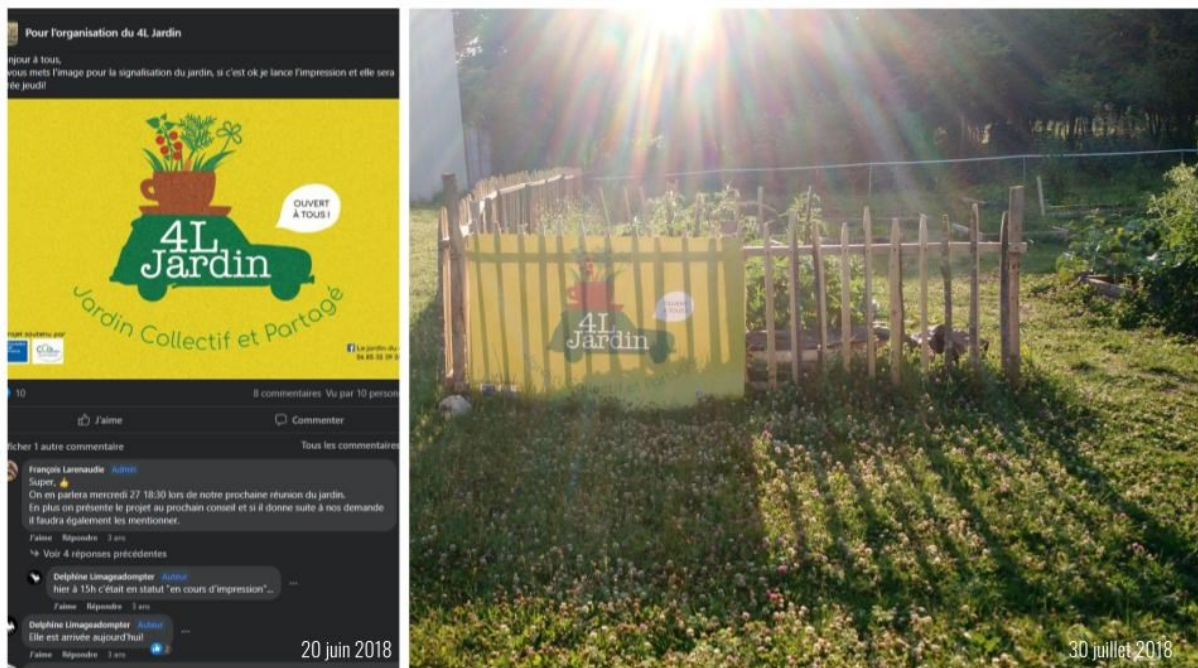


Figure 60 : Une co-jardinière, graphiste, réalise une grande affiche sur toile placée à l'entrée du jardin

Le résultat final est issu d'une première proposition amendée par plusieurs commentaires et allers-retours sur Facebook. L'intitulé retenu collégalement est : 4L Jardin, Jardin Collectif et Partagé, ouvert à tous (Extrait *post Facebook Pour l'organisation du 4L Jardin* 20 juin 2018, photo auteur, 30 juillet 2018).

Au jardin, les savoirs de chacun sont diffus, partiels, incomplets, hésitants. Il y a une démultiplication des sources d'information provenant de jardiniers amateurs transmis par bouche-à-oreille. Ce sont méthodes, « trucs ou astuces » qui peuvent être contradictoires. De même, les calendriers lunaires ne donnent pas la même information concernant les « jours-racine », les « jours-fleur », les « jours-feuille » ou les « jours-fruit ». Tout s'échange, s'évalue et se pondère sur place. Il est assumé de tâtonner. En avançant dans la saison, les besoins en arrosage se font rapidement sentir de sorte qu'une vigilance collective s'installe. Les résultats des pluviomètres se discutent. C'est une attention qui lie individus, plantes et météorologie du ciel. Dès juillet, une cuve mobile sur châssis est fabriquée par un ami forgeron pour faciliter l'approvisionnement en eau des personnes moins fortes physiquement. Certains inscrivent ce temps d'arrosage dans leur quotidien par des visites régulières :

« Super boulot les gars... J'ai arrosé les plants et tout le reste. L'eau était froide. J'y retournerais demain soir je pense juste pour le plaisir. » (Extrait *post Facebook Pour l'organisation du 4L Jardin*, 10 août 2018)

Tout ce qui touche à l'eau, devient l'occasion de partager des photographies de l'évolution du jardin.

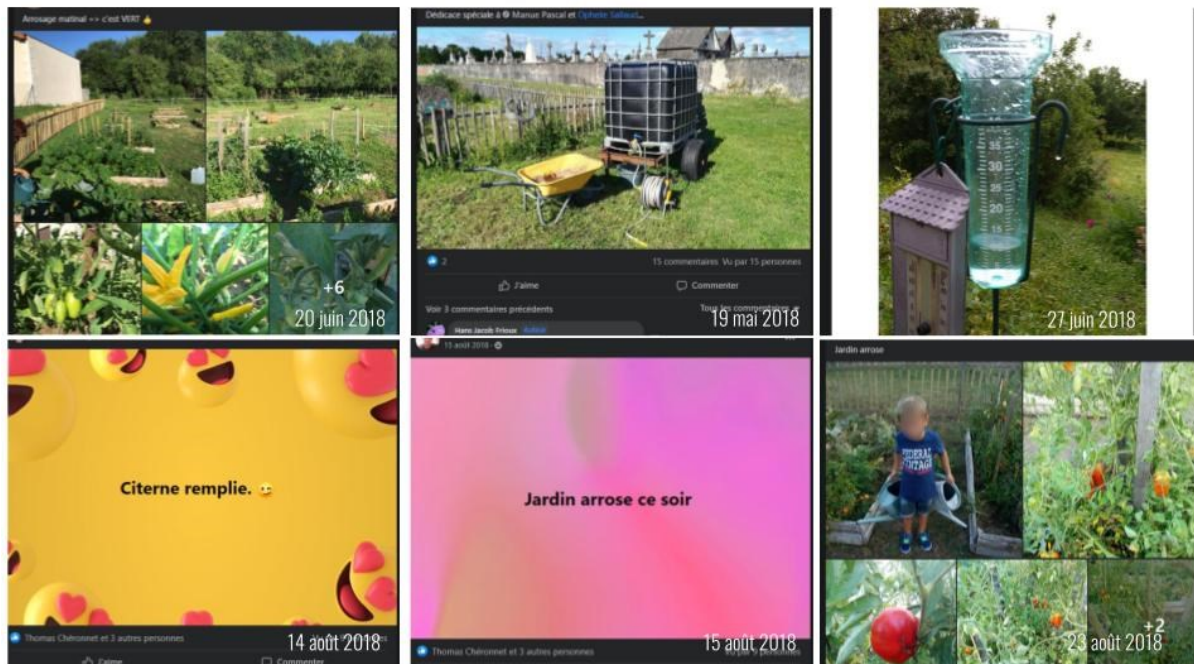


Figure 61 : La page Facebook *Pour l'organisation du 4L Jardin* permet d'organiser les arrosages. Les photographies échangées font état de la maturation des plantations. Les objets nécessaires et aidants sont mis en avant : citerne, tuyau, brouette, pluviomètre, arrosoir. Ils participent du collectif qui se met en place autour de l'arrosage.

Au moment de la récolte, les présents préparent des cagettes et en informent le groupe. Il en ressort toujours une certaine fierté. Des photographies des premiers légumes circulent sur les réseaux.



Figure 62 : Les récoltes se partagent aussi en photographies

À gauche, un membre de l'association indique en commentaire : « Récolte de dimanche dernier, nous avons distribué 5 petites cagettes. Prochaine récolte et distribution dimanche 19 août à 11h au jardin partagé » (13 août 2018). À droite, un autre déclare : « Belle récolte du jour ! Paniers déposés chez Thomas et Lulu. Un panier pour C.¹⁴⁸ et pour MP attendent chez nous. » La récolte est mise en scène avec l'affiche en toile en fond. Les mêmes paniers et cagettes sont pris sous différents angles. Ce procédé est récurrent dans les situations de partages d'images au sein du groupe. Ainsi, l'image n'est pas juste informative. Par la multiplication des angles de vues du même objet, il s'opère un partage d'affects simples mais importants : une joie sans cesse renouvelée qui n'épuise pas le regard.

Le jardin s'inscrit dans la dynamique générale de l'association et intègre le quotidien de ses membres. Des ateliers sont organisés autour de thématiques connexes : atelier de fabrication de lessive (à base de cendre et de lierre), de savon ; zéro déchet, légumes lacto-fermentés.

¹⁴⁸ C'est le propriétaire du terrain.



Figure 63 : Différents moments qui participent de l'expérience du jardin partagé et collectif
 À gauche, photographie de l'anniversaire du premier mois de plantation célébré par un repas au jardin ;
 à droite, celle d'une plantation à plusieurs durant le rendez-vous hebdomadaire du dimanche matin. Au
 centre, le programme de mai de l'association : « atelier informatique, journée au jardin avec première
 auberge espagnole le midi, atelier ZÉRO-déchet n°2 (recycler en bricolant, fabriquer par soi-même),
 atelier familial au jardin Hôtel à insectes, Tohu-Bohu en concert, Fête du Patrimoine à Cartelègue : le 4L
 café s'occupe de la buvette. » Le jardin s'inscrit alors dans une logique générale de quotidienneté *au-delà*
 de ses limites physiques et matérielles.

En septembre 2018 un microcirque s'installe pour une représentation.



Figure 64 : Le jardin se *métamorphose* le temps d'une représentation de cirque
 La venue de ce cirque à l'improviste marque les esprits. Le jardin devient le lieu d'activation de processus hétérotopiques¹⁴⁹.

Par la suite, le jardin se prépare pour l'automne. En novembre, nous plantons 20 fruitiers sur le verger. Nous avons choisi les variétés sur le catalogue du Conservatoire du végétal d'Aquitaine¹⁵⁰. Un convoi part chercher les plants à Montesquieu, dans le Lot-et-Garonne. Sur place, un ouvrage spécialisé est acquis pour renforcer la bibliothèque du 4L : *De la taille à la conduite des arbres fruitiers*¹⁵¹. Deux jardiniers volontaires suivent une formation de maîtres composteurs dispensée par le SMICVAL¹⁵², ce qui leur donne ensuite le statut de *jardiniers-ressource*, les rendant légitimes à diffuser au plus grand nombre leurs savoirs. De

¹⁴⁹ « L'hétérotopie est un concept forgé par Michel Foucault dans une conférence de 1967 intitulée "Des espaces autres". Il y définit les hétérotopies comme une localisation physique de l'utopie. Ce sont des espaces concrets qui hébergent l'imaginaire, comme une cabane d'enfant ou un théâtre. Ils sont utilisés aussi pour la mise à l'écart, comme le sont les maisons de retraite, les asiles ou les cimetières. De façon plus générale, ils peuvent être définis comme l'emploi d'espaces destinés à accueillir un type d'activité précis : les stades de sport, les lieux de culte, les parcs d'attraction font partie de cette catégorie. Ce sont en somme des lieux à l'intérieur d'une société qui obéissent à des règles qui sont autres » (source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).

¹⁵⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Conservatoire_v%C3%A9g%C3%A9tal_r%C3%A9gional_d'Aquitaine

¹⁵¹ Leterme, E., Lespinasse, J.M. (2011). *De la taille à la conduite des arbres fruitiers*, Éd. du Rouergue

¹⁵² Pour « Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais et de la Haute Gironde ».

grands panneaux sont bricolés et installés à proximité des composteurs pour diffuser à la fois l'essentiel des informations sur les questions de compostage (intérêt, entretien, composition, mélange azote/carbone, utilisation) et des astuces de jardinage (ex : plantes compagnes). À la saison basse les co-jardiniers s'organisent pour les semis de légumes et de fleurs. Des tutoriels Kokopelli¹⁵³ s'échangent entre eux en vue de l'extraction des semences. Également sur la base de tutoriels certains préparent des sachets de graines en origami. On s'organise en cas d'absence. Continuellement des liens ou des informations diverses s'échangent : « *liste de 42 fleurs comestibles* », « *trucs de jardins de nos grands-mères* » ou « *que faire en hiver pour jardiner en permaculture ?* »

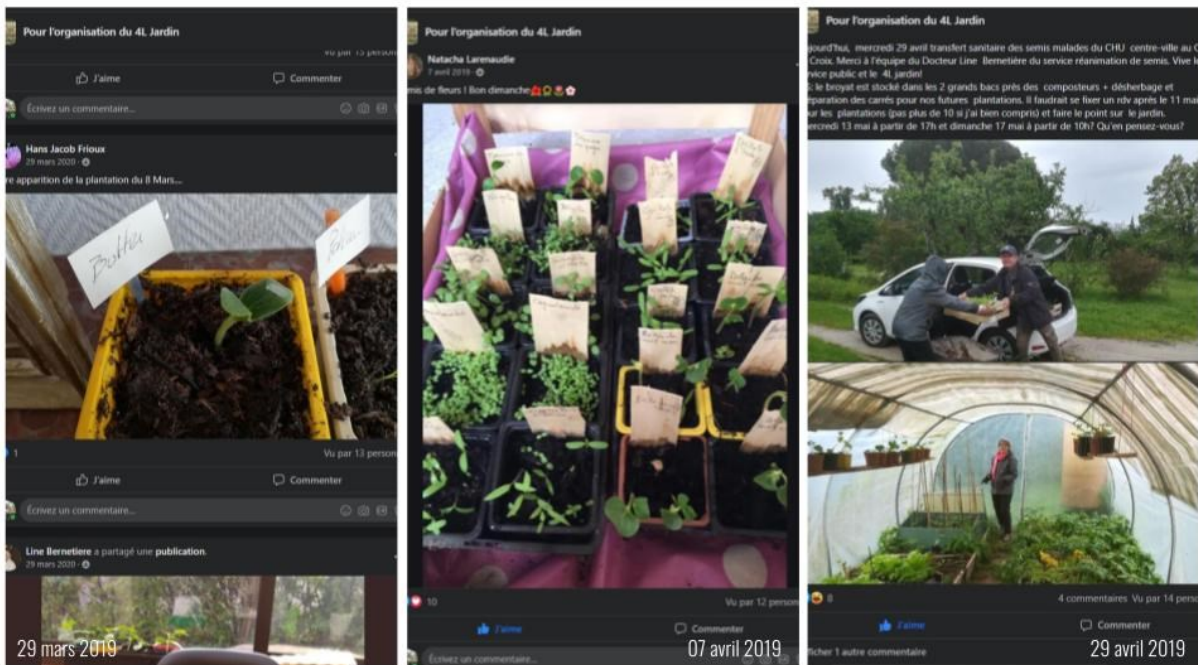


Figure 65 : Les photographies de semis s'échangent

À gauche, une levée de semis de courge butternut accompagnée du commentaire : « Première apparition de la plantation du 8 mars... » Au centre un commentaire indique : « Semis de fleurs ! Bon dimanche ! ». À droite, les semis transitent entre jardins privés pour une opération sauvetage. Le *post* est une *mise en scène* avec un ton métaphorique et humoristique qui permet plus facilement de mobiliser un vocabulaire dénotant l'importance du soin apporté : « Aujourd'hui, mercredi 29 avril, transfert des semis malades du CHU Centre-Ville au CHU La croix. Merci à l'équipe du docteur LB du service réanimation de semis. Vive le service public et 4L jardin ! » Le 4L Jardin est ainsi *rattaché* par les semences aux intérieurs ou aux jardins privés.

¹⁵³ URL : <https://kokopelli-semences.fr/fr/>

En hiver, ail, oignons, groseilliers, cassis, framboisiers sont plantés. Les photographies des plantations de petits pois et de fèves sont partagées.

La saison 2 s'organise dès janvier 2019. Un plan du jardin qui est dressé par Thomas C., co-jardinier très impliqué et directeur de l'école, est affiché dans le cabanon pour organiser le jardin. En mars 2019, des amis viennent aider en passant le rotofil ou bien le motoculteur pour un travail superficiel du sol afin de planter des pommes de terre. Aussi, les co-jardiniers s'emparent de l'appel du mouvement *Nous voulons des coquelicots*¹⁵⁴ en se mobilisant le premier vendredi du mois de Mars devant la mairie de Cartelègue à deux pas du jardin :

« Vendredi "Nous voulons des coquelicots", le soir soupe de courges de notre jardin. Dimanche plantations oignons + campanules, giroflées, jacinthes, monnaie du pape, valériane, crocus, sauge, coquelicots, violettes, balsamine, gora, crocus. JJ s'est occupé de la cabane pour les outils. S., M., N. et A. étaient aussi de la partie mais absents lors des photos. Il va être superbe notre jardin partagé! » (Extrait post Facebook Pour l'organisation du 4L Jardin, 3 mars 2019)

Au printemps il se produit un nouvel enthousiasme autour de dons qui viennent d'un peu partout : là, on offre des cannas après division dans son jardin ; ici, des tomates en trop grande quantité ou des bambous pour tuteurer les haricots à rames.

On se rappelle les « saints de glace » pour ne pas intervenir trop tôt dans le jardin.

¹⁵⁴ « Stop aux pesticides, nous voulons des coquelicots ! » : est un manifeste appelant en 2018 à la signature d'une pétition nationale et qui a pris fin en septembre 2020 avec 1 135 134 signataires. Ce manifeste initié par Fabrice Nicolino, journaliste à *Charlie Hebdo* et à *La Croix*, et par François Veillerette, militant écologiste du réseau européen *Pesticide Action Network*, contre l'utilisation des pesticides de synthèse. Il y est écrit : « Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! » (source URL : <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>).

Le choix du coquelicot comme emblème anti-pesticide a nourri une controverse botanique, pour aller plus loin URL : <https://www.zoom-nature.fr/le-coquelicot-un-embleme-anti-pesticide-ambigu/>

Les membres de l'association souhaitent organiser une inauguration en juin 2019 pour accueillir au jardin. C'est un micro-festival dédié qui se prépare avec les compétences et savoir-faire en présence et du proche réseau :

- « *Un petit point sur l'organisation de l'inauguration du jardin partagé samedi 29 juin. C'est du bio et du local. Vos commentaires seront les bienvenus.*
- *16 h 30 sieste musical avec DJ set (musique GB playlist) au jardin + Mõlkky¹⁵⁵ au terrain de pétanque.*
 - *17 h Taïchi avec le groupe de MC (quelle est le nom de l'asso ?) au terrain de pétanque.*
 - *17 h 30 lecture / projection / musique live de "Exil en coquilles" inédit de Lapoum littérature jeunesse illustré et lu par TC et MG pour la musique et la colorisation*
 - *18 h discours inauguration au jardin*
 - *18 h 30 projection "le 4L jardin vu du ciel" musique live par et avec MG et Grégory Epaud salle polyvalente*
 - *19 h pot amical offert sous les arbres près du tennis*
 - *19 h 30 dessin animé fait maison "plouk collection" suivi du "jardin dessiné" création MG. Salle polyvalente.*
 - *20 h auberge espagnole avec DJ set (musique GB playlist ou JC s'il est d'accord). Entre la salle polyvalente et le tennis avec projection photo 4L Jardin sur le garage de la commune. » (Extrait commentaire Facebook de TC Pour l'organisation du 4L Jardin, 20 mai 2019)*

En préparation de l'inauguration plusieurs jachères fleuries sont semées. Les plantations sont pensées pour que « le jardin soit beau pour l'évènement, mais aussi qu'il puisse être utile aux butineurs » (Extrait conversation de terrain 20 mai 2019). Sont aussi installés des pancartes créatives indiquant le nom vernaculaire et le nom latin des végétaux, complétées par des tuteurs colorés, du tricot-graffiti¹⁵⁶, etc.

¹⁵⁵ Le *mõlkky* est un jeu d'adresse inventé par l'entreprise finlandaise Lahden Paikka en 1996, inspiré du *kyykkä*, un jeu traditionnel finlandais de lancer ayant ses origines en Carélie. Le *Mõlkky* se pratique en plein air (source : Wikipédia, consulté en juin 2022).

¹⁵⁶ Le tricot-graffiti ou *yarn bombing* ou *tricotag* (appelé aussi *knit graffiti*, *knitted graffiti* ou *yarnstorm* en anglais) est une forme d'art urbain ou de graffiti qui utilise le tricot, le crochet, ou d'autres techniques utilisant du fil (enroulements, tissages, tapisserie, accrochages, etc.) (source : Wikipédia, consulté en avril 2022).

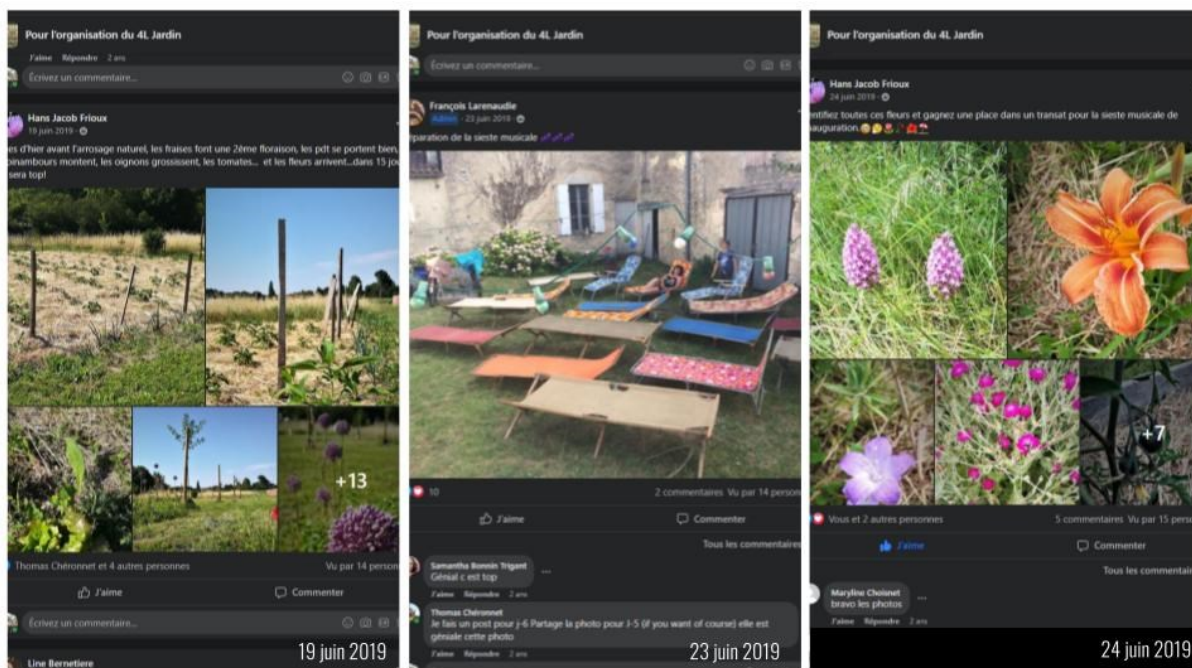


Figure 66 : Il se construit progressivement une *transfiguration* paysagère collective par l'important échange de photographies dans la perspective de l'inauguration du jardin

À gauche, un commentaire indique : « Vues d'hier avant l'arrosage naturel, les fraises font une 2^e floraison, les PdT¹⁵⁷ se portent bien, topinambours montent, les oignons grossissent, les tomates... et les fleurs arrivent... dans 15 jours ce sera au top ! ». Au milieu, en « Préparation de la sieste musicale », une collection de vieux transats chinois. À droite, le « groupe-fleur » propose des questionnaires sur la désignation de fleurs d'après des photographies prises au jardin. Un commentaire en précise l'enjeu : « Identifiez toutes ces fleurs et gagnez une place dans un transat pour la sieste musicale de l'inauguration ! » La situation paysagère, qui trame humains et non-humains, se complexifie progressivement par de multiples attachements qui se déploient selon la créativité et les différentes implications qui sont mises *en commun*.

Inaugurer un jardin collectif et partagé

Le samedi 30 juin 2019 de nombreuses personnes sont présentes à l'inauguration du 4L Jardin. Pour l'occasion, les espaces changent de destination : un labyrinthe est tracé à l'attention des enfants dans la prairie extensive de la « forêt-jardinée ». En son cœur, un tipi-cabane a été réalisé grâce aux bambous provenant d'un jardin voisin. Le temps d'une après-midi, des artistes voisins mobilisent *in situ* le jardin du 4L qui se transforme en espaces d'exposition ou

¹⁵⁷ « PdT » est l'abréviation du groupe pour « pommes de terre ».

de scène : sculpture de métal, poissons en kakemonos, drapeaux rouges de coquelicots, danseurs sur herbe.



Figure 67 : L'attention portée aux non-humains est omniprésente

Cette attention se manifeste soit par interventions artistiques, pratiques agro-écologiques de jardinage (hôtel à insectes, jachères fleuries pour butineurs), ou encore par une personnification de l'âne voisin à qui sont prêtées ces paroles : « Attention ! Dans ma cabane j'ai le sourire et autour ... l'électricité. Bob dit l'âne ». Cette attention ne relève pas de la simple opposition émerveillement/ soin *versus* instrumentalisation/prédation/destruction. Ici, c'est plutôt tout un assemblage diffus qui se trame entre une multiplicité d'existences humaines et non-humaines selon différentes dimensions matérielles et/ou immatérielles.

Un artiste-graphiste, co-jardinier, a réalisé avec un ami une vidéo par drone présentant le projet¹⁵⁸. Il a composé un morceau pour l'occasion à la guitare. Je l'accompagne au saxophone. En suivant, il présente un spectacle où il détourne des éléments végétaux (de la feuille à la courge) récoltés pour l'occasion qu'il recompose dans une improvisation graphique pour évoquer les dimensions oniriques du jardin : jardin-pirate, jardin-nocturne, jardin-magique, jardin-sportif, jardin rigolo... Un spectacle en intérieur aborde pour un jeune public le thème du dérèglement climatique en suivant les pérégrinations d'un escargot. Un second est une

¹⁵⁸ Consultable sur le site www.visages-paysages.com.

déclinaison de la figure du « Plouk » placé dans des *situations Blayaises*. Cette figure fait partie des créations visuelles de Thomas C. pour évoquer, par retournement de stigmaté, une sorte de fierté qu'il nomme « *le world rural spirit* ».

Le soir, le « verger-social » se transforme en salle de restaurant champêtre où chacun a porté de quoi partager pour se restaurer. Nous avons préparé des salades avec les légumes du jardin.



Figure 68 : Le plan général du jardin permet que les espaces se *reconfigurent* par les usages de la journée

Cela offre une diversité d'expériences partagées au jardin entre exposition artistique, labyrinthe et banquet sous guirlandes.

Éclairer des angles-morts

En octobre 2019 je proposé à Ève L. de faire un retour d'expériences du 4L jardin pour le deuxième comité de l'alimentation qui a pour thématique la consommation locale et qui se déroule en présence du préfet (cf. chapitre 3. II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, Se positionner. »). Au début de son intervention, François L. insiste sur le fait qu'il n'est pas le président de l'association malgré ce qu'indiquent les affiches, qu'il parle au nom du collègue solidaire, puis il précise :

« La question des apprentissages est très importante. Que cela soit sur les chantiers ou au jardin. On augmente l'autonomie et l'autoconsommation grâce au jardinage écologique. Cela attache liens sociaux et enjeux environnementaux. Pour nous, c'est bien plus qu'un jardin [...] C'est un endroit où l'on croise culture et agriculture avec des événements artistiques. Par exemple, nous avons organisé une soirée "Jard'îner" sous le signe de l'Espagne en Septembre. Avec un concert de guitare flamenca et un gaspacho avec les légumes en surplus du jardin de fin de saison. En fait : on le cultive, on se cultive ! »

Par la suite, les échanges permettent de soulever un angle mort de la démarche du PAT : en l'occurrence, la démarche institutionnelle, en s'appuyant sur les acteurs de filières établies dans le domaine marchand (producteurs, distributeurs, consommateurs) a négligé, dans sa compréhension des phénomènes, la part autonome de production vivrière pourtant importante sur les territoires ruraux. Plusieurs membres de l'assistance ont, à ce propos, souligné l'intérêt de l'expérience du 4L jardin. Il s'en est suivi de nombreuses interrogations à la fois sur la question des savoirs et savoir-faire en jardinage écologique et sur leur diffusion. Partant de ces enjeux, je propose au réseau de la CHP de s'engager dans un projet de création et d'animation d'un réseau à l'échelle du territoire. Aussi l'intitulé de « réseau de jardins-citoyens », puis de « jardins-écocitoyens » s'impose pour animer la démarche (Epaud, 2021). Il ne correspond pas au modèle du jardin-écocitoyen institutionnel de territoires urbains au sein duquel pèse l'injonction d'un *habiter durable* (d'Andréa & Tozzi, 2014). En effet, le 4L Jardin, conçu comme *lieu-ressource* et *lieu-processus*, est un espace hybride. Laboratoire d'une sociabilité démocratique (Zask, 2016, p. 69), il est le foyer concret d'une citoyenneté impliquée et pragmatique intégrant humains et non-humains dans un renouvellement élargi des champs du micro-politique (Nicolas-Le Strat, 2018) (voir 5.3.4). Il constitue dès lors un point d'ancrage créatif pour une recomposition territoriale autogestionnaire dans lequel « la société civile met [...] en place ses propres espaces de réflexion et d'échange et fait émerger dans l'espace public les problèmes qu'elle souhaite voir résolus » (Montero, 2017).



Figure 69 : Deux clichés pris à 18 mois d'écart illustre l'évolution d'une lanière terrestre ancienne parcelle de vignes vers un jardin-écocitoyen (photo-comparaison : 16 décembre 2017 et 26 mai 2019)

Entrée journal de chercheur_26 novembre 2019

Aujourd'hui, nous avons participé à une séance de formation sur le thème du « Sol vivant » organisée au 4L Jardin par l'association « Place aux jardins ! ». C'est une des premières associations créatrices de jardins partagés et pédagogiques autour de Bordeaux. François L. a convié ses membres après les avoir rencontrés lors d'une session de formation-échange qu'ils animaient à Saint-André-de-Cubzac, le 9 juin 2018 : « Concevoir un jardin en permaculture ». Ces formations, qui abordent les questions de jardinage agroécologique, sont permises par un financement du conseil départemental de la Gironde. Les membres de « Place aux jardins ! » sont ravis, car ils ont du mal à « trouver des relais » en Haute Gironde. Nous étions une bonne quinzaine.

Emmanuel A., le formateur, nous a fait planter trois fruitiers sur butte, sans fosse mais avec haubanage trois points. C'est très loin de ce que j'ai pu apprendre en formation. Outre l'économie d'énergie, son principal argument contre la fosse de plantation est que le pivot de l'arbre peut se retrouver trop profond, alors que, sur butte, l'arbre en grandissant, va peu à peu se positionner naturellement par son propre poids. Un participant demande s'il ne faut pas ameublir le sol pour aider les racines à se développer : « *Les racines, vous savez, elles soulèvent du béton. Elles n'ont pas besoin de nous !* »

Encadré 14 : Extrait du journal de chercheur

Partir de l'existant, faire avec l'institution

Pour viser l'objectif de création d'un réseau de jardins éco-citoyens, je réalise un inventaire sur la CCE des jardins partagés ou des initiatives qui y ressemblent. J'en identifie seulement deux, rattachés à des structures institutionnelles d'accompagnement social. En novembre 2019, je rencontre Audrey C. à Étauliers (1500 habitants) qui a suivi un parcours en sociologie, mais qui, après un exercice à la Faculté sur de la « cartographie sensible », adopte des approches sociogéographiques. Son parcours professionnel est discontinu : elle a fondé il y a quelques années une ludothèque mobile « *pour faire du lien par le ludique* », mais le modèle économique était fragile ; elle est depuis deux ans salariée de l'association les Champs du possible¹⁵⁹ qui est un espace de vie sociale¹⁶⁰ (EVS) et qui accompagnait à l'origine des bénéficiaires du RSA. Son association occupe les locaux prêtés par la mairie d'une ancienne gendarmerie, qui jouxte un petit jardin clôturé de hauts claustras en béton. Le projet de jardin fait partie du projet associatif, mais, après une première saison difficile, il reste pour le moment au point mort. J'entame en janvier 2020 une démarche de conception participative avec un groupe de cinq personnes. Or la dynamique est difficile à trouver. Les contraintes sont nombreuses d'autant que l'organisation par l'EVS de plusieurs événements dans cet « extérieur » crée des conflits d'usage. Nous aboutissons à la formulation d'objectifs modestes qui se concentrent sur les préférences du groupe : agrémenter en fleurs le jardin comme espace convivial et planter quelques légumes ou plantes aromatiques à l'occasion d'animations. Il importe d'adapter les plantations aux difficultés physiques des participants souvent âgés. Un membre actif bricoleur réalise des jardinières en hauteur. Une référente, Joëlle G., institutrice à la retraite, assure des « rendez-vous » hebdomadaires au jardin pour atteindre les objectifs.

¹⁵⁹ <https://www.facebook.com/associationleschampsdupossible>

¹⁶⁰ L'espace de vie sociale (EVS) est un dispositif national des caisses d'allocations familiales qui conventionne avec des structures territorialisées pour les aider financièrement dans leurs objectifs. Il vise le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage et la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers (source URL : <https://www.caf.fr/partenaires/espace-de-vie-sociale>).



Figure 70 : Le jardin est celui du Trésor public récemment fermé

C'est une lanrière soustraite à une grande place qui, plantée de platanes, est dédiée au stationnement (cf. photographie du haut : suivre la ligne de frondaison). Cette privatisation par hautes claustras de béton contredit spatialement les enjeux d'inclusivité portées par l'association. Des échanges avec les élus rencontrés lors de différentes circonstances concernant la mise en place de la CHP permettent d'envisager rapidement une intervention visant à travailler à d'autres relations à cet espace public. L'opportunité du jardin pourrait ainsi requalifier la place. Cette possibilité enclenche des coopérations avec les services techniques qui vont déposer, par exemple de la terre végétale ou aider à tondre.

En février 2020, je parviens à fixer un rendez-vous avec Émeline B., travailleuse sociale du Centre intercommunal d'action sociale¹⁶¹ (CIAS) situé au cœur de l'ancien chef-lieu de Canton : Saint-Ciers-sur-Gironde (3000 habitants) :

« Actuellement, ce sont des jardins familiaux sur terrain municipal. Le CIAS a 3 parcelles et est "le jardin partagé dans le jardin partagé". C'est un outil mis à disposition par la mairie. Les employés du service technique regardent cela d'un air méfiant. Ils ont été créés en 2010 avec l'idée que le jardin aide les personnes à surmonter leurs difficultés et

¹⁶¹ Les centres inter-communaux d'action sociale (CIAS) sont créés en 1986 et remplacent les bureaux d'aide sociale. Disposant d'une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Ils ont comme missions : la lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire) ; l'aide à domicile ; la prévention et l'animation à destination des personnes âgées ; la gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées ; le soutien au logement et à l'hébergement ; le soutien aux personnes en situation de handicap (source : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/cias>, consulté en Juin 2023).

à créer des liens. [...] On m'a raconté qu'en 2013, la CCE a engagé une ancienne maraîchère en bio du territoire pour aider les personnes à jardiner. Mais beaucoup ne se sont pas retrouvés dans la dimension productive. Avant, ils avançaient en faisant et c'était bien.

Certains venaient pour les fleurs, d'autres prendre le café. On pouvait travailler sur le lien. Alors, l'apport des techniques, au début, cela a beaucoup aidé. On travaille avec des publics en difficultés multiples et le paillage ou autres a aidé car cela rendait le jardinage moins dur. Mais le lieu s'est renversé quand il est devenu trop technique. Il a disparu peu à peu en même temps que le plaisir de s'y retrouver.

J'ai été recruté en 2015 pour ce poste, car je n'y connaissais rien : le profil idéal ! [...] Maintenant, je prends beaucoup de plaisir à jardiner. Je m'y suis même mise chez moi, alors que, vraiment, je n'aurais jamais imaginé aimer cela un jour. [...] Je suis repartie de zéro en remobilisant le travail social. C'est un travail en apprentissage collectif. J'organise toutes les semaines un déjeuner-débat avec le camion santé de l'hôpital. [...] On a un jardinier historique. Il est "vieille école". La terre est retournée, tout est droit ! Il a un jardin chez lui, mais c'est "pour les fleurs". Il ne veut pas entendre parler du paillage et il utilise encore des produits alors que c'est interdit. Pendant 2 ans, on a paillé. La saison dernière, je suis allée au jardin et la terre était nue et retournée. Il n'avait pas changé d'habitudes. [...] Certains insistent pour diviser les parcelles pour savoir ce qu'ils peuvent récolter. C'est problématique, car c'est impossible de venir prendre des légumes si t'es juste venu planter des fleurs. [...]

La relation au végétal, c'est important dans le travail social. C'est reconsidérer le temps. Travailler avec le rythme du vivant. Une régularité. Mais on a du mal à les intéresser et à les laisser continuer. » (Extrait entretien Emeline B., Saint-Ciers-sur-Gironde, 27 février 2020)

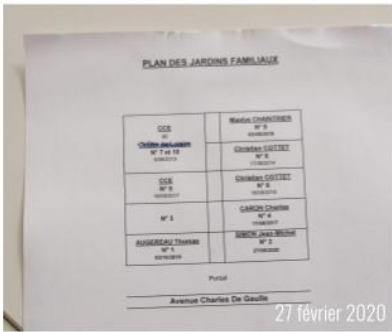


Figure 71 : Les jardins familiaux « flottent » dans une grande parcelle fauchée à côté des services techniques en périphérie industrielle du centre-bourg

Une clôture métallique en délimite l'emprise. Chaque « jardin » est un découpage issu d'une subdivision mathématique de l'espace (plan fourni par Émeline B. en bas à gauche). Au fond du « jardin » des cabanons de bois mitoyens sont installés sur bloc béton avec accès individuel à l'eau. Comme le terrain est fortement hydromorphe, il est très difficile d'y jardiner dans la partie basse (photographie en bas à droite). En hiver, ce sont les services techniques qui s'en occupent. Je soulève la question de l'ombre ce à quoi Émeline B. me répond : « Je tente depuis plusieurs années de convaincre la mairie de mettre en place une pergola avec une tenture ... »

Entrée du journal de chercheur lundi 18 mars 2020

Hier, nous avons dû nous confiner avec ma famille. Nous avons quitté notre domicile vers plus grand pour que cela soit plus simple avec les enfants. Nous ne savons pas encore pour combien de temps.

Dans le 4L Jardin Thomas C. et les quelques co-jardiniers qui habitent à proximité maintiennent seuls les activités jardinières. Les semis ont lieu, le sol est préparé, les plantations sont réalisées en temps voulu. Jardiner devient un acte de microrésistance aux nouvelles réglementations liées à l'état d'urgence sanitaire. Le jardin devient une *ressource* matérielle et immatérielle pour *tenir ensemble*.

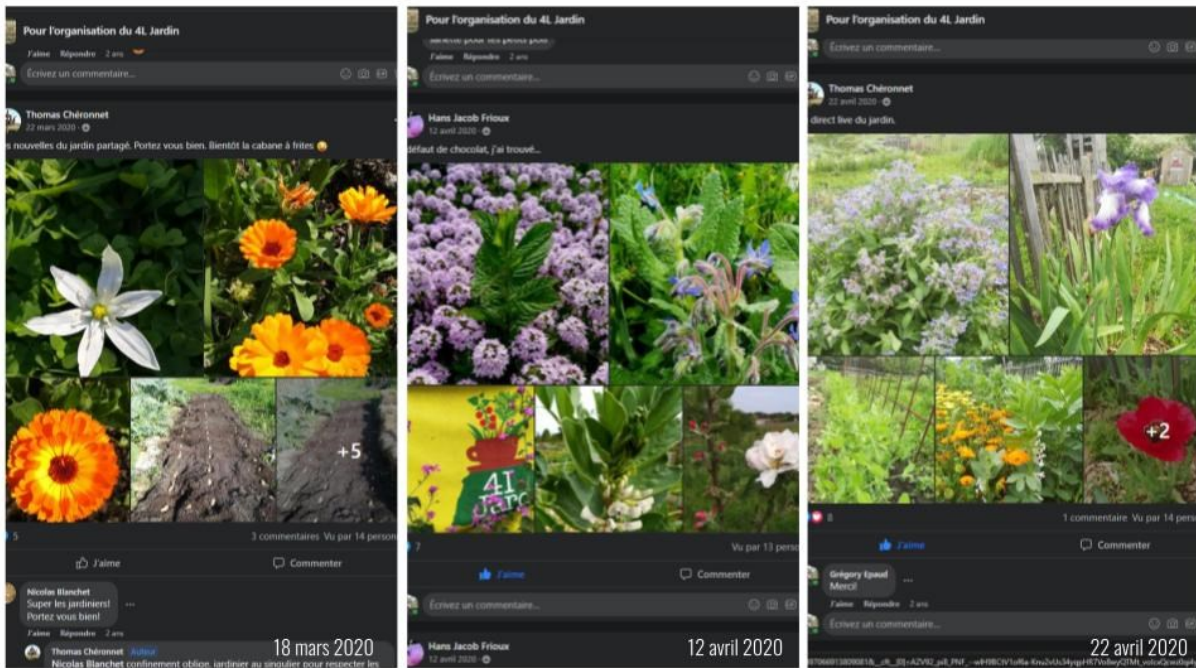


Figure 72 : Envoyez des fleurs pour « tenir ensemble »

Envoyer quotidiennement les photographies de floraisons printanières, recevoir une pensée lors des fêtes de Pâques ou juste partager sur le moment le plaisir d’être *au jardin* devient, pendant le confinement, un acte de microrésistance à l’atmosphère générale de la part des co-jardiniers qui vivent à proximité. À gauche, un commentaire indique : « Des nouvelles du jardin partagé. Portez-vous bien. Bientôt la cabane à frites. » Au centre, sous plusieurs clichés de fleurs il est écrit : « À défaut de chocolat, j’ai trouvé... » À droite, le commentaire : « En direct live du jardin ! » accompagne des photographies de coquelicots. Les clichés mêlent trois échelles scopiques : « micro », souvent sur des fleurs ; « intermédiaire » sur des rangs plantés ; ou « générale » qui offrent une vue d’ensemble.

Reprise : mutualiser ce que l’on fait au quotidien

À la sortie du confinement, en mai 2020, les activités associatives et institutionnelles cherchent, mais avec difficultés, à être reconduites. La saison de préparation jardinière est compromise. Nous décidons avec Audrey C. de rebondir en organisant au jardin une rencontre en musique. D’autre part, je relance Émeline B. que je rencontre par hasard dans un restaurant en juin 2020. Elle parvient à organiser une rencontre avec sa supérieure en juillet 2020 qui valide le principe de participer à un réseau de jardins-écocitoyens mais qui souhaite recevoir l’aval du maire de Saint-Ciers-sur-Gironde.

Je rencontre alors, à la fin juillet 2020, le maire Pierre C., nouvellement élu qui est un artisan-ébéniste ayant mis « entre parenthèses » son activité pour ce mandat. Il est enthousiaste à l'idée d'un jardin, il veut planter des arbres partout, principalement des fruitiers :

« L'arbre, c'est quelque chose qui me parle. C'est l'élévation. Le rapport de l'air et de la terre, le compagnon d'ombre. » (Extrait entretien Pierre C., maire de Saint-Ciers-sur-Gironde, 31 juillet 2020)

Il souhaite organiser une réunion publique pour soumettre le projet à d'autres, laquelle aura lieu le 23 septembre 2020, les circonstances sanitaires ayant retardé sa tenue.

Entrée journal de chercheur_27 juillet 2020

Je vais à la rencontre des jardiniers de Saint-Ciers-sur-Gironde. Ils se retrouvent tous les lundis. Le jardin est isolé au milieu d'une parcelle délimitée au fond par un bois. Une clôture, faite de simples piquets à un mètre du sol sur lequel repose un fin grillage, constitue une limite franche. Un portail de deux vantaux s'ouvre sur une allée enherbée rachitique. De part en part de cette allée d'environ deux mètres sont distribuées cinq parcelles de chaque bord. Les abris bois mitoyens, petits enclos, font penser, en cette période estivale, à d'étranges vestiaires de plages minuscules et trop massifs. Tout semble construit d'isollements. C'est aride, desséché. Ils m'attendent sous une tonnelle de fortune bricolée en bambou et toiles de tissus récupérées. L'ombre est nécessaire, car, malgré l'heure matinale le soleil cogne comme un poids lourd. Ils sont quatre. L'un d'entre eux me demande tout de suite de quoi il s'agit. Je sens une impatience doublée d'un scepticisme. Mais je retourne l'invitation en expliquant qu'au contraire je suis là pour les écouter. Je pose différentes questions et, peu à peu, l'atmosphère se détend. Le terrain est un ancien terrain de ball-trap. Ils trouvent souvent des cartouches dans le sol. Ils sont sans emploi avec des parcours de vie difficiles (« Nous sommes des cassés et on est fiers de retourner la terre »). Ils sont remontés sur l'absence d'entretien de certaines parcelles qui sont abandonnées « pas seulement à cause du Covid ». L'un d'entre eux sort le règlement surligné en rose « qui précise bien que la mairie devrait intervenir. » Ils n'avaient pas de prédispositions pour le jardinage mais, maintenant, ils apprécient. Ils apprennent sur le tas, en échangeant avec C., qui est le régulier du jardin et qui partage ses savoirs et plants. Ils mobilisent internet aussi sur le calendrier du jardin et de taille. H. aime faire germer. Un grand sourire apparaît : « Toutes les graines ! » Elle expérimente. Mais il n'y a rien ici pour faire germer. Ils s'organisent tous les ans pour le plan de plantation. Les problèmes avec les services techniques reviennent au cœur de la conversation. Tous regrettent que les terrains n'aient pas été labourés et les bords fauchés pour préparer la nouvelle saison.

Encadré 15 : Extrait du journal de chercheur

Au 4L Jardin je rencontre Nicolas B., un formateur en permaculture qui vient de s'installer dans le secteur de Cartelègue et qui a créé une jeune association : « et si on cultivait l'avenir¹⁶² ? ». Je lui propose de m'accompagner dans les jardins pour m'aider selon les besoins. Je plante, cloue, arrose, taille, joue de la musique à l'occasion. Je me *mêle* à l'expérience quotidienne sans jamais adopter la position d'expert même si parfois j'éclaire des controverses jardinières, je nomme et complexifie l'expérience en apportant mes compétences. On me demande même des conseils d'entretien de bonsaïs : je suis un jardinier *comme* et *avec* les autres. En somme, j'apprends beaucoup, je rentre en *affection partagée*. Ainsi, le quotidien déplace la question du *site-jardin* à l'*expérience-jardin* :

« Un jardin [...] n'est pas qu'un simple espace, un "site", qui relèverait d'une échelle micro, petit espace privé autour de la maison. Il est d'abord une forme simple de l'expérience envisagée d'un point de vue médial. [Chaque jardin], à leur manière, part non pas de l'espace mais du jardinier, ou plus largement de celui qui fait le jardin ou de ce qui fait jardin. Ce qui est le terrain n'est pas l'espace du jardin mais on pourrait dire "l'expérience de type jardin" ou l'acte/action de faire-jardin. [...] La nature de cette expérience s'appréhende via les êtres et choses qui y participent. La forme que prend leur regroupement à un moment donné est ce que l'on peut appeler au sens propre "un jardin". On pourrait dire, s'il était possible de mimer dans ce cas les sciences de la nature, que le jardin est une expérience médiale élémentaire de l'action paysagiste. L'expérience-jardin est une version micro des expériences médiales. Relativement facile à appréhender dans la mesure où elle engage un nombre limité, aisément identifiable, d'interactions médiales. Et cela n'a pas à voir avec les dimensions spatiales du jardin. Il peut être la planète tout entière tout en restant élémentaire du point de vue de l'expérience-jardin (Clément, 1999). C'est, il me semble, la recherche de cette expérience médiale élémentaire qui nous dirige vers la définition de ce qu'est un habitant dans le cadre de l'action paysagiste. » (Marlin, 2022, p. 163)

¹⁶² Adresse de la page facebook de l'association, URL : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100069089990536>.



Figure 73 : Illustration de différentes *expériences-jardin* comme autant d'expériences médiales élémentaires

À gauche, une conversation sous le platane après un atelier durant le « Music Ô Jardin & Troc de plantes » à Étauliers le 20 juillet 2020. Au centre, une petite réparation de fortune et pause sous la « tonnelle en bambou » à Saint-Ciers-sur-Gironde le 3 août 2020. À droite, récolte partagée à Cartelègue le 20 août 2020. Thomas C. ajoute d'autres tomates dans ma casquette estimant que je n'en ai pas pris assez dans la cagette. Il me semble que le jardin *nous rend* généreux.

Pour donner davantage corps au réseau je diffuse au mieux, par oral ou messages sur internet, les différents évènements qui se déroulent dans chaque jardin : troc aux graines, fête au jardin, ateliers fermo-lactation. Toutefois, pour différentes raisons, les rencontres entre jardins sont extrêmement rares et difficiles à organiser.

Expérimenter au jardin : mettre en réseau par les savoirs

Le 4L Jardin est le lieu de différentes expérimentations jardinières, c'est-à-dire de relations au végétal dans son cycle propre. Depuis trois ans, l'accumulation de savoirs et d'expériences pratiques partagés, mutualisés contribue à distribuer et à raffiner progressivement les compétences au sein du collectif. Par exemple, afin d'économiser l'eau, une co-jardinière « spécialise » un coin du jardin avec des bottes de foin pour les plantations de façon à observer si cette technique conserve l'humidité ; d'autres réalisent des tests comparés entre des

« carrés » avec implantation d'oya¹⁶³ (artisanaux ou non). Cette démarche d'enquête pragmatique de sens-commun¹⁶⁴ est aussi adoptée à l'égard non seulement de parterres de pommes de terre plantées, d'un côté, traditionnellement sous terre, de l'autre sous paillage épais, mais aussi de solutions phytosanitaires (comme du savon noir et du purin d'ail pour se prémunir des pucerons) ou de tentatives de plantation (cacahuète, Milpa). Certains membres s'attachent à apprendre par expérience et à transmettre. Toutes ces expérimentations déclenchent d'autres relations aux éléments du jardin et produisent une perception affinée. Toute nouvelle fleur vagabonde est identifiée (ex : Muscari à toupet qui apparaît), même les transformations du sol acquièrent une nouvelle existence pour les co-jardiniers :

« Tu sens, le sol, il a changé. Avant c'était dur. Et maintenant on a l'impression de marcher sur une éponge. En moins de 3 ans... » (Conversation de terrain au 4L jardin, 19 octobre 2020)

Ce jardin apparaît donc comme un dispositif spatial socio-écologiquement auto-apprenant.

¹⁶³ L'oya – ou irrigation par jarre – est une technique d'irrigation souterraine, économe en eau et particulièrement adaptée aux petites exploitations dans les zones arides (source : Wikipedia, consulté en juillet 2023).

¹⁶⁴ « Le pragmatisme conçoit la signification et les croyances à partir de leurs effets expérimentiels ; il s'engage ainsi dans des procédures d'observation et de contrôle expérimental des hypothèses qui constituent le noyau de la méthode scientifique et de sens-commun » (Dewey, 2005, p. 17) (Voir 2.1.1).



Figure 74 : Le souci expérimental et pédagogique est permanent dans le 4L Jardin

À gauche, une expérience avec un oya : « Merci de ne pas arroser ce carré. Un essai d'irrigation est en cours avec un oya (pot en terre cuite enterré) ». À droite, il est écrit sur une palette de chantier peinte en noir : « Milpa ou culture des trois sœurs HARICOTS GRIMPANTS + COURGES + MAÏS technique millénaire amérindienne héritée des Mayas. Le plus fort rendement agricole par m². Les 3 sœurs constituent un régime alimentaire équilibré. Le maïs sert de tuteur aux haricots, les courges forment un paillage (conservation de l'humidité, limitation de mauvaises herbes). »

Je coordonne différents moments, gratuits et ouverts à tous, qui visent à mettre en place un programme de partage de savoirs et connaissances de façon à soutenir une montée en compétences collective sur le territoire. Le cycle alterne entre des ateliers de formation conduits par l'association « Place aux jardins ! ¹⁶⁵ », permettant de renforcer leur implantation locale, et une séance hebdomadaire, volante entre les jardins, qui débute par un café avec Nicolas B. L'idée est de « *faire-jardin* » ensemble selon le moment dans la saison et selon les besoins, attentes, compétences, savoirs et savoir-faire des personnes impliquées. Le programme débute par une formation lasagnes¹⁶⁶ le 17 octobre 2020.

¹⁶⁵ Accès au site internet URL : <http://placeauxjardins.blogspot.com/>

¹⁶⁶ « Le jardinage en lasagnes (*lasagna gardening*) est une manière de faire un jardin. De la même façon que, pour préparer des lasagnes, le cuisinier alterne des couches de pâtes et de sauce, le jardinier, pour cultiver en lasagnes,

« *Faire-jardin* » relève d'une expertise particulière non réductible aux seules dimensions techniques. Au sens pragmatique, cette expertise se rapproche d'un savoir expérientiel que le programme vise à développer. En effet, l'expérience chez Dewey :

« Fait référence aux connaissances acquises suite à l'exposition à un événement sur une période de temps déterminée. L'expérience devient, dans ce cas de figure, un attribut de l'individu – on dira qu'il est expérimenté – ou quelque chose qu'il acquiert, un savoir et/ou un savoir-faire qu'il possède. [...] Une telle connaissance est, à ce stade, individuelle : elle résulte des nombreuses expériences passées de l'individu. Lorsqu'une telle connaissance expérientielle fait l'objet d'un partage, lorsqu'elle est mise en mot pour autrui, lorsqu'elle devient "textuelle", sa dimension collective et son "dégagement abstrait de la situation" font de cette connaissance un savoir expérientiel, susceptible d'être formalisé et institutionnalisé dans des formes de savoir détachées de l'expérience initiale. Lorsque ces savoirs expérientiels font l'objet d'une reconnaissance sociale, et que leur utilité pour d'autres personnes est avérée, ils pourront éventuellement accéder au statut d'expertise expérientielle. [...] Un enjeu majeur d'une définition des savoirs expérientiels consiste à pouvoir intégrer son origine *individuelle* et *culturelle* ainsi que ses dimensions *sensibles* et *réflexives*. » (Simon *et al.*, 2019)

Mailler par les graines

En établissant l'inventaire des ressources jardinières au Champ du possible à Étauliers je remarque une grainothèque, oubliée dans un recoin de l'entrée, qui refait surface à la faveur d'un vide-grenier. À l'intérieur, une très grande quantité de graines potagères et fleuries, dans de petits sachets kraft avec une étiquette manuscrite précisant le nom de la variété et la date de récolte ; dessus le tampon d'une association : « jardin Oreda AMSADHG » à Saint-Savin à quelque 15 km plus à l'est.

dépose sur le sol des couches de matériaux de compostage qu'il termine par une couche de terreau où il peut effectuer immédiatement des plantations. La culture en lasagnes, c'est un peu comme un compost bien organisé sur lequel on plante directement, sans l'effort du labour ou du bêchage » (source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).



Figure 75 : Une grainothèque discrète

Le tri révèle la très grande diversité de graines (courgette, poivron, monnaie du pape, marguerite, rose trémière, giroflée, etc.), en particulier de tomates qui comptent environ une cinquantaine de variétés.

Extrait journal de chercheur_Premier avril 2020

Ce matin j'ai rencontré Pascal P. au jardin d'Oreda. Nous nous asseyons sur deux vastes bancs en bois en face à face au centre d'une forêt jardinée. Ancien éducateur spécialisé, il a reçu pendant dix ans des adolescents en grandes difficultés dans des territoires ruraux au Sénégal, « en brousse », pour mettre en place des « séjours de rupture ». « *Ce n'est pas que l'herbe est plus verte ailleurs, mais, à un moment donné, si on les sort d'un environnement pathogène ou problématique, il est peut-être possible de les aider à mener une réflexion sur ce qu'ils ont envie pour eux et pour l'avenir [...] Comme j'avais vécu en brousse avec des paysans sénégalais, avec des ânes en traction animale, avec des semoirs mécaniques pour faire du millet et de l'arachide, en rentrant, j'étais inemployable. Impossible de me mouler à l'institution. [...] Je me suis dit : "paysan c'est pas mal non plus" [...] Pour moi, le paysan c'est celui qui façonne le paysage.* »

Il a suivi un Brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole (BPREA) en maraîchage Bio à Rennes. Il trouve une ferme en association à Monguyon en Charente-Maritime sur plus de 10 ha. Deux en production maraîchère et une boulangère. Il livrait quatre associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) dont une à Saint-Loubès dans la périphérie bordelaise. Le directeur de l'association de maintien des soins à domicile de Haute Gironde (AMSADHG) y prenait un panier. C'est lui qui a l'idée d'un jardin thérapeutique. Il lui propose de le mettre en place. Pascal P. demande une formation en permaculture au Bec Héllouin. « *J'avais besoin d'essayer autre chose dans le lien au végétal [...] Si je veux avoir une relation au vivant plus intense, plus personnelle, il faut que j'aie exploré ce terme que j'entends depuis un moment et qui m'intrigue. Quand il m'a parlé de jardin thérapeutique je me suis dit tout de suite qu'il fallait que j'aie cherché quelque chose de plus profond, de plus sensuel avec le végétal. Pour pouvoir mieux comprendre quels types de formation végétale va pouvoir entraîner des dimensions de bien-être. Avec une notion de soin beaucoup plus importante que je ne connaissais pas par mon expérience de maraîchage. On avait les outils, on avait les tracteurs. Je me disais qu'entre la traction animale et la traction mécanique il doit y avoir quelque chose entre les deux [...] J'arrive il y a six ans. Il n'y a rien... Et il y'a tout. Il y a un hectare trois. Je suis venu les premiers temps avec une chaise. Je m'asseyais. J'écoutais. Voir comment le soleil se comportait, comment la faune, la flore qui existait déjà ... avec un crayon et un papier. J'ai fait alors ce que l'on appelle un "design en permaculture".* »

Le jardin d'Oreda est « *comme [s]on jardin* ». Il accueille des personnes « *très abimées, en sortie de route* » avec qui il partage individuellement des « *moments de jardin* » entre 30 mn et 2h. « *Cela ne répare pas tout, mais les résultats sont très bons. Progressivement, sur le temps long, ces personnes retrouvent du sens, une attention, une régularité sur laquelle se reposer. Cela les aide à se projeter à nouveau.* » Le jardin est très productif. En hiver, avec ses bénéficiaires, il confectionne les sachets de graines, à partir de sa récolte, dans les serres. Il les utilise dans le jardin. Les plants sont de plus en plus adaptés. Mais, étant donné qu'il y en a beaucoup il a pris l'initiative de les déposer dans une dizaine de lieux en Haute Gironde pour alimenter des grainothèques. C'est un travail minutieux et précis, d'autant que, pour certaines variétés, il travaille avec des associations de maintien de la diversité génétique des semences, comme l'association « *Jardin de tomates* » de Landiras.

Encadré 16 : Extrait du journal de chercheur

Je propose aux membres des trois jardins de mobiliser ces graines pour les futurs semis ; de mieux les utiliser pour les *mettre en valeur*. Cette proposition enclenche une nouvelle dynamique au Champs du possible. En effet, la collection de graines de tomates permet d'imaginer de les accompagner de plantes aromatiques (basilique, thym) permettant des ateliers de cuisine. Cela confère une nouvelle identité au jardin qui s'envisage alors comme une « *Tomaterie* ». Des ateliers de semis s'organisent en mars 2021 et une journée d'accueil a lieu en mai 2021 avec les élèves de l'école primaire d'Étauliers et son équipe pédagogique. C'est l'occasion d'évoquer avec eux les notions de « sol vivant » et de « vie au jardin » à partir des stades d'évolution de la coccinelle ou bien celle de « compagnonnage » sur la base d'un atelier de semis d'œillets d'Inde qui accompagne un plant de tomate qui leur est offert¹⁶⁷. À la fin de la journée, tout le monde ressent une grande joie malgré la fatigue. Les « graines », qui sont un peu *comme* le « goût du paysage » (Besse, 2009), deviennent ainsi des *intermédiaires* entre plusieurs « collectifs-jardin », foyers socio-écologiques et coopératifs, qui s'organisent à une échelle territoriale en vue de proposer différentes *expériences-jardin*, qui sont autant d'expériences sensibles.

¹⁶⁷ « L'œillet d'Inde est souvent utilisé comme plante compagne. L'odeur de son feuillage est souvent considérée comme déplaisante. Elle attire les syrphes, des papillons, mais repousse de nombreux parasites comme les pucerons, et les fourmis qui les "élèvent". » (Source : Wikipédia, consulté en juillet 2023)



Figure 76 : « Tisser » gens et jardins par des graines de tomates

En haut : à gauche, Pascal P. dans le jardin d'Oreda qui alimente plusieurs grainothèques en Haute Gironde ; au milieu, séance de semis de tomates avec ses graines au jardin des champs du possible ; à droite : explication sur les plantes compagnes tomates/œillets d'Inde autour d'un carré par Joëlle G. En bas : à gauche, observation de coccinelles avec les enfants de l'école primaire d'Étauliers ; au milieu, rencontre « Au jardin » avec Eliphendre, poète et compositeur local ; à droite : dégustation de tomates après le spectacle.

Croiser, développer

Progressivement les relations jardinières, c'est-à-dire entre le (mi)lieu-jardin et les jardiniers, ainsi qu'entre jardiniers au sein du réseau, se développent et se nourrissent calmement de différentes rencontres, d'échanges et de partages d'*expériences-jardin*. L'après-midi du 23 avril 2022, le 4L café/Jardin organise un festival dédié au court-métrage écocitoyen. Le film-recherche les « Paysages nourriciers » (cf. 3. II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, tourner un film recherche. ») est diffusé en présence des agriculteurs ainsi qu'un autre film traitant de différentes initiatives en Gironde « *Le pari des campagnes* ».

Ce dernier a été réalisé par un collectif qui est venu interroger les jardiniers du 4L¹⁶⁸ – grâce au contact d'un stagiaire urbaniste à la CCE – concernant leur expérience.

Le matin, Valérie G., la maraîchère du *Jardin en équilibre* (cf. 3. II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, Interroger l'alimentation durable par l'intermédiaire des paysages nourriciers »), dispense sur son exploitation un atelier semis avec les graines du jardin d'Oreda et effectue une visite de ses serres ; une quinzaine de jardiniers venant de tous les jardins écocitoyens y sont présents. En début d'après-midi, un atelier vannerie est proposé sur la table située au centre du 4L Jardin (voir 4.2.1). Une visite du 4L jardin est offerte en suivant par les co-jardiniers. On y découvre qu'un nouveau membre a installé du houblon dans une immense structure bois qui n'avait pas encore de destination. La soirée se termine sur un partage des productions des (mi)lieux-jardins.



Figure 77 : La multiplication des expériences-jardin au sein du réseau enclenche un effet *catalyse*

À gauche, visite par Valérie G. de son *Jardin en équilibre* ; au centre, atelier de semis dans ses serres avec des graines du jardin d'Oreda ; à droite diffusion des portraits-paysagers.

¹⁶⁸ « Le Collectif Trois-Tiers, pour tiers-temps, tiers-lieux et habitants, rassemble des passionnés des questions de développement local qui ont pour objectif commun de mettre l'habitant et les usagers au cœur du processus d'évolution des territoires ruraux. Depuis 2016, l'association a la volonté de créer les conditions de la rencontre temps – lieux – habitants/acteurs du partage convivial et de l'émerveillement au service de la redynamisation des territoires » (source : URL : <https://collectiftroistiers.com/>)

Le mois suivant, la diffusion au cinéma des « Paysages Nourriciers » est suivie par un pique-nique sorti du sac dans le jardin de Saint-Ciers-sur-Gironde (voir 3.II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, Échanger sur les paysages nourriciers »). En parallèle, je suis contacté par Virginie G., élue troisième adjointe à l'environnement et au commerce de la ville de Blaye, qui est curieuse de comprendre la démarche de réseau de jardins-écocitoyens, après qu'un autre élu lui en a parlé. Je la rencontre dans son bureau le 15 juillet 2020 :

« J'ai été clerc de notaire pendant 17 ans. Je me suis réorientée il y a 7 ans. Les sujets écologiques me concernent de plus en plus. J'ai toujours été sensible aux liens entre santé et environnement. J'ai ouvert une petite boutique Bio-Naturopathe au centre-ville. [...] C'est un premier mandat pour moi. Ma candidature est une candidature citoyenne, je ne suis vraiment pas trop au fait des questions politiques. » (Extrait entretien Virginie G. troisième adjointe à Blaye, 15 juillet 2020)

Après la visite d'un premier jardin partagé sur la commune de Blaye, j'invite Virginie G. pour échanger avec des co-jardiniers sur l'expérience du 4L jardin. Le *lieu-jardin* permet de la convaincre pour expérimenter sur Blaye la mise en place d'un jardin-écocitoyen. Je l'accompagne sur la démarche d'identification du site. Le réseau de jardins-écocitoyens se déploie aussi à Plassac où, en 2020, j'ai intégré le conseil municipal. Je développe, au sein de l'équipe municipale, un projet d'Éco tiers-lieu nourricier autour d'un parc agro-paysager de 13 ha. Le projet est porté en collaboration avec la mairie et une association citoyenne qui s'est formée pour l'occasion : les Espaces Saquary¹⁶⁹.

* *

*

¹⁶⁹ Lien vers la page facebook Éco Tiers-Lieu Nourricier Espaces Saquary, URL : <https://www.facebook.com/p/Eco-Tiers-Lieu-Espaces-Saquary-100068569028523/>.

En conclusion, « Faire-jardin » avec les co-jardiniers du 4L, pendant presque 24 mois, m'a permis de comprendre, au travers de l'expérience quotidienne, l'importance de ces *lieux* communs – j'y reviens précisément en article 6.2.2 – pour développer un réseau territorial. La diversité des profils des habitants joue une grande importance dans la dynamique d'un lieu qui se renforce par les apprentissages collectifs (voir section 5.2). Le paysagiste est attentif à la qualité des attachements, notamment à la manière dont ils se forment, dont ils composent et rassemblent humains et non-humains, dont ils enrichissent l'expérience-jardin (voir section 4.2). Sa créativité se mêle à celle des collectifs. Il acquiert des fonctions d'animation socioécologique (voir section 6.2) et tente de faciliter les relations entre institutions politiques et initiatives paysagères habitantes. Cette coordination *risquée* est une sorte de diplomatie où navigue le paysagiste entre jeux d'acteurs et pouvoirs habitants (voir section 5.2 et 6.3).

Les (mi)lieux-jardins portés par les institutions publiques sont organisés par des salariés qui encadrent l'expérience jardin avec des objectifs fixés en amont selon leur politique. Ces jardins sont caractéristiques d'un *guérir en jardinant* (Zask, 2016, p. 119), c'est-à-dire qu'ils ont vocation à remédier, à des degrés divers, à différents maux liés à des parcours de vie complexes. Il en résulte que leur fréquentation est limitée à un public spécialisé, restreint par des critères sociaux qui *réduisent* l'entrée du jardin au fait curatif ou alimentaire et où les dimensions communautaires sont *ambigües* (Bouvier-Daclon & Sénécal, 2001). Les échanges au sein du réseau permettent de *modifier* ces trajectoires par de nouvelles relations médiales qui *relient* humains entre eux mais aussi aux non-humains. L'expérience menée au 4L Jardin montre que la diversité de profils, d'envies et de créativité (comme les capacités de détournement et d'enrichissement de l'expérience) – à laquelle s'ajoute une garantie totale d'autonomie sur les décisions – permet le renforcement des dimensions habitantes du jardin et les compétences induites de construction d'un commun socioécologique de l'autonomie (Verdier, 2021) (voir section 5.2.2). L'attention portée par les habitants sur la diffusion et le partage de savoirs « faire-jardin » fait de chaque (mi)lieu-jardin le cœur des savoirs paysagers habitants. En réseau, ces derniers constituent des lieux-savoirs-outils de la démarche de mise en place de la CHP comme autant de *foyers méso-paysager* qui pollinisent en Haute Gironde (voir 6.2.2). Certaines personnes font figure de *liant* de l'expérience du fait de leurs capacités à composer autour d'elles des mondes signifiants en partage. Dans le cas du 4L Jardin Thomas C. – à qui je demande

le 22 avril 2022 de me retracer l’histoire de cette association¹⁷⁰ avant que je ne commence le processus d’écriture de thèse – fait partie de celles-là.

Il est important d’avoir une attention sur les savoirs techniques ou d’expertises qui peuvent renforcer ou bloquer les trames relationnelles. De ce point de vue, ils ne doivent pas constituer une fin ; *a contrario*, il est nécessaire de les replacer comme moyen d’implication et d’expérience habitantes. L’enquête montre combien ces relations peuvent être créatives. En conséquence il est important d’évaluer si la situation paysagère, qui se met en place collectivement, favorise ou non cette dimension. Ainsi, le travail mésologique du commun par les jardins (Nicolas-Le Stratt, 2016) souligne combien les questions sociales se confondent avec des questions écologiques.

La manière d’aborder son objet d’étude/d’action en paysage – et plus généralement dans la recherche scientifique – est particulièrement impliquante pour les résultats. Il apparaît au début de l’écriture de cet ATP un sentiment, peut être diffus, que quelque chose se cherche. Cette écriture *en recherche* souhaite être au plus proche de l’expérience qui a mis du temps à trouver une direction. Ainsi, la recherche en situation d’expérimentation (voir 2.1.2) permet de récolter des matériaux *imprévisibles*. Il faut maintenir une vigilance permanente concernant les implications de la méthode sur les résultats produits ce qui réclame une attention très importante à l’égard de *ce qui se joue* parfois imperceptiblement ou de façon insignifiante sur le moment. Dit autrement, les résultats de l’enquête s’observent *depuis* les processus d’innovation qui se ramifient ou non. La recherche ne vise pas à l’explication des faits, à la définition de conditions favorables, mais elle s’attache à décrire les chaînes de médiations socioécologiques. À ce titre, le recours au journal de chercheur, par une écriture régulière et rigoureuse de *descriptions* (Latour, 2006) mais aussi à la multiplication de prises de sons et d’images, est primordial pour le praticien-chercheur en ce qu’il y trouve la trame croisée de l’avancée de sa recherche et du déploiement de son projet de paysage qui vise à étendre les situations paysagères habitantes qu’il met au travail. La description est comme le fil de pensée sur lequel repose son action. En RP, la recherche scientifique est ainsi *une condition nécessaire*

¹⁷⁰ Consultable sur le site www.visages-paysages.com

pour le projet, et réciproquement. Elle permet, en outre, d'asseoir une éthique de pratique paysagiste qui sera étudiée plus en avant au chapitre 6.

CONCLUSION CHAPITRE 3

Dans ce chapitre 3, j'ai fait le compte-rendu risqué de l'élaboration de savoirs paysagers habitants en adoptant le mode-récit pour retracer trois ateliers de paysage (ATP). Nous avons suivi en premier lieu la fabrication de contes paysagers puis de scénarios paysage-fiction en partant de la parole habitante. Ensuite nous nous sommes penchés sur la trajectoire de l'outil portrait-paysager qui a abouti à la réalisation d'un film-recherche « Les paysages nourriciers ». Pour finir, en partant d'un jardin collectif et partagé nous avons suivi les multiples médiations entre humains et non-humain au sein d'un réseau de jardin-écocitoyen qui se met en place.

Des bricolages savants

Les savoirs paysagers habitants (SPH) dévoilent en partie l'importance existentielle du monde vécu, car « habiter, c'est entretenir une relation avec le monde dans lequel on existe et où l'on a des pratiques, monde matériel et symbolique que l'on fait sien – son monde – en le bâtissant et qui participe de notre constitution. » (Hoyaux, 2007). Ils sont en ce sens d'ordre écosophique (Guattari, 1989) dans une construction interactionnelle qui fonde le (mi)lieu de moi à moi (bio), de moi aux autres (socio) et de moi à l'environnement (éco-géo : *oïkos*). Ils explorent les ressorts ontologiques du paysage-(mi)lieu en tant que processus à l'œuvre. Il n'y a pas clairement de « sujet observant » ou bien de « Nature anthropisée ». Les échelles de temps et d'espace ne s'emboîtent pas, ne se déclinent pas nécessairement de façon causale et peuvent coexister. Pas d'objet à décrire, mais un (mi)lieu de vie(s) qui se déploie dans la richesse buissonnante de ses dimensions relationnelles éco-techno-symboliques.

En premier lieu, ils cherchent à faire tenir ensemble la complexité paysagère afin de pouvoir la partager et permettre la constitution et la reconnaissance d'une expertise expérientielle habitante¹⁷¹. C'est une connaissance qui admet la complexité de son objet/Non-objet en ne

¹⁷¹ « Lorsqu'une connaissance expérientielle fait l'objet d'un partage, lorsqu'elle est mise en mot pour autrui, lorsqu'elle devient « textuelle », sa dimension collective et son « dégagement abstrait de la situation » font de cette connaissance un savoir expérientiel, susceptible d'être formalisé et institutionnalisé dans des formes de savoir détachées de l'expérience initiale. Lorsque ces savoirs expérientiels font l'objet d'une reconnaissance

cherchant pas à en faire le tour, mais a contrario en puisant de cette complexité une potentielle heuristique où « la phase de validation concerne le résultat conclusif d'un procès d'enquête dévolu à la production d'un objet tel qu'il puisse éprouver les hypothèses qui ont accompagné et dirigé les opérations de cette production. » (Zask, 2004) Ils sont comme des tentatives qui ambitionnent de *traduire* ce qui relève de différentes *fabriques* qui attachent et permettent de faire tenir ensemble, sous certaines configurations, les complexes socioécologiques. Ce sont des savoirs qui revendiquent qu'il est nécessaire de toujours ménager une place d'*ignorance savante* (Rancière, 1987) comme condition de déploiement de l'existence ordinaire de l'*habiter* terrestre.

En suivant, leur formalisation, à laquelle participe le paysagiste à des degrés divers, relève de « bricolages savants » (Briffaud, 2022). Il faut entendre ces bricolages comme relevant de la distinction usuelle entre “science du concret” et “science abstraite” que propose Claude Lévi-Strauss (1962) dans *La pensée sauvage*¹⁷² quand il distingue la figure du bricoleur et celle l'ingénieur (cf. 6.2.1). L'ingénieur, représentant symbolique de la science moderne, est extérieur au monde auquel il assigne son projet. Il est intégralement Culture. Son projet en est l'expression. Par son action il doit prodiguer un sens à la Nature qui lui fait face et qui est *insignifiante* en-soi. Le bricoleur, au contraire fait partie du monde dans lequel il doit construire, avec « les moyens du bord », son objet :

« Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées ; mais, à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos, et la règle de son jeu est de toujours s'arranger avec les “moyens du bord”, c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures. » (Lévi-Strauss, 1985, p. 27)

sociale, et que leur utilité pour d'autres personnes est avérée, ils pourront éventuellement accéder au statut d'expertise expérientielle. » (Simon *et al.*, 2019)

¹⁷² Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Plon.

En ce sens, ces bricolages relèvent d'un art méso-poétique du *déjà-là*.

Pour finir, ils sont des savoirs-outils *en action* (Epaud, 2023), au sens où leur condition de production et leur inscription dans des collectifs socioécologiques, activent différentes médiations entre les personnes et leur environnement. À la manière d'un tisserand devant la machine à tisser le paysagiste-chercheur *file* (Ingold, 2013) un déploiement du paysage-(mi)lieu. Ce déploiement relationnel, au cœur de la question habitante, est la *matière première* de son travail paysager, « c'est cette problématique du "tissage" qui [...] est ici la plus importante pour déterminer de façon exacte le type d'action qui est propre au paysagiste. » (Besse, 2003) Cela permet de dégager des paramètres qui conditionnent la situation d'enquête (Bizeul, 1998) où l'analyse par les dispositifs apparaît comme une clé dans la lecture des phénomènes.

Des dispositifs apprenants

L'analyse par les dispositifs et ses différentes articulations offre une compréhension dynamique de la production générale du *continuum* projet. Les dispositifs réclament une grille d'analyse comparative qui permet une meilleure compréhension de leurs ressources propres et des dynamiques endogènes à l'œuvre :

- (i) Qui est à l'initiative du dispositif ?
- (ii) Quelle description est-il possible de faire concernant la nature du dispositif ?
- (iii) Qui y participe ?
- (iv) Comment se construisent les positions de chacun ?
- (v) Quelle parole est légitime/légitimé ?
- (vi) Quels sont les objectifs du dispositif ?
- (vii) Comment le dispositif s'articule à d'autres ?
- (viii) Quels objets y sont produits ?

Les dispositifs mis en œuvre restent ouverts. Ils sont adaptatifs. Il n'y a pas une programmation *a priori*. Il s'y déroule un ajustement progressif. Leur analyse dynamique permet de mieux appréhender leurs différents agencements, intensités et temporalités. Leur mise en place et leur multiplication ne relèvent pas d'un activisme aveugle, mais procèdent d'une stratégie d'opportunité révélant certains *seuils* ou *point de passage* dans la démarche de projet de paysage. Ils s'adaptent *selon* et *au gré* des situations paysagères mises au travail (Le Strat,

2016). Cela permet de voir comment, sur le temps long, ils peuvent s'articuler ou s'enchaîner à d'autres moments, plus informels et au fil du quotidien, qui ne sont pas pensé de manière disjointe dans la logique générale de projet. En s'attachant à décrire les situations, les discours, les positions, les objets qui circulent ou certains effets, l'analyse par les dispositifs offre une compréhension dynamique des processus, elle en révèle les différentes « scènes¹⁷³» (Rancière, 2020). Cela offre une meilleure compréhension de la *dialectique de la légèreté et de la gravité* (Callon *et al.*, 1999) qui opère en innovation socio-spatiale. Il apparaît en l'occurrence qu'elle réclame un temps prolongé et impliqué pour produire des *effets* mésologiques.

À rebours de démarches marquées par une bilatéralité (production d'un côté *versus* public cible de l'autre) cette analyse permet de comprendre comment s'installe des situations apprenantes qui sont collectives et situées. Les SPH ne sont donc pas des apports extérieurs de connaissances qui éclairent l'action mais participent d'une recomposition des relations par l'intérieur dans une démarche empirique où l'action rentre dans des boucles de rétro-actions hypothèses-terrain. De manière plus générale, cela interroge le projet et les productions dans les champs professionnels des questions spatiales. Les savoirs produits (ce qui peut s'apparenter, sans y correspondre, à la phase classique dite de diagnostic) ne sont pas disjointes d'une mise en situation par différents dispositifs. Au contraire ils y participent. Ce sont des connaissances *en contexte*. Le praticien-chercheur vise alors à s'orienter, à naviguer au mieux selon l'évolution de la démarche (cf. 6.3.3).

¹⁷³ Le concept de « scène », emprunté à l'appareillage du philosophe Jacques Rancière, permet d'offrir un outil conceptuel pour éclairer le continuum de ce que *produit* la recherche-projet comme moments. En effet, la « scène » est au cœur de son régime d'analyse. Elle est « une petite machine optique qui nous montre la pensée occupée à tisser les liens unissant des perceptions, des affects, des noms et des idées » (Rancière, 2011 p. 12) La scène pour Rancière « conteste toute [...] logique de l'évolution, du long terme, de l'explication par un ensemble de conditions historiques ou du renvoi à une réalité cachée derrière les apparences. Cette contestation se fait, au contraire, au profit de la discontinuité du temps et de la singularité de l'événement en un lieu et un moment où une configuration conceptuelle s'expose dans l'épaisseur concrète d'une situation, d'une parole, d'un geste ou d'une œuvre. Cette situation, cette parole, ce geste ou cette œuvre se montrent et se pensent dans leur propre visibilité et dans l'imprévisibilité de leur naissance comme de leur identité. » (Frangne, 2019)

Considérer la créativité paysagère comme en avant

Le mode-récit évite en partie une lecture abductive¹⁷⁴ des processus qui ne sont pas linéaires ou causaux. Son objectif n'est pas de lire *à rebours* de la fabrication d'un outil, mais bien de montrer son *itinérance*. Le paysagiste-chercheur adopte une posture *en avant* dans la manière d'assembler les opportunités et les réalisations (cf. 6.1.1). Il est un *itinérant* comme l'artiste, ou l'artisan et s'inscrit alors, de fait, dans des processus paysagers plus proches de l'expérience ordinaire :

« Son travail est consubstantiel à la trajectoire de son existence. La créativité de l'œuvre réside ainsi dans le mouvement *vers l'avant* qui donne naissance aux choses. Lire les choses "en avant" implique de se concentrer sur l'improvisation, et non l'abduction. [...] Ces mouvements sont porteurs d'une création : cela revient à lire la créativité "en avant", comme une rencontre improvisée avec les processus formateurs, et non "à rebours", c'est-à-dire à partir d'un objet fini pour remonter jusqu'à l'intention d'un agent. » (Ingold, 2016)

Par conséquent, en enquêtant sur les attachements le paysagiste-chercheur participe du *dévoilement* et de *l'activation* d'une partie des chaînes de médiations qui permettent de se tenir, là, debout *quelque part sur la Terre* (Zask, 2023) en tant qu'habitant-(mi)lieu. La manière de les articuler, de les épaissir, de les rallonger dans le projet de paysage permet d'*orienter* le présent : non pas de lui donner *du* sens, mais au moins *un* sens. Les récits montrent comment les savoirs-outils (contes paysagers, portraits paysagers, carte paysagère, jardin-écocitoyen paysager, scénario paysager) sont des « objets chevelus » en cela qu'ils « ont la particularité d'adhérer par tous leurs points au corps social. » (Latour, 1995) Ils s'attachent au social et le fabriquent en partie¹⁷⁵. Ils opèrent une recomposition de collectifs socioécologiques agissant qui apparaît comme le cœur du processus participatif du projet de paysage (cf. 6.2.3).

¹⁷⁴ « L'abduction désigne une forme de raisonnement qui permet d'expliquer un phénomène ou une observation à partir de certains faits. C'est la recherche des causes, ou d'une hypothèse explicative. Nous pratiquons l'abduction dans la vie courante, lorsque nous recherchons les causes d'un phénomène ou d'un fait surprenant. » (Catellin, 2004)

¹⁷⁵ « Dans l'autre plateau maintenant condamné, celui de la raison, les nouveaux barbares, les anciens civilisés, ne possèdent au contraire que des objets détachés, des médicaments bruts, froids, objectifs, qu'ils ne savent plus lier au reste du monde social. » (Latour, 1995)

La participation paysagère aux mondes vécus

Le projet de paysage participe alors, à sa manière, d'une puissance d'agir par le développement d'une culture paysagère locale (cf. 5.1.4), car « les savoirs spécialisés (...) ne contiennent plus, si complexes et savants qu'ils soient, de ressources culturelles suffisantes pour permettre aux individus de s'orienter dans le monde, de donner sens à ce qu'ils font ou de comprendre le sens de ce à quoi ils concourent. Le système envahit et marginalise le monde vécu » (Gorz, 2008, p. 50). Il est important de noter que l'ensemble des individus mobilisés ne représente pas un échantillon représentatif ou un ensemble statistique cohérent qui permettrait de mieux comprendre des phénomènes sociologiques à d'autres échelles. La qualité de son collectage est ailleurs. En première approximation il semble que l'*intéressement* se soit enclenché par un sens commun de différents *porte-parole* que les savoirs paysagers habitants permettent de partager. Une phrase est souvent répétée : « je me retrouve tellement dans tout ça. Cela pourrait être mes mots. » Ainsi les SPH ne sont pas *sensibles*. Ils ne cherchent pas à partager une manière de percevoir, *une expérience* phénoménologique. S'ils abordent le sensible c'est au sens de Jacques Rancière dans *le partage du sensible*¹⁷⁶ : ils déplacent sur les territoires *qui* et *quoi* est reconnu comme partageable sur un sujet. Mais ils ne partent pas de nulle part ou de l'extérieur, de Sirius ou de l'expert, ils partent de la parole et l'expérience habitante par différentes traductions qui ouvrent des situations en tentant de « rétablir les conditions d'intelligibilité d'un débat. » (Rancière, 2000, p. 9) En ce sens ils sont démocratiques. Leur production permet une politique d'une sorte de citoyenneté paysagère abordée plus en détail dans le chapitre 5. Ils assument que le monde n'est pas « totalement thématizable, parce qu'il n'est pas réductible à l'objectivation mathématique ou technique et qu'il n'est pas non plus un simple tremplin pour notre action » (Pelluchon, 2015, p. 49).

¹⁷⁶ Rancière, J., 2000. *Le partage du sensible : esthétique et politique*. La fabrique éditions.

Alors le projet de paysage comme mésologie active permet une participation paysagère où l'habitant peut :

« [...] reprendre pied dans un monde commun riche de différences et d'alternatives, de spécificités et d'hétérogénéités des subjectivités ajustées les unes aux autres (cosmopolitiques). Non plus comme expert de l'immédiat et du très proche, mais comme acteur de "la présence à soi et aux mêmes (ses pairs de l'actant collectif)" (Parouty-David, 2008), et ce à plus long rayon d'action. Faculté octroyée par la légitimité, ordinaire (Hatzfeld, 2011), de l'agir : prise d'autonomie (face aux pouvoirs), mise en geste (d'autres savoirs) et puissance d'agir (par et sur l'environnement). Avec, ce faisant, une contribution active à la fabrique de l'habiter, à la composition des lieux, à leurs formes sociales et spatiales, et à l'organisation autrement politique des territoires de vie. » (Faburel, 2013)

Bricoler de tels savoirs et les inscrire dans la quotidienneté c'est enrichir, mais aussi interroger depuis l'expérience ordinaire paysagère (paysage-(mi)lieu) les pratiques et savoir-faire des approches de l'objet paysage institutionnel (paysage-décor, paysage-territoire) qui reconduisent tacitement des schèmes dualistes. Cela repositionne en partie les coordonnées de la fonction paysagiste et du projet de paysage. Ce point est analysé en chapitre 6.

Par la suite, au chapitre 4, je souhaite regarder plus en détail différentes situations qui permettent de préciser la diversité des attachements et la manière dont ils tissent des complexes socioécologiques à différentes échelles. Les attachements sont autant de liens existentiels, de médiance entre l'humain et son (mi)lieu, qu'il est important de révéler pour approcher « l'essence de ce qui crée l'habitabilité de la Terre pour nous autres humains : *l'écoumène*, οἰκουμένη, « l'habitée », autrement dit la relation éco-techno-symbolique avec la Terre – l'ensemble des milieux humains. » (Berque *dans* Hatakeyama, 2019 p. 173)

CHAPITRE 4.

LE TISSAGE DES ATTACHEMENTS PAYSAGERS : COLLECTIFS SOCIO-ÉCOLOGIQUES ET MÉSOLOGIE ACTIVE

« Quoi ? *Tout* ne serait qu'humain, trop humain ? »

Friedrich Nietzsche, (1906). *Humain, trop humain*.

Le chapitre précédent nous a permis de mieux qualifier les savoirs paysagers habitants (SPH). L'élaboration de ces savoirs *en action* traduit, rend-compte, de la complexité cosmopolitique de l'habiter terrestre. Ils relèvent de dimensions éco-bio-géographiques mais ils proposent aussi une réflexivité depuis l'expérience ordinaire médiale. C'est pourquoi les dispositifs de leur élaboration réclament une attention particulière aux processus de quotidienneté qui *attachent* individus et collectifs. Il paraît important à ce stade de mieux poser ces enjeux. Les questions d'interactions entre individu, collectif et société revêtent une grande importance dans les sciences humaines et sociales. En effet, il se joue ici un nœud épistémologique important dans la compréhension des phénomènes. À ce titre, la pensée de Norbert Elias est précieuse. On en trouve une synthèse en trois temps (trois textes rédigés à des périodes différentes) dans le livre *La société des individus* traduit tardivement en français (1997). Ce sociologue allemand a cherché, tout le long de sa carrière, à dépasser un certain dualisme *de fait* dans les modèles et théories du social que son histoire personnelle lui a fait traverser. Pour l'auteur, le dualisme part d'un présupposé qui se rapproche de l'expérience commune et qui distingue d'un côté un moi propre, celui d'un individu distinct, et de l'autre son extérieur, c'est-à-dire la société envisagée comme hostile ou corruptrice. Cela conduit à deux extrémités de principe pour aborder les questions historiographiques des rapports entre individus et groupes sociaux : (i) une extrémité qui conçoit l'individu libre et autonome et dont les actions sont responsables des processus historiques (ii) une autre caractérisée par un individu dissous dans une évolution historique générale marquée par le sceau de la nécessité qui prédomine alors. Ce dualisme recoupe aussi certains modèles sociologiques (l'individu est antérieur et la société est un agrégat d'individualités *versus* les sociétés possèdent des mécaniques propres qui subsument les initiatives ou intentions des individus), mais aussi psychologiques (l'étude de l'individu au

singulier *versus* l'étude du groupe en psychologie sociale). Pour ne pas réduire sa démarche scientifique à ces alternatives Norbert Elias propose une réflexion qui distingue un moi individuel et un moi social au sein, tels qu'ils les nomment, de processus de civilisation. Il construit alors une sociologie des interdépendances dont le concept central est celui de configuration. En effet, au sein de multiples configurations (étudiées à des échelles de temps et d'espace variés) les interdépendances entre individu et société attestent que les réseaux de relations sont aussi réels que les individus qui les composent. Ainsi, l'auteur montre combien les individus se construisent au sein d'interdépendances réciproques selon différentes configurations en un *tout lié*. Plus les sociétés se complexifient, plus les interdépendances deviennent complexes. L'individu n'est donc pas isolé, ou absorbé, il réside dans la dialectique d'une identité du *je* et une identité du *nous* qui sont interdépendantes :

« Non seulement les individus se différencient effectivement les uns des autres dans leur configuration, mais l'individu prend en même temps une conscience plus aiguë de cette différence. Et à partir d'un certain degré d'évolution sociale, on accorde aussi une certaine valeur à cette différenciation de l'individu par rapport aux autres. Plus la société se diversifie avec l'individualisation croissante de ses membres, plus cette différence d'un être par rapport aux autres occupe une place élevée dans l'échelle de valeurs des sociétés en question. Le fait de se différencier d'une manière ou d'une autre, de se distinguer des autres – bref, d'être différent – devient dans ces sociétés un véritable idéal personnel de l'enfant qui grandit et de l'adulte. » (Elias, 1997, p. 191-192)

Pour l'auteur, il faut penser les phénomènes comme un rapport de relations et de réseaux où la personne, *intra* et *inter* individuelle, toujours modifiée le long de son existence, est resituée dans un tout indivisible qui est comme un nœud « évolutif ». Ce nœud ne peut séparer une dimension strictement psychologique, de besoins implicites ou explicites, d'une dimension sociologique qui s'appliquerait à l'organisation et au social :

« C'est l'ordre de ce réseau permanent qui ne commence nulle part, c'est l'histoire de ses relations qui font la nature et la forme de la personne individuelle. Même la nature et la forme de sa solitude, même ce que l'individu ressent comme son "intérieurité" reçoivent l'empreinte de cette histoire – l'empreinte du filet de relations humaines dont il est l'un des nœuds et au sein duquel il vit et accède à son individualité. » (Elias, 1997, p. 72)

Cela requiert de penser de manière globale les interactions entre individu et collectif, au sein de pratiques culturelles qui permettent de ménager des appartenances et identités entre non seulement les membres d'un groupe mais aussi de soi à soi (Lahire, 2004). Cette sociologie des interactions est féconde mais elle a cependant une limite : celle de son anthropocentrisme. C'est pour prendre en compte d'autres entités dans la composition des collectifs, que se sont développées la sociologie de l'innovation et la sociologie pragmatique de l'action. Leurs analyses visent à repeupler l'univers sociologique avec les non-humains¹⁷⁷ (vivant ou non) pour les « engager finement dans la construction de la société » et ne plus les limiter au répertoire sociologique classique : « outillage fidèle, infrastructure déterminante ou enfin écran de projection » (Latour, 1994) :

« Le terme "collectif" déplace l'enquête classique des sciences sociales, qui porte essentiellement sur les institutions et les structures sociales, vers les multiples modes d'assemblage interindividuel. Alors que l'attention portée aux institutions, le mariage, la France, etc., privilégie les règles et les systèmes de relations qui régissent le fonctionnement des collectifs, l'enquête sur les divers modes d'assemblage éclaire le moment même de leur constitution. [...] L'art de l'association est donc essentiellement volontariste et contractuel : il suppose explicitement ou implicitement la définition de ce qui est susceptible d'être commun, l'identification de ce qui est sinon partagé, du moins partageable, et la détermination de ce qui appelle, de la part des individus, participation ou engagement. » (Kaufmann & Trom, 2020)

C'est pourquoi, dans la théorie de l'acteur-réseau (cf. 1.4.1), un collectif s'envisage en matière de « composition » et plus précisément de « collecte ». Pour Bruno Latour il y a collectif parce qu'il y a rassemblement, « collecte », d'humains et de non-humains » (Latour, 2013). Dans cette théorie il y a nécessité d'inventorier les collectifs d'humains et de non-humains pour mieux comprendre la distribution de leurs agencements et de leurs agentivités. Le terme de non-humain, qui pose plusieurs difficultés, peut ainsi s'appliquer à différentes « entités ». Dans le travail de CHP, l'attention est portée sur une (re)composition attentive entre vivants en tant que cohabitants terrestres. Mais les vivants ne sont pas compris du point de vue seulement

¹⁷⁷ L'expression de « non-humains » couvre un nombre hétérogène d'entités : chose, objet, entité naturelle, dispositif, artefact qui par différents assemblages transitionnels avec les humains sont effectivement détectables et efficaces. La comptabilité de ces entités dans l'action pose à la sociologie classique la question de l'acteur mais aussi celle de l'action (voir 1.4.1).

biologique du terme mais plutôt au sens de membres qui rendent vivante des situations paysagères.

En se positionnant sur les lignes de partage entre différentes dimensions de « modes d'existence » (Latour, 2012) la question paysagère habitante permet de mettre au travail certaines *relations* ou *tensions* ; c'est-à-dire de préciser des assemblages, des formes, des compositions entre individus, collectifs et (mi)lieu. Dit autrement, le projet de paysage-(mi)lieu active des *reconfigurations* socioécologiques *depuis* et *au travers* de l'expérience du paysage. Dans ce chapitre, j'aimerais porter l'attention sur les (re)compositions entre humains et non-humains (vivant ou non), qui cohabitent dans un territoire. Ainsi l'intitulé de collectif socioécologique souligne l'importance apportée à l'assemblage de collectifs de vivants où ces derniers ne sont plus un ensemble-moyen indistinct de nature mais des êtres animés avec qui il faut rentrer en *négociation* (Morizot, 2017). Le recours à la notion scientifique d'attachement (1.4.1) permet de mener une description et une analyse de différentes compositions de collectifs socioécologiques qui acquièrent des compétences méso-paysagères cosmopolitiques de *faire monde*.

Par souci de lisibilité, la structure de ce chapitre se veut progressive en suivant l'analyse et la description de différents fils tirés de la recherche-projet que j'ai conduite à l'occasion de cette thèse. Ainsi, la complexité des réseaux d'attachements va-t-elle croissante. Par-là, je vais essayer de montrer comment les attachements sont au cœur de la démarche d'un projet de paysage qui serait mésologique, c'est-à-dire qui prene en charge la composition de mondes communs ordinaire par le tissage de dimensions éco-techno-symboliques entre individu(s), collectifs et (mi)lieu. Cela va nous aider à mieux poser les enjeux de la prise en compte de la participation habitante dans les territoires. Cela sera étudié plus en détail dans le chapitre 5 qui suit.

4.1. Des attachements paysagers : comment l'on s'accroche aux arbres

Nous avons pu aborder dans le précédent chapitre certains effets des attachements qui lient humains et non-humains en un complexe socio-écologique mésologique. Les

portraits-paysagers notamment permettent d'identifier ces attachements et de rendre compte de la manière dont ces derniers sont produits, se déploient et se transforment. Je propose dans les lignes qui suivent de m'attarder sur l'acte de *planter un arbre* afin de comprendre un peu mieux comment cet acte *nous* attache ce qui nous permettra en article 4.1.2 de préciser la notion d'« arrangements affectifs ».

4.1.1. Les arbres comme ressources mésologiques

Lionel E., éleveur bovin au sein d'un bocage serré fait de prairies, de pâtures, de haies et de bosquets limitrophes du marais de la Vergne, souligne l'importance de planter dès à présent des arbres pour l'adaptation socioécologique au changement climatique, alors que cela paraît contradictoire avec le pastoralisme¹⁷⁸ :

« J'ai une revue qui dit que, pour s'adapter au nouveau climat, va falloir planter des arbres même dans les prairies pour arriver à baisser les températures. »

La maille des prairies et du bocage est un héritage des anciennes pratiques quotidiennes et de certains savoir-faire :

« Avant, c'était des plus petites parcelles. Attends, je vais t'en faire voir des petites. [Les anciens] appelaient cela des "journaux". Un journal, cela faisait 33 ares je crois. C'était un peu le travail de la journée. Et là encore, faut pas dire... Quand ils avançaient, c'était plus qu'on croit que nous avec une faux, parce qu'on n'a pas le coup ! Mais c'était un autre rythme. »

Les arbres sont récoltés pour le bois ou le fourrage selon la technique du trognage¹⁷⁹, un savoir-faire spécifique qu'il faut patiemment retrouver quand la chaîne de transmission des savoir-faire est rompue :

¹⁷⁸ Les extraits qui suivent sont tous tirés du parcours-commenté réalisé avec l'éleveur Lionel E. sur son exploitation à Anglade, le 16 mai 2019.

¹⁷⁹ « Une trogne (terme qui ne vient pas de "tronc" et du latin *trunco* "tronquer, couper un arbre, ébrancher", mais du gaulois *trugna*, "nez, museau"), appelée aussi "arbre têtard" ou plus simplement "têtard", est un arbre dont la forme caractéristique résulte d'un mode d'exploitation spécifique (appelé "étrognage" ou "trognage"), consistant en des tailles périodiques spécifiques, afin de fournir principalement du bois et du fourrage. De nombreuses essences forestières, le plus souvent feuillues, peuvent être conduites en trognes, formant une haie,

« Il y avait une ligne d'arbres là, c'était une clôture là où tu vois les arbres dans le milieu. Les gars, ils se faisaient les frênes têtards, les chênes têtards. Ils étêtaient et ils se chauffaient avec le bois des branches. Après, cela repoussait ! Mais il fallait les couper au serpeau, ils appellent cela, à la serpe quoi ! Parce que, autrement cela repousse mal. »

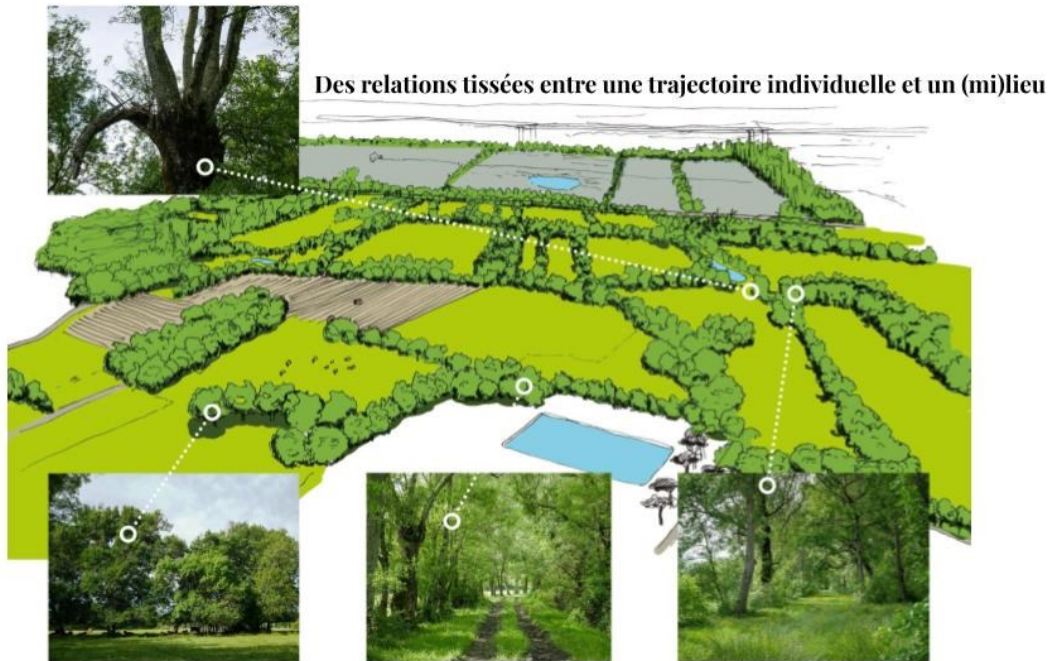


Figure 78 : « Des relations tissées entre une trajectoire individuelle et un (mi)lieu »

(source : Extrait travaux préliminaires de la formalisation du portrait-paysager de Lionel E. pour le Comité de l'alimentation du 12 juin 2019 (cf. 3.II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, le premier comité de l'alimentation »)

Ainsi, l'arbre en têtard ou en haie bocagère rattache à un héritage de pratiques, de savoir-faire, mais aussi à un *à venir*. Il nous implique dans des temporalités qui dépassent celle d'une vie d'homme. Cette inscription synchronique permise par l'évolution de l'arbre attache humains et non-humains dans des réseaux de coopérations spécifiques :

une "prairie aérienne", un "taillis sur pilotis", une "forêt perchée" ou un boisement de trognes. Ce système de production de bois était familier des campagnes où les arbres conduits en trognes s'inscrivaient notamment dans les haies bocagères. Menacés de disparition à la suite, notamment, des remembrements successifs, les têtards, éléments emblématiques des paysages, ont pourtant des fonctions écologiques, économiques et sociales, ce qui encourage des projets de sensibilisation, de valorisation et de réhabilitation des trognes » (source : Wikipédia, consulté en avril 2022).

« Là, j'ai fait une coupe d'arbres. On n'y voyait plus rien. On n'y voyait pas l'autre bout. Bon, il en reste. Y'en aurait encore à recouper, mais bon. On verra quand ils seront plus gros. C'est un copain qui l'a fait. Je lui ai dit "tu prends le bois" et il m'a débarrassé parce qu'on ne pouvait plus passer. Dans 20 ans, il y aura encore des arbres à éclaircir. L'été, c'est un bel endroit pour les vaches. »

De même, les relations d'usages et d'expériences singularisent certains arbres entre humains et non-humains :

« Ici, tu vois, c'est leur [ses vaches] arbre préféré. C'est un vieux chêne que j'ai toujours connu. [...] J'ai un ami de mon père qui s'est tué en tombant alors qu'il était en train de le tailler [...] Il y a un problème aussi : c'est la mouche. La mouche sur les yeux. Ça leur met une bactérie : la kératite. Ça te forme un voile et, si tu ne soignes pas à temps, ben elles y voient plus. Depuis 3 ou 4 ans, cela s'accroît. Quand les chaleurs arrivent en été, c'est compliqué. Ici, ça va mieux. Les vétérinaires disent que quand il y a les arbres il y a moins de problèmes. »

En nous rapprochant d'un bois au fond d'une parcelle, un tronc carbonisé de dix mètres de haut s'élève à la lisière. Dessus, un nid de cigognes avec un couple :

« Tu les vois là-haut ? La tempête [Martin de 1999] avait fait tomber le nid et l'arbre m'emmerdait tous les mois, une branche tombait sur la clôture. J'ai mis le feu et tu vois ce qui est resté. Elles ont refait un nid dessus. C'est leur arbre. Elles l'ont un peu aidé à crever car il était vieux, mais il y avait encore des feuilles, je me rappelle. Les cigognes, cela va faire bien trente ans qu'elles sont là. La première, je l'ai vue à la rivière, j'allais chercher les vaches. Je l'ai dit au voisin ; il me dit "t'as raison, on dirait bien une cigogne". Les premières, elles étaient à Anglade, dans un cèdre. J'étais en primaire. »

Ici, par ce tronc carbonisé, se mêlent plusieurs générations de cigognes ; la tempête Martin de 1999 ; une mise à feu ; et le souvenir d'un autre arbre, un cèdre, qui marque pour Lionel E. le début d'une cohabitation sur le territoire avec des cigognes par leur sédentarisation progressive. La trame arborée du bocage, ses fourrés importants par manque d'« entretien » renforcent les cohabitations avec la faune sauvage, en particulier avec le sanglier. Sous un arbre, nous nous arrêtons longuement devant une immense souille¹⁸⁰ qui dégrade en une vaste surface boueuse la prairie de pâture. Lionel E., son bâton de marche planté dedans, reste silencieux et regarde au loin. Cette situation paysagère révèle combien les arbres nous

¹⁸⁰ Lieu boueux où se vautre le sanglier.

attachent sur différentes générations aux (mi)lieux. Un autre exemple de cela est celui du *jardin en équilibre* de Valérie G. la maraîchère. Elle a planté des haies diversifiées il y a quelques années¹⁸¹ :

« L'idée de faire une haie diversifiée, c'était aussi de diversifier au niveau des hauteurs de buissons. On peut retrouver du noisetier, de l'églantier... Un peu plus haut des chênes. L'idée étant aussi un peu de se protéger du vent et de faire un espace d'accueil pour les oiseaux et les insectes et favoriser leur venue. »

L'arbre, avec ses spécificités, est pensé comme un allié, dans le système productif agroécologique :

« On a planté une trentaine de fruitiers divers et variés sur le haut de la parcelle et des arbres nécessitant de l'eau en partie basse pour essayer de drainer un peu l'eau avec le sol que l'on a. »

Mais l'arbre n'est pas juste fonctionnel, pratique, utile. Un tout petit boisé – qui peut paraître insignifiant – contigu à l'exploitation en contrebas est chargé d'autres attaches écobigraphiques qui permettent d'inscrire Valérie G. dans une relation terrestre d'attachement :

« Quand on continue un petit peu en contrebas, on voit une forêt. Cette forêt, j'y suis très attachée. Quand j'étais petite, on la traversait avec mon père qui emmenait les vaches aux champs le matin, puis le soir. Et en fait, avant de traverser cette forêt, il fallait traverser cette partie basse que je cultive aujourd'hui qui était très humide. Il y avait des trous, des creux, des bosses... En fait, aujourd'hui même si cette partie-là est modifiée par ma culture, elle a toujours cette énergie sous-jacente... On peut trouver encore des zones humides. En traversant cette forêt, on est sur du sable gris. C'est une forêt de pins, de feuillus : châtaignier, merisier... Les moutons y vont aussi. Donc, c'est assez propre, enfin dégagé on va dire. Il y a quand même des arbres à terre, car elle a subi la tempête de 99. J'aime bien cette ambiance-là. On peut trouver des mousses, on peut s'y poser. »

¹⁸¹ Les extraits qui suivent sont tirés soit du parcours-commenté réalisé avec la maraîchère Valérie G. sur son exploitation le 3 août mai 2020, soit du portrait-paysager *Le jardin en équilibre* (cf. 3.II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, préparer le terrain »), consultable sur www.visages-paysages.com.

C'est en référence à un pommier planté au milieu de ses parcelles de maraîchage que Valérie G. a donné le nom de *jardin en équilibre* à son exploitation :

« Ce pommier est à moitié mort et à moitié vivant. Cet arbre, cette image, me guide dans mon travail. C'est pour cela que je parle de "jardin en équilibre". Tout est équilibre et il faut toujours tendre vers l'équilibre pour avancer... Dans la vie en général comme pour le jardin. »



Figure 79 : Un pommier en équilibre au centre de l'exploitation

L'attache est d'ordre symbolique ; pourtant, cet arbre constitue une ressource quotidienne pour supporter un métier qui est physiquement éprouvant.

Ces différents attachements à l'arbre, aux arbres, apparaissent comme autant de « prises écouménales » (ou prises « médiales » à une échelle plus locale) qui permettent une écosémiotique¹⁸² :

¹⁸² Ce principe est à rapprocher de ce que Jacob von Uexküll a montré des milieux animaux avec la notion d'*Umwelt* dans Von Uexküll, J., Martin-Fréville, C., & Lestel, D. (2010). *Milieu animal et milieu humain*. Éditions Payot et Rivages. Un autre rapprochement est à faire avec les affordances mises en avant par James J. Gibson dans son écologie de la perception dans Gibson, J. J. (2014). *Approche écologique de la perception visuelle*. Éd. Dehors.

« Ces manières humaines d'interpréter la Terre se ramènent à quatre grandes catégories de prises écouménales, impliquant à la fois notre propre existence (I, I', I'', I'''...) et les prédicats (P, P', P'', P'''...) par lesquels, à partir de la Terre (ἐκ γαίης : hors de S) nous faisons *ek-sister* ce qui est pour nous la réalité (S/P) : ressources, contraintes, risques, agréments. Par exemple, la même neige S, selon l'interprète concerné, existera en tant que ressource (S/P) pour l'hôtelier de la station de ski, ou en tant que contrainte (S/P') pour l'éleveur qui devra faire stabuler ses vaches au lieu de les laisser pâturer sur l'alpage, ou en tant que risque (S/P'') pour l'automobiliste, ou en tant qu'agrément (S/P''') pour le skieur... » (Berque, 2021)

C'est au travers de tout un « réseau de significations » selon différentes prises – de relations dont il est tissé – entre phénomènes et représentations mentales que les individus « construisent leurs demeures dans le monde » (Ingold, 2013, p. 218). Faire apparaître ces prises et les prendre en considération est un savoir pratique que j'ai pu développer au cours de la recherche-projet de paysage. Cette attention vise à comprendre comment par certains croisements l'on peut augmenter leur capacité de couplage collectif pour animer le projet. Néanmoins, la notion de « prises » possède une certaine ambiguïté culturaliste qui laisse à croire qu'elles constituent une sélection dans le monde matériel de différents éléments auxquels sont injectées des significations culturelles dépendantes de la subjectivité des individus. Or en limitant volontairement mon analyse aux arbres, il est d'ores et déjà possible de comprendre que les attachements nous insèrent et nous tiennent de différentes manières dans le paysage-(mi)lieu. Ils nous impliquent dans des relations terrestres sur d'autres modes que le biologique ou l'écologique (Moreau & Kaufmann, 2018) : ils participent de notre complexe éco-symbolique paysager en nous insérant dans des relations au temps différenciées ; ils nous engagent dans des enjeux cosmopolitiques (Stengers, 2022). Ainsi, ce n'est pas l'attachement à un lieu qui importe vraiment, mais les trames d'attachements en tant que relations affectives qui se tissent pour les humains avec les non-humains au sein de complexes socioécologiques en paysage-(mi)lieu. Dit autrement, les (mi)lieux sont des assemblages divers et hétérogènes d'entités multiples *en devenir* (un *déjà là*) qui se *déploient* sous la dynamique de différentes relations affectives en autant d'attachements qui semblent fonder l'expérience paysagère ordinaire. Dans cette perspective il semble intéressant de mobiliser la notion d'« arrangement affectif » pour mieux caractériser le phénomène.

4.1.2. Les arrangements affectifs

François Bousquet s'appuyant sur le travail de Slaby et ses coauteurs (2019), en donne cette première définition :

« “Un ensemble de personnes, de choses, d'artefacts, d'espaces, de discours, de comportements, d'expressions ou d'autres matériaux qui s'unissent en une formation coordonnée d'affect mutuel et d'être affecté” (Slaby, 2019). [...] Ainsi, l'arrangement affectif est pensé comme un assemblage¹⁸³ : une collection d'éléments radicalement hétérogènes (matériel, idées, normes, sentiments, organisations, personnes, etc.) qui s'organisent en un système avec des “actions” émergentes. Les éléments sont disposés dans un ensemble orchestré, spécifique et cohérent dans lequel ils travaillent ensemble pendant un certain temps. La survie d'un assemblage dépend des processus qui le stabilisent ou le déstabilisent. » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 77)

Ainsi, en articulant la notion d'« attachements » avec celle d'« arrangement affectif » il est possible de mieux comprendre les processus de changement à l'œuvre qui sont nécessaires à l'élaboration d'un projet de paysage. Cette orientation vers les affects et les arrangements affectifs nous amène à penser, avec François Bousquet, les attachements comme : « (i) une relation affective, ce qui implique une réciprocité des affects ; (ii) prise dans un ensemble d'interactions entre de multiples entités qu'on appelle un arrangement affectif ; (iii) qui joue sur le potentiel d'un individu ou d'un groupe à affecter et à être affecté » (Bousquet *et al.*, 2022, p.77). Je propose ici de pousser encore plus loin la réflexion en m'appuyant sur trois fils tirés de l'expérience du 4L Jardin (voir 3.III. « “Faire-jardin” en collectif »). L'intérêt majeur de ce terrain de recherche-projet est qu'il a permis d'observer depuis ses origines et sur une période continue de presque quatre ans, le déploiement d'un jardin considéré comme paysage-(mi)lieu. De plus, l'apport de matériaux supplémentaires, dégagés des effets de la seule observation, notamment les pages Facebook d'organisation des co-jardiniers, enrichit

¹⁸³ La notion d'« assemblage » fait implicitement référence à la notion d'« agencement » proposée par Deleuze et Guattari (Deleuze & Guattari, 1980) selon laquelle le désir n'est jamais celui de quelqu'un ou de quelque chose, mais d'un ensemble. Cette notion n'est pas sans rappeler celle de « dispositif » de Foucault mais « le dispositif se distinguerait de l'assemblage par l'importance donnée au social et au politique. Les actions et relations des éléments du dispositif affectif sont en grande partie issues du contexte social, historique et politique. » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 78)

l'analyse. Les fils retenus sont sélectionnés parmi un ensemble incalculable d'autres possibilités. Chacun permet de mieux comprendre à une échelle micro comment peuvent s'assembler humain et non-humain (vivant ou non) dans de nouvelles associations qui tissent le complexe socioécologique en paysage-(mi)lieu.

4.2. Les expériences paysagères des collectifs socioécologiques au sein du 4L Jardin

J'aimerais mieux préciser l'importance des arrangements affectifs de façon à comprendre l'expérience paysagère ordinaire au cœur du projet de paysage. Les arrangements affectifs, à l'instar des arrangements musicaux, croisent des lignes de vies en autant de nœuds médiaux qui font tenir les complexes socioécologiques tissés entre humains et non-humains. Entre *praxis* et imagination, l'écosémiotique paysagère relève de différents accords traversant l'expérience. Ces accords n'impliquent pas que les lignes soient, de manière volontariste, directement articulées les unes aux autres. Ils relèvent en fait d'un assemblage subtil, entre matérialité et immatérialité, qui, par habitude, fait sens pour les individus et/ou les collectifs. Cette compréhension des phénomènes est difficile car elle apparaît évidente au quotidien. Dans ce qui suit, je propose de mener l'analyse à une échelle moléculaire (Guattari, 1989) pour illustrer et comprendre, sous un angle écouménal, ce qui *se joue* au sein du paysage-(mi)lieu du 4L Jardin.

4.2.1. S'assembler autour d'une table : des choses en commun

De nombreux chantiers participatifs ont permis de fabriquer le mobilier du 4L Jardin. Dès mai 2018, les grumes offertes par la scierie d'à côté permettent, une fois sciées et assemblées, de mettre en place les premiers « carrés » pour planter. Les ganivelles qui servent à délimiter les espaces du jardin proviennent de piquets d'acacias locaux qui servent d'ordinaire à la vigne. Ils sont ingénieusement assemblés et installés ce qui réduit le coût de l'investissement. Prend également place un hôtel à insectes fabriqué au cours d'un atelier ayant rassemblé pour une journée des enfants et leurs parents. En novembre, la saison basse est propice à construire la première cabane co-jardinière, qui sera bientôt accompagnée d'une « nursery » pour les semis. Trois grands bacs à compost sont installés selon les plans à l'interface du « jardin comestible »

et du « verger social ». En mars 2019, des bancs et deux tables sont fabriqués pour être installés au milieu du « jardin comestible ». En juin de la même année, la deuxième cabane, sur le modèle d'une « baraque à frites », dont les plans de montage sont récupérés en accès libre sur Internet, est réalisée dans le « verger social » tel qu'imaginé.



Figure 80 : La mise en place du jardin du 4L

Différents ateliers et chantiers participatifs permettent de mobiliser les savoir-faire de tous (source : images extraites *Pour l'organisation du 4L Jardin* entre mai 2018 et juin 2019).

Ces éléments de mobilier permettent de ranger, de stocker, de s'organiser ou encore de diffuser des informations. D'un point de vue pragmatique, tous ces éléments participent de l'assemblage du collectif-jardin : ils sont *parties-prenantes* du collectif-jardin, au sens où ils y prennent part. Tim Ingold dans son article « La vie dans un monde sans objets » précise une distinction importante entre *objets* et *choses*¹⁸⁴ qui me semble crucial dans une approche mésologique de projet de paysage :

¹⁸⁴ Pour une illustration poétique de la prise en compte de cette caractéristique existentielle des objets compris comme choses, voir : Ponge, F. (2019). *Le parti pris des choses suivi de Proèmes*. NRF, Poésie/Gallimard.

« À l’extérieur, en “plein air”, l’environnement nous paraît certainement encombré. Mais est-il encombré d’objets ? L’arbre au milieu d’un bosquet est-il un objet ? Si c’est le cas, comment alors le définir ? Où finit l’arbre et où commence le reste du monde ? Si l’écorce, par exemple, fait partie de l’arbre, ce devrait aussi être le cas des insectes qui y vivent. De surcroît, si le caractère de l’arbre est défini en partie par la manière dont les branches et les feuilles bougent et s’agitent au gré du vent, alors cet arbre ne peut-être qu’un *arbre-dans-l’air*. Ainsi, il ne doit peut-être pas être considéré comme un objet, mais comme un assemblage singulier de filaments de vie – autrement dit, comme une chose. Dans son essai consacré à “La Chose”, Martin Heidegger se donne beaucoup de mal pour préciser ce qui distingue la chose de l’objet. L’objet, dit-il, se tient devant nous comme un fait accompli, offrant à l’inspection ses surfaces extérieures figées. Il se définit très exactement par le fait qu’il se détache de ce qui l’entoure. Dans la chose, en revanche, il se passe quelque chose ; ou plutôt, il se passe plusieurs choses en même temps. Considérée ainsi, elle prend l’allure, non plus d’une entité définie par ses limites externes, mais d’un nœud dont les fils se dévident à l’extérieur et se mêlent à d’autres fils issus d’autres nœuds. » (Ingold, 2016)



Figure 81 : Le cabanon-jardinier comme membre du collectif

Le cabanon co-jardinier récupère l’eau de pluie ; il protège la « nursery » du soleil d’après-midi ; il permet de ranger, organiser, partager les informations ; il est le centre de regroupement après les séances de jardinage ; il abrite par temps de pluie. Connaître le code de son cadenas nous intègre dans un commun. En somme il est une chose qui assemble le collectif, participe de la communauté. Il aide à tisser le paysage-(mi)lieu par les communs (source : Grégory Epaud, clichés après un arrosage, 24 juillet 2020).

Comme le rappelle un peu plus loin Tim Ingold en citant l’architecte Juhani Pallasmaa :

« Nos plus profondes expériences architecturales sont davantage d'ordre verbal que nominal. Elles ne consistent pas en des rencontres avec des objets (façade, chambranle, fenêtre, cheminée), mais en des actions : approcher, entrer, regarder à travers une vitre (de l'intérieur ou de l'extérieur), absorber la chaleur de l'âtre. En tant qu'habitants, nous ressentons une maison comme une chose, et non un objet. » (Ingold, 2016)

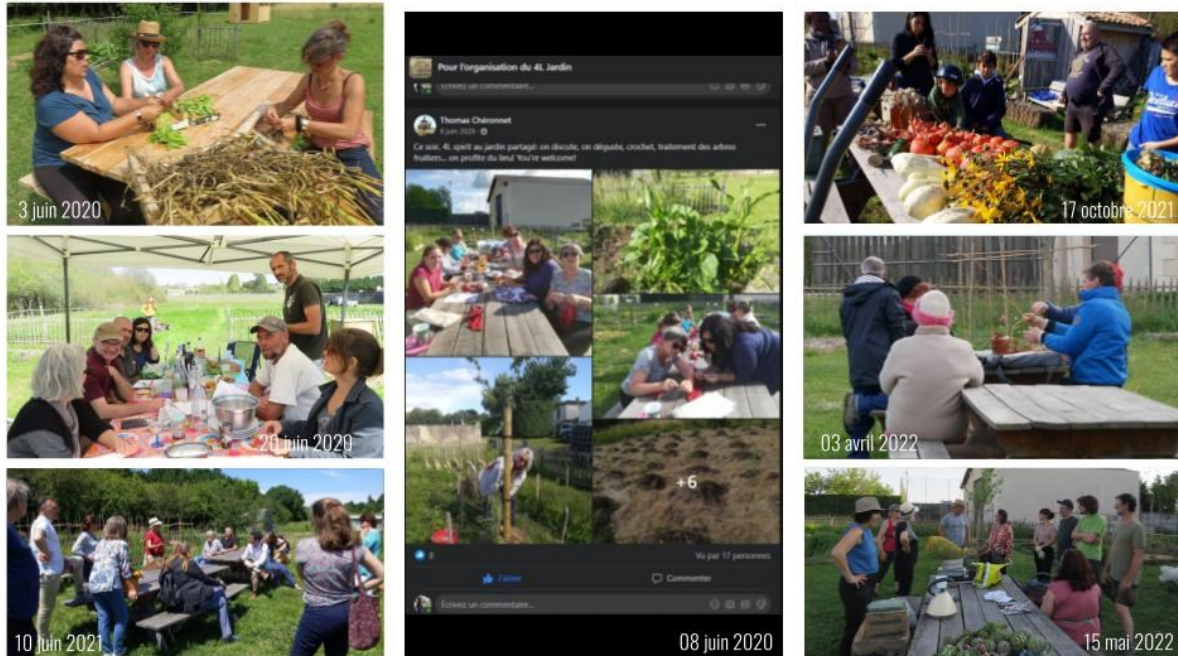


Figure 82 : La table s'est imposée dans le quotidien du jardin

La table n'était initialement pas prévue au plan. Elle s'est imposée comme évidence plus tard au centre du « jardin comestible ». À gauche, elle permet d'équeuter les haricots, de déjeuner sous une tonnelle, d'accueillir et d'échanger durant un séminaire de recherche. À droite, de rassembler et de photographier une récolte, d'apprendre à faire de la vannerie, de préparer des sacs de graines. Au centre, un commentaire indique : « Ce soir, 4L spirit au jardin partagé : on discute, on déguste, crochet, traitement des arbres fruitiers... On profite du lieu ! You're welcome ! » (source : Grégory Epaud et captures d'écran pour l'organisation du 4L Jardin de 2020 à 2022).

Derrière l'apparente évidence de tout cela, il est important de bien comprendre que les choses, selon la manière dont nous nous y attachons, *permettent* le social. Non pas qu'elles en soient la condition mais si le collectif y est *bien* attaché les choses favorisent sa capacité à s'assembler. Dès lors, il nous faut penser et caractériser sans *a priori* ces « objets » non-humains (vivant ou non) avec lesquels nous devons composer. Pour cela il importe de bien comprendre leur

capacité à *composer*. Bruno Latour (1995) mobilisant le travail de l'équipe de Tobie Nathan sur le Généthon¹⁸⁵ (1994), écrit :

« L'énorme intérêt du travail de l'équipe de Tobie Nathan est de nous offrir une autre relation d'objectivation et d'autres dispositifs producteurs d'objets qui sont explicitement rassembleurs de social et constitutifs des liens sociaux. Non pas parce que ces objets compacts possèderaient une valeur sociale, ou que l'on projetterait sur leur substrat quelque chose comme des symboles, mais parce qu'ils constituent le collectif, parce qu'ils attachent ensemble, aussi physiquement qu'on le voudra, des éléments du collectif. Ce sont ces objets "échevelés". » (Latour, 1995)

Latour établit en fait une distinction entre des « objets échevelés », dont *les fils* participent du tissage du monde social et le constituent, et des « objets chauves » isolés par l'expérience en laboratoire et qui sont au cœur du modèle théorique des sciences modernes. Cette ambition n'est pas seulement épistémique ; elle relève plutôt d'une sorte d'épistémopolitique (Le Strat, 2015), c'est-à-dire qu'elle engage un tout autre régime des savoirs relativement à la délimitation de l'objet d'étude des sciences sociales et aux implications politiques (au sens de ce qui a trait au collectif) sur le monde social. Tant que les sociétés modernes continueront de s'imaginer séparées d'une « nature » autonome elles ne pourront pas prendre en charge les multiples « hybrides » d'humains et de non-humains qu'elles continuent pourtant de composer (Latour, 1997). Cette nécessité requiert d'évaluer nos « attachements risqués » lorsque nous parlons d'OGM, de prions, d'amiante ou de Covid. Il n'est plus soutenable de continuer à ne pas mesurer l'effet des objets qui prennent part à la construction de nos collectifs socioécologique. Selon l'appareillage théorique et analytique du sociologue des sciences, le maintien du dualisme entre nature et culture, explique, en partie, l'impuissance de l'écologie politique :

« Sous couvert de protéger la nature, les mouvements écologiques ont aussi conservé la conception de la nature qui rend impraticable leur combat politique. » (Latour, 2004, p. 34)

¹⁸⁵ Nathan, T. (1994). *L'influence qui guérit*. Odile Jacob.

Latour souhaite ainsi la reconnaissance des multiples rapports spécifiques d'*êtres* qui sont à la fois humains et non-humains afin de combler cet « angle-mort » qui empêche de comprendre les enjeux de *composition* de mondes communs *entre eux*. A priori éloignée de nos considérations paysagères, cette question de composition de collectifs socioécologiques semble pourtant au cœur de la démarche de projet de paysage-(mi)lieu. C'est en effet au travers de l'épaisseur des réseaux d'attachements socioécologiques (matériels et immatériels) que se produit l'expérience paysagère de l'existence terrestre. La prise en compte des arrangements affectifs met au jour les capacités des humains et non-humains à *s'attacher au mieux*. En tant qu'habitant, nous ressentons le paysage comme une chose à laquelle l'on se tisse, non comme un objet. Identifier ce qui attache *au mieux* les gens et les lieux – c'est-à-dire participer au raffinement de la complexité éco-techno-symbolique de l'expérience – a guidé, de manière générale, toutes mes interventions (qu'elles soient actives ou non). Dit autrement, la question paysagère relève de cosmopolitiques terrestres où le paysagiste-chercheur, dans une démarche située entre sciences, art et politique, est membre de situations paysagères qu'il souhaite enrichir afin de participer à la composition de mondes communs d'humains et non-humains (cf. 6.3.).



Figure 83 : Vue du 4L Jardin 13 octobre 2020, « atelier-lasagnes », juste avant de prendre le café
Les objets ne sont pas de simples éléments d'un décor : ils nous rassemblent pour composer à leur manière et au sein d'un collectif socioécologique des paysages-(mi)lieux ; ils prennent part au collectif-jardin. L'enjeu réside alors dans l'attachement du collectif à eux pour lui offrir des moyens d'agir, au final, de l'empuissanter.

Par la suite, dans l'intention de conserver les dimensions dynamiques de l'analyse, je vais de nouveau adopter un *mode-récit*. Pour ce faire, je m'appuierai en particulier sur des documents iconographiques issus, sauf mention contraire, de la page Facebook *Pour l'organisation du 4L Jardin*, qui est animée par les co-jardiniers et qui est une source importante de matériaux dans cette recherche-projet. Ce choix est motivé par différents enjeux méthodologiques. D'une part, la mobilisation de l'image au profit de l'écrit est de nature à renforcer les dimensions scopiques spécifiques de la diachronie du *mode-récit* (cf.3. Introduction). D'autre part, d'un point de vue pragmatique, il me semble important ici de m'*attacher* le plus minutieusement possible aux *attachements* des enquêtés. De fait, l'analyse doit moins se concentrer sur ce que les gens font que sur la façon dont ils le font ; moins sur l'objet de l'action que sur l'action collective, moins sur les déterminations que sur les attachements (Hennion, 2015). Lors de la participation-observante sur le terrain du quotidien, le chercheur n'échafaude aucun dispositif particulier pour accéder à *ce à quoi les gens tiennent* et il doit rester attentif aux effets de sa présence. La description revêt alors une importance cruciale.

Cela dit, l'étape de sa traduction en terme scientifique peut produire des biais de « désinterlocution », c'est-à-dire de confiscation et de distorsion de la parole habitante par la parole experte, propres à certaines méthodes en sciences sociales (Chauvier, 2017). Réduire au maximum ces biais participe de la vigilance méthodologique qui est au cœur de la posture du paysagiste-habitant (Marlin, 2022), sur laquelle je reviens plus en détail dans le chapitre 6. Pour le moment, je m'attacherai simplement à sélectionner et à mettre en ordre différentes productions des enquêtés eux-mêmes, relatives à l'organisation quotidienne de leur jardin partagé et collectif, en explicitant les processus mésologiques à l'œuvre. Pour comprendre comment les gens s'attachent, j'opte pour leur donner la parole *depuis* ce qu'ils partagent.

4.2.2. « Miss Luffa » : quand s'attacher revient à augmenter son être

Le 11 mars 2019, Natacha L. partage sur la page *l'organisation du 4L Jardin* un lien qui provient d'un site internet tiers et qui est issu d'une chaîne de partage : *Comment faire pousser des éponges dans votre jardin sans aucun effort ?* Le 10 mai 2020, Line B., co-jardinière présente depuis la première saison, informe le groupe : « 3 courges Luffa¹⁸⁶ (éponges) à ramer + 6 poivrons rouges ». Le 23 juillet 2020, elle poste plusieurs images d'une fleur jaune sur un arceau métallique prises depuis « le carré 11 » qu'elle s'est appropriée dans le jardin : « LE 4L JARDIN est heureux de vous annoncer la naissance de 2 fleurs sur la courge LUFFA (éponges à venir) »

¹⁸⁶ Le luffa est un genre de plantes à fleurs de la famille des *Cucurbitaceae*. Les espèces sont généralement nommées Loofah, Loufah (de l'arabe لوف). Ce sont des plantes grimpantes, tropicales et sous-tropicales, à feuilles lobées, à fleurs femelles jaunes, produisant des fruits dont la forme rappelle quelque peu celle des courgettes ou des concombres (source : Wikipédia, consulté en juin 2022). Le nom est de genre masculin néanmoins Line B. en fait un usage au féminin. J'ai décidé par cohérence de conserver cet usage. Aussi, j'informe le lecteur ne pas mettre la mention « sic » de rigueur afin de ne pas alourdir la lecture.

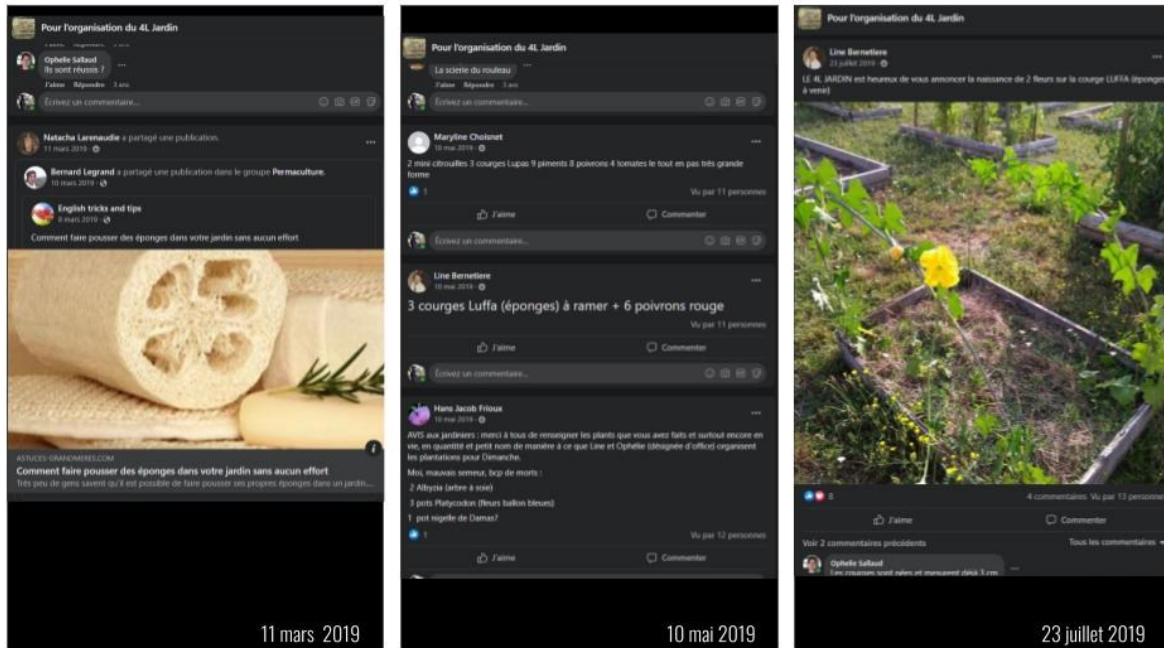


Figure 84 : D'une idée d'internet à sa concrétisation dans un carré du jardin du 4L (source : captures d'écran *Pour l'organisation du 4L Jardin* du 11 mars 2019 à juillet 2019)

Le 14 octobre 2019, Line B. partage une publication, en l'occurrence une photographie, où l'on reconnaît une table du 4L Jardin. Quatre courges sont photographiées avec un sécateur. L'une d'elles, qui apparaît atrophiée, est isolée : « 3 "luffas" cueillies ce matin, trempage 2 semaines dans l'eau pour enlever peau et pulpe et récupération des graines. Je vous tiens au courant du déroulement. » Dans l'après-midi, une autre publication prise d'un autre endroit montre les trois courges serrées dans une bassine d'eau : « 1^{er} jour de bain ». Le 4 novembre 2019, une nouvelle publication montre en gros plan les trois courges dans une cagette. Celle au premier plan est marron : « Vous savez de quels soins attentifs sont entourés les luffas, malgré cela l'état d'une s'est sérieusement détérioré, elle est pourrie. On compte sur les 2 autres pour de belles éponges. Désolée (smiley larmes). »

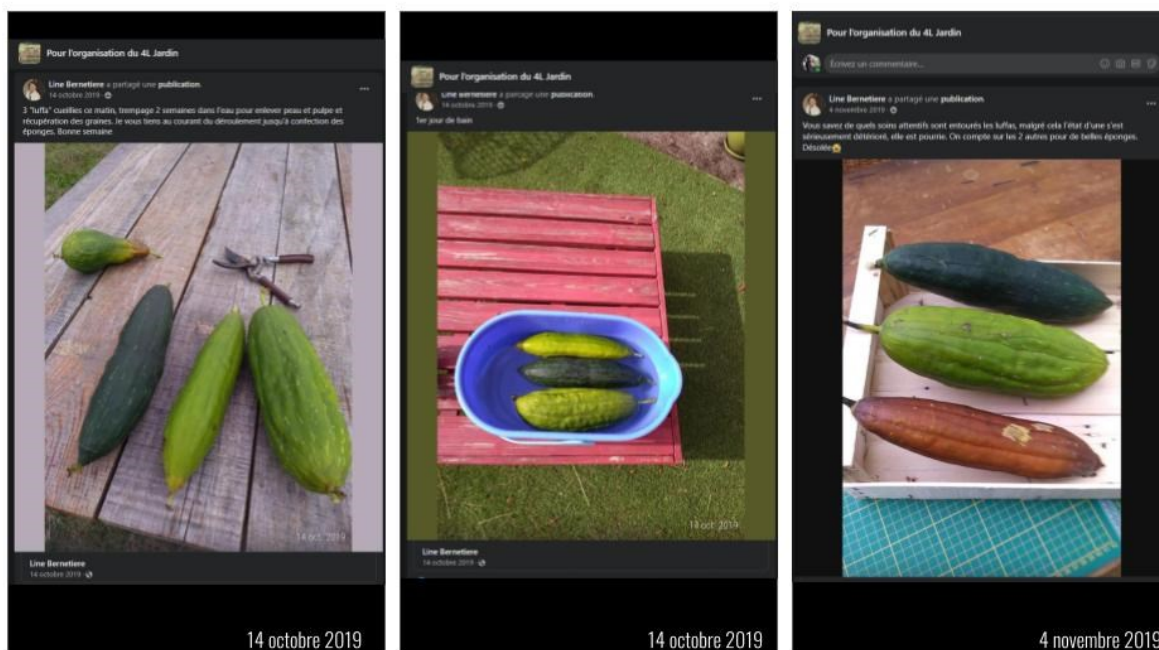


Figure 85 : Partager les évolutions d'un légume
 (source : captures d'écran *Pour l'organisation du 4L Jardin* du 11 octobre 2019 au 4 novembre 2019)

Le 12 janvier 2020, Thomas C. publie : « *Ce matin, avec Maryline, Line, Jocelyne, Ludvine, Jean-Jacques, Nicolas et François, nous avons planté et paillé 6 rangées de fèves, 1 rangée d'oignons, et une rangée d'échalotes autour du cognassier ! Line a offert aux présents une éponge luffa et des graines pour la nouvelle année, top de chez top ! Thank's ! Pour les absents vos étrennes du 4L jardin vous attendent dans la cabane avec une enveloppe à votre nom. L'année commence bien ! Adelante au 4L jardin.* » La publication est accompagnée de deux photographies. Sur la première, prise en plan resserré : un sachet kraft sur lequel est écrit manuscritement « Jocelyne et Thomas meilleurs vœux du jardin », un pliage de journal avec l'inscription « graine LUFFA » au feutre noir et une « tranche » d'éponge luffa accrochée par une petite ficelle de lin. La deuxième est un zoom sur l'éponge luffa. Juste après, Hans Jacob F. partage une photographie d'un tas de sachets en kraft regroupés sur une table du 4L Jardin avec un sécateur. Une main tient au-dessus une « tranche » d'éponge luffa par la ficelle : « *Tomas C. a déjà tout balancé (smiley sourire), merci Line (smiley sourire)* ». Le 26 février 2020, je visite le jardin et je récupère dans la cabane un sachet comportant l'inscription « Grégory avec les meilleurs vœux du

jardin ». Je partage une publication comportant la photographie du sachet et son contenu sur ma table accompagnée du texte « *Merci Line !!!!* ».

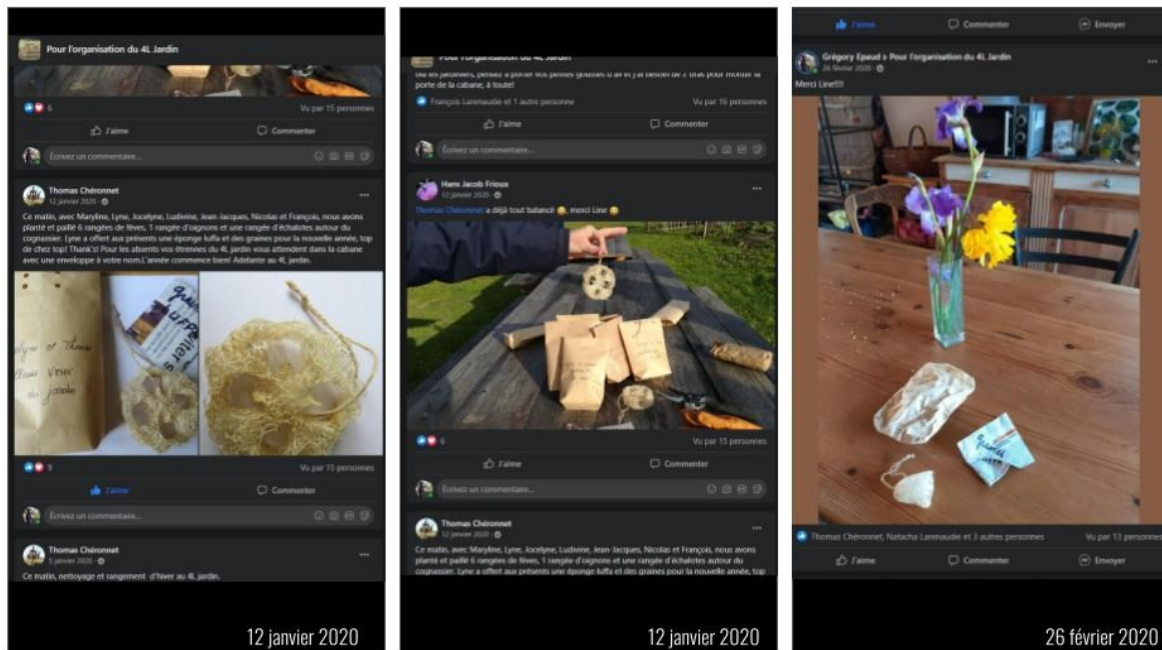


Figure 86 : Offrir à tous une éponge luffa et des graines pour la nouvelle année
(source : captures d'écran *Pour l'organisation du 4L Jardin* du 12 janvier 2020 au 26 février 2020)

Le 19 mars 2020, Line B. partage une publication. C'est une simple photographie prise de chez elle sur laquelle on reconnaît une première levée de semis en godets. Un godet porte l'étiquetage : « Luffa 6/03/20 ». Un commentaire accompagne la photographie : « *Gingembre et luffas* ». Le 27 mars 2020, est publiée une nouvelle photographie en plan serré de jeunes plants : « *les luffas qui ont 3 feuilles transplantées dans des godets remplis d'un mélange terre et compost. Je les maintiens à l'intérieur* » « *Prêtes à être transplantées* ». Le 29 septembre 2020, une photographie serrée sur un luffa séché dont la peau est en partie retirée sur une table du 4L Jardin « *épluchage de la première luffa* » ; plus tard, un autre cliché avec un tas de graines mis en scène accompagné de l'indication « *Épluchage terminé, la luffa donne ses graines* ». Le 1^{er} octobre 2020, Thomas C. récupère les clichés de Line et ajoute certaines de ses photographies de la saison de la plante « *Tut ! tut ! tut ! Spéciale dédicace à Line B. celle qui murmure à l'oreille des luffas (cucurbitaceae/éponges naturelles). 4L jardin spirit ! (Marie E.*

peux-tu publier ce post sur le post public 4L quand tu seras revenue de tes rencontres journalistiques – bises). »

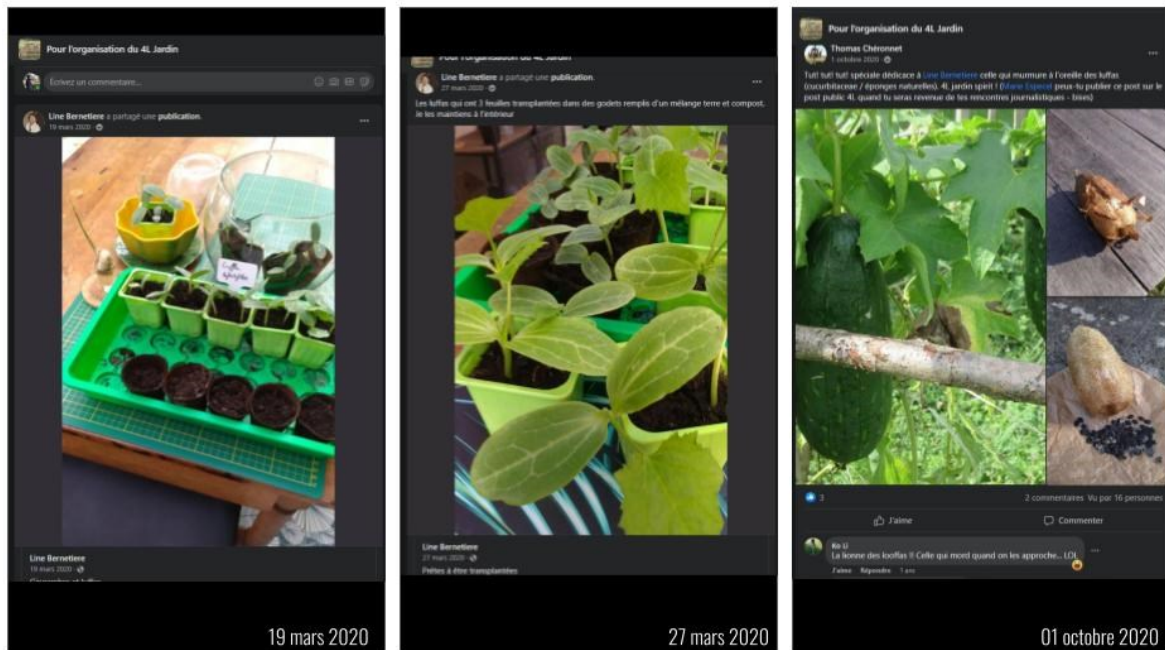


Figure : 87 Une deuxième saison avec des procédés jardiniers qui s'affinent (source : captures d'écran Pour l'organisation du 4L Jardin du 19 mars 2020 au 1^{er} octobre 2020)

Le 13 octobre 2020, les formateurs de *Place au jardin !* arrivent au matin pour la préparation de l'atelier-lasagnes (cf.3.III., « "Faire-jardin" en collectif, Expérimenter au jardin : mettre en réseau par les savoirs »). Nous faisons le tour avec eux du 4L Jardin pour leur exposer les initiatives du moment. Thomas C. s'arrête sur le « carré 11 » des luffas et leur explique l'investissement de Line B. Ils n'ont jamais vu dans les autres jardins de si beaux pieds. Il est visible que tous en retirent une fierté.



Figure 88 : Échanges sur les luffas avec l'association « Place au jardin ! »
(source : Grégory Epaud, 13 octobre 2020)

En janvier 2021, chacun reçoit de nouveau des sachets contenant des éponges et des graines. Les luffas se déplacent dans le « carré 21 », plus grand, avec une structure dédiée à leur accueil. Durant la saison, de nombreux clichés et commentaires s'échangent à ce sujet. Le 10 octobre 2021, est partagée sur la page publique *4L café – café associatif Cartelègue* une publication avec plus de 24 clichés parmi lesquels figurent quatre luffas côte à côte avec des stades d'épluchage différents, une pastèque coupée en quatre morceaux avec un couteau, des choux de Bruxelles, des courges et d'autres clichés du luffa sur sa structure – accompagnés de : « *Tut ! Tut ! Tut !* Après "coquillages et crustacés", une nouvelle version automnale "paillage et cucurbitacées". Prochain RDV dimanche 17 octobre au 4L jardin, jardin partagé et écocitoyen à Cartelègue (derrière la mairie et à côté du cimetière) récolte de maïs à pop-corn, paillage et désherbage de 10h à 12h puis apéro et auberge espagnole. Your are welcome, 4L spirit ! ». Le 16 janvier 2022 un commentaire informe : « *Tut ! Tut ! Tut ! Des nouvelles du 4L jardin, jardin partagé écocitoyen : – Ce matin, galette pour les courageux qui ont bravé le froid et le givre (le jardin était magnifique). – Traditionnelle distribution des éponges végétales (luffas) par Line notre spécialiste. Top !* »

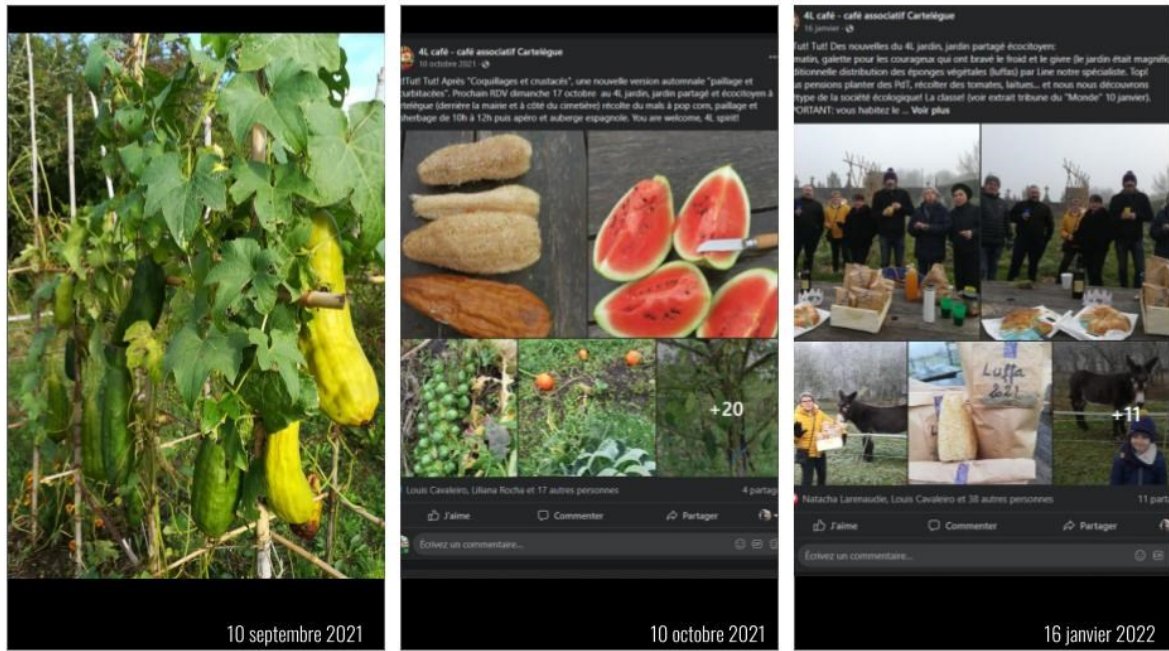


Figure 89 : Développement d'un paysage-(mi)lieu par un collectif socioécologique tissés de co-jardiniers et de luffas

(source : captures d'écran 4L café – café associatif Cartelègue du 10 septembre 2021 au 16 janvier 2022)



Figure 90 : Thomas C. s'avance vers moi avec Line B. En souriant, il s'exclame : « Attention à vous, voilà Miss Luffa ! La lionne des luffas ! Celle qui mord quand on les approche » (source : journal de chercheur, Grégory Epaud, 29 mars 2022)

En s'attachant à une cucurbitacée Line B. acquiert une identité particulière au sein du collectif-jardin. Plus précisément, son identité ne se fonde pas sur la possession de valeurs ou d'attributs intrinsèques qui lui confèreraient une individualité spécifique, autonome ; mais plutôt sur la maîtrise d'une compétence propre à l'habiter révélant son régime d'engagement (cf. 5.2.3.), laquelle compétence lui permet une individuation au sein d'arrangements affectifs spécifiques à une communauté politique constituée d'un jardin-(mi)lieu, d'humains et de luffas :

« Considérés dans le cadre des affects et des arrangements affectifs, les attachements des acteurs ne sont pas de simples représentations individuelles du lieu qui influenceraient la relation au lieu et qui réagiraient au changement de celui-ci. L'approche ne se réduit pas à l'analyse de l'individu, du subjectif et du cognitif, au travers de la représentation que le sujet se fait de l'objet. Les attachements se construisent au sein d'interactions, autrement dit d'assemblages. Tout n'est pas dans les représentations : l'attachement naît aussi de la rencontre du corps avec un environnement physique, écologique et social. » (Bousquet et al., 2022, p. 79)

La prise en compte des arrangements affectifs permet de reconnaître et d'assurer certains besoins vitaux biologico-affectifs de la personne. Dans l'ordinaire de l'habiter méso-paysager se déploie au sujet de l'habitant une « sécurité ontologique » (Centemeri, 2015) basée sur la familiarisation, l'attachement et l'habituatation :

« On retrouve, ici, un thème majeur travaillé dans le cadre des théories du care. Ces dernières ont montré à quel point la conception libérale de l'individu a éclipsé des modes de rapport aux autres et à l'espace environnant qui se construisent dans une interdépendance qui se donne dans un espace de proximité. Care et engagement "habitant" se rejoignent là où ils indiquent une manière d'être en relation à ce qui entoure et qui révèle la vulnérabilité de l'être humain. Ce dernier apparaît alors comme être attaché et dépendant de son environnement, social et matériel. Le concept de care me semble par conséquent pouvoir pertinemment être étendu aux rapports à l'environnement, dans la mesure où il permet de penser non pas tant la fragilité de l'environnement en soi, mais plutôt la fragilité de la relation coconstitutive qui lie l'être humain aux milieux auxquels il s'attache, tout au long de son expérience de vie. » (Centemeri, 2015)

Ces registres de relations ordinaires et d'assemblages créatifs entre humains et non-humains nous obligent à « dépasser les cadres d'interprétation de la réalité séparant nettement le sujet et l'objet, l'activité et la passivité, l'autonomie et la dépendance » (Centemeri, 2015).

4.2.3. Croiser des « animaux esthètes et ripailleurs » en associant des plantes

Le 4 mai 2020, la fin du confinement approche, Thomas C. partage une publication, comme il le fait quotidiennement ces deux derniers mois ; il s'agit de photographies de la surface d'un bout de jardin fraîchement semé assortie de ce texte : « *Des nouvelles du 4L jardin : 2 nouveaux rangs de PdT (on ne gaspille pas au 4L jardin) 2 rangs d'oignons blancs (thank's Chantal P.) et début de préparation pour les trois sœurs (buttes de 20 cm pour le maïs). Encore merci à Jean-Paul B. Bientôt les retrouvailles ! Il y a du boulot : terminer de préparer les carrés pour nos plantations, protéger les panneaux compost contre la pluie, 3 tuteurs à poser pour les arbres (ils sont dans la cabane), désherber autour des bacs, des cabanes et le long des barrières côté cimetière et hangar communal... Il reste quelques plants oignons blancs sous la nursery, servez-vous ! Bonne journée à tous et à bientôt ! (Smiley sourire) »*. Le 5 mai 2020, deux nouveaux clichés de tas de terre dans un champ pris sous des angles différents sont joints avec ce commentaire : « *Non, ce n'est pas l'œuvre d'une taupe, mais 96 tas de terre enrichie à l'engrais vert, nappés d'une délicate couche onctueuse de compost parsemés de graines de maïs semées en poquet (j'adore ce mot). Vous m'en direz des nouvelles ! Signé Bill POQUET dit POQUET man (c'est le jour des enfants et des poissons volants smiley clin-d'œil) »*. Un peu plus tard Hans Jacob F. poste : « *Vigne traitée (de tous les noms d'oiseaux), apparemment 1 grappe malade sur trois pour le pied le plus avancé, sinon les pommes de terre prospèrent, les artichauts sont beaux et les poquets bien alignés... »*

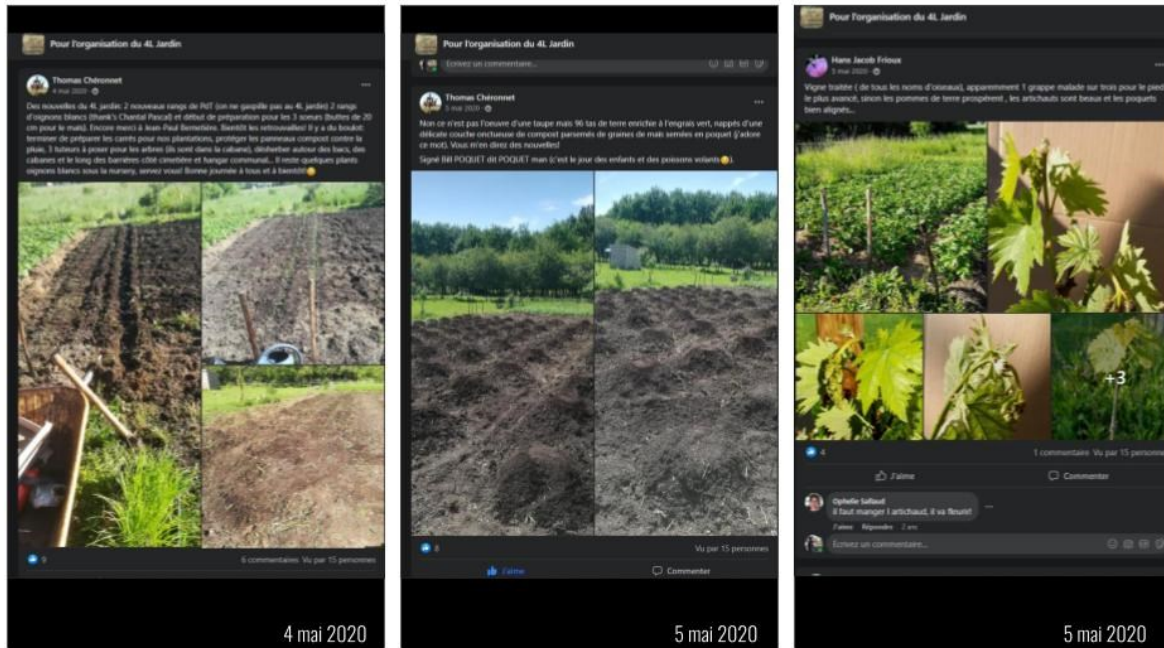


Figure 91 : Les premiers clichés partagés d'une expérimentation au jardin
(captures d'écran *Pour l'organisation du 4L Jardin* du 4 mai 2020 au 5 mai 2020)

Thomas C. partage le 15 mai une notice explicative sur les associations de haricots, maïs et courges. Le 31 mai, dans une nouvelle publication, il est indiqué : « *Demain matin (lundi) et mardi fin am, je serai au jardin pour m'occuper des 3 sœurs (Milpa) avant qu'il pleuve. Paillage du terrain, sélectionner le maïs et replanter, binage du terrain milpa et semer les haricots à rames. You are welcome. Bon we (smiley sourire)* ». Le 7 juin, une photographie d'une parcelle paillée vient compléter ce texte : « *Ce matin, pour info, au 4L jardin, désherbage, chasse aux doryphores, on a aussi terminé le paillage du milpa (les trois sœurs). Le reste des maïs a été planté, les haricots à rames sont semés à la base de chaque maïs. Pour ceux qui le peuvent et souhaitent participer au milpa, RDV mardi à partir de 17 h 30 pour planter les courges, 3^{ème} étape (on a une soixantaine de plants : potimarrons, butternuts...)* ». Le 14 juin, une autre photographie de la parcelle paillée, mais sous un autre angle est publiée avec ce commentaire : « *Milpa ou la technique des 3 sœurs : maïs, haricots à rames et courges + paillage. On y croit !* ». Un nouveau cliché auquel s'ajoute ce texte est posté le 28 juin « *Technique des 3 sœurs (Milpa). C'est bien parti.* »

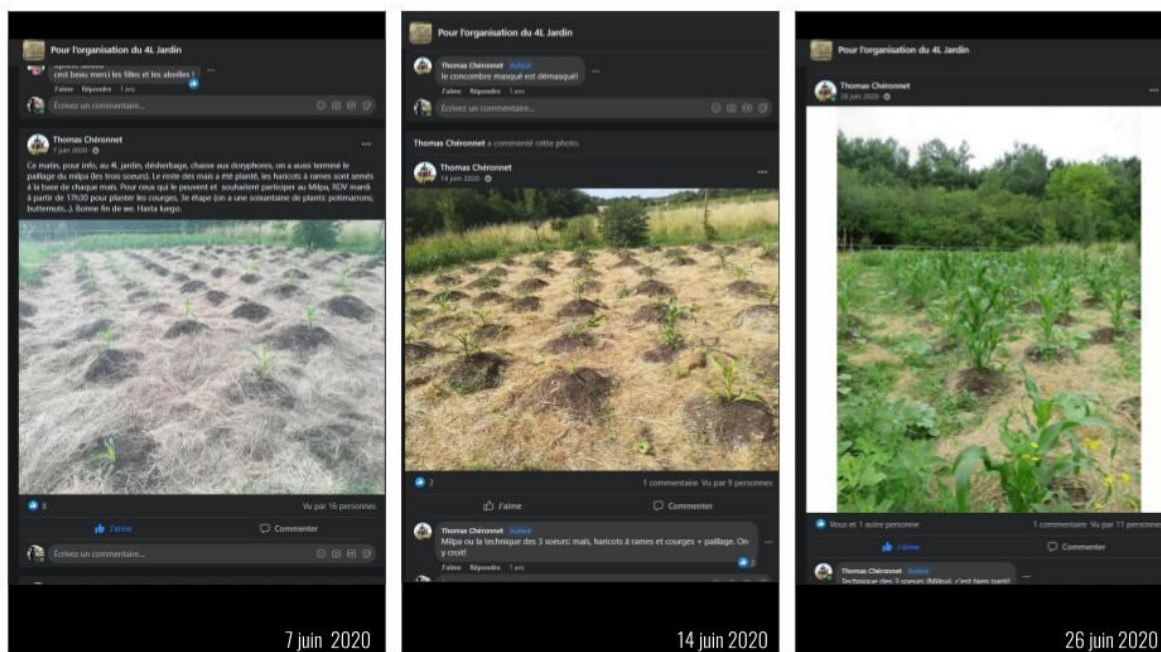


Figure 92 : Être attentif aux évolutions d'une parcelle de milpa et le partager (captures d'écran *Pour l'organisation du 4L Jardin* du 31 mai 2020 au 14 juin 2020)

Le 30 juin Thomas C. partage un article intitulé « Le jardin des trois sœurs : le jardinage à l'amérindienne ». Le 24 juillet 2020, je me rends au jardin avec Virginie G., troisième adjointe à la mairie de Blaye, pour éprouver *in situ* le jardin écocitoyen (cf. 3.III. « "Faire-jardin" en collectif, croiser, développer »). Thomas C. est au jardin et il explique l'origine du milpa. Il me demande à plusieurs reprises de prendre une photographie des maïs levés, des haricots qui grimpent et des courges qui s'étalent.



Figure 93 : Thomas C. et Virginie G. devant la parcelle de milpa

Il y a installé une palette avec une explication sur le procédé du milpa (cf. 3.III. « Faire-jardin » en collectif, expérimenter au jardin : mettre en réseau par les savoirs ». Il explique à Virginie G. : « On fait beaucoup d'expériences dans ce jardin. Pleins de tests que l'on ne retrouve pas forcément ailleurs. C'est important, ça nous valorise » (source : Grégory Epaud, 24 juillet 2020).

Le 30 juillet, Thomas C. partage un gros plan de fleur de tournesol. Le 3 septembre 2020, une nouvelle publication annonce le saccage de la parcelle : « *Nous menons l'enquête avec l'inspecteur François L. Il semblerait que les dégâts aient été occasionnés par des animaux sauvages (mais lesquels ?) friands d'épis de maïs bio et de qualité, des animaux esthètes et ripailleurs. Autre hypothèse : une végane affamée et hystérique en manque de glucides (Maryline C. ?) Nous vous tiendrons au courant des conclusions (en attente analyse d'ADN et des images vidéo, nous interrogeons les voisins vigilants). Nous avons l'autorisation de la PJ pour modifier la scène du crime. Maryline C. Line B... si ok, demain matin on pourrait essayer d'en redresser le maximum.* » Un premier cliché illustre les dommages de la parcelle avec de nombreux maïs à terre ; un deuxième deux épis de maïs dévorés.

Il s'ensuit de nombreux échanges avec des chasseurs afin de mieux comprendre les comportements du sanglier dans le secteur composé de vignes, de petits boisés et de villages. Une tout autre cartographie apparaît : le 4L Jardin acquiert une nouvelle position dans les parcours – probablement modifié par l'expérience milpa – de compagnies de sangliers jusqu'à invisibles. C'est une géographie du sauvage qui fait irruption :

« De ces assemblages résulte la capacité ou l'incapacité de chaque entité de faire des choses : déborder ou ne pas déborder pour le fleuve ; pêcher, travailler, administrer, protéger, alerter, etc., pour les humains ; se reproduire, remonter le fleuve, pour les poissons ; s'installer, pour la loutre. Chaque action des entités ré-instancie cet arrangement, jusqu'à ce qu'un jour un événement ou un processus remette en cause cet arrangement et que de nouveaux attachements se créent. » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 80)

Le 31 octobre 2020 Line B. écrit avec une photographie illustrative : « *Coucou, le terrain MILPA est prêt à recevoir sa couverture d'hiver (rotavator léger ce matin)* »

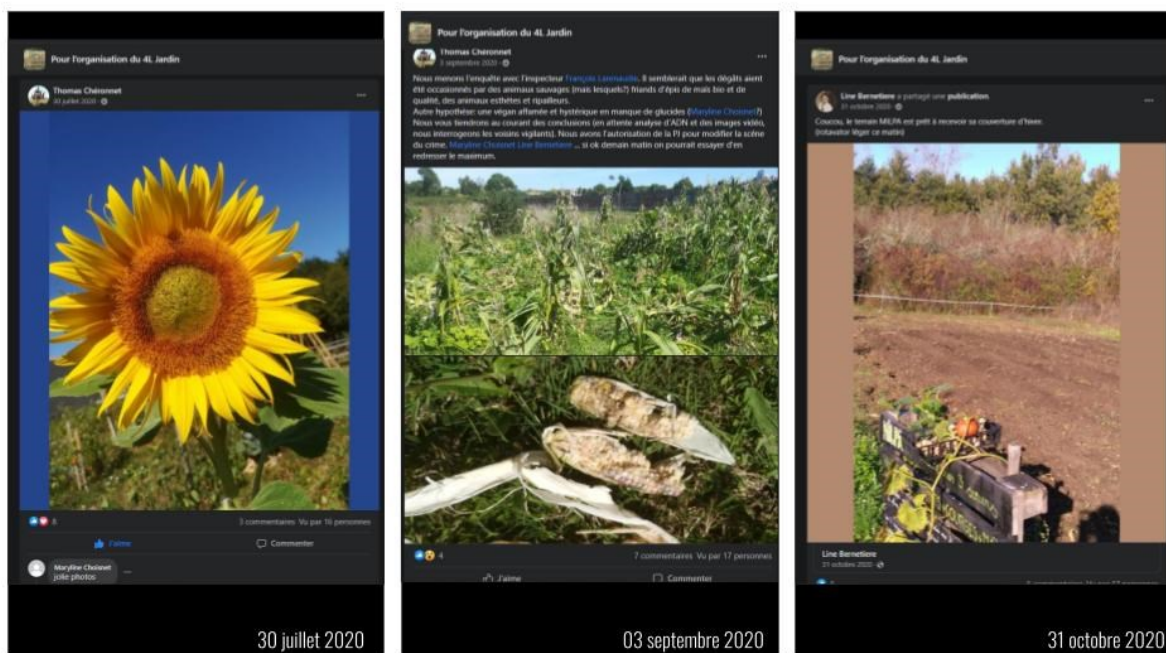


Figure 94 : Différents assemblages permis par la parcelle de Milpa (captures d'écran *Pour l'organisation du 4L Jardin* du 31 juillet 2020 au 31 octobre 2020)

Le jardin abordé dans un processus de projet de paysage-(mi)lieu retrouve sa fonction existentielle d'inscription terrestre de l'expérience humaine :

« Cultiver son jardin, comme le préconisait Candide en son temps, ne signifie pas simplement s'occuper de ses oignons. Il s'agit, bien au contraire, de reprendre contact avec le culturel, c'est-à-dire le vécu et le pensé, ce que Gorz appelle un "réservoir d'interprétations et de normes", un "chez soi" grâce auquel tout "va de soi". » (Granger Remy, 2012)

Pour affiner l'analyse, je montrerai dans ce qui suit dans quelle mesure ces processus qui *lient* ou qui *délient* induisent des *manières de faire* et des compétences que le paysagiste-chercheur, ou tout autre, peut mobiliser lors de la conduite improvisée d'un projet de paysage qui deviendrait mésologique (cf. 6.3.3).

4.3. Les situations paysagères et les arrangements affectifs au cœur du projet de paysage

Nous avons vu précédemment que les attachements ne constituent pas un frein ou un blocage aux possibilités de transformations et de changements. Au contraire en les couplant à la notion d'« arrangements affectifs », il est possible de mieux comprendre leur capacité d'amorçage de différents processus créatifs qui composent le paysage-(mi)lieu et qui rassemblent des collectifs socioécologiques. La meilleure compréhension des « arrangements affectifs » montre aussi l'importance pour l'habitant d'*être affecté* et de *pouvoir affecter* localement. Cette relation réciproque est en quelque sorte la compétence élémentaire de *l'habiter* au cœur de la pratique de paysagiste-habitant. Mais il me faut, pour poursuivre, mieux préciser la notion de « situation paysagère » qui se démarque de celle de « site » comme entendu par l'architecte-paysagiste (voir 1.1.1) ou de d'« unité paysagère » (voir 1.1.2).

La situation paysagère est un outil d'analyse et d'action qui permet de maintenir, dans le champ de la réflexion sur les systèmes relationnels habitants/acteurs de complexe socioécologique, la matérialité du système spatial étudié et ses dimensions immatérielles (Davasse *et al.*, 2012). Sa capacité heuristique permet de mener des études comparatives de longue durée sur des terrains qui apparaissent pourtant hétérogènes (Davasse, 2010). Le paysagiste Dominique Henry (2012), dans son travail de thèse « *Entre-tenir la montagne* » *Paysage et*

ethnogéographie du travail des éleveurs, montre combien cet outil permet de redéfinir son objet d'étude : les systèmes géo-sociaux des vallées pyrénéennes. Un simple découpage géomorphologique par strates est, en effet, insuffisant pour comprendre les continuités et discontinuités paysagères, allant de la vallée à l'estive, que son travail met au jour en lien avec les représentations, les logiques d'usages et de pratiques pastorales des éleveurs. Aussi, dans une perspective mésologique la situation paysagère est, telle que définie par Cyrille Marlin, « faite non seulement d'interactions entre des individus, mais aussi et surtout d'interfaces avec d'autres êtres vivants et d'autres composantes du milieu. Ces interactions qui ne sont pas uniquement interpersonnelles, on pourrait les qualifier de médiales en reprenant le terme et l'acception d'Augustin Berque (1990). » (Marlin, 2022, p. 105). Par conséquent, le recours à cette notion permet de ne pas perdre de vue la dimension locale, éprouvée, située et vécue biologiquement des arrangements affectifs qui composent le paysage-(mi)lieu en autant d'expériences paysagères. À ce titre, les marais sont remarquables pour enquêter : du fait de leurs extrêmes versatilités et sensibilité à l'eau (les transformant rapidement et de manière itérative [Leopold, 2000]), ils sont propices à mieux conscientiser le rôle clé dans l'expérience paysagère des êtres, des choses ou des éléments du (mi)lieu. Je propose donc de revenir un instant sur le marais de la Vergne¹⁸⁷.

4.3.1. « Être à blanc » : quand l'eau et la terre sont presque au même niveau

Dans le marais, les pulsations saisonnières, qui font varier le niveau de l'eau, produisent autant de *nœuds* d'attachements, qui peuvent être des odeurs que différents individus ont en commun sans les avoir partagés en présence :

« — Tu m'avais dit : "vraiment je me retrouve dans ton poème"¹⁸⁸. Tu sais, à un moment, je parlais des odeurs de la Vergne. L'été quand il a plu, tu vois ? Tu as ce vasard, cette odeur un peu de vase qui...

¹⁸⁷ L'ensemble des citations suivantes provient d'échanges extraits des ateliers de cartographie paysagère (décembre 2019/février 2020, Cf. Chapitre 3.I. « récolter et transformer des discours en contes paysagers, s'approcher de l'expérience paysagère ordinaire »). Ceux-ci condensent clairement plusieurs réflexions souvent entendues sur le terrain.

¹⁸⁸ Il fait référence à l'« Ode à la Vergne », consultable sur www.visages-paysages.com.

— Tout à fait ! Ah oui, c'est prenant... Je ne te connaissais pas trop bien de ce côté-là [sur les questions sensibles], mais j'avais trouvé que c'était merveilleux... Quand l'eau se retire et que cela commence à sécher un peu... Elle change d'odeur souvent dans la saison. Les jours de cagnard au mois d'août quand on allait tous se baigner entre copains dans le canal des sables. L'odeur de l'été... Cette terre qui est très humide, l'hiver elle devient très sèche, très aride avec des fentes larges comme ça... et elle dégage une odeur tellement différente l'été de l'hiver... »

Aussi, la situation paysagère du marais est une géographie labile : distribution dynamique d'aires floristiques mouvantes qui se joue entre le niveau de l'eau et les plantes. Ces variations annuelles et répétitives sont à même de susciter des expériences méso-paysagères où l'on s'implique et qui sont *impliquantes* :

« — [D'un souffle] *Fritillaria meleagris*...
— Elles ne sont que dans des endroits bien précis !
— Moi j'ai un besoin il faut que j'aie les voir deux trois fois dans la saison
— [sourir complice] Oh oui !
— Tous les ans ! Cela pousse sur terrains humides, mais pas inondés...
— Oui ! tout à fait ! Faut pas qu'il y ait trop d'eau !
— Contrairement à la nivéole d'été : *Leucojum aestivum*. Je sais qu'il ne faut pas les cueillir, mais tu vois, à Saint-Aubin, j'ai des prairies entre la Livenne et Grand Moulin et j'ai envie d'en implanter... Là, les blanches, alba, c'est très rare ; l'autre, c'est la pintade. »

En saison hivernale, le marais, enclavé à moins d'un mètre du niveau de la mer, va progressivement se remplir d'eau et s'inonder par conjonction de la pluviométrie et des marées. Certains endroits le resteront pendant plusieurs semaines. La Vergne est alors « à blanc » :

« En hiver, il y a ça d'eau ! (Il fixe sa main à environ 1m du sol) [...] Quand elle est à blanc, c'est qu'elle est inondée. On ne voit plus l'herbe ! et quand il fait beau : elle est bleue... Tu dirais que c'est la mer ! [...] Quelquefois, quand tu descends le matin de bonne heure, que tu vois le brouillard tu dirais que c'est la mer qui a envahi complètement. C'est très beau ! »

L'hiver accentue alors le vécu d'une expérience d'un monde *trans*-formé et *trans*-figuré. Les situations physiques sont modifiées. Les chemins « que tu [ne] peux fréquenter qu'en été » sont sous l'eau et l'on peut dès lors naviguer sur sa surface. À ce moment, il n'y a pas un sujet percevant un monde d'objets matériels mais un monde *en train-de-se-faire* (Ingold, 2016), au

sein duquel les existences s'entremêlent. L'émotion n'est pas simplement une émotion esthétique importée et relevant de catégories de l'histoire de l'art préétablies :

« La saisie visuelle sous une catégorie ne constitue que la clôture d'une ample activité qui atteste d'un sens commun constructiviste : thématisé par les personnes elles-mêmes comme une affaire relevant des manières possibles de s'engager visuellement dans le monde, le paysage y apparaît comme une entité fragile, dont le surgissement comme objet partagé relève moins d'une simple qualification artistique que d'une tâche à accomplir, d'un projet qu'il convient de poursuivre activement. L'objet "paysage" surgit donc en tant que processus comme le résultat d'un type particulier d'enquête [au sens pragmatique] [...] Un arbre, une ferme, un champ, une ruine, une colline sont des choses-processus sondées à l'aune de l'équilibre des volontés à l'origine de leur apparition, formant alors la trame d'une histoire qui les relie et les intègre dans un tout. » (Trom, 2001)

A rebours d'une *artificialisation* académique (cf. 1.2.1), le paysage semble s'enraciner plus profondément dans différentes lignes d'affects qui sont comme « une zone d'entrelacements entre le moi et le monde et [qui] ne peuvent être séparés rigoureusement en termes d'un sujet face à un objet » (Plancke & Simoni, 2018) :

« — *Tiens regarde ! [Il réagit à l'image sur l'écran] Ça, c'est un moment que j'aime beaucoup : c'est quand l'eau et la terre sont presque au même niveau. La petite pivette¹⁸⁹ qui remonte dessus, les jeunes pousses... L'eau fraye...*
— *C'est ça ! c'est ça !*
— *Ce moment-là, ça m'arrive de pleurer en le voyant... »*

Le paysage soulève la question de ce qui *nous touche* à un moment, de ce qui fait naître en nous une émotion¹⁹⁰. Pourtant, elle est très peu interrogée non seulement par la recherche

¹⁸⁹ Espèce protégée en France de petit échassier limicole de l'Ancien Monde aux ailes brunes à petits points clairs, au croupion blanc (source : Wikipédia, consulté en juin 2023).

¹⁹⁰ « Les émotions sont des ruptures/suspensions de l'activité en cours et des transformations conjointes des constructions de sens que des sujets opèrent autour de leur propre activité. Elles surviennent lorsque les sujets se trouvent contraints à renoncer à (ou à suspendre) leurs habitudes d'activité. L'émotion est un événement. Une émotion est une réalisation épisodique d'un affect. Elles sont vécues par les sujets comme des tensions, génératrices au sens étymologique du terme (*ex movere*), de nouvelles activités. » (Bousquet et al., 2022, p. 109). Pour une analyse approfondie des enjeux épistémologiques des émotions, se reporter à Despret, V. (1999). *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie de l'authenticité*. Points ; en particulier au chapitre IV « Dans le monde ou dans le corps ? Le pari de William James » (p. 248-313).

scientifique, mais aussi, fait plus troublant, par les professionnels de l'expertise spatiale. Chez ces derniers, c'est souvent l'opposition entre « savoirs savants » et « expériences sensibles » qui persiste¹⁹¹. Pourtant :

« Les lignes qui construisent notre expérience, qui lui donnent son ordre, qui séparent ce qui est donné à la conscience et ce qui devient contenu de cette conscience, ces lignes sont tellement vite tracées que nous ne pouvons retrouver l'intuition d'un moment non dualiste, du moment d'avant la séparation entre ce qui sera monde et ce qui sera sujet de l'expérience de ce monde : le moment pour lequel il n'y a pas d'ici ou de là, de moi et de non-moi, de conscience et de monde, d'objectivité et de subjectivité, le moment au sein duquel il y a juste une expérience, une rencontre. » (Despret, 2022, p. 299)

En s'interrogeant sur la question artistique et l'art en commun, Baptiste Morizot et Estelle Zhong Mengual parle d'une *esthétique de la rencontre* qui « décentre [...] la focale de l'esthétique jusqu'à la *relation* entre l'œuvre et le spectateur » (Morizot & Zhong Mengual, 2018, p. 133). L'expérience méso-paysagère habitante est ainsi comme une rencontre individuante durant laquelle le monde et soi s'affectent réciproquement. Ces moments de couplage¹⁹² de *lignes de vies* qui se trament au sein d'un (mi)lieu familial sont caractéristiques de l'émotion paysagère. Durant l'enquête sur les attachements, il m'est apparu que cette émotion mésologique habitante à l'échelle individuelle semble correspondre à un *accord ponctuel* entre affect, percept et concept (Deleuze & Guattari, 1980). Dans l'expérience ordinaire, ces couplages médiaux sont difficiles à isoler tant ils sont constitutifs d'un ensemble d'expériences vécues par familiarité médiale fait d'usages, d'imaginaires et d'habitation¹⁹³. Pourtant, ils mettent au jour comment :

¹⁹¹ Néanmoins il faut citer le travail pionnier de Dominique Henry qui aborde la question des affects d'agriculteurs dans les vallées pyrénéennes, l'auteur indique notamment que « la particularité de cette sensibilité des agriculteurs au paysage est de relever d'une relation paysagère qui ne sépare pas le perçu d'une connaissance des conditions de production de ce perçu » (Henry, 2013).

¹⁹² En physique, un couplage est un transfert d'énergie entre deux systèmes.

¹⁹³ Souvent réduit à une intuition phénoménologique, il faut évaluer à sa juste valeur mésologique combien il a fallu d'arpentages, de soleils brulants, d'odeurs de résineux ou de chemins secs, de sons de grillons, de nuits étoilées, de marches avec des sandales, de poids de la pente, de sourires et d'accents méridonaux, de saveurs de tomates mûres et de figes séchées, d'habitudes et de familiarité pour faire dire à Cézanne, renouvelant *l'épreuve* du paysage en peignant à multiple reprises la Sainte-Victoire, ce propos si éloigné du naturalisme, comme une science mésologique intuitive : « le paysage se pense en moi et je suis sa conscience ». Pour aller plus loin voir :

« Tous les êtres, choses ou éléments du milieu qui participent d'une situation paysagère effective sont à envisager comme des membres à part entière, embarqués dans le courant d'action paysagère. » (Marlin, 2022, p. 105)

C'est pourquoi pour le paysagiste-habitant, ils sont si importants à explorer, à découvrir :

« L'objectif visé par ces recherches est entièrement induit par la logique de l'action et les circonstances. Elles ont toujours en point de mire des formes de découvertes que l'on peut qualifier de *découvertes médiales* qui débouchent le plus souvent sur la création (scientifique) de *personnages médiaux*. La plupart du temps, ces derniers constituent des clés potentielles à la fois de rapprochements entre les habitants et de déformations des raisons qui ont fondé les organisations institutionnelles en place. Des sortes d'*intersections médiales* inédites ou tacites sont mises tout à coup en évidence par le travail de chercheur. "Non visible porté au visible puis à l'évident", comme l'écrit Bernard Lassus à propos de pratiques existantes minoritaires, à fort potentiel d'action (Lassus, 1989). [...] Ces personnages médiaux découverts via une recherche de terrain poussée, des inventaires et questionnements de recherche, s'apparentent à des *êtres intermédiaires* ou *objets intermédiaires* en sociologie (Vinck, 2009), mais sont le plus souvent plus proches de ce que Berque appelle *écosymbole*. » (Marlin, 2022, p. 72)

Dans la situation paysagère du marais de la Vergne, le niveau de l'eau, à l'origine de différents conflits, relève aussi de dimensions méso-poïétiques dans le sens où les éprouver permet une situation nouvelle liée à l'expérience médiale. Le niveau de l'eau est ainsi considéré comme un personnage médial de la situation paysagère embarqué dans le courant d'actions qui participe d'un répertoire d'expériences vécues. C'est en ce sens qu'il est mobilisé dans les contes paysagers : Les 3 portes du Passage (voir 3.1., « Récolter et transformer des discours en contes paysagers, Mettre en spectacle. »). Il participe d'une culture paysagère qui circule localement, à la rencontre du domaine des pratiques et des émotions, et qui a été, à ce titre, mobilisée comme ressource pour le projet de paysage. La traduction paysagiste de ces dimensions méso-poïétiques ne souhaite pas simplement les *décrire* ou les *décrypter*, mais vise à les *cultiver* (Despret, 2022, p. 338). Il faut, dès lors, prendre au sérieux le discours des habitants pour pouvoir faire de ces dimensions une ressource paysagère qui participe d'une culture paysagère

Collot M., Pollock J., Villani A. (2022), *Cheminements de la pensée : L'infini, le risque, la parole, le lieu*, Presses universitaires de Perpignan.

locale non-institutionnelle pouvant constituer pour les territoires une importante ressource (Figure 95) (cf. 5.1.4).



Figure 95 : Illustration de Thomas C., ancien directeur d'école et artiste local, d'un moment bien connu des habitants du territoire : la mise en eau du marais.

Le marais est « à blanc » et il constitue, localement, une émotion paysagère importante. Sur l'illustration, on reconnaît des fritillaires et des nivéoles. Le texte en contour : *La Vergne est inondée, Les cigognes sont là bientôt les iris jaunes et la pêche aux écrevisses, Les fritillaires et les nivéoles sont parsemées, C'est de toute beauté ! Rien de tel qu'un marais pour rêver réveillé.*

4.3.2. S'associer par pollinisation : des collectifs socioécologiques agissants

Dans cette dernière partie, je vais quitter l'analyse micro pour donner à voir, dans un mouvement plus large, qu'il est possible d'assembler des collectifs socioécologiques agissants en travaillant de différentes manières les arrangements affectifs au sein de multiples situations paysagères. L'exemple simple qui suit, permet de comprendre comment la démarche de Coopérative habitante de paysage (CHP) active des potentiels d'actions en dormance ou discrets dans le cadre d'une coopération habitante.

Dès les débuts du 4L Jardin, les co-jardiniers attachent une importance à la présence des insectes butineurs. François L. à la possibilité de récupérer deux ruches à installer au jardin. La proximité d'un bois classé en « Espace boisé classé » (EBC) sur le document d'urbanisme et le projet de la forêt jardinée nous amènent à envisager leur installation dans ce secteur pour limiter les risques de conflit (allergie aux abeilles, de certains, par exemple).

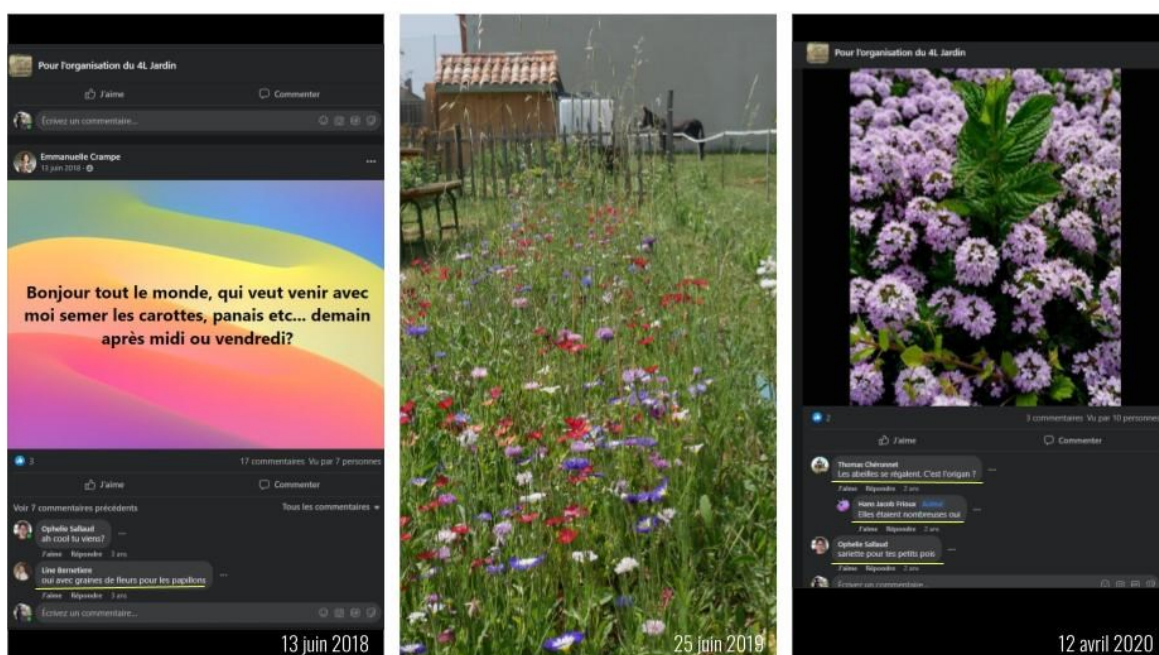


Figure 96 : L'attention aux insectes pollinisateurs est exprimée dès le début par les co-jardiniers du 4L Jardin et s'affirme progressivement
 À gauche, publication du 13 juin 2018 d'Emmanuelle C. : « Bonjour tout le monde, qui veut venir avec moi semer les carottes, panais, etc. demain après-midi ou vendredi ? » Line B. répond : « oui avec des graines de fleurs pour les papillons ». Au centre, une photographie du 25 juin 2019 représente des franges en jachère fleurie au 4L Jardin avec un mélange spécial pollinisateur. À droite, dans une publication du 12 avril 2020, Thomas C. indique « Les abeilles se régalaient. C'est l'origan ? » Hans Jacob F. répond : « Elles étaient nombreuses oui ». Ophélie S. à la suite : « sarriette pour tes petits pois ». L'attention aux insectes pollinisateurs concerne plusieurs dimensions : accueil au jardin, perspectives nourricières, plaisir des fleurs. Au travers de ces différents chemins qui se trament, cette attention permet une expérience paysagère enrichie qui s'épaissit (source : capture d'écran *Pour l'organisation du 4L Jardin* de juin 2018 à avril 2020, Grégory Epaud, 25 juin 2019).

Fin 2019, les ruches sont hébergées provisoirement dans le jardin d'Emmanuel C., qui s'implique au 4L Jardin avec sa famille, mais le confinement de mars 2020 va perturber leur déménagement. Le 3 mai 2020, celle-ci publie sur la page *Pour l'organisation du 4L Jardin* : « Coucou tout le monde ! Je suis allée voir les abeilles aujourd'hui, il y a une des hausses qui est pleine de miel. Je pense la sortir demain, mais je suis déçue, car on ne pourra pas le faire

ensemble... J'essaierai de faire un reportage photos pour partager. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas... Je vais mettre en pots, peut-être que quelqu'un pourrait nous faire de jolies étiquettes... ». Une semaine plus tard, la publication comporte 15 photographies, dépourvues de légende, de l'extraction de miel réalisée dans son salon avec son mari et ses deux adolescents : « (smiley abeille) Extraction faite, il ne reste que la mise en pots ! (smiley abeille) » Marie E. et Ophélie S. lui demande respectivement : « Coucou Manue, je peux partager sur la page du 4L ? » : et « super ! il est bon ? Miel d'acacia ? »

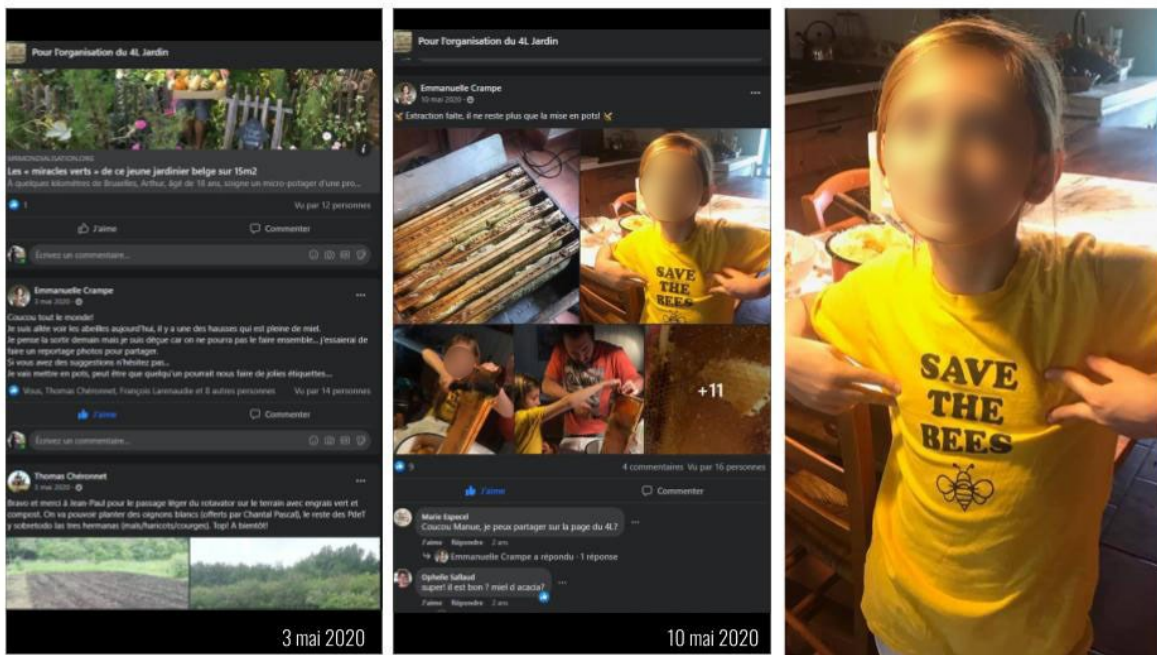


Figure 97 : Lorsque les ruches nous obligent
(source : capture d'écran Pour l'organisation du 4L Jardin de mai 2020)

Les photographies sont réalisées sur un mode-reportage informatif ; les dimensions techniques de l'apiculture sont illustrées par : les hausses pleines ; le retrait de la pellicule de cire que les abeilles ont déposée à la surface des alvéoles ; l'introduction des cadres dans un extracteur ; le filtrage et le stockage dans un maturateur.



Figure 98 : Une extraction de miel pendant le confinement

La plupart des clichés ne se réduisent toutefois pas à la simple information technique : ils s'attachent aussi à traduire et à partager le plaisir de l'expérience sensorielle avec des personnes qui ne sont pas présentes. Texture, couleur, goût, son, odeur : le répertoire perceptif est mobilisé dans son ensemble (source : capture d'écran publication du 10 mai 2020 par Emmanuelle C. sur la page *Pour l'organisation du 4L Jardin*).

Loin de se réduire à de la simple information technique le *post* y intègre d'autres multiples dimensions. Par exemple, trois clichés sont des prises de vue resserrées de hausses traversées par la lumière. Emmanuelle C. *partage* le goût en mettant en scène le moment de la dégustation.



Figure 99 : Partager le « goût » du miel

(source : capture d'écran publication du 10 mai 2020 par Emmanuelle C. sur la page *Pour l'organisation du 4L Jardin*)

Quinze jours plus tard, le 24 mai 2020, Emmanuelle C. publie : « (smiley abeille) *La mise en pot est terminée* (smiley fleur). *Il y a 50 pots de 250 g. Il est délicieux* (smiley gourmand). *On en fait quoi ?* » avec sept photographies illustrant les pots rassemblés selon différentes configurations.

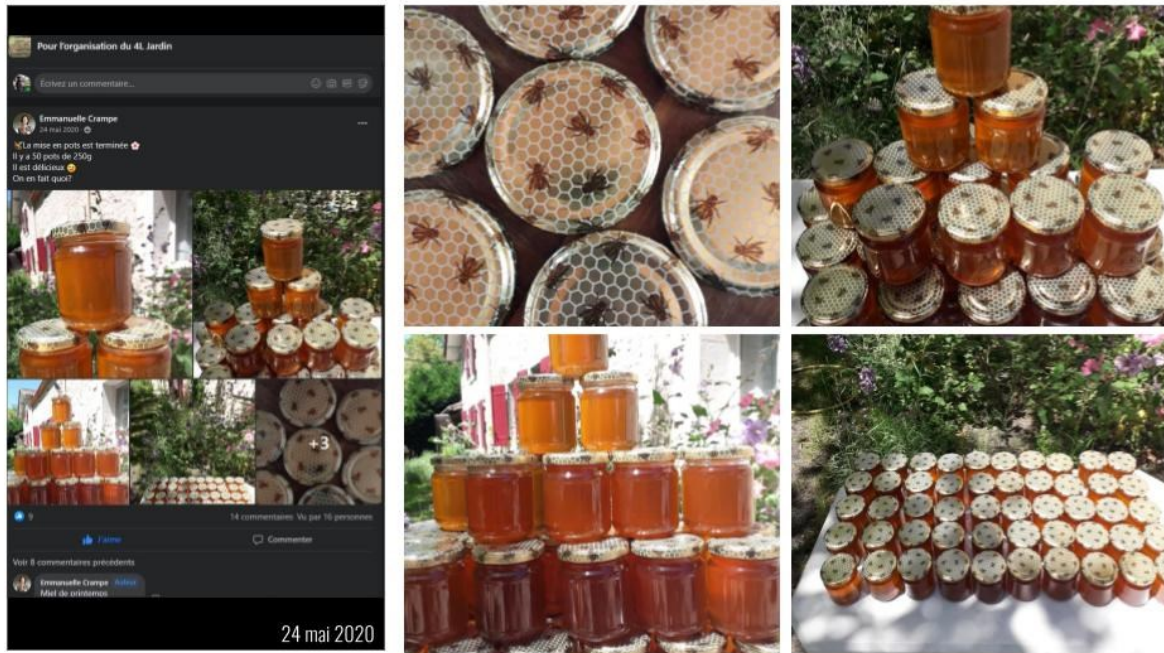


Figure 100 : Un assemblage de pots pris sous tous les angles

Les angles de vues et les assemblages expriment une joie de partager le résultat d'un travail collectif n'ayant d'autre but qu'un enrichissement de l'expérience médiale. Les images concrétisent une *coopération* socioécologique entre humains et non-humains (fleurs, abeilles, pots) (source : capture d'écran publication du 24 mai 2020 par Emmanuelle C. sur la page *Pour l'organisation du 4L Jardin*).

Le jour même, Delphine L. publie en commentaires : « *Bonsoir à tous, voici ma proposition pour les étiquettes de miel ! J'ai pas pu résister d'imprimer pour voir ce que ça donnait sur le pot, mais n'hésitez pas s'il y a des choses à modifier.* » Sur l'étiquette est inscrit : « *Miel de printemps – 4L Jardin – jardin partagé. 250 gr de douceur créés dans le rucher du 4L* ». Une semaine plus tard, le 31 mai, elle poste : « *J'ai récupéré les pots de miel chez Emmanuelle C. (smiley applaudissement) si qqn veut participer à l'atelier collage d'étiquettes n'hésitez pas à passer à la maison (triple smiley abeille)* ». Le 4 juin, est publiée une simple photographie avec un effet de profondeur sur les pots étiquetés et empilés sur trois niveaux sur une commode accompagnée du message suivant : « *Étiquettes miel terminées avec Line B. Où voulez-vous les entreposer ? Qui souhaite les distribuer ? Bonne après-midi !* » Il s'ensuit un commentaire de Samantha B. : « (smiley applaudissement) *Super les filles. Ça en fait des pots !* », puis d'Ophélie S. : « *C'est beau merci les filles et les abeilles !* »

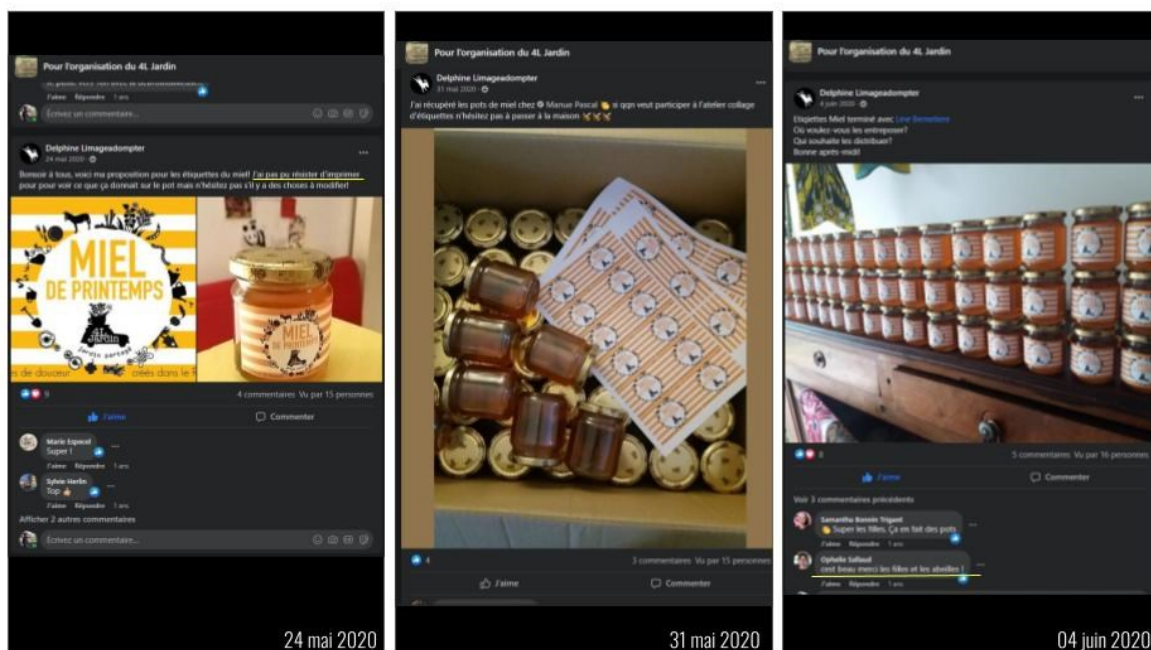


Figure 101 : une étiquette qui assemble

L'illustration s'applique symboliquement à représenter tous les membres de la situation paysagère à l'œuvre (source : capture d'écran publication du 24, 31 mai et 4 juin 2020 par Delphine L. sur la page *Pour l'organisation du 4L Jardin*).

Les pots de miel sont offerts. Ils se nouent alors à l'expérience-jardin et inscrivent les abeilles en tant que membres de l'expérience. Ainsi, les co-jardiniers ne prennent pas *soin* des abeilles, plutôt, ils travaillent à enrichir les différentes dimensions de cohabitation mésologiques éco-techno-symboliques qui impliquent une attention relationnelle particulière au (mi)lieu. De ce fait, les pots de miel sont à envisager comme des *porte-parole* qui rassemblent, à leur manière, le collectif par différentes associations. De ce point de vue, leur valeur s'inscrit aussi dans leur capacité à assembler le collectif. Cette capacité est une sorte de valeur méso-paysagère qui trouve son sens dans la qualité et la longueur des chaînes de médiations socioécologiques de sa production au sein de situations paysagères (figure 102).

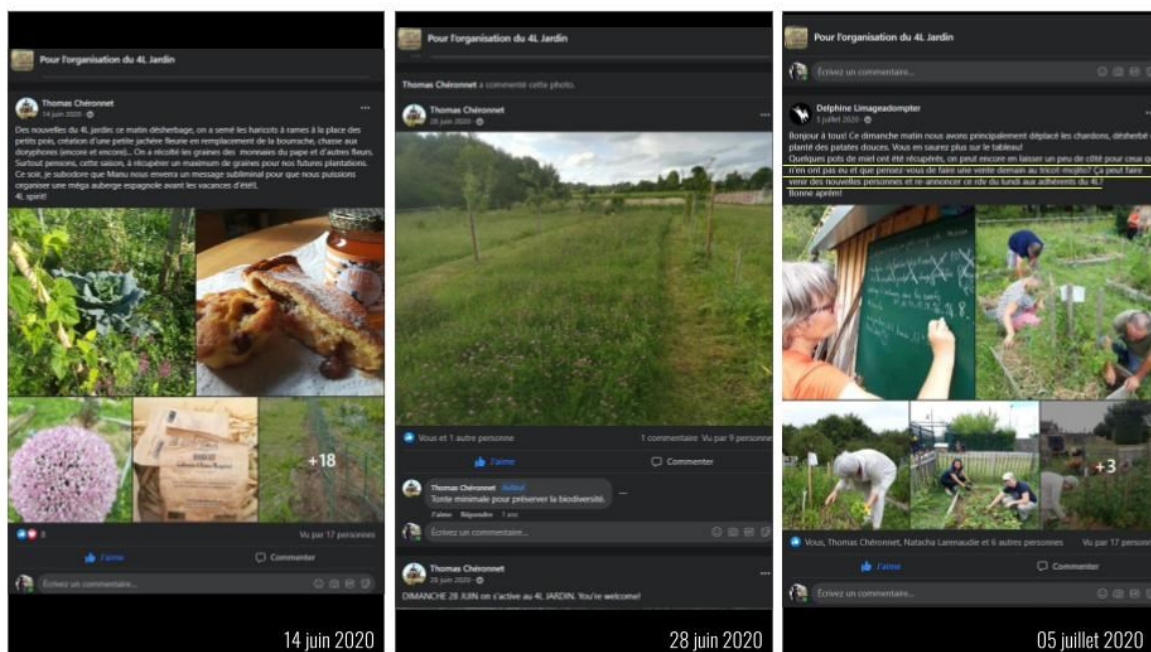


Figure 102 : Suivre les chaînes de médiations de pots de miel

À gauche, dans une publication du 14 juin 2020, Thomas C. indique : « Des nouvelles du 4L jardin : ce matin désherbage, on a semé les haricots à rames à la place des petits pois, création d'une petite jachère fleurie en remplacement de la bourrache, chasse aux doryphores (encore et encore)... On a récolté les graines de monnaies du pape et d'autres fleurs. Surtout, pensons cette saison, à récupérer un maximum de graines pour nos futures plantations. Ce soir, je subodore qu'Emmanuelle C. nous enverra un message subliminal pour que nous puissions organiser une méga auberge espagnole avant les vacances d'été ! 4L spirit ! » Sa publication est accompagnée de 22 photographies : fleurs, sachets de graines, certains légumes dans le jardin et pâtisseries au miel et raisins secs mises en scène avec un pot du 4L Jardin. Au centre, une unique photographie de l'inter-rang du verger publiée par Thomas C., le 28 juin 2020, avec comme commentaire « Tonte minimale pour préserver la biodiversité ». À droite, Delphine L. partage, le 5 juillet 2020, sept photographies d'une séance de jardinage collective : « Bonjour à tous, ce dimanche matin nous avons principalement déplacé les chardons, désherbé et planté des patates douces. Vous en saurez plus sur le tableau ! Quelques pots de miel ont été récupérés, on peut encore en laisser un peu de côté pour ceux qui n'en ont pas eu et que pensez-vous de faire une vente demain au tricot-mojito ? Ça peut faire venir de nouvelles personnes et re-annoncer ce rdv du lundi aux adhérents du 4L ? » (source : capture d'écran publication du 14, 28 juin et 5 juillet 2020 sur la page *Pour l'organisation du 4L Jardin*).

Revenons un peu en arrière chronologiquement pour chercher un autre fil et montrer en quoi et comment le paysagiste assemble des collectifs socioécologiques agissants par différents Ateliers transversaux de paysage (ATP). Le 15 mai 2019, durant le parcours commenté d'un portrait-paysager réalisé pour le PAT (cf.3.II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, changer de pratique, changer de point de vue »), le maraîcher s'attarde sur la présence de ruches installées par un apiculteur qu'il ne connaît pas. Il a observé que le nombre de ruches avait augmenté depuis sa conversion. Il en retire un bénéfice sur le plan agricole (meilleure pollinisation naturelle des serres) et donc économique (rendements sous serres non chauffées plus importants) (Mugnier, 2020). Mais il insiste sur l'émotion que lui procure le sentiment d'accueillir et de favoriser une meilleure biodiversité :

« C'est là où les abeilles nous aident aussi, car on a une augmentation de rendement quand elles sont à côté. Même si cela s'autoféconde¹⁹⁴. »

Par la suite, je suis allé à la rencontre de l'apiculteur pour combiner les deux portraits paysagers en m'attachant à articuler leurs significations croisées de la présence discrète de ces cinq ruches (figure 103).

¹⁹⁴ Extrait parcours-commenté sur l'exploitation Jean-Luc L., maraîcher en conversion AB, mai 2019.



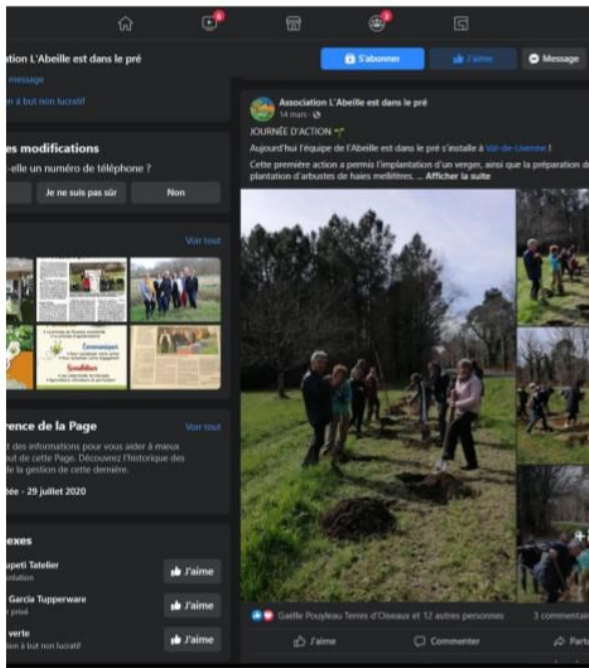
Figure 103 : Extrait du portrait-paysager croisé entre un maraîcher et un apiculteur
 Le paysagiste-habitant adopte une attitude à l'*affût* de différentes prises médiales pour mener le fil de son action (source : extrait d'un portrait-paysager, Grégory Epaud, 2019).

Le croisement des portraits du maraîcher et de l'apiculteur a permis de comprendre comment peut s'articuler, de manière invisible sur le territoire, un système d'implantation de ruches, avec un système de parcelles maraîchères. Cette rencontre a donné naissance à la mise en place d'une coopération sur le territoire entre apiculteurs et agriculteurs en agriculture biologique dont la finalité est de positionner des ruches dans des situations favorables et stratégiques. Je m'efforce d'identifier des opportunités et de mettre en contact les personnes qui ont un *intérêt commun*. Progressivement un collectif socioécologique constitué d'*alliés objectifs* (Morizot, 2020) – éleveurs, agriculteurs, viticulteurs, couverts végétaux fleuris, fruits/légumes fécondés par des abeilles et autres pollinisateurs, apiculteurs, etc. – s'organise sur une échelle territoriale, favorisant discrètement, mais puissamment la qualité de la pollinisation. Progressivement le travail par différents ateliers transversaux de paysage trans-forme et trans-figure un paysage en complexe socioécologique dont a pleinement conscience l'ensemble des parties-prenantes (cf. 2.4.4). Dans l'ouvrage « Qu'est-ce qu'un collectif ? : Du commun à la politique » Udo Tietz (2020) précise ainsi les limites d'un « *nous* » *libéral* dans cette perspective d'alliés objectifs :

« À la suite d'Aristote, qui le premier a souligné le caractère actif du rapport à soi, Heidegger, Tugendhat et Taylor ont montré qu'un rapport pratique à soi implique une évaluation de ce qui est bien ou mieux pour "nous", repris sur le mode de la première personne du pluriel. C'est d'abord ce rapport à un horizon de valeur, commun et partagé, qui garantit l'identité pratique des communautés-en-"nous" particulières. Les membres de communautés-en-"nous" particulières ne posent donc pas simplement la question de savoir ce qui est bon pour la conservation de la vie ; ils posent, de surcroît, la question de la vie bonne dans le sens d'Aristote dans *L'éthique à Nicomaque*, de sorte que le rapport pratique de chacun à soi-même est ici l'ultime point de connexion avec le vouloir de tous. » (Tietz dans Kaufmann & Trom, 2020)

En septembre 2020, je rencontre Sandrine P., durant une réunion pour créer un jardin-écocitoyen à Saint-Ciers-sur-Gironde qu'anime son maire Pierre C. (cf.3.III. « "Faire-jardin" en collectif, partir de l'existant, faire avec l'institution »). Elle est apicultrice et présidente d'une association dédiée à la question des pollinisateurs sur le territoire : *L'abeille est dans le pré*¹⁹⁵. La municipalité de Val-de-Livenne, qui fait partie de la CCE, a cédé une parcelle à l'association en vue de l'aménagement d'un lieu consacré aux pollinisateurs qui deviendrait un outil de promotion, de communication et de sensibilisation afin de « créer et reconstruire un milieu propice au développement des pollinisateurs » (plaquette de communication de l'association *L'abeille est dans le pré*). Je les aide à concevoir la parcelle.

¹⁹⁵ Page Facebook de l'association URL : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100064532030244>



Participation à la création d'un foyer méso-paysager comme dispositif dédié aux pollinisateurs sur Val-de-Livonne par l'association *'abeille est dans le pré*

Figure 104 : Chantier participatif pour l'installation d'un foyer méso-paysager à Val-de-Livonne et plaquette de communication de *L'association l'abeille est dans le pré* (source : capture d'écran page Facebook *L'abeille est dans le pré*, 14 mars 2020)

Après avoir recherché des financements auprès du conseil départemental de Gironde afin de développer le réseau sur la question des pollinisateurs, je propose à Nathalie P. de dispenser des formations d'apiculture dans le réseau de jardin-écocitoyen.



Figure : 105 Cohabiter avec des abeilles

Dans le 4L jardin, la présence de ruchers et d'abeilles dans le boisé est matérialisée par le numéro d'apiculteur¹⁹⁶ (NAPI) installé à l'entrée sur les ganivelles. C'est une *cohabitation* en conscience. Le collectif socioécologique se complexifie par l'assemblage de non-humains et d'humains qui parfont peu à peu leurs compétences, savoirs et savoir-faire grâce à différentes coopérations dans le réseau (source : capture d'écran publication du 22 mai 2022 sur la page publique 4L café – café associatif Cartelègue).

Les jardins écocitoyens et la réalisation d'un portrait-paysager ont permis de travailler par réticulation à la construction d'un collectif socioécologique agissant qui s'est renforcé en 2021 grâce à la contribution de l'association « L'abeille est dans le prés » qui opère comme une entité intermédiaire entre différents foyers méso-paysagers. La mise en place de la Coopérative habitante de paysage (CHP) offre ainsi une montée en puissance pour des initiatives habitantes qui se croisent et s'enrichissent selon les différents arrangements affectifs.

¹⁹⁶ Le numéro d'apiculteur (NAPI) est un identifiant à usage sanitaire qui sert à identifier chaque apiculteur dans ses relations avec le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Tout apiculteur doit détenir un NAPI unique qui lui est attribué à titre permanent (source URL : <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>)

PLASSAC

Sortie pédagogique au pays des abeilles

Les classes de maternelle et de CE2 avaient rendez-vous ce vendredi 2 juin avec les abeilles des ruchers de l'Espace Saquary, sous la direction de Sandrine Pourtalet.

Encadrés par leurs professeurs des écoles, Corinne Dugarry, Caroline Lépinay et l'Atsem Dalila Seddak, les enfants venaient à pied de leur école pour rencontrer l'apicultrice Sandrine Pourtalet, présidente de l'Abeille est dans le Pré, et les bénévoles Sophie, Catherine, Jean-Luc et Virginie de l'Espace Saquary. Petite déception des élèves qui n'ont pas vu les abeilles de près pour des raisons de sécurité évidentes, mais qui a permis de montrer les hausses pleines de miel d'acacia fabriqués par les travailleuses ailées et de voir le matériel apicole à commencer par l'habit de l'apiculteur. À la question posée : « Comment on récolte le miel, certains ont répondu : « avec un bâton, d'autres une cuillère et beaucoup d'autres avec une machine. »



Les enfants à l'écoute lors de la sortie pédagogique.

Photo JLT

En 2002, quatre essaims en ruchettes ont séjourné à Plassac et Marcillac et malgré l'épisode inévitable avec les frelons asiatiques ont prospéré passant de quatre à 7 ruches cette année grâce aux fleurs des nombreux acacias présents sur le domaine de l'espace Safari, permettant une récolte de 35kg de miel. Un logo à l'étude

sera apposé sur les pots de miel et vendus localement (épicerie du bourg, Espace Saquary). Au vu du travail important que cela demande, les bénévoles en appellent d'autres à les rejoindre pour le travail apicole.

JLT

Figure 106 : Article du journal Haute Gironde du 9 juin 2023 relatant une sortie pédagogique de l'école primaire de Plassac aux ruchers de l'Éco-Tiers-Lieu Nourricier Saquary

Sur le modèle du 4L jardin, j'accompagne un collectif d'habitants, l'association Espaces Saquary, à la mise en place d'un Tiers-lieu nourricier sur la municipalité de Plassac¹⁹⁷ en tant que paysagiste-élu. Le projet développe un parc agro-paysager de 13ha au cœur du village. Ce parc est pris en charge par le conseil municipal et l'association. Ceci requiert une remise en position des parties prenantes et des négociations réciproques permanentes qui s'installent peu à peu.

¹⁹⁷ Lien vers la page Facebook de l'Éco-Tiers-Lieu nourricier Espaces Saquary, URL : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100068569028523>.

Les différents attachements permettent de créer des réseaux de coopération entre agriculteurs et habitants qui se reconnaissent sur des attachements et besoins communs :

« Pour comprendre la mise en mouvement des sujets, leurs émotions, leurs passions, il faut donc se tourner vers *ce qui* les attache et les met en mouvement — propos d'évidence, pourtant toujours oubliés. » (Latour, 2000)

Ce travail d'intéressement mutuel permet la constitution d'un public concerné et ouvre des espaces du faire ensemble. Dans le cadre d'une approche mésologique du projet de paysage, « la question importante est celle du "faire arriver" : quelles sont les modalités d'une intervention, d'un engagement dans ce cours du monde qui n'est pas donné ? » (Hennion, 2013). Cette *mésologie active* (Berque *in* Hatakeyama, 2019) ouvre de nouvelles associations d'individus dans la mesure où ils sont inscrits dans des processus d'habitation et produit, en conséquence, une transformation collective des (mi)lieu(x) de vie(s) (cf. 1.3.4) :

« Dans chaque interstice entre les humains d'un socius fermé, une ancienne ressource, un ancien nuisible ou un ancien invisible, s'est redressé, s'est levé en cohabitant, qui appelle désormais un traitement politique et éthique, et avec qui métisser nos usages, nos pratiques, et qui transforme notre représentation de nous-mêmes. Membres de communautés écologiques, indiscernables de ces cohabitants dont l'altérité reste irréductible, nous sommes faits d'abeilles pollinisatrices, de collemboles des sols, de loups et de moutons, nous sommes embarqués avec eux, qu'on le veuille ou non. » (Morizot, 2017)

CONCLUSION CHAPITRE 4

Dans ce chapitre 4, j'ai mobilisé la notion d'attachement comme appareillage analytique pour continuer à mieux approcher les enjeux de la question habitante en projet de paysage. En adoptant l'approche de la sociologie de l'innovation, j'ai montré comment les attachements permettent d'assembler des collectifs socioécologiques et en quoi ils relèvent d'un art de l'association. En premier lieu l'analyse de différentes relations aux arbres au travers de tout un « réseau de significations », comme autant de prises écouménales, a montré les implications relationnelles d'un complexe éco-bio-méso-paysager. Néanmoins certaines ambiguïtés et limites du concept m'ont porté vers la notion d'arrangements affectifs plus apte à faire comprendre les systèmes en rouages interactionnels de nombreuses dynamiques complexes aux échelles moléculaires de l'habitant. J'ai donc poursuivi à une échelle micro en suivant les expériences mésologiques d'assemblages entre humains et non-humains dans le processus de déploiement du 4L jardin. J'ai pu montrer (i) comment *la vie des choses* se mêle à la composition d'un collectif-jardin et participe de son *empuissantement* selon la manière dont se forme la qualité des attaches (ii) de quelles manières les dynamiques d'individuation se forment par différents arrangements affectifs spécifiques au sein d'une communauté politique constituée d'un jardin-(mi)lieu, d'humains et de luffas (iii) les capacités d'agir qu'offrent, ou non, différents assemblages au sein des collectifs socio-écologiques au travers de la mise en place d'une parcelle de milpa. Dans une dernière partie, j'ai montré comment les attachements sont au cœur du projet de paysage en articulant les arrangements affectifs avec la notion de situation paysagère. Cela a permis de préciser l'importance d'identifier dans les trames des complexes socioécologiques des personnages médiaux (non-humains vivants ou non) comme membres de la situation dans l'expérience ordinaire de paysage. Ainsi, le niveau de l'eau, compris comme personnage médial, peut constituer une ressource importante pour une culture paysagère locale et éclairer sur la pratique du paysagiste-habitant (cf. 5.1.4). À une échelle plus complexe l'analyse de l'assemblage de collectifs socioécologiques agissants d'éleveurs, d'agriculteurs, de viticulteurs, de couverts végétaux fleuris, de fruits/légumes fécondés par des abeilles et autres pollinisateurs, d'apiculteurs, de co-jardiniers etc. aide à mieux définir un commun paysager. Dans une perspective de *mésologie active* (Berque dans Hatakeyama, 2019) cela ouvre de nouvelles associations d'individus en tant qu'ils sont inscrits dans des processus d'habitation en permettant une transformation collective des (mi)lieu(x) de vie(s) :

« Aujourd’hui nous découvrons une nouvelle tâche à accomplir : étudier ce que j’appelle les collectifs (souligné dans le texte) d’humain et de non-humains [...]. Il n’est donc plus question maintenant de seulement protéger les sciences contre la pollution venant du monde social ou des préjugés puisque, dans cette nouvelle optique, une science est d’autant meilleure, d’autant plus vraie, d’autant plus objective qu’elle est plus attachée, plus liée à l’ensemble de la société¹⁹⁸. » (Latour, 1995)

Ainsi, le paysage-(mi)lieu est un champ relationnel : réseaux d’attachements, d’affects et d’émotions qui se (re)configurent de manière dynamique selon des échelles emboîtées et réticulaires. Il n’est pas une simple extériorité. Il (ex)iste *depuis* et *au travers* des multiples et incalculables lignes de vies qui le tissent en tant que (mi)lieu. L’ensemble des attachements se relève ainsi être *impliquant* et doivent être abordés en tant que tel, c’est-à-dire qu’ils ne sont pas simplement là pour informer sur le monde vécu mais participent continuellement de l’enrichissement de l’expérience paysagère en tissant trajectoires individuelle et/ou collective et le milieu *éprouvé*. Ils ne sont ni de l’ordre d’une subjectivité qui se déposerait comme un écran ou un voile sur des matérialités inertes, ni non plus objets autonomes accessibles en dehors de l’expérience. Ils relèvent de différents registres et offrent à la pensée paysagère une sémio-ontologie du milieu au travers des réseaux de médiations qui le constituent :

« L’analyse de ces initiatives révèle qu’elles reposent en premier lieu sur une conception alternative de l’environnement, qui n’est pas considéré comme un objet soumis à la maîtrise

¹⁹⁸ « [...] apprendre à y pratiquer, [...], des triages et des différenciations nombreuses, mais dont aucune ne recoupe l’ancienne division entre le monde des sciences et celui des représentations sociales.[...] Il s’agit de considérer les différences comme des différences de taille. Il n’y a pas différence sur le plan de la construction du collectif entre les pastoriens qui se prennent pour des chromosomes 11 et les Bororos qui se prennent pour des Araras. Tous constituent des associations d’humains et de non-humains et aucun ne croient naïvement à de telles substitutions d’identité puisque la notion de croyance naïve a disparu avec l’anthropologie moderniste. La différence vient d’ailleurs. Combien d’humains, combien de non-humains s’agit-il de brasser dans le même pot ? S’agit-il de millions, de milliards, de centaines, de dizaines ? Combien faut-il d’étoiles, de trous noirs, de galaxies, de gènes, pour construire, brasser, créer un vaste collectif ? Le collectif moderne ne tranche pas comme un monstre froid sur l’ensemble de l’anthropologie, il tranche par sa taille, par la dimension des associations d’humains et de non-humains qu’il brasse. Cette seule différence de dimensionnement, permet de maintenir l’identité fondamentale des collectifs, tout en gardant les distinctions qui nous importent entre les types de réseaux qu’ils forment à travers le monde. Cette comparaison permet de maintenir comme des constantes universelles les notions d’objectivité, de rationalité, de vérité. » (Latour, 1995)

humaine mais bien plutôt sujet d'une relation dynamique de l'individu à son milieu, singulièrement par des formes revisitées de l'engagement. » (Faburel, 2013)

Il y a ainsi une compétence des individus, une forme de science de sens-commun au sens de John Dewey, à mener l'enquête pour s'associer selon différents assemblages qui participent de transformations réciproques entre les individus et leur environnement. Ces assemblages *prennent en compte, laisse place, et cherche à être attachée*. Il faut moins *prendre soin* que de s'attacher au mieux ou alors prendre soin de la fragilité des relations que l'on forme. Cette science de sens-commun interroge sur les territoires la possible prise en compte des compétences habitantes :

« Le problème n'est pas de gouverner au sens de prendre une décision dite "rationnelle" de changement qui s'opposerait à une posture dite "émotionnelle", mais de trouver un ajustement des pouvoirs qui s'expriment par les attachements. Loin de proposer de gouverner par les émotions (par des discours ou des actions qui provoquent des émotions et génèrent des prises de position), l'analyse de la dynamique des attachements révèle ce que les gens veulent pouvoir faire, ce qui les affecte et ce qu'ils veulent affecter. » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 83)

Ces dimensions politiques vont être analysées dans le chapitre 5 qui suit.

CHAPITRE 5.

VERS UNE COOPÉRATIVE HABITANTE DE PAYSAGE : INNOVATION MÉSO-POLITIQUE ET CITOYENNETÉ PAYSAGÈRE

« Le désert grandit : malheur à celui qui recèle des déserts ! »

Friedrich Nietzsche, (1971). *Ainsi parlait Zarathoustra, quatrième partie.*

Le projet de paysage se coordonne au travers de différents ateliers transversaux de paysage (ATP) qui mettent au travail des situations paysagères hétérogènes (voir chapitre 3. I., II. et III.). Le couplage habitant-(mi)lieu est le noyau de sa démarche, c'est lui *qui fait tenir* les tissus relationnels paysagers. Ce faisant, le processus de projet agrège, collecte par les *liens* différents *gens* et *lieux*. Cela permet d'envisager la mise en place d'une Coopérative Habitante de Paysage (CHP), innovation institutionnelle qui à traits aux questions socio-spatiale, afin de reconsidérer sur les territoires nos manières d'habiter la terre, nos manières *de faire monde*. J'aimerais ici mieux préciser comment la question habitante aide à repenser la question politique en me référant aux travaux de la philosophe Hannah Arendt. Dans la *Condition de l'homme moderne* (Arendt, 2018), elle oppose le monde, la terre et la nature « en tant que cadre du mouvement des hommes et condition générale de la vie » (p. 77). Selon elle, pour qu'il y ait monde, il faut des « productions humaines », des « objets fabriqués de main d'homme ». Mais pour qu'il y ait monde, il faut des « relations qui existent entre les habitants de ce monde fait par l'homme » (p. 77) qui ne peuvent se limiter aux relations réductrices du travail. La pluralité apparaît comme « la condition *per quam* de toute vie politique » (p. 35). Elle « correspond à la condition humaine de la pluralité, au fait que ce sont des hommes et non pas l'homme, qui vivent sur terre et habitent le monde » (p. 35). Ainsi, peut-on considérer avec la philosophe que le lieu de naissance de la politique est ce que l'on peut nommer un *entre-lien(s)* des hommes et qu'il s'agit là d'une condition de notre habitation du monde. Le politique est alors une mise en « relation », condition de notre humanité au sens où il n'y a d'*hommes* que là où il y a *monde*. D'ailleurs la disparition de l'*entre-lien(s)* favorise l'*extension du désert* en réduisant la vie

humaine à la vie biologique. Le politique pensé comme entre-lien(s) remet en question l'ontologie du sujet qui ne se fonde plus sur une liberté absolue d'un être hors du monde, mais bien sur un sujet relationnel dans ses liens de codétermination aux autres humains, mais aussi, de manière étendue, au reste du vivant non humain en tant que cohabitants terrestres (Morizot, 2020).

L'objectif de ce chapitre 5 est de préciser comment cette compréhension de l'habiter comme politique de l'entre-lien(s) peut apporter un éclairage particulier sur la question de la participation habitante dans un projet de paysage mésologique d'un point de vue individuel, collectif et institutionnel sur un territoire. Cela nous permettra d'interroger ce que cela implique pour la fonction sociale du paysagiste, professionnel du projet de paysage plus en avant au chapitre 6. L'hypothèse fondamentale de ce travail de thèse est donc qu'il existerait une sorte « d'impensé habitant » lorsque ce dernier est sujet des dispositifs participatifs. Une des causes principales est probablement que les aptitudes cognitives et facultés, connaissances vernaculaires, mais aussi savoirs, savoir-faire (technique ou pratique) expérientiels propres à l'habiter relèvent de « compétences » autrement politiques du commun (Faburel, 2013) :

« Ces expériences soutiendraient des demandes et surtout d'ores et déjà des formes d'implication qui enjoindraient un dépassement des partages hérités, pour compliquer l'état et l'ordre des savoirs spécialisés sur les scènes dialogiques. Tout ceci bien loin du "mythe du citoyen passif" (Rosanvallon, 2011) encore largement répandu dans les sphères décisionnelles. Tout ceci à rebours de la (dis)qualification de l'habiter par les particularismes égotiques dont ce dernier serait le creuset. » (Faburel, 2013)

Je propose pour commencer de faire un retour sur l'avancée du travail de réflexion collective que j'ai mené avec une douzaine de personnes volontaires, croisées durant la démarche, pour accompagner la mise en place de la CHP, car animées par des interrogations transverses sur les enjeux socioécologiques. Cela nous permettra d'aborder les enjeux d'arrangements institutionnels (Bousquet *et al.*, 2022) inhérents à cette innovation méso-politique de démocratie locale. En me fondant sur le travail de Guillaume Faburel, je vais par la suite mieux préciser ce qui apparaît comme les compétences paysagères habitantes qui opèrent en synergie : le concernement, la capacitation et l'engagement. Puis, en interrogeant les enjeux et la difficulté de leur prise en compte institutionnelle, je terminerai par une réflexion plus

générale sur les questions de démocratie socioécologique et de citoyenneté paysagère pour accompagner les territoires vers la prise en compte de l'habiter comme fondement d'une politique de l'entre-lien(s).

5.1. S'associer autour de Visages-Paysages

L'approche mésologique du projet de paysage par l'expérience habitante est permise par la constitution d'une innovation sociospatiale sur les territoires : une Coopérative habitante de paysage (CHP) dont la première forme est une association nommée Visages-Paysages (cf. 2.4.4). Je souhaite ici faire état de la recherche menée en collaboration avec des habitants sur les questions théoriques et pratiques que soulève ce type d'innovation dans les territoires. Ces questions interrogent les dimensions institutionnelles (5.1.1) mais aussi les fonctions politiques (5.1.2) de ce travail pour mieux en comprendre les possibilités démocratiques (5.1.3). La question des savoirs paysagers habitants apparaît alors comme fondamentale en offrant, localement, une contre-culture paysagère écouménale (5.1.4).

5.1.1. Entre jeux de normes, de marges et d'institutions : faire face aux nœuds

Sur mon invitation, un petit groupe de douze personnes s'investit plus particulièrement dans une réflexion commune sur le statut, les enjeux, le fonctionnement d'une CHP et sur les limites de l'hypothèse de sa mise en place. Ces personnes ont toutes participé d'une manière ou d'une autre à un ATP (contes paysagers, portraits-paysagers, réseau de jardin éco-citoyen). Certaines ont été directement mobilisées dans la fabrication de savoirs paysagers habitants ; d'autres ont eu connaissance de la démarche sur un événement et la suivent depuis. Nous nous réunissons dans les maisons, nos échanges sont suivis d'un repas partagé.



Figure 107 : Rencontre Visages-Paysages à Reignac, le 23 octobre 2021

Les échanges et réflexions se déroulent chez les membres les plus impliqués dans la démarche de l'association Visages-Paysages (voir 2.4.4). Je commence toujours par rappeler la progression des différents ATP (voir 3. I., II., III.) ainsi que les avancées de l'analyse théorique et pratique que je mène par le traitement des matériaux récoltés au cours du projet-recherche (en haut, à gauche). Ces moments permettent de continuer à identifier des personnes susceptibles d'adhérer (en haut au centre, carte de visite Visages-Paysages avec nouveau contact). Ces rencontres permettent de mener une réflexion collective qui m'aide à structurer la mise en place de la CHP. Ils sont conviviaux et hospitaliers et se terminent par un repas dont la plupart des plats proviennent de productions personnelles et autonomes. Les échanges se prolongent par des courriels qui permettent de fixer collectivement nos idées et de renforcer la co-construction de nos savoirs. Cette dynamique générale de recherche participative s'envisage comme un véritable « droit à la recherche » des habitants (Appadurai, 2013).

Les douze personnes impliquées dans la fondation de la CHP sont représentatives de la diversité des personnes rencontrées depuis le début de l'expérimentation. Néanmoins, il est impossible d'en dresser un portrait type ou de les catégoriser en stéréotypes tant elles incarnent une diversité à la fois de pratiques – maraichère en activité en circuit court et comédienne ; batelier artiste-conteur ; naturaliste géographe créateur d'objet en lien avec le vivant ; grainetier retraité et botaniste amateur ; vidéaste président d'AMAP ; instituteur directeur d'école et artiste-peintre ; salariée EDF ; paysagiste-concepteur ; chargé de mission de la CCE ; éleveur ; élu – d'âges et de trajectoires. Cependant, toutes sont mobilisées autour de l'intérêt porté aux modes de connaissance méso-paysagers qui permettent de rendre compte de la complexité de l'expérience ordinaire.

Ainsi, elles apprécient l'importance donnée à la richesse des expériences médiales ordinaires habitantes en ce que de telles expériences ouvrent de nouveaux registres interactionnels (d'échanges, de débats ou de réflexions) en même temps qu'elles offrent de nouveaux espaces d'échanges entre les personnes sur des sujets rarement, voire jamais, abordés collectivement. Ainsi, Visages-Paysages est reconnu comme un espace de réflexion singulier, qui est, pour certains précieux grâce aux différentes rencontres (« *Moi, ce que j'ai aimé, c'est les rencontres. Tu as l'impression d'être un peu chez toi, t'ouvres les fenêtres et t'as un peu d'air. Tu réfléchis mieux. C'est ce que j'aime*¹⁹⁹. »). Nous partageons tous la même difficulté à définir l'objet de l'association : « *J'ai encore pas mal de difficultés à dire ce que l'on fait quand on me le demande. C'est un mélange de politique, de poétique et de jardinage. En fait, c'est la vie.* » « *Ce que je retiens dans les statuts, c'est le mot poésie...*²⁰⁰ »

Tous développent un répertoire étendu de relations concernant la dialectique norme/marge et fait institutionnel. Si bien qu'ils participent tous, en faisant preuve d'une curiosité importante à l'égard de l'altérité, à différents réseaux ou actions qui les impliquent socialement. Ils ne sont pas marginaux, mais ils opèrent de manière créative à la marge ou depuis la marge instituée par la norme comme dans une sorte d'*effet de bord*²⁰¹. Ni dedans, ni dehors, ils adoptent une position autonome, critique et créative envers les différentes contraintes découlant des normes sociales instituées. Cette créativité ne correspond pas nécessairement à l'expression d'un positionnement sur le spectre des idées politiques mais plutôt à une esthétique existentielle. Leur posture n'est pas *contre* la norme, ou *dans* la marge ni ne se rapporte à un *faire avec* des contraintes et limites ; il s'agit plutôt d'un arrangement affectif d'où ils ménagent de manière pragmatique et créative un art de vivre et un savoir-être avec des spatialités et des pratiques singulières – comme en aménageant illégalement sur le site de la centrale nucléaire du Blayais un jardin potager entretenu clandestinement aux pauses. Ainsi, ils interrogent à leur manière leurs évidences et en explorent d'autres en sélectionnant ce qui leur convient le mieux.

¹⁹⁹ Extrait rencontre Visages-Paysages, 23 octobre 2021, Reignac

²⁰⁰ *Ibid.*

²⁰¹ En mathématique ou en physique, l'« effet de bord » correspond à la modification d'une propriété lors de l'approche (au propre ou au figuré) d'une valeur. Bien souvent, l'étude des phénomènes se fait en négligeant l'effet de bord en séparant le cas de la proximité du bord (source : Wikipédia, consulté en mars 2023).

Ils cherchent tous à déplacer les catégories identificatoires pour ne pas y être réduits. Ils sont *multidimensionnels* quand ils se présentent, n'étant définis ni par une fonction, ni par une pratique, ni par des valeurs. Aussi, tous travaillent à réduire la séparation entre activités professionnelles et pratiques créatives. Lors de nos échanges une expression les caractérisant convient à tout le monde : « *nous sommes des infiltrés*²⁰² ». Durant nos échanges sur le bien-fondé d'une future CHP et sa forme potentielle apparaissent rapidement des doutes sur les possibles relations d'une telle structure avec les institutions politiques, notamment sur le risque de récupération à des fins électorales mais pas seulement :

*« J'ai des doutes quant à la capacité d'une entité unique à porter un projet multiple dans ses formes de partenariats plus ou moins liés aux institutions. Il arrivera nécessairement une rupture, car la synthèse ne sera pas possible. Or je n'ai pas envie de me faire happer dans une forme pseudo-démocratique. Notre vie entière est régie par le vivre ensemble, à nous de dessiner nos espaces de liberté*²⁰³. »

Certains évoquent la possibilité de hacker²⁰⁴ l'institution. Joris M., chargé de mission LEADER pour la Haute Gironde (voir 2.3.1) et rompu aux rouages des institutions politiques (du local à l'europpéen) résume ainsi les enjeux :

*« J'ai beaucoup d'inquiétude sur la façon dont on peut hacker ou se faire hacker. C'est un jeu double où la tension est à géométrie très variable. Là-dedans, il y a une question centrale qui est celle du pouvoir. C'est une question sensible : dans le poids respectif des gens et dans leurs pouvoirs sur le monde des paysages, des gens, des actions. C'est un autre espace dans lequel il y a des jeux, des rapports de forces. C'est quelque chose que je fréquente de près. Comment le pouvoir rencontre l'initiative libre ? Et, du coup, la façon dont la liberté existe ou se limite ou s'épanouit*²⁰⁵. »

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ Extrait courriel Valérie G., dont l'objet est : « Pour faire ensemble », 7 novembre 2021.

²⁰⁴ La figure du *hacker* provient de la culture hacktiviste issue du milieu informatique des années 1980. Elle est acquise au logiciel libre et à l'*open source*. Historiquement, les *hackers* « craquent » les systèmes informatiques pour lutter contre les processus de privatisation ainsi que pour encourager la décentralisation et la créativité humaine. Pour une réflexion avancée sur la fonction potentielle de la figure du *hacker* dans les enjeux entre écologie et démocratie, voir chapitre *Du pirate au Hacker* dans Zask, J. (2022). *Écologie et démocratie*. Premier Parallèle (p. 199-210).

²⁰⁵ Extrait rencontre Visages-Paysages, 6 novembre 2021, Saint-Ciers-sur-Gironde.

Les membres du groupe se retrouvent dans la nécessité d'interroger la valeur d'échange face à d'autres valeurs (usage, esthétique). Étant donné que tous accordent beaucoup d'importance à leurs attachements, les biens ou services acquièrent pour eux une valeur par l'intensité et la longueur de la chaîne des différents attachements et médiations qui les ont permis. Ils accordent une part importante aux dons, aux échanges et à la solidarité. Pour ce petit groupe, la valeur d'échange doit s'inscrire dans une économie générale de convivialité de manière à retrouver sa fonction sociale (Callon & Latour, 1997). Une tension entre les possibilités opérationnelles et le modèle économique interroge. Différentes positions se font jour. Celle de Joris M. est la suivante :

« Je m'interroge sur la notion même de modèle économique projeté sur ce genre d'objet comme Visages-Paysages. J'ai rencontré cette semaine l'association d'Asques et d'ailleurs²⁰⁶ sur Saint-André-de-Cubzac qui bosse sur l'éducation à l'image. Eux, ils ont un modèle économique de l'ESS [Économie sociale et solidaire] pour financer des salariés qui agissent sur l'éducation à l'image et ils se sont auto-installés sur un mandat de service public, sur lequel ils ont du financement public. Rien que pour agir là-dessus, c'est compliqué, car c'est un modèle économique associatif, en maillage avec l'institution, et donc ils essayent de garder leur liberté là-dedans. C'est le jeu même. Ça, c'est une des trajectoires possibles d'associations qui veulent agir avec des moyens salariés, y compris sur la durée. Il y a les associations culturelles qui ont d'autres modèles économiques : souvent au projet, avec des financements moins pérennes, des financeurs spécifiques à leur milieu. Du coup, des modèles de salariat spécifiques à ce domaine-là. Il y a d'autres associations citoyennes habitantes. Dans ce projet-là, n'y a-t-il pas une volonté intrinsèque d'être frugal de base ? Le but même, c'est d'aller vers de la frugalité, donc, en fait, de mobiliser le plus cher et justement ce qui n'a pas de prix : c'est justement les gens et la façon dont les gens donnent du temps, volontairement dans une dynamique collective. Je me demande dans quelle mesure, sans doute sur un modèle aussi hybride que ça, dans les différentes dimensions de recherche, d'action de militantisme, d'invention institutionnelle, de maillage avec des actions très concrètes, comment nous allons pouvoir jouer avec des actions qui sont dans un certain modèle, avec des financements dans un certain espace, avec un certain cadrage, et dans lequel on fait des concessions pour jouer avec l'institution, et des espaces où l'on va mobiliser d'autres leviers ; et comment on va inventer une articulation de ça dans un espace associatif. On doit être vigilant à ne jamais verser dans aucun des deux schémas. »

²⁰⁶ D'asque et d'ailleurs est une association qui s'est installée en 2020 à Saint-André-de-Cubzac en Haute Gironde. Elle se définit comme productrice d'images, vectrice de pédagogie innovante et comme un laboratoire d'expertise. Sa philosophie générale est d'être co-créatrice d'un monde en transition (url : <https://www.dasquesetdailleurs.fr/>)

David S. (cf. I., « Récolter et transformer des discours en contes paysagers, Prendre en considération. »), artiste conteur de l'association *Nous Autres* et trésorier de l'association Visages-Paysages, représente une autre position. Avec les membres de son association, ils ont pris l'habitude professionnelle de peser sur la commande publique grâce à de nombreuses relations d'influences et d'intérêts réciproques entre élus, techniciens, chargés de mission et direction de structures, avec lesquels des relations de confiance se sont installées :

« Nous, on essaie de précéder les attentes du département. On travaille par projet. Nous, on ne peut absolument pas se passer d'argent public. Si tu veux pour nous la frugalité... Nous, on opère sur un mode professionnel ; donc, on est obligés d'avoir du financement et donc on est obligés de se coller aux institutions. Nous, ce que l'on essaie de faire, c'est avoir un temps d'avance. On essaie de comprendre là où ils aimeraient aller, mais ils n'y arrivent pas. Par inertie, par lourdeur. Ils n'y arrivent pas du tout ! Et nous on leur fait des propositions sur lesquelles ils viennent avec de vrais budgets²⁰⁷. »

Joris M. précise sa pensée et souligne une sorte de nœud qui apparaît moins comme un problème politique que comme un nœud éthique :

« Pour moi, la distance morale qu'il y a entre les institutions dans lesquelles j'évolue et la dynamique que l'on a dans cette pièce, pour moi, là, il y a quelque chose d'inconciliable. C'est diamétralement opposé. Ce n'est pas politique, c'est éthique. Et ce n'est pas du tout au sens des personnes. C'est une question de jeu institutionnel purement. Il y a un poids du jeu institutionnel qui empêche dans ces espaces d'inventer certaines choses. Inventer dans ces espaces-là des choses dont nous sommes en train de parler ici, c'est impossible. Pour des raisons structurelles qui échappent aux gens. Ils en héritent et sont dans l'incapacité de changer cela de l'intérieur. Ces structures-là ont une rigidité et un ancrage tellement complexe et tellement profond que cela détruit la possibilité dans les gens. La poésie est un langage qui est incompréhensible et inacceptable pour l'institution, dans l'institution. Au mieux, on l'accueillera comme décoratif. Ce n'est pas le même logiciel ! Attention, ce n'est pas une critique de l'institution qui est la quille de notre société. Pour moi, elle n'est pas en capacité de porter le changement au degré où on l'envisage ici et c'est peut-être pas son rôle non plus. »

²⁰⁷ Extrait rencontre Visages-Paysages, 6 novembre 2021, Saint-Ciers-sur-Gironde.

Il faut bien comprendre à ce stade que cette tension éthique, en tant que « chaînon manquant » constitue une difficulté native du projet initial de CHP (cf. 2.2.1). Le projet-recherche n'a pas cherché à réformer l'institution, mais n'a pas non plus minimisé ou éclipsé sa présence. *A contrario* la posture théorique, pratique et méthodologique, posée à l'origine, a consisté à rechercher ouvertement des arrangements institutionnels pour pouvoir venir les interroger. Cette posture nécessite probablement d'être explicitée ici.

5.1.2. La fonction politique de « brouilleur de frontières »

Dans un monde en transformation, et sous le régime d'incertitudes éco-climatiques, il apparaît que les trajectoires et le devenir des institutions est un enjeu crucial (Descola & Pignocchi, 2022). Je pose ainsi l'hypothèse que les capacités de transformation et d'adaptation des territoires seront hétérogènes, variables et aléatoires, et ce pour différentes raisons : leur réalité historiographique, matérielle et immatérielle, ainsi que les différentes configurations locales faites de relations entre gens et lieux. Selon mon hypothèse, les territoires qui développent des innovations méso-paysagères auraient une complexion institutionnelle différente et plus favorable à des transitions politiques méso-écologiques. Comme souligné par Joris M., ces transitions ne relèvent peut-être pas du rôle des institutions politiques (en tous les cas, pas seulement). Il importe de bien garder à l'esprit que leur logiciel matriciel est inscrit dans des présupposés culturels et politiques modernes (environnementalisant, naturaliste et dual, voir 1.3.4) difficilement compatibles avec des approches mésologiques.

Le philosophe et économiste Frédéric Lordon dans un travail de constitution d'une science sociale spinoziste définit l'institution comme la cristallisation de la puissance de la multitude formée par capture (Lordon, 2018). Il pose alors par construction que :

« L'institution affecte *simultanément* et *identiquement* un grand nombre d'individus – tous ceux qui se trouvent sous son ressort. En d'autres termes elle produit un affect commun à grande échelle. "Commun" et "à grande échelle" : ce sont les deux caractéristiques de l'affect institutionnel. » (Lordon, 2010)

Il faut dès lors entendre « institution » dans un sens élargi : la langue, l'État, la monnaie sont, par exemple, des institutions qui ont le pouvoir d'affecter le plus grand nombre.

Ainsi, par le jeu des affects, le fait institutionnel est une dynamique dialectique entre trois dimensions en interaction, telles que proposées par René Lourau, *l'institué, l'instituant et l'institutionnalisation* (Marlin & Duprat, 2023). Selon cette compréhension, la question des transformations sociales est liée à de nouveaux régimes d'affects qui adoptent de « nouvelles lignes de désir » (Deleuze & Guattari, 1980) lesquelles reconfigurent les relations politiques. Mais une fois remaniés par ces nouveaux régimes, les individus se réinstallent dans « la vie courante » car personne ne peut rester longtemps en suspension dans un remodelage perpétuel. L'institution peut alors être comprise comme un instance régulatrice qui donne sens à la vie sociale :

« Les institutions sont des éléments régulateurs, normatifs et culturels-cognitifs qui, avec les activités et ressources associées, apportent stabilité et sens à la vie sociale. » (Bousquet *et al.*, 2022, citant W.R. Scott, p. 109)

Toute vie collective se construit d'abord *au sein* de configurations institutionnelles multiples car le social est composé avant tout de normes et d'institutions (Lordon, 2019). Il y a donc un enjeu à concevoir le fait institutionnel selon des arrangements affectifs et ce afin d'assembler au mieux ce que Norbet Elias nomme l'identité du *je* et l'identité du *nous* (voir introduction chapitre 4). D'un point de vue pragmatique, ces transformations institutionnelles ne peuvent être issues d'une simple théorie *ex ante* qui viendrait, après son élaboration conceptuelle, s'appliquer *ex post* sur des groupes qui s'institutionnaliseraient. C'est *par et dans* l'expérience, toujours au sens pragmatique, que les institutions se modifient, que d'autres *arrangements* voient le jour. Dans l'ouvrage *Attachement et changement dans un monde en transformation* sous la coordination de François Bousquet (2022), les auteurs analysent les arrangements affectifs (voir 4.1.2) au regard des arrangements institutionnels en mobilisant affects et attachements. Ils précisent alors deux chemins, selon que l'on s'intéresse plutôt à la règle ou à la relation, pour prendre en compte les affects et attachements dans les faits institutionnels. Le premier chemin est celui où prime la qualité de la règle :

« On apprendra peut-être par ce type d'étude que, selon que l'attachement des personnes est plutôt "actif", "traditionnel", "social", "environnemental", etc., les arrangements institutionnels seront plus ou moins résilients, sensibles à des instruments économiques ou règlementaires, etc. En bref, la prise en compte des attachements améliorera la compréhension et la qualité des arrangements institutionnels. » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 86)

Le second chemin est celui où prime la relation et les arrangements affectifs constituent l'objectif. En conséquence, dans ce type d'étude, l'arrangement institutionnel est compris comme un arrangement affectif particulier :

« Les processus [d'arrangements affectifs] sont plus que des relations entre acteurs et lieux, plus que des réseaux. Il est nécessaire de prendre en compte la potentialité d'action issue de leur histoire, de leur co-émergence. L'assemblage se structure à travers des relations inégales de pouvoir, ressources et connaissance. » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 86)

Il me semble que c'est ce deuxième chemin qui permet de mieux comprendre les effets d'arrangements institutionnels produits par la démarche de CHP. En la positionnant *en voisinage* des institutions de politiques publiques locales (élu, agent, technicien), et ce dans une relation de confiance, la multiplication des dispositifs de fabrication des savoirs-outils paysagers habitants et la mise en synergie de foyers paysagers (voir 6.2.2) a opéré différents arrangements affectifs et institutionnels. Durant, l'expérimentation j'ai pu observer combien des individus, qui participent aux institutions, peuvent avoir des affects *contrariés* et cherchent, d'un point de vue pragmatique, une résolution selon leurs positions au sein de l'institution (mais aussi en dehors) grâce à des pouvoirs d'agir différents. En conséquence de quoi des arrangements affectifs, comme autant d'arrangements institutionnels, peuvent alors voir le jour. En ce sens, la dimension habitante mésologique permet souvent d'accéder aux gens en dehors de leurs postures, de leurs fonctions, des leurs jeux d'acteurs habituels que la scène sociale institue. La CHP est donc finalement plus conçue comme un écosystème de *lieux*, de *liens* et de *gens*. En tant qu'innovation politique méso-paysagère elle constitue un sujet politique « *brouilleur de frontières* » :

« Un sujet politique est "un opérateur qui joint et disjoint les régions, les identités, les fonctions, les capacités existantes dans la configuration d'une expérience donnée (Rancière, 1995, p. 65)" [...] En ce sens, n'importe quel opérateur, humain ou non humain, est capable de devenir un sujet politique, en quelque sorte par destination, s'il parvient à mettre ensemble des choses qui n'ont pas au départ de connexions intrinsèques, notamment parce qu'elles ressortissent en apparence à des régimes ontologiques différents (un tsunami et une politique énergétique), mais aussi s'il arrive à dissocier les choses que l'on croyait à tort liées (la croissance économique et le bien-être). Un sujet politique est ainsi un brouilleur de frontières qui, par sa situation ou son action, recompose les mondes : en redistribuant les éléments dont ils sont faits et leurs

relations, en exploitant consciemment ou inconsciemment la diversité des matériaux sur lesquels il agit. » (Descola & Pignocchi, 2022, p. 141)

Accepter, dans une perspective démocratique de transition socioécologique, le déploiement d'un tel « brouilleur de frontières » réclame, pour les institutions politiques, d'accepter de nouvelles positions dans l'institutionnalisation de nouvelles normes. Si elles y participent ce n'est pas pour *contrôler* ce qui s'y passe mais pour *permettre* qu'il se passe quelque chose. En laissant se développer localement un contre-pouvoir habitant les politiques publiques permettent l'émergence d'une *pluriversalisation* : de mondes, de manières d'agir, mais aussi de gestion de conflits ou d'association de collectifs socioécologiques en conscience. Ces innovations institutionnelles dessinent potentiellement de nouvelles cartographies de gouvernance territoriale. Dans cette expérimentation, la CHP est moins le « chaînon manquant » (voir 2.1.3) d'une chaîne qui remonterait des habitants à la décision politique – finalement elle ne travaille pas dans ce plan de compréhension des phénomènes de type « *Top down* et *bottom up*²⁰⁸ » – qu'un « maillon manquant » dans la toile des possibles transitions territoriales, de leurs différentes *versions*. Elle permet de poser des espaces/moments/réseaux qui s'attellent à la difficile tâche de ne pas séparer les questions éco-poétiques de notre co-habitation terrestre des processus démocratiques, qui, parfois se fondent sur d'autres logiques pour dépasser collectivement la crise de la modernité et « ouvrir des mondes à venir » (Descola & Pignocchi, 2022). Il me semble, à l'instar d'autres auteurs, qu'une véritable perspective politique de l'entre-lien(s) doit être soutenue par le nombre, c'est-à-dire par la « puissance de la multitude » (Lordon, 2019). La multiplication, voire leur généralisation, d'expériences locales de rupture ou de transformation, ne conduit pas obligatoirement à une forme politique complète. C'est une condition nécessaire, mais non suffisante, qui permet le remaniement des imaginaires et la mise en avant d'affects joyeux « dans la vie de la permanente tension entre continuité et changement » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 98) d'une démocratie participative locale paysagère. Cette dimension joyeuse d'une démocratie locale

²⁰⁸ Les expressions « *top down* » et « *bottom up* » désignent deux modalités de gouvernance opposées. Les expressions anglaises « *top down* » (de haut en bas, on dirait aussi en français verticale ou hiérarchique) et « *bottom up* » (de bas en haut ou parfois horizontale) tendent à remplacer dans le jargon politique et économique leurs équivalents « descendant.e » et « ascendant.e » (source url : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/>).

paysagère est soulignée, lors de nos échanges, par l'apport par un membre de l'association de la bande dessinée *Le droit du sol* d'Hervé Davodeau (2021) :

« Tout ça, c'est du temps long... Il est nécessaire de ne pas se laisser emporter par des affects tristes face à ce qui nous arrive. Je crois qu'avoir confiance en la convivialité permet de garder un sourire qui prend dès lors des fonctions politiques. Il y a donc une économie de convivialité et de frugalité à trouver. Néanmoins, cela n'en réduit pas l'effet, ni l'ambition.²⁰⁹ »

La réflexion menée fait apparaître qu'une démarche démocratique de participation habitante sur les questions de paysage ne peut se construire avec un seul opérateur tel qu'une unique coopérative imaginée à l'origine (voir 2.1.3) ; c'est plutôt un écosystème en réseau de *lieux*, de *liens* et de *gens* qu'il faut penser en synergie coopérative. Dans cet écosystème participatif, les envies, les possibilités et les implications de chacun seraient différenciées. L'architecture générale de l'écosystème doit pouvoir prendre en compte cette diversité pour permettre à chacun de trouver la mesure de son implication. Il en découle la nécessité de penser une « ligne de flottaison » qui permet de séparer les activités formelles de celles qui sont informelles. Ce réseau, ses actions et son implantation n'émergent pas des politiques publiques mais d'une certaine gouvernamentalité²¹⁰ habitante comme point de fixation de transitions politiques méso-paysagères :

« Si la participation peut être analysée au moyen du concept de gouvernamentalité, c'est parce que cette notion permet d'articuler deux dimensions de la production d'un ordre politique et social. Comme le signalent Pierre Dardot et Christian Laval (2010), la gouvernamentalité renvoie à la jonction toujours aléatoire et incertaine entre une "rationalité gouvernementale", prétendant exercer une influence directe ou indirecte sur le comportement des individus, et une "subjectivation", qui conduit les individus à s'associer (consciemment ou non) ou à résister

²⁰⁹ Extrait rencontre Visages-Paysages, 6 novembre 2021, Saint-Ciers-sur-Gironde

²¹⁰ Le terme de « gouvernamentalité », issu de l'appareillage philosophique de Michel Foucault, est mobilisé dans les recherches concernant la démocratie participative dont l'analyse critique ne relève ni de la démythification, ni du rejet radical. La démocratie participative y est pensée « comme l'espace d'une redéfinition des modalités de gouvernement, produites de concert par l'ensemble des acteurs qui y prennent part. Pas de manipulateurs ni de manipulés ici, mais des acteurs sociaux aux stratégies hétérogènes qui s'accordent, plus ou moins explicitement, sur l'idée que l'ordre politique se construira désormais de façon plus "participative" (Pestre, 2011). » (Gourgues *et al.*, 2013)

à ces prescriptions comportementales. Dans ce sens, la participation peut être abordée comme un point d’ancrage d’une gouvernamentalité contemporaine. » (Gourgues *et al.*, 2013)

Je propose de mieux expliciter cette question de la gouvernamentalité appliquée à l’écosystème Visages-Paysages qui se situe alors « entre deux eaux ».

5.1.3. L’écosystème Visages-Paysages « entre deux eaux »

Le paysage permet d’aborder la question de nos manières cosmopolitiques de cohabiter le monde. Ainsi, lors de nos échanges, les membres de Visages-Paysages s’accordent sur l’importance des enjeux de démocratie socioécologique mais en évitant des « *formes pseudo-démocratiques*²¹¹ ». Le réseau Visages-Paysages qui se met en place et qui s’étend, dans les pratiques, sur un territoire Haut Girondin ; c’est-à-dire qui correspond à une agrafe entre le sud Charente et le nord métropolitain (cf. 2.3.1) agrège des personnes impliquées sur ces enjeux à différentes échelles territoriales. La tension éthique, précisée plus haut, induit que ce réseau se doit de naviguer entre « deux eaux » que sépare une ligne de flottaison entre le formel/visible et l’informel/invisible. Je propose de m’arrêter un peu sur cet aspect. Au-dessus de la ligne de flottaison, du côté visible/formel, le réseau travaille à construire une démarche territoriale de démocratie paysagère : à quelles paroles sommes-nous attentifs ? Quels espaces et quelles temporalités retenir ? Quel cadre pour les débats/controverses ? Comment construire les situations/objets permettant la mise en dialogue de ces questions ? C’est ainsi que les savoirs paysagers habitants ; leurs conditions de production et la réflexivité permise par la recherche ; leur mise en débat et les échanges qu’ils suscitent ; les relations diverses qu’ils créent (coopération, discussion, solidarité) sont apparus comme étant au cœur de la démarche de CHP. De là, plutôt qu’une coopérative centrée sur un seul agir coopératif²¹², c’est la forme d’une université populaire de paysage²¹³ qui s’est peu à peu précisée lors des échanges. Le groupe s’est accordé sur l’importance que la CHP participe d’une « culture paysagère » locale

²¹¹ Extrait rencontre Visages-Paysages, 6 novembre 2021, Saint-Ciers-sur-Gironde.

²¹² Pour explorer l’angle spécifique de la coopération territoriale, voir le travail du laboratoire d’action-recherche-expérimentation de l’Institut des territoires coopératifs (url : <https://instercoop.fr/>).

²¹³ Une université populaire est un organisme d’éducation populaire, dont l’objectif est la transmission de savoirs théoriques ou pratiques pour tous (source : Wikipédia, consulté en juin 2021).

et habitante – sur laquelle je vais revenir un peu plus en avant. A contrario, sous la ligne de flottaison, le réseau agit de manière informelle : il s'organise de la manière la plus fluide pour favoriser des coopérations concrètes ; il cherche à complémentariser les initiatives/démarches et à faciliter leur réalisation selon des moyens qui relèvent de l'autonomie et de l'auto-organisation et selon les ressources de chacun.

Dans ce modèle « entre deux eaux », l'association Visages-Paysages devient un atelier-laboratoire qui s'organise de manière associative et d'où l'on peut produire et organiser les moyens nécessaires pour alimenter une Université populaire de paysage s'appuyant sur les savoirs paysagers habitants. C'est une cheville ouvrière qui a une dimension opérationnelle et dont la démarche relève d'une éthique de recherche d'ordre scientifique. Elle doit être autonome à l'égard aussi bien du modèle économique que de ses financements. Dit autrement, c'est un laboratoire d'innovation socioécologique dont le travail doit permettre une réflexivité optimale afin de construire et d'améliorer par expériences/essais sa pertinence. En décembre 2021 une première carte mentale synthétise ces réflexions (Figure 108).

L'ÉCOSYSTÈME VISAGES//PAYSAGES DANS UNE ÉCONOMIE DE CONVIVIALITÉ ET DE FRUGALITÉ

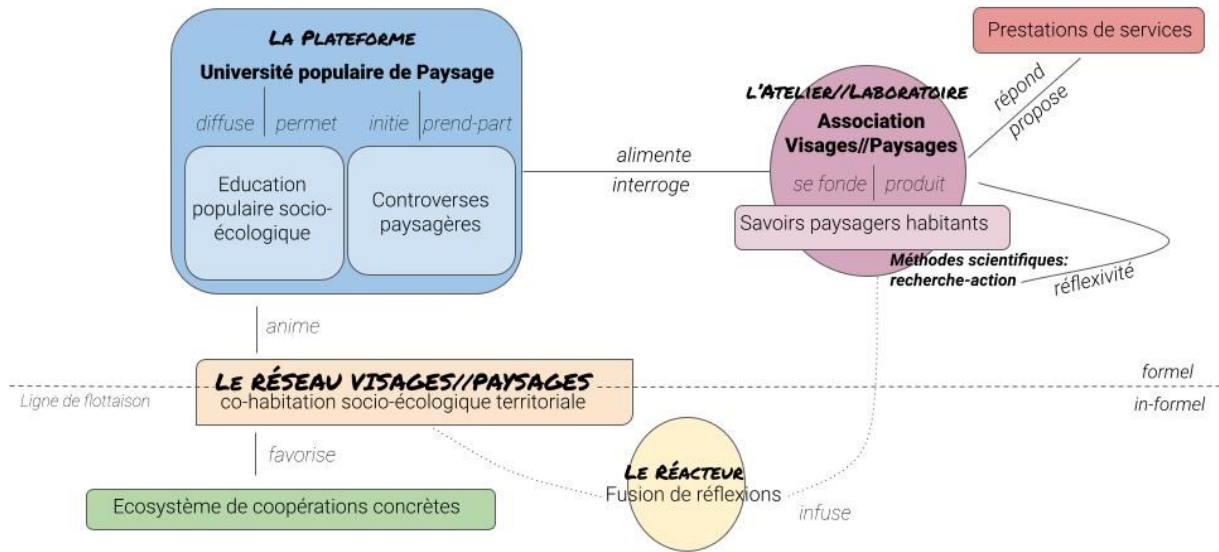


Figure 108 : Carte mentale de l'écosystème Visages-Paysages

Une première synthèse du groupe de réflexion est envoyée le 12 décembre 2021 aux participants, puis commentée et amendée. La démarche s'appuie sur un *réseau Visages-Paysages* de lieux, de liens et de gens. Une « ligne de flottaison » sépare les pratiques formelles disposant d'une *plateforme* (Université populaire de paysage) et un *d'atelier-laboratoire* (association Visages-Paysages) et des pratiques informelles de coopérations concrètes. Dans ce schéma le *réacteur* est un espace de réflexion qui s'apparente au groupe qui s'est réuni pour avancer sur la formalisation de la CHP (cf.5.1.1) (source : Grégory Epaud, 2021).

5.1.4. Une Université populaire de paysage : « cultures de paysage » et contre-culture paysagère

L'Université populaire de paysage²¹⁴ est l'entité formelle qui opère dans le domaine visible au cœur de la CHP. Son ambition recoupe l'ancien projet – pourtant toujours d'*actualité* (Briffaud, 2011) – du géographe Alexander Von Humboldt :

²¹⁴ « Les Universités populaires (UP dorénavant) constituent un ensemble hétérogène d'associations se donnant pour objectif de diffuser les connaissances auprès d'un large public. Elles partagent cet objectif avec d'autres structures comme les Universités inter-âges ou les universités de tous les âges. Mais la différence notable tient dans le fait qu'elles se développent comme des projets associatifs autonomes des Universités, revendiquant la notion de "populaire" et mobilisant des intervenants n'étant pas exclusivement issus du monde enseignant. Elles se fixent des objectifs d'accès du plus grand nombre aux savoirs dans une logique de renforcement de l'exercice

« Il s'agit pour l'individu, selon la formule de Humboldt, de s'élever à l'humanité. "L'éducation individuelle ne peut continuer que dans le contexte plus large du développement du monde". En d'autres termes : l'individu n'a pas seulement le droit, mais aussi le devoir de participer au développement du monde qui l'entoure et de s'élever à l'humanité²¹⁵. » (INJEP [2018] *Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède*. p. 36-37)

En premier lieu, l'Université populaire de paysage est une plateforme qui se pense comme *porte-parole* et *contre-pouvoir* à l'échelle des territoires et dont la finalité est de construire, en partant de différentes situations paysagères, une démocratie prenant en compte les dimensions éco-poétiques de l'ordinaire. Elle s'appuie donc d'abord sur un enjeu important d'éducation populaire socioécologique ; en l'occurrence, il s'agit de construire des savoirs et savoir-faire qui participent d'une construction collective et réflexive du territoire dans ses dimensions relationnelles socioécologiques. Cette vocation s'incarne dans : l'implantation du réseau des jardins-écocitoyens et le tissage d'une trame locale ; la construction de médiations et d'arrangements affectifs et institutionnels par les contes paysagers ; et l'animation des portraits paysagers. En second lieu, l'Université populaire de paysage prend part au champ politique entendu comme arène de mise en débat. De ce fait, elle peut se donner comme objectif de construire au mieux des controverses paysagères auxquelles elle peut politiquement participer en précisant à sa manière les conditions du débat (exemples cités lors d'échanges : possible extension d'une zone d'activités à Saint-Aubin-de-Blaye et son dispositif de consultation publique ou projet de parc éolien dans le marais de Saint-Louis et Saint-Simon²¹⁶).

de la citoyenneté et de consolidation du lien social. » (Source : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, INJEP, url : <https://injep.fr/>)

²¹⁵ Pour consulter le rapport *Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède* URL : <https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/rapport-2018-01-univpop.pdf>.

²¹⁶ Deux situations à fortes controverses sont apparues sur le territoire de la CCE peu de temps après le début de l'expérimentation : l'extension d'une zone d'activités pour accueillir du réseau logistique connecté à l'échangeur autoroutier de Saint-Aubin-de-Blaye (cf. 2.3.1). Cette extension importante visait des ensembles forestiers et de nombreuses voix se sont exprimées en critiquant les logiques gouvernementales du « éviter, réduire, compenser » (ERC) et le dispositif de consultation publique mis en place. Aussi, la reprise par « EDF renouvelables » d'un projet de parc éolien dans le marais de Saint-Louis et Saint-Simon. La contestation locale a mené au *statu quo*. A l'époque, un éleveur de bovins en circuit court, rencontré pour un parcours commenté, me demande de participer aux réunions publiques : « *Tu te rends compte ! Le paysagiste qu'à fait l'étude nous a dit que notre marais n'avait pas de valeur car il n'avait jamais été peint ! Faut que tu viennes...* » (extrait journal de chercheur, 12 septembre 2018). J'ai considéré que ces situations conflictuelles à très fortes controverses, pouvaient engager le travail dans des

Mais elle doit aussi être à l'initiative de propositions. C'est ainsi que, sur la base du travail effectué avec les membres du collectif, il a été proposé que le marais de La Vergne soit reconnu comme personnalité juridique, s'agissant de protéger non pas un « environnement », mais un paysage-(mi)lieu pensé dans son tissu d'interrelations entre humains et non-humains (cf. 3.1., « Récolter et transformer des discours en contes paysagers, Comprendre un bassin versant à l'eau patiente, un estuaire maritime transformé. »). Il est important de mieux préciser les bénéfices pour les territoires d'aborder les questions culturelles et de paysage sous une forme de démocratie participative. Comme nous l'avons vu (voir 1.2.2), selon l'historien Kenneth Olwig le paysage est :

« Une histoire vernaculaire, “populaire”, de l'usage, de la valeur et de la transformation culturelles, et non une vision réservée à une élite. » (Kenneth Olwig *dans* Wylie, 2015, p. 154).

A ce titre Wylie (2015) analyse les travaux du géographe David Matless qui dans son ouvrage majeur *Landscape and Englishness* (1998) s'appuie lui-même sur la philosophie de Michel Foucault pour étudier les relations entre paysage, identité et citoyenneté dans le contexte de l'Angleterre du XX^e siècle. L'auteur évoque la nécessité pour les géographies culturelles d'un mélange de matérialité et de sémiotique qui opéreraient :

« moins par des images *du* paysage, que par l'examen des objets et pratiques (dont peuvent faire partie des tableaux, des écrits, etc.) qui *produisent* des paysages. » (Wylie, 2015, p. 179)

En reprenant les analyses foucaaldiennes des liens entre vision, propriété, autorité et pouvoir, il embrasse un ensemble large et éclectique de sujets et de pratiques (naturisme, organicisme, scoutisme, planification urbaine, campagnes anti-déchets, écologie, fascisme, santé, socialisme, entretien physique) qui vont :

directions trop difficiles à analyser au vue de l'avancée de la recherche-projet et, qu'en conséquence, elles ne pouvaient constituer un Atelier transversal de paysage (ATP). Je me suis donc tenu, en accord avec ma direction de thèse, éloigné de ces terrains. Néanmoins, il semble que la maturité du réseau Visages-Paysages fasse qu'il y aurait, à présent, un intérêt à prendre part à ces controverses.

« [des] corps anglais à l'ensemble des pratiques de discours tendant à réguler et canaliser les actions corporelles, selon les modes censément les plus aptes à la production de sujets-citoyens anglais modernes, "formés par le paysage". » (Wylie, 2015, p. 180)

L'intérêt de ce travail est d'intégrer dans l'analyse des conduites non normées ou inattendues, des pratiques autres considérées comme marginales. Aussi, le paysage n'est pas réduit aux termes du débat post-structuraliste selon lesquels il est envisagé comme le lieu d'un simple rapport de domination entre voir, savoir et pouvoir. Au contraire, l'auteur montre que :

« Ni le "paysage" ni l'"anglicité" ne sont pourvus de quelque qualité essentielle ou intrinsèque que ce soit ; dans leur "hétérogénéité instable", ils existent plutôt comme des versions, des variations permanentes, sans original. Par conséquent, on peut toujours subsumer la question de ce que le paysage "est" ou "signifie" sous celle de savoir comment il fonctionne ; comme vecteur d'identité sociale et personnelle, comme lieu pour la revendication d'une autorité culturelle, comme générateur de profits, comme espace pour des modes de vie différents. » (Wylie, 2015, p. 180)

Ce faisant, la question paysagère s'inscrit dans une situation mouvante de recomposition de différentes institutions qui jouent à différents niveaux entre l'individu, le groupe et la société. Matless parle alors de « cultures du paysage », concept dans lequel il relie indissolublement paysage, subjectivité et citoyenneté²¹⁷ pour révéler de nouvelles subjectivations par des

²¹⁷ Ici, l'héritage de la pensée de Michel Foucault gagne à être précisé. Dans ses premiers travaux (*Folie et Dérison. Histoire de la folie à l'âge classique*, 1961 ; *Les mots et les choses*, 1966 ; *Surveiller et punir*, 1975), Michel Foucault étudie, sur la base d'un important travail historiographique (« généalogique »), comment les régimes de savoir/pouvoir fondés sur l'observation et la discipline normalisent les comportements individuels par une action directe sur les corps ou les pratiques corporelles. Il analyse ainsi comment, depuis le XIX^e siècle, dans l'« épistémé » occidentale, la figure et les positions du sujet sont des « produits » issus de différents régimes de discours et de mécanismes de savoir/pouvoir disciplinaires. Dans une œuvre plus tardive, *Histoire de la sexualité* (1976-1984), il étudie les différents modes de « subjectivation » pensés comme relevant non plus seulement d'une opération de pouvoir disciplinaire sur des corps passifs, mais d'un exercice de soi sur soi, d'un « souci de soi » seul ou avec l'aide d'autres. Il y développe alors des concepts complémentaires tels que « l'esthétique de l'existence » et « le soi éthique ». Par-là, Michel Foucault propose une analyse inédite du pouvoir selon laquelle il « faut cesser une bonne fois pour toutes de décrire les effets de pouvoir en termes négatifs [...]. En fait, le pouvoir produit : il produit du réel » (1975, p. 227). Ainsi, pour le philosophe, il faut comprendre le pouvoir dans ses manifestations diversifiées et disséminées ; il n'émane pas d'une source unique : « Le pouvoir est partout ; ce n'est pas qu'il englobe tout, c'est qu'il vient de partout » (1976, p. 122). L'ensemble de cette note de bas de page constitue une synthèse du remarquable et précieux travail de John Wylie dans *Paysage, manières de voir* (Wylie, 2015, p. 172-187).

pratiques du paysage et par la mobilisation concomitante du paysage, tant matériel que symbolique, dans les discours sur la citoyenneté, la santé, l'authenticité ou l'identité :

« En ce sens, son but fondamental [celui de Matless] est “d’envisager l’élaboration du sujet physique à travers le paysage, là où ce dernier n’est pas seulement un cadre d’action, mais un objet chargé culturellement. [...] Le paysage devient l’objet de codes de conduite et d’esthétique existentiels”. » (Wylie, 2015, citant Matless, p. 181)

En produisant localement des savoirs paysagers habitants médiaux tout en valorisant les coopérations ainsi que les usages et les savoir-faire méso-paysagers centrés sur l'expérience ordinaire socioécologique, une Université populaire de paysage se donne alors les moyens de développer, de manière située, une « culture paysagère ». Cette distinction, entre « cultures du paysage » et « culture paysagère », fait écho à celle d'Augustin Berque dans *La Pensée paysagère* (2008) tel que précisée par les paysagistes Cyrille Marlin et Stéphane Duprat :

« Il y différencie une pensée *sur*, à propos du paysage (on pourrait ajouter *par*, *avec*, *pour...*), d'une pensée qui serait *paysagère* à proprement parler. Autrement dit *de nature* paysagère. C'est-à-dire qui n'impliquerait pas le besoin d'ériger le paysage en objet ou but, même subjectif (comme représentation ou perception). En s'inscrivant dans la voie proposée par Berque, une action qui serait *de nature paysagère* n'impliquerait pas de forme d'“objectivation” ni d'instrumentalisation du paysage comme modalité nécessaire à l'action. » (Marlin & Duprat, 2023)

Cette « culture paysagère » entend infléchir les représentations et les pratiques culturalistes/naturalistes caractéristiques de la « culture du paysage » des institutions de politiques publiques. Elle favorise l'émergence d'une *contre-culture*²¹⁸ paysagère au sein des

²¹⁸ Dans le domaine des études culturelles (*Cultural Studies*), une contre-culture se définit comme une sous-culture partagée par un groupe d'individus mû par une opposition consciente et délibérée à la culture dominante. Pour autant, selon le sociologue britannique Dick Hebdige (2008) dans *Sous-culture, le sens du style* : « aucune sous-culture n'échappe au cycle qui mène de l'opposition à la banalisation, de la résistance à la récupération ». On ne peut définir le terme de « contre-culture » sans se référer à la polysémie du concept de « culture » que le sociologue Guy Rocher, dans le volume 3 de son *introduction à la sociologie générale* (1969) approche comme « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte ». Si la culture populaire se réfère à la tradition, à l'héritage, le terme de « contre-culture » se définirait plus comme un phénomène émergent d'une opposition à la culture dominante, formée d'éléments de la culture populaire. Pour Roszak dans *The making of a*

« cultures de paysage ». Plutôt que l'appareillage acteur-paysage-territoire, la CHP mobilise celui d'habitant-paysage-(mi)lieu (cf. 1.3.4). Plus précisément, en explorant l'expérience ordinaire dans l'invention du quotidien, une Université populaire de paysage participe et modifie – selon différentes potentialités relatives au temps long et au jeu des arrangements affectifs et institutionnels – pratiques, usages, représentations, subjectivations et relations. On comprend, dès lors, que :

« L'enjeu de contre-pouvoir qui s'inscrit dans la manière d'utiliser la notion de paysage au service de l'action est non pas de souscrire à l'idée qu'il s'agirait de le mettre, dans une logique de réification, entre les mains de qui que ce soit (les habitants par exemple, à travers le paysagiste...), mais plutôt de déformer les régimes de savoir qui normalisent sans le dire le sens de l'action paysagère et la transformation des environnements. » (Marlin, 2023)

Après avoir analysé dans cette partie les dimensions institutionnelles de l'innovation méso-politique à travers l'exemple d'une Coopérative habitante de paysage sur un territoire, je propose de déplacer la focale vers l'habitant, notamment vers ses compétences de l'habiter (concernement, capacitation, engagement), dans une perspective cosmopolitique de l'entre-lien(s).

5.2. Les capacités paysagères habitantes comme fondement des cosmopolitiques terrestres de l'entre-lien(s) : concernement, capacitation et engagement

Comme j'ai pu le montrer dans les chapitres précédents l'habiter n'est pas une activité passive mais active ; c'est un « art de faire » (de Certeau, 1990) qui relève de différentes habiletés qui, selon les contextes, trouvent ou non les possibilités de leur actualisation. Guillaume Faburel (2013) dans un article intitulé « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative » en retient trois spécifiques : le concernement, la capacitation et

counter-culture : reflections on the technocratic society and its youthful opposition (1969), la contre-culture se base sur des principes rejetant la « culture typique » ou la « culture majoritaire » aux moyens d'un ensemble de valeurs, de codes, de manifestations culturelles et artistiques (source : Wikipédia, consulté en juin 2022).

l'engagement. J'aimerais les analyser une à une en m'appuyant sur l'expérience de mise en place de la CHP.

5.2.1. Le concernement, les *liens aux lieux*

« Le *concernement* signe une [...] manière d'appréhender, de connaître et de ressentir le lieu, dans une relation construite, d'affects et d'attaches, et non pas dans une optique de maîtrise à tous crins. » (Faburel, 2013)

L'habitant n'est pas un agent politique libéral caractérisé par une absolue autonomie, mais un être relié, attaché, pris dans des arrangements affectifs méso-paysagers qui le *concernent*. C'est dans cette interrelation que s'opèrent les processus d'individuations singulières au travers des attachements aux lieux :

« Le lieu n'est pas l'espace ; il correspond à cette portion à *partir* ou *par l'intermédiaire* de laquelle nous agissons et que nous pouvons transformer de manière à modifier nos usages ou la perception que nous en avons. » (Zask, 2016, p. 209)

Ce *concernement* par les lieux correspond à la condition qu'Henri Lefebvre décrit dans *La production de l'espace* et que Joëlle Zask rappelle :

« Les groupes et les individus ne peuvent se constituer comme sujets de droit et acteurs que s'ils "produisent" un espace physique approprié et le contrôlent eux-mêmes. » (Zask, 2016, p. 207)

Cette condition n'est ni régressive, ni aliénante, ni exclusive. L'habitant tire de ses liens avec les lieux une ressource qui fait que l'appropriation ne signifie pas générer de l'exclusivité, mais du propre, de la singularité, de la personnalité (Coriat *et al.*, 2015). Il en résulte que l'habitant ne se réduit pas à la figure libérale de *propriétaire*. Pour autant, il est nécessairement *attaché* par *des liens* à *des lieux*. La mise en place de la Coopérative habitante de paysage – des jardins éco-citoyens aux exploitations en agro-écologie en passant par le marais de la Vergne – montre que les attachements ne renvoient pas nécessairement à des postures égoïstes ou fermées, et que l'« enracinement » n'est pas un vecteur d'inertie ou de blocage. Au contraire, ils peuvent

devenir le vecteur d'arrangements affectifs qui reconfigurent localement différentes relations cosmopoïétiques²¹⁹ :

« Dans cette dialectique circulaire entre les constructions territoriales, la configuration du monde de l'habitant qui en découle et les constructions idéologiques qu'il y opère ou qu'il développe, l'ouverture au changement provient d'émergences relationnelles. Pourquoi relationnelles ? Parce que ce n'est ni le changement d'extériorité du Monde ni le changement d'intériorité de l'habitant qui peut changer sa construction du Monde, mais bien la relation qui s'actualise de l'un à l'autre. Relation qui s'actualise différemment à un moment donné, dans une situation donnée, avec la présence ou non d'autres individus, dans le potentiel présent de part et d'autre de son champ corporel. Actualisation de la relation en soi inexplicable (par le chercheur) et non explicitable (par l'habitant) et pourtant fondatrice de ses discours sur le Monde et sur lui-même. » (Hoyaux, 2006)

Dans le cadre d'une approche méso-paysagère, chaque habitant est porteur de monde singulier auquel les attachements et dont les significations lui sont propres. Le travail d'un commun paysager, de soi à soi, de soi aux autres (humains et non-humains) et de soi aux mondes, relève dans cette perspective d'un enjeu cosmopolitique d'habiter la terre en « conscience d'habiter » (Barbe, 2016). Cet « habiter, en conscience d'habiter » est issu des travaux du géographe Frédéric Barbe (2016) qui étudie la situation de la « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes. Pour éclairer théoriquement le conflit, l'auteur mobilise, en se les appropriant, les notions de *topos* et de *chôra*, proposées par Augustin Berque dans sa mésologie (voir 1.3.1) :

« En important les concepts de *topos* et de *chôra* (Berque, 2000) dans le contexte d'un conflit d'aménagement ayant changé de nature, nous souhaitons rappeler que la relation au lieu (la relation d'un groupe dans et à une portion d'étendue terrestre) est une composante difficilement contestable de ce conflit. Au lieu mathématisé de l'aménageur (*topos*) et de l'élus visionnaire, est substitué, articulé, arrangé, opposé par une grande partie du mouvement, le

²¹⁹ L'expression est issue des travaux de l'artiste Kenneth White qui revendique une pratique cosmopoïétique dans le domaine de l'art. Très proche des approches géopoétiques comme celle du *Land art*, cette expression entend rendre possible une présentation du monde *en chair et en os* (Wunenburger, 1999). Néanmoins, dans la perspective que je souhaite porter, la cosmopoïétique fait référence à la compétence de l'habitant de *faire monde* par l'habiter, c'est-à-dire qu'il faut aller la chercher et la comprendre dans l'expérience ordinaire, et non dans la seule expérience de l'artiste. D'un point de vue paysager, cette cosmopoïétique ordinaire est le fondement des cosmopolitiques terrestres.

lieu existentiel et relationnel (*chôra*), souvent figuré dans la littérature des occupants comme “zone d’autonomie temporaire” (Bey, 1997) et de plus en plus “Commune”. L’habiter ainsi tourné est l’art d’être habitant d’un lieu, indigène. » (Barbe, 2016)

Cette distinction l’amène à identifier un régime spécifique d’habiter : « habiter en conscience d’habiter », qu’il définit ainsi :

« [C’est] un régime critique spécifique de l’habiter. Il engage la personne et le groupe dans le faire ensemble et le faire avec ce qu’on a et qui est là – ici et maintenant. En effet, “habiter” la Zad et le “mouvement” pose des questions existentielles en permanence. [...] Habiter en conscience d’habiter, c’est faire de la politique avec son corps, avec sa vie. C’est être un, relié aux autres et aux lieux. En tant que ressource relationnelle, l’habiter en conscience d’habiter (qui nous semble une forme de conscience politique particulière investissant la relation aux lieux) permet de mobiliser de nombreuses autres ressources de toutes natures. » (Barbe, 2016)

De ses relations aux lieux, l’habitant tire des ressources existentielles individuelles et collectives. La situation hors-norme de lutte, dont découlent des menaces existentielles, souligne de façon aigüe l’importante articulation entre le lieu comme commun de l’expérience partagée et une « politique du quotidien » (Zask, 2016, p. 215). Les productions de savoirs-paysagers habitants montrent combien il existe une créativité et un investissement dynamique de soi au monde. Si bien que les notions de « *concernement* » et d’« attachements » permettent de comprendre l’appartenance aux lieux non comme un processus identitaire exclusif où l’« enraciné » serait fixe, immobile, esclave des lieux²²⁰ et résolu à les figer dans une démarche de patrimonialisation ; mais comme une relation ouverte, en négociation, où l’habitant tente de ménager une place – sa place – par les arrangements affectifs qui le lient à différentes générations méso-paysagères. Cette dynamique inclusive – où le monde *fait sens*, car on lui donne *du sens* – rattache commun et communauté au travers de l’expérience sensible, de l’esprit rationnel et des imaginaires de différents collectifs (Luzi & Le Maître, 2018). Selon le paysagiste Cyrille Marlin, cette autonomie par les attachements constitue une possible définition de l’habitant dans le cadre de l’action paysagère :

²²⁰ Le terme vernaculaire est issu d’un dérivé de l’expression latine « *vernaculus* » (« de la maison, domestique, indigène, national, de Rome »).

« Dans la sociologie de Latour, l'acteur s'émancipe dans la mesure où c'est lui qui fait le choix de l'échelle des attachements dans lequel il est impliqué. Il me semble que cet acte de choix est une composante de l'*habiter*. Il me semble aussi que, d'une certaine manière, l'acteur dont parle Latour quand il prend ce terme de manière traditionnelle en le faisant correspondre aux êtres, qui se définissent par des modalités d'attachements, s'apparente à ce que l'on pourrait entendre par *habitant* dans le cadre de l'action paysagère. » (Marlin, 2022, p. 169)

5.2.2. La capacitation, l'autonomie par les liens

« Le second ressort, la *capacitation* (une des traductions possibles de l'*empowerment* anglo-saxon), prolonge le *concernement* par l'augmentation des libertés positives des individus permise par la prise d'autonomie en rapport aux savoirs. » (Faburel, 2013)

Les personnes qui s'impliquent le plus dans la démarche de CHP possèdent des trajectoires individuelles extrêmement diversifiées, hétérogènes ; cela dit elles ont en commun d'accorder une certaine importance aux attachements et à une forme d'autonomie réflexive. À leur manière, la plupart d'entre elles cherchent à réduire leur degré de dépendance à l'égard de médiations non voulues. Elles sélectionnent leurs attachements de manière critique et volontaire en jouant *sur* et *avec* leur marge de manœuvre. Il s'avère que l'intégration comme sujet d'étude de leur propre travail ou réflexion rejoint la réflexivité empirique dont je fais preuve en tant que paysagiste-chercheur. Cette posture réflexive rejoint la notion d'« enquête de sens commun » développée par John Dewey (Zask, 2015) (voir 2.1.1) où il s'agit de ne pas opposer les formes d'enquêtes ou d'investigations, en insistant sur leurs fondements dans la dimension quotidienne, menées par des scientifiques et d'autres individus ou professionnels. Cette réflexivité doit être, pour les personnes impliquées dans la CHP, au cœur de la démarche. Plus fondamentalement, elle doit participer d'une prise d'autonomie en remettant en question la primauté des savoirs experts sur les savoirs ordinaires²²¹.

²²¹ « Dans *Il faut défendre la société*, Foucault arguera qu'en faisant jouer la légitimation politique dans la légitimation scientifique, le discours sur la légitimité scientifique a pour effet de neutraliser la légitimité politique. Cet affaiblissement du politique, dira-t-il, se fait au profit d'une société de la norme. En émerge une nouvelle figure du contrôle social en la personne de l'évaluateur et des services publics orientés vers la gestion de la norme ; une société de la peur des marges qu'elle secrète et qui sous-tend l'appel à des mesures de sécurité toujours plus imposantes et envahissantes. On comprendra alors pourquoi, pour Foucault, "la critique des formes

Durant une rencontre Visages-Paysages, Sabine P., qui souhaite s'investir dans la démarche, synthétise cette idée au moyen d'une expression métaphorique « *nous sommes le verger !* » :

« Je me suis fait un verger. Au début, je taillais, je commençais à tondre et, maintenant on est à la sixième année et, en fait, je ne touche à rien. Tout ce qu'on m'a dit c'est vrai, c'est faux, je m'en fous ! Et j'observe mon verger. Nous sommes le verger !²²² »

La question des savoirs est au cœur du courant des sciences sociales qui mobilise la recherche-action (Resweber, 1994) d'où son importance dans la mise en place de la CHP par recherche-projet. L'observation de la fabrication des savoirs paysagers habitants permet de rendre compte, en partie, des différents types de savoirs qui circulent au sein des *gens* et des *lieux* d'un territoire. Ce sont soit des savoirs savants (historique, botanique, géologique, éthologique, etc.) qui s'échangent pour renforcer les attachements à des lieux ; des savoirs d'usage et savoir-faire qui s'acquièrent par expérimentation et qui s'échangent au sein de jardins ou par des formations qui augmente la technicité. Ce sont aussi des savoirs pratiques acquis par expérimentation dans des exploitations agricoles en transition qui s'échangent, se partagent. En saison basse, ce sont des retours d'expérience sur les réseaux sociaux qui participent d'une auto-formation permanente par la prise en compte du complexe socioécologique. Toutefois, les savoirs ne peuvent résumer l'ensemble des *capacitations* qui peuvent aussi être constituées de l'échange de graines, d'outils ou de plans en accès libre pour gagner en autonomie. Dans l'intention d'accompagner cette autonomie, le paysagiste-habitant (cf. 6.3.1) partage, au même titre que les autres, ses diverses compétences qui relèvent, en partie, de sa singularité, mais aussi de son apprentissage du paysage comme « science diagonale » (Bertrand, 1972). Il est capable, par exemple, de traduire différents langages (technique, savant, naturaliste, agricole, technocratique), d'être porte-parole devant un conseil municipal, ou d'aider à remplir des dossiers de demande de subventions dont la technicité peut représenter un frein.

d'accumulation du savoir est au moins aussi importante que la critique de l'accumulation du capital" (Foucault, 1994 : IV, p. 87-89). » (Blais, 2007)

²²² Extrait rencontre Visages-Paysages, 23 octobre 2021, Reignac.

En somme, l'échange de ces savoirs, d'objets ou de compétences, permis par la CHP, renforce l'autonomie par les liens comme commun (Verdier, 2021). Cette autonomie acquise par les savoirs et par la réflexivité ne produit pas de l'isolement : au contraire cela renforce les liens socioécologiques au sein de différents réseaux et ce à différentes échelles selon les intermédiations entre *gens* et *lieux* : départementales, régionales, nationales, voire internationales. L'autonomie ne vise pas l'exclusivité territoriale mais la composition de mondes communs, ainsi :

« L'analyse des rapports collectifs et notamment de la place de la démocratie dans ces initiatives laisse apercevoir que l'autonomie est un concept clé revisité : se fixer ses propres règles loin de tout dogmatisme, en cherchant à concilier un impératif d'efficacité (un certain pragmatisme) et leurs valeurs. Souvent loin des allants de soi participatifs, émerge une "société des égaux", reposant non plus seulement sur la défense de biens communs territorialisés, mais plutôt sur celle de mondes communs dessinés par un habiter socio-environnemental. » (Faburel, 2013)

Parmi les capacitations habitantes il faut aussi prendre en compte d'autres éléments importants, mais souvent négligés, qui participent de l'augmentation des libertés positives. Je voudrais ici en souligner une : la récurrence durant le projet de paysage, du partage d'expériences sensorielles que j'ai comprises progressivement comme une condition d'autonomie. Ceci est particulièrement vrai au sujet de l'expérience du goût, comme l'illustrent plusieurs situations : la nécessité d'apporter les premières pêches sur le marché pour les donner car « *elles sont trop bonnes* », l'organisation de nombreux déjeuners du « *jardin à l'assiette* », l'importance accordée au partage de la saveur d'un pain ou d'un miel partagé.



Figure 109 : le partage du goût comme capacitation

L'attention au goût comme gain d'autonomie est omniprésente durant la démarche de projet de paysage. Par exemple, à gauche, Ève L. prend la pose avec des productions de paysans que l'on partage lors du pique-nique sorti du sac après la diffusion des trois portraits-paysagers à Saint-Ciers-Sur-Gironde (voir 3.II). Au centre, le don de Lionel E., éleveur des marais, à l'occasion du repas qui a suivi la première représentation du spectacle « Les trois portes du Passage » à Étauliers (voir 3.I). À droite, une publication extraite de la page Facebook *Pour l'organisation du 4L Jardin* qui illustre les liens entre dimensions alimentaires et nourricières (Pelluchon, 2015) lors d'un repas improvisé dans le jardin, et qui est accompagné du commentaire : « Du jardin à l'assiette... » (voir 3.III)

À côté d'autres registres d'expériences la place du goût est très importante durant l'expérimentation. La philosophe Corinne Pelluchon (2015) développe dans son ouvrage *Les nourritures, Philosophie du corps politique* une phénoménologie du « vivre de » qui fonde une certaine idée de l'éthique et de la justice²²³. Les questions nourricières qui partent

²²³ A la suite de son travail sur une éthique de la considération et de l'importance de l'humilité (2018), la philosophe articule les questions phénoménologiques du « vivre de » à des enjeux politiques en l'occurrence à la cause animale et à l'écologie qu'elle inscrit au cœur d'une démocratie à réinventer à partir de ce qu'elle nomme : « les nourritures ». Dans ce projet, le paysage apparaît comme de la plus haute importance : « Lorsque nous aborderons le problème de la position sur terre, puis du lieu, qui fait partie des existentiels de cette phénoménologie des nourritures, il sera question du paysage, qui correspond au moment pathique et se distingue de la géographie comme le sentir se distingue de la perception. La référence au paysage débouche sur une pensée qui fait de l'esthétique un existentiel. » (Pelluchon, 2015, p. 49)

originaires du plaisir attaché au fait de vivre et qui nous impliquent quotidiennement dans différents rapports avec tous les vivants interrogent « la justice comme partage de nourritures » :

« Une humanité qui a perdu le sens du goût ne voit plus le mal qu'elle commet. Elle ne voit pas l'enlaidissement du monde, tolère la destruction des paysages et la disparition des espèces et encourage une exploitation des ressources qui est inséparable de l'exploitation des hommes et conduit à la famine et à la guerre. Une humanité qui cultive le sens du goût en commençant par avoir du respect pour celles et ceux qui préparent les nourritures, pour les paysans qui travaillent le sol, pour les animaux, et qui enseigne à ses enfants, dès leur plus jeune âge, à cuisiner et à recevoir des invités, est une humanité qui se remet dans son axe. L'éthique et la justice sont impensables sans ce point de départ. » (Pelluchon, 2015, p. 64)

En conséquence, les capacitantes habitantes relèvent tout autant de compétences – savoirs et savoir-faire – que d'éthique qui, en se couplant au concernement, engagent autrement dans les rapports paysagers.

5.2.3. Engagement et paysage

« Enfin, *concernement* et *capacitation* donnent corps à d'autres visages de l'*engagement*, qui se dessinent toutefois tous en retour comme une reprise de soi. » (Faburel, 2013)

Il faut bien comprendre que cet *engagement* habitant ne se limite pas aux champs sociaux, mais qu'il s'articule aux dimensions socioécologiques du paysage-(mi)lieu. Par exemple, le travail de Courbebaisse (2021) fait émerger cette articulation en analysant l'appropriation habitante dans des espaces « intermédiaires » des grands ensembles toulousains où « l'habiter devient engagement ». Au sein du réseau Visages-Paysages, il existe un sentiment de concorde vis-à-vis de l'intérêt de mettre à jour les dimensions existentielles du complexe socioécologique. Du fait d'un certain accord sur des significations partagées, s'opèrent alors différents assemblages porteurs d'un *faire ensemble*. Pour beaucoup, ce *faire ensemble* coopératif et solidaire est lié à l'enjeu même du paysage par l'*engagement*. L'extrait suivant de courriel de Valérie G., maraîchère qui s'est pliée à l'exercice des portraits-paysagers (cf. 3.II., « Concevoir des portraits-paysagers filmiques, Préparer le terrain. ») et présidente de l'association Visages-Paysages, me semble synthétiser assez clairement ces liens, rarement mobilisés, entre identité, *engagement* et paysage :

« J'ai pris conscience que nous nous sommes rencontrés il y a un an, en pleine crise covid et que la lecture de mon identité en a été perturbée.

J'aimerais replacer les choses :

Le portrait paysager était un exercice intéressant en ce qu'il parlait différemment des producteurs dans le paysage. Mais il m'a également enfermée dans un rôle nourricier alors que mon engagement dans le paysage ne se réduit pas à cela.

Je cherche par mon jardin à redonner une dimension humaine au travail agricole, activité très dévalorisée socialement et économiquement et pourtant pleine de sens. Mon activité est un prétexte à une action plus profonde : réactiver un territoire rural par la créativité et les compétences de ses habitants, mis en réseau.

En 10 ans, j'ai accueilli des écoles, des personnes handicapées, des gens en rupture sociale, des gens qui s'interrogent sur notre modèle. Oh que oui mon implication est politique !!

J'ai aussi accueilli des porteurs de projets agricoles qui viennent se frotter à la réalité technique et économique, je les aide à mûrir leur projet pour qu'ils ne se cassent pas les dents. Ce rôle est coûteux (je paie des personnes que je forme et je me substitue aux structures d'accompagnement qui ont d'autres objectifs que la réussite des porteurs de projet). Et ça, sans être rémunérée pour mon travail [...] mais c'est important pour modifier de l'intérieur et œuvrer à l'émergence d'un autre modèle agricole.

J'ai porté le projet politique du réseau agriculture biologique d'Aquitaine (FNAB) dans la transition régionaliste où je me suis confrontée à la résistance des Basques et des Périgourdins dans notre volonté de fédérer les structures d'accompagnement, j'ai compris leurs réticences et appris d'eux. Et cela fait écho à la radicalité exprimée hier.

J'ai initié des partenariats (achats groupés autour du jardin, travail collectif, banque d'entraide/groupement d'achat familial Biobeun'aise en 2010). D'ailleurs, je participe depuis quelques mois à un groupe de maraichers de proximité, où nous faisons ensemble (réflexion, achats groupés, bons plans, formations, ventes)... quelle joie !

J'ai pu réaliser cela avec l'aide de mes adhérents AMAP et ma clientèle du marché qui soutiennent mon activité de production, à qui il faut régulièrement rappeler qu'ils ne sont pas dans un lien seulement marchand... parce que certains n'ont simplement pas conscience des enjeux d'une telle entreprise (ou n'ont pas envie de s'impliquer autant). Là encore, c'est une démarche politique au-delà des partis.

J'ai aussi fait du théâtre au côté de Cécile B., socialement engagée également. Nous avons écrit une pièce sur Alzheimer (collectage) nous avons joué « Aménagement concerté » (critique des grands travaux d'aménagements à l'insu de la population trop peu impliquée...) et une pièce sur l'arrivée au pouvoir de "l'homme providentiel" et de ses promesses.

Voilà mon portrait un peu plus complet qu'il m'était nécessaire de vous livrer dans ce lien affectueux qui se crée.

Je projette bien d'autres choses pour cet éco-lieu qu'est mon jardin, mais je n'ai, pour le moment, pas les moyens financiers pour les réaliser. Toutes ces implications ci-dessus sont coûteuses et prennent déjà beaucoup de temps et d'argent à ma famille qui s'est aussi agrandie. Toute est une question d'énergie commune, de temps long et d'équilibre propre à chacun. » (Extrait courriel Valérie G., objet : Pour faire ensemble, 7 novembre 2021)

Ici, la question du paysage est donc directement liée aux usages communs de pratiques et de valeurs individuelles et sociales reliant : une culture de soi à soi, de soi aux autres, de soi au reste du vivant qui fonde un *engagement paysager* habitant. Cette manière d'aborder le paysage rappelle, dans une certaine mesure, le concept de « communauté politique » qui, d'après l'historien Kenneth Olwig, trouve son origine dans le mot allemand *Landschaft*, racine du mot anglais *Landscape* :

« À l'origine, explique Olwig, bien avant que l'invention de la perspective en peinture ne mène à sa redéfinition picturale et scénique, le paysage était *une sorte particulière d'entité légale et politique* : "La signification première de *Landschaft* semble avoir été une communauté politique définie en termes judiciaires, et non une zone définie en termes d'espace. [...] la coutume et la culture définissaient un *Land*, non les particularités physiques géographiques – c'était une entité sociale qui trouvait son expression physique dans le territoire placé sous sa loi. [...] Le *Land* était défini initialement par un ensemble donné de droits coutumiers, qui a dû se développer historiquement à l'intérieur et au travers des agissements des corps judiciaires d'une communauté donnée, définie légalement". » (Wylie, 2015, citant Olwig, p. 294)

L'origine du paysage en tant qu'*entité légale et politique* produit une confusion sémiotique des peintures de paysage flamandes qui illustrent non un assemblage d'objets *en tant que* paysage, mais des mœurs et des coutumes qui règlent la vie locale et *qui font* paysage :

« Ainsi, conclut Olwig (on revient à la question de la peinture), ce que montre la peinture de paysage flamande et néerlandaise, c'est moins un territoire visible qu'un ensemble d'activités humaines. Ce qui intéresse ces peintres, c'est moins la disposition des champs, des chemins, des villes et des rivières, que la façon dont ils sont investis par l'action humaine et organisés par la communauté politique. Cette peinture de paysage est une peinture des mœurs et des coutumes qui règlent la vie locale, c'est une peinture politique, et non pittoresque, malgré les apparences. » (Besse, 2003)

À l'époque où le concept d'*artialisation* d'Alain Roger était encore très débattu²²⁴ (voir 1.2.1), Besse conclut par ce qu'il nomme un argument « polémique » : « il faut dire que le paysage est du côté du local, du côté de ce que dans notre langage politique contemporain on appellerait le "pays" ou le "territoire" » (Besse, 2003). La philosophe Corinne Pelluchon écrit à ce propos :

« Le mot "pays" désignait à l'origine l'habitant d'un *pagus*²²⁵, c'est-à-dire d'un village ou d'un canton, avant de référer à un espace délimité et organisé par l'homme. Le paysage est formé par les habitants d'un pays, en particulier les paysans qui ont creusé, gravé, taillé, sillonné et tracé des formes de façon durable sur un support plus ou moins résistant, leur donnant telle ou telle allure d'ensemble (exprimée par "-age"²²⁶). » (Pelluchon, 2015, p. 105)

Très éloignés des débats théoriques culturalistes, les liens entre communauté politique, engagement et paysage me semblent d'ailleurs être contenus tous ensemble dans l'expression de *Paysculteur* que Pierre L., éleveur/maraîcher, utilise dans les portraits-paysagers (cf. Chapitre 4) :

« Paysculteur, alors, pour moi cela a plein de sens. C'est celui qui sculpte le paysage. Le paysan qui sculpte le paysage. Le paysan, c'est pas que celui qui fait passer le rotovator dans son champ et qui récolte ce qu'il a semé. C'est aussi celui qui fait vivre les campagnes, qui fait que les campagnes sont belles, tout en produisant pour les environs, pour nourrir les animaux ou nourrir les humains, les voisins, les villages voisins²²⁷. »

L'imbrication du *concernement* (participer et faire partie d'un [mi]lieu), des *capacitations* (comme compétences et travail) et de l'*engagement* (s'impliquer et être impliqué dans des relations socioécologique) apparait comme le fondement des compétences paysagères habitantes mobilisées par la CHP. Maintenant qu'elles sont mieux définies, ces compétences

²²⁴ Pour une synthèse de cette controverse voir Chouquer, G. (2002). À propos d'un contresens partiel sur « Pays » et « Paysage » dans le *Court Traité du Paysage d'Alain Roger. Études rurales*, n° 161-162, p. 275-288. Pour plus d'éléments d'analyse sur les relations entre *pays* et *paysage*, voir Luginbühl Y, (2014). *La mise en scène du monde, Construction du paysage européen*, Éditions CNRS.

²²⁵ Le verbe *pango* issu du latin agraire signifie « planter ou enfoncer des piquets », puis, par extension, « limiter ».

²²⁶ Ce même suffixe, qui exprime une idée d'« ensemble », produit par exemple « feuillage » à partir de « feuille ».

²²⁷ Extrait portrait-paysager Pierre L., 2020.

interrogent les liens entre démocratie, démarche de projet de paysage et enjeux socioécologique.

5.3. Démocratie socioécologique et citoyenneté paysagère

L'articulation entre participation habitante et paysage pose des questions de gouvernance paysagère locale. Hervé Davodeau, précisant l'action paysagère, explicite :

« La formulation la plus claire de l'action paysagère est effectivement peut-être de l'exprimer en termes de gouvernance paysagère²²⁸ : alors le paysage est non seulement un enjeu des politiques publiques mais aussi une démarche pour aménager selon une entrée paysagère. » (Davodeau, 2020, p. 15)

Pour autant la perspective mésologique de la CHP montre combien, du point de vue des compétences habitantes paysagères, une gouvernance paysagère ne peut se réduire, du point de vue des politiques publiques, aux seules démarches d'aménagement et de *figure-forme* (Descola, 2019) (cf. 2.4.4). Cette gouvernance paysagère réclame de s'organiser différemment, selon les présupposés conceptuels et civiques que l'on donne aux fonctions, à présent mieux définies, d'usager, d'acteur ou d'habitant. Car, « par les savoirs de l'*habiter*, l'engagement fabrique autrement du commun » (Faburel, 2013). Ce *pouvoir d'agir local* (au sens de lieu et de proximité) permet de mieux éclairer les enjeux de la participation habitante à l'aune des dimensions paysagères. En mobilisant aussi les travaux d'Olwig, Cyrille Marlin précise :

« La part visible de l'espace d'une communauté devient une sorte d'indicateur-vecteur des règles de comportements de ménagement en lien avec les modalités de vie collective et les manières d'habiter des habitants sur un territoire. Il [Olwig] nous rappelle que la naissance progressive de la forme d'exercice du pouvoir qu'est l'État a tendu à contraindre et diminuer progressivement ce pouvoir local du paysage en substituant des règles d'État aux règles coutumières ou aux mœurs des communautés habitantes. » (Marlin, 2023)

²²⁸ La gouvernance paysagère a son étendard : la fresque de Lorenzetti « Allégorie et effets du Bon et du Mauvais Gouvernement » (1337-1340, Sienne) qui est une référence récurrente dans les colloques récents consacrés au paysage, particulièrement depuis la Convention du paysage signée à Florence en 2000.

J'aimerais donc à présent dessiner les possibilités d'une citoyenneté paysagère prenant en compte la participation d'habitants-citoyens aux mondes communs. Pour ce faire, je propose de commencer par interroger la notion de « valeur paysagère » qui est implicite dans les objectifs de politiques publiques de qualité paysagère telles que définies par la Convention européenne du paysage (CEP), pour qui, je cite, il faut « accroître la sensibilisation de la société civile, des organisations privées et des autorités publiques à la valeur des paysages » (voir 1.1.2). Ces questions interrogent plus généralement les processus d'évaluation, c'est-à-dire de production de sens et de valeurs tant par les habitants que par les politiques publiques, qui sont aux origines de décisions concernant les dimensions paysagères. Il est primordial que ces processus soient analysés par la recherche et les praticiens tant s'y concentrent différents pouvoirs implicites de normativité, de légitimité et de sens de l'action dans le domaine paysager.

5.3.1. Évaluation paysagère ou valuation méso-paysagère ?

Hervé Davodeau (2009), dans son article « L'évaluation paysagère, premier acte des politiques paysagères », dresse un bilan des difficultés théoriques et méthodologiques des outils (paysagistes, mais pas seulement) de l'évaluation paysagère. Il y pose trois questions centrales : Pourquoi évaluer les paysages ? Comment les évaluer ? Qui les évalue ? L'aporie méthodologique apparaît toute nouée dans l'ambivalence matérielle et immatérielle de l'*objet paysage* (Davodeau, 2009). L'auteur y montre combien il existe une tension épistémologique entre l'évolution des fondements géographiques de la construction de l'*objet paysage* qui évalue *un socle* et la notion d'*espace vécu* (Frémont, 1976) :

« L'histoire du concept du paysage dans la géographie dessine une trajectoire depuis le pôle de l'*objet* vers celui du *sujet* pour chercher aujourd'hui un point d'équilibre qui permette de penser l'articulation de ces deux faces d'un même objet : c'est l'enjeu de l'évaluation paysagère. » (Davodeau, 2009)

L'évaluation paysagère doit alors chercher le meilleur équilibre d'une combinatoire de trois « regards » sur le paysage : formé (par la culture artistique), informé (nourri par les savoirs savants) et initié (modélé par les expériences pratiques et sensibles) (Candau & Ferrari, 2004) :

« Mais, le plus souvent, les relations entre acteurs (en charge de la mise en œuvre des projets agricoles, industriels, infrastructurels ou autres) sont telles (concurrences, cultures différentes,

objectifs distincts) que la transversalité théorique du paysage ne permet finalement pas la concertation souhaitée. À défaut d'un projet de paysage négocié, le recours à l'expert est alors la solution par défaut pour les pouvoirs publics. » (Davodeau, 2009)

Cette expertise, souvent paysagiste, sera différente selon les *valeurs* accordées « par les pouvoirs publics et par les habitants eux-mêmes » (Davodeau, 2009). Les paysages d'exception, jugés remarquables et souvent inscrits dans une économie générale de tourisme, trouveront de forts consensus et l'action paysagère *sur, par, dans et avec* le paysage définira des orientations règlementaires ou d'interventions ponctuelles pour fixer un état patrimonial. Pour ce qui est des paysages *ordinaires* (et non *de l'ordinaire*), il semble plus difficile de faire consensus. Il émerge alors non plus un paysage comme *fin*, mais un paysage comme *moyen*, un paysage-outil :

« L'évaluation paysagère consiste alors à utiliser les représentations du paysage des acteurs locaux (Michelin, 1998, Guisepelli, 2005) et non celles de l'expert (surplombantes) dont la position est relativisée et redéfinie (le diagnostic paysager relève donc plutôt ici d'une co-construction dans laquelle l'expert joue une médiation). » (Davodeau, 2009)

Comme vu au point 1.1.3, cette fonction de médiation paysagère est attachée à une culture politique libérale de la contractualisation ancrée dans les valeurs d'une démocratie délégative. De ce point de vue, en l'absence de consensus à l'égard de la définition d'objectifs, il est nécessaire, dans une logique d'aménagement du territoire, d'aboutir à une contractualisation de principe. Malgré des aspirations théoriques et morales louables de participation de tous aux processus décisionnels il faut bien remarquer que, dans les faits, les dispositifs et méthodes sont confrontés à plusieurs limites matérielles et épistémologiques. Dans la perspective environnementalisante duale, le paysage *en soi*, comme image-décor-territoire-socle, constitue un champ de multiples rapports de force et de pouvoir (politique, économique, social) qui sont difficilement compatibles avec les temporalités de la négociation souvent disjointes des phénomènes à l'œuvre. De plus, ces démarches présentent une difficulté méthodologique à se départir d'une culture du « regard » profondément ancrée dans les habitudes professionnelles et sociales dont l'*historicité* n'est jamais réellement examinée (Briffaud, 2014 ; Rancière, 2020). Les politiques publiques qui en découlent placent alors, de fait, les questions paysagères dans différents rapports où dominent des cultures du *voir*, socialement et économiquement déterminées, qui charrient un grand nombre de valeurs

hors-champ ou implicites (Rancière, 2022). Dans une perspective de mésologie active, l'enjeu de l'évaluation est renversé, remis sur pied. En travaillant *depuis* le couplage paysager habitant-(mi)lieu, le paysage n'est ni une *fin*, ni un *moyen* mais un *processus*. En travaillant *depuis* l'ordinaire, la question de l'évaluation s'ancre dans la tradition pragmatique de la formation de la valeur :

« Dans "La formation des valeurs", Dewey parle de "valuation", il faut donc éclairer cette terminologie peu familière. La différence entre "valuation" et "évaluation" renvoie à une distinction entre l'immédiateté et la médiation. Pour faire simple, la valuation renvoie initialement à "j'aime ce tableau" alors que l'évaluation renvoie à "ce tableau est beau". Pour Dewey, ce sont deux phases de l'expérience qui répondent au principe de continuité et qui font partie d'un même processus. La phase évaluative implique une médiation puisqu'elle se réfère à une activité réflexive reliée à une "situation" problématique dans laquelle sont impliqués d'autres protagonistes. Le jugement de valeur va donc au-delà du biologique ou de l'organique pour entrer dans le social et le culturel dans la mesure où l'affirmation "ce tableau est beau" implique de "convoquer" dans la situation d'autres protagonistes et d'examiner, de leur point de vue, le tableau. Cela implique donc forcément une référence à une "matrice culturelle", à un "autrui généralisé" aurait dit G. H. Mead, et l'individu peut alors se placer dans la perspective de cet autre pour examiner d'un point de vue critique l'objet "prisé". Toute évaluation implique le collectif et l'intersubjectif. » (Renault, 2012)

Dans le cas d'une démarche pragmatique de CHP, l'idée n'est donc ni de construire une expertise paysagère particulière – à cheval entre savoirs professionnels et profanes – qui séparerait le paysage de l'expérience ordinaire, ni de proposer une série de principes méthodologiques visant à guider les analyses paysagères selon différents contextes d'évaluations environnementales (Fortin, 2007), mais bien d'agir démocratiquement au cœur des processus de *valuation* qui fondent une démocratie locale en actes :

« De la même façon qu'il y a un lien organique entre la théorie de la valuation et les considérations épistémologiques et méthodologiques générales, il y a une relation intime avec la conviction démocratique qui anime les écrits de Dewey. Son plaidoyer constant en faveur de la démocratie ne répond pas à une conviction idéaliste, mais repose sur la volonté, comme dans la théorie de la valuation, d'appréhender des "faits" et de les soumettre à une enquête. La supériorité de la démocratie "en actes" repose sur le fait qu'elle offre – en mettant en avant le dialogue, la communication, le débat – de plus grandes occasions de "mises en perspective" et autorise ainsi à considérer avec plus d'attention (on pourrait dire plus de "soin") le fait que l'individu et le monde sont engagés dans la situation problématique. Par le dialogue, les individus sont amenés à expérimenter des registres d'action, des perspectives, qui leur seraient

autrement demeurées étrangères et qu'ils n'auraient pas pu convoquer dans le cours du processus de valuation. Cette mise en perspective nourrit ainsi l'imaginaire en tant que projection vers des futurs potentiels. La démocratie permet d'ouvrir à la "créativité de l'agir"²²⁹.» (Renault, 2012)

Dans le réseau associatif Visages-Paysages, cette formation de la valeur contribue à reconnaître comme importants des pratiques relationnelles et des usages mésologiques en leur conférant une valeur partagée dans différentes situations interactionnelles. Cette valorisation ne correspond donc pas seulement à la *mise en valeur* d'un lieu, d'un objet ou d'une personne, mais plus largement, à celles des membres d'un collectif socioécologique qui se *donnent* une valeur paysagère (Cohen & Ottavi, 2021).

5.3.2. Reconnaître les capacités de faire monde

L'élaboration et la diffusion de savoirs paysagers habitants ont permis de révéler les capacités créatives des habitants à faire monde dans l'existence ordinaire médiale. Cette mise en visibilité de rapports paysagers non normés, mais dans lesquels il est possible de se retrouver, de *s'attacher*, participe sur un autre registre d'une politique de l'entre-lien(s) au sens du philosophe Jacques Rancière selon qui « la politique n'est pas faite de rapports de pouvoir, elle est faite de rapports de mondes » (Rancière, 1995, p. 67). Cependant, il ne faut pas manquer de noter combien la position de chercheur-paysagiste imprègne les situations ; le prestige symbolique de la recherche scientifique lui confère une légitimité augmentée. Cette légitimité *embarquée* par le pouvoir de l'institution a permis à la CHP, grâce à la recherche-projet, de provoquer et de se tenir sur de nombreuses « scènes » alternatives sur lesquelles les jeux d'acteurs normalement institués sont *déjoués*. La légitimation, la reconnaissance et le partage de l'expérience ordinaire au travers des attachements ainsi que les différents arrangements affectifs permettent de repositionner à la fois la question de l'expertise, les sachants et les visions surplombantes d'élus locaux. Cette perspective offre tout un nouveau plan de compréhension et d'analyse des sujets traités en commun.

²²⁹ H. Joas, « *La créativité de l'agir* » (1992), Paris, Cerf, 1999.



Figure 110 : Dispositif pour explorer les relations habitant-(mi)lieu durant une intervention d'étudiants dans le cadre l'atelier UE33 (voir 2.2.3)

Tous les présents, qu'ils soient élus ou non, sont mobilisés au travers de leurs souvenirs, de leurs attachements, de leurs expériences du centre-bourg d'Étauliers. Ce dernier est très détérioré par le recalibrage de sa place centrale et de sa voirie principale aux fins d'acheminement de matériaux par poids lourds sur le chantier de la centrale nucléaire à quelques encablures. Des situations paysagères inattendues et oubliées, surgissent lors des échanges ; en particulier une « ancienne plage », formation alluviale sur sol sableux, au creux du lit mineur de la discrète Livenne : souvenirs de premiers baisers et de joies d'été. Cette compréhension autre des enjeux paysagers a conduit les édiles locaux à négocier avec le Conseil départemental de Gironde (CD33) une méthodologie alternative pour leur outil d'aménagement de bourg (CAB, voir 6.2.4) reposant sur la mobilisation active d'une participation habitante.

Partir de l'expérience médiale pour fabriquer des savoirs paysagers relève alors d'une construction d'un contre-pouvoir dans le couplage *habitant-milieu* :

« Il faut regarder ce couplage habitant-milieu comme un lieu de pouvoir symbolique. Ainsi, à une tentative de désolidarisation/détachement des activités pratiques des habitants de leur arrière-plan médial le plus ordinaire, à un processus de modélisation du couplage par les effets de cohérence nécessaire du pouvoir symbolique, on peut opposer une tentative de faire remonter à proprement parler cet arrière-plan médial pour en faire le plan essentiel de compréhension des formes d'action de l'État en matière de paysage. Le plan médial ainsi réhabilité pourrait constituer alors le lieu d'un contre-pouvoir pour les habitants afin d'affirmer leur capacité et singularité propre à habiter la terre. » (Marlin, 2023)

Cet arrière-plan médial le plus ordinaire de compréhension ressurgit dans certains dispositifs de partage des savoirs paysagers habitants, comme par exemple durant cet atelier avec des étudiants cité en figure 4, qui jouent alors un rôle de contre-pouvoir. Ce surgissement est souvent subtil lorsque différents « acteurs » déposent momentanément leurs costumes ou « casquettes » sur une nouvelle scène faite de « cohabitants ». Le temps long d'implication sur le terrain est central dans ce phénomène que seule la confiance réciproque permet de produire. Chacun doit être sûr d'être reconnu dans sa singularité méso-paysagère en tant que cohabitant puisque « les savoirs sont [...] la clé de l'autonomie et, ce faisant, d'une autre construction politique des acteurs » (Faburel, 2013). Fondamentalement, les capacités habitantes de faire monde dans les relations ordinaires au lieu interrogent tout autant les dimensions démocratiques qu'écologiques.

5.3.3. Lieux, démocratie et écologie

Dans son ouvrage *La démocratie aux champs, du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, Joëlle Zask (2007) défend la thèse que les valeurs démocratiques, loin d'émerger du seul monde des idées des philosophes des Lumières, puiseraient leurs fondements de différentes expériences agricoles entre les cultivateurs et la terre cultivée au sein de différentes communautés. Selon la philosophe – qui se base sur de nombreuses expérimentations allant de l'Antiquité aux « guérillas vertes » actuelles, en passant par « la petite république » que fut la ferme pour Jefferson, par les chambrées et foyers médiévaux ainsi que par le lopin de terre russe – la culture de la terre, selon certaines circonstances, engage conjointement une culture de soi et de développement d'habitudes sociales progressistes en même temps qu'elle favorise les pratiques de la citoyenneté :

« Du champ au jardin potager, l'agriculture partagée dépend des pratiques de la citoyenneté autant qu'elle les consolide. [...] C'est une forme d'une grande efficacité pour promouvoir l'ensemble des valeurs démocratiques : développer son individualité, conduire des expériences de A à Z, éprouver physiquement et intellectuellement l'indépendance des phénomènes naturels, mais aussi mutualiser des ressources, des outils, du travail, échanger des connaissances, transmettre, éduquer, accueillir les étrangers. Aucun des éléments constitutifs d'une culture démocratique n'est étranger aux jardins partagés. » (Zask, 2016, p. 207)

La citoyenneté de l'habiter des collectifs paysans ou jardiniers du réseau Visages-Paysages n'est donc pas de même nature que la citoyenneté civique telle qu'elle est comprise dans nos États démocratiques modernes fondés sur la construction d'un sujet libre et autonome. La question des lieux comme communs apparaît comme un des éléments importants de cette distinction. Pour différentes raisons économiques et politiques, l'évolution contemporaine des États modernes a limité les questions spatiales et de relations à la terre à leurs régimes de propriété²³⁰. Les enjeux marchands de la propriété foncière agricole privée et exclusive, et l'espace comme enjeu de domination physique et symbolique sont au cœur du développement des États depuis au moins le grand mouvement des enclosures de l'Angleterre, situé entre 1600 et 1850²³¹ (cf. 1.2.2). Il en découle une relation contractualiste à la terre et aux lieux, caractéristique des démocraties délégatives libérales toutes centrées sur les enjeux juridiques : de normes, de contrats, de règles de propriété ou d'échange. Ce mode particulier et spécifique d'appropriation fonde et hypertrophie une séparation binaire entre, d'un côté l'espace public (*res publica*) et, de l'autre, l'espace privé (*res privatis*). Cet antagonisme réducteur sur lequel se fondent les politiques d'aménagement ne permet pas d'analyser l'importance démocratique de ménager au maximum des lieux comme communs (Luzi & Le Maître Patricia, 2018). Il faut entendre ici la notion de « commun » dans une acception très extensive et générale, comme « cadre de l'expérience partagée ²³² » entre humains et non-humains. Néanmoins, cette acception heuristique qui est « la plus apte à rendre compte du travail de mise en commun de l'habitat » (Servain, 2022) ne doit pas éclipser, au risque de perdre en vigueur analytique, d'autres traditions intellectuelles des communs. Pierre Servain, dans son travail sur l'habitat participatif, distingue ainsi quatre approches principales des communs. La première, basée sur les travaux d'Élinor Ostrom (1990), est celle des « biens communs » compris comme des ressources à gérer collectivement. La seconde, qui

²³⁰ Pour approfondir les perspectives philosophiques et historiques sur les rapports à la terre et à l'environnement des idées politiques modernes se référer au précieux travail de Pierre Charbonnier : Charbonnier, P. (2020). *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*. La Découverte.

²³¹ De manière générale ce mouvement est une expropriation foncière de communautés paysannes de leurs lieux de vie permise par la combinaison de la force et du droit. En cela il est à comprendre dans la continuité des processus de colonisation. Ce mouvement est toujours à l'œuvre actuellement de manière globale et dans des proportions qui s'intensifient. Il constitue, selon les spécialistes de la question, « une menace globale pour l'humanité » (Zask, 2016, p.183-187).

²³² « La société industrielle est la seule qui s'efforce de faire de chaque citoyen un élément qu'il faut abriter et qui est donc dispensé du devoir de cette activité communautaire et sociale que j'appelle l'art d'habiter. » (Illitch, 2005)

est plus proche de travaux d'auteurs qui se revendiquent de formation marxiste tel que Pierre Dardot et Christian Laval (2014) ou Pascal Nicolas-Le Strat (2016), est celle *des « communs » compris comme une praxis instituante*. La suivante est celle des « communs » *compris comme des biens dont le partage de l'accès doit être garanti*. Cette dernière, avec des auteurs comme Benjamin Coriat (2015), Fabienne Orsi & Judith Rochfeld (2017), enrichie le concept de « commun » en l'interrogeant depuis les apports de l'économie sociale et solidaire mais aussi du droit juridique. La dernière approche, qui regroupe des auteurs plus hétérogènes, correspond à celle *des « communs » compris comme des cadres de l'expérience partagée* :

« Cette dernière approche des communs paraît peut-être la plus riche, du moins la plus apte à rendre compte du travail de mise en commun de l'habitat. Pourtant, à y regarder de plus près, elle est aussi celle qui paraît la plus floue. La théorie du *commun* compris comme un cadre d'expériences partagées ne prend de réelle consistance qu'en la nourrissant des approches précédemment décrites, faute de quoi elle tombe rapidement dans une contemplation enchantée de l'existant. Cette remarque théorique vaut aussi pour la pratique elle-même : il apparaît que l'expérience commune ne prend de la consistance que si elle est travaillée, et que ce travail ne peut se réaliser que s'il s'incarne dans des supports tels que des ressources, des communautés et des modalités de régulation. » (Servain, 2022)

Cette fabrication autre du commun n'est pas désirable en soi et les processus qui permettent ses dimensions instituantes sont difficiles, éprouvants mais elle fait jouer en permanence différents arrangements affectifs. Ainsi, la question du commun ne se restreint pas au régime de propriété : en priorité, elle a trait à l'expérience partagée, au sein de laquelle peuvent s'exercer différentes formes de négociations, de partages, d'ajustements qui sont autant de conditions de l'exercice démocratique en actes²³³. Dit autrement, les compétences de l'habiter lient les dimensions ontologique et politique inhérentes à l'habitabilité humaine de la terre qui font que le commun doit être travaillé collectivement pour s'effectuer. C'est que, d'un point de vue pragmatique, *les lieux* relèvent d'un travail du commun (Nicolas-Le strat, 2016) :

²³³ « Pourtant, ce que le logement en tant que bien de consommation a occasionné sur l'environnement demeure jusqu'ici inaperçu de nos écologistes. L'écologie continue d'opérer comme une auxiliaire sinon une jumelle de l'économie. L'écologie politique ne deviendra radicale et efficiente qu'à condition de reconnaître que la destruction des communaux entraînée par leur transformation en ressources économiques est le facteur environnemental qui paralyse l'art d'habiter. » (Illitch, 2005)

« Le regard peut dès lors se tourner dans un sens ou dans l'autre : il est vrai qu'une conscience collective de partager un monde commun peut justifier sa gestion commune, mais il est plus vraisemblable encore que c'est la gestion collective elle-même qui engendre la conscience de partager un monde commun. » (Servain, 2022)

Ce travail du commun peut acquérir une visée normative convenue et/ou attendue, et donc être, dans le même temps, un horizon d'évaluation (Servain, 2020). Les lieux comme communs en *se* travaillant *nous* travaillent. Le résultat de ce travail, malgré les efforts et la volonté déployés, toujours incertain, continu et discutabile n'est pas toujours à la hauteur des espérances. L'approche méso-paysagère adopte une perspective relationnelle qui montre qu'on ne peut distinguer les comportements « égoïste (*self-regarding*) et altruiste (*other-regarding*) que de façon artificielle et dualiste » (Renault, 2012) :

« Contrairement aux conceptions figées, déterministes, dialectiques, évolutionnistes, la vie sociale apparaît à la fois comme un sujet et un objet d'expérience : quand les associés considèrent leurs relations mutuelles et les travaillent, ils créent des formes sociales particulières qui constituent ensuite le socle de leurs échanges à venir. L'individu relié, socialisé entreprend donc, en tant que sujet, de cultiver la société qui devient l'objet de son attention et le matériau de ses activités. » (Zask, 2016, p. 95)

C'est pourquoi l'articulation des plans individuel, collectif et politique de communautés socioécologique inscrites dans des spatialités paysagères habitantes constitue le cœur de la possible instauration d'une démocratie paysagère locale. La mise en place de la CHP s'appuie sur la fabrication, la valorisation, la mise en liens de différents lieux comme communs paysagers pour *mettre en travail* les compétences habitantes et renforcer localement le *concernement*. Ici, un groupe d'amoureux d'un marais qui organise un moment annuel pour partager son expérience ordinaire ; là, différents paysans qui explorent quotidiennement des réseaux d'attachements méso-paysagers qui les impliquent et qu'ils souhaitent accessibles, ouverts, partageables partant de l'empreinte matérielle de leurs pratiques jusqu'au goût de leurs productions ; ou alors des groupes de jardiniers qui invitent à multiplier les situations d'expériences médiales dans différents jardins. Tous ces exemples illustrent des cas de personnes qui s'inscrivent dans une relation écouménale forte par différents attachements, mais sur le mode d'une mondiation ouverte, qui cherche à partager, à *faire commun* en mobilisant différents moyens à *leur mesure* propre, mais aussi à *la mesure* des possibilités

offertes à proximité. Ces gens développent une implication spatiale importante ; une volonté d’agir sur les lieux de proximité, non pas dans une perspective de domination ou de maîtrise, mais de développement de meilleures attaches aux humains et aux non-humains par de multiples *égards ajustés* (Morizot, 2020).

En conclusion, la démarche de CHP active une politique de l’entre-lien(s) en *dehors*, mais *au contact* des institutions politiques. Elle mêle de différentes manières production de savoirs habitants et déploiement de *lieux* comme *foyers paysagers* de son action de façon à faire réseau socioécologique. Nous analyserons cela plus en détail dans le chapitre 6. Pour le moment je souhaite, pour clore ce chapitre, esquisser les possibilités théoriques et pratiques de la notion de « citoyenneté paysagère » qui traverse ce travail.

5.3.4. Une citoyenneté paysagère

La question paysagère cohabitante engage les individus par leur corps, leurs relations aux (mi)lieu(x), leurs affects et leurs imaginaires. L’animation de différents moments mêlant événements et quotidien autour de ces questions permet d’ouvrir de nouveaux espaces démocratiques participant d’une cohabitation enrichie par l’intersubjectivité et l’action coopérative. Dans une politique de l’entre-lien(s), le projet de paysage mésologique travaille à favoriser par l’engagement une forme de citoyenneté paysagère (Waterman *et al.*, 2021). La notion de « citoyenneté paysagère » est une proposition conceptuelle du géographe anglais Tim Waterman dans la continuité de ses différents travaux. Cette notion fut débattue lors d’un symposium intitulé *Landscape citizenships* qui s’est tenu à Londres en 2018²³⁴. Sa mobilisation dans le domaine de la recherche universitaire est donc récente. Sur le terrain, il faut noter qu’elle n’a aucun effet et qu’elle produit même un trouble.

Pourtant, dans un contexte d’incertitudes éco-climatiques, cette notion semble éclairer les angles aveugles d’une autre notion, très mobilisée et étudiée, celle d’« écocitoyenneté ». Dans un sens appauvri, l’écocitoyenneté est une citoyenneté de responsabilités individuelles qui s’évalue à

²³⁴ Les actes de ce symposium forment l’ouvrage éponyme Waterman T., Wolff J. & Wall E. (2021), *Landscape citizenships*. Routledge.

l'aune des impacts de l'individu sur un « système terre », profondément naturaliste, déterritorialisé, ce qui limite son champ d'application à des mesures telles que : l'instauration d'habitudes de consommation, la prise en compte d'« externalités négatives » liées aux émissions de gaz à effet de serre, le relevé d'empreinte carbone, la réalisation de petits éco-gestes, etc. Ces mesures, probablement nécessaires, n'intègrent pas suffisamment les enjeux socio-écologiques de cosmopolitiques terrestres. *A contrario*, durant la mise en place de la CHP, différentes pistes d'agir ont émergé, puis ont été éprouvées dans différentes situations afin d'observer leur appropriation, leur pertinence, leur capacité à enclencher des dynamiques et de les affiner, puis de les prolonger. La citoyenneté paysagère intègre les questions de *concernement*, de *capacitation* et d'*engagement* habitant dans les trames relationnelles humaines et non humaines ainsi que les arrangements affectifs médiaux. Elle permet alors une prise en charge intellectuelle des dimensions existentielles des crises écologiques contemporaines. Grâce à la prise en considération du couplage habitant-(mi)lieu, le projet de paysage participe à une démocratie socio-écologique. Au travers de l'élaboration de savoirs-outils paysagers ou de foyers paysagers, chaque habitant – en tant que membre de situations paysagères diverses et hétérogènes – est envisagé comme une ressource potentielle depuis sa capacité méso-paysagère à faire monde. Le travail paysagiste ne cherche plus alors à *évaluer* pour concevoir, maîtriser, gérer une image collectivement souhaitée d'un paysage *idéal-concept*, mais s'appuie sur la *valuation* et la « créativité de l'agir » de l'expérience médiale ordinaire pour développer, grâce aux compétences habitantes (concernement, capacitation et engagement), une citoyenneté paysagère socio-écologique.

CONCLUSION CHAPITRE 5

L'objectif de ce chapitre 5 était de mieux poser les enjeux politiques de la participation habitante au projet de paysage. La mise en place d'une CHP permet d'interroger ces questions non depuis des politiques publiques naturalistes, qui lient implicitement paysage et aménagement du territoire, mais depuis les compétences paysagères habitantes. C'est pourquoi dans une première partie j'ai proposé de rendre compte de l'avancée d'un travail de réflexion collective mené avec une douzaine d'habitants croisés durant la mise en place de la CHP et sélectionnés pour leur implication tant dans les actions que la réflexion générale. Cela a permis d'aborder les enjeux d'arrangements institutionnels (Bousquet *et al.*, 2022) inhérents à cette innovation méso-politique localisée et de mieux comprendre la dialectique marges/normes et institutions d'un point de vue des affects et des attachements. Il semble que les territoires considérés comme des « marges », caractérisés souvent par une faible densité, possèdent quatre caractéristiques qui les rendent particulièrement adaptés à l'innovation méso-paysagère par arrangements institutionnels :

- La condition « minoritaire » des humains²³⁵ ;
- Le plus faible nombre d'individus augmente les effets de proximité et d'habitude de travail sur le long terme ce qui peut être parfois avantageux ;
- Ce sont des territoires où les personnes sont « multiples » et se croisent dans différents événements ce qui assouplit les jeux d'acteur. On y trouve du *jeu*. Il est très important de considérer toute cette singularité comme une ressource du territoire ;
- Pour finir, l'échelle des institutions renforce le pouvoir des techniciens d'affecter les décisions politiques, ou leur mise en œuvre, ce qui aboutit potentiellement à des agencements affectifs et institutionnels moins contraints par les jeux et postures politiques.

Néanmoins, il est apparu une tension éthique entre institutions politiques et initiatives habitantes. Ceci a amené à repenser la forme initiale de la CHP qui ne pouvait, seule, porter les enjeux d'habitabilité et de transition socioécologique sur les territoires. La CHP apparaît alors plutôt comme un réseau portant le nom de l'association Visages-Paysages : écosystème

²³⁵ « Vivre à la campagne, c'est aller vivre en minorité » (Morizot, 2020, p. 19).

coopératif qui navigue à géométrie variable entre le formel et l'informel pour garantir son autonomie. Cet écosystème de *lieux*, de *liens* et de *gens attachés* porte une dynamique de recherche, un véritable « droit à la recherche » des habitants (Appadurai, 2013). Il apparaît comme un nouveau sujet politique, *brouilleur de frontières*, produisant une nouvelle cartographie de la gouvernementalité pour développer une démocratie participative locale paysagère. C'est pourquoi, le groupe de travail s'est accordé sur l'importance à ce que la CHP participe d'une « culture paysagère » locale et habitante sous la forme d'une Université populaire de paysage. Cette université jouerait le rôle d'une contre-culture paysagère au sein de « cultures de paysage » plus institutionnelles. Car lutter contre *le désert* nécessite probablement, pour les territoires, une sorte de diplomatie paysagère pour mieux définir collectivement « ce à quoi nous tenons » (Hache, 2011) (cf. 6.3).

C'est pourquoi le projet de paysage articule savoirs et actions en proposant un travail au cœur du politique pensé comme entre-lien(s). Dans le prolongement de la « théorie de la valuation » de John Dewey, le paysage devient, par le dialogue et la communication, un objet commun. En ce sens il permet le passage d'un *en-soi*, expression parfois tyrannique d'une subjectivité, à un *en-commun*, condition première d'un espace public de l'agir (Renault, 2012). En travaillant *depuis* l'ordinaire la question de l'évaluation s'ancre dans la tradition pragmatique de la formation de la valeur. Cette valorisation n'est donc pas juste la *mise en valeur* d'un lieu, d'un objet ou d'une personne. C'est une possibilité pour les membres d'un collectif socioécologique de *se mettre en valeur*, c'est-à-dire de se *donner* une valeur paysagère. Par conséquent, la mise en place de la CHP pose la question d'une sorte de « maillon manquant » reliant des objectifs de politique publique et des aspirations et implications d'habitants concernant leurs milieux de vie. En tant que commun, ce « maillon » ouvre un champ renouvelé de pratiques démocratiques (Sgard, 2010).

En suivant j'ai défini en quoi les compétences paysagères habitantes peuvent être le fondement d'une politique de l'entre-lien(s). Ces compétences caractérisent la figure de l'habitant qui ne peut plus, dès lors, être confondue à d'autres figures modernes du sujet caractérisées par leur dualisme (usager, profane, riverain, voire citoyen). La première compétence est celle du *concernement* qui articule attachements aux *lieux* qui nous construisent autant que nous les construisons. Ce *concernement* doit être entendu à l'échelle individuelle (individuation), mais

aussi de manière collective et dynamique selon des arrangements affectifs singuliers d'expériences partagées entre humains et non-humains. Les *lieux* sont alors compris comme communs de l'expérience partagée. Ils permettent un « habiter en conscience d'habiter » caractéristique d'un régime d'habiter méso-paysager de mise en relation. Le *lieu* comme commun paysager de l'expérience ordinaire interroge l'antagonisme réducteur des espaces publics/privés sur lequel se fondent les politiques d'aménagement. Ce dualisme oblitère l'importance de l'articulation entre *lieux*, démocratie et écologie (Zask, 2022). Au travers d'identification, de valorisation, de développement de différents *lieux* et *liens* à l'échelle territoriale, le projet de paysage s'inscrit dans un rapport enchevêtré de temps et d'espace. Autrement dit, au travers des différents ATP des *situations* émergent *par* et *au travers* des *lieux* qui sont autant de points d'ancrage pour le projet de paysage (cf. 6.2.2). La seconde compétence est la *capacitation*. Cette dernière prolonge le *concernement* par la capacité des individus à augmenter leurs libertés individuelles par la prise d'autonomie en rapport aux savoirs. Faire reconnaître, sur d'autres scènes dialogiques, les capacités créatives des habitants à faire monde dans l'existence ordinaire médiale, légitime une autre cosmopolitique entendu comme rapports de mondes (Rancière, 1995). Cette autonomie est pensée comme condition individuelle et collective d'*individuation*. Le projet de paysage porte alors une attention particulière à la reconnaissance et à l'échange de savoirs et savoir-faire qui sont peu valorisés dans un régime épistémologique moderne. La posture réflexive au sein du réseau Visages-Paysages fait de l'autonomie par les liens un commun (Verdier, 2021). Aussi, dans une approche méso-paysagère le partage des expériences sensorielles et esthétiques participe de la *capacitation*. Le goût, partage des saveurs du « jardin à l'assiette », peut apparaître, en suivant les travaux de la philosophe Corinne Pelluchon, comme un des fondements d'une éthique paysagère. Le paysage constitue alors un *contre-pouvoir* dans le couplage *habitant-milieu* (Marlin, 2023) en reconstruisant les « scènes » habituelles où se tiennent les jeux d'acteurs de territoires modernes et dualistes. Ce *contre-pouvoir* est donc *potentiel* et il est important de souligner le rôle joué par le pouvoir symbolique de la recherche scientifique qui a facilité leur légitimation. D'autres contextes peuvent rendre plus difficiles les possibilités de transformation depuis le territoire. La dernière compétence s'articule au *concernement* et à la *capacitation* : c'est l'*engagement*. Compris dans une démarche de participation habitante au projet de paysage il permet d'esquisser les contours d'une citoyenneté paysagère. La

question du paysage est ainsi ici directement liée aux usages communs de pratiques et de valeurs individuelles et sociales : entre une culture de soi à soi, de soi aux autres, de soi au reste du vivant qui fonde un *engagement paysager* habitant. Cette manière d'aborder le paysage évoque, dans une certaine mesure, la dimension de communauté politique qui serait l'origine étymologique du terme paysage pour l'historien Kenneth Olwig. L'articulation entre démocratie, participation habitante et paysage pose ainsi les questions d'une possible gouvernance paysagère locale.

L'objectif est de développer localement des compétences d'habiter :

“Il faut “nous mêler de ce qui n'est pas censé nous regarder” et être cohérent avec les conséquences de nos actes. On peut donc se passer de l'idée de progrès - trop abstraite - et recommencer à habiter une temporalité dotée d'un futur et d'instaurer la responsabilité morale qui l'accompagne » (Hache, 2011, p. 149).

Mais en l'état l'expérimentation de trois ans sur le territoire n'a permis que d'esquisser ces premiers résultats qu'il faudrait à présent étudier plus en avant. En effet, les seuils et étapes de situations concrètes, la maturation théorique et pratique, les difficultés inhérentes à la période n'ont pas permis de mettre plus à l'épreuve les enjeux de gouvernementalité. Au final la recherche-projet a permis la création d'une association et d'un premier proto-réseau qui a commencé à développer des relations de travail en son sein et avec des élus et agents de collectivités publiques. C'est donc un embryon d'innovation capable d'offrir les conditions nécessaires à de futures recherches. Il était nécessaire pour *ancrer* les relations en dehors des scènes habituelles de prendre le parti d'éviter les controverses, pour ne pas s'y engouffrer et se retrouver assigner à des discours, des positions, des habitudes. Mais le temps de la recherche-projet n'a pas permis d'évaluer si la démarche présente un intérêt dans des situations avec de fortes oppositions. Cette mise en relation et ce déplacement de focale mésologique sont-ils capables de déplacer suffisamment les situations et représentations pour permettre des manières de *négozier* et d'*agir* autres ? La recherche-projet est inscrite dans une perspective temporelle longue où les effets et transformations à l'œuvre ne seront observables que plus tard. À ce titre la trajectoire à venir de la gouvernance et des modalités de gestion du marais de la Vergne, les possibilités ouvertes, ou non, par la proposition des contes paysagers,

mais aussi les transitions agro-écologiques du territoire constituent un futur terrain d'étude de mise à l'épreuve des hypothèses. Ce premier travail étant en, quelque sorte, l'état initial.

Un point est plus assuré toutefois : le projet de paysage recompose sur place et sur le long terme des associations humaines et non humaines. Cette (re)politisation de l'intérieur en *portant attention* (Pelluchon, 2018) déplace la question de l'identité vers celle des attachements dans la matière politique de l'entre-lien(s) :

« Si l'on appelle politique la constitution progressive d'un monde commun, il est assez difficile, on le comprendra sans peine, d'imaginer une vie commune en commençant par exiger de tous ceux qui aspirent à en faire partie de laisser à l'extérieur, au vestiaire, les appartenances et attachements qui les font exister. » (Latour, 2000)

Je propose donc, en suivant, d'analyser comment ce travail réinterroge la fonction paysagiste pour équiper les territoires d'un nouvel appareillage mésologique paysager sur les enjeux socioécologiques.

CHAPITRE 6.

ÊTRE PAYSAGISTE DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION : ENVISAGER DES MILIEUX DE VIE DURABLES

« En bref, j'aimerais rendre vie à un monde mis à mort par les déclarations des théoriciens pour lesquels les voies de la compréhension passent par l'analyse de ce que les individus font avec les objets. »

Tim Ingold, (2016). « La vie dans un monde sans objets ».

Pour un paysagiste, rien ne semble plus évidente que la notion de projet. Le projet de paysage, tel qu'il est actuellement compris et majoritairement enseigné, relève de la catégorie du projet d'architecture, voire plus généralement du projet de *design*. D'où l'intitulé récent de paysagiste-concepteur, retenu par la profession, qui scelle, en une même expression *paysage, projet* et *design* au travers du *concept* (Michaud, 2015). J'aimerais ici mieux questionner la notion de projet qui lie *design* et projet architectural depuis la renaissance italienne (Vial, 2014). Tel que le souligne le psychosociologue Jean-Pierre Boutinet (1990), dans son ouvrage fondamental *Anthropologie du projet*, interroger le projet revient à s'interroger sur « la façon dont les individus, les groupes, les cultures vivent le temps » (Boutinet, 1990, p. 5). D'un côté il y aurait les sociétés « hors-projet » ou « sans-projet » toutes contenues dans la tradition et la conservation (Boutinet, 1990, p. 2) et de l'autre, les sociétés contemporaines qui se sont construites sur l'idée de maîtrise et d'anticipation. Le projet acquiert dès lors un statut général « qui tente de s'imposer dans de nombreuses sphères de notre existence » (*Ibid.*). Boutinet fait une taxonomie qui semble exhaustive par son importance des nombreuses conduites à projet : projet du jeune, projet d'orientation, projet de vie, projet d'insertion, projet éducatif, projet culturel, projet de développement, etc. Le projet est la figure prométhéenne du volontarisme qui entretient des relations d'espoirs avec le futur par sa réorientation (p. 7). Il parle alors d'une « profusion de conduites anticipatives qui avoisinent l'acharnement projectif » (p. 323) afin de réaliser une rationalisation systématique du monde. (Tibon-Cornillot *in* Berque, 2008, p. 175). Quelles sont, à l'époque généralisée de l'anticipation projectuelle, les caractéristiques du projet de paysage par mésologie active ?

Ainsi, vais-je en suivant, tenter de monter en généralité pour poser des éléments qui, suite à l'expérimentation de la CHP, semblent participer, en partie, à fonder mais aussi à éclairer une démarche mésologique de projet de paysage et par voie de fait la fonction paysagiste. Ces propositions ne sont que des tentatives. Elles devront être explorées, interrogées, mise à l'épreuve par la communauté de recherche et de praticiens qui s'étoffent progressivement pour gagner en pertinence et solidité entre poïétique et/ou praxis du projet de paysage :

« En somme, nous proposons d'ouvrir la réflexion à des modalités plus indirectes vis-à-vis de la question du paysage qui passeraient par des modes d'être paysagers, des formes de relations ordinaires des êtres à la terre, aux autres êtres vivants et aux choses. On pourrait parler ici d'une action fondée sur un vivre de manière paysagère. » (Marlin & Duprat, 2023)

Les expérimentations menées dans ce travail de thèse ont montré l'importance des contributions de la recherche *par* et *avec* le projet de paysage et les contributions du projet de paysage *pour* et *avec* la recherche. Il y a ainsi eu de nombreuses interactions entre la recherche et le projet (cf. 6.1). À l'instar d'un duo musical où chaque instrument conserve sa voix propre, sa conduite de lignes (Ingold, 2013), les interactions produisent des effets de l'une à l'autre et inversement dans une dynamique générale qui produit un sens mélodique. Interroger les temporalités de la recherche-projet c'est positionner la démarche scientifique non plus comme un apport disciplinaire, mais comme le cadre d'une démarche épistémo-praxéologique permettant d'offrir des balises neuves. Après avoir interrogé ces relations dynamiques, je mettrai en évidence ce que cela implique dans la conduite improvisée du projet de paysage. Ceci permettra de dresser les bases d'un nouvel appareillage mésologique qualifié de « paysagiste » (cf. 6.2). Cet appareillage s'est constitué progressivement, par ajustements (Davasse, 2015), en assumant l'incertitude, entre continuités, discontinuités et effets de seuils. Il ne relève pas d'une pensée théorique qui se serait imposée et ajustée mais a émergé du terrain au travers de l'expérimentation d'innovation socio-spatiale entre incubation, activation, diffusion, consolidation puis institutionnalisation. Il ne convient donc pas de le penser comme la proposition d'une méthode ou d'une « boîte à outils ». Il s'est produit (par-là attaché) *par* et *pour* des *gens*, des *lieux* et des *liens* singuliers. Il est donc à proprement parlé *conditionné* par les réalités matérielles et immatérielles spécifiques (sociales et écologiques) de l'enquête. Néanmoins cet appareillage pourrait, en d'autres situations, équiper de manière réflexive des communautés locales de différentes balises sur les enjeux cohabitants du complexe

socioécologique et la crise éco-climatique. Par la suite, j'illustrerais mon propos de manière plus concrète en m'appuyant sur une étude de cas observée durant l'expérimentation pour voir comment ces avancées permettent d'envisager les complémentarités et les limites entre un projet paysagiste dualiste d'architecte d'espace public et un projet de paysage écouménéal habitant de lieux communs.

Je poursuivrais par l'explicitation d'un nœud épistémologique de la recherche-projet de paysage, sa « boîte noire » non encore étudiée, c'est-à-dire le positionnement d'un paysagiste qui endosse plusieurs figures étant tout à la fois habitant, chercheur et praticien (cf. 6.3). Je montrerais comment tout cela dessine les contours d'une nouvelle cartographie du projet de paysage et des politiques publiques qui pourraient s'y rapporter en positionnant la profession de paysagiste dans un triple chevauchement diplomatique entre domaine scientifique, domaine artistique et domaine politique. Pour finir, ce travail me portera à proposer des éléments de réflexion sur la posture de recherche en projet de paysage-(mi)lieu qui est une clé *épistémopolitique* (Nicolas-Le Strat, 2018) de ces démarches (cf. 6.4).

6.1. Se tenir sur un même terrain dynamique : de recherche et de projet

Dans l'expérience quotidienne d'habitants, les actions s'orientent et s'amendent selon des *images* approximatives qu'ils se font d'un *état projeté* qui s'origine dans l'actualité de leur situation paysagère de vie (Rue, 2020). Dans cette perspective, le (mi)lieu est toujours un héritage *en devenir*. Ces *images* se confrontent dans le temps à une *praxis* du monde faite de réalisations mais aussi de résistances et de bifurcations, c'est-à-dire que, dans le quotidien, *l'image* n'a pas la fonction d'un *devenir-image* à l'égard du paysage ; elle ressemblerait plutôt à un cap, une direction qui éclaire les choix et les objectifs au travers d'une dynamique matérielle et immatérielle d'*empreinte* et *matrice* qui s'expérimente. Ainsi, dans l'invention du quotidien, le paysage, du point de vue de l'habitant, ne peut s'appréhender que sous la forme d'un *continuum*²³⁶. C'est pourquoi il est problématique d'y faire une distinction nette entre des

²³⁶ « Un continuum est un ensemble d'éléments tels que l'on peut passer de l'un à l'autre de façon continue, sans intervalle discret » (source : Wikipédia, consulté en juin 2022).

phases d'idéation, de latence et de réalisation lorsqu'il s'agit d'analyser leurs divers emboîtements. Ce continuum articule, semble-t-il, les deux étymologies européennes du mot « projet ». Ce mot est en effet issu de l'étymon latin *projectum*, dérivé de *projicere*²³⁷ qui signifie « jeter quelque chose vers l'avant » à la manière du caillou qu'on lance en visant un point situé devant soi²³⁸. En grec, le verbe *proballein* signifie lui aussi « jeter en avant, au loin », mais il est l'étymon du mot « problème » (*problêma*), ce qui suggère que la mise en avant, la *projection* ou *proballein*, s'opère par un processus de résolution de problèmes continue. Ainsi, la question du projet est-elle tout entière contenue dans les modalités opératoires et épistémologiques que l'on attribue à la notion de « temps » et dans les modes d'anticipation qui s'y rattachent. Boutinet (2012) identifie quatre grandes catégories de modes anticipatoires auxquelles il rattache des types de l'anticipation et les conceptions qui lui sont liées : (i) mode adaptatif (type empirique ou scientifique) ; (ii) mode cognitif (type occulte ou religieux ou scientifique/philosophique) ; (iii) mode imaginaire (type imaginaire rationnel ou onirique) ; et (iv) mode opératoire (type rationnel, ou formel, ou flou ou défensif) (Boutinet, 2012, p. 62). Dans le cadre de cette catégorisation le paysagiste, (tout inscrit dans un cadre intellectuel moderne et dual opposant implicitement passé, présent et futur ; sujet et objet ; et, nature et culture) adopte le mode opératoire de type rationnel en formulant des buts, des objectifs et des plans. Il développe une conception de l'anticipation d'un *devenir*. Au quotidien, l'habitant-paysage-(mi)lieu, dont l'individuation est plus floue, adopte un mode adaptatif, que nous nommerons « pragmatique », caractérisé par une conception *conjecturale* de l'anticipation. En adoptant « la perspective de l'habitant », le paysagiste-habitant adopte dès lors cette modalité de projet. C'est dans le souci de maintenir ce principe de *continuum* que l'expression de « projet de paysage » me semble plus pertinente que celle d'« action paysagère » (Davodeau, 2021). Diversifier et multiplier « les actions » semble morceler en différentes opérations discrètes ce qui, dans l'expérience ordinaire, est un *continuum* lâche et conjoncturel. Néanmoins la notion de temps peut être diamétralement différente de l'acceptation classique couramment mobilisée par les paysagistes-concepteurs.

²³⁷ Source : Wikipédia, consulté en juin 2021

²³⁸ Voir de ce point de vue : Auricoste *et al.*, (2004) et Davasse & Henry, (2013)

Dans une perspective du type mode opératoire rationnel, le plan du concepteur (régime conceptuel de la vision) se *présentifie* en s'imposant au réel (Hartog, 2013), tandis que, dans une perspective du type mode adaptatif, plus proche de l'expérience habitante (régime perceptuel et affectif de l'expérience), la conjoncture s'apparente à une version qui est une autre forme de *présentation* du projet. Vinciane Despret explicite en ces termes l'opposition entre *vision* et *version* :

« La vision, parce qu'elle s'impose, parce qu'elle est subie, exclut la vérité, et surtout, exclut les autres visions. Les multiples formes par lesquelles les conceptions des émotions, la culture qui leur donne naissance, et les dispositifs qui les mettent en scène s'articulent les uns aux autres, s'en verraient singulièrement appauvris. Une vision s'impose ou se refuse ; une version se propose et se raconte. Au droit de juger que confère et qu'impose la vision, et que dénonce la critique, la version substitue un autre mode de présentation : voilà comment elle s'accorde aux autres, voilà ce qu'elle suscite, voilà ce qu'elle transforme, ce qu'elle traduit, voilà comment elle a pu se négocier. » (Despret, 2022, p. 44)

La *version* plutôt que la *vision* constitue un tout autre régime de projet de paysage plus proche d'un *vivre de manière paysagère* (Marlin & Duprat, 2023). Bien sûr, ces catégorisations n'existent que pour permettre de distinguer des éléments les uns des autres et, ainsi, pouvoir les interroger. La culture jardinière, chez certains paysagistes, prenant le pas sur la culture architecturale, a ouvert des logiques d'action – néanmoins circonscrites sur des limites spatiales – à de nombreuses expérimentations d'accompagnement de *versions*²³⁹.

6.1.1. Le projet comme *trajet*

D'un côté, le projet de paysage, comme expérimentation sur un territoire, vise à explorer, à mieux comprendre et à travailler les relations mésologiques ordinaires habitantes, c'est-à-dire le « tissu » complexe, éco-techno-symbolique et multiscalair entre humains et non-humains. De l'autre, la recherche en paysage vise à mieux qualifier ces relations, et aussi, par réflexivité continue, à analyser certains processus du projet de paysage : ce qui s'y joue et ce qui s'y passe.

²³⁹ Je pense bien évidemment au concept de *jardin en mouvement* proposé par Gilles Clément (2007) ou, de manière non exhaustive, au travail de la paysagiste Agnès Sourisseau aux Monts Gardés (Cohen & Sourisseau, 2018)

Les objectifs de la recherche sont donc enchâssés dans ceux du projet de paysage, et inversement. Cette imbrication est importante à comprendre pour éclairer les positions, décisions et enjeux du praticien-chercheur, aspect sur lequel je reviendrai plus loin (cf. 6.1.2). Au début de l'expérimentation, un organigramme a joué pour moi le rôle d'une cartographie de navigation (figure 111). Concrètement, dans la présente recherche, c'est l'identification, la mise en place et le déploiement de différents Ateliers transversaux de paysage (ATP) qui ont constitué la prémisse de départ de ce travail. Les ATP devaient être *mis au travail* ensemble. C'est donc la recherche qui a défini la carte du projet, le *projet* du projet. Cet organigramme de principe m'a permis d'éclairer ma situation et d'avancer sans visée préalable.

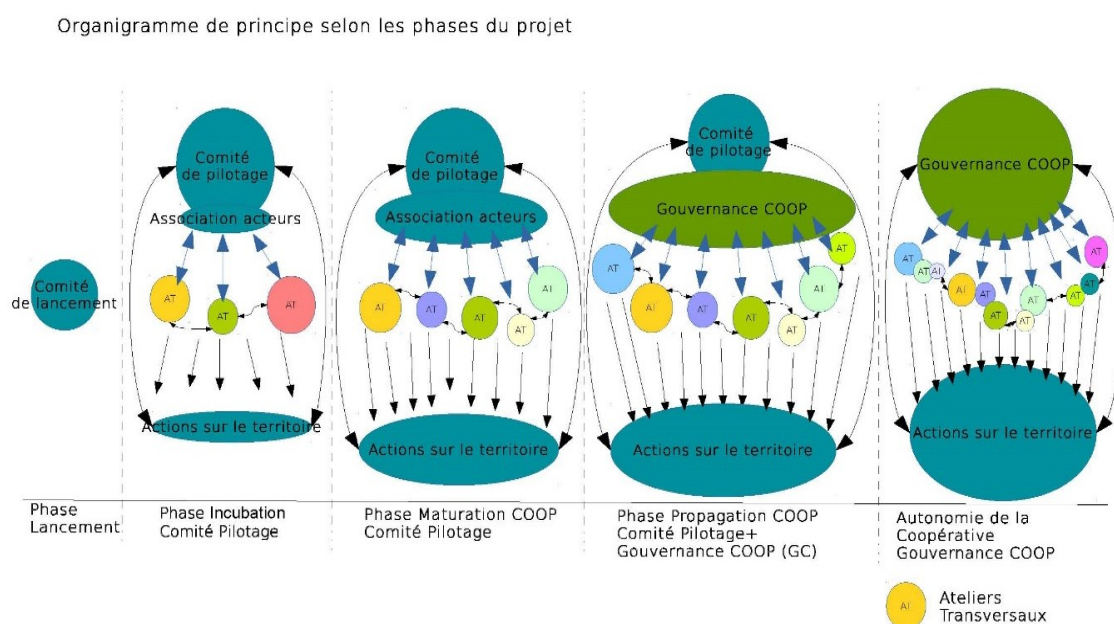


Figure 111 : Organigramme proposant un cadre théorique et pratique de mise en place de la CHP

Il est la cartographie qui sous-tend l'avancée du projet de paysage *dans* une direction mais sans objectifs prédéfinis (source : Extrait dossier Appel à manifestation d'intérêt, février 2018).

Le paysagiste-chercheur est le seul au début à interroger les échelles de connexions entre ATP, *gens* et *lieux*. Il est à ce moment-là le *nœud* de différents réseaux (Djellal *et al.*, 2004). En échangeant au sein de sa communauté de recherche et d'action – c'est-à-dire en partageant, au fur et à mesure avec les parties prenantes, les premiers résultats de l'expérimentation et sa compréhension multiscalaire des phénomènes – il fait progressivement exister sur un territoire

un réseau coopératif conscient de soi. La difficulté principale qu'il rencontre est d'arriver peu à peu à négocier sa place, voire son retrait, de façon à vérifier si la dynamique du projet est suffisamment institutionnalisée pour qu'elle ne soit pas dépendante de lui. Le projet de paysage n'a donc aucune *destination* ; pour autant, il est *encadré* par le contexte de la recherche. En ce sens, la *carte* (adaptative) n'est pas le *plan* (opératoire), d'où il s'ensuit une autre logique projectuelle. Le travail du paysagiste-chercheur opère *depuis* les situations paysagères (cf. 4.3.) selon l'évaluation de leurs possibilités à produire des effets. C'est un travail de catalyse²⁴⁰. Ces effets sont observés et décrits dans un journal de chercheur qui retrace un *itinéraire* de recherche-projet. Si le projet de paysage mésologique est donc *un trajet* dépourvu d'objectifs et de but définis par avance, le régime de *continuum général* lui confère toutefois une orientation, une destination. La démarche de projet-recherche en paysage est une forme de *navigation* qui s'appuie sur la production de différents « objets intermédiaires », outils et lieux paysagers qui participent au développement et à la consolidation de la Coopérative habitante de paysage :

« Les objets produits et mobilisés dans les interactions entre acteurs interviennent dans une gamme étendue de registres d'action : facilitation, induction, rapprochement, empêchement, dissuasion, etc. Ils participent à la construction de compromis et de savoirs partagés entre les acteurs. Ils contribuent à déplacer les points de vue des acteurs. L'auteur d'une trace graphique, posée devant lui pour exprimer sa pensée à un collègue, est parfois surpris de découvrir dans la trace qu'il vient de commettre un élément auquel il n'avait pas pensé. L'objet intermédiaire introduit ainsi quelque chose dans l'action qui échappe en partie aux acteurs. [...] Dans cette dynamique temporelle, certains objets intermédiaires jouent un rôle particulier. Ils correspondent à des moments de rupture ou à des transitions entre des phases distinctes de l'activité. » (Vinck, 2009)

²⁴⁰ « En chimie, la catalyse (du grec ancien : *κατάλυσις* / *katálusis*, "détacher") se réfère à l'accélération ou la réorientation de la cinétique de réaction au moyen d'un catalyseur, et dans certains cas à la sélectivité pour diriger la réaction dans un sens privilégié (réaction concurrente, production d'un produit plutôt qu'un autre). Le catalyseur est utilisé en quantité beaucoup plus faible que les produits réactifs. Il n'apparaît pas en général dans le bilan de réaction, donc pas dans son équation globale. Cependant, les molécules du catalyseur participent à la réaction dans une étape, ce qui explique leur influence sur la vitesse de réaction, et ensuite elles sont régénérées dans une étape subséquente. Le catalyseur reste parfois mélangé au produit final de manière infime » (source : Wikipédia, consulté en juin 2023).

Ces *outils* et *lieux* paysagers jouent un triple rôle de représentation, de traduction et de médiation des actions :

« Lorsque vous négociez le contenu d'un projet avec des utilisateurs, avec des intermédiaires, leurs intérêts, leurs projets, leurs valeurs, leurs attentes se transforment en cours de route. Le processus d'innovation se produit dans un environnement qui se modifie en même temps que le projet et avec lui. [...] Innover, c'est établir ces échanges, ces flux d'information entre des acteurs venus d'horizons distincts et que tout tend à séparer. » (Akrich *et al.*, 2006)

Selon les cadres conceptuels de la sociologie de l'innovation, ces objets intermédiaires sont de différentes natures et constituent une boîte dans laquelle il est possible de puiser. Le projet-recherche procède ainsi par *émergences*, *ajustements* progressifs (Davasse, 2015) et *effets de seuil*, offrant enrôlement et consolidation des compétences d'habiter (concernement, capacitation et engagement, cf. 5.2.). Ces *outils* et *lieux* deviennent alors des supports et des leviers de la démarche d'innovation socio-spatiale par l'intermédiaire d'une dialectique de formation-action continue. La démarche est sans début ni fin : c'est un travail par le *milieu*. Dans ces conditions :

« Il s'agit bien d'élaborer une théorie du projet comme processus décentré et détotalisé, à l'interface d'une multiplicité d'intérêts entre lesquels n'existe aucun accord obligé, ni équilibre définitivement établi. Le projet, au départ, ne réunit donc pas les conditions de sa réussite mais il va les acquérir en fonction de l'intérêt que les partenaires vont lui accorder. Il se réalise ou se déréalise ; il gagne ou perd progressivement en existence. » (Nicolas-Le Strat, 2007)

6.1.2. Les temporalités du terrain : *incubation*, *activation* et *testabilité*

Il existe une dynamique entre « la continuité de l'enquête » (Zask, 2004) et le *continuum* projet qui se crée par la constitution d'un public *concerné* (Dewey, 2010). C'est une dimension importante du projet de paysage qui ne se réduit pas à la réalisation d'actions paysagères discrètes. L'enquête est comprise comme une expérience qui *s'ajoute* à celles en cours en les prolongeant dans d'autres possibles (Hennion, 2015). L'enquête produit, interroge, récolte des matériaux qui ne s'isolent pas de l'expérience. A contrario elle l'augmente et peut analyser les effets de l'action en *train-de-se-faire* (Desveaux, 2019). Il faut alors comprendre, durant l'expérimentation, les temporalités de la recherche et du projet. Initialement, l'action tâtonne, éprouve, teste. Ces premiers balbutiements qui sont connus des personnes mobilisant la

créativité dans leur pratique – que cela soit dans le domaine des arts et de l’artisanat (Botella, 2011) ou celui de la recherche (Lieutaud & Ouellet, 2013) – sont favorables aux processus créatifs. En revanche, le travail d’écriture scientifique, qui participe d’une compréhension des phénomènes par un léger décalage temporel entre le moment où est *éprouvée une situation* et celui où il s’agit d’*en rendre compte*, offre une manière plus objectivante de mener les initiatives. Au début, en tant que paysagiste-chercheur, j’ai été en complète immersion dans l’action collective, c’est-à-dire très impliqué, si bien que mes capacités d’observation étaient réduites, voire confuses, du fait de la profusion de données et d’informations, ainsi que de la diversité des phénomènes observés. Mais, progressivement, sont mises en place des conditions d’observation plus favorables :

« Compétence double, donc, celle de s’engager dans cet *intercourse*²⁴¹ avec des mondes particuliers, dans ce coït avec les choses ; et dans le même geste, celle d’élaborer les théories locales, les ethnométhodes, pour mettre les choses à l’épreuve, les faire surgir et s’interroger sur leurs effets, parce qu’il faut les éprouver pour les faire advenir. » (Hennion, 2013)

Concrètement, dans un premier temps, durant la journée, je dirige la mise en place des ATP et je m’applique à capter sur différents supports un grand nombre de matériaux (enregistrements sonores, photographies géo-localisées, prises de notes écrites et visuelles sur un carnet de terrain), cet « éclectisme » des données (Olivier de Sardan, 1995) étant propre aux démarches anthropologiques. Le soir, ou le lendemain matin, je m’efforce de tenir à jour mon journal de chercheur que je relis régulièrement, parfois en revenant plusieurs semaines en arrière. Cette méthode réflexive offre au projet de paysage une possibilité d’assemblage et de conduites d’action sans visée. Elle est renforcée en outre par de nombreux échanges avec mon directeur de thèse qui interroge, amende, oriente, valide le pilotage. Dans un deuxième temps, à partir de certains « effets de seuil » (inauguration du jardin du 4L, première diffusion des

²⁴¹ Saussure emploie « intercourse » au masculin avec une valeur plus générale qui rejoint celle de l’anglais pour désigner l’« ensemble des phénomènes qui suscitent ou favorisent les échanges, la communication (entre deux communautés) » : Si l’esprit de clocher rend les hommes sédentaires, l’intercourse les oblige à communiquer entre eux. C’est lui qui amène dans un village les passants d’autres localités, qui déplace une partie de la population à l’occasion d’une fête ou d’une foire, qui réunit sous les drapeaux les hommes de provinces diverses, etc. En un mot, c’est un principe unifiant, qui contrarie l’action dissolvante de l’esprit de clocher. C’est à l’intercourse qu’est due l’extension et la cohésion d’une langue (*Linguistique générale*, 1916, p. 282) (source URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/intercourse>)

portraits-paysagers, séminaire de recherche MARGINOV, etc.), le paysagiste-chercheur peut acquérir un recul d'observation. La récolte de matériaux est alors plus ciblée et l'écriture du journal de chercheur plus fluide. Le paysagiste-chercheur devient progressivement un chercheur-paysagiste en passant de la participation-observante (PO) à l'observation-participante (OP) (Soulé, 2007). Cette période, qui permet de prendre de la distance, a été caractérisée par les premiers retours à destination des parties prenantes des différents ATP dont le degré de maturité différait :

« Dewey préfère ainsi parler de “fins en vue” (*ends in view*) plutôt que de “fins” pour décrire les processus de résolution de problème par les acteurs. Dewey évoque ainsi le concept de “champ transactionnel” pour décrire ces multiples transactions qui ne laissent ni les acteurs ni la situation inchangée. Tout processus de résolution de problème implique une reconstruction de l'agent (*self*) et de la situation qui transite par l'enquête. » (Renault, 2012)

Dans une troisième phase l'écriture scientifique dessert l'action. Le retrait des différents ATP du paysagiste-chercheur – au début modéré, puis total – qui est nécessaire au traitement des matériaux et à la rédaction de la thèse affecte la dynamique générale du projet. Ainsi, l'observation a révélé que les périodes théoriques définies en amont de la recherche-projet ont finalement correspondu aux phases de l'enquête sociale telles qu'elles sont précisées par John Dewey dans l'ouvrage *Logique, la théorie de l'enquête* (1938) et par la philosophe Joëlle Zask dans son *Introduction à John Dewey* (Zask, 2015).

- Une première phase qui correspond, de la part du praticien-chercheur, à une tentative d'identification de la nature et des causes du trouble qu'il ressent :

« L'expérience est [...] l'évènement au cours duquel l'individu tente de réorganiser sa conduite afin d'assurer à la fois la reprise de ses activités et la possibilité de ses activités futures. Tout expérience signale une réorientation. [...] Cela suppose que l'enquêteur s'oriente vers les éléments de la situation qui à son avis provoque son trouble : c'est ainsi qu'il collecte des données et commence à les utiliser pour analyser, corriger ou amender ses premières intuitions concernant la cause du trouble qui l'affecte » (Zask, 2015, p. 57).

En d'autres termes, cette phase pour la RP – en référence à la phase de la culture des champignons au cours de laquelle le mycélium envahit l'ensemble d'un substrat – s'apparente à une *incubation*, en ce qu'elle coïncide avec l'exploration qui permet d'identifier et de

sélectionner les différents ATP, à leurs différentes maturations et à leur mise en lien progressive.

- Une deuxième phase qui correspond à l'élaboration d'un « plan d'action » :

« Ce plan est donc formulé de manière à canaliser les interventions destinées à modifier avantageusement la situation problématique. Le plan coïncide avec l'analyse probabiliste des conséquences de sa mise en œuvre [...] Former une hypothèse ou énoncer une prédiction sont une seule et même chose [...] En accédant à l'idée d'un processus en cours, mais modifiable, la logique expérimentale que Dewey appelle parfois "instrumentaliste" repose donc sur le rejet du fatalisme inhérent à la logique de la connaissance contemplative et sur l'entrée en responsabilité de l'individu enquêtant. » (Zask, 2015, p. 57)

Dans la RP, cette phase se rapporte à une *activation* à savoir, dans le domaine de la chimie, le passage d'une molécule, d'un atome ou d'un ion de sa forme normale à une forme plus riche en énergie et plus apte à entrer en réaction, en ce qu'elle correspond à la mise en mouvement de certains collectifs socioécologiques et à la production d'un effet catalyse.

- Une troisième et une quatrième phase qui coïncident respectivement avec la mise en pratique et mise à l'épreuve du « plan d'action » :

« L'action dirigée par l'idée est une manipulation ou encore, une expérimentation au sens propre du terme. [...] Le contrôle des faits par les idées se double d'un contrôle des idées par les faits. Si "savoir est faire", c'est parce que nous ne pouvons connaître que les conséquences des changements que nous avons provoqués dans les situations en agissant sur elles. Cette troisième étape inclut une autre phase qui est celle de la mise à l'épreuve (*testability*) de l'hypothèse en fonction des changements observables auxquels mène l'action placée sous sa direction, si tant est qu'elle mène effectivement à des changements. » (Zask, 2015, p. 58)

Pour le praticien-chercheur, cette troisième et cette quatrième phase de *testabilité* ouvrent une nouvelle forme d'observation, qui, après avoir mis en place le dispositif de sa recherche, porte alors de nouvelles attentions sur différents phénomènes, événements et actions afin d'en évaluer les résultats et les conséquences.

6.1.3. *Amorcer*²⁴² pour faire advenir

Comme toute production dans le champ du paysage qui met en forme des imaginaires, la production de savoirs-outils sur laquelle repose l'animation des différents ATP n'est pas seulement *informative*, elle est toujours *performative*, dans le sens où elle entraîne différents effets. Il importe donc de mieux comprendre comment les savoirs produits durant un projet de paysage sont *en action* (Marlin & Duprat, 2023). Mais, à la différence de démarches classiques, il ne s'agit pas de caractériser des espaces par des usages/fonctions, puis de requalifier ces espaces dans un programme. Dans une perspective mésologique, les savoirs n'ont pas de visée *prédéfinie*. Leur élaboration et leur production *agissent* comme fait génératif d'habitabilité. Dit autrement, il s'agit de créer des conditions favorisant des complexions socioécologiques ne se réduisant pas à des éléments matériels à partir de modifications ou de créations d'arrangements affectifs ou institutionnels (Bousquet, 2022). Il existe donc un double objet du projet et de la recherche.

À ce titre, il y a une certaine pertinence à recourir au mot de paysage dont le *flo* sémiotique permet à chacun de s'y *projeter* selon sa manière. L'associer aux intitulés de différents médiums (capsule de portrait-paysager, conte paysager, carte paysagère, scénario paysager) a une incidence sur le cours *habituel* des choses. En effet, ces expressions, maintenues dans une *ontologie indistinctive* (dans le sens où il est difficile de se figurer leur contenu en première approximation) créent une *dé-coïncidence*, un *écart*²⁴³ (Jullien, 2012), du point vue tant théorique que pratique. Si bien que les médiums offrent de nouvelles brèches sur la base desquelles il est possible d'initier un cours nouveau aux choses, la difficulté étant d'exploiter cette *dé-coïncidence* pour susciter une *agglomération* des forces en présence. Ainsi, le

²⁴² Dans le domaine de la pêche, l'amorce est un produit jeté ou déposé dans l'eau pour attirer le poisson à l'hameçon. Amorcer n'est pas appâter ; amorcer peut se réaliser plusieurs jours avant l'acte de pêche. C'est donc une mise en condition favorable pour déclencher une prise au moment voulu. Ce sens se retrouve dans différents domaines (chimie, psychologie) : « En éducation, l'amorce est une mise en situation permettant de commencer une situation d'apprentissage et d'évaluation » (source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).

²⁴³ « À la différence de la différence, qui reste à la remorque de l'identité, l'*écart* est fécond en ce qu'il est exploratoire, aventureux, et met en tension ce qu'il a séparé. De là, ouvrir un "*écart*", c'est produire de l'"entre" ; et produire de l'"entre" est la condition pour promouvoir de l'"autre" » (Jullien, 2012).

continuum de l'expérimentation du projet de paysage amorce graduellement sur le territoire différents arrangements affectifs et institutionnels. Dit autrement, la recherche en situation d'expérimentation met en place différents agencements « pluriels » et « hybrides » (Nicolas-Le Strat, 2018) qui permettent de « faire arriver ». La recherche en situation d'expérimentation est un long travail d'intéressement mutuel qui ouvre des espaces du *faire ensemble* dans des situations d'interconnaissances et de confiance réciproques :

« La question est importante, c'est celle du "faire arriver" : quelles sont les modalités d'une intervention, d'un engagement dans ce cours du monde qui n'est pas donné ? » (Hennion, 2013)

Ce double mouvement – du projet qui alimente la recherche et de recherche qui nourrit le projet – a permis de produire, de mettre en place et d'interroger différents *outils* et *lieux* d'un nouvel appareillage mésologique pour les territoires.

6.2. Proposition pour équiper les communautés locales d'un nouvel appareillage mésologique à l'aune des enjeux socioécologiques

Les expérimentations ont permis de stabiliser différents outils de projet de paysage qu'il me semble à présent nécessaire de décrire plus clairement. La conception de ces outils constitue, en partie, les résultats de ce travail de recherche-projet. Ils n'ont surtout pas vocation à définir une méthode ou une « boîte à outils » s'agissant de chantiers encore ouverts destinés à faire avancer la recherche dans ce domaine.

6.2.1. Bricoler collectivement et diffuser des savoirs-outils paysagers

Les savoirs-outils paysagers sont des *bricolages savants* (voir 3. Conclusion) qui fondent le projet-recherche de paysage en explorant le point de vue de l'habitant (contes paysagers, portraits-paysagers, carte paysagère, jardin écocitoyen, scénario paysager *depuis* la perspective des non-humains). Ils ne visent pas à « dé-finir » (offrir des contours nets et « chauves ») l'état d'un paysage-objet, mais à explorer les dimensions relationnelles et affectives qui participent d'une éco-sémiotique. Pour ce faire, ils enquêtent sur les attachements qui nous lient aux lieux que nous habitons et qui nous habitent en retour.

Ce faisant, loin de réduire la complexité multiscalaire et sémio-ontologique de leur sujet d'étude, ils cherchent à mieux en comprendre les chaînes de relations et de médiations multiples, hétérogènes, singulières qui font d'un complexe socio-écologique multiscalaire un monde signifiant pour l'habitant : c'est-à-dire un paysage. Ces savoirs-paysagers prennent donc en compte la part incompressible d'ignorance à l'égard de notre situation :

« Il n'y a que des relations, ce "il n'y a que des relations" étant entendu non pas sur un mode critique et sociologiste (en fait, ce sont *seulement* des relations sociales), mais sur un mode plein et ontologique : oui, les choses ne sont elles-mêmes que relations. Ces relations sont diverses, elles sont construites différemment, vont dans des directions hétérogènes, forgent des ontologies partielles, *tentative* comme on dit joliment en anglais, qui ne sont jamais définitives, qui s'éprouvent. On est dans un monde pluriel, sans extériorité, hétérogène, connecté et qui fait quelque chose qu'on ne peut saisir, que le sociologue, le journaliste, le commun des mortels ne peut saisir qu'à travers l'expérience rapprochée de ceux qui sont engagés dans ces affaires (si joliment dites *concerns* en anglais). » (Hennion, 2013)

Il est important de signaler que les formes de ces savoirs-paysagers s'inventent localement selon les situations paysagères, c'est-à-dire selon le *contexte*, les *lieux*, les *liens* et les *gens*. Cette créativité située garanti en partie de ne pas « *pré-formater* » les arrangements affectifs et les régimes de relations habitantes éco-sémiotiques. En conséquence, le paysagiste-chercheur affine ses méthodes selon le sens qui se produit *localement*. En s'inscrivant au plus près des dimensions quotidiennes ces savoirs-*outils* du projet-recherche participent du (mi)lieu, car si l'on prive « la connaissance de son contexte, on la prive aussi de sens » (Dewey, 2012). D'autre part, leur production et leur diffusion *reconfigurent* de l'intérieur les (mi)lieu(x) de vie(s) en développant et en épaississant les réseaux d'attachements car ils accompagnent l'énonciation collective d'une *figure* commune à laquelle « *nous tenons* » (Hache, 2011). La méthode d'enquête s'ajuste aux situations pour rassembler différents registres de savoirs, savoir-faire, expériences et attachements :

« Comment formuler cela [il n'y a pas de général des particuliers] sans recourir à l'extériorité d'une grammaire, d'une épistémologie, etc., c'est peut-être une autre façon de dire le projet pragmatiste : accompagner le cours d'extensions particulières. En effet la contradiction s'efface si le monde n'est pas clos, fini : chaque réalité en se déployant se fait de plus en plus particulière, au fur et à mesure qu'elle se sculpte elle-même. Disons qu'il s'agit moins de dessiner un moule commun que de proposer une saisie supplémentaire, qui aide à reprendre autrement ces travaux en notant qu'ils tournent autour d'une question cruciale, difficile mais passionnante ;

question ouverte, assez informulable, qui se situe bien au-delà de l'opposition entre l'actif et le passif et qui est aussi transverse par rapport au partage entre savoir et action : quelque chose comme l'art du "faire exister". » (Hennion, 2015)

Ainsi, développer une pensée paysagère, une pensée qui est à l'épreuve du paysage, et non pas une pensée *par, sur, pour et avec* le paysage revient à se positionner au sein du réacteur qui engendre cette double trajectivité d'empreintes et de matrices entre les individus/collectifs et le monde qu'ils habitent et qui les habitent en retour pour les « faire exister ». Si ces savoirs visent un universel, il ne s'agit pas de celui de la neutralité axiologique, mais d'un universel éco-poïétique de l'habiter humain qui peut être singulier dans ses expressions mésologiques, mais collectif dans sa capacité à assembler un sens commun de pensées et d'actions, de culture paysagère finalement. En conséquence, les dispositifs de fabrication et de diffusion de ces savoirs-paysagers ouvre un champ renouvelé de pratiques démocratiques (Sgard, 2010). Plus précisément, le projet de CHP participe d'une démocratie paysagère en actes, non conçue comme un système politique, mais comme :

« Une méthode pour résoudre des problèmes concrets qui mettent en jeu ce à quoi nous tenons collectivement dans le cadre de situations problématiques qui émergent dans un monde en perpétuelle reconstruction. Elle matérialise un appel à s'engager dans la voie de l'intelligence collective pour résoudre nos problèmes. » (Renault, 2012)

6.2.2. Entoiler²⁴⁴ les lieux : une trame de foyers paysagers

Le paysagiste Cyrille Marlin (2022), dans l'intention de différencier les actions paysagistes, interroge les notions de *site* et de *situation* en examinant la manière dont les praticiens définissent leur terrain. Il remarque que, selon les plans de compréhension mobilisés, les deux termes peuvent s'interpréter de la même façon eu égard à un espace absolu. Il propose alors, pour maintenir un plan critique, d'envisager « deux genres de paysagistes à partir de deux idées de site qui n'auraient rien à voir l'une avec l'autre : *site-espace-territoire* sur la base d'une idée d'espace absolu ; et *site-lieu-monde* sur la base d'une idée d'espace relatif » (Marlin, 2022,

²⁴⁴ « Fixer ou coudre sur une toile pour rigidifier ou donner de la tenue, renforcer (une étoffe) d'une toile fine » (Source : Wikipédia, consulté en juillet 2023).

p. 169). Il définit alors utilement cette dernière comme le terrain du paysagiste-habitant, et, pour la synthétiser, il retient, le terme de *site*, mais :

« Le *site*, dans ce cas, ne correspond pas à l'espace que l'on voit, à ce qu'on en perçoit, ce que l'on sent. Il ne peut se définir ni par ses formes ni par ses dimensions spatiales ni se différencier par ses échelles. Il ne peut être saisi ni à travers le jeu de ses acteurs, ni par des éléments de contexte. Il correspond plutôt à un ensemble d'attachements ordinaires singuliers entre les êtres, humains, non humains ou choses, toujours localisés. Le nombre des attachements est variable. Il dépend de mouvements associatifs quasi perpétuels qui donnent sa dimension au site. [...] En réalité, les êtres, quels qu'ils soient, dès lors qu'ils sont considérés comme des habitants, ne cessent de fabriquer des sites. C'est en quelque sorte une simple manifestation de l'habiter. » (Marlin, 2022, p. 200)

À la manière de la théorie de l'acteur-réseau, et pour renverser la perspective réifiante d'espace absolu, il conclut qu'un « site est grand quand le nombre d'attachements est important, petit quand le nombre est réduit » (Marlin, 2022, p. 200). Ce souci de précision à l'égard de la définition du concept de « site » s'avère nécessaire pour bien isoler l'objet de l'action paysagiste. Dans la tradition professionnelle, le site, qu'il soit *espace-territoire* ou *lieu-monde*, réfère à une période transitoire, un statut ontologique particulier, qui correspond à la transformation d'un lieu en un autre lieu par l'action paysagiste (aménagiste de manière générale). Selon le paysagiste Alain Nadaï (2007), dans son article « Site ou l'émergence d'un paysage », le site est un « état transitoire et ouvert du lieu » qui est défini comme « le lieu soumis au travail du projet [...] et [qui] permet au paysage d'émerger » :

« On passe ainsi subrepticement du lieu [...] au site dans lequel s'inscrit le projet qui vise à constituer un nouveau lieu [...] À la figure d'ouverture qui déconstruit le lieu pour instaurer le site, le paysagiste répond en empruntant un chemin inverse : il recompose le lieu en composant le site. » (Nadaï, 2007)

Le site, dans la pratique aménagiste, est donc « une forme ouverte et instable du lieu qui permet au projet de s'ancrer comme nouvelle spatialité et nouveau faisceau d'usages » (Nadaï, 2007) ; il en résulte que le site, comme projet, semble émerger nécessairement par discontinuité et déconnexion du lieu, comme expérience ordinaire. Ceci est particulièrement le cas dans l'action aménagiste moderne où le site acquiert une dimension symbolique d'ordre transcendant vertical (voir 2.3.3). Mais comme j'ai essayé de le montrer, dans l'expérience

habitante, le projet de paysage opère sur un ordre non transcendant horizontal. Cette séparation entre *site* et *lieu* maintient arbitrairement des régimes spatio-temporels différenciés dont il est important d'interroger la pertinence et les fondements. Pour ce faire, j'aimerais revenir sur la notion de « lieu ».

Dans un article de 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », Bernard Debarbieux se fondant sur une « approche sémantique des lieux » indique que « l'évocation du lieu peut intervenir en tout autre lieu ; sa signification s'inscrit dans un système d'équivalences et de dépendances impliquant d'autres lieux ; elle peut même référer à un espace englobant, d'une tout autre échelle ». Il distingue alors le « lieu attribut », le « lieu générique » et le « lieu de condensation territoriale », c'est-à-dire, pour ces derniers, des lieux qui sont aussi :

« les cadres d'expériences individuelles et collectives qui ravivent leur référence au groupement social et au territoire de ce dernier [...] Autrement dit, la synecdoque porte ici simultanément sur le spatial (le territoire s'impose dans le lieu) et sur le social (la collectivité s'impose à l'individu). Le lieu de condensation n'est tel qu'à condition qu'un individu y éprouve le sentiment d'une commune appartenance avec le groupe qui établit ou entretient la signification symbolique de ce lieu. » (Debarbieux, 1995)

À ce titre, si l'on considère les images dans leurs dimensions symboliques : « le lieu attribut est une image ; le lieu de condensation est image et²⁴⁵ milieu » (*Ibid.*). Cette double idée de symbolisation et d'expérience des lieux pourrait utilement éclairer une grammaire de l'aménagement des territoires. Le lieu de condensation permet aux dimensions symboliques et pratiques de se concrétiser en un commun d'expérience, en cela « il participe véritablement et de façon essentielle de la construction du territoire » (*Ibid.*). Les lieux situent, incorporent, orientent, donnent sens aux compétences habitantes à l'interface du « je » et du « nous » (Zask, 2023), d'où leur caractère essentiel en tant qu'expériences paysagères ordinaires dans une démarche de participation habitante. Ils confèrent une dimension terrestre à l'expérience partagée. En ce sens, les lieux se distinguent des sites, et ce d'autant que le terme de « site » peut s'appliquer aux seules dimensions esthétiques et renvoyer au pictural/pittoresque et/ou à l'immobile, sorte d'utopie, par modèle ou normes, des « concepteurs d'espace » qui

²⁴⁵ C'est moi qui souligne.

« récusent le lieu au profit du prototype » (Choay, 1980, p. 176). Dans la démarche de projet de paysage mésologique, les lieux, comme mondes, sont multiples, hétérogènes, variables, imprévisibles : il peut s'agir de fermes, de bocages, de jardins thérapeutiques, écocitoyens ou de jardins privés, de domaines viticoles qui accueillent des contes paysagers, de marais mouillés, de bassins versants de rivière et de ses plages de sable, d'un seuil de fenêtre avec une bouture de tomate. Les lieux sont autant de *prises* favorisant la mise en pratique d'une mésologie active pour un habiter en conscience d'habiter, un habiter méso-paysager :

« Le lieu offre et construit les opportunités pour de multiples attachements au sein d'arrangements qui sont en permanente évolution. L'approche par les attachements au sein d'arrangements s'oppose à une perspective de gouvernance qui se limite à faire passer le lieu d'un état à un autre ; elle favorise un processus de construction de sens mettant en relation des personnes qui sont prises dans des arrangements affectifs différents. Plutôt que de formuler les termes de l'aménagement d'un lieu en se posant par exemple la question : "Une infrastructure pour l'intérêt général ou pas ?", la question se pose plutôt ainsi : "Quels attachements construire collectivement, quels arrangements affectifs existent et se mettent en place, sont mis à mal ou peuvent émerger, pour quel projet de territoire et quel projet de société ?" » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 87)

C'est pourquoi la démarche de projet de paysage mésologique implique un travail de resémantisation des relations de *gens* aux *lieux* par les *liens* qui les inscrivent dans un nouveau contexte territorial et socioécologique à la suite de ré-arrangements affectifs et institutionnels. Ce changement de signification confère aux lieux une nouvelle position dans le champ des représentations. En conséquence, les lieux ne peuvent être compris par la simple pratique d'aménagement ; ils ne peuvent se réduire à la seule transformation de l'espace tant de nombreux éléments matériels et immatériels participent de leur existence comme *continuum* d'espace-temps. Tout au long de la démarche, j'ai pu mesurer combien je rentrais progressivement en relation avec d'autres habitants-paysagistes aux multiples compétences méso-paysagères d'habiter qui sont *méconnues*, mais distribuées sur un territoire, c'est-à-dire que les lieux sont, pour la plupart d'entre eux, déjà là et/ou en puissance ; certains sont en devenir ou à accompagner. Tous sont à « révéler ». Non au sens photographique du terme abondamment utilisé dans le champ professionnel selon lequel le lieu, futur *site*, est révélé par l'herméneutique paysagiste qui fait apparaître une image encore invisible sur la surface du papier photosensible (voir 1.1.1) mais, plus prosaïquement, dans le sens de *déceler*, *traduire* et

faire connaître (définitions toutes contenues dans le verbe révéler). Travailler les *liens* éco-techno-symbolique aux *lieux* c'est prendre en compte leurs reconnaissances comme besoin fondamental en ce qui concerne le développement de l'estime de soi, sous tendu par les sentiments de sécurité, de détermination, d'appartenance et de compétence propre à chacun (Adiceom & Scaon, 2012). Par le travail paysagiste les lieux explorent leur valeur méso-paysagère, se connectent et se renforcent. Le projet de paysage les *entouille* les uns aux autres. Cette trame inscrit le projet de paysage dans un rapport enchevêtré de temps et d'espace²⁴⁶ dans lequel les lieux ne sont pas *disjoints en sites* :

« Un être ne peut être réduit à un seul *site*. Il fait partie de plusieurs *sites*. Des connections entre *sites* ne cessent de se fabriquer, d'être fabriquées. Deux *sites* peuvent être enchâssés. Un *site* peut être pris dans un autre. Plusieurs *sites* peuvent se superposer. À chaque être correspondent des *sites* plus ou moins emboîtés entre eux. Ce sont ses mondes. »
(Marlin, 2022, p. 200)

En conséquence, il me semble que l'expression de « *toile*²⁴⁷ *de lieux* » caractérise le mieux le terrain du paysagiste-habitant. Pour éviter toute confusion sémantique, je propose de désigner chaque lieu par *foyer paysager*, dénomination ayant le mérite de lier trois dimensions importantes des lieux dans la perspective d'une mésologie active. Premièrement, comme la dimension située de la *chôra* ne se réduit pas au *topos* et ne peut se définir par de simples limites spatiales et physiques, l'expression évoque alors une dimension d'espace en évitant une réduction réifiante dualiste. Deuxièmement, le foyer rappelle la dimension habitante et écologique par les relations sémiotiques d'attachements avec l'espace domestique²⁴⁸.

²⁴⁶ « Les recherches sur la participation prennent ici l'apparence d'un rhizome au sens de Deleuze et Guattari, d'un mouvement dont l'origine et le centre restent introuvables, qui se manifeste dans de multiples directions et dont chaque petit bourgeonnement constitue un foyer d'innovation potentiel. » (Blondiaux & Fourniau, 2011)

²⁴⁷ Du latin *tela* « toile », « tissu », « fil », « fil de chaîne » ou « fil de trame », d'où « trame, intrigue, manœuvre » et aussi « métier de tisserand » et « toile d'araignée » (source : Wikipédia, consulté en mai 2023). Il est évident que cette désignation de « toile de lieux » joue, avec la polysémie du terme, à laquelle s'ajoute encore le concept de « toile du peintre... de paysage ».

²⁴⁸ Dans *la poétique de l'espace*, Gaston Bachelard citant le poète William Goyen écrit : « Penser qu'on puisse venir au monde dans un endroit qu'au début on n'aurait même pas su nommer, qu'on voit pour la première fois et que, dans cet endroit anonyme, inconnu, on puisse grandir, circuler jusqu'à ce qu'on en connaisse le nom, le prononcer avec amour, qu'on appelle un foyer, où on enfonce des racines, y abriter ses amours, si bien que, chaque fois

Troisièmement, le foyer souligne les dimensions d'activités propres à une mésologie active. Il s'y passe quelque chose, une combustion, des mélanges entre les divers phénomènes. Il s'en dégage une chaleur qui peut se propager à la manière de flammes dispersées dans la profonde nuit d'une savane (Briffaud, 2019). Ces mouvements soulignent la dynamique trajective entre *chôra* et *topos* au sein arrangements affectifs qui fait que la *participation paysagère au monde* revient à étendre une pensée paysagère « par structuration du milieu de proche en proche » (Fabre, 2016). Une carte, accessible sur le site internet www.visages-paysages.com, permet d'explorer par cette entrée la CHP.

6.2.3. Tisser des collectifs socioécologiques agissants

La crise du naturalisme, c'est-à-dire une séparation ontologique étanche entre « Nature » et « Culture », demande une redéfinition de la politique (Descola & Pignocchi, 2022) en particulier sur les questions démocratique de participation qui serait à rattacher plus solidement à un enjeu de participation à la composition de mondes communs ; c'est en conséquence de vastes chantiers de recompositions cosmopolitiques (Stengers, 2022) pour redécouvrir la terre (Charbonnier *et al.*, 2017) qu'il faut entreprendre :

« Le monde commun est à *composer*, tout est là. Il n'est pas déjà là enfoui dans une nature, dans un universel, dissimulé sous les voiles chiffonnés des idéologies et des croyances et qu'il suffirait d'écartier pour que l'accord se fasse. Il est à faire, il est à créer, il est à instaurer. Et donc, il peut rater. C'est là toute la différence : si le monde commun est à composer, on peut rater sa composition. La flèche du temps avance, ou recule, ou s'interrompt, selon la façon dont on le compose. Rien d'inévitable. Rien d'inéluctable. Aucun sens de l'histoire. Et en même temps, oui, on le compose *progressivement*. Mais ce n'est pas le même progrès qu'auparavant, quand on croyait à "la" science politique. Il y a toujours des "hommes et des femmes de progrès", des progressistes et des réactionnaires, mais cela dépend désormais de la façon dont ils réussissent ou dont ils ratent cette composition qui n'a plus rien d'inévitable ou d'inéluctable. » (Latour, 2011)

qu'on en parle, c'est à la façon des amants, en chants nostalgiques, en poèmes débordants de désir. » (Bachelard, 2020, p. 84)

D'autre part, la compréhension attentive de la manière dont se trament sur un territoire les relations entre humains et non-humains, et ce sans préjuger ni du statut ontologique ni de la nature de leur régime relationnelle, déplace les enjeux axiologiques et praxéologiques qui se posent au paysagiste, notamment ceux concernant toutes les questions de légalité et de légitimité relatives à une sociabilité et à une spatialité dépendantes des solidarités et des concurrences entre humains et non-humains. Cette compréhension montre que :

« les vivants sont des cohabitants de la Terre dont on dépend dans toutes les dimensions de notre existence. [...] Pas une carte postale ni l'arrière-plan d'un selfie, mais un lieu de géopolitique complexe, multi-espèces, où il faut comprendre et composer les relations mutualistes, c'est-à-dire potentiellement bénéfiques pour le plus grand nombre. » (Morizot, 2017)

Durant la mise en place de la CHP, il s'est agi de *tisser* (Ingold, 2017) dans la durée et sur un territoire, différents collectifs socioécologiques en s'appuyant sur leurs affects et attachements aux lieux et à tout ce qui les peuple :

« C'est cette problématique du "tissage" qui me paraît d'ailleurs ici la plus importante pour déterminer de façon exacte le type d'action qui est propre au paysagiste. » (Besse, 2003)

Il s'y croise des habitués d'un marais devant négocier entre eux (mais aussi avec le busard, l'aulne et l'écrevisse) ; des co-jardiniers avec leurs graines produites par un jardin thérapeutique ; ou plus largement des collectifs socioécologiques constitués d'*alliés objectifs* (Morizot, 2020) – éleveurs, agriculteurs, viticulteurs, couverts végétaux fleuris, fruits et/ou légumes fécondés par des abeilles et autres pollinisateurs, apiculteurs, co-jardiniers etc. – qui s'organisent sur une échelle territoriale de façon à favoriser discrètement mais puissamment la qualité de la pollinisation tout en enrichissant leurs expériences paysagères. Ces exemples simples, illustrent comment la démarche de CHP active des potentiels d'actions en dormance ou discrets. Il est alors possible, face aux enjeux nouveaux posés par la crise éco-climatique, d'esquisser un changement de paradigme dans la pratique paysagiste en liant connaissances et actions collectives selon différentes éthiques. La question du paysage, mobilisée dans cette perspective, est de nature à dépasser les catégories dualistes nature/culture, sujet/objet, rationnel/sensible qui ont construit jusqu'alors nos relations aux autres vivants. De ce point de vue, elle (re)pose les questions du sujet politique en étendant la relation aux autres vivants à la

codétermination de notre cohabitation située « avec d'autres formes d'existence, d'autres gens, des non-humains, des récits, des imaginaires » (Moreau & Kaufmann, 2018). Ces relations vivantes ne sont pas simplement de l'ordre biotique, elles sont éco-sémiotiques, c'est-à-dire cosmo-poïétiques (Hoyaux, 2007). Le projet de paysage comme mésologie active vise à redistribuer les enchevêtrements des échelles de temps et d'espace de cette cohabitation. Il ouvre la possibilité par le récit et l'action de faire monde commun, ce qui est l'objet même de la question du politique de l'entre-lien(s) (cf. chapitre 5). Par conséquent, une dimension innovante de la démarche de CHP est de s'inscrire dans la grande avancée du tournant ontologique de l'anthropologie (Babou *et al.*, 2017 ; Descola, 2007 ; Kohn, 2017 ; Latour, 2013) qui, dans un souci permanent de symétrisation avec d'autres modalités ontologiques, montre combien l'universel n'est que relatif (« relatif comme dans "pronom relatif", c'est-à-dire qui se rapporte à une relation » [Descola & Pignocchi, 2022, p. 141]). Tout l'enjeu du projet de paysage, entre connaissance et action, est de mieux qualifier les processus d'assemblages qui font des mondes communs, ce qui nécessite d'identifier les principes et dynamiques de leurs compositions. Ce faisant, l'ensemble des processus activés *transforme* et *transfigure* (cf. 2.4.4) un complexe socio-écologique en paysage dont a pleinement conscience l'ensemble des membres des situations concernées :

« Cela semble procéder d'une intelligence de la communication, de la médiation et de la négociation s'appuyant sur la mise en œuvre de nouvelles modalités de collaboration et d'organisation. [...] Travailler en équipe ne se décrète pas, cela se construit grâce à des éléments permettant de canaliser les tensions en vecteurs d'innovation. [...] Ces nouvelles modalités du "travailler ensemble" constituent de véritables enjeux pour faire face au risque d'individualisme exacerbé et morcelant. » (Adiceom & Scaon, 2012)

Ainsi, unir de manière dynamique et dans un engendrement réciproque savoirs-paysagers habitants, foyers paysagers et collectifs socioécologiques agissants constitue le moyen d'action pour le paysagiste-habitant. Ce complexe enchevêtré devient le cœur de sa pratique pour accompagner durablement des communautés locales dans leurs transitions méso-paysagères. Ce rôle le positionne dans une cartographie autre du projet de paysage, que je vais mieux expliciter au point 6.3. Pour le moment je souhaite exposer une situation qui apparaît comme paradigmatique pour constituer une étude de cas.

6.2.4. Étude de cas villageois : jardin public et foyer paysager

Afin d'initier une réflexion sur les fonctions sociales des paysagistes et du projet de paysage, je propose en guise d'étude de cas de revenir à Cartelègue où se situe le 4L jardin qui constitue un *foyer paysager* du réseau Visages-Paysages (voir 5.1.3).

Du « parking multifonctionnel » au « jardin public »

Au début des années 2000, le conseil municipal de Cartelègue (village, à l'époque, de 874 habitants), dirigé depuis 1977 par le même maire, décide de mettre en place une procédure de Convention d'aménagement de bourg (CAB). Ce dispositif, mis en place en 1996 par le département de la Gironde soutient logistiquement et financièrement les communes rurales de moins de 10 000 habitants dans le développement de leur territoire et des espaces publics. Il se déroule en deux phases qui sont approuvées de manière collégiale : un premier bureau d'études fait une étude préalable qui définit sur esquisse un programme, son périmètre d'action et un premier budget, par la suite, une consultation de maîtrise d'œuvre est lancée afin de réaliser le projet. La démarche est animée au département par le Bureau des Paysages en collaboration avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement²⁴⁹ (CAUE). L'idée principale est d'amener les municipalités à répondre à des besoins souvent opérationnels (besoin de stationnement, sécurité routière, etc.) par un enrichissement du programme d'intervention (usages, fonctionnalités, gestion des eaux pluviales, etc.). Aussi, le CD33 et le CAUE souhaitent accompagner les conseils municipaux à mieux prendre en compte certaines articulations d'échelles spatiales et territoriales. Cela se traduit, pendant l'opération d'aménagement, de revalorisation ou bien de restauration des espaces publics, par une montée en complexité de la programmation pouvant s'accompagner, au besoin, d'opérations intégrant l'amélioration des bâtiments voire d'acquisitions foncières.

²⁴⁹ Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), créés en 1977 sous statut associatif avec missions publiques remplissent des missions de conseil et d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'aménagement spatial. À l'origine, leurs missions ne concernent pas le paysage, mais plutôt l'environnement.

À Cartelègue, l'objet de la demande de CAB concerne le parvis du bâtiment de la mairie ainsi que des questions de sécurité routière. La première phase est remportée par un bureau d'études en urbanisme (45^e parallèle) qui propose de requalifier l'espace par des plantations sur le parking. L'équipe retenue pour la deuxième phase est un bureau d'études en paysage, l'atelier Palimpseste²⁵⁰ :

« Avant c'était un vaste parking avec deux rosiers. C'était une étendue de bicouches de la départementale à la mairie jusqu'au premier muret et puis derrière c'était une pelouse plus ou moins entretenue. Il y avait la salle des fêtes, l'école, la mairie et tout ça. Et rien de planté, rien du tout. Le programme de la phase 1 répondait principalement par de la voirie pour améliorer la situation. C'était un parking un peu plus joli avec quelques arbres et des bordures. Cela permet de ranger les voitures.²⁵¹ »

L'atelier Palimpseste remet en cause l'esquisse finalisée en phase 1 et propose de requalifier le parvis en jardin public :

« Petit à petit on a fait du terrain. On a rencontré les élus, on les a écoutés, on a fait des recherches historiques, on a regardé le paysage du bourg : voir les potentialités et les contraintes pour pouvoir faire le projet le plus juste. [...] Nous, on a refait le projet. On fait une observation, un premier regard, ce que l'on pourrait appeler un diagnostic, mais ce diagnostic est tout de suite orienté vers un projet. [...] On est venus progressivement, en proposant trois scénarios, en discutant, à amener les élus à changer le regard qu'ils avaient sur leurs propres lieux. »

L'expression « faire du terrain » – qui n'est d'ailleurs pas très éloignée de celle de *terrain* dans la recherche en sciences humaines et sociales (voir 2.1.2) – est particulièrement utilisée par les professionnels de l'aménagement de l'espace. Elle fait référence à la réalisation en amont de différents arpentages *in situ* par le professionnel qui lui permettront, associés à une recherche documentaire variable et hétérogène, de *construire* son regard d'expert. Les marchés publics concernant l'aménagement de l'espace, depuis les grandes lois de décentralisation renforcent l'importance d'une culture professionnelle et technique (cf. 1.1.2). L'architecte paysagiste,

²⁵⁰ L'atelier Palimpseste est un bureau d'études en paysage fondé à Bordeaux en 1998 par deux paysagistes DPLG diplômés de l'Ensap de Bordeaux : Guillaume Laizé et Emmanuel Prieur. Aujourd'hui, Guillaume Laizé travaille avec Cécile Cazals : <https://www.guillaume-laize.com>.

²⁵¹ Tous les extraits qui suivent sont tirés d'un entretien semi-directif réalisé le 26 février 2020 à Talence avec Guillaume Laizé, paysagiste-concepteur à la tête de l'atelier Palimpseste.

maitrise d'œuvre, accompagne la maitrise d'ouvrage dans la définition des besoins de son projet, de sorte qu'il est courant qu'il influe sur les représentations de la commande publique et qu'il la réoriente, ce qui renforce par là même sa position d'expertise dans sa relation d'assistance avec la maitrise d'ouvrage. L' « existant » est défini de manière consensuelle par l'ensemble des architectes paysagistes, pourtant :

« Contrairement à ce qui semble être convenu en pratique, l'usage de la notion [*d'existant*] ne va pas de soi. Il y a en effet un lien entre cet usage et les présupposés de définition/délimitation de la réalité ordinaire médiale des habitants. On peut aller jusqu'à dire que la notion peut très clairement servir d'instrument de rationalisation implicite des réalités habitantes dans une procédure de mise en abstraction des réalités médiales au service d'autres nécessités. » (Marlin, 2023)

La définition de l'« existant » s'appuie sur de nombreux présupposés qui enchevêtrent des trajectoires individuelles, différents partis pris plastiques ou esthétiques ou bien différentes hiérarchisations de valeurs qui sont tous propres à l'architecte paysagiste. Aussi :

« La notion, telle qu'elle est le plus souvent utilisée, tend à écarter la manière dont les membres qui participent de la situation "découvrent et gèrent eux-mêmes les détails de la situation". Elle tend à écarter d'emblée les séries d'activités pratiques qui les poussent à agir pour aménager leur environnement propre. Elle tend à modéliser ces comportements par la voie plus généralisante des usages, des perceptions, des représentations sociales... Bref, elle tend à s'émanciper de la dimension ordinaire de la situation et de son caractère effectif. » (Marlin, 2023)

L'« existant » ne provient pas d'une compréhension fine des réalités médiales, mais d'un regard *orienté projet (project oriented)*. Le projet de paysage, qui résulte de ce regard « expert », permet au centre-bourg villageois de Cartelègue d'accéder aux qualités d'un paysage *en soi* :

« En tous les cas, dans ce travail, il n'y a jamais eu de conflits, jamais eu d'oppositions et presque d'entrée de jeu, notre regard, le regard paysagiste, a permis de créer une confiance et une envie de faire et de transformer, sans transformer complètement le paysage du bourg [...] C'est l'envie de donner une singularité ou plutôt un vrai paysage pour Cartelègue qui n'existait pas vraiment dans l'état où nous sommes arrivés. »

Ce « regard paysagiste » qui « fait exister un vrai paysage » relève d'une épistémologie dualiste moderne du paysage-décor qui n'est jamais interrogée. Le site du projet de l'architecte-paysagiste est auto-référentiel. Ainsi, la « *réalité* » constructiviste, image conceptuelle soustraite de l'expérience ordinaire médiale orientée vers un *usager-type* (voir 1.3.4), va s'imposer dans le réel :

« On est partis du paysage de la rue : petits jardinets, murets souvent rehaussés d'une grille, d'un portail, un petit jardinet souvent planté d'un palmier, quelques aménagements. Voilà, il y avait un jardin du devant, une maison de bourg sur l'arrière et après un jardin sur l'arrière. Et on retrouve souvent cette séquence dans la rue. [...] Il n'y avait pas de jardin public, pas d'espace enherbé, d'espace avec un banc, un arbre ; et donc, on a dit "sur le devant, on fait un jardin public." [...] Et là, du coup, on va avoir la séquence du jardin public. »

Le terme de « séquence » qui appartient au domaine cinématographique est caractéristique d'une culture professionnelle qui, non seulement, ancre le paysage dans une *manière de voir*, mais aussi qui n'intègre pas la question des (mi)lieu(x) de vies de cohabitation avec les autres vivants. Le végétal est considéré comme le *meublier* d'une mise en scène au service de la *mise en image* de la place comme paysage-décor :

« Ce qui a guidé le choix, c'est le plaisir du végétal : par rapport aux lieux, par rapport au projet, par rapport au dessin. C'est un ensemble. Par rapport à la nature de sol, par rapport au climat, par rapport au paysage existant alentour, on a aussi une palette qui intervient. Les saules sont présents par exemple dans les vignes. Par rapport à la présence de palmiers dans les jardins de particuliers. On a voulu faire un clin d'œil à ça et intégrer la question du palmier aussi de manière un peu singulière dans ce démarrage. [...] Il devait y avoir un peu plus, une forêt de palmiers. Et là, c'est limité, car ils [conseil municipal et CAUE] n'ont pas voulu forcément aller jusqu'au bout. Cela nous semblait rigolo de montrer aussi que le végétal c'est aussi celui qui est importé, qui a une histoire et qui devient des végétaux classiques de tout le paysage. La question des charmilles, c'est la configuration presque régulière du jardin que l'on a proposée avec ses allées parallèles. »

Quand j'interroge Guillaume Laizé sur les possibles dimensions participatives du projet, le concept de « participation » est entendu comme le processus décisionnel entre les acteurs institutionnels mobilisés au sein des dispositifs, ce qui implique que les acteurs sont considérés comme étant dénués de singularité particulière ou d'initiatives propres. En fait, ils sont des rouages institutionnels s'exprimant dans le cadre d'une procédure normée et jouant le rôle

attaché à leur fonction. Il apparaît que les habitants ont été, de fait, exclus du dispositif général, bien qu'il se soit déroulé sur plus de 24 mois et qu'il ait donné lieu à de nombreuses rencontres et réunions de travail sur place :

« Nous nous sommes rencontrés en plusieurs étapes. Il faut un grand nombre de réunions. Nous nous sommes vus régulièrement pendant deux ans au moins. Les principaux partenaires, ça a été : l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) à un moment donné, parce qu'il fallait que l'on fasse le parvis de l'église et qu'on valide à la fois les matériaux et, en même temps, le projet ; le CAUE, qui était toujours un accompagnant ; et le département, notamment pour tout ce qui est planning, respect du cahier des charges, répartition des financements et établissement des budgets. La gestion de toute la logistique CAB, c'est le binôme CAUE et département. Ils étaient présents à chaque réunion. On n'a pas travaillé qu'avec la mairie toute seule. Tout le monde a accompagné dans cette démarche-là. »

L'aménagement proposé par l'atelier Palimpseste vise à l'amélioration de certains usages (circulation des véhicules, des corps et stationnement) et en propose d'autres (installation de banc). Il a reçu en 2017 le prix départemental du paysage décerné par la direction de l'environnement du département de la Gironde. Lors de nombreuses situations d'observation dans le village j'ai constaté que cet espace sert principalement à certains rassemblements organisés dans la salle des fêtes qui débordent aux alentours, comme les brocantes, mariages ou concours de pétanque. Les membres de l'association du 4L l'ont occupé au premier trimestre 2019 dans le cadre du mouvement de revendication « On veut des coquelicots » (voir 3.III, « "Faire-jardin" en commun, Développer des compétences à plusieurs : petites expériences de jardin comme travail du commun »).



Figure 112 : Planche photographique de différents moments au centre villageois de Cartelègue

En haut à droite, une esquisse du projet réalisée par l'atelier Palimpseste (crédit : département de la Gironde). L'organisation générale des éléments dans l'espace est pensée comme mise en décor, par effet de perspectives, du bâtiment de la mairie. En haut à gauche, les allées découpent et organisent l'espace en vue de favoriser les circulations. En bas à gauche, manifestation à l'initiative de l'association du 4L et signature de la pétition « On veut des coquelicots ». En bas à droite, cliché pris depuis la halle de la salle des fêtes lors de la brocante de mai 2019.

Les aménagements de la CAB qui constituent donc le centre villageois (cf. figure 113) sont caractéristiques d'un jardin public qui fait partie de la catégorie générale d'espace public pour laquelle interviennent principalement les architectes-paysagistes (voir 1.1.1). L'espace public, espace de *mise en visibilité* (St Denis, 1999) défini par ses usages et son accessibilité, est l'espace neutre de la représentation politique de soi, la scène de la part citoyenne de notre existence (Zask, 2018). Or l'espace public comme représentation, soustrait l'habitant des possibilités de développer des compétences d'habiter et ce même s'il est ouvert et accessible à tous les citoyens dans le cadre de pratiques tolérées et de règles implicites ou explicites qui limitent par principe, les conflits d'usage. Il s'agit là d'une différence importante entre « espace public » et « lieu commun » :

« La distinction entre espace privé et espace public ne remplace pas la distinction traditionnelle entre le logis et les communaux articulée par le seuil – elle la détruit. La terre humaine s'étend

des deux côtés du seuil; le seuil est comme le pivot de l'espace que crée l'art d'habiter. De ce côté, c'est le chez-soi; de l'autre, les communaux. [...] L'espace qu'occupent les maisonnées leur est commun. Il abrite la communauté, comme la demeure abrite les membres de la maisonnée. » (Illitch, 2005)

Là où le jardin public offre une maîtrise d'usage concordante à une démocratie représentative, les lieux communs, quant à eux favorisent l'expression d'une démocratie paysagère active par l'expérience partagée où le pouvoir d'agir (de s'affecter et de pouvoir affecter) est en lien avec les dimensions sémio-ontologiques des êtres (5.3.3). Les foyers paysagers sont des lieux communs de l'exercice du pouvoir d'agir habitant. Ainsi, le jardin du 4L est ouvert et partagé : il accueille de nombreux évènements de convivialité, de partage des savoirs, de création de toutes sortes au cours desquels chacun peut prendre part, apporter une part (*contribuer*) et recevoir une part (*bénéficier*) (Zask, 2011) :

« [Ils] réinstaurent la priorité du fait même d'habiter en réhabilitant les relations de voisinage, le partage d'espace et l'auto-organisation. Comme l'a montré Henri Lefebvre (2000/1974), une communauté ne perdure qu'à travers l'organisation commune et partagée qu'elle opère de ses propres activités. On peut appeler "village" le site de ces activités. Non seulement le village inclut tous les âges, les classes, les cultures, mais il est aussi un lieu où les individus cessent d'être interchangeables et retrouvent leur puissance d'agir individuelle. [...] Ce qui est recherché est l'indépendance, à savoir cette forme de liberté d'action dans le détail de l'existence dont l'individu est, en compagnie des autres, l'initiateur, le contributeur, le participant ainsi que le bénéficiaire et le responsable. » (Thierry, 2019)

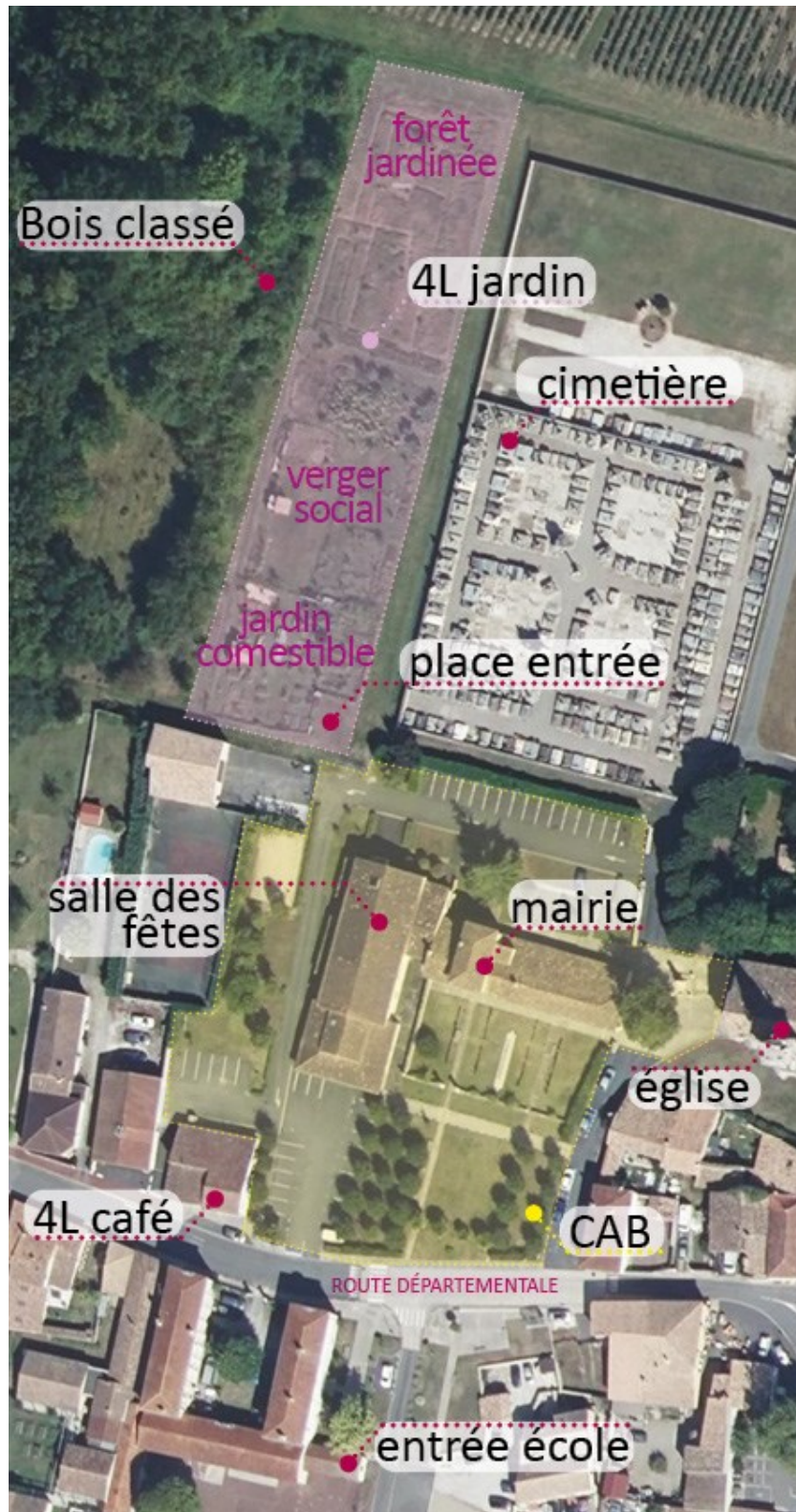


Figure 113 : Plan de situation du noyau villageois de Cartelègue avec le réaménagement de la place de la mairie par la CAB, l'école et le café associatif du 4L et son jardin.

Cette étude de cas n'a pas pour dessein de hiérarchiser les pratiques paysagistes. Au contraire, elle postule la nécessaire complémentarité dans la profession entre des approches spatiales, de médiation et de mésologie active comme cosmopolitiques terrestres. L'objectif est plutôt de mettre en miroir théorie, pratique et discours sur des approches opposées, mais complémentaires du projet de paysage²⁵².

Le réseau de foyers paysagers se développe peu à peu en Haute Gironde (voir foyers paysagers mis en carte sur www.visages-paysages.com). En s'inscrivant dans une « conscience d'habiter » (Barbe, 2016), un tel réseau constitue une autre voie concrète de penser/agir les manières de faire monde sur un territoire. Le bricolage collectif et la diffusion de savoirs-outils paysagers, l'entoilage de lieux et le tissage de collectifs socioécologiques constituent les premières pistes – à amender, prolonger, interroger – en vue d'équiper les communautés locales d'un nouvel appareillage mésologique paysager concernant les enjeux socioécologiques. Ces différents outils qui sont mobilisés par le paysagiste constituent un socle de compétences pour mener le projet de paysage. Je propose donc, sur ces bases, d'approcher une autre manière de concevoir – ce que je nomme – « les fonctions diplomatiques paysagères » autour de trois figures paysagistes qui se sont révélées durant l'expérimentation.

6.3. Trois figures paysagistes pour esquisser une « fonction diplomatique paysagère »

Ma position *au contact* de l'institution – mais en l'absence lien de subordination²⁵³ – m'a donné la possibilité d'être en dehors des jeux d'acteurs habituels et, dès lors, d'accéder à des registres de témoignages plus personnels et moins *induits* par l'institution. Enquêter sur les attachements méso-paysagers habitants, c'est en effet tenter d'accéder à des parts très intimes des personnes ; c'est dévoiler, en partie, une « sécurité ontologique » (Jacquemain, 2012) qui est de l'ordre du privé, propre à chacun. Il est, à cet égard, notable de remarquer que basculer d'un registre d'échange institutionnel avec un élu ou un chargé de mission vers un registre

²⁵² Pour une complète transparence, Guillaume Laizé, fut un de mes enseignants à l'Ensap de Bordeaux et directeur, avec Bernard Davasse, de mon diplôme de fin d'études de paysagiste.

²⁵³ Ceci fut permis par le financement principal de la recherche-projet, assuré par le département de la Gironde dans le cadre d'un AMI (voir 2.2.2).

sémio-ontologique habitant ménage des échanges différents qui font apparaître d'autres modalités relationnelles souvent plus concrètes. Aussi les échanges avec les personnes portaient sur ce à quoi elles peuvent tenir à propos de paysage. Les rencontres et les échanges n'étaient pas pensés comme un simple travail de recueil d'informations : il s'agissait pour moi d'être attentif à ce qui affecte l'autre ; de rencontrer l'autre dans son altérité et d'accepter d'être altéré par cette rencontre²⁵⁴. Cet engagement interroge la figure du paysagiste, que je propose d'organiser autour de trois polarités qui sont présentes concomitamment : le « paysagiste-habitant », le « paysagiste-chercheur » et le « paysagiste-praticien », mais que j'isole dans ce qui suit par souci de clarté d'exposition.

6.3.1. Le « paysagiste-habitant »

Mon installation avec ma famille sur le terrain témoigne d'un engagement fort dans la recherche-projet. Cette implication dans le quotidien du terrain où se brouillent dimensions professionnelles et personnelles a participé d'une autre dynamique d'action. Aussi, l'absence d'échéance et le temps long de la recherche m'ont offert une démultiplication du « devenir habitant » (Marlin, 2022) qui « se donne comme objectif de réduire plus ou moins mais toujours intentionnellement ce que l'on pourrait qualifier de position d'extériorité/étrangeté vis-à-vis du milieu humain observé » (Marlin, 2016). Pour ce faire, le « paysagiste-habitant » développe un répertoire d'expériences. Parmi ses savoir-faire, il est capable d'objectiver la construction de ses attachements ; dit autrement, il développe une expertise phénoménologique des effets du monde sur lui. Cette capacité d'être affecté, et non d'être sensible, me semble être une caractéristique commune aux paysagistes, qui, bien qu'elle puisse être étendue à d'autres personnes et professions, se manifeste, chez eux, par des compétences de compréhension et de verbalisation de ce qui les atteint, compte tenu de leur héritage culturel et professionnel. Cette compétence fonde l'ambition d'habiter :

²⁵⁴ « Il convient parfois qu'en tant qu'expérimentateur dévolu par exemple à la découverte scientifique, [que] je prenne en considération la pensée et l'action d'autrui, que je joue son rôle, que je me mette à sa place, ou encore que je constitue mon expérience de sorte qu'elle puisse être l'expérience de n'importe qui. » (Zask, 2004) (cf. 3.1 « Récolter et transformer des discours en contes paysagers, prendre en considération »)

« Ce que sous-entend l'hypothèse du paysagiste habitant, c'est qu'il est nécessaire pour procéder à cette opération que le paysagiste fasse un pas vers le fait d'habiter comme les habitants. On pourrait dire, qu'il entre dans la danse de la construction des sites-lieux-mondes par les habitants, participe du jeu des attachements d'une manière ou d'une autre. S'il ne le fait pas, il aura beaucoup plus de mal à apercevoir les distributions et redistributions du local, les associations, les sites, les connexions entre sites, les mondes des habitants. Il aura beaucoup de mal à saisir les changements que vivent réellement les habitants au fil de leur expérience la plus ordinaire et de leurs actions les plus courantes. Il ne pourra pas voir ce qui se fait et se défait, apparaît et disparaît réellement pour les habitants. Il ne verra pas les échelles d'attachements et leurs modifications. Il n'aura aucun moyen d'intervenir sur les modifications de leur sens. » (Marlin, 2022, p. 171)

Par-là, Cyrille Marlin renverse totalement la proposition de Pierre Donadieu (2002) d'une « société paysagiste », au sein de laquelle les individus doivent acquérir les compétences des paysagistes pour que des « territoires matériels [soient] mis en paysage – en images, en jardin, en aménagements paysagers » (Donadieu, 2002, p. 139). Il me semble que l'hypothèse du « paysagiste-habitant » permet de faire « atterrir » (Latour, 2017) la fonction socioécologique des paysagistes. Le « paysagiste-habitant » possède les mêmes compétences d'habiter (concernement, capacitation et engagement) que tous les autres « habitants-paysagistes » (voir 5.2). Ainsi sa fonction ne relève pas d'une expertise exclusive, mais plutôt d'une habileté à cultiver en lui-même des compétences qu'il aide à distribuer. En cela, il participe à la sémio-ontologie ordinaire du complexe socioécologique en monde signifiant, c'est-à-dire en paysage :

« Aucun savoir digne de ce nom ne peut se construire à propos des humains... si sont absents les groupes réels dont ce savoir nécessiterait l'existence. » (Stengers, 2002)

Planter des clous ou des salades ; formaliser des savoirs-paysagers ; créer des espaces autres de débats ; être à l'initiative de contes paysagers ; tailler des fruitiers ; animer des séances de jardinage ; rencontrer des jardiniers ; mettre en espace collectivement des jardins ; ou encore aider à remplir des demandes de subventions auprès d'organismes privés (Fondation de France) ou publics (CCE, Conseil départemental de la Gironde) : le « paysagiste-habitant » s'inscrit dans tout un registre de « facilitation de l'ordinaire » et de participation habitante comme contre-culture paysagère dans le tissu du quotidien (5.1.4).



Figure 114 : Accompagner les co-jardiniers à remplir des dossiers de subvention pour acquérir des moyens d’agir au jardin relève des compétences du quotidien du « paysagiste-habitant » (février 2021)

Il faut souligner l’effet de l’enquête sur l’enquêteur. Progressivement je me laisse *habiter*. Même mon propre langage, par sélection progressive de certains vocables, prend au contact des gens un sens localisé. La démarche pragmatique permet de donner une consistance aux mots dont l’origine est conceptuelle, de leur conférer une signification *expérencée*, commune. Ainsi, au fur et à mesure de l’expérimentation mes mots *s’ajustent*. J’en répète certains pour mesurer leur possibilité d’être appropriés ; j’en abandonne d’autres du fait de leur opacité. En bref, je m’applique à être accessible, à partager, à faire passer les mots de la sphère conceptuelle à la sphère affective et perceptive, à leur donner une existence ancrée,

significative. Les concepts une fois jetés dans l'expérience, sont anguleux, répulsifs ; ils laissent de côté. D'un point de vue pragmatique ils acquièrent une pertinence quand ils sont appropriés. C'est pourquoi il faut trouver des « mots projeteurs », des mots par lesquels différentes personnes peuvent *se projeter*, des mots qui font commun.

6.3.2. Le « paysagiste-chercheur »

Le chercheur met en place un processus de recherche, il conceptualise, il se donne des repères, il établit un réseau de problématiques et de liens entre différentes idées qui sont à l'origine du projet. Le projet de recherche encadre le projet de paysage, au sens où la recherche confère au projet une perspective générale – *un horizon de recherche* – à partir de laquelle sont sélectionnés des embranchements dans le *trajet* du projet. Dans la recherche-projet de paysage, la part d'enquête et l'application de méthodes héritées des sciences sociales contribuent à pousser l'investigation sur les arrangements affectifs liés aux attachements d'habitants. Le paysagiste-chercheur est à l'origine du projet de recherche et de paysage ce qui lui confère *un temps d'avance*. Les débuts de son activité et de sa participation-observante, « que l'on pourrait décrire comme un régime d'habiter spécifique de la recherche » (Barbe, 2016), conditionnent sa place et ses possibilités d'observation ultérieures. Cette implication dans l'écologie générale du terrain pose la part d'*étrangeté* du chercheur qui, grâce la médiation du travail scientifique, va progressivement réduire « la suspicion à son encontre » (Barbe, 2016). Au commencement, dans la phase d'incubation (cf. 6.1.2), il est le seul à détenir un plan d'ensemble de l'expérimentation ainsi que les connexions et liens qui donnent du sens à cette dernière. Ainsi, il est très difficile pour lui de produire dès le début des outils permettant la pleine implication des personnes mobilisées dans la recherche-projet. L'écologie générale du terrain d'une recherche-projet *en situation d'expérimentation* se révèle au fur et à mesure que se mettent en place les relations et liens entre les idées et les actions. Notamment des temps d'échanges avec les participants de la démarche de projet, lors desquels le chercheur est actif dans l'ouverture des possibles, sont nécessaires en ce qu'ils offrent une réflexivité sur la recherche en temps réel et permettent de l'orienter en retour ; c'est un des sens de l'expérimentation.

Cette construction de l'expérimentation implique de repenser le rôle de la science et des scientifiques concernant la délibération sur les orientations collectives à poursuivre sur les territoires. Contrairement à l'expérience scientifique, qui vise à la vérification d'hypothèses dans diverses situations, l'expérimentation est axée sur la transmission et elle est rendue possible par la construction de rapports humains à l'épreuve de l'expérience interpersonnelle qui est fragile, empirique, et qui échappe aux institutions déjà établies. Aussi, l'expérimentation permet de faire entrer les sciences en démocratie afin de compliquer l'expérience collective pour faire face à la crise éco-climatique :

« Les sciences humaines n'ont pas pour objet d'interdire, de limiter, d'empêcher l'expérimentation collective (au nom de quelles bornes transcendantes ?), mais de transformer l'expérimentation partielle en une expérimentation complète, d'empêcher qu'elle soit limitée à une portion du collectif (les chercheurs scientifiques) et à un moment (l'établissement de la vérité). Il s'agit d'écrire le protocole de l'expérimentation en cours. Leur position n'est ni descriptive ni prescriptive, elles historicisent, collectivisent, accompagnent, compliquent l'expérience en cours. » (Latour, 2017)

Pour ce qui est du « paysagiste-chercheur », les capacités réflexives de ses méthodes de recherche permettent de complexifier la situation en mêlant et croisant différents événements avec différentes personnes. Le chercheur est activateur de divers changements au fur et à mesure du travail d'écriture, de description quotidienne. La communauté de recherche et d'enseignement joue aussi une part importante dans la concrétisation de la démarche. Les événements où se croisent étudiants²⁵⁵, praticien-chercheur, chercheurs et habitants constituent des effets de seuils qui offrent un autre degré de compréhension générale qui peu à peu se partage.

²⁵⁵ Le programme de recherche-action concernant la créativité et les innovations sociospatiales sur les territoires en marge de la Nouvelle-Aquitaine (MARGINOV) sous la direction de Bernard Davasse, et la pédagogie-action *hors-les-murs* menée en atelier UE33 sous la coordination du paysagiste Alexandre Moisset à l'Ensap de Bordeaux constituent des matériaux importants dans l'écosystème général de la recherche. Néanmoins, j'ai pris le parti de ne pas les analyser dans ce travail de thèse pour ne pas perdre le fil de la démonstration. Ils feront l'objet de différents articles tant ils méritent d'être traités comme des sujets en soi. Afin d'en explorer différents aspects se rendre sur leur pages web respectives : UE33 <https://ue33territoire.wixsite.com/ue33-2023> et MARGINOV : <https://www.marginov.cnrs.fr/> (voir respectivement 2.2.3 et 2.2.4).



Figure 115 : Journée séminaire-terrain en Haute-Gironde dans le cadre du projet de recherche MARGINOV le 11 juin 2021

À gauche, échanges en salle plénière entre chercheurs et différentes parties prenantes de la démarche de CHP. Au centre échanges sur la fabrication des contes paysagers dans le jardin de la fabrique Baffort à Etauliers avec l'association *Nous Autres* et des élus. À droite, dans le 4L Jardin avec des co-jardiniers du réseau de jardin éco-citoyen. Ce séminaire proposait « un retour réflexif sur l'expérimentation en train de se faire. L'objectif est de permettre aux acteurs impliqués dans la démarche ainsi qu'aux chercheurs-praticiens du projet de recherche MARGINOV de mieux comprendre les tenants et les aboutissants du processus d'innovation socio-spatiale en Haute Gironde. » (source : Programme séminaire Marginov en Haute-Gironde du 11 juin 2021, crédit : Grégory Epaud).

6.3.3. Le « paysagiste-praticien »

Le paysagiste-chercheur a un double engagement : de chercheur et de praticien, c'est-à-dire qu'il est engagé dans la pratique. Le « paysagiste-praticien » mobilise des savoirs spécifiques entre matérialité et immatérialité des complexes socioécologiques. Il se met en retrait des décisions et/ou orientations qui peuvent émerger par une mise à distance propre à sa démarche (observation/restitution) mais ses compétences sont apportées au groupe. Il décale et repositionne l'expertise. L'agir du « paysagiste-praticien » se déploie sans programme et explore ainsi une relation au temps différente de celle du projet dans la perspective dualiste moderne du paysage-décor. Sa créativité offre des *prises* (Ingold, 2017) qui permettent de

(ré)orienter des collectifs dans de nouvelles directions : c'est un agir au fil de l'eau qui produit du commun par des associations nouvelles en déplaçant et traversant les champs socioécologiques pour provoquer des relations inattendues. Ainsi, son attention est portée sur l'orpaillage²⁵⁶ des richesses habitantes du territoire. Il adopte une position à l'affût (Morizot, 2016) qui recoupe une certaine éthique jardinière (Chambelland, 2019). C'est un agir paysagiste qui retrouve une dimension intuitive, créative et artistique. Il *bricole* au sens noble que lui donne Claude Lévi-strauss (1985) dans *la pensée sauvage* (cf. conclusion chapitre 3) : il fait avec ce qui est *déjà là*. Il développe un plaisir esthétique lors de simples combinaisons nouvelles qu'il réalise (le plaisir de leur éventuel succès s'y ajoutant). Le bricoleur est la figure qui interroge l'ingénieur, celui qui a tout calculé par avance pour une seule et bonne effectuation du projet et qui n'éprouve généralement de véritable plaisir qu'à cette condition.

De plus, le paysagiste-praticien redistribue le local par ses diverses composantes médiales :

« Il s'oppose à sa réification [du local], loin d'un simple usager, utilisateur informateur spectateur, loin d'une simple conscience véhiculant des systèmes de valeurs (celle en partie du citoyen), loin d'assurer un rôle fonctionnel (celle d'acteur de l'aménagement ou acteur territorial), il est en activité permanente de redistribution du local. Le rôle du paysagiste est de savoir détecter les régimes de cette activité du point de vue de ses composantes médiales. » (Marlin, 2022, p. 171)

Il invente, innove dans sa démarche et ses outils. Il acquiert un art de l'improvisation à l'instar du musicien de jazz qui se fonde sur une culture et un répertoire partagés, explorés par répétition et habitude (Becker & Faulkner, 2011) :

« Le fait qu'à certains moments, sur ce réseau de choses qui ont l'air familières, un écart ouvre vers d'autres associations et change les choses : mais justement, cela vient des choses mêmes telles qu'elles se présentent – c'est l'improvisateur de jazz qui fait cent fois la même gamme et cette fois-ci, tiens, ça arrive par là et il y a une idée très neuve qui surgit, il va ailleurs, il la reprend, il y reviendra, elle a ouvert un espace. » (Hennion, 2013)

²⁵⁶ « Rechercher l'or contenu dans les alluvions d'un cours d'eau » (source : Wikipédia, consulté en juin 2021).

Il serait d'ailleurs fructueux de pousser plus en avant les analogies entre l'improvisation, comme pratique culturelle en jazz, et le projet de paysage mésologique et ce afin de proposer une source nouvelle de sens et de légitimation à la profession. Car une telle entreprise permettrait de mieux préciser la question de l'improvisation dans les processus créatifs qui sont nécessaires aux « professions de l'espace » en ce qui concerne leurs rapports au projet entre participation, arts et art de faire. Ce chantier fut ouvert pour l'aménageur-urbaniste par Lisa Lévy, Sébastien de Pertat et Olivier Soubeyran (2019) dans un article paru dans la *Revue d'anthropologie des connaissances* : « De l'aménageur chef d'orchestre à l'improvisateur, ce que les savoirs de l'improvisation font à l'aménagement ». J'espère pouvoir mener un travail identique pour la pratique paysagiste en un autre temps. En puisant dans l'improvisation musicale, qui ne relève ni d'une méthode, ni du hasard, mais qui est à « la croisée entre un art de la mémoire et un art d'espérer » (Lévy *et al.*, 2019), il serait possible d'éclairer une autre assise à l'expertise paysagiste en cessant de la réduire à des approches picturales/pittoresques. Néanmoins, je propose de présenter un simple point qui permet d'esquisser, à mon sens, la possible fécondité de cette approche. Lors d'une improvisation musicale en groupe (on parle de « combo »), il convient de remarquer que des accords se produisent entre les musiciens par *croisements* mélodiques dans le fil des différentes voix des instrumentistes (c'est aussi le cas dans l'art de la fugue). Dit autrement, il y a rencontre entre le mélodique, déploiement d'une temporalité de notes qui se suivent, et l'harmonique, déploiement d'une spatialité singulière où l'emboîtement forme un accord :

« En musique, un accord est un ensemble de notes considéré comme formant un tout du point de vue de l'harmonie. Le plus souvent, ces notes sont simultanées, superposées en un même moment ; mais les accords peuvent aussi s'exprimer par des notes successives, par exemple dans des arpèges. En harmonie tonale, le terme "accord" désigne une combinaison d'au moins trois notes simultanées (deux notes émises simultanément ne constituent pas un accord : il s'agit seulement d'un intervalle ; un accord est donc une superposition de plusieurs intervalles). Il existe plusieurs classements des accords et plusieurs modes de description de leur formation ; les accords correspondant à ces descriptions sont dits "accords classés". » (Source : Wikipédia, consulté en juillet 2023)

L'accord est donc un assemblage ponctuel de lignes mélodiques qui suivent leur propre fil et qui se rencontrent harmoniquement sans nécessairement se chercher. Rechercher des accords, c'est-à-dire jouer ensemble des choses différentes qui s'accordent grâce à un

répertoire partagé, permet d'approcher l'art de l'improvisation du musicien de jazz, lequel art est assez proche de celui du paysagiste-praticien eu égard à sa manière de mener, ici, un projet de paysage²⁵⁷.

En somme, la recherche-projet produit, interroge, récolte des matériaux qui ne s'isolent pas de l'expérience. Le paysagiste est, *par* et *dans* « la continuité de l'enquête » (Zask, 2004), à cheval entre trois plans de pratique. Il en ressort une praxéologie de la pratique mésologique proche du modèle de l'animation socio-culturelle proposé en 1996 par Jean-Claude Gillet dans son article « Praxéologie de l'animation professionnelle » dans lequel l'auteur cherche à tracer une recherche « non plus sur l'animation comme fait social, mais sur l'animation comme pratique et comme faire ». Selon ce modèle qui s'articule autour de 3 polarités principales le paysagiste habitant-chercheur-praticien devient un animateur socioécologique :

- En C, le « paysagiste-praticien » est axé sur les praxis spatio-crétives des lieux communs comme foyer paysager ;
- En B, le « paysagiste-chercheur » est axé sur l'élaboration réflexive de connaissances mésologiques et sur ce qui est *en-train-de-se-faire* au cours de l'enquête ;
- En A, le « paysagiste-habitant » est axé sur les fonctions sémio-ontologiques de réarrangements affectifs et institutionnels au sein des complexes socioécologiques.

²⁵⁷ Pour aller plus loin sur la compréhension de ces dimensions musicales, voir, entre autres Becker & Faulkner, 2011 ; Deleuze & Guattari, 2013 ; Hennion, 2013 et Ingold, 2013.

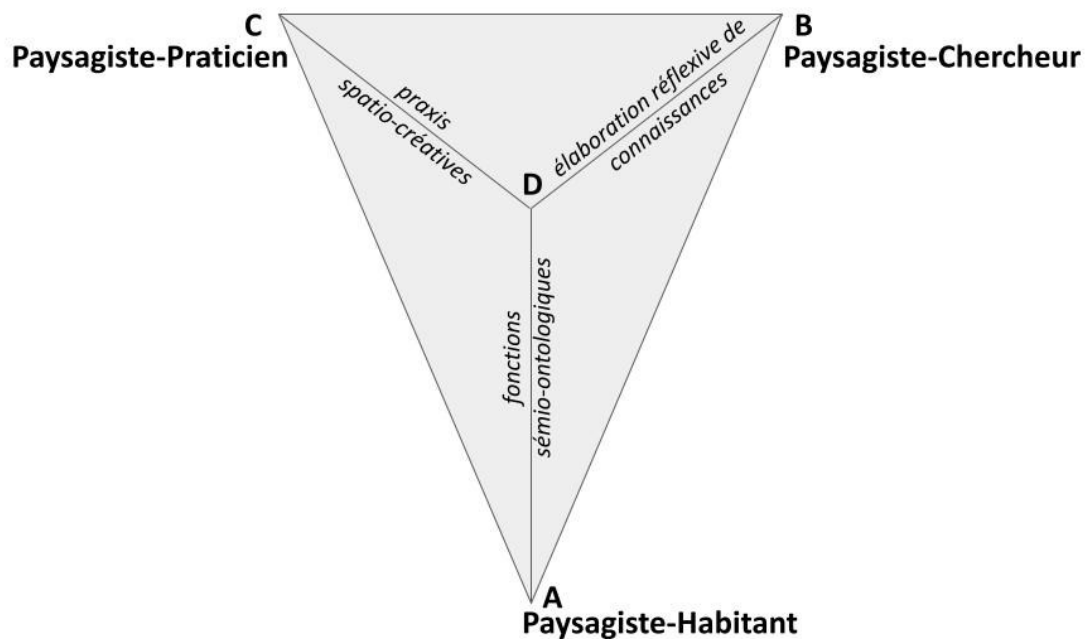


Figure 116 : Modèle de la fonction paysagiste d'animation socioécologique

Ainsi, ces trois polarités sont dynamiques dans l'animation socioécologique, puisque :

« Selon les situations, les circonstances, les moments et les lieux, selon les rapports de force entre acteurs et agents sociaux et individuels existant dans son environnement [celui de l'animateur professionnel], selon l'histoire collective du territoire géographique ou institutionnel dans lequel il agit, selon sa formation, selon ses expériences, sa mémoire et son intelligence, selon donc, aussi, sa compétence stratégique, c'est-à-dire à la fois la compréhension des enjeux multiples qui traversent son paysage professionnel et la nécessaire adaptation des moyens aux fins, selon les contraintes qui vont peser sur lui, liées par exemple à son contrat de travail, selon les ressources et réseaux dont il dispose, enfin, selon la détermination, la volonté, la motivation qui sont les siennes et qui sont des éléments non négligeables de sa crédibilité, l'animateur professionnel devra sans cesse modifier sa position dans le triangle, sans jamais perdre de vue que la fonction d'animation qui est la sienne suppose, globalement, et sur le long terme, une articulation dialectique de ces trois sous-fonctions qui, rappelons-le, se nourrissent l'une l'autre » (Gillet, 1996)

Le point D sur la figure 116 correspond à la compréhension objectivée de tous ces chevauchements – à savoir tendre axiologiquement à la neutralité – qui peut être reconnue

comme une diplomatie²⁵⁸ paysagère « prenant en charge la dimension relationnelle de l'existence » (Morizot, 2020). Loin d'être liée au monde mystérieux et arbitraires des affects, la compréhension des arrangements affectifs permet, de se tenir à cheval, entre l'objectif et le subjectif et entre le rationnel et le sensible. Elle offre au paysagiste une voie pratique de mésologie active. Sous ce modèle d'animateur socioécologique, la fonction paysagiste consiste à participer²⁵⁹ à une culture paysagère habitante non institutionnelle pouvant constituer une ressource localement forte sur le territoire d'étude, mais aussi – selon mon hypothèse – dans bien d'autres.

Après avoir identifié ces trois polarités dynamiques paysagistes d'animation socioécologique dont l'équilibre approche une diplomatie paysagère je me propose, pour conclure ce travail, d'interroger plus en avant la posture de recherche en projet de paysage qui constitue, me semble-t-il, un angle mort de cette recherche-projet en situation d'expérimentation.

6.4. Éléments de réflexion sur la posture de recherche en projet de paysage-(mi)lieu

Je voudrais ici interroger la posture de recherche-projet de paysage-(mi)lieu. Je tire ce questionnement de l'ouvrage *Raconter le paysage de la recherche* de la sociologue Catherine Mougenot dans lequel elle enquête auprès de communautés de recherche rassemblant un très large spectre de chercheurs de terrain – agronomes, sociologues, géographes, économistes, politiciens, anthropologues ou toxicologues – qui ont tous accepté la confrontation de leurs disciplines respectives pour étudier des questions écologiques ou environnementales. Elle fait un « arrêt sur image », car « cette notion, toute importante qu'elle soit, reste à [s]on sens peu explorée, alors que, par contraste, pour évoquer un chercheur et son travail, on pense spontanément à décliner sa discipline ou encore son institution » (p. 43). Elle définit la « posture scientifique » ou « posture de recherche » ainsi :

²⁵⁸ Au sens étymologique du terme, le « diplomate » est celui qui fait correspondre des plans de réalité opposés ou disjoints.

²⁵⁹ « Prendre part, apporter une part, bénéficier d'une part » (Zask, 2011)

« La posture de recherche n'est pas une discipline. À travers un choix particulier de questions et de méthodes, elle n'en est qu'une partie seulement, moins étendue, moins ambitieuse et surtout moins explicite. Sorte d'infra-discipline, ou de "regard particulier", la posture de recherche a cependant une force et une efficacité que la discipline n'a pas et qu'elle tire de la fonction d'interface qu'elle remplit. Une interface composant en permanence théorie et mise en œuvre, concepts et outils, science et monde. Autrement dit, la posture de recherche est un lien entre le chercheur et sa vie, ses intérêts, ses travaux, bien entendu aussi sa discipline et l'institution ou l'organisation à laquelle il appartient. Elle est faite des relations qu'il entretient avec ses partenaires, scientifiques ou non, et qui le conduisent à privilégier ou mobiliser certains types de rencontres ou de découvertes. La posture de recherche est une trajectoire, plus enracinée que la discipline, car davantage liée à la personne du chercheur et, en même temps plus souple, se coulant d'une question à l'autre, d'une étude à l'autre ou d'un terrain à l'autre. Elle a ce pouvoir étrange de composer le continu et le discontinu²⁶⁰. » (Mougenot, 2011, p. 43)

La posture de recherche me semble être très importante à examiner dans le cadre d'une recherche aussi impliquante qu'une recherche-projet de paysage-(mi)lieu, notamment la dimension « épistémopolitique » de la recherche – telle que le sociologue Pascal Nicolas-Le Strat (2018) la nomme – qui revient à interroger dans quelle politique du savoir s'engage la science sociale dès lors qu'elle assume sa contribution au commun ? Néanmoins, cette question semble devoir être mise en perspective non seulement par les méthodes mais aussi par les objets de recherche.

6.4.1. De l'être vivant sensible à l'habitant méso-paysager

Dans la revue *Cosmopolitiques* de juin 2007 (n° 15) traitant d'esthétique et d'espace public, le sociologue André Micoud publie un article intitulé « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », qui fait le bilan de plusieurs années de recherche empirique. Il y considère que le

²⁶⁰ L'auteur précise encore un peu plus loin ce qu'elle entend par « posture de recherche » : « La posture est une histoire en soi. Rien d'étonnant alors qu'elle échappe aux emprises institutionnelles, qu'elle se dise peu et se partage plutôt dans le concret de la recherche et/ou de l'action. De ce fait, elle dessine des communautés moins visibles, plus floues, mais peut être plus efficaces que les communautés disciplinaires. "Portée intérieurement", comme une "passion", la posture de recherche est à la fois intime et transversale. Elle est comme le cœur du métier, sorte de savoir-faire qui ne s'apprend pas, ou alors de façon très implicite, ce qui la différencie aussi de la discipline. Plus "subjective" elle est à deux titres, d'abord parce qu'elle est liée à un "sujet", une personne (ou un groupe de personnes) ensuite parce qu'elle ne correspond pas (ou peu) à des critères explicites et explicables. » (Mougenot, 2011, p. 44)

recours aux catégories sociologiques usuelles (âge, sexe, revenu, etc.) conduit à négliger un certain nombre de caractères particuliers à la protestation écologique, ce qu'il nomme « la nébuleuse écologique ». Son entreprise consiste alors à étudier « en quoi la prise en compte de la perception esthétique peut intervenir dans la resémantisation et des êtres et du monde et, du coup, dans la requalification de l'action politique » (Micoud, 2007). Sa démonstration s'appuie sur une figure, celle de l'expert-militant, figure a priori oxymorique dans des régimes de connaissances et d'actions qui séparent le savant du politique :

« Comment en effet pouvoir prétendre réunir ensemble d'une part la distance scientifique objective et la neutralité axiologique qui lui est associée, toutes les deux commandées à l'expert, et d'autre part l'engagement et l'implication par quoi se caractérise le militant ? » (Micoud, 2007)

Cette figure concentre l'apparent paradoxe des mouvements écologistes qui fonderaient leurs actions sur une critique d'une certaine forme de sciences dans le développement dit « moderne » des sociétés et sur l'importance accordée à la science de l'écologie :

« Si donc il y a une spécificité inédite à mettre en lumière dans les formes de mobilisations environnementales, elle ne serait pas à chercher dans ce que le mot "écologique" pointe en tant qu'il est le nom d'une discipline scientifique, légitimante, mais peut-être, pour une autre de ses dimensions sémantiques, plus proche de celle contenue dans le mot environnement, à savoir celle de son objet : étude des relations des êtres vivants entre eux et avec leurs milieux. » (Micoud, 2007)

L'auteur s'appuie alors à la fois sur la pensée de Gilbert Simondon (à savoir, sur la co-occurrence de deux processus, l'individuation de l'être d'un côté et la transformation de son milieu de l'autre) et sur la distinction de trois formes d'intelligence dans la tradition scolastique : celle des choses sensibles qui « qui crée des œuvres figuratives » et qui *reconfigure*, celle des choses rationnelles qui *reconceptualise*, et celle des choses mystiques qui, édifiant et organisant des catégories formelles, *authentifie*. Il en résulte un modèle impliquant trois manières d'agir enchevêtrées (« reconfigurer, reconceptualiser et ré-instituer ») qui produisent et un autre monde « objectif » et un autre sujet :

« [Ces] manières d'agir vont donc toutes transformer le même milieu associé de cet homme générique, en tant que ce milieu est toujours tout à la fois, environnement sensible, réalité

physico-biologique et construction sociale et politique. Milieu associé qui, une fois ainsi transformé, va obliger en retour à une forme nouvelle d'individuation subjective de celui qui s'y meut. » (Micoud, 2007)

Micoud ajoute que, cependant, dans l'ordre « symbolico-dogmatique issu de la modernité », c'est le couple d'opposés structurels fait de la connaissance essentiellement rationnelle et de l'action « prioritairement politique » qui fait foi. Il tire de cela une nouvelle figure à son sens plus adéquate pour comprendre l'engagement quand il s'exprime pour une cause environnementale tout en permettant de faire droit à la dimension esthétique du savoir : celle de l'être vivant sensible. L'auteur convient que, si l'expert-militant relève de l'oxymore entre le régime de conceptualisation et celui d'authentification, l'être vivant sensible relève du pléonasme entre la figuration et l'authentification à moins que :

« L'on fasse jouer toute la polysémie du mot "sensible" qui ne renvoie pas seulement au fait d'être doté de sens (sensorialité), mais aux qualités spécifiques d'une forme de perception (la sensibilité d'un instrument de mesure) et encore, à la forme dative, au fait d'être "sensible à" (c'est-à-dire d'être affecté, concerné, attaché à, touché par). » (Micoud, 2007)

Cette nouvelle figure permet de comprendre combien, dans les engagements écologiques, l'environnement, condition de sa *qualité de vie*, n'est pas saisi comme *objet de connaissance à agir*, mais comme « milieu associé au sein duquel l'être sensible sensoriel est immergé, qui ne se définit lui-même qu'en rapport et de relation et de séparation avec lui » (*Ibid.*). Ainsi, l'être vivant sensible inscrit – par sa propre existence, son corps et ses relations d'avec le milieu – de nouvelles manières politiques concrètes où savoir et agir ne sont plus disjointes :

« [L'être vivant sensible] tente fondamentalement de remettre en cause, [...] cette fiction constitutive du partage des rôles dans la Modernité et qui veut que le savant ne doit pas agir dans le politique et le politique ne doit pas agir dans le savoir. Comme si connaître se pouvait sans agir pour pouvoir connaître, et comme si agir se pouvait sans connaître pour pouvoir agir. » (Micoud, 2007)

L'être vivant sensible vise à nouer science et projet politique pour ne plus opposer mais lier connaissance et action. De là, Micoud reconnaît trois formes de connaissance-action (ou d'actions connaissantes) « par lesquelles un être singulier, individuel ou collectif, n'arrête pas de s'individuer, et son milieu associé, se co-construisent simultanément en permanence »

(*Ibid.*). Dans le cadre d'une approche mésologique habitante le chercheur partage avec d'autres habitants l'expérience d'une resémantisation et des êtres et du monde ; c'est le cœur de sa recherche, de ses conditions d'intelligibilité. Dans l'appareillage que je tente de structurer visant à ne pas délier la théorie de la pratique, il me semble que cet être vivant sensible peut tout aussi bien être dénommé par « habitant méso-paysager ». La démarche n'implique donc pas seulement de croiser des disciplines scientifiques mais aussi d'adopter une posture de recherche *engagée* dans la composition de mondes. Le paysagiste-habitant-chercheur-praticien doit embrasser une position *critique* et *réflexive* sur les attachements qui se forment *en lui et autour de lui*, de sorte qu'il ne se tient pas à distance des affects et arrangements affectifs auxquels il doit *nécessairement* prendre part. À cette fin et dans un souci permanent d'épistémopolitique, il cherche la bonne mise à distance, la position adéquate. Ainsi :

« Nous pensons que les affects des chercheurs ne peuvent être séparés de l'objet de recherche, car l'affect ne peut être localisé ni dans le sujet, ni dans l'objet de l'enquête, car il est produit conjointement. [...] La connaissance naît de la relation ; la relation affecte le chercheur. Certains qualifieront de biais l'influence de cet affect sur la connaissance produite, la disqualifiant ainsi. Nous pensons que l'affect doit être reconnu et explicité, car il fait partie de la connaissance, et que c'est dans le contexte de cet affect que les connaissances produites peuvent être mobilisées, particulièrement dans le domaine des systèmes sociaux et écologiques, des territoires, des zones de risque. Dans ces domaines, les connaissances sont le plus souvent destinées à être utilisées pour gérer, gouverner le territoire : on parle de connaissances "actionnables". Le chercheur qui les exprime fait partie d'un arrangement affectif souvent complexe avec des humains, des non-humains, des concepts et des objets qu'il est nécessaire de prendre en compte pour les mettre en relation avec d'autres connaissances issues et parties d'autres arrangements affectifs » (Bousquet *et al.*, 2022, p. 93)

6.4.2. Prendre part au monde, prendre part au politique : une CHP réflexive

Lorsqu'un chercheur vérifie une hypothèse de recherche méso-paysagère, il lance quelque chose dans un but politique, dans un « rapport de monde » (Rancière, 1995) ; il devient de fait un acteur politique. La mise en place d'une CHP, adoptant la perspective de l'habitant, vient interroger les politiques publiques de gestion, de protection et d'aménagement de l'environnement d'un territoire, tout en constituant par l'organisation de réseaux coopératifs et par le développement de compétences d'habiter (concernement, capacitation, engagement)

un potentiel contre-pouvoir local. Mais la recherche en situation d'expérimentation consiste à brouiller et à reconstruire une réalité « de l'intérieur ». La part de réflexivité sur ce qui est en train de se produire et l'évaluation des mécanismes propres de l'action engagent sur la capacité des actions menées à enrichir, infléchir des projets et/ou des procédures à d'autres échelles. Elles tendent à coproduire des connaissances qui sont susceptibles d'être appropriées par un collectif. Il ne s'agit pas de rendre acceptable un projet ou des intentions d'élus dans le cadre de politiques publiques, mais plutôt de redéfinir le cadre de ces actions/de cette action publique. Il ne s'agit pas non plus de dépasser des conflits qui ont toujours existé, mais de trouver un éclairage critique autre sur les raisons ou les motifs à l'origine de ces conflits par la prise en compte du milieu « toujours tout à la fois, environnement sensible, réalité physico-biologique et construction sociale et politique » (Micoud, 2007), dit autrement porter des regards qui décalent et décentrent, en biais, transversaux qui ne se privent de rendre compte de la complexité du chaos apparent des pratiques, des représentations et des attitudes en présence.

Ainsi, la recherche est dénuée de tout projet politique ; elle n'a pas pour visée de mettre en place ou bien de transformer une situation sociale selon les principes d'une théorie politique, mais bien de considérer le projet politique comme une perturbation *permanente* des effets de domination produits par la normalisation sociale et écologique. L'expérimentation vient par-là *dé-coïncider* (Jullien, 2020) les représentations, les pratiques, les discours et ouvrir des marges d'autonomie politique. Par sa méthode et son protocole elle s'inscrit au cœur d'une écologie politique pensée comme institutionnalisation des relations et de leur qualité. C'est en ce sens que le projet de paysage-(mi)lieu recherche en permanence des connecteurs qui associent et mettent en perspective la cohabitation terrestre entre humains et non-humains que ce soit pour l'action ou pour la connaissance. La dimension réflexive de la recherche, le récit qui en est fait, les allers-retours entre les impliqués devient alors un enjeu théorique, pratique et éthique important de l'expérimentation. On voit donc que les deux chemins du théorique et du pratique tendent à s'auto-référencer l'un par rapport à l'autre, et qu'ils ne peuvent être dissociés, au risque de retomber dans une dualité dont la recherche-action cherche précisément à s'extraire. Si le chercheur a un rôle d'initiateur au démarrage de l'expérimentation, il est appelé à prendre du recul au fur et à mesure de son déroulement.

Une hypothèse sous-jacente à ce travail est que le chercheur qui s'engage dans une expérimentation à « ciel ouvert » (Nicolas-Le Strat, 2018) qu'il partage avec un groupe d'individus est susceptible d'injecter un rapport créatif à l'environnement à travers un exercice de lecture autorisant le « dépliage » et le déploiement de la situation vécue par chacun. C'est l'expérimentation elle-même qui revêt une dimension herméneutique. L'idée est bien de faire projet de paysage depuis le milieu : de soi à soi, de soi aux autres de de soi au reste du vivant, mais en s'assurant que l'on fasse tous un pas de côté dans le même sens. La posture de recherche n'est donc pas une posture idéologique : travailler comme commun la matière qui permet d'instituer des collectifs socioécologiques inattendus n'est pas du politique, mais relève d'une politique méso-paysagère, c'est-à-dire de *cosmopolitiques terrestres*.

CONCLUSION CHAPITRE 6

Dans ce dernier et ultime chapitre, j'ai tenté de mieux expliciter les enjeux épistémologiques, théoriques et pratiques d'une approche de mésologie active du projet de paysage et de caractériser les fonctions sociales du paysagiste qui s'y rattache entre monde en transformation (Bousquet *et al.*, 2022) et mondes à venir (Descola & Pignocchi, 2022). Pour débiter, j'ai montré l'importance de l'apport de méthodes de recherche en sciences sociales et humaines pour le projet de paysage afin d'accéder à différentes réalités médiales. La recherche vise la qualification des relations mésologiques et par réflexivité doit permettre l'analyse des processus du projet de paysage : ce qui s'y joue, ce qui s'y passe. Le projet de paysage en situation d'expérimentation/recherche vise à interroger les relations des habitants à leur environnement, à mieux les comprendre, à les travailler collectivement et à les rendre « mésologiques ». Les objectifs de la recherche sont donc enchâssés dans ceux du projet de paysage. La dynamique de terrain, de recherche et de projet a été analysée au travers de la notion de continuum du projet selon un mode adaptatif (Boutinet, 2012) caractéristique de l'expérience du quotidien de l'habitant. L'anticipation y est conjoncturelle et le projet de paysage s'y entend plus comme l'expression existentielle d'une *version* plutôt que d'une *vision*. La *version* plutôt que la *vision* est un tout autre régime de projet de paysage plus proche d'un vivre de manière paysagère. Le projet est compris comme un trajet, équipé d'un organigramme de principe qui éclaire des points d'étapes sans préciser le chemin, à la manière d'une carte de navigation.

L'écriture réflexive permet de retracer un itinéraire. Le projet de paysage mésologique est donc un trajet sans objectif, ni fins (aux deux sens du terme) définis par avance. Pour autant c'est bien le régime de continuum général qui confère à ce qui s'y passe une orientation, une destination. Le projet de paysage procède ainsi par émergences, ajustements progressifs (Davasse, 2015) et effets de seuils, proposant enrôlement et consolidation des compétences d'habiter au moyen de différents outils et lieux qui sont autant d'« objets intermédiaires » de la démarche (Vinck, 2009). Ces outils et lieux deviennent alors des supports et des leviers de la démarche d'innovation socio-spatiale au travers d'une dialectique de formation-action continue. Il y a une dynamique entre « la continuité de l'enquête » (Zask, 2004) et le continuum projet par la constitution d'un public concerné.

Selon les situations et les dispositifs, le paysagiste-chercheur alterne avec le chercheur-paysagiste en basculant de la participation-observante (PO) à l'observation-participante (OP) (Soulé, 2007) où le théorique et le pratique ne sont pas déliés mais matriciels. Les temporalités de recherche et de projet peuvent parfois se coordonner voir se soutenir. Néanmoins, dans le temps long de l'expérimentation, il apparait des zones de frottements, voire d'opposition, entre les temps pratiques et les temps d'écriture. Aussi, le continuum du projet de paysage permet d'ouvrir des écarts et des situations de faire ensemble. En cela l'ensemble des actions comprises dans sa logique procède d'un amorçage pour faire advenir. Recherche et projet s'entretiennent par la mise en place de différents agencements « pluriels » et « hybrides » (Nicolas-Le Strat, 2018) qui permettent de « faire arriver ».

Après avoir analysé les dimensions dynamiques entre recherche et projet, j'ai proposé alors un nouvel appareillage mésologique pour équiper les communautés locales sur les enjeux socioécologiques face à la crise du naturalisme. Ce nouvel appareillage s'appuie sur trois piliers : (i) bricoler collectivement et diffuser des savoirs-outils paysagers : les dispositifs de fabrication et de diffusion de ces savoirs-paysagers ouvre un champ renouvelé de pratiques démocratiques (Sgard, 2010) où le projet de CHP participe d'une démocratie paysagère en acte (ii) entoiler les lieux : connectés et mis en réseau synergique les différents lieux ancrent la démarche de CHP. Pour différentes raisons sémiotiques j'ai décidé de proposer de les nommer des foyers paysagers (iii) tisser des collectifs socio-écologiques agissants à différentes échelles de temps et d'espace qui sont articulés aux foyers paysagers mais pas seulement. Ces collectifs aboutissent à un *commun paysager* dans lequel le commun est défini simplement comme ce dont nous prenons soin en coopérant, car nous y tenons collectivement sans pour autant nous ressembler ou nous assembler.

Ainsi articuler savoirs-paysagers habitants, foyers paysagers et collectifs socioécologiques agissants de manière dynamique et dans un engendrement réciproque constitue le moyen d'agir pour le paysagiste-chercheur. Ce complexe enchevêtré devient le cœur de sa pratique pour équiper et accompagner des communautés locales dans des transitions méso-paysagères. Pour illustrer en partie cela, j'ai mobilisé une étude de cas issue de l'expérimentation. Son analyse m'a permis de faire la distinction, mais aussi de voir les complémentarités, entre un espace public et un foyer paysager. Cela m'a porté à analyser trois figures paysagistes qui se

sont articulées durant la recherche-projet et qui permettent de mieux comprendre une fonction sociale potentielle de cette profession : le « paysagiste-habitant » qui s’engage et s’affecte, le « paysagiste-chercheur » qui observe et rend compte et le « paysagiste-praticien » qui mobilise sa créativité dans diverses directions. Il en ressort une praxéologie d’animation socioécologique comme diplomatie paysagère.

Pour finir, j’ai porté mon analyse sur la posture de recherche en projet de paysage, c’est-à-dire tenter d’en poser les enjeux épistémopolitiques (Nicolas-Le Strat, 2018). En m’appuyant sur les travaux d’André Micoud, j’ai précisé la figure d’habitant méso-paysager pour montrer la spécificité des recherches mésologiques où l’on partage l’expérience d’une resémantisation et des êtres et du monde avec d’autres habitants. Cette implication nécessaire, dans la formation des mondes, engage alors le chercheur dans différents plans politiques qu’il est nécessaire d’objectiver. Cette compréhension méso-paysagère, c’est-à-dire cosmopolitique, offre sur les territoires un ensemble de propositions alternatives et créatives qui pourraient faire naître, selon différents arrangements affectifs et institutionnels, des milieux de vie durables pour remédier à la rupture « que nous avons créée entre le monde et notre imagination » (Ingold, 2018, p. 483).

CONCLUSION GÉNÉRALE

« Visage, sous vos traits la terre se regroupe. »

René Char, (1955). *Recherche de la base et du sommet*.

« Telle est la mesure de l'homme.

Riche en mérites, mais poétiquement toujours,
Sur terre habite l'homme. »

Friedrich Hölderlin, (1967). *Œuvres*, dans le texte *En bleu adorable...*

Ce travail de thèse s'inscrit dans le champ scientifique concernant la démocratisation de l'action (publique ou privée), voire de sa politisation en lien avec la crise de l'expertise « moderne » (Lascombes, 2002). Le cœur de son interrogation est la question des savoirs et de leur construction dans l'action afin d'articuler enjeux démocratiques de la participation et enjeux environnementaux.

1. Une certaine éthique de la connaissance

Dans une perspective pragmatique, j'ai proposé de mettre ces interrogations à l'épreuve de l'enquête grâce à la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage (CHP) en Haute Gironde, territoire *en marge* de Nouvelle-Aquitaine. Cette innovation socio-spatiale a été à la fois l'outil de l'expérimentation et l'objet du projet de paysage développés au cours de cette thèse. Il m'a fallu exposer mon positionnement théorique et pratique sur la notion de paysage afin d'éclairer certains enjeux concernant la participation dans le domaine du projet de paysage. Pour ce faire, j'ai tenté de montrer les implicites dualistes (Nature/Culture, Sujet/Objet, Passé/Présent/Futur) qui sous-tendent les pratiques paysagistes. Ces implicites épistémiques, trop peu interrogés par les praticiens, conditionnent formes de projet et modalités de participation entre paysage-décor et paysage-territoire, entre matérialité et représentations, entre « chantier ouvert au public » (La 27e région, 2015) et médiation paysagiste. Pourtant, de nombreux travaux en anthropologie et en géographie montrent

combien la notion de paysage n'est ni tout à fait dans l'objet, ni tout à fait dans le sujet. J'ai montré comment une approche écouménale éco-techno-symbolique semble pouvoir interroger, dans le même temps et à nouveaux frais, le projet de paysage et les questions de recherches théoriques et appliquées qui s'y rapportent tout en repositionnant la question de la participation depuis l'habitant. En effet, la pensée paysagère envisage l'articulation paysage-(mi)lieu(x) et habitant comme partie intégrante des processus d'individuation. Dit autrement l'approche paysagère, préconisée dans ce travail, explore une alternative à la réduction du paysage au cadre de vie (Sujet/Objet) en proposant d'autres modalités de production de connaissance paysagère, dite habitante, et en mettant en place des enquêtes pragmatiques sur les attachements. L'habitant *habite* autant qu'il est *habité*. Ce couplage ontologique qui s'auto-étaye brouille considérablement les catégories duales mais apparaît bien plus proche de ce que l'on peut nommer « l'expérience paysagère ordinaire » qui se retrouve dans les expressions courantes tel que « ce paysage fait partie de moi ». C'est en ce sens que la philosophe Joëlle Zask dans son entreprise pragmatique d'exploration des relations aux lieux écrit dans son dernier ouvrage *Se tenir quelque part sur la Terre – comment parler des lieux qu'on aime* :

« Tous mes bons souvenirs par exemple se rattachent à des endroits qui m'ont fait forte impression, que j'ai aimés, que j'aime retrouver, qui me parlent, qui comptent pour moi. Aucun n'est un simple décor de mon existence. Chacun en fait intimement partie. Je tiens à certains d'entre eux et ils me tiennent. Souvent ils me font tenir. » (Zask, 2023, p. 17)

Comprendre et travailler ce paysage « qui vous tient » (Latour, 2017) a constitué l'ambition de cette recherche qui souhaite participer à la constitution d'une « écologie en première personne » (Larrère, 2018) en couplant approche environnementale (*c.-à-d.* socio-écologique) et approche mésologique pour repenser l'habitabilité. C'est pourquoi j'ai adopté la syntaxe de (mi)lieu, avec les parenthèses, pour rappeler en permanence au lecteur cet appareillage. Dans l'expérience ordinaire, le (mi)lieu ne se comprend pas comme un substitut écologique à l'environnement. C'est bien un lieu terrestre : il est topologique dans son expérience corporelle (*topos*). Mais ce n'est pas le point GPS d'une géométrie isotrope euclidienne. Ce lieu s'individualise par l'actualisation localisé d'une *chôra*, corps localisé rattaché à l'expérience ordinaire du monde entre imaginaire et territorialité (Hoyaux, 2009). De fait, il engendre

individu et paysage sans que l'on puisse clairement en démêler les frontières, les catégories, les limites. Sans expérience ordinaire paysagère, le paysage s'appauvrit et devient un simple *décor sécable* pour *des individus*. Il faut donc rechercher les conditions ontologiques du paysage-(mi)lieu de l'expérience ordinaire habitante ni *en soi* comme une subjectivité narcissique ni *pour soi* ou *en dehors de soi* comme un régime axiologique identitaire mais plus précisément au (mi)lieu. Cependant ce (mi)lieu n'est pas la somme, la moyenne, l'équilibre de deux pôles, mais plutôt la relation de ses *moitiés*. Il est un plan de compréhension autre, une compréhension de *l'entre* (Jullien, 2012).

Dans un travail de changement de perspective mésologique, il est possible de *mettre à l'épreuve* de l'expérience ordinaire habitante les connaissances élaborées par les sciences écologiques et les sciences sociales et de construire, sur ces bases, des savoirs paysagers qui, selon différents dispositifs, travaillent à construire ou renforcer trames relationnelles et liens d'attachements. Loin d'être liée à un monde d'attachements mystérieux ou arbitraires, cette *mise en sensibilité* permet de se tenir à *cheval* entre le matériel et l'immatériel. Du point de vue d'une pensée paysagère, les habitants sont *partie prenante* d'une situation paysagère comme autant de flux de (trans)formations médiales. Ils intègrent de la sorte des configurations partielles, discrètes et incomplètes selon leur inscription socioécologique, qu'elle soit matérielle et/ou immatérielle. J'ai ainsi montré dans ce travail de thèse de quelle manière il était possible de fabriquer des savoirs paysagers tout au long du processus de projet de paysage. De fait, les *savoirs* en ce domaine du paysage sont consubstantiels de *l'agir*. Ce sont des savoirs-outils en *action* (Marlin & Duprat, 2022). Leur élaboration participe d'une reconfiguration relationnelle entre humains et non-humains, entre les *gens*, les *lieux* et leurs *liens*. Les savoirs paysagers habitants doivent donc admettre un débordement permanent, ils relèvent d'une certaine éthique de connaissance qui prend pour objet *le fouillis paysager* (Briffaud, 2022) d'ordre éco-techno-symbolique.

2. Un nouvel appareillage paysager pour les territoires locaux

Après avoir présenté les éléments de contexte et de méthodes d'une recherche-projet en paysage, cette thèse a cherché à clarifier, grâce à une approche diachronique et à une analyse multi-niveaux, la position des différents parties prenantes, humains et non-humaines, au

processus de projet de paysage. Les résultats obtenus s'appuient sur trois Ateliers transversaux de paysage (ATP), se développant dans des situations-processus diversifiées : un marais en déprise géré par un syndicat de propriétaires, tout en étant zone de préemption (ENS) du département et site Natura 2000 ; un jardin citoyen s'implantant sur une parcelle privée au cœur d'un village animé par un collectif de personnes s'étant présenté sans succès à des élections municipales ; des exploitations agricoles en transition au moment de la mise en place d'un Projet alimentaire territorial (PAT) par une Communauté de communes. C'est la méthode du récit caractéristique de la sociologie de l'innovation qui a permis d'objectiver ces positionnements. Ainsi, la mise en place d'une CHP s'appuie-t-elle sur la production de différents objets intermédiaires (Vinck, 2009), *outils* et *lieux* paysagers qui participent au développement et à la consolidation de différents réseaux et collectifs socioécologiques. Ces *outils* et *lieux* sont de différentes natures (portraits paysagers, contes paysagers, jardin éco-citoyen) : ils jouent un triple rôle de représentation, de traduction et de médiation dans l'action. Le projet-recherche procède ainsi par *émergences* et *ajustements* progressifs proposant enrôlement et consolidation. La démarche réclame une mobilisation sur le temps long et une créativité de circonstance pour la favoriser. Cette manière d'agir s'insère dans la matière relationnelle du paysage. Elle vient, par l'action collective et *au fil de l'eau*, interroger en miroir, par tension et complémentarité, certaines limites instituées des politiques publiques du paysage (gestion, protection, aménagement) et de ses différents outils (planification, charte, document d'urbanisme, projet de paysage) bien trop souvent ancrés dans une ontologie naturaliste et/ou esthétique.

La démarche articule *savoirs* et *savoir-faire* en proposant un travail au cœur du politique pensé comme entre-lien(s). Dans le prolongement de la « théorie de la valuation » de John Dewey, le paysage devient, par le dialogue et la communication, un objet commun. En ce sens il permet le passage d'un *en-soi*, expression parfois tyrannique d'une subjectivité, à un *en commun*, condition première d'un espace de l'agir (Renault, 2012). En tant que commun, il ouvre un champ renouvelé de pratiques démocratiques (Sgard, 2010). Ainsi, la compréhension attentive de la manière dont se trament sur un territoire les relations entre humains et non-humains déplace-t-elle les enjeux axiologiques et praxéologiques qui se posent au paysagiste. Notamment pour toutes les questions de légalité et de légitimité posées par une sociabilité et une spatialité qui, tout à la fois, sont celles des solidarités et des coopérations entre humains

et non-humains. Par conséquent, le projet de paysage recompose sur place et sur le long terme des associations humaines et non humaines. Cette (re)politisation de l'intérieur en *portant attention* (Pelluchon, 2018) déplace la question de l'identité vers celle des attachements dans la matière politique de l'entre-lien(s). De sorte que la mise en place de la Coopérative habitante de paysage pose la question d'une sorte de « maillon manquant » sur les enjeux socioécologiques. Elle interroge de ce fait l'ensemble des cadres intellectuels et des objectifs des politiques publiques du paysage en mettant en avant les aspirations, expériences et implications d'habitants concernant leurs milieux de vie. Progressivement, le projet initial de Coopérative habitante de paysage s'est enrichi, grâce à la réflexion collective, en un réseau coopératif comprenant une Université Populaire de paysage, une association avec des visées plus opérationnelles (Visages-paysages) et des actions coopératives qui se situent dans le domaine de l'informel. Cette expérimentation, de presque quatre ans, permet de préfigurer un nouvel appareillage pour accompagner les territoires avec des outils paysagistes pour des transitions socioécologiques : bricoler collectivement et diffuser des savoirs-outils paysagers, entoiler les lieux avec une trame de foyers paysagers et tisser des collectifs socioécologiques agissants.

Au terme de ce travail, il semble que le projet de paysage qui vise une participation habitante dans une perspective démocratique doit renforcer les compétences de l'habiter (concernement, capacitation et engagement) pour permettre une *empouvoirement* distribuée. Ces capacités de mondiation paysagère doivent rester ouvertes, intégratives, hybridantes par les attachements et les arrangements affectifs (trajectifs, dynamiques, mobiles). Tout le long de l'expérimentation l'enjeu du projet de paysage – que cela soit par le déploiement du réseau de jardins écocitoyens, la prise en compte et la représentation d'êtres multiples en présence grâce à des contes paysagers ou l'attention portée à la constitution d'un public (Dewey, 2010) autour de portraits-paysagers – fut la reconnaissance et l'élargissement des attachements autour de l'expérience ordinaire. Ces enquêtes ne cherchant pas à fixer un *état stable* mais à offrir une diversité d'instruments qui agrandissent et recomposent sur place différents collectifs socioécologiques agissants comme pont d'appuis pour la démocratie, c'est-à-dire par l'extension de son domaine dans la vie publique à toutes les voix humaines et non-humaines et leurs différentes relations.

3. La fonction sociale du paysagiste-chercheur

La recherche-projet produit, interroge, récolte des matériaux qui ne s'isolent pas de l'expérience. Au contraire, elle l'augmente en analysant les effets de l'action en *train-de-se-faire* (Desveaux, 2019). Le paysagiste-chercheur est ainsi, *par* et *dans* « la continuité de l'enquête » (Zask, 2004), à cheval entre trois plans de pratique. Une première, réflexive et critique, d'ordre scientifique qui permet la traduction et la production de données et de matériaux. Une deuxième d'ordre artistique dans la manière de construire des *comptes rendus* risqués et de mettre en scène des situations d'action paysagère. Une troisième que nous pourrions qualifier d'ordre politique en affirmant un positionnement de collecteur de collectifs socioécologiques dans l'*entre-lien(s)* (Epaud, 2021).

La compréhension objectivée de tous ces plans et des chevauchements qui vont avec requiert une sorte d'éthique qui peut être reconnue comme une diplomatie paysagère (Epaud, 2021). Celle-ci prend « en charge la dimension relationnelle de l'existence » (Morizot, 2020). Cette diplomatie paysagère aide à mieux définir collectivement « ce à quoi nous tenons » (Hache, 2011). Ainsi, le paysage mobilisé *en tant que* commun (Sgard *et al.*, 2018) ouvre-t-il un champ renouvelé sur les questions de gouvernance en ce qui concerne les questions de transitions socioécologiques. Car « toute évaluation implique le collectif et l'intersubjectif. [...] Nous adoptons certaines attitudes définies qui impliquent des relations avec les autres. Dans la mesure où ces relations sont modifiées, la société elle-même est changée. Nous reconstruisons constamment » (Renault, 2012). De fait, la fonction sociale du paysagiste est de participer à une contre-culture paysagère habitante, non institutionnelle. Celle-ci constitue aujourd'hui une ressource localement forte en Haute Gironde, mais aussi, j'en fais l'hypothèse, en bien d'autres territoires.

4. Quelques perspectives paysagères

Nombreux sont les territoires où les praticiens de l'éco-socio-spatial innovent par l'entrée habitante le plus souvent d'une manière empirique. Ces nouvelles façons de faire demanderaient à être interrogées plus largement²⁶¹. Ainsi, les acquis de cette recherche gagneraient dans le futur à être mis en perspective avec différentes démarches similaires sur d'autres territoires d'action et de projet. Sur la base des expérimentations réalisées et des résultats obtenus en Haute Gironde, il s'agira, à l'avenir, de mobiliser une méthode prosopographique pour venir interroger ces innovations éco-socio-spatiales et de comprendre dans quelles mesures elles peuvent alimenter les recherches sur le concept d'habiter et du projet de paysage. Cela pourrait consister à mener une série d'entretiens semi-directifs, associés à une analyse des parcours personnels et professionnels d'un groupe de professionnel de l'aménagement et de la gestion du territoire. Cela consisterait également en une analyse d'un ensemble de réalisations, afin de pouvoir mettre en perspective les discours et la pratique. Ce travail a été entamé en accueillant d'autres professionnels de l'espace au sein de l'atelier pédagogique UE33 de la formation paysage de l'ENSAP de Bordeaux afin d'échanger sur leurs pratiques. Il doit aujourd'hui se poursuivre de manière plus structurée.

À cette fin, je travaille à l'heure actuelle à la mise en place d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) portant sur les questions de démocratie socio-écologique et de citoyenneté paysagère en Haute Gironde.

5. Crise éco-climatique *versus* crise paysagère

Les acquis de ce travail permettent d'envisager la crise éco-climatique étant également une crise paysagère ouvrant un nouveau champ d'expériences et de projets, ce que j'ai appelé, en me référant à Isabelle Stengers (2002) et Bruno Latour (2007), les cosmopolitiques terrestres.

²⁶¹ Voir à ce propos, parmi d'autres publications, les numéros récents des Cahiers Ramau (sous la direction de Claire Carriou, Théa Manola et Silvère Tribout, 2022) et de la revue Projets de paysage (sous la direction de Benjamin Chambelland, Bernard Davasse et Camille Noûs, 2022).

Par conséquent, il est moins une méthode de projet de paysage qu'une contribution aux manières de penser et de conduire le projet de paysage comme une expérimentation de temps long, interrogeant l'expertise paysagiste et la renouvelant.

Souhaitant s'inscrire dans la réflexion pragmatique initiée par John Dewey (1925), ce travail trouve ses origines dans *mon trouble* de praticien paysagiste et d'habitant méso-paysager. Il part tout à la fois de mes propres interrogations, de mes incompréhensions, de ce qui m'échappe, de ma formation, de ma profession. Ce travail est donc conduit *depuis* mon expérience. Mais j'ai souhaité montrer que, sur ces bases, il est possible de construire une connaissance scientifique. En quatre ans, j'ai n'ai jamais eu autant la sensation de *faire du paysage*. Non pas au sens de fabriquer – comme l'entendent implicitement de nombreux paysagistes – mais *faire du paysage* comme l'on pratique un art au quotidien : faire du saxophone, de la peinture ou de la danse... Il y a une dimension de pratique régulière, quotidienne, mais qui, ici, demande une dimension collective. En pratiquant à plusieurs le paysage, j'ai ouvert mon vocabulaire et augmenté mes compétences. Le paysage est en ce sens un art particulier qui semble avoir une certaine relation avec l'art de vivre, celui de l'expérience ordinaire. Cet art croise les savoirs scientifiques, s'y alimente, sans s'y réduire. Les domaines de la géographie, de l'écologie, de l'agronomie, de l'histoire, de l'éthologie, de la botanique se mêlent à l'expérience quotidienne pour contribuer à une sémiotique de *l'existence*. Loin de participer à un « regard distancié » c'est au contraire un « regard impliqué » qui se construit dans l'expérience paysagère. Les sensations et les émotions ne produisent pas un décor mais s'entremêlent pour *orienter* le monde, lui donner *sens*. Le sens que l'on donne au monde (ou que le « monde-moi » se donne) n'est pas l'expression de simples valeurs arbitraires. Il est avant tout une *inscription* de nos êtres dans des trames psycho-socio-écologiques qui nous *structurent* sans pour autant nous y limiter : toute *territorialisation* peut se *déterritorialiser* (Deleuze & Guattari, 1980). Les savoirs scientifiques se croisent à la mémoire individuelle et collective, aux imaginaires dans l'expérience paysagère par différents *attachements* permettant une *interprétation mésologique individuante* du complexe socioécologique. Ils ne réduisent pas le monde aux *systèmes* d'une science totalisante aux prétentions universelles. Mais, dans une perspective pragmatique, ils admettent la part de *notre condition ignorante* pour composer des mondes habitables.

Il est nécessaire d'entendre le vers d'Hölderlin comme un avertissement : si l'Homme n'habite pas en poète, ni la terre, ni l'homme, ne peuvent y prendre place. L'ère de l'incertitude ouverte par l'anthropocène, et dont la charge d'inertie des processus dépasse amplement plusieurs générations d'hommes, ne doit pas être réduite à des enjeux sociotechniques (qui monopolisent pourtant trop souvent le sujet dans le débat public). Ce travail a souhaité montrer que cela relève aussi, voir surtout, d'enjeux de démocratie socioécologique à l'échelle des territoires locaux. Ces enjeux peuvent être *mis au travail* de manière plus concrète par l'ouverture de possibilité autopoïétique de collectifs socioécologiques comme autant de communautés paysagères. Cette recherche-projet est une tentative qui s'est voulue intégrale afin de permettre la constitution de différents fronts de recherche et d'actions qu'il va être nécessaire d'explorer plus en avant. Elle ne vise donc pas l'exhaustivité de savoirs universels stabilisés. En abordant le lien entre soi-même, les autres et le monde elle possède pourtant, je crois, *une universalité applicable* pour tous ceux qui veulent *atterrir*. Ainsi, au terme de cette enquête patiente nous finirons par lancer ce mot d'ordre (à l'instar de l'ouvrage célèbre de Bruno Latour) : *changer de monde, refaire des paysages !*

* *

*

BIBLIOGRAPHIE

- ADICEOM, F., & SCAON, S. (2012). « Tension entre individu et collectif : Quel équilibre ? », *Revue internationale de soins palliatifs*, 27(1), 27-31, URL : <https://www.cairn.info/revue-infokara-2012-1-page-27.htm>, DOI : 10.3917/inka.121.0027.
- AGACINSKI, D. (2018). « Expertise et démocratie: faire avec la défiance », Rapport France Stratégie, URL : www.strategie.gouv.fr.
- AKRICH, M., CALLON, M., LATOUR, B. (1988). « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : Le choix des porte-parole », *Gérer et Comprendre. Annales des Mines*, 11 & 12, 4, URL : <https://shs.hal.science/halshs-00081741>.
- AKRICH, M., CALLON, M., LATOUR, B. (2006). *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. Presses des Mines.
- ALAVOINE-MORNAS, F., MADELRIEUX, S. (2014). « Passages à l'agriculture biologique. Une diversité de processus », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 339-340, URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/4235>, DOI: 10.4000/economierurale.435.
- ANDREA (D'), N., TOZZI, P. (2014). « Jardins collectifs et écoquartiers bordelais : De l'espace cultivé à un habiter durable ? » *Noroi*, n° 231(2), p. 61-74, URL : <https://journals.openedition.org/norois/5087>, DOI : 10.4000/norois.5087.
- ARENDT, H. (2018). *Condition de l'homme moderne — Nouvelle édition 2018*. Calmann-Lévy.
- AUGÉ, M. (2015). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Média Diffusion.
- AUGOYARD, J. F. (1979). *Pas à pas : Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Seuil.
- AURICOSTE, I. (2001). « Le paysage et la réappropriation des territoires », *Patrimoine et paysages culturels*, p. 65-69.
- AURICOSTE, I. (2003). « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, 74(1), p. 19-32, URL : <https://www.persee.fr/doc/comm0588-80182003num7412126>, DOI: 10.3406/comm.2003.2126.
- AURICOSTE, I., BRIFFAUD, S., BRUNET, B., CABANTOUS, F., DAMEE, O., DAVASSE, B., HEAULME, E., MOISSET, A., TOURNIER, J.-N. (2004). « Enseigner le paysage, le projet pédagogique de la formation des paysagistes DPLG de Bordeaux », URL : <https://hal.science/hal-04018527/document>.
- BABOU, I. (2017). « L'atelier politique de la nature. Des grands partages à l'expérience sensible », *Questions de communication*, 32(2), p. 7-28, URL : <https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2017-2-page-7.htm>, DOI : 10.4000/questionsdecommunication.11423.

- BABOU, I., CHARLES, L., HILAIRE, P., KALAORA, B., MAREC, J. L., MARIMOUTOU, C., MULLER, Y., VIEUX, J. (2017). *Paysages d'énigmes : Les paysages entre actions, représentations et institutions*. Archives contemporaines.
- BACHELARD, G. (1964). *La poétique de l'espace*. Presses universitaires de France.
- BACQUE, M.-H., BIEWENER, C. (2013). « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, 173(3), p. 25-32. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.html>, DOI: 10.3917/idee.173.0025.
- BALAUD, L., CHOPOT, A. (2021). *Nous ne sommes pas seuls : Politique des soulèvements terrestres*. Seuil.
- BANZO, M., PROST, D. (2009). « Aménagements paysagers et renouvellement urbain dans la périphérie bordelaise », *M@ppemonde*, n° 93, URL : <http://mappemonde.mgm.fr/num21/articles/art09101.pdf>, DOI : 10.4000/mappemonde.1835
- BARBE, F. (2016). « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Noroi. Environnement, aménagement, société*, 238-239, URL : <https://journals.openedition.org/noroi/5898>, DOI: 10.4000/noroi.5898.
- BARBIER, M., CAUCHARD, L., JOLY, P. B., PARADEISE, C., VINCK, D. (2013). « Pour une approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise », *Revue d'anthropologie des connaissances*, N° 7-1, URL : <https://journals.openedition.org/rac/7452>.
- BECKER, H. S., FAULKNER, R. R. (2011). *Qu'est-ce qu'on joue, maintenant ? : Le répertoire de jazz en action*. La Découverte.
- BÉDARD, M. (2002). « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, 46(127), URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2002-v46-n127-cgq2699/023019ar/>, DOI : 10.7202/023019ar.
- BÉDARD, M. (2009). *Le paysage : Un projet politique*. Presse Universitaire du Québec.
- BEGHUIN, F., BOURGEOIS, É., MERHAN, F. (2019). « Dynamique identitaire, trajectoire biographique et apprentissage dans le processus de conversion d'agriculteurs "conventionnels" vers l'agriculture bio », *Le sujet dans la cité, Actuels* n° 8(1), p. 85-103, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2019-1-page-85.htm>.
- BENAGES-ALBERT, M., BONIN, S. (2013). « Le rapport au paysage ordinaire. Approche par les pratiques des espaces de proximité », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°9, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/12077>, DOI : 10.4000/paysage.12077.
- BENSAUDE-VINCENT, B. (2021). *Temps-paysage : Pour une écologie des crises*. Humensis.
- BERAUD, M. (2021). « Motivations et déterminants des producteurs en circuits courts alimentaires de proximité : Quels effets sur les pratiques de production ? » Rapport réalisé dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial « Imaginons ensemble un projet alimentaire territorial pour le sud de la Meurthe et Moselle », juin 2021, 134 p.

- BERCOVITZ, R. (2013). « Paysage, médiation paysagère et “bon état écologique” de la haute vallée de la Sèvre niortaise. » *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°9, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/12242>, DOI : 10.4000/paysage.12242.
- BERQUE, A. (1987). « Milieu et Motivation Paysagère », *L'Espace géographique*, 16(4), p.241-250, URL : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1987_num_16_4_4266.
- BERQUE, A. (1989). « Position de recherche : La transition paysagère ou sociétés à pays, à paysage, à shanshui, à paysagement », *L'Espace géographique*, 18(1), p.18-20, URL : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1989_num_18_1_2820.
- BERQUE, A. (2000). *Médiance : De milieux en paysages*. Belin.
- BERQUE, A. (2002). « L'habitat insoutenable Recherche sur l'histoire de la désurbanité », *L'Espace géographique*, tome 31(3), p. 241-251, URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2002-3-page-241.htm>.
- BERQUE, A. (2008). *L'habiter dans sa poésie première : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, [1-8 septembre 2006]*. Donner lieu.
- BERQUE, A. (2008). *La pensée paysagère*. Archibooks, coll. « Crossborders ».
- BERQUE, A. (2010). « Des fondements ontologiques de la crise, et de l'être qui pourrait la dépasser », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10, n°1, URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/9384>, DOI: 10.4000/vertigo.9384.
- BERQUE, A. (2021). « Οἶκος, terre et ¥€\$: Le site architectural comme ressource », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, n°11, URL : <https://journals.openedition.org/craup/6763>, DOI: 10.4000/craup.6763.
- BERQUE, A., BONNIN, P., GHORRA-GOBIN, C. (2006). *La ville insoutenable*. Belin.
- BERTEN, A. (1999). « Dispositif, médiation, créativité : Petite généalogie », *Hermès, La Revue*, 25(3), p. 31-47, <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1999-3-page-31.htm?contenu=resume>, DOI : 10.4267/2042/14972.
- BERTRAND, C., BERTRAND, G. (2014). « Projet de paysage ou projet de territoire ? Un enjeu pour les réseaux de paysage », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°38, URL : <https://journals.openedition.org/soe/1546?lang=en>, DOI : 10.4000/soe.1546.
- BERTRAND, G. (1972). « La “science du paysage”, une “science diagonale”. » *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 43(2), p. 127-134, URL : https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035_3221_1972_num_43_2_3323, DOI: 10.3406/rgpso.1972.3323.
- BERTRAND, G., LELLI, L. (2009). « Le projet de paysage : Alibi culturel ou “révolution copernicienne” », Bédard, M. (dir.), *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'université de Québec.

- BESSE, J.-M. (2001). « Cartographier, construire, inventer. Notes pour une épistémologie de la démarche de projet », *Les carnets du paysage*, n°7, Coédition Actes Sud/ENSP, p. 126-145.
- BESSE, J.-M. (2003). « Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson. » *ARCHES*, n°6, p. 9-27, URL : <https://shs.hal.science/halshs00113275/document>.
- BESSE, J.-M. (2009). *Le goût du monde : Exercices de paysage*. Actes sud.
- BESSE, J.-M. (2013). *Habiter : Un monde à mon image*. Flammarion.
- BESSIS, R. (2006). « La syntaxe des mondes. Une lecture de Par-delà nature et culture de Philippe Descola », *Multitudes*, 24(1), p. 53-61. URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2006-1-page-53.htm>, DOI : 10.3917/mult.024.0053.
- BIGANDO, E. (2006). « La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle) », thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III. URL : <https://theses.hal.science/tel-00148440>.
- BIGANDO, E. (2013). « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : Retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeo : European Journal of Geography*, URL: <https://journals.openedition.org/cybergeo/25919>, DOI : 10.4000/cybergeo.25919.
- BILLION, C. (2017). « La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France », *Géocarrefour*, 91(91/4), URL : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/10288>, DOI : 10.4000/geocarrefour.10288.
- BIZEUL, D. (1998). « Le récit des conditions d'enquête : Exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, 39(4), p. 751-787. URL : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1998_num_39_4_4840, DOI: 10.2307/3323009
- BLAIS, L. (2007). « Savoir expert, savoirs ordinaires : Qui dit vrai ? : Vérité et pouvoir chez Foucault », *Sociologie et sociétés*, 38(2), p. 151-163. URL : <https://www.erudit.org/en/journals/socsoc/2006-v38-n2-socsoc1813/016377ar/>, DOI : 10.7202/016377ar.
- BLONDIAUX, L. (2001). « Démocratie locale et participation citoyenne : La promesse et le piège », *Mouvements*, 18(5), p. 44-51, URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2001-5-page-44.htm>, DOI : 10.3917/mouv.018.0044.
- BLONDIAUX, L., FOURNIAU, J.-M. (2011). « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 1, p. 8-35. URL : <https://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-8.htm>, DOI: 10.3917/parti.001.0008.
- BORIES, O. (2019). « Faire du paysage un "personnage" », *Revue française des méthodes visuelles*, n°3. URL : <https://rfmv.u-bordeaux-montaigne.fr/numeros/3/articles/4-faire-du-paysage-un-personnage/>, DOI: <https://hal.science/hal-02353260>.

- BOTELLA, M. (2011). « Le processus créatif et les émotions : Traits émotionnels et dynamique processus-états dans la créativité artistique », thèse de doctorat, Université Paris Descartes (Paris 5). URL : <https://www.theses.fr/2011PA05H101>.
- BOURDIEU, P. (1993). *La misère du monde*. Seuil.
- BOUSQUET, F., QUINN, T., JANKOWSKI, F., MATHEVET, R., BARRETEAU, O., DHENAIN, S. (2022). *Attachement et changement dans un monde en transformation*. Éditions Quae, DOI : 10.35690/978-2-7592-3350-2
- BOUTINET, J.-P. (2001). « À propos du projet de paysage, repères anthropologiques », *Les carnets du paysage*, n°7, Coédition Actes Sud/ENSP, p. 64-82.
- BOUTINET, J.-P. (2012). *Anthropologie du projet*. Humensis.
- BOUVIER-DACLON, N., SENECAI, G. (2001). « Les jardins communautaires de Montréal : Un espace social ambigu », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 24(2), p. 507-531. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/lis/2001-v24-n2-ls373/000193ar/>, DOI: 10.7202/000193ar.
- BRAYER, L. (2013). « Appréhender, partager et concevoir le paysage en pratique à partir de dispositifs filmiques », *Articulo – Journal of Urban Research, Special issue 4*. URL : <https://journals.openedition.org/articulo/2241>, DOI: 10.4000/articulo.2241.
- BRIFFAUD, S. (2006). « Le temps du paysage. Alexandre de Humboldt et la géohistoire du sentiment de la nature », dans Blais, H., et Laboulais, I. (dir.), *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, L'Harmattan, p. 275-301, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00923868>.
- BRIFFAUD, S. (2014). « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (xix^e/xxi^e siècles) », *L'Information géographique*, 78(3), p. 42-79. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2014-3-page-42.htm>, DOI: 10.3917/lig.783.0042.
- BRIFFAUD, S. (2019). « Les savanes littorales de La Réunion. Pour une utopie paysagère », *Les Carnets du paysage*, éd. Actes Sud, n° 35, p. 66-91.
- BRIFFAUD, S. (2022). « Le Paysage. Une médiation héritée entre l'homme et la nature face à l'écologisation contemporaine des sensibilités esthétiques », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 26. URL : <https://journals.openedition.org/paysage/28125>, DOI : 10.4000/paysage.28125.
- BRIFFAUD, S., BERCOVITZ, R., DAVASSE, B., GALOP, D., GERMANAZ, C., LEBRUN, A., METAILIE, J.-P., MOPPERT, B., ROBERT, M., AMELOT, X., ANDRE-LAMAT, V., HEAULME, E., HENRY, D., MARCADET, E., MOISSET, A., RIVIERE, Q., RODRIGUEZ, J.-F. (2017). « Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Histoire et dynamiques, perceptions et pratiques, gestion et médiation » Rapport pour PASSAGES - UMR 5319 du CNRS, CREGUR-Université de la Réunion, UMR GEODE Université de Toulouse Jean Jaurès, 194 p., URL : <https://shs.hal.science/halshs-01522933>.
- BRUNET, R., FERRAS, R., THERY, H. (1997). *Les mots de la géographie (3^e éd.)*. La Documentation Française.

- BRUNON, H., CHOMARAT-RUIZ, C., DONADIEU, P., TORRE, A. (2009). « Pour une “métascience” du paysage », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 2, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/29208>, DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.29208>.
- BRUNON, H., MOSSER, M. (2007). « L'enclos comme parcelle et totalité du monde : Pour une approche holistique de l'art des jardins » *Ligeia*, 73-76(1), p. 59-75, URL : <https://www.cairn.info/revue-ligeia-2007-1-page-59.htm>, DOI : [10.3917/lige.073.0059](https://doi.org/10.3917/lige.073.0059).
- CALAME, C. (2017). « Pour une sémiotique anthropo- et éco-poïétique », *actes sémiotiques*, n°120, URL : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/5828&file=1/>.
- CALLON, M. (1986). « Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, p. 169-208, URL : <https://www.jstor.org/stable/27889913>.
- CALLON, M. (2002). « Pour en finir avec les incertitudes ? », *Sociologie du Travail*, 44(2), p. 261-267, URL : <https://www.jstor.org/stable/41928834>.
- CALLON, M., LASCOUMES, P., BARTHE, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain*. Éditions Points.
- CALLON, M., LATOUR, B. (1997). « “Tu ne calculeras pas !” ou comment symétriser le don et le capital », dans Callon, M. (dir), *Sociologie des agencements marchands*, Paris, Presses des Mines, p. 9-41, URL : <https://books.openedition.org/pressesmines/2024?lang=fr>, DOI : [10.4000/books.pressesmines.2019](https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.2019).
- CALLON, M., LHOMME, R., FLEURY, J. (1999). « Pour une sociologie de la traduction en innovation », *Recherche & formation*, 31(1), p. 113-126, URL : https://www.persee.fr/doc/refor_0988-1824_1999_num_31_1_1574, DOI : [10.3406/refor.1999.1574](https://doi.org/10.3406/refor.1999.1574).
- CALLON M., RIP, A. (1992). « Humains, non-humains : morale d'une coexistence », dans THEYS, J. & KALAORA, B. (dir.), *La Terre outragée. Les experts sont formels*, Paris, Autrement.
- CAMELOT, G. (2020). « Question paysagère et processus de territorialisation d'une installation électro-nucléaire. Les effets de l'implantation du CNPE du Blayais sur la commune de Braud-et-Saint-Louis », TPER formation paysagiste, DEP, Ensap de Bordeaux.
- CANDAU, J., FERRARI, S. (2004). « L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? Compte rendu de colloque (Montpellier, 15-16 janvier 2004) » *Natures Sciences Sociétés*, 12(4), p. 448-449, URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2004-4-page-448.htm>.
- CARDARELLY, S. (2014). « Le Grand Chantier du Blayais en perspective : Nucléaire et aménagement du territoire en France, des années 1960 aux années 1990 », *Annales historiques de l'électricité*, N° 12(1), p. 77-91, URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-historiques-de-l-electricite-2014-1-page-77.htm>.
- CATELLIN, S. (2004). « L'abduction : Une pratique de la découverte scientifique et littéraire », *Hermès, La Revue*, 39(2), p. 179-185, URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-2-page-179.html>, DOI : [10.4267/2042/9480](https://doi.org/10.4267/2042/9480).

- CATTON JR., W. R., DUNLAP, R. E. (2017). « Un nouveau paradigme écologique pour une sociologie post-abondance », *Questions de communication*, 32(2), p. 125-152, URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11461>, DOI : 10.4000/questionsdecommunication.11461.
- CENTEMERI, L. (2015). « L'apport d'une sociologie des attachements pour penser la catastrophe environnementale. », *Raison publique, la revue des humanités politiques*, dossier « Care, capacités, catastrophes », Logier, S. (dir.), URL : <https://raison-publique.fr/392/>.
- CHAMBELLAND, B. (2019). « Une gestion jardinière des paysages. Le « parc des Coteaux » en recherche et en projet : Expérimentation, retours réflexifs et propositions d'actions sur la rive droite de Bordeaux », thèse de doctorat, École doctorale bordeaux Montaigne, URL : <https://theses.hal.science/tel-02434438>.
- CHAMBELLAND, B., DAVASSE, B., NOUS, C. (2022). « Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : Bilan et perspectives », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 26, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/19160>, DOI : 10.4000/paysage.29100.
- CHARBONNIER, P. (2015). *La Fin d'un partage. Nature et société de Durkheim à Descola : Nature et société de Durkheim à Descola*. CNRS Editions.
- CHARBONNIER, P. (2020). *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*. La Découverte.
- CHARBONNIER, P., LATOUR, B., MORIZOT, B. (2017). « Redécouvrir la terre », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°33, p. 227-252, URL : <https://journals.openedition.org/traces/7071>, DOI : 10.4000/traces.7071.
- CHARLIER, C. (1995). « Le risque en montagne, un risque négocié », *Techniques, territoires, sociétés*, n°28.
- CHAUVIER, É. (2017). *Anthropologie de l'ordinaire : Une conversion du regard*. Anacharsis.
- CHOAY, F. (1980). *La règle et la méthode. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Éditions du Seuil.
- CHOUQUER, G. (2001). « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Études rurales*, 157-158, p. 235-252, URL : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/38>.
- CHOUQUER, G. (2002). « Patrimoine et paysages culturels », Actes du colloque international de Saint-Émilion (30 mai-1er juin 2001). Éditions Confluences, Renaissance des cités d'Europe, octobre 2001, 354 p., (« Des lieux et des liens »). *Études rurales*, P. 163-164, URL : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/134>, DOI : 10.4000/etudesrurales.134.
- CHOUQUER, G. (2002). « À propos d'un contresens partiel sur "Pays" et "Paysage" dans le Court Traité du Paysage d'Alain Roger », *Études rurales*, n° 161-162, p. 235-252, URL : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/38>, DOI : 10.4000/etudesrurales.98.
- CLAVAL, P. (2013). « Le rôle du terrain en géographie. Des épistémologies de la curiosité à celles du désir », *Confins. Revue franco brésilienne de géographie*, n° 17, URL : <https://journals.openedition.org/confins/8373>, DOI : 10.4000/confins.8373.

- CLÉMENT, G. (2007). *Le jardin en mouvement : De la vallée au champ via le Parc André-Citroën et le jardin planétaire*. Sens & Tonka.
- COHEN, A., OTTAVI, A. (2021). « Faire lien, associer l'art à la fabrique des territoires », dans Vergès, E. et Brini, P. (dir.), *Faire culture, De pères à pairs*, Presses Universitaires de Grenoble.
- COHEN, A. G., SOURISSEAU, A. (2018). « Déployer les lisières. Du paysage arboré au territoire agroforestier : L'exemple des Monts Gardés », *Cahiers Costech*, n°2, URL : https://costech.utc.fr/Cahiers_Costech/?article65.
- COLLIGNON, B. (2005). « Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ? », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 82(3), p. 321-331, URL : https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2005_num_82_3_2467, DOI : 10.3406/bagf.2005.2467.
- CORIAT, B. (2015). *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*. Les liens qui libèrent.
- COSTE, A., FINDELI, A., GUILLOT, X. (2005). « Un laboratoire pour une théorie du "projet intégré de paysage". Le cas du grand territoire Gier-Ondaine », Communication présentée au colloque international EURAU'05, L'espace de la grande échelle en question, École d'architecture et de paysage de Lille, 14 p. URL : https://prismic-io.s3.amazonaws.com/idralainfindeli/8f7daad0-eac0-4649-9217-05424fb9179a_Autoroutier-gier-ondaine.pdf.
- COTE, J.-F. (2015). « Du pragmatisme de George Herbert Mead à la sociologie de Chicago : Les prolongements d'une vision kaléidoscopique de la société », *Sociologies*, URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/4926>, DOI : 10.4000/sociologies.4926.
- COURBEBASSE, A. (2021). « Appropriations habitantes dans les espaces intermédiaires des grands ensembles toulousains », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°24, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/19680>, DOI : 10.4000/paysage.19680
- DAGOGNET, F. (1982). *Mort du paysage ? : Philosophie et esthétique du paysage*, Actes du colloque de Lyon. Editions Champ Vallon.
- DAMERON, S., JOSSERAND, E. (2007). « Le développement d'une communauté de pratique. Une analyse relationnelle », *Revue française de gestion*, 174(5), p. 131-148, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2007-5-page-131.htm>, DOI : 10.3166/rfg.174.131-148.
- DANTEC (LE), J.-P. (1996). *Jardins et paysages : Textes critiques de l'antiquité à nos jours*. Larousse.
- DAVASSE, B. (2009). « De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de Barbizon (XIXe-XXIe siècles) », dans *Patrimoine et paysages*, (coll.) « Cahiers Jean Hubert », n°3, p. 16-29. Éditions Lieux dits, URL : <https://shs.hal.science/halshs-00771515>.
- DAVASSE, B. (2010). « Trois situations paysagères contrastées » rapport final de la recherche « Paysages d'exception, paysages au quotidien. Une analyse comparative de sites viticoles européens du patrimoine mondial », Briffaud., S. et Brochot, A. (coord.), programme « Paysage et développement durable » du Ministère de l'écologie, URL : <https://shs.hal.science/halshs-00798830>.

- DAVASSE, B. (2015). « La trace des temps. Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l'environnement impliquée », Dossier pour l'Habilitation à diriger des recherches (HDR), volume 1, Université de Toulouse-Jean Jaurès.
- DAVASSE, B., BRIFFAUD, S., CARRÉ, J., HENRY, D., RODRIGUEZ, J.-F. (2012). « L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le territoire de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°33, URL : <https://journals.openedition.org/soe/226>, DOI : 10.4000/soe.226.
- DAVASSE, B., GEISLER, É., KRAVEL, S., LUGINBÜHL, Y. (2022). « Devenir paysagiste », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, Hors-série*, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/25040>, DOI : 10.4000/paysage.25040.
- DAVASSE, B., HENRY, D. (2013). « Le paysage au cœur des projets de territoire », Dossier n°1 du Réseau Aquitain du Paysage (RAP). Journée inaugurale du 23 mai 2013, URL : <https://shs.hal.science/halshs-01270407/document>, DOI : ffhalshs-01270407f
- DAVASSE, B., HENRY, D., RODRIGUEZ, J.-F. (2017). « Retour au terrain ! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action » *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 15, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/6462>, DOI : 10.4000/paysage.6462.
- DAVODEAU, H. (2007). « Éclairer la boîte noire du paysage », Journées INRA-SFER de recherches en sciences sociales, Paris, France, URL : https://hal.archivesouvertes.fr/file/index/docid/788818/filename/A_clairer_la_boite_noire_du_projet_de_paysage.pdf.
- DAVODEAU, H. (2009). « L'évaluation paysagère, premier acte des politiques paysagères », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°2, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/28699>, DOI : 10.4000/paysage.28699.
- DAVODEAU, H. (2020). « La recherche de l'action paysagère », Dossier pour l'Habilitation à diriger des recherches, volume 2, UMR CNRS Espace et Société (ESO) – Institut Agro (Agrocampus Ouest, Angers). URL : <https://shs.hal.science/tel03025163/file/HDR%20Davodeau%20Vol%202%20LA%20RECHERCHE%20DE%20L'ACTION%20PAYSAGE%CC%80RE.pdf>.
- DAVODEAU, H. (2021). *L'action paysagère : Construire la controverse*. Quae.
- DAVODEAU, H. (2022). « D'une école de paysage à l'autre : Retour d'expérience sur un enseignement de la géographie au service des paysagistes », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, Hors-série*, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/27954>, DOI : 10.4000/paysage.27954
- DAVODEAU, H., GEISLER, E., MONTEBAULT, D., LECONTE, L. (2014). « La participation par les architectes et les paysagistes : Vers une hybridation des pratiques ? », dans Cahiers thématiques N° 13, *Paysage vs Architecture : (in)distinction et (in)discipline*, p. 171-184.

- DAVODEAU, H., GOMES SANT'ANNA, C. (2011). « La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, N°11, URL : <https://journals.openedition.org/tem/1225>, DOI: 10.4000/tem.1225.
- DAVODEAU, H., TOUBLANC, M. (2010). « Le paysage outil, les outils du paysage, Principes et méthodes de la médiation paysagère », communication dans le congrès CO-CONSTRUCTION OU CONSTRUCTION EN COMMUN D'OBJECTIFS COLLECTIFS à Montpellier le 25 octobre 2010, p. 375-391/436, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00788155>.
- DE CERTEAU, M. (1990). *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Gallimard, Vol. 1.
- DE CERTEAU, M. (1994). *L'invention du quotidien 2. Habiter, cuisiner*, Gallimard, Vol. 2.
- DEBARBIEUX, B. (1995). « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, 24(2), p. 97-112, URL : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1995_num_24_2_3363.
- DECHEZELLES, S., MAURICE, O. (2022). *Politisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*. Presses universitaires de Rennes.
- DELBELLO, M. (2019). « Alimentation positive : Défi et des faits », *Sesame*, 6(2), p.56-57, URL : <https://www.cairn.info/revue-sesame-2019-2-page-56.htm>.
- DELEUZE, G., GUATTARI, F. (1980). *Mille plateaux : Capitalisme et schizophrénie*, 2, Édition de minuit.
- DEMORTAIN, D. (2021). « Experts scientifiques et action publique : paradoxe et perspectives de recherche pour la sociologie politique de l'expertise. Commentaire », *Sciences sociales et santé*, Vol. 39/2, p. 33-41, URL : <https://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sante-2021-2-page-33.htm>, DOI : 10.1684/sss.2021.0198.
- DESCOLA P. (2005), *Par-delà nature et culture*, Gallimard.
- DESCOLA, P. (2007). « À propos de Par-delà nature et culture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°12, DOI : 10.4000/traces.229.
- DESCOLA, P. (2015). « Anthropologie de la nature », *L'annuaire du Collège de France. Cours et travaux*, n°114, URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/11954>, DOI : 10.4000/annuaire-cdf.11954.
- DESCOLA, P., PIGNOCCHI, A. (2022). *Ethnographies des mondes à venir*. Editions du Seuil.
- DESPRET, V. (2019). *Habiter en oiseau*. Éditions Actes Sud.
- DESPRET, V. (2022). *Ces émotions qui nous fabriquent : Ethnopsychologie de l'authenticité*. Editions Points.
- DESVEAUX, G. (2019). « Démarches paysagères participatives : Hybrider les logiques paysagères et territoriales pour appuyer la territorialisation : une enquête pragmatique sur les transformations institutionnelles et sociales dans les Parcs Naturels Régionaux de Rhône-Alpes », Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes (ComUE), URL : <https://www.theses.fr/2019GREA012>.

- DEWEY, J. (2010). *Le public et ses problèmes*. Gallimard.
- DHÉE, A., SAPROPHYTES. (2017). *Les Saprophytes : Urbanisme vivant*. Editions La Contre Allée.
- DJELLAL, F., GALLOUJ, C., GALLOUJ, F. (2004). « De l'hôpital-fonction de production à l'hôpital service complexe et nœud de réseaux. Les différentes facettes de l'innovation hospitalière », *Revue française des affaires sociales*, 1, p. 223-248, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2004-1-page-223.htm>, DOI : 10.3917/rfas.041.0223.
- DODIER, N., BARBOT, J. (2016). « La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 71, p. 421-450, URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-2016-2-page-421.htm>.
- DONADIEU, P. (2002). *La société paysagiste*. Actes Sud.
- DONADIEU, P. (2009). « Quel bilan tirer des politiques de paysage en France ? », *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 2, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/28690>, DOI : 10.4000/paysage.28690.
- DONADIEU, P. (2012). « Retour sur la recherche à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille (1995-2011) », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 7, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/16094>, DOI : 10.4000/paysage.16094.
- DONADIEU, P. (2012). *Sciences du paysage : Entre théories et pratiques*. Lavoisier.
- DONZELOT, J., EPSTEIN, R. (2006). « Démocratie et participation : L'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, n° 7, p. 5-34, URL : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2006-7-page-5.htm>, DOI : 10.3917/espri.0607.0005.
- DRAAF AUVERGNE (2015). « Repères et outils pour construire votre Projet Alimentaire Territorial » URL : https://draaf.auvergne-rhonealpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Reperes_et_outils_pour_construire_votre_Projet_Alimentaire_Territorial_cle03d135.pdf.
- DROZ, Y., MIEVILLE-OTT, V., CHETELAT, J. (2005). *La polyphonie du paysage*. PPUR presses polytechniques.
- DROZ, Y., MIEVILLE-OTT, V., FORNEY, J., SPICHIGER, R. (2009). *Anthropologie politique du paysage. Valeurs et postures paysagères des montagnes suisses*. KARTHALA Editions.
- DULCIRE, M. (1994). « De l'expérimentation technique à l'implication sociale : Quelles voies pour les agronomes ? », dans Sébillotte M. (ed.), *Symposium international recherches-système en agriculture et développement rural*, Montpellier, CIRAD-SAR, p. 80-85, URL : <https://agritrop.cirad.fr/464025/>.
- DURAND, S., BARET, C., & KROHMER, C. (2018). « La sociologie de la traduction comme grille de recherche-intervention : Le cas d'un projet de prévention des risques psychosociaux dans un hôpital public », *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, n° 30, p. 3-28, URL : <https://www.cairn.info/revue-rimhe-2018-1-page-3.htm>, DOI : 10.3917/rimhe.030.0003.

- EPAUD, G. (2021). « Le projet de paysage comme projet politique », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°24, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/20269>, DOI : 10.4000/paysage.20269.
- EPAUD, G. (2022). « Une coopérative habitante de paysage (CHP) en Haute Gironde : Agir ensemble pour un projet alimentaire territorial », *Noréis. Environnement, aménagement, société*, n°262, URL : <https://www.cairn.info/revue-noréis-2022-1-page-151.htm>, DOI : 10.4000/noréis.11983.
- EPAUD, G. (2023). « Le conte paysager pour fabriquer collectivement des savoirs socio-écologiques situés », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 28, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/32642>, DOI : 10.4000/paysage.32642.
- FABRE, M. (2016). « L'enquête et l'expression. Rhétorique et Poétique de la problématisation chez John Dewey », *Tréma*, n° 45, p. 97-106, URL : <https://journals.openedition.org/trema/>, DOI : 10.4000/trema.3518.
- FABUREL, G. (2013). « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », *Cahiers Ramau*, n° 6, P. 31-53, URL : <https://cahiers-ramau.edinum.org/377>.
- FABUREL, G., GEISLER, É., MANOLA, T. (2014). « Le paysage (multisensoriel) dans la qualité de l'environnement urbain », *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, n° 123, URL : <https://journals.openedition.org/mediterranee/7446>, DOI : 10.4000/mediterranee.7446.
- FAERBER, J. (2020). « Jacques Rancière : "La ZAD n'est pas le paysage de notre temps, plutôt un paysage qui symbolise les luttes de notre temps" » *DIACRITIK*, URL : <https://diacritik.com/2020/02/24/jacques-ranciere-la-zad-nest-pas-le-paysage-de-notre-temps-plutot-un-paysage-qui-symbolise-les-luttes-de-notre-temps/>.
- FAVRE, P., SCHEMEIL, Y. (2003). *Etre gouverné : Etudes en l'honneur de Jean Leca*. Presses de Sciences Po.
- FEILDEL, B., LE JELOUX, J. (2018). « L'expression et la gestion des émotions dans les projets urbains. Les dispositifs participatifs à l'épreuve des affects », Dans Blondiaux, L. et Traïni C. (dir.), *La démocratie des émotions, Dispositifs participatifs et gouvernabilité des affects*, Presses de Sciences Po, p. 217-242/256, URL : <https://www.cairn.info/la-democratie-des-emotions--9782724622355-page-217.htm>.
- FEILDEL, B., OLMEDO, É., TROIN, F., DEPEAU, S., POISSON, M., AUDAS, N., DUPLAN, K. (2016). « Parcours augmentés, une expérience sensible entre arts et sciences sociales », *Carnets de géographes*, n° 9, URL : <https://journals.openedition.org/cdg/721>, DOI : 10.4000/cdg.721.
- FINDELI, A. (2015). « La recherche-projet en design et la question de la question de recherche : Essai de clarification conceptuelle », *Sciences du Design*, n° 1, p. 45-57, URL : <https://www.cairn.info/revue-sciences-du-design-2015-1-page-45.htm>.
- FINDELI, A., COSTE, A. (2007). « De la recherche-crédation à la recherche-projet : Un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », *Lieux communs*, n° 10, p. 139-161, URL : <https://hal.science/hal-00978330>.

- FONTORBES, J.-P., GRANIE, A.-M. (2013). « Traces de l'objet, traces du sujet. Comment les pratiques des traces contribuent à la compréhension de l'identité socioprofessionnelle du chercheur », *Sciences de la société*, n° 89, URL : <https://journals.openedition.org/sds/283>, DOI : 10.4000/sds.283.
- FORTIN, M.-J. (2007). « Le paysage, cadre d'évaluation pour une société réflexive », dans Luginbühl, Y., Terrasson, D. et Berlan-Darqué, M. (dir.), *De la connaissance des paysages à l'action paysagère*, Quae, p. 223-231.
- FOUCAULT, M. (1994). *Dits et écrits : 1954-1988*. Editions Gallimard.
- FRANGNE, P.-H. (2019). « Jacques Rancière, La Méthode de la scène », *Critique d'art. Actualité internationale de la littérature critique sur l'art contemporain*, URL : <https://journals.openedition.org/critiquedart/37137>, DOI : 10.4000/critiquedart.37137.
- FREMONT, A. (1976). *La région, espace vécu*. Presses universitaires de France.
- GAGLIO, G. (2022). « L'apport des récits à la sociologie de l'innovation », *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, n° 16, URL : <https://journals.openedition.org/artefact/11883>, DOI : 10.4000/artefact.11883.
- GAMEIRO, M. B. P., DUPUIS, D., MOLENTO, C. F. M. (2020). « La condition animale au prisme du "tournant ontologique" : Entretien avec Philippe Descola », *Horizontes Antropológicos*, n° 26, p. 293-311, URL : <https://journals.openedition.org/horizontes/4301>, DOI : 10.1590/S0104-71832020000100012.
- GARDIEN, È. (2013). « Embarquement du chercheur : De l'hybridation des savoirs scientifiques », *Socio-anthropologie*, n° 27, URL : <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/1433>, DOI : 10.4000/socio-anthropologie.1433.
- GATIGNON TURNAU, A.-L., VENTOLINI, S., FABRE, C. (2015). « La proactivité de carrière : Un processus d'anticipation ou de planification d'événements ? », *Revue de gestion des ressources humaines*, 95(1), p. 26-43, URL : <https://www.cairn.info/revue-de-gestion-des-ressources-humaines-2015-1-page-26>, 10.3917/grhu.095.0026.
- GHORRA-GOBIN, C. (2015). *La métropolisation en question*. Presses universitaires de France.
- GILLET, J.-C. (1996). « Praxéologie de l'animation professionnelle », *Recherche & formation*, 23(1), p. 119-134. URL : https://www.persee.fr/doc/refor_0988-1824_1996_num_23_1_1372, DOI: 10.3406/refor.1996.1372.
- GIRARD, L., RINGON, C., LÉGER-SMITH, A. (2022). « Du sol pour l'habitant au sol pour le vivant », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, n° 15, URL : <https://journals.openedition.org/craup/10997>, DOI : 10.4000/craup.10997
- GIRONS, B. S. (2019). « Le ha-ha ou la limite invisible », dans Pigeaud J. (Éd.), *La limite : XVes Entretiens de La Garenne Lemot*, Presses universitaires de Rennes, p. 153-168, URL : <https://books.openedition.org/pur/56509?lang=fr>, DOI : 10.4000/books.pur.56509.
- GODARD, O. (1997). *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*. Editions Quae.
- GODET, M., DURANCE, P. (2011). *La prospective stratégique - 2e éd. : Pour les entreprises et les territoires*. Dunod.

- GORZ, A. (2008). *Écologica*. Galilée.
- GOULET, F. (2013). « Mettre en récits et partager l'expérience », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 2, URL : <https://journals.openedition.org/rac/7232>.
- GOURGUES, G., RUI, S., TOPÇU, S. (2013). « Gouvernementalité et participation. Lectures critiques », *Participations*, 6(2), p. 5-33, URL : <https://www.cairn.info/revue-participations-2013-2-page-5.htmHumanities>, DOI : 10.3917/parti.006.0005.
- GRANGER REMY, M. (2012). « André Gorz et la poésie du monde vécu », *Chimères*, 76(1), p. 161-170, URL : <https://www.cairn.info/revue-chimeres-2012-1-page-161.htm>, DOI : 10.3917/chime.076.0161.
- GRANJOU, C. (2003). « L'expertise scientifique à destination politique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 114(1), p. 175-183, URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2003-1-page-175.html>, DOI : 10.3917/cis.114.0175.
- GRIEVE, A. (1983). « La limite invisible dans le jardin anglais au XVIIIe siècle : Le saut-de-loup ou ha-ha », *Cahiers Charles V*, 4(1), p. 39-45, URL : <https://www.persee.fr/doc/cchav>, DOI : 10.3406/cchav.1983.931.
- GRIFFON, S., MAUTOUCHET, C., NOURY, C., MAHE, K. (2013). « Atelier citoyen "diagnostic sensible du paysage", récit d'une expérience de concertation » *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, n° 16, p. 192-200.
- GUATTARI, F. (1989). *Les trois écologies*. Galilée.
- GUERRIN, J., BARONE, S. (2020). « Récits d'action publique et opérations de traductions : La restauration écologique du fleuve Rhône (France) », *Politique et Sociétés*, n° 39(2), p. 49-79, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2020-v39-n2-ps05351/1070039ar/>, DOI : 10.7202/1070039ar.
- GUIOMAR, X. (2011). « Les collectivités locales à la recherche d'une agriculture de proximité », *Pour*, 209-210(2-3), p. 169-183. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2011-2-page-169.htm>, DOI: 10.3917/pour.209.0169.
- HACHE, É. (2011). *Ce à quoi nous tenons*. La Découverte.
- HACHE, É. (2012). *Écologie politique : Cosmos, communautés, milieux*. Éditions Amsterdam.
- HALLEE, Y., GARNEAU, J. M. É. (2019). « L'abduction comme mode d'inférence et méthode de recherche : De l'origine à aujourd'hui », *Recherches qualitatives*, n° 38(1), p. 124-140, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/rechqual/2019-v38-n1-rechqual04566/1059651ar/>, DOI : 10.7202/1059651ar.
- HARAWAY, D. (2009). *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*. Actes Sud, Rayon Philo (coll.), Trad. Oristelle Bonis, préf. M.-H. Bourcier, Jacqueline Chambon
- HARTOG, F. (2013). « Présentisme et vivre ensemble », dans CESE (dir.), *Entre temps court et temps long*, Presses Universitaires de France, p. 43-52, URL : <https://www.cairn.info/entre-temps-court-et-temps-long--9782130625469-page-43.htm>, DOI : 10.3917/puf.cese.2013.01.0043.

- HATAKEYAMA, S. (2019). *La forêt amante de la mer*. Editions Wildproject.
- HAUMONT, B. (2022). « Déconstructions et recompositions des figures de l'expertise », *Cahiers RAMAU*, n° 11, p. 35-45, URL : <https://cahiers-ramau.edinum.org/690>.
- HAVELANGE, C. (1998). *De l'œil et du monde, une histoire du regard au seuil de la modernité*, Fayard.
- HEIDEGGER, M. (1958). « *Bâtir, habiter, penser* » paru dans *Essais et conférences*. Gallimard.
- HENNION, A. (2013). « D'une sociologie de la médiation à une pragmatique des attachements » *SociologieS*, URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/4353>, DOI : 10.4000/sociologies.4353.
- HENNION, A. (2015). « Enquêter sur nos attachements. Comment hériter de William James ? » *SociologieS*, URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/4953>, DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.4953>.
- HENRY, D. (2012). « "Entre-tenir la montagne" : Paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : Hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust », thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, URL : <https://theses.hal.science/tel-00762521>.
- HENRY, D. (2013). « Les paysages de l'affectif », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°9, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/12551>, DOI : 10.4000/paysage.12551.
- HOUDART, M., BEL, P.-M. L., LARDON, S. (2020). « Repenser l'analyse de la participation dans les dispositifs publics de développement territorial. Illustration tirée de l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial », *Géographie, économie, société*, Vol. 22(2), p. 159-182, URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2020-2-page-159.htm>.
- HOYAUX, A.-F. (2002). « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo: European Journal of Geography*, URL : <https://journals.openedition.org/cybergeo/1824>, DOI : 10.4000/cybergeo.1824.
- HOYAUX, A.-F. (2006). « Pragmatique phénoménologique des constructions territoriales et idéologiques dans les discours d'habitants », *L'Espace géographique*, 35(3), p. 271-285, URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-3-page-271.htm>, DOI : 10.3917/eg.353.0271.
- HOYAUX, A.-F. (2007). « De la poïésis comme expression et construction des mondes », dans Boissière, A., Fabbri, V. et Volvey, A. (dir.), *Activité artistique et spatialité*, l'Harmattan, (coll.) « Esthétiques », p. 31-52/276.
- HOYAUX, A.-F. (2009). « Le paysage : Effecteur et opérateur de territorialité », Pré-publication, Document de travail, URL : https://shs.hal.science/file/index/docid/380190/filename/Hoyaux_Le_paysage_Effecteur.pdf.
- HUOT, A. (2015). « Étude préalable à la mise en place d'une politique d'accompagnement des agriculteurs au sein de la communauté de communes de l'Estuaire », Mémoire de fin d'études pour l'obtention du titre d'Ingénieur de Bordeaux Sciences Agro (spécialisation Gestion Durable des Territoires Ruraux).

- ILLITCH, I. (2005). *Dans le miroir du passé : Conférences et discours, 1978–1990*. Fayard, Vol. 2.
- INGOLD, T. (2011). *Une brève histoire des lignes*. Zones sensibles.
- INGOLD, T. (2013). *Marcher avec les dragons*. Zones sensibles.
- INGOLD, T. (2016). « La vie dans un monde sans objets », *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, 1, p. 13-20. URL : <https://journals.openedition.org/perspective/6255>, DOI: 10.4000/perspective.6255.
- JACKSON, J. B. (2003). *A la découverte du paysage vernaculaire*. Actes Sud.
- JACQUEMAIN, M. (2012). « Giddens et la modernité radicale », *Politique, Revue de Débats*, n° 74 (mars-avril), URL : <https://orbi.uliege.be/handle/2268/114060>.
- JOLLIVET, M., MATHIEU, N.-C. (1993). *Du rural à l'environnement : La question de la nature aujourd'hui*. L'Harmattan.
- JULLIEN, F. (2012). « L'écart et l'entre », Leçon inaugurale de la chaire sur l'altérité, 8 décembre 2011, Galilée.
- JULLIEN, F. (2020). *Politique de la décoïncidence*. L'Herne.
- KALAORA, B. (1991). « Les salons verts : Parcours de la ville à la forêt », *Cahiers de Fontenay*, 9(1), p. 135-153, URL : https://www.persee.fr/doc/cafon_0984-9912_1991_act_9_1_918.
- KALAORA, B. (1993.) *Le musée vert : Radiographie du loisir en forêt*. L'Harmattan.
- KANDJEE, T., PENFORNIS, S. (2009). « Topotypes : Le projet de paysage comme démarche de recherche », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 2, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/29118>, DOI : 10.4000/paysage.29118.
- KAUFMANN, L., TROM, D. (2020). *Qu'est-ce qu'un collectif ? : Du commun à la politique*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. URL : <http://books.openedition.org/editionsehess/11481>.
- KECK, F., REGEHR, U., WALENTOWITZ, S. (2015). « Anthropologie : Le tournant ontologique en action : Introduction », *TSANTSA – Journal of the Swiss Anthropological Association*, n° 20, p. 4-11, URL : <https://journal-sa.ch/article/view/7427>, DOI : 10.36950/tsantsa.2015.20.7427.
- KERAVEL, S. (2008). « La participation du public au projet de paysage », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°1, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/29754>, DOI : 10.4000/paysage.29754.
- KOHN, E. (2017). *Comment pensent les forêts : Vers une anthropologie au-delà de l'humain*. Zones sensibles.
- LA 27E REGION. (2015). *Chantiers ouverts au public : Design des politiques publiques*, la Documentation française.
- LAFAYE, F. (1994). « Une centrale pas très... Nucléaire. Revendications territoriales et processus identitaires lors de l'implantation de la centrale nucléaire du Blayais à Braud-et-Saint-Louis », thèse de doctorat, Université de Nanterre - Paris X, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00286639>.

- LAHIRE, B. (2013). *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*. La Découverte.
- LAMY, J., FAGES, V. (2021). « Savoirs pratiques : Par-delà la science instituée », *Zilsel : science, technique, société*, n°9, p. 191-216, URL : <https://www.cairn.info/revue-zilsel-2021-2-page-191.htm>.
- LAPASSADE, G. (1992). « L'observation participante, la méthode ethnographique », *DESS d'ethnométhodologie et informatique*.
- LARRÈRE, C. (2018). « VIII. Une écologie en première personne pour habiter la Terre. Écologie et littérature », dans Augendre, M., Llored, J-P., Nussaume, Y. (dir.), *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?*, Hermann, p. 121-131, URL : <https://www.cairn.info/la-mesologie-un-autre-paradigme-pour--9782705695675-page-121.htm>, DOI : 10.3917/herm.augen.2018.01.0121.
- LARRÈRE, C., LARRÈRE, R. (1997). *La crise environnementale*, INRA Editions.
- LASCOUMES, P. (2002). « L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix », *Revue française d'administration publique*, n° 103(3), p. 369-377, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2002-3-page-369.htm>, DOI : 10.3917/rfap.103.0369.
- LATOURE, B. (1992). *Aramis, ou, L'amour des techniques*. La Découverte.
- LATOURE, B. (1995). « Note sur certains objets chevelus », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n° 27, p. 21-36.
- LATOURE, B. (1995). « Note sur certains objets chevelus », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n° 27, p.21-36.
- LATOURE, B. (1997). *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte.
- LATOURE, B. (2000). « Factures/fractures : De la notion de réseau à celle d'attachement », dans Micoud, A. et Peroni, M. (dir.), *Ce qui nous relie*, éditions de l'Aube, p. 189-208.
- LATOURE, B. (2002). « Cosmopolitiques, quels chantiers ?! », *Cosmopolitiques, Cahiers théoriques pour l'écologie politique*, n° 1, p. 15-27, URL : https://archive.boullier.bzh/cosmopolitiques_com/cosmopolitiques_com_archive_boullier_bzh_1-latour.pdf.
- LATOURE, B. (2004). *Politiques de la nature : Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte.
- LATOURE, B. (2006). *Changer de société, refaire de la sociologie*. La découverte.
- LATOURE, B. (2007). « Quel cosmos ? Quelles cosmopolitiques ? », dans Lolive, J. & Soubeyran, O. (dir.), *L'émergence des cosmopolitiques*, La Découverte, p. 69-84, URL : <https://www.cairn.info/l-emergence-des-cosmopolitiques--9782707152008-page-69.htm>, DOI : 10.3917/dec.loliv.2007.01.0069.
- LATOURE, B. (2012). *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des modernes*, Paris : La découverte.
- LATOURE, B. (2013). *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte.
- LATOURE, B. (2013). *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte.

- LATOURE, B. (2017). « Bruno Latour : “Défendre la nature : On bâille. Défendre les territoires : On se bouge” », Reporterre, le quotidien de l’écologie, URL : <https://reporterre.net/Bruno-Latour-Defendre-la-nature-on-baille-Defendre-les-territoires-on-se-bouge>.
- LATOURE, B. (2017). *Où atterrir ? : comment s’orienter en politique*, La Découverte.
- LATOURE, B. (1994). « Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l’interobjectivité », *Sociologie du travail*, 36(4), p. 587-607. URL : https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1994_num_36_4_2196, DOI: 10.3406/sotra.1994.2196.
- LATOURE, B. (2011). « Il n’y a pas de monde commun : Il faut le composer », *Multitudes*, 45(2), p. 38-41, URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2011-2-page-38.htm>, DOI : 10.3917/mult.045.0038.
- LAURENCE, R. (2019). « Quand la participation des habitants accélère la transition, expériences de terrain », *paysages de l’après-pétrole*, n°32, URL : https://www.citego.org/bdf_fiche-document-1506_fr.html.
- LEBLAY, M. (2020). « La néo-autochtonie comme ressort de l’activisme anticipateur : Observation de trois lieux d’habitat rural, coopératif et écologique », *Pôle Sud*, n° 52(1), p. 95-112, URL : <https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2020-1-page-95.htm>, DOI : 10.3917/psud.052.0095.
- LÉGER-SMITH, A. (2013). « Analyse interprétative du discours du Landscape Urbanism et impact sur le développement des pratiques des paysagistes dans le contexte français », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l’aménagement de l’espace*, n° 9, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/12682>, DOI : 10.4000/paysage.12682.
- LÉGER-SMITH, A. (2014). « Évolution des pratiques des paysagistes face aux enjeux écologiques de la conception urbaine », thèse de doctorat, Université Nantes Angers Le Mans, URL : <https://theses.hal.science/tel-01023261/document>.
- LÉGER-SMITH, A. (2015). « Paysages en commun (Landscape Common Goods) », *Landscape Research*, n° 40(8), p. 1014-1016, URL: <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01426397.2015.1087181>, DOI: 10.1080/01426397.2015.1087181.
- LELLI, L., PARADIS, S. (2013). « L’appropriation des politiques publiques du paysage dans les services de l’État ? », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l’aménagement de l’espace*, n°9, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/12042?lang=en>, DOI : 10.4000/paysage.12042.
- LENCLUD, G. (1995). « L’ethnologie et le paysage. : Questions sans réponses », dans Voisenat, C. (Éd.), *Paysage au pluriel : Pour une approche ethnologique des paysages*, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, p. 2-17, URL : <http://books.openedition.org/editionsmsh/654>.
- LENOIR, E. (2001). *Petit traité du jardin punk : Apprendre à désapprendre*. Terre vivante.
- LEOPOLD, A. (2000). *Almanach d’un comté des sables : Suivi de Quelques croquis*. Flammarion.
- LEVI-STRAUSS, C. (1985). *La pensée sauvage*. Plon.

- LEVY, L., DE PERTAT, S., SOUBEYRAN, O. (2019). « De l'aménageur chef d'orchestre à l'improvisateur. Ce que les savoirs de l'improvisation font à l'aménagement », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 13, 3(3), p. 871-895, URL : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2019-3-page-871.htm>, DOI : 10.3917/rac.044.0871.
- LIEUTAUD, A., OUELLET, S. (2013). « Processus créatif et mutation de paradigme chez le chercheur », Communication dans le congrès La logique de la découverte en recherche qualitative à Fribourg, Suisse, le 20 mai 2013, 20 p., URL : <https://hal.science/hal-00914381>.
- LORDON, F. (2019). *Vivre sans ? : Institutions, police, travail, argent...*, La fabrique éditions.
- LORDON, F. (2018). « 1. Affects et institutions de la valeur », dans Lordon F., *La condition anarchique*, Le Seuil, p. 21-43.
- LORDON, F. (2010). « L'empire des institutions (et leurs crises) », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n°7, URL : <https://journals.openedition.org/regulation/7748>, DOI : 10.4000/regulation.7748.
- LORENZ, K. (1970). *Les Oies cendrées*. Éditions du Seuil.
- LUGINBÜHL, Y. (2001). « La demande sociale de paysage », rapport pour la séance inaugurale du Conseil national du paysage le 28 mai 2011 au Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, 17 p., URL : https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/014000726.pdf.
- LUGINBÜHL, Y. (2007). « La place de l'ordinaire dans la question du paysage », *Cosmopolitiques, Cahiers théoriques pour l'écologie politique*, n° 8, p. 187-192, URL : https://archive.boullier.bzh/cosmopolitiques_com/cosmopolitiques_com_archive_boullier_bzh_16-Luginb%C3%BChl_Cosmo%2015.pdf.
- LUGINBÜHL, Y. (2007). « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 297-298, URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/1931>, DOI : 10.4000/economierurale.1931.
- LUGINBÜHL, Y. (2012). *La Mise en scène du monde. Construction du paysage européen : Construction du paysage européen*. CNRS Editions.
- LUGINBÜHL, Y. (2013). « 17. Quelques avatars de la recherche sur le paysage », dans Voisenat, C. (Éd.), *Paysage au pluriel : Pour une approche ethnologique des paysages*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 219-224., URL : <http://books.openedition.org/editionsmsh/690>.
- LUGINBÜHL, Y. (2019). « Postface/le paysage entre démarche de projet et principe de responsabilité », dans Sgard A. et Paradis S. (dir.), *Sur les bancs du paysage : Enjeux didactiques, démarches et outils*. MétisPresses.
- LUZI, J., LE MAITRE, P. (2018). « Les pâturages de l'espérance. Communs, commun et communautés » *Écologie & politique*, n° 57(2), p. 99-115, URL : <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2018-2-page-99.htm>, DOI : 10.3917/ecopo1.057.0099.

- MARCHAND, B. (2001). « La haine de la ville : “Paris et le désert français” de Jean-François Gravier » *L'Information Géographique*, n° 65(3), p. 234-253, URL : https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_2001_num_65_3_2761, DOI : 10.3406/ingeo.2001.2761.
- MARLIN, C. (2008). « L'expérience ordinaire : Fabrication d'un énoncé de jardin », thèse de doctorat, Paris, EHESS, URL : <https://www.theses.fr/2008EHES0143>.
- MARLIN, C. (2016). « Ce qu'observer veut dire. Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 15. URL : <https://journals.openedition.org/paysage/7042>, DOI: 10.4000/paysage.7042.
- MARLIN, C. (2022). « L'hypothèse du paysagiste habitant Entre France et Japon, contribution à une théorie de la pratique paysagiste », Dossier pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, volume 1, Bordeaux Montaigne.
- MARLIN, C. (2023). « Le paysage comme contre-pouvoir au service des habitants », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 28, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/32591>, DOI : 10.4000/paysage.32591.
- MARLIN, C., DUPRAT, S. (2023). « Les savoirs paysagers dans l'action » *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 28, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/28110>, DOI : 10.4000/paysage.32700.
- MAROT, S. (1995). « L'Alternative du paysage ». *Le visiteur*, n° 1, p. 54-81, URL : https://www.marcellinbarthassat.ch/files/l_alternative_du_paysage_s_marot.pdf.
- MATLESS, D. (1998). *Landscape and Englishness*, Reaktion Books.
- MAZEL, I., TOMASI, L. (2017). « Approche du projet dans la recherche doctorale en architecture », *Contour*, n° 1, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01155262>.
- MICHAUD, Y. (2015). « L'idée d'une science du design : Trois concepts et leurs implications », *Sciences du Design*, n° 1(1), p. 13-21, URL : <https://www.cairn.info/revue-sciences-du-design-2015-1-page-13.htm?ref=doi>, DOI : 10.3917/sdd.001.0013.
- MICOUD, A. (2007). « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques, Cahiers théoriques pour l'écologie politique*, n°15, p. 121-133, URL : https://hal.science/hal-00174628/file/De_l_expert-militant_a_l_etre_vivant_sensible.pdf.
- MONBEIG, M. (2007). « L'impossible démocratie participative », *Pensée plurielle*, n° 15(2), p. 29-47, URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-2-page-29.htm>, DOI : 10.3917/pp.015.0029.
- MONTEBAULT, D., & GEISLER, É. (2022). « L'important, ce n'est pas que de participer ! », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 26, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/28444>, DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.28444>.

- MONTEBAULT, D., TOUBLANC, M., DAVODEAU, H., GEISLER, E., LECONTE, L. (2001). « Participation et renouvellement des pratiques paysagistes », dans Luginbühl Y. (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Victoires éditions, p. 171-187/287.
- MONTERO, S. (2017). « Pragmatique de l'engagement citoyen : Mobilisation et concertation autour d'un jardin partagé », dans Richelle, J.-L., Ziegelmeyer, J.-M. et Rubi, S. (Éds.), *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?* Carrières Sociales Editions, p. 323-333, URL : <http://books.openedition.org/cse/362>.
- MOREAU, Y., KAUFMANN, A. (2018). « IX. Habiter terrestre, hospitalité terrienne. Faire mondes avec les fictions, les non-humains et les non-modernes » dans Augendre, M., Llored, J.-P., Nussaume, Y. (dir.), *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?*, Hermann, p. 133-144, DOI : 10.3917/herm.augen.2018.01.0133.
- MORIN, E. (2015). *Introduction à la pensée complexe*. Média Diffusion.
- MORIZOT, B. (2017). « Nouvelles alliances avec la terre. Une cohabitation diplomatique avec le vivant », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°33, URL : <https://journals.openedition.org/traces/7001>, DOI : 10.4000/traces.7001.
- MORIZOT, B. (2016). *Les diplomates*. Wildproject.
- MORIZOT, B. (2020). *Manières d'être vivant : Enquêtes sur la vie à travers nous*. Actes Sud Nature.
- MORIZOT, B. (2020). *Raviver les braises du vivant : Un front commun*. Actes Sud.
- MORIZOT, B., MENGUAL, E. Z. (2018). *Esthétique de la rencontre*. Média Diffusion.
- MOSCOSO, J. N. (2013). « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte ? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant », *Penser l'éducation*, n° 33, p. 57-80.
- MOUGENOT, C. (2011). *Raconter le paysage de la recherche*. Quae.
- MUGNIER, R. (2020). « Qui dit pollinisation... dit négociation », *Etudes rurales*, n° 206(2), p. 90-109, URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2020-2-page-90.htm>.
- NADAÏ, A. (2007). « Degré zéro. Portée et limites de la théorie de l'artialisation dans la perspective d'une politique du paysage », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 51(144), p. 333-343, URL : <https://id.erudit.org/iderudit/017622ar>, DOI : 10.7202/017622ar.
- NADAÏ, A. (2007). « Site ou l'émergence d'un paysage », *Cosmopolitiques, Cahiers théoriques pour l'écologie politique*, n° 12, p. 135-148, URL : https://archive.boullier.bzh/cosmopolitiques_com/cosmopolitiques_com_archive_boullier_bzh_12-Nada%C3%AF_Cosmo%2015.pdf.
- NDIAYE, A., CARIMENTRAND, A., CABROL, P. (2013). « L'habitat coopératif dans les projets d'ÉcoQuartiers : Initiative habitante ou injonction ? », Communication au colloque de l'ISIAT, « L'animation socioculturelle, quelle place pour le projet urbain ? » à Bordeaux le 28 janvier 2013, URL : halshs-00828279. <https://ideas.repec.org/p/hal/journal/halshs-00828279.html>.

- NICOLAS-LE STRAT, P. (2007). « L'écosophie du projet », *PNLS*, URL : <https://pnls.fr/lecosophie-du-projet/>.
- NICOLAS-LE STRAT, P. (2016). *Le travail du commun*. Éditions du Commun.
- NICOLAS-LE STRAT, P. (2018). *Quand la sociologie entre dans l'action — La recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique*, Éditions du Commun.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1995). « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 1, URL : <https://journals.openedition.org/enquete/263>, DOI : 10.4000/enquete.263.
- OLMEDO, É. (2015). « Cartographie sensible : Tracer une géographie du vécu par la recherche-crédation », thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), URL : <https://www.theses.fr/2015PA010683>.
- PAHUN, J. (2020). « L'agriculture face aux politiques alimentaires », thèses de doctorat, Université Paris-Est, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03114804>.
- PAQUOT, T., LUSSAULT, M. (2007). *Habiter, le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie*. La Découverte.
- PARENT, C. (1975). « Études pour une centrale nucléaire. »
- PARENT, C. (1983). *Les maisons de l'atome*. Editions du Moniteur.
- PARENT, C., BOUVIER, Y. (2005). « Architecture et paysage du nucléaire : La centrale crée le site », *Annales historiques de l'électricité*, N° 3(1), p. 7-17, URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-historiques-de-l-electricite-2005-1-page-7.htm>.
- PARTOUNE, C. (2018). « Comment un diagnostic territorial partagé à partir du paysage peut-il contribuer à développer une intelligence commune du territoire ? » *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 18, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/1071>, DOI : 10.4000/paysage.1071.
- PATANCHON, J. (1989). « Une histoire d'associations longue de trois siècles en train de s'achever : Les marais desséchés du Blayais », DESS, Université du Mans, Faculté de Droit et Sciences économiques, Cycle d'Etudes en Economie Sociale (dir. Mr Kulitchisky).
- PEETERS, H., CHARLIER, P. (1999). « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès, La Revue*, n°25, p. 15-23, URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1999-3-page-15.htm?contenu=resume>, DOI : 10.4267/2042/14969.
- PEIGNEY, S.-J. (2015). « La participation de l'homme ordinaire en démocratie : Histoires vraies sur le site web "Raconté la vie" de Pierre Rosanvallon. » GIS Démocratie et Participation, Actes des 4^e journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, p. 1-23.
- PELLUCHON, C. (2015). *Les Nourritures. Philosophie du corps politique : Philosophie du corps politique*. Média Diffusion.
- PELLUCHON, C. (2018). *Ethique de la considération*. Média Diffusion.

- PEREIRA, D. (2012). « Le corps, instrument et matrice poétique de l'habiter », dans Berque, A., Biase (de), A. & Bonnin, P. (dir.), *Donner lieu au monde : la poésie de l'habiter*, Éditions donner lieu.
- PERNET, A. (2009). « Une médiation paysagiste comme support de recherche : L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 3, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/25003>, DOI : 10.4000/paysage.25003.
- PERNET, A. (2014). *Le grand paysage en projet : Histoire, critique et expérience*. MetisPresses.
- PERNET, A. (2019). « Retracer une démarche de médiation paysagère pour mieux l'évaluer : Expérimentation dans un secteur à controverses environnementales. Les Ateliers Grand site Marais mouillé poitevin », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 10, n°2, URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/14309>, DOI : 10.4000/developpementdurable.14309.
- PIERRON, J. P. (2021). *Je est un nous : enquête philosophique sur nos interdépendances avec le vivant*. Éditions Actes Sud.
- PIGNIER, N. (2019). « Se nourrir en lien avec le vivant », *DARD/DARD*, 2(2), p. 53-60, URL : <https://www.cairn.info/revue-dard-dard-2019-2-page-53.htm>, DOI : 10.3917/dard.002.0053.
- PIGNOCCHI, A. (2019). *La Recomposition des mondes*. Média Diffusion.
- PIVIDORI, C. (2018). « L'échange comme projet de paysage (cohabitation entre habitants et paysagiste, pour une réhabilitation de l'ordinaire) », Note de présentation PFE, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage, 44 p.
- PLANCKE, C., SIMONI, V. (2018). « Ethnographier les affects : Captures, résistances, attachements : Introduction au dossier », *TSANTSA – Journal of the Swiss Anthropological Association*, n° 23, p. 4-13, URL : <https://journal-sa.ch/article/view/7284>, DOI : 10.36950/tsantsa.2018.18.7284.
- POUJADE, R. (1975). *Le ministère de l'impossible*. Calamnn-Lévy.
- POUSIN, F. (2004). « Projet de paysage et de territoire », dans Deffontaine, J.-P. (dir.), colloque De la connaissance des paysages à l'action paysagère, MEDD-Cemagref, Bordeaux le 2-4 décembre, URL : <https://hal.science/hal-01342532>.
- PROST, B. (2004). « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour*, n° 79/2, p. 175-182, URL : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/695>, DOI : 10.4000/geocarrefour.695.
- RANCIÈRE, J. (1995). *La méésentente : Politique et philosophie*. Galilée.
- RANCIÈRE, J. (2000). *La partage du sensible : Esthétique et politique*. La fabrique éditions.
- RANCIÈRE, J. (2011). *Aisthesis : Scènes du régime esthétique de l'art*. Editions Galilée.
- RANCIÈRE, J. (2020). *Le temps du paysage : aux origines de la révolution esthétique*. Paris, La Fabrique éditions.

- RANCIERE, J. (2020). *La méthode de la scène, conversations avec Adnen Jdey*. Éditions Lignes
- REASON, P., BRADBURY, H. (2008). *The SAGE Handbook of Action Research*. SAGE Publications Ltd, DOI : 10.4135/9781848607934
- REDLINGSHOFER, B. (2006). « Vers une alimentation durable ? Ce qu'enseigne la littérature scientifique », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 53, p. 83-102, URL : <https://hal.inrae.fr/hal-02669080/document>.
- RENAULT, M. (2012). « Dire ce à quoi nous tenons et en prendre soin. John Dewey, La formation des valeurs, Paris, La Découverte, coll. "Les empêcheurs de penser en rond", 2011, 238 p. » *Revue Française de Socio-Économie*, n° 9, p. 247-253, DOI : 10.3917/rfse.009.0247
- RESWEBER, J.-P. (1995). *La recherche-action*. Presses universitaires de France.
- RODET, D. (2008). « Loïc Blondiaux, Le nouvel esprit de la démocratie », *Actualité de la démocratie participative. Lectures*, URL <http://journals.openedition.org/lectures/609>.
- ROGER, A. (1997). *Court traité du paysage*. Gallimard.
- ROQUEPLO, P. (1996). *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. Paris, Éditions de l'INRA, Sciences en questions (coll.).
- ROUE, M. (2012). « Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones », *Revue d'ethnoécologie*, n° 1, URL : <https://journals.openedition.org/ethnoecologie/813>, DOI : 10.4000/ethnoecologie.813.
- ROUX, M. (2002). *Inventer un nouvel art d'habiter : Le ré-enchantement de l'espace*. L'Harmattan.
- ROYER, M. (2022). « À la croisée de la recherche en design et de l'anthropologie », *Parcours anthropologiques*, n° 17, URL : <https://journals.openedition.org/pa/2024?lang=fr>, DOI : <https://doi.org/10.4000/pa.2024>.
- RUDOLF, F. (2006). « Les cosmopolitiques entre aménagement et environnement », Compte rendu de colloque (Cerisy-la-Salle, 20-27 septembre 2003), *Natures Sciences Sociétés*, n° 14(1), p. 94-96, URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-1-page-94.htm>.
- RUE, M. (2020). « Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs agroforestiers », thèse de doctorat, Université Toulouse 2 – Jean Jaurès, URL : <https://dante.univ-tlse2.fr/access/files/original/1efcd599351acef8885b4d6a13e53dbfc1e6eb1a.pdf>.
- SARR, F. (2017). *Habiter le monde. Essai de politique relationnelle*. Mémoire d'encrier.
- SCHNAPPER, D. (2011). « L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel. Réflexion sur la méthode », *Sociologie*, n°3, vol. 2. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1035>.
- SCHREINER, A.-C., TRONQUET, M. (2017). *Les 101 mots du paysage à l'usage de tous*. Archibooks.

- SEBASTIEN, L. (2016). « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? » *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 238-239, DOI : 10.4000/norois.5846.
- SEGAS, S. (2020). « Introduction : De nouveaux territoires du politique ? Interroger les évolutions du répertoire de la territorialité dans les domaines de l'action collective, des politiques publiques et de la compétition politique », *Pôle Sud*, n° 52(1), p. 7-19, URL : <https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2020-1-page-7.htm?ref=doi>, DOI : https://doi.org/10.3917/psud.052.0007.
- SERRES, M. (1992). *Le contrat naturel*. Flammarion.
- SERVAIN, P. (2020). « Faire de l'habitat un espace commun : Le travail d'appropriation habitante dans les habitats participatifs », thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale (UBO), Brest, URL : <https://www.theses.fr/2020BRES0016>.
- SERVAIN, P. (2022). « Quand habiter devient un commun. Discussion sur le concept du commun autour du cas des habitats participatifs », *Écologie & politique*, 65(2), p. 167-181, URL : <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2022-2-page-167.htm>.
- SGARD, A. (2010). « Le paysage dans l'action publique : Du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 1, n° 2, URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/8565>, DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8565>.
- SGARD, A., BONIN, S., DAVODEAU, H., DERIOZ, P., PARADIS, S., TOUBLANC, M. (2018). « Construire en commun par le paysage. Trois controverses paysagères relues à l'aune du bien commun », *Espaces et sociétés*, n° 175(4), p. 105-122, URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2018-4-page-105.htm>.
- SHIVA, V., CAPLAT, J. (2021). *Une agriculture qui répare la planète : Les promesses de l'agriculture biologique régénérative*. Actes Sud Nature.
- SIMON, E., ARBORIO, S., HALLOY, A., HEJOAKA, F. (2019). « La fabrique des savoirs expérientiels : Généalogie de la notion, jalons définitionnels et descriptions en situation », dans Hejoaka, F. (dir.), *Les savoirs expérientiels en santé. Fondements épistémologiques et enjeux identitaires*, Presses universitaires de Lorraine, p. 11-48.
- SLABY, J., VON SCHEVE, C. (2019). *Affective Societies : Key Concepts*. Routledge.
- SOULE, B. (2007). « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, Vol. 27(1), p. 127-140, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/rechqual/2007-v27-n1-rechqual06687/1085359ar/>.
- ST DENIS, B. (1999). « Quelques clés pour l'avenir de l'architecture du paysage », *Waterloo*, 26(3), P. 73-76.
- STENGERS, I. (1997). *Sciences et pouvoirs : La démocratie face à la technoscience*. Découverte.
- STENGERS, I. (2022). *Cosmopolitiques*. La Découverte.

- STIEGLER, B. (1998). « Leroi-Gourhan : L'inorganique organisé. » *Les cahiers de médiologie*, 6(2), p. 187-194, DOI : 10.3917/cdm.006.0187.
- STOCK, M. (2012). « "Faire avec de l'espace" : Pour une approche de l'habiter par les pratiques », dans Frelat-Kahn, B., Lazzarotti, O. (dir.), *Habiter : Vers un nouveau concept*, Armand Colin, p. 59-78.
- THIERRY, C. (2019). « Joëlle ZASK (2018), Quand la place devient publique », *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 36/1, URL : <https://journals.openedition.org/communication/9599>, DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.9599>.
- THEYS, J. (2019). « Vingt-cinq ans de médiation entre sciences, politique et société : le Groupe d'exploration et de recherches multidisciplinaires sur l'environnement et la société (Germes) (1975-2002) », *Natures Sciences Sociétés*, n° 2, p. 191-204, URL : https://www.nss-journal.org/articles/nss/full_html/2019/02/nss190038/nss190038.html, DOI : 10.1051/nss/2019038.
- TOUBLANC, M. (2009). « La recherche en sciences sociales dans les écoles de paysage en France », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 2, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/29170>, DOI : 10.4000/paysage.29170.
- TROCH, K. (2001). « Ne pas grever l'avenir au bénéfice du présent : Une histoire environnementale de l'extraction du charbon de la fin du XVIII^e siècle à l'Entre-deux-guerres : un développement non soutenable. L'exemple du Couchant de Mons et du Valenciennois », thèse de Doctorat, Lille 3, URL : <http://www.theses.fr/2018LIL3H004>.
- TROM, D. (2001). « À l'épreuve du paysage », *Revue du MAUSS*, n° 17(1), p. 247-260, URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2001-1-page-247.htm>.
- VERDIER, M. (2021). *Le commun de l'autonomie : Une sociologie anarchiste de la zad de Notre-Dame-des-Landes*. Éditions du Croquant.
- VIAL, S. (2014). « De la spécificité du projet en design : Une démonstration », *Communication & Organisation*, n° 46(2), p. 17-32, URL : <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/4699>, DOI : 10.4000/communicationorganisation.4699.
- VIGNAU, M. (1996). *Le Blayais Pays d'Aquitaine : Le moyen âge*, le piron fou, Vol. 2
- VIGNE, M. (2015). « Expérimentations institutionnelles : Décrire les dynamiques "d'ensauvagement" à l'œuvre dans un dispositif d'implication des habitants », communication aux Quatrièmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, URL : <https://shs.hal.science/halshs-02475183>.
- VIGNE, M., BERCOVITZ, R. (2015). « Compte-rendu du séminaire "Le paysage en partage" » Bordeaux, 6 juin, 8 juillet, 10 octobre 2014, URL : <https://shs.hal.science/halshs-02475793>.
- VINCK, D. (2009). « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 3, n° 1(1), p. 51-72, URL : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-51.htm>.

- VOISIN, L. (2011). « Le paysage mis en politique », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 6, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/17793>, DOI : 10.4000/paysage.17793.
- WATERMAN, T., WOLFF, J., WALL, E. (2021). *Landscape Citizenships*. Routledge.
- WEINBERG, A. M. (1972). "Science and Trans-Science", *Minerva*, n° 10(2), 209-222, URL : <https://www.science.org/doi/10.1126/science.177.4045.211>.
- WITTORSKI, R. (2004). « Les rapports théorie-pratique dans la conduite des dispositifs d'analyse de pratiques », *Éducation permanente, L'analyse des pratiques*, n° 160, p. 61-70, URL : <https://hal.science/hal-00172349/document>.
- WUNENBURGER, J.-J. (1999). « La géopoétique ou la question des frontières de l'art », *Philosophique*, n°2, URL : <https://journals.openedition.org/philosophique/236>, DOI : 10.4000/philosophique.236.
- WYLIE, J. (2015). *Paysage*. Actes Sud/ENSP.
- YOUNES, C., BODART, C. (2018). *Au tournant de l'expérience : Interroger ce qui se construit, partager ce qui nous arrive*. Hermann.
- ZASK, J. (2004). « L'enquête sociale comme inter-objectivation », dans Karsenti, B. et Quéré, L. (dir.), *La croyance et l'enquête, au source du pragmatisme*, EHESS, (coll.) « Raisons pratiques » n° 15, p. 141-163/352, DOI : 10.4000/books.editionsehess.11161.
- ZASK, J. (2011). *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau.
- ZASK, J. (2015). *Introduction à John Dewey*. La Découverte.
- ZASK, J. (2016). *La démocratie aux champs : Du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*. La Découverte.
- ZASK, J. (2018). *Quand la place devient publique*. Le Bord de l'eau.
- ZASK, J. (2022). *Écologie et démocratie*. Premier parallèle.
- ZASK, J. (2023). *Se tenir quelque part sur la terre — Comment parler des lieux qu'on aime*. Premier parallèle.
- ZEMBRI, P. (2016). « Aliette Delamarre, Claude Lacour, Muriel Thoin, 50 ans d'aménagement du territoire. 2013, Paris : La Documentation française, 201 pages », *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement*, n° 31, URL : <http://journals.openedition.org/tem/3068>.
- ZHONG MENGUAL, E. (2016). « Que peut l'art face à la crise écologique ? », *Arts & Sociétés. Lettre du séminaire*, n° 84, URL : <http://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/archives/106>.

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE..... 3

Le désir de paysage comme paysage

Partir d'un doute de paysagiste ... sur le paysage

INTRODUCTION GENERALE..... 10

1. Un projet de paysage qui reste à démocratiser
2. La question de l'expertise et de sa politisation dans un monde en transition
3. Projet de paysage et démocratie : quelles sont les cosmopolitiques en jeu ?
4. La politisation de l'ordinaire et du proche
5. La Coopérative habitante de paysage (CHP), l'hypothèse d'un chaînon manquant
6. La Haute Gironde comme territoire pour une démarche de recherche et de projet

Notice à l'attention du lecteur..... 31

CHAPITRE 1. LE PAYSAGISTE, L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE ET LE PROJET DE PAYSAGE : HÉRITAGE, ACTUALITÉS ET OUVERTURES MÉSOLOGIQUES.....33

1.1. Le paysagiste dans la pratique, des héritages hétérogènes, des pas de côté..... 37

1.1.1. « L'alternative du paysage » : contre la « table-rase », la prise en compte de « l'existant »..... 39

1.1.2. La mise en place d'une politique du paysage : le « grand paysage » en projet..... 48

Des peintres de Barbizon à l'aménagement du territoire français des « Trente glorieuses »..... 49

Des années 1990 à nos jours, question environnementale et politiques du paysage..... 52

1.1.3. Les aspirations sociales et la démocratie participative : des démarches de médiation paysagère qui s'inventent en avançant..... 56

1.1.4. Le paysage de l'habitant et le paysagiste-habitant.....62

Les deux ordres de l'habiter et du construire-loger..... 63

Habiter, cohabiter et paysage..... 65

1.2. Apports, perspectives et interrogations épistémologiques sur le projet de paysage..... 69

1.2.1. Le paysage à la croisée des regards et des représentations culturelles.....70

1.2.2. Le saut épistémologique : Franchir le Ha-Ha..... 71

1.2.3. Le paysage « qui vous tient »..... 77

1.3. Le projet de paysage entre environnement et milieu : le paysage comme art relationnel..... 81

1.3.1. Entre *topos* et *chôra* : approcher les (mi)lieu(x)..... 82

1.3.2. La mésologie n'est pas une phénoménologie..... 84

1.3.3. Une ontologie relationnelle entre écologie à la première personne et mésologie..... 86

1.3.4. Le projet de paysage comme mésologie active.....90

1.4. L'expérience paysagère et l'écologie pragmatique en temps de crise éco-climatique..... 92

1.4.1. Enquêter sur les attachements et les affects..... 93

1.4.2. Formaliser des savoirs paysagers cohabitants : le fouillis paysager comme éthique de la connaissance..... 97

CHAPITRE 2. LE TERRAIN COMME MATRICE : ENGAGER ET S'ENGAGER DANS UNE RECHERCHE-PROJET DE PAYSAGE SUR UN TERRITOIRE EN MARGE.....105

2.1. La recherche-projet de paysage : une « recherche en situation d'expérimentation » sociale et écologique..... 108

2.1.1. L'engagement paysager du chercheur-praticien au moyen de l'enquête..... 108

2.1.2. Faire terrain ? Quelle expérimentation ?..... 110

2.1.3. Un chaînon manquant en recherche active et critique..... 114

2.2. Les conditions d'une recherche-projet de paysage..... 117

2.2.1. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les paysages agricoles : une politique fondée sur l'émergence locale des territoires.....	117
2.2.2. Une ingénierie institutionnelle innovante.....	120
2.2.3. Les ateliers pédagogiques « Paysages-acteurs-territoires » : une pédagogie par formation-action, un outil pour la recherche.....	122
2.2.4. Le projet MARGINOV : un programme de recherche régional sur l'innovation socio-spatiale dans les territoires de marges.....	127
2.3. Un territoire en marge : terrain de projet, terrain de recherche.....	129
2.3.1. La situation caractéristique de la Haute Gironde : la question de la marge territoriale.....	129
<i>Le poids de la centrale nucléaire et de l'influence bordelaise.....</i>	131
2.3.2. La communauté de communes de l'Estuaire, un territoire d'expérimentation.....	134
<i>Une agriculture marquée par la présence des marais.....</i>	139
<i>Une culture viticole importante.....</i>	140
<i>Une tradition d'aspergiculture qui se perpétue.....</i>	141
<i>Un contexte agricole défavorable.....</i>	141
<i>Le foncier agricole se dévalue.....</i>	141
2.3.3. « La centrale nucléaire crée le site » : héritage, clôture et ouverture.....	143
2.3.4. Un territoire, porteur d'innovation socio-politique.....	148
2.4. Une navigation au long cours pour faire recherche-projet.....	151
2.4.1. Un organigramme comme première carte de navigation.....	152
2.4.2. Partir de « biais » pour initier.....	153
2.4.3. Retenir et explorer trois ateliers transversaux de paysage (ATP).....	157
2.4.4. L'association Visages-Paysages comme préfiguration de la CHP.....	158
<i>Le processus de transfiguration : Forme/Figure.....</i>	160

CHAPITRE 3. LA CO-CONSTRUCTION DE SAVOIRS PAYSAGERS « HABITANTS » MISE EN RÉCIT : RENDRE COMPTE DE BRICOLAGES SAVANTS..... 167

I. RÉCOLTER ET TRANSFORMER DES DISCOURS EN CONTES PAYSAGERS.....	178
<i>Aller à la rencontre des habitants.....</i>	179
<i>Comprendre un bassin versant à l'eau patiente, un estuaire maritime transformé.....</i>	180
<i>Prendre en considération.....</i>	186
<i>S'approcher de l'expérience paysagère ordinaire.....</i>	191
<i>Collecter des savoirs par la parole.....</i>	199
<i>Mettre en spectacle.....</i>	200
<i>Diffuser.....</i>	207
<i>Maintenir les dispositifs ouverts.....</i>	210
II. CONCEVOIR DES PORTRAITS-PAYSAGERS FILMIQUES.....	214
<i>Expérimenter en stage.....</i>	215
<i>Se positionner.....</i>	219
<i>Du développement durable à la question agricole institutionnalisée : une longue maturation de la part de la CCE.....</i>	220
<i>Le Projet alimentaire territorial : un dispositif national à l'expression locale.....</i>	223
<i>Une gouvernance multi partenariale par « task force ».....</i>	224
<i>Comprendre les relations paysagères entre vivants par le (mi)lieu.....</i>	226
<i>Changer de pratique, changer de « point de vue ».....</i>	227
<i>Trier, sélectionner, organiser, formaliser : la fabrique des portraits-paysagers habitants.....</i>	232
<i>Le premier comité de l'alimentation.....</i>	234
<i>Une communauté de pratiques pour croiser les expérimentations.....</i>	237
<i>Une co-animation d'intérêts réciproques.....</i>	240
<i>Interroger l'alimentation durable par l'intermédiaire des paysages nourriciers.....</i>	242
<i>Préparer le terrain.....</i>	244
<i>Tourner un film-recherche.....</i>	246
<i>Co-construire une écriture filmique.....</i>	249
<i>Finaliser un film-recherche.....</i>	251

<i>Échanger sur les paysages nourriciers</i>	255
III. « FAIRE-JARDIN » EN COLLECTIF	265
<i>Se rencontrer</i>	266
<i>Concevoir et réaliser collectivement</i>	267
<i>Développer des compétences à plusieurs : petites expériences de jardin comme fabrique du commun</i>	271
<i>Inaugurer un jardin collectif et partagé</i>	280
<i>Éclairer des angles-morts</i>	282
<i>Partir de l'existant, faire avec l'institution</i>	285
<i>Reprise : mutualiser ce que l'on fait au quotidien</i>	289
<i>Expérimenter au jardin : mettre en réseau par les savoirs</i>	292
<i>Mailler par les graines</i>	295
<i>Croiser, développer</i>	299
CHAPITRE 4. LE TISSAGE DES ATTACHEMENTS PAYSAGERS : COLLECTIFS SOCIOÉCOLOGIQUES ET MÉSOLOGIE ACTIVE	312
4.1. Des attachements paysagers : comment l'on s'accroche aux arbres	315
4.1.1. Les arbres comme ressources mésologiques.....	316
4.1.2. Les arrangements affectifs.....	322
4.2. Les expériences paysagères des collectifs socioécologiques au sein du 4L Jardin	323
4.2.1. S'assembler autour d'une table : des choses en commun.....	323
4.2.2. « Miss Luffa » : quand s'attacher revient à augmenter son être.....	330
4.2.3. Croiser des « animaux esthètes et ripailleurs » en associant des plantes.....	338
4.3. Les situations paysagères et les arrangements affectifs au cœur du projet de paysage	343
4.3.1. « Être à blanc » : quand l'eau et la terre sont presque au même niveau.....	344
4.3.2. S'associer par pollinisation : des collectifs socioécologiques agissants.....	349
CHAPITRE 5. VERS UNE COOPÉRATIVE HABITANTE DE PAYSAGE : INNOVATION MÉSO-POLITIQUE ET CITOYENNETÉ PAYSAGÈRE	367
5.1. S'associer autour de Visages-Paysages	369
5.1.1. Entre jeux de normes, de marges et d'institutions : faire face aux nœuds.....	369
5.1.2. La fonction politique de « brouilleur de frontières ».....	375
5.1.3. L'écosystème Visages-Paysages « entre deux eaux ».....	380
5.1.4. Une Université populaire de paysage : « cultures de paysage » et contre-culture paysagère.....	382
5.2. Les capacités paysagères habitantes comme fondement des cosmopolitiques terrestres de l'entre-lien(s) : concernement, capacitation et engagement	387
5.2.1. Le concernement, les <i>liens</i> aux <i>lieux</i>	388
5.2.2. La capacitation, l'autonomie par les liens.....	391
5.2.3. Engagement et paysage.....	395
5.3. Démocratie socioécologique et citoyenneté paysagère	399
5.3.1. Évaluation paysagère ou valuation méso-paysagère ?.....	400
5.3.2. Reconnaître les capacités de faire monde.....	403
5.3.3. Lieux, démocratie et écologie.....	405
5.3.4. Une citoyenneté paysagère.....	409

CHAPITRE 6. ÊTRE PAYSAGISTE DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION : ENVISAGER DES MILIEUX DE VIE DURABLES.....	416
6.1. Se tenir sur un même terrain dynamique : de recherche et de projet.....	418
6.1.1. Le projet comme <i>trajet</i>	420
6.1.2. Les temporalités du terrain : <i>incubation, activation</i> et <i>testabilité</i>	423
6.1.3. Amorcer pour faire advenir.....	427
6.2. Proposition pour équiper les communautés locales d'un nouvel appareillage mésologique à l'aune des enjeux socioécologiques.....	428
6.2.1. Bricoler collectivement et diffuser des savoirs-outils paysagers.....	428
6.2.2. Entoiler les lieux : une trame de foyers paysagers.....	430
6.2.3. Tisser des collectifs socioécologiques agissants.....	435
6.2.4. Étude de cas villageois : jardin public et foyer paysager.....	438
6.3. Trois figures paysagistes pour esquisser une « fonction diplomatique paysagère ».....	446
6.3.1. Le « paysagiste-habitant ».....	447
6.3.2. Le « paysagiste-chercheur ».....	450
6.3.3. Le « paysagiste-praticien ».....	452
6.4. Éléments de réflexion sur la posture de recherche en projet de paysage-(mi)lieu.....	457
6.4.1. De l'être vivant sensible à l'habitant méso-paysager.....	458
6.4.2. Prendre part au monde, prendre part au politique : une CHP réflexive.....	461
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	467
1. Une certaine éthique de la connaissance	
2. Un nouvel appareillage paysager pour les territoires locaux	
3. La fonction sociale du paysagiste-chercheur	
4. Quelques perspectives paysagères	
5. Crise éco-climatique <i>versus</i> crise paysagère	
BIBLIOGRAPHIE.....	476

TITRE :

LE PROJET DE PAYSAGE COMME *COSMOPOLITIQUES TERRESTRES*.

Retours d'expériences et perspectives mésologiques à partir de la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage (CHP) en Haute Gironde (Nouvelle-Aquitaine, France)

Le projet de paysage fait appel à de nombreuses catégories conceptuelles implicites, trop souvent peu compréhensives par les non-initiés et insuffisamment interrogées par les praticiens paysagistes eux-mêmes. Ainsi, ces derniers mobilisent ils un faisceau de connaissances et de pratiques associées issues d'une culture professionnelle, faite de savoir-faire spécifiques, encore volontiers refermée sur elle-même. Pourtant, la fabrication des savoirs en ce domaine renvoie à une actualité éco-climatiques de plus en plus alarmante, interrogeant la façon dont se construisent les compétences nécessaires à la compréhension du monde dans le but de conduire l'action sur les complexes socioécologiques qui le composent. Cette fabrication, comme toute construction théorico-performative, revêt de nombreux enjeux politiques et démocratiques.

Forte de ces perspectives, cette thèse s'est attachée à interroger la question des savoirs et de leur construction dans l'action afin d'articuler enjeux démocratiques et enjeux environnementaux. Elle s'inscrit dans le champ scientifique plus large des questions concernant la démocratisation de l'action (publique ou privée) en lien avec la crise de l'expertise « moderne ». Pour cela, elle pose l'hypothèse selon laquelle mettre en œuvre une dialectique pragmatique entre le concept d'habiter et la notion de paysage permettrait de renouveler les différentes manières d'habiter les lieux, d'aménager les territoires et de gérer les environnements, à un moment-clef de l'action publique en ces domaines et dans un contexte particulier : celui d'une marge territoriale.

La démarche de recherche repose sur une expérimentation au travers de la mise en place d'une Coopérative habitante de paysage (CHP) en Haute Gironde (Nouvelle-Aquitaine, France) mobilisant des collectifs d'acteurs-habitants de ce territoire. Face à la complexité des enjeux socioécologiques auxquelles il s'est agi de faire face, cette thèse propose tout à la fois un récit des expériences conduites et une exploration théorique et critique des enjeux de l'action paysagère. Elle cherche à éclairer les dimensions tant épistémologiques que pragmatiques, qui s'imposent aujourd'hui, lorsque l'on veut traiter de façon intégrée les questions liées aux sociétés et à leur environnement. Elle aboutit à proposer un projet de paysage ouvrant sur des perspectives mésologiques. Les résultats obtenus s'appuient sur trois Ateliers transversaux de paysage (ATP), se développant dans des situations-processus diversifiées : un marais en déprise géré par un syndicat de propriétaires, tout en étant zone de préemption (ENS) du département et site Natura 2000 ; un jardin citoyen s'implantant sur une parcelle privée au cœur d'un village animé par un collectif de personnes s'étant présenté sans succès à des élections municipales ; des exploitations agricoles en transition au moment de la mise en place d'un Projet alimentaire territorial (PAT) par une Communauté de communes. Entretenant des liens plus ou moins avec des politiques publiques à différents échelons, ces ateliers permettent de (re)définir les enjeux praxéologiques de la mobilisation de savoirs paysagers habitants et de proposer sur ces bases

un nouvel appareillage d'ordre paysager permettant d'incorporer et de tisser ensemble des attachements pour transformer collectivement des (mi)lieux de vie.

Au final, la thèse montre que les crises éco-climatiques apparaissent de plus en plus comme consubstantielles d'une crise plus profonde d'ordre cosmopolitique (dé)liant sociétés et milieux, c'est-à-dire une crise de nos manières de faire monde. Dans ce contexte d'incertitude, le projet de paysage ouvre sur une recomposition possible des attachements en collectif. Il constitue en cela une piste d'innovation démocratique et politique dans une perspective terrestre, car il impose de penser comment toutes les parties prenantes, humaines et non-humaines, constituent ensemble un collectif, un cosmos, dont il n'est pas possible de se séparer, de s'échapper, ni de surplomber, si l'on veut agir de manière durable.

TITLE :

THE LANDSCAPE PROJECT AS TERRESTRIAL COSMOPOLITICS.

Feedback and environmental perspectives from the establishment of a Landscape inhabitants cooperative (LIC) in Haute Gironde (Nouvelle-Aquitaine, France)

The landscape project uses numerous implicit conceptual categories, too often difficult to understand by the uninitiated and insufficiently questioned by landscape practitioners themselves. Thus, the latter mobilize a body of knowledge and associated practices resulting from a professional culture, made of specific know-how, still willingly closed in on itself. However, the production of knowledge in this area refers to increasingly alarming eco-climatic news, questioning the way in which the skills necessary for understanding the world are built with the aim of leading action on the socio-ecological complexes which compose. This fabrication, like any theoretical-performative construction, involves numerous political and democratic issues.

Building on these perspectives, this thesis sought to interrogate the question of knowledge and its construction in action in order to articulate democratic and environmental issues. It is part of the broader scientific field of questions concerning the democratization of action (public or private) in connection with the crisis of "modern" expertise. To do this, it poses the hypothesis that implementing a pragmatic dialectic between the concept of inhabit and the notion of landscape would make it possible to renew the different ways of inhabiting places, planning territories and managing environments, at a key moment in public action in these areas and in a particular context: that of a territorial margin.

The research approach is based on an experiment through the establishment of a Landscape inhabitant cooperative (LIC) in Haute Gironde (Nouvelle-Aquitaine, France) mobilizing collectives of actor-inhabitants of this territory. Faced with the complexity of the socio-ecological issues that had to be faced, this thesis offers both an account of the experiments carried out and a theoretical and critical exploration of the issues of landscape action. It seeks to shed light on the dimensions, both epistemological and pragmatic, which are essential today, when we want to deal in an integrated manner with questions linked to societies and their environment. It results in proposing a landscape project opening onto mesological perspectives. The results obtained are based on three landscape transversal workshops (LTW), developing in diversified process situations: an abandoned marsh managed

by a union of owners, while being a pre-emption zone of the department and Natura 2000 site ; a citizen garden established on a private plot in the heart of a village run by a collective of people who have presented unsuccessfully in municipal elections; farms in transition at the time of the establishment of a Territorial Food Project by a Community of Municipalities. Maintaining links more or less with public policies at different levels, these workshops make it possible to (re)define the praxeological issues of mobilizing landscape inhabitants' knowledge and to propose on these bases a new landscape system making it possible to incorporate and to weave together attachments to collectively transform (mid)places of life.

Ultimately, the thesis shows that eco-climatic crises appear more and more as consubstantial with a deeper crisis of a cosmopolitical order (dis)binding societies and environments, that is to say a crisis of our ways of inhabiting, a crisis of our making world. In this context of uncertainty, the landscape project opens up a possible recomposition of collective attachments. In this way, it constitutes a path for democratic and political innovation from an earthly perspective, because it requires us to think about how all the stakeholders, human and non-human, together constitute a collective, a cosmos, from which it is not possible to separate, to escape or overhang, if we want to act sustainably.